

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DÉMOGRAPHIE  
**INSD**

DIRECTION DE LA DÉMOGRAPHIE



**ANALYSE DES RESULTATS**  
**du Recensement Général de la Population**  
**et de L'Habitation de 1996**

**Volume I**

Ouagadougou  
décembre 2000

## Avant Propos

*L'analyse des résultats définitifs du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH'96) du Burkina Faso fait l'objet de cette publication. Après la parution des résultats provisoires et d'un certain nombre de documents tels que les résultats définitifs par province, département et commune et le fichier des villages du Burkina Faso, le Ministère de l'Économie et des Finances a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs la synthèse des principales informations relatives à l'état et au mouvement de la population du Burkina Faso.*

*Cet important document est le fruit de la collaboration entre l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et différentes structures de plusieurs départements ministériels du Burkina Faso en charge de l'Éducation, de la Santé, de l'Action sociale, des Infrastructures et Équipement, de l'Emploi, etc. Il a bénéficié aussi de la contribution de personnes ressources travaillant dans des organismes nationaux et internationaux.*

*Nul n'ignore aujourd'hui l'importance des données statistiques et plus particulièrement des informations fournies par le recensement pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans et programmes de développement. Cette opération statistique d'envergure nationale constitue une source irremplaçable pour la connaissance au niveau géographique le plus fin des caractéristiques économiques, sociales et culturelles de la population. C'est également une opération très lourde qui mobilise des ressources humaines, matérielles et financières considérables. De ce point de vue, il est impératif que les efforts soient poursuivis d'une part pour tirer les meilleurs enseignements possibles des données fournies par le recensement et d'autre part pour assurer sa réalisation dans les périodes de temps requises (tous les dix ans) afin de mettre rapidement à la disposition des utilisateurs les données traitées et analysées.*

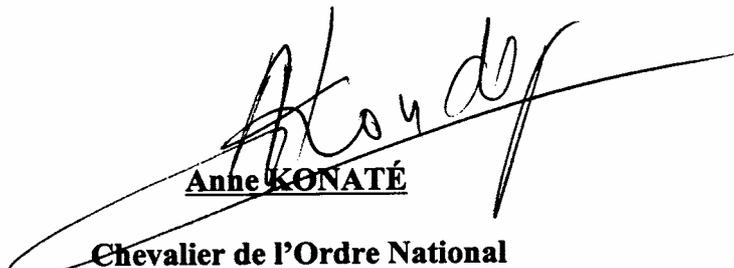
*La réalisation du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso et les analyses qui en sont issues sont le résultat d'une collaboration fructueuse entre différents partenaires nationaux et non nationaux. Il a bénéficié du soutien et de l'appui technique et administratif d'autorités et d'institutions publiques et privées, nationales et internationales. Aussi, je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à tous les acteurs qui ont contribué à quelque niveau que ce soit à la réussite de cette importante opération.*

*Ainsi, mes remerciements s adressent :*

- € *à l ensemble de la population burkinabè pour sa disponibilité et l accueil réservé au personnel de terrain ;*
- € *aux responsables administratifs et politiques ainsi qu aux autorités morales des provinces, départements et villages du Burkina Faso pour le soutien et l appui au personnel du recensement ;*
- € *au comité national du recensement et à l organe d exécution technique qu est l INSD, qui n ont ménagé aucun effort pour la réussite de l opération ;*
- € *aux cadres nationaux et non nationaux de diverses institutions qui ont participé à l analyse des données, aux commentaires et à la relecture des drafts des analystes.*

*Je voudrais exprimer mes vifs remerciements en particulier aux partenaires du Burkina Faso dans la coopération multilatérale et bilatérale au développement, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l Enfance (UNICEF), l Union Européenne et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour leur appui financier, matériel et technique déterminant pour la collecte, le traitement, l analyse et la publication des résultats du recensement.*

Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,  
Chargé du Développement Économique



Anne KONATÉ

**Chevalier de l'Ordre National**

## Introduction

Le troisième recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso a eu lieu du 10 au 20 décembre 1996. Les deux premiers ont été réalisés respectivement en décembre 1975 et décembre 1985. En plus du dénombrement de la population comme cela a été fait avec les deux précédents, celui-ci s'est intéressé aux caractéristiques des habitations de la population.

Cette importante opération conduite par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie a bénéficié de l'appui financier et matériel d'organismes du système des Nations Unies (FNUAP, PNUD et UNICEF), de l'Union Européenne et de la Banque Africaine de Développement.

La réalisation du recensement a été possible grâce à la participation et à l'appui technique d'un grand nombre d'acteurs. Aussi bien des cadres nationaux d'organismes publics et privés que de partenaires étrangers ont contribué à son succès, depuis sa préparation dans le cadre du séminaire des utilisateurs en mai 1994, jusqu'à l'atelier de validation de l'analyse des résultats en mars 2000.

L'analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996 (RGPH'96) a été réalisée par des cadres nationaux de l'INSD et de différents départements ministériels. Les aspects relatifs à la méthodologie, à l'organisation et au traitement des données ne sont pas abordés dans cette analyse. Ils font l'objet d'autres publications. L'analyse concerne l'état et le mouvement de la population. Elle est présentée en quatre parties réparties en deux volumes :

### Volume I :

#### **1<sup>ère</sup> partie : Structure par sexe et par âge et répartition spatiale de la population**

- Ø Chapitre 1 : Méthodologie et Évaluation des données du recensement
- Ø Chapitre 2 : Structure par sexe et par âge
- Ø Chapitre 3 : Répartition spatiale

#### **2<sup>ème</sup> partie : Activités économiques et caractéristiques socioculturelles de la population**

- Ø Chapitre 4 : Population active et activités économiques
- Ø Chapitre 5 : Alphabétisation, scolarisation et instruction
- Ø Chapitre 6 : Population des Personnes Handicapées
- Ø Chapitre 7 : Femmes, Enfants, Adolescents

#### **3<sup>ème</sup> partie : Données collectives**

- Ø Chapitre 8 : Ménages et habitations

### Volume II :

#### **4<sup>ème</sup> partie : Les phénomènes démographiques**

- Ø Chapitre 9 : Nuptialité
- Ø Chapitre 10 : Fécondité
- Ø Chapitre 11 : Mortalité
- Ø Chapitre 12 : Migrations

# CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE ET EVALUATION

## 1 - EVALUATION DE LA METHODOLOGIE DU RECENSEMENT

- 1.1 - PHASES PRELIMINAIRES A LA COLLECTE
- 1.2 - PERSONNEL DE TERRAIN
- 1.3 - FORMATION DU PERSONNEL DE TERRAIN
- 1.4 - DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN
  - 1.4.1 - *Refus de réponse*
  - 1.4.2 - *Cahier du recensement inapproprié*
  - 1.4.3 - *Formation, Supervision et contrôle*
  - 1.4.4 - *Travaux cartographiques*
  - 1.4.5 - *Sensibilisation*
- 1.5 - TRAITEMENT DES DONNEES

## 2. EVALUATION DES CHIFFRES GLOBAUX DE LA POPULATION

- 2.1 ESTIMATIONS DE LA POPULATION
- 2.2 COHORTES RECONSTITUEES
- 2.3 TAUX DE SURVIE
- 2.4 VRAISEMBLANCE DES RESULTATS

## 3. EVALUATION DE LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

- 3.1 PROPORTION DE NON DECLARES
- 3.2 RAPPORTS DE MASCULINITE
- 3.3 LA PYRAMIDE PAR ANNEE D'AGE
- 3.4 - INDICES DE REGULARITE DE LA STRUCTURE
- 3.5 - INDICE DE MYERS
- 3.6 - INDICE DE REGULARITE SEXE-AGE

## 4. EVALUATION DES DONNEES SUR LA FECONDITE

- 4.1 METHODE D'OBSERVATION
- 4.2 EXAMEN DES "NON-REPONSES"
- 4.3 EXAMEN DE LA STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION FEMININE
- 4.4 EXAMEN DES NAISSANCES SELON L'AGE DES MERES
- 4.5 EXAMEN DES RAPPORTS DE MASCULINITE
- 4.6 EXAMEN DES PARITES
- 4.7 EXAMEN DE LA COHERENCE ENTRE LES DONNEES DE LA FECONDITE

## 5. EVALUATION DES DONNEES SUR LA MORTALITE

- 5.1 COHERENCE INTERNE
- 5.2 COHERENCE INTERNE
- 5.3 CHOIX D'UNE TABLE DE MORTALITE POUR LE BURKINA

## 6. AUTRES EVALUATIONS

# CHAPITRE 2. : STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

## INTRODUCTION

### 1. LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DU BURKINA FASO

- 1.1. L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION DU BURKINA FASO

1.2 LES DESEQUILIBRES PAR AGE ENTRE LES SEXES

## 2. LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES MILIEUX DE RESIDENCE ET DES REGIONS ECONOMIQUES

## 3. LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES PROVINCES

3.1 DES REGROUPEMENTS DE STRUCTURE DE POPULATION

3.2 LES SPECIFICITES DE LA STRUCTURE DE POPULATION DES PROVINCES

## 4. LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES GRANDES VILLES

## 5. LA POPULATION FEMININE EN AGE DE PROCREER

## 6. LA POPULATION SCOLARISABLE

## CONCLUSION

## ANNEXES

# CHAPITRE 3 :LA REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

## INTRODUCTION

### 1. LA POPULATION DU BURKINA FASO

1.1. LA POPULATION RECENSEE

1.2. LA POPULATION RESIDENTE

*1.2.1. Évolution de la population résidente*

*1.2.2. Évolution des densités de populatio*

1.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION RESIDENTE

*1.3.1. La religion*

*1.3.2. La population de nationalité étrangère*

### 2. LA DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION

2.1. LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON LES REGIONS ECONOMIQUES

2.2. LA POPULATION URBAINE

*2.2.1. La répartition de la population urbaine*

*2.2.2 Évolution de la population urbaine*

2.3. LA REPARTITION DE LA POPULATION PAR PROVINCE

## CONCLUSION

## ANNEXES

# CHAPITRE 4 : POPULATION ACTIVE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

## INTRODUCTION

### I - CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

1.1 - CONCEPTS ET DEFINITIONS

*Population active au chômage*

1.2 – CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

## II - POPULATION INACTIVE

### 2.1 - VOLUME DE LA POPULATION INACTIVE

Sexe

### 2.2 - STRUCTURE SELON L'AGE ET LE SEXE DE LA POPULATION INACTIVE

### 2.3 - CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION INACTIVE

*2.3.1 - Niveau d'instruction de la population inactiv*

*2.3.2 - Statut matrimonial de la population inactive*

## III - POPULATION ACTIVE

### 3.1 - POPULATION ACTIVE TOTALE

*3.1.1 - Volume absolu de la population active du Burkina Faso*

*3.1.2 - Structure de la population active par âge et sex***Erreur ! Signet non défini.**

*3.1.3 - Composition de la population active par catégorie d'actifs*

Sexe

*3.1.4 - Caractéristiques de la population active de nationalité Burkinabè*

Sexe

*3.1.5 - Caractéristiques de la population active étrangère*

*3.1.5 - Niveau d'instruction des actifs étrangers par sexe*

*3.1.6 - Caractéristiques de la population active burkinabè selon le milieu de résidence*

Milieu de résidence

Milieu de résidence

*3.1.7 - Population active urbaine du Burkina Faso*

## - LA POPULATION ACTIVE DES AUTRES VILLES SELON LA CATEGORIE D'ACTIFS

*3.1.8 - Mesure de l'activité économique*

*3.1.9 - Dépendance économique*

### 3.2 - POPULATION ACTIVE OCCUPEE

*3.2.1 - Occupation principale*

Ensemble

Sexe

Sexe

Ensemble

*Groupe 0*

Ensemble

*Branche A*

Etat matrimonial

Sexe

*Sexe*

*Branche A*

*3.2.2 - Occupation secondaire de la population active occupée*

*Groupe 0*

Sexe

### 3.3 - CHOMAGE

*3.3.1 - Volume de la population active au chômage*

*3.3.2 - Structure par âge et sexe des chômeurs ayant déjà travaillé*

*3.3.3 - Niveau d'instruction des chômeurs ayant déjà travaillé*

Sexe

*3.3.4 - Chômeurs ayant déjà travaillé et diplôme obtenu*

Sexe

*3.3.5 - Chômeurs en quête d'un premier emploi*

*3.3.6 - Niveau d'instruction des chômeurs en quête d'un premier emploi*

*3.3.7 - Niveau du chômage*

Milieu de résidence

*3.3.8 - Chômage dans les deux grandes villes*

## CONCLUSION

*Milieu de résidence*

*Ensemble*

*Sexe*

*Sexe*

## CHAPITRE 5

INTRODUCTION ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

### 1. Contexte

### 2. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

2.1. DEFINITION DE L'ALPHABETISATION

2.2. DEFINITION DE LA SCOLARISATION ET DE LA POPULATION SCOLAIRE

2.3. DEFINITION DE L'INSTRUCTION

### 3. ALPHABÉTISATION : NIVEAU, STRUCTURE et ÉVOLUTION

3.1. NIVEAU D'ALPHABETISATION

3.2. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE L'ALPHABETISATION

3.3. ALPHABETISATION AU NIVEAU PROVINCIAL ET REGIONAL

3.4. LANGUES D'ALPHABETISATION

3.5. ÉVOLUTION DE L'ALPHABETISATION

### 4. POPULATION ET SCOLARISATION

4.1. AU PRIMAIRE

*4.1.1. Les effectifs*

*4.1.2. Taux de scolarisation*

Taux bruts de scolarisation (%)

4.2. AU SECONDAIRE

*4.2.1. Les effectifs*

*4.2.2. Les taux de scolarisation*

4.3. AU SUPÉRIEUR

*4.3.1. Les effectifs*

*4.3.2. Le taux de scolarisation*

### 5. ÉVOLUTION DE LA SCOLARISATION DEPUIS 1975

*Taux brut de scolarisation*

### 6. NIVEAU D'INSTRUCTION

6.1. AU NIVEAU NATIONAL

6.2. MILIEU DE RÉSIDENCE

6.3. AU NIVEAU PROVINCIAL

## CONCLUSION

## CHAPITRE 6 :

### INTRODUCTION

### CONCEPTS ET DÉFINITIONS

### CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

### I - CONTEXTE

1.1 : CONTEXTE SOCIO-CULTUREL

1.2 POLITIQUES ET STRATEGIES DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA PERSONNE HANDICAPEE

## **II - NIVEAU DU PHENOMENE SELON LA NATURE DU HANDICAP PRINCIPAL**

2.1 POPULATION DES PERSONNES HANDICAPEES RECENSEES EN 1996

*2.2 EVOLUTION DU PHENOMENE*

## **III - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES HANDICAPEES**

3.1 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

*3.1.1 Niveau national*

*3.1.2: Au niveau régional et provincial*

3.2 : ETAT MATRIMONIAL

*3.2.1 : Niveau national*

## **IV - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES PERSONNES HANDICAPEES**

4.1 LE NIVEAU D'INSTRUCTION

*4.1.1 Niveau national*

*Aucun*

*Cours secondair*

*Cours supérieu*

*TOTAL*

AUCUN

COURS SECONDAIRE

COURS SUPERIEUR

*4.1.2 : Les régions économiques et les provinces*

4.2 LE STATUT D'OCCUPATION

*4.2.1 Niveau national*

*4.2.2 : Niveau régional*

*4.2.4 : Quelques indicateurs*

4.3 : LA SITUATION DANS L'OCCUPATION

*4.3.1 : Au niveau national*

*4.3.2 : Niveau régional*

*4.3.3 : Au niveau provincial*

4.4 : LA BRANCHE D'ACTIVITE

*4.4.1 : Niveau national*

*4.4.2 : Au niveau régional*

*4.4.3 : Niveau provincial*

## **V - LES PERSONNES HANDICAPEES CHEFS DE MENAGE**

5.1 : LA NATURE DU HANDICAP

5.2 : LE NIVEAU D'INSTRUCTION

5.3 : LE STATUT D'OCCUPATION

5.4 : L'ETAT MATRIMONIAL

5.5 : LA TAILLE MOYENNE DES MENAGES

## **CONCLUSION**

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **ANNEXES**

*TOTAL*

## **ENSEMBLE BURKINA FASO**

## **CHAPITRE 7 :**

## I. INTRODUCTION

- 1.1. IMPORTANCE ET INTERET DU THEME
- 1.2. DEFINITIONS DE CONCEPTS

## II - LA POPULATION DES FEMMES

- 2.1 - CONTEXTE
- 2.2 - SITUATION GENERALE
- 2.3 - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES FEMMES
  - 2.3.1. - *Structure par âge*
  - 2.3.2. - *État matrimonial*
- 2.4 - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES FEMMES
  - 2.4.1 - *Niveau d'instruction*
  - 2.4.2 - *Occupation principale et branches d'activité*
  - 2.4.3 - *Femmes au foyer*
  - 2.4.4 - *Femmes chefs de ménage*
  - 2.4.5 - *Mères célibataires*
- 2.5 - CONCLUSION SUR LES FEMMES

## III LA POPULATION DES ADOLESCENTS

- 3.1 - CONTEXTE
- 3.2 - SITUATION GENERALE
- 3.3 – CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES ADOLESCENTS
  - 3.3.1. *État matrimonial*
  - 3.3.2. *Fécondité des adolescentes*
  - 3.3.3. *Structure par âge et sexe*
- 3.4. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES ADOLESCENTS
  - 3.4.1. - *Niveau d'instruction* **Erreur ! Signet non défini.**
  - 3.4.2 - *Statut d'occupation et situation dans l'occupation*
- 3.5 - CONCLUSION SUR LES ADOLESCENTS

## IV – LA POPULATION DES ENFANTS

- 4.1 - CONTEXTE
- 4.2 - SITUATION GENERALE
- 4.3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES ENFANTS
  - 4.3.1. *Structure par âge et sexe*
  - 4.3.2 - *Indicateurs de mortalité*
- 4.4. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES ENFANTS TRAVAILLEURS
  - 4.4.1. *Répartition spatiale*
  - 4.4.2. *Occupation principale et situation dans l'occupation*
  - 4.4.3. - *Enfants ne résidant pas avec leurs parents biologiques*
- 4.5 - CONCLUSION SUR LES ENFANTS

## V. CONCLUSION GENERALE

## VI. BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

## VII. ANNEXES

### CHAPITRE 8 :

#### INTRODUCTION

#### I. - LES MENAGES

- 1.1 DONNEES GENERALES

*Ménages collectifs*

*Ménages ordinaire*

1.2. POPULATION DES CHEFS DE MENAGE

1.2.1. *Chefs de ménage, groupe d'âges, sexe et milieu de résidence*

1.2.2. *Structure par âge*

1.3. ETAT MATRIMONIAL

1.4. NIVEAU D'INSTRUCTION

1.5. TYPOLOGIE, TAILLE, EVOLUTION ET SITUATION ECONOMIQUE DES MENAGES ORDINAIRES

1.5.1. *Typologie, taille et évolution des ménages ordinaires*

1.5.2. *Situation économique des ménages*

1.5.3. *Charge démographique du ménage*

1.6. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

1.6.1. *Statut d'occupation*

1.6.2. *Grands groupes d'occupation principale*

1.6.3. *Situation dans l'occupation principale*

1.6.4. *Grands groupes de branches d'activités*

1.7. TAILLE DES MENAGES ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE

1.7.1. *Taille de ménage et état matrimonial des chefs de ménage*

1.7.2. *Taille de ménage et occupation des chefs de ménage*

## II HABITATIONS

2.1. EFFECTIF ET TAILLE DES HABITATIONS

2.1.1. *Concessions*

2.1.2. *Taille des concessions et des ménages*

2.1.3. *Habitations et nombre de pièces occupées par les ménages*

2.1.4. *Statut d'occupation des habitations*

2.2. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS DES MENAGES

2.2.1. *Zones et types d'habitations des ménages*

2.2.2. *Matériaux de construction des habitations*

2.3. COMMODITES UTILISEES

2.3.1. *Ménages et modes principaux d'éclairage*

2.3.2. *Ménages et approvisionnement en eau*

2.3.3. *Ménages et types d'aisance*

2.3.4. *Ménages et modes d'évacuation des ordures*

2.3.5. *Ménages et mode d'évacuation des eaux usées*

2.3.6. *Ménages et sources principales d'énergie pour la cuisine*

## CONCLUSION

## ANNEXES

ANNEXE 1 : NOMENCLATURES

ANNEXE 2 : TABLEAUX ANNEXES

# LISTE DES TABLEAUX

## CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE ET EVALUATION

Tableau 1 : Taux de survie par génération

Tableau 2 : Proportions de la forme d'enregistrement de l'âge par sexe de la population résidente

Tableau 3 : Indices de régularité de la structure d'âge et sexe

Tableau 4 : Indices de régularité de la structure par âge et sexe

Tableau 5 : Distribution (%) des femmes n'ayant pas déclaré leur fécondité selon le groupe d'âge

Tableau 6 : Rapports de masculinité des naissances déclarées

Tableau 7 : Taux de fécondité et parité selon le groupe d'âges des femmes

Tableau 8 : Descendance moyenne du moment selon le milieu de résidence

Tableau 9 : Parités moyennes, Equivalents de parités

Tableau 10 : Taux de mortalité par âge et par sexe observés, RGPH, Burkina Faso 1996

Tableau 11 : Evolution de quelques indicateurs de mortalité au cours de la période 1985-1996

Tableau 12 : Evolution de quelques indicateurs d'état de la population de 1960/61 à 1996

Tableau 13 : Evolution de quelques indicateurs de nuptialité de 1960/61 à 1996

## CHAPITRE 2 : STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

Tableau 1 : Répartition de la population résidente par groupes d'âges quinquennaux par milieu de résidence au Burkina Faso en 1996

Tableau 2 : Evolution de la structure de la population résidente du Burkina Faso par grands groupes d'âges classiques et du rapport de dépendance (Rd) selon le sexe

Tableau 3 : Structure de la population résidente des entités spatiales par groupes d'âges classiques et rapports de dépendance par sexe

Tableau 4 : Indicateurs de structure de la population des entités spatiales

Tableau A1 : Structures types des populations au Burkina Faso

Tableau A2 : Indicateurs de structure de la population résidente des provinces

Tableau A3 : Structure de la population résidente des provinces par groupes d'âges classiques et rapports de dépendance par sexe

Tableau A4 : Structure spécifique de la population résidente des provinces en 1996

Tableau A5 : Proportions par groupes d'âges de la population féminine résidente en âge de procréer dans les provinces

Tableau A6 : Proportions de la population résidente scolarisable des provinces selon le sexe en 1996

Tableau A7 : Structure par âge spécifique et sexe de la population résidente des entités spatiales en 1996

Tableau A8 : Proportions par groupes d'âges de la population féminine résidente des régions économiques en âge de procréer

Tableau A9 : Proportions de la population résidente scolarisable des entités spatiales selon le sexe

## CHAPITRE 3 : LA REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Tableau 1 : Statut de résidence de la population recensée au RGPH96 selon le sexe

Tableau 2 : Évolution des effectifs de la population résidente et de la densité  
Tableau 3 : Répartition de la population résidente par religion et sexe (en %)  
Tableau 4 : Répartition de la population étrangère résidente par nationalité et par sexe (en %)  
Tableau 5 : Répartition de la population résidente par sexe et densité des régions économiques  
Tableau 6 : Répartition (%) de la population urbaine résidente par sexe dans le milieu urbain  
Tableau 7 : Répartition de la population urbaine résidente  
Tableau 8 : Évolution de la population urbaine résidente  
Tableau 9 : Évolution de la population urbaine résidente des différents centres urbains  
Annexe 1 : Répartition de la population résidente du Burkina Faso par province et par milieu de résidence  
Annexe 1 : Répartition de la population résidente du Burkina Faso par province et par milieu de résidence (suite)  
Annexe 2 : Composition des régions économiques du Burkina Faso  
Annexe 3 : Répartition de la population résidente par sexe et par province

#### **CHAPITRE 4 : POPULATION ACTIVE ET ACTIVITES ECONOMIQUES**

Tableau 1 : composantes de la population en âge de travailler selon le sexe  
Tableau 2 : Population inactive selon le statut et le sexe  
Tableau 3 : Population inactive selon le niveau d'instruction et le sexe  
Tableau 4 : Population inactive (12 ans et plus) selon l'état matrimonial et le sexe  
Tableau 5 : Composition des actifs de 6 ans et plus selon les catégories d'actifs  
Tableau 6 : Population active Burkinabé selon les catégories d'actifs  
Tableau 7 : Population active étrangère selon les différentes catégories d'actifs et le sexe  
Tableau 8 : Population active du Burkina Faso par milieu de résidence et l'état matrimonial (12 ans et plus)  
Tableau 9 : Actifs selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence  
Tableau 10 : Evolution de la population active selon le sexe (10 ans et plus)  
Tableau 11 : Population active urbaine du Burkina selon les catégories d'actifs (en %)  
Tableau 12 : Population active urbaine du Burkina selon l'état matrimoniale et le sexe (en %)  
Tableau 13 : Population active urbaine du Burkina Selon le niveau d'instruction et le sexe (en %)  
Tableau 14 : Répartition des taux d'activité des actifs de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (en%)  
Tableau 15 : Population inactive, population occupée selon les âges spécifiques  
Tableau 16 : Répartition des actifs occupés selon le milieu de résidence et la situation dans l'occupation principale  
Tableau 17 : Population active occupée (12 ans et plus) selon le sexe et l'état matrimonial  
Tableau 18 : Actif occupé selon le sexe et le niveau d'instruction  
Tableau 19 : Population active occupée selon les grands groupes de professions et le sexe  
Tableau 20: population active occupée selon la branche d'activité, et le sexe  
Tableau 21 : population active occupée dans deux grandes villes (Ouaga et Bobo-) selon l'état matrimonial et le sexe  
Tableau 22 : Population active occupée des villes de Ouaga et de Bobo- selon les branches d'activité et le sexe  
Tableau 23 : Population active occupée ayant une activité secondaire selon le groupe de professions et le sexe

Tableau 24 : Répartition des chefs de ménage ayant une occupation secondaire selon la taille du ménage et le sexe

Tableau 25 : Structure des chômeurs ayant déjà travaillé selon le niveau d'instruction

Tableau 26 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la détention d'un diplôme (en %)

Tableau 27 : Chômeurs et taux de chômage selon le milieu de résidence et sexe

Tableau 28 : Taux de chômage selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Tableau 29 : Taux de chômage selon l'année

Tableau A1 : Actifs occupés de 10 ans et plus selon la situation dans l'occupation principale, l'âge et le sexe

Tableau A2 : Répartition de la population active occupée de 10 ans et plus par sexe selon le milieu de résidence

Tableau A3 : Répartition des chômeurs par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau A4 : Structure par sexe de la population active au chômage selon le sexe, le milieu et la catégorie de chômeurs

Tableau A5 : Structure par âge et par sexe des chômeurs ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence

Tableau A6 : Structure par âge et par sexe des chômeurs en quête de leur premier emploi selon le milieu de résidence

Tableau A7 : Répartition des chômeurs selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Tableau A8 : Taux bruts et taux nets d'activité par province des actifs de six (6) ans et plus (%) par province et le sexe

Tableau A9 : Taux bruts et taux net des actifs de dix (10) ans et plus par province et sexe

Tableau A10 : Population active du Burkina selon l'âge et le sexe et le milieu de résidence

Tableau A11 : Population active occupée dans la ville de Ouaga et de Bobo selon l'occupation principale, le sexe

Tableau A12 : Taux de chômage selon le milieu de résidence par sexe et par âge

Tableau A14 : Population active occupée dans la ville de Ouaga et de Bobo selon le sexe et le niveau d'instruction

Tableau A15 : Actifs occupés selon le secteur d'activité et le sexe

Tableau A16 : Taux nets d'activité par groupes d'âges et le sexe (%)

Tableau A17 : Population active du Burkina Faso selon l'âge le sexe et le milieu de résidence (% col)

Tableau A18 : Population active urbaines selon l'âge et le sexe (% col)

Tableau A19 : Taux nets d'activité des villes du Burkina Faso (%)

## **CHAPITRE 5 : ALPHABETISATION, SCOLARISATION ET INSTRUCTION**

Tableau 1 : Taux d'alphabétisation (%) selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 2 : Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente de 10 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe

Tableau 3 : Taux d'alphabétisation (%) selon le sexe et la province

Tableau 4 : Classement des provinces selon le niveau d'alphabétisation

Tableau 5 : Taux d'alphabétisation (%) selon les régions économiques

Tableau 6 : Répartition (%) de la population sachant lire et écrire selon la langue d'alphabétisation

Tableau 7 : Répartition (%) de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation

Tableau 8 : Répartition de la population alphabétisée en langues nationales selon le sexe et la province

Tableau 9 : Évolution du taux d'alphabétisation (%) par sexe (1960 à 1996).

Tableau 10 : Évolution de la structure de l'alphabétisation par groupe d'âges, de 1985 à 1996

Tableau 11 : Répartition des catégories de population du primaire selon le sexe et l'année d'âge

Tableau 12 : Taux bruts et taux nets de scolarisation (%) selon le sexe

Tableau 13 : Taux brut de scolarisation (%) selon les tranches d'âges retenues de scolarisation

Tableau 14 : Taux bruts de scolarisation (%) selon le sexe et la région

Tableau 15 : Taux bruts et taux nets de scolarisation par province et selon le sexe (%)

Tableau 16 : Répartition des élèves du secondaire selon le groupe d'âges et le sexe

Tableau 17 : Taux de scolarisation (%) par sexe, et selon le milieu de résidence

Tableau 18 : Taux bruts de scolarisation (%) au supérieur selon le sexe

Tableau 19 : Evolution des effectifs scolaires et des taux bruts de scolarisation (%) de 1975 à 1996 au primaire

Tableau 20 : Répartition (%) de la population non scolaire de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et le sexe

Tableau 21 : Répartition (%) de la population instruite de 6 ans et plus selon le niveau et le sexe

Tableau 22 : Répartition (%) de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et l'âge

Tableau 23 : Répartition (%) de la population masculine de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et le groupe d'âge

Tableau 24 : Répartition (%) de la population féminine de 6 ans et plus selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction

Tableau 25 : Répartition (%) de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence

Tableau 26 : Répartition (%) de la population instruite selon le niveau, le sexe et le milieu de résidence

Tableau 27 : Répartition (%) de la population résidente de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction

Tableau 28 : Population masculine résidente de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction

Tableau 29 : Population féminine résidente de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction

## **CHAPITRE 6 : POPULATION DES PERSONNES HANDICAPEES**

Tableau 1 : Répartition des personnes handicapées selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 2 : Population des personnes handicapées selon la nature du handicap, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 3 : Population handicapée des villes selon le sexe et la nature du handicap

Tableau 4 : Proportion de personnes handicapées selon l'année et le milieu de résidence

Tableau 5 : Evolution des effectifs des personnes handicapées selon les principaux handicaps de 1985 à 1996

Tableau 6 : Répartition de la population handicapée selon les groupes d'âge quinquennaux, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 7 : Répartition des personnes handicapées selon la situation matrimoniale et le milieu de résidence

Tableau 8 : Parités moyennes

Tableau 9 : Population handicapée des grandes villes selon l'état matrimonial et le sexe en %

Tableau 10 : Répartition de la population handicapée selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence par sexe

Tableau 11 : Tableau comparatif des populations scolarisables

Tableau 12 : Population des personnes handicapées des grandes villes selon le niveau d'instruction en %

Tableau 13 : Répartition de la population handicapée selon le statut d'occupation et le milieu de résidence et le sexe en %

Tableau 14 : Répartition de la population handicapée des grandes villes selon le statut d'occupation et le sexe en %

Tableau 15 : Nombre de personnes handicapées inactives à charge par actif

Tableau 16 : Répartition de la population handicapée selon la situation dans l'occupation le sexe et le milieu de résidence en %

Tableau 17 : Répartition de la population handicapée selon la situation dans l'occupation, le sexe dans les grandes villes en %

Tableau.18 : Répartition de la population handicapée selon la branche d'activité, le milieu de résidence et le sexe en %

Tableau 19 : Répartition de la population handicapée des grandes villes selon la branche d'activité et le sexe en %

Tableau 20 : Répartition des personnes handicapées chefs de ménage selon la nature du handicap et le sexe

Tableau 21 : Répartition des personnes handicapées chefs de ménages selon le niveau d'instruction et le sexe

Tableau 22: Répartition des personnes handicapées chefs de ménages selon le statut d'occupation et le sexe

Tableau 23: Répartition des membres des ménages dont le chef est handicapé selon le statut d'occupat° / milieu de résidence

Tableau 24: Répartition des membres des ménages dont le chef est handicapé selon le statut d'occupat° et les grandes villes

Tableau 25 : Répartition de la population handicapée chefs de ménages selon l'état matrimonial et le sexe

Tableau 26: Taille moyenne des ménages des chefs de ménages handicapés par province

Tableau A1 : Répartition de la Population handicapée par province et par sexe

Tableau A2 : Population handicapée par groupes d'âge et la nature du handicap

Tableau A3 : Répartition de la population handicapée par province et groupes d'âge

Tableau A4: Population handicapée des grandes villes selon l'âge

Tableau A5 : Population handicapée par nature du handicap et l'état matrimonial

Tableau A6 . : Répartition des personnes handicapées par province et par état matrimonial

Tableau A7: Répartition des personnes handicapées selon la situation matrimoniale et le milieu de résidence

Tableau A8 : Population handicapée des deux grandes villes selon l'état matrimonial et le sexe

Tableau A9 : Population handicapée selon la nature du handicap et le niveau d'instruction

Tableau A10 : Répartition de 100 personnes handicapées de chaque région

Tableau A11 : Population handicapée selon la province et le niveau d'instruction

Tableau A12: Population handicapée selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Tableau A13 : Population handicapée des deux grandes villes selon le niveau d'instruction

Tableau A14 : Population handicapée selon la nature du handicap et le statut d'occupation

Tableau A15 : Indicateurs par province

Tableau A16 : Répartition des personnes handicapées selon le statut d'occupation et le milieu de résidence

Tableau A17 : Répartition des handicapés de 6 ans des deux grandes villes selon le statut d'occupation

Tableau A18 : Répartition de 100 personnes handicapées de chaque situation dans l'occupat° selon la région écono.

Tableau A19 : Population handicapée selon la province et la situation dans l'occupation

Tableau A20 : Population handicapée selon la situation dans l'occupation, le sexe et le milieu de résidence

Tableau A21: Population handicapée des deux grandes villes selon la situation dans l'occupation et le sexe

Tableau A22 : Population handicapée selon la branche d'activité et le milieu de résidence

Tableau A23 : population handicapée des deux grandes villes selon la branche d'activité et le sexe

Tableau A25 : Population handicapée selon la province et la branche d'activité

Tableau A26: Chefs de ménage handicapés par province selon le sexe

Tableau A27 : Taille des ménages des chefs de ménages handicapés

Tableau A28: Répartition de la population handicapée selon la nature du handicap et la province

Tableau A29 : Intitulé des branches d'activités

## CHAPITRE 7 : FEMMES, ENFANTS, ADOLESCENTS

Tableau 1 : Résumé indicatif des concepts et les catégories de population correspondantes

Tableau 2 : Répartition des femmes résidentes des ménages ordinaires par tranches d'âges

Tableau 3 : Répartition (en %) des femmes résidentes de 12 ans et plus des ménages ordinaires par région et tranche d'âges

Tableau 4 : Femmes résidentes (en %) des ménages ordinaires par tranche d'âges et l'état matrimonial

Tableau 5 : Femmes résidentes (en %) des ménages ordinaires par tranche d'âges et niveau d'instruction.

Tableau 6 : Femmes résidentes des ménages ordinaires selon la profession et la tranche d'âges

Tableau 7 : Femmes résidentes des ménages ordinaires selon la branche d'activité et la tranche d'âges

Tableau 7 suite : Femmes résidentes des ménages ordinaires selon la branche d'activité et la tranche d'âges

Tableau 8 : Ménages ordinaires dirigés par des femmes (en %) selon la taille et le milieu de résidence

Tableau 9 : Ménages ordinaires individuels de femmes (en%) par milieu de résidence et tranche d'âges

Tableau 10 : Nombre moyen de personnes par ménage ordinaire dirigé par une femme selon le milieu de résidence et la tranche d'âges

Tableau 11 : Femmes chefs de ménage résidentes (en %) des ménages ordinaires selon l'état matrimonial et la tranche d'âges

Tableau 12 : Femmes chefs de ménage (en %) résidentes des ménages ordinaires selon la profession et la situation dans l'occupation

Tableau 13 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la région de résidence et le mode d'évacuation des ordures ménagères

Tableau 14 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la région de résidence et la source d'approvisionnement en eau

Tableau 15 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la région de résidence et la source d'énergie pour la cuisson des aliments

Tableau 16 : Enfants nés vivants (en %) issus de mères célibataires selon la région de résidence et la tranche d'âges de la mère

Tableau 17 : Répartition des mères célibataires par région de résidence et le niveau d'instruction

Tableau 18 : Répartition (en %) des adolescents résidents des ménages ordinaires selon l'âge et le sexe et le rapport de masculinité (Rm)

Tableau 19 : Adolescents résidents (en %) des ménages ordinaires selon l'état matrimonial et la tranche d'âges

Tableau 20 : Adolescents résidents chefs de ménage de 12-24 ans (en %) des ménages ordinaires selon l'état matrimonial et la région de résidence

Tableau 21 : Proportion des naissances des 12 derniers mois, des enfants nés vivants et des parités moyennes des adolescentes selon la tranche d'âges et la localité de résidence

Tableau 22 : Adolescents non célibataires (en %) résidents des ménages ordinaires selon la tranche d'âges et le sexe

Tableau 23 : Ages moyens (en années) des adolescents non célibataires résidents des ménages ordinaires selon la région de résidence et le sexe

Tableau 24 : Adolescents résidents chefs de ménage de 12-24 ans (en %) des ménages ordinaires selon l'année d'âge et le sexe

Tableau 25 : Adolescents résidents (en %) des ménages ordinaires selon l'état matrimonial et la tranche d'âges

Tableau 26 : Adolescents résidents chefs de ménage de 12-24 ans (en % des ménages ordinaires) selon la région de résidence et le niveau d'instruction

Tableau 27 : Adolescents résidents (en %) des ménages ordinaires selon la profession et la situation dans l'occupation

Tableau 28 : Adolescents résidents chefs de ménage de 12-24 ans (en %) des ménages ordinaires selon le statut d'occupation et la tranche d'âges

Tableau 29 : Enfants travailleurs (en %) résidents des ménages ordinaires selon l'âge et le sexe

Tableau 30 : Evolution des indicateurs de mortalité de la population féminine

Tableau 31 : Enfants travailleurs (en %) par régions et par tranche d'âges

Tableau 32 : Rapport de masculinité (Rm) des enfants travailleurs par régions et par tranche d'âges

Tableau 33 : Enfants travailleurs (en %) des ménages ordinaires selon la profession et la situation dans l'occupation

Tableau 34 : Enfants de moins de 15 ans (en %) résidents des ménages ordinaires ne vivant pas avec leurs parents biologiques

Tableau A1 : Répartition (en %) des femmes résidentes de 12 ans et plus des ménages ordinaires par province et la tranche d'âges

Tableau A2 : Femmes résidentes au foyer (en %) des ménages ordinaires selon la tranche d'âges et l'état matrimonial

Tableau A3 : Femmes résidentes au foyer (en %) des ménages ordinaires selon la tranche d'âges et le niveau d'instruction

Tableau A4 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la province de résidence et le mode d'évacuation des ordures ménagères

Tableau A5 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la province de résidence et la source d'approvisionnement en eau

Tableau A6 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la province de résidence et la source d'énergie pour la cuisson des aliments

Tableau A7 : Enfants nés vivants (en %) issus de mères célibataires par province de résidence et tranche d'âges de la mère

Tableau A8 : Répartition des mères célibataires par province de résidence et niveau d'instruction

Tableau A9 : Adolescents résidents des ménages ordinaires (en %) selon la province de résidence et la tranche d'âge par sexe

Tableau A10 : Rapports de masculinité (Rm) des adolescents résidents des ménages ordinaires selon la province de résidence et la tranche d'âge

Tableau A11 : Adolescents de 15-24 ans des ménages ordinaires scolarisés au primaire à la rentrée scolaire 1996/97

Tableau A12 : Répartition des enfants par province, région de résidence et la tranche d'âges spécifiques

Tableau A13 : Enfants résidents des ménages ordinaires (en %) par province et par tranche d'âges

Tableau A14 : Filles résidentes des ménages ordinaires (en %) par province, région de résidence et tranche d'âges

Tableau A15 : Garçons résidents des ménages ordinaires (en %) par province, région de résidence et tranche d'âges

Tableau A16 : Rapports de masculinité (Rm) des enfants résidents des ménages ordinaires par province et par tranche d'âges

Tableau A17 : Enfants travailleurs (en %) par province et par tranche d'âges

Tableau A18 : Rapport de masculinité (Rm) des enfants travailleurs par région et par tranche d'âges

## **CHAPITRE 8 : MENAGES ET HABITATIONS**

Tableau 1 : Répartition des ménages selon le type et le milieu de résidence

Tableau 2 : Répartition des chefs de ménage selon le groupe d'âge quinquennal, le milieu de résidence et le sexe (en %).

Tableau 3 : Evolution de l'âge moyen des chefs de ménage selon le sexe de 1960 à 1996.

Tableau 4 : Rapports de masculinité selon le groupe d'âge et le milieu de résidence

Tableau 5 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 6 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 7 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 8 : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon le type et le sexe du chef de ménage

Tableau 9 : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon la taille du ménage, le milieu de résidence et le sexe du CM

Tableau 10 : Evolution du nombre de ménages ordinaires de 1975 à 1996

Tableau 11 : Evolution de la structure par taille des ménages ordinaires de 1975 à 1996

Tableau 12 : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon le nombre d'actifs et d'actifs occupés et le milieu de résidence

Tableau 13 : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon le nombre d'actifs inoccupés et d'inactifs et le milieu de résidence

Tableau 14 : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon le nombre d'actifs, le sexe du CM et le milieu de résidence

Tableau 15 : Répartition (en %) des ménages ordinaires, selon le nombre d'actifs occupés, le sexe du CM et le milieu de résidence

Tableau 16 : Répartition (en %) des ménages ordinaires, selon le nombre d'inactifs, le sexe du CM et le milieu de résidence

Tableau 17 : Répartition en % des ménages ordinaires, selon le nombre d'actifs inoccupés, le sexe du CM et le milieu de résidence

Tableau 18 : Répartition (en %) des chefs de ménages ordinaires selon le statut d'occupation, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 19 : Répartition (en %) des chefs de ménages ordinaires selon le statut d'occupation, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 20 : Répartition en % des chefs de ménage ordinaire selon le groupe de profession, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 21 : Répartition en % des chefs de ménages ordinaires selon la situation dans l'occupation principale, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 22 : Répartition des chefs de ménages ordinaires selon le groupe de branche d'activités, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 24 : Taille moyenne des ménages selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Tableau 25 : Taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Tableau 26 : Taille moyenne des ménages selon le groupe de profession, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Tableau 27 : Taille moyenne des ménages selon la situation dans l'occupation principale, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.

Tableau 28 : Taille moyenne des ménages selon le groupe de branche d'activité, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Tableau 29 : Effectifs des concessions et de la population en 1985 et 1996 selon le milieu

Tableau 30 : Taille moyenne des ménages et des concessions selon le milieu de résidence

Tableau 31 : Répartition (en %) des habitations selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence

Tableau 32 : Répartition en % des habitations selon la région et le nombre de pièces occupées

Tableau 33 : Répartition (en %) des habitations selon la région et le nombre de pièces occupées

Tableau 34 : Nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le milieu de résidence

Tableau 35 : Nombre moyen de pièces selon le statut d'occupation, et le milieu de résidence

Tableau 36 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation de l'habitation et le milieu de résidence

Tableau 37 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le statut d'occupation de l'habitation

Tableau 38 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le statut d'occupation de l'habitation

Tableau 39 : Répartition (en %) des habitations selon le type et la zone d'habitation

Tableau 40 : Répartition (en %) des habitations selon le type et la zone d'habitation ligne

Tableau 41 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la région et le type

Tableau 42 : Répartition des habitations des ménages selon la région et le type (% ligne)

Tableau 43 : Répartition des habitations selon la nature des murs et le milieu de résidence

Tableau 44 : Répartition (en %) des habitations selon la région et la nature des murs

Tableau 45 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la région et la nature murs

Tableau 46 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la nature du toit et le milieu de résidence

Tableau 47 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la région et la nature du toit

Tableau 48 : Répartition des habitations des ménages selon la région et la nature du toit

Tableau 49 : Répartition des habitations des ménages selon la nature du sol et le milieu de résidence (en %)

Tableau 50 : Répartition des habitations des ménages selon la région et la nature du sol (%)

Tableau 51 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la région et la nature du sol

Tableau 52 : Répartition (en %) des ménages selon le mode principal d'éclairage et le milieu de résidence

Tableau 53 : Répartition des ménages selon la région et le mode principal d'éclairage (%).

Tableau 54 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le mode principal d'éclairage

Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Tableau 56 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Tableau 57 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le mode d'approvisionnement en eau

Tableau 58 : répartition (en %) des ménages selon la région et le mode d'approvisionnement en eau

Tableau 59 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'aisance et le milieu de résidence

Tableau 60 : Répartition (en %) des ménages selon type d'aisance et le milieu de résidence

Tableau 61 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le type d'aisance

Tableau 62 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le type d'aisance

Tableau 63 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et le milieu de résidence

Tableau 64 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et le milieu de résidence

Tableau 65 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le mode d'évacuation des ordures

Tableau 66 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le mode d'évacuation des ordures

Tableau 67 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence

Tableau 68 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence

Tableau 69 : Répartition (en % colonne) des ménages selon la région et le mode d'évacuation des eaux usées

Tableau 70 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le mode d'évacuation des eaux usées

Tableau 71 : Répartition (en %) des ménages selon la source principale d'énergie utilisée pour la cuisine et le milieu de résidence

Tableau 72 : Répartition (en %) des ménages selon la région source principale d'énergie pour la cuisine et le milieu de résidence

Tableau 73 : Répartition (en %) des ménages selon la région et la source principale d'énergie pour la cuisine

Tableau A1 : Répartition des CM selon la province et le sexe

Tableau A2 : Répartition des ménages selon la province et le type de l'habitation

Tableau A3 : Répartition des concessions et des ménages ordinaires par province

Tableau A4 : Répartition des ménages selon la province et le nombre de pièces

Tableau A5 : Répartition des CM selon la province et le statut d'occupation de l'habitation

Tableau A6 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et la nature des murs

Tableau A7 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et la nature du toit

Tableau A8 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et la nature du sol

Tableau A9 : Répartition des ménages selon la province et la principale source d'éclairage

Tableau A10 : Répartition des ménages selon la province et la source d'approvisionnement en eau

Tableau A11 : Répartition des CM selon la province et le type d'aisance

Tableau A12 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et le mode d'évacuation des ordures

Tableau A13 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et le mode d'évacuation des eaux usées

Tableau A14 : Répartition des ménages selon la région et la principale source d'énergie pour la cuisine

# LISTE DES GRAPHIQUES

## CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE ET EVALUATION

- Graphique 1 : Cohortes masculines reconstituées à partir des recensements du Burkina Faso
- Graphique 2 : Cohortes féminines reconstituées à partir des recensements du Burkina Faso
- Graphique 3 : Courbe des taux de survie par génération
- Graphique 4 : Rapport de masculinité par année d'âge du Burkina Faso
- Graphique 5 : Pyramide des âges par année d'âge du Burkina Faso en 1996
- Graphique 6 : Pyramide des âges du Burkina Faso par groupes d'âges quinquennaux
- Graphique 7 : Distribution (%) des femmes selon l'âge et le milieu de résidence
- Graphique 8 : Répartition des naissances des 12 derniers mois selon l'âge des mères
- Graphique 9 : Nombre moyen d'enfants nés vivants par groupe d'âges des femmes selon le milieu de résidence
- Graphique 10 : Parité moyenne et Equivalent de parité moyenne
- Graphique 11 : Taux de mortalité (p. 1000) par âge et par sexe observés, RGPH, Burkina Faso 1996

## CHAPITRE 2 : STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

- Graphique 1 : Pyramide des âges du Burkina Faso en 1996
- Graphique 2 : Pyramide des âges du Burkina Faso en 1985
- Graphique 3 : Pyramide des âges du Burkina Faso en 1975
- Graphique 4 : évolution des rapports de masculinité par groupe d'âges quinquennaux
- Graphique 5 : Pyramide des âges du Milieu urbain du Burkina Faso
- Graphique 6 : Pyramide des âges du milieu rural du Burkina Faso
- Graphique 7 : Pyramide des âges de la structure dominante de la population
- Graphique 8 : Pyramide des âges des populations de l'axe Boulkiemdé-Passoré
- Graphique 9 : Pyramide des âges des provinces d'émigration féminine
- Graphique 10 : Pyramide des âges des provinces à population jeune
- Graphique 11 : Pyramide des âges des population sahélienne
- Graphique 12 : Pyramide des âges du Sourou-Nayala
- Graphique 13 : Pyramide des âges de la province du Kadiogo
- Graphique 14 : Pyramide des âges de la province du Houet
- Graphique 15 : Pyramide des âges de Ouagadougou
- Graphique 16 : Pyramide des âges de Bobo-Dioulasso

## CHAPITRE 4 : POPULATION ACTIVE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population inactive

Graphique 2 : Effectif par âge et par sexe des actifs du Burkina Faso

Graphique 3 : Statut de la population active totale

Graphique 4 : Pyramide des âges des actifs Burkinabé

Graphique 5 : Actifs étrangers selon la nationalité

Graphique 6 : Effectif par âge et par sexe des actifs étrangers

Graphique 7 : Actifs étrangers occupés selon le groupe de professions et le sexe

Graphique 8 : Actifs étrangers selon le niveau d'instruction et le sexe

Graphique 9 : Population active du Burkina selon l'âge et le milieu de résidence

Graphique 10 : Population active selon l'âge

Graphique 11 : Taux brut d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Graphique 12 : Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Graphique 13 : taux net d'activité selon l'âge et le milieu de résidence

Graphique 14 : Taux net d'activité selon les âges spécifiques

Graphique 15 : Taux net d'activité selon la région économique et le sexe

Graphique 16 : Taux nets d'activité selon le niveau d'instruction et le sexe

Graphique 17 : Taux net d'activité selon le statut matrimonial et le sexe

Graphique 18 – Taux d'activité dans les grandes villes

Graphique 19 : Taux nets d'activité des villes du Burkina Faso

Graphique 20 : Pyramide des âges des actifs occupés

Graphique 21 : Actifs occupés selon la situation dans l'occupation principale

Graphique 22 : Actifs occupés selon les secteurs d'activité

Graphique 23 : Actifs occupés selon le secteur d'activité et le sexe

Graphique 24 : Pyramide des âges des actifs occupés des 2 grandes villes du Burkina

Graphique 25 : Actifs occupés des 2 grandes villes selon le niveau d'instruction et le sexe

Graphique 26 : Actifs occupés des deux grandes villes selon la situation dans l'occupation principale

Graphique 27 : Actifs occupés des deux grandes villes selon le groupe de professions

Graphique 28 : Actifs occupés des deux grandes villes du Burkina selon le groupe de professions

Graphique 29 : Actifs occupés des deux grandes villes selon le secteur d'activité

Graphique 30 : Actifs occupés selon le secteur d'activité et le sexe

Graphique 31 : pyramide des âges des actifs occupés des autres villes

Graphique 32 : Pyramide des âges des actifs occupés ayant une occupation secondaire

Graphique 33 : Exercice d'une activité secondaire selon le groupe de professions

Graphique 34 : Population active au chômage selon le statut et le sexe

Graphique 35 : Pyramide des âges des chômeurs ayant déjà travaillé

Graphique 36 : Effectifs par âge et sexe des chômeurs en quête de leur 1<sup>er</sup> emploi

Graphique 37 : Taux de chômage selon le milieu de résidence

Graphique 38 : Taux de chômage selon l'âge et le milieu de résidence

Graphique 39 : Taux de chômage selon le statut matrimonial

## **CHAPITRE 6 : POPULATION DES PERSONNES HANDICAPEES**

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population des personnes handicapées

Graphique 2: Population des personnes handicapées dans les villes et dans l'ensemble du Burkina selon l'âge

Graphique 3: Courbes des parités moyennes

Graphique 4: Taille moyenne des chefs handicapés par région économique

## **CHAPITRE 8 : MENAGES ET HABITATIONS**

Graphique 1 : Pyramide des âges des chefs de ménage

Graphique 2 : Situation matrimoniale des chefs de ménage

Graphique 3 : Répartition des ménages selon leur taille

Graphique 4: Ménages et mode d'évacuation des ordures par milieu

1<sup>ère</sup> PARTIE :

**STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE  
ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION**



# CHAPITRE 1 :

## METHODOLOGIE ET EVALUATION

Auteurs

- Ø LANGANI Youssouf
- Ø KABORE Idrissa
- Ø Sinaré tinga
- Ø Ouoba Pagari

### 1 - EVALUATION DE LA METHODOLOGIE DU RECENSEMENT

Cette évaluation a pour objectif de rassembler les renseignements disponibles sur la collecte et le traitement des données de l'opération. Elle se base essentiellement sur les rapports de terrain.

#### 1.1 - PHASES PRELIMINAIRES A LA COLLECTE

Le recensement pilote est une des étapes importantes qui a précédé la phase terrain du RGPH de 1996. Il a permis de tester le déroulement réel de l'opération et d'opérer les redressements nécessaires. Ainsi, certaines questions de l'outil de collecte ont été restructurées et quelques problèmes cartographiques ont été relevés et corrigés.

#### 1.2 - PERSONNEL DE TERRAIN

La phase terrain a mobilisé un personnel important :

- les délégués du Bureau Central du Recensement (BCR) (48). Ils étaient du personnel de l'INSD et des Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP) ;
- les superviseurs provinciaux (45), départementaux (322) et communaux (39) et les contrôleurs (2232). Ces catégories étaient composées du personnel de l'administration provinciale (inspecteurs d'écoles, conseillers pédagogiques, des directeurs d'école, etc.) ;
- les agents recenseurs (environ 11 163) recrutés essentiellement au sein des enseignants du primaire, et dans une moindre mesure parmi les étudiants et les élèves du niveau de la classe de 3<sup>ème</sup> minimum.

#### 1.3 - FORMATION DU PERSONNEL DE TERRAIN

Elle s'est déroulée en cascades et a débuté au niveau central par la formation des délégués BCR. Les superviseurs ont, à leur tour, été formés par les délégués BCR dans les chefs lieux de province. Les contrôleurs étaient recrutés par le superviseur qui assurait également leur formation. Le recrutement des agents recenseurs revenait à chaque contrôleur. La formation de ces derniers était donnée par les contrôleurs et dans certains cas assistés d'un superviseur ou du délégué BCR. Pour avoir plus d'harmonie dans le contenu de la formation, les agents recenseurs et les contrôleurs ont été regroupés dans la plupart des cas.

De prime abord, le profil des différentes catégories d'agents de terrain décrit dans les rapports, semble indiquer que le personnel impliqué possède les qualités requises pour mener à bien sa mission. Les délégués BCR qui, pour la plupart, ont une bonne expérience en matière de collecte d'une part et ; les superviseurs, contrôleurs et agents recenseurs qui majoritairement sont du corps enseignant d'autre part. Il faut tout de même noter que ces qualités seules ne suffisent pas, il faut entre autres, de la volonté et de la motivation.

## 1.4 - DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN

La plupart des rapports de terrain font état de difficultés sur le terrain, mais peu de précisions sont données sur la nature de ces difficultés.

### 1.4.1 - Refus de réponse

Il s'agit là des difficultés inhérente à toute opération de collecte mais il faut signaler que dans le cas particulier du présent recensement, le découpage administratif intervenu en 1996 a créé des antécédents dont la gestion n'a pas été facile sur le terrain. Des villages qui ont été rattachés à de nouveaux départements refusent d'être recensés. Dans d'autres cas le chef de ménage ne signale même pas la présence de certains membres de son ménage : cas courant surtout si l'intéressé souffre d'un handicap (lépreux, fou, etc.).

### 1.4.2 - Cahier du recensement inapproprié

Le format du cahier du recensement a fait que le remplissage n'a pas été facile pour certains agents recenseurs. Ceux-ci le déposaient par terre pour le remplir.

### 1.4.3 - Formation, Supervision et contrôle

L'absence de prise en charge des contrôleurs et des agents recenseurs qui devaient se rendre au lieu de la formation et durant leur séjour aurait beaucoup joué sur le moral des intéressés. Les activités de supervision et de contrôle ont apparemment débuté assez tardivement dans certaines zones faute de moyens comme le soulignent certains rapports en ces termes « la mise à la disposition tardive du carburant des superviseurs et des contrôleurs n'a pas favorisé rapidement le contrôle et la supervision... ». Le délégué BCR n'avait pas de véhicule à sa disposition pour coordonner les activités sur le terrain.

### 1.4.4 - Travaux cartographiques

Les travaux cartographiques n'ont pas été partout satisfaisants. Apparemment des ZD de moins de 400 ou de plus de 3 000 et même de 4 000 habitants ont été rencontrées dans certaines équipes. La localisation de certains villages sur les cartes était telle qu'il n'a pas été facile de repérer les limites exactes de certaines ZD.

### 1.4.5 - Sensibilisation

Les activités de sensibilisation n'ont pas été suffisantes dans certaines localités. Pour chaque cas de difficulté, des efforts ont été faits pour minimiser les risques d'erreurs possibles.

## 1.5 - TRAITEMENT DES DONNEES

Les travaux de codification et de saisie informatiques des données a nécessité l'implication d'un grand nombre d'agents. Les agents de codification ont tous été des agents recenseurs. Les agents de saisie quant à eux avaient pour la plupart effectué ce genre de travail soit avec l'INSD

ou d'autres institutions réalisant des enquêtes.

Pour parachever les activités de correction des données, un atelier qui a regroupé des démographes et des informaticiens expérimentés en analyse et traitement de données a permis d'élaborer des spécifications de corrections automatiques pour 1) réduire au minimum les incohérences pouvant apparaître dans les tableaux à publier ; 2) supprimer les « non déclarés » pour les variables essentielles et récupérer un maximum de cas de « non déclarés » pour les autres variables.

Toutes ces précautions prises ont certes contribuées à réduire les erreurs et nous fait penser que les données collectées sont de qualités acceptables. L'exploitation des données de l'enquête post censitaire aidera à apprécier la couverture géographique et le contenu de certaines variables.

## 2. EVALUATION DES CHIFFRES GLOBAUX DE LA POPULATION

### 2.1 ESTIMATIONS DE LA POPULATION

Il s'agit de comparer ici les effectifs de population observés au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 (RGPH-96) à ceux fournis par d'autres sources. Avec les opérations inter-censitaires, la population du Burkina Faso en 1996 a été estimée à 10 469 745 habitants (INSD, 1996). Rapproché aux données du RGPH-96, cet effectif est légèrement supérieur. Cela n'atteste pas d'une sous déclaration mais plutôt d'une collecte des données satisfaisante. En effet, considérant la tendance à la baisse de l'accroissement démographique, il y a des raisons de dire que l'effectif observé est vraisemblable.

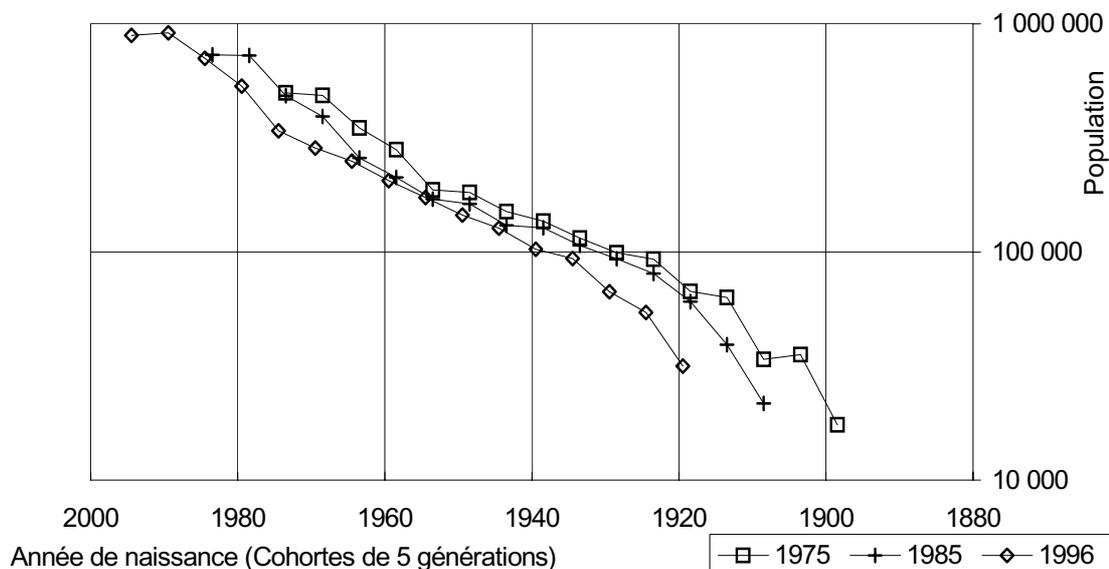
Une confrontation avec d'autres sources autres que celles de l'INSD aurait été intéressante, mais compte tenu de la non maîtrise des différentes méthodologies d'estimation pour certains et pour d'autres de la qualité insatisfaisante, il serait hasardeux de vouloir en faire des comparaisons.

Lorsqu'on fait des comparaisons de ces estimations à des niveaux géographiques plus fins, des écarts apparaissent, mais restent une résultante du découpage ou de l'échantillonnage. Ils n'entachent pour autant pas l'ensemble des résultats. En somme la vraisemblance des résultats est raisonnable et on peut admettre que globalement les distorsions dans les chiffres sont mineures.

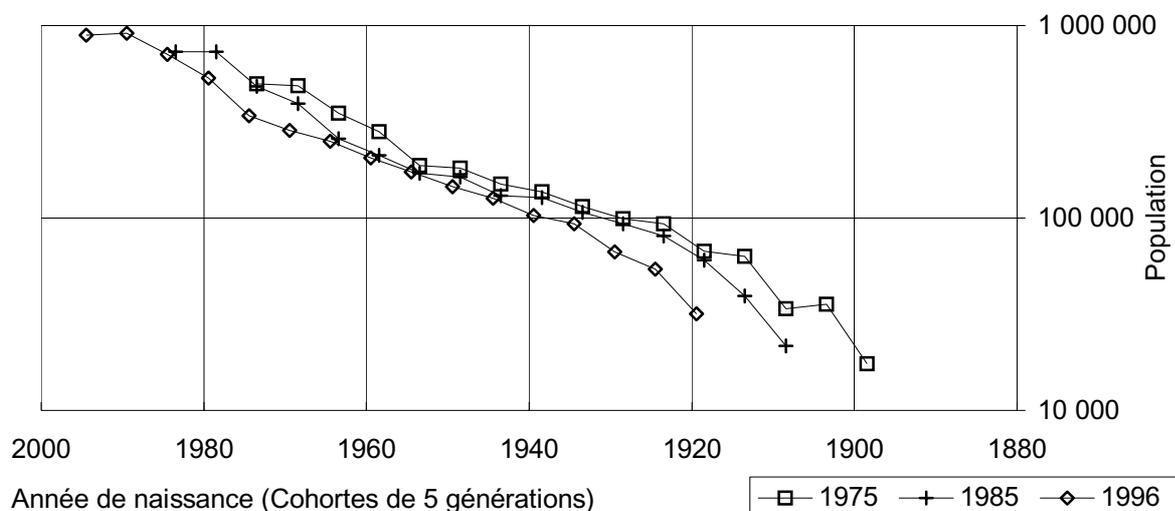
### 2.2 COHORTES RECONSTITUEES

Il s'agit de voir à partir de plusieurs sources antérieures au RGPH-96 l'évolution des effectifs des générations. Le principe de base est que les effectifs de chaque génération s'amenuisent d'un recensement à l'autre. Les courbes des générations reconstituées pour chaque source sont plus ou moins parallèles. Celles des sources antérieures restent au-dessus des suivantes en absence de perturbations.

Graphique 1 : Cohortes masculines reconstituées à partir des recensements du Burkina Faso



Graphique 2 : Cohortes féminines reconstituées à partir des recensements du Burkina Faso



L'analyse des courbes des cohortes reconstituées (Graphiques 1 et 2) fait ressortir des anomalies. Théoriquement, il ne devrait pas y avoir d'intersection entre les différentes courbes, or celles que l'on observe illustre des distorsions. Au regard de l'allure générale des différentes courbes, on peut conclure à une meilleure qualité des données de 1996 en raison de l'évolution relativement régulière et normale des effectifs d'une génération à l'autre.

Quel que soit le sexe, les effectifs par génération des différentes sources sont discordantes. Si certaines incohérences trouvent des justifications historiques, il ne faut surtout pas perdre de vue les possibilités d'erreurs d'énumération dans les opérations précédentes (omissions). Particulièrement en ce qui concerne les moins de cinq ans, il y a une sous énumération systématique.

## 2.3 TAUX DE SURVIE

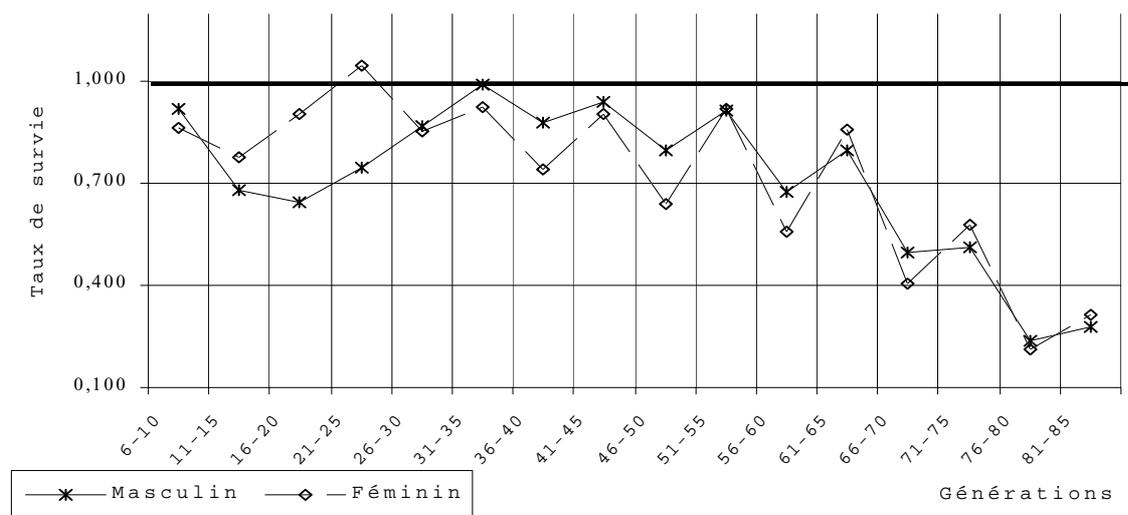
Le taux de survie est une mesure de probabilité pour un individu ayant un âge donné, d'atteindre un âge supérieur. Il permet d'apprécier l'exactitude de la répartition par âge et sexe. Les taux de survie ont été calculés avec les données des deux derniers recensements. Pour le faire, il fallait retrouver dans la population de 1996, les générations qui étaient présentes en 1985. Ici, compte tenu de l'écart de plus de 10 ans entre les deux recensement, les tranches d'âges sont inhabituelles (Tableau 1). Les générations de 0-4 ans en 1985 sont âgées de 11-15 ans en 1996. Leur taux de survie est obtenu en rapportant l'effectif de la génération 11-15 ans en 1996 à celui de la génération 0-4 ans en 1985. C'est donc le taux de survie à un âge donné en 1996 quant on a un âge inférieur de la durée entre les deux recensements.

Tableau 1 : Taux de survie par génération

	1985		A g e s	1996		Taux de survie	
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0-4	732324	729754	0-5	1090502	1076506		
5-9	728007	716995	6-10	887496	852978		
10-14	484628	453287	11-15	672436	628813	0,918	0,862
15-19	392298	380899	16-20	495350	557103	0,680	0,777
20-24	258340	320008	21-25	312701	410907	0,645	0,907
25-29	212115	300194	26-30	293582	398530	0,748	1,046
30-34	170581	227530	31-35	224003	273572	0,867	0,855
35-39	162610	206082	36-40	210070	277187	0,990	0,923
40-44	130811	168739	41-45	149726	168668	0,878	0,741
45-49	127493	145121	46-50	152959	186114	0,941	0,903
50-54	106999	121865	51-55	104102	107678	0,796	0,638
55-59	93286	94385	56-60	116789	133401	0,916	0,919
60-64	80447	91029	61-65	72405	67865	0,677	0,557
65-69	60533	58156	66-70	74405	80972	0,798	0,858
70-74	39183	47355	71-75	39979	36819	0,497	0,405
75+	48907	64969	76-80	30916	33552	0,511	0,577
			81-85	9284	9973	0,237	0,211
			86+	13517	20384	0,276	0,314
Total	3828562	4126368	Total	4950222	5321022		
5+	3096238	3396614	16+	2299788	2762725	0,743	0,813

Le taux de survie généralement observé est compris entre 0,800 et 0,900. Avec les résultats du RGPH-96, on obtient les indices suivants par sexe : 0,743 pour les hommes et 0,813 pour les femmes. Ces valeurs font ressortir quelques anomalies particulièrement chez les hommes. Il est probable que les hommes aient été sous-énumérés ou subi une forte mortalité ou une émigration. Pour les femmes, il est possible qu'elles aient connu des entrées importantes si l'on se réfère aux valeurs des taux de survie en 1985 qui étaient plus élevés (0,957).

Graphique 3 : Courbe des taux de survie par génération



L'irrégularité dans l'allure des courbes de taux de survie (Graphique 3), met en évidence les perturbations de la structure. Il faut néanmoins être prudent dans l'analyse en raison de la durée entre les deux recensements. Les allures des courbes généralement observées se basent sur des données décennales. Ici, il y a 11 ans d'écart, ce qui peut occasionner des différences. Les fortes et fréquentes variations sont probablement dues à des perturbations de la structure : particulièrement des mauvaises déclarations d'âge et/ou de sous-énumération. Les méthodes suivantes pourront consolider ces hypothèses.

## 2.4 VRAISEMBLANCE DES RESULTATS

L'appréciation de la vraisemblance des résultats se fonde sur le principe de l'égalité entre la population de droit et la population de fait. Elle repose sur le fait que tout individu dénombré comme résident absent est visiteur quelque part dans le pays. Un tel principe n'est strictement applicable dans un contexte de mobilité en direction de l'extérieur ou d'entrées importantes de population.

Sur cette base, la population résidente du Burkina Faso est estimée à 10 312 609 individus. C'est la population de droit. Cet effectif est supérieur à celui de la population de fait qui est de 10 098 679. L'écart vient du fait que certaines personnes recensées comme visiteuses ne sont résidentes nulle part au Burkina Faso. De même les résidents absents peuvent être hors du territoire et par conséquent n'être pas recensés comme visiteurs quelque part. Les visiteurs étant moins nombreux que les résidents absents, et compte tenu de la forte mobilité de la population, on ne peut pour l'instant pas alléguer d'une mauvaise déclaration des informations.

### 3. EVALUATION DE LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

#### 3.1 PROPORTION DE NON DECLARES

Cette évaluation du sexe et de l'âge montre que pour le premier il n'y a pas de non déclarés. Pour l'âge, la proportion est très faible (0,4 %). Ce qui atteste de la moindre difficulté qu'il y a eu à collecter l'information. La distinction par milieu de résidence révèle que la proportion est plus importante pour les personnes résidant en milieu urbain (0,6 %) par rapport au milieu rural (0,4 %), mais reste néanmoins faible dans l'ensemble. Au niveau provincial, les plus fortes proportions se remarquent dans les provinces abritant les grands centres urbains. Dans la province du Kadiogo on a 0,8 % avec un niveau maximum de 0,9 % à Ouagadougou. Cela confirme les difficultés qu'il y a à collecter l'information dans les centres urbains.

Dans l'ensemble, aucune province n'a plus de 1 % de non déclaré pour l'âge. En 1985, les proportions de non déclarés étaient plus importantes. Ce qui consolide encore une fois la qualité des informations collectées.

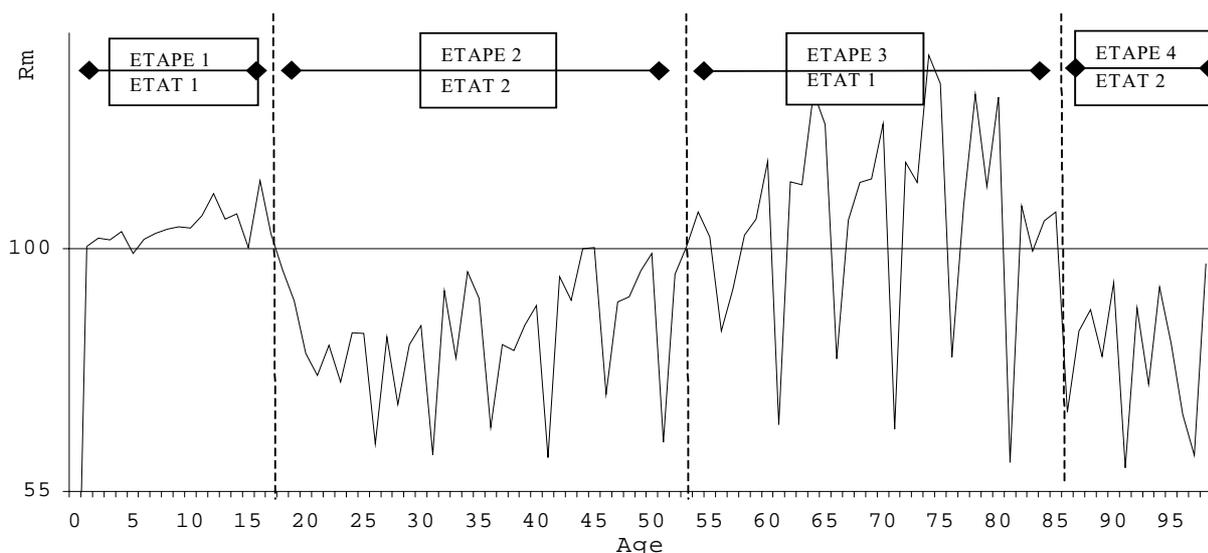
#### 3.2 RAPPORTS DE MASCULINITE

Les rapports de masculinité permettent l'évaluation de la structure par âge et sexe. Pris isolement, les rapports de masculinité donnent des indications sur la concordance de l'effectif entre sexe. Le rapport calculé pour l'ensemble des âges est généralement compris entre 102 et 106. En terme de courbe de rapport de masculinité, ce sont les anomalies de la structure par âge et sexe qui ressortent. L'évolution de la courbe lorsqu'il n'y a pas de distorsions dans la structure des données est généralement régulière avec des variations de faibles amplitudes. Les problèmes de déclaration d'âge ainsi que les variations anormales des effectifs sont ainsi mis en exergue.

Évalué à 102,9 % en milieu urbain et à 91,4 % en milieu rural, le rapport de masculinité global montre bien l'afflux de population vers les centres urbains. Ce qui est en conformité avec la règle qui veut que ce soit les hommes qui se portent plus à l'exode. L'afflux sélectif de population entraîne une variation des effectifs qui a pour résultante un rapport de masculinité global supérieur ou inférieur à 100 selon les cas. Pour le Burkina Faso, le milieu urbain bénéficie de l'apport du milieu rural, d'où les résultats observés. Les données restent conformes à la structure attendue sur le plan de la répartition par sexe.

Lorsqu'on étudie la courbe des rapports de masculinité ( $R_m$ ) du Burkina Faso, deux états alternatifs de la structure sont observables en quatre étapes (Graphique 4). Ces états sont des situations de prépondérance des effectifs masculins pour le premier avec un  $R_m$  supérieur à 100, et féminin pour le second avec un  $R_m$  inférieur à 100. Quant aux étapes, elles correspondent à des tranches d'âges spécifiques. L'étape 1 se caractérise par un singularité à 5 ans et à 14 ans, signes d'anomalie dans la structure. L'étape 2 correspond à des perturbations de structure caractéristiques de la tranche d'âges (18 à 53 ans). A tous les âges, les femmes sont plus nombreuses. La population masculine comme par le passé est réduite par le phénomène de l'émigration de la main d'œuvre. L'étape 3 est un état de perturbations très prononcées de la structure. Les  $R_m$  y sont oscillatoires et atteignent les extrêmes. Ils matérialisent les imprécisions probables sur les âges. Elle correspond à la tranche d'âges 54 à 85 ans. L'étape 4 finale se particularise par les  $R_m$  les plus faibles avec plus ou moins une stabilité perturbée par quelques fluctuations.

Graphique 4 : Rapport de masculinité par année d'âge du Burkina Faso



De cette allure de la courbe des Rm, on retient que les seuils matérialisés par les pointes correspondent à certains âges caractéristiques. Ce sont les âges ronds ou semi ronds. Cela est valable pour les âges au delà de 17 ans.

De l'allure très heurtée de la courbe des Rm par année d'âge, il faut retenir la présence d'anomalies et/ou de distorsions dans la structure des données par âge et sexe.

### 3.3 LA PYRAMIDE PAR ANNEE D'AGE

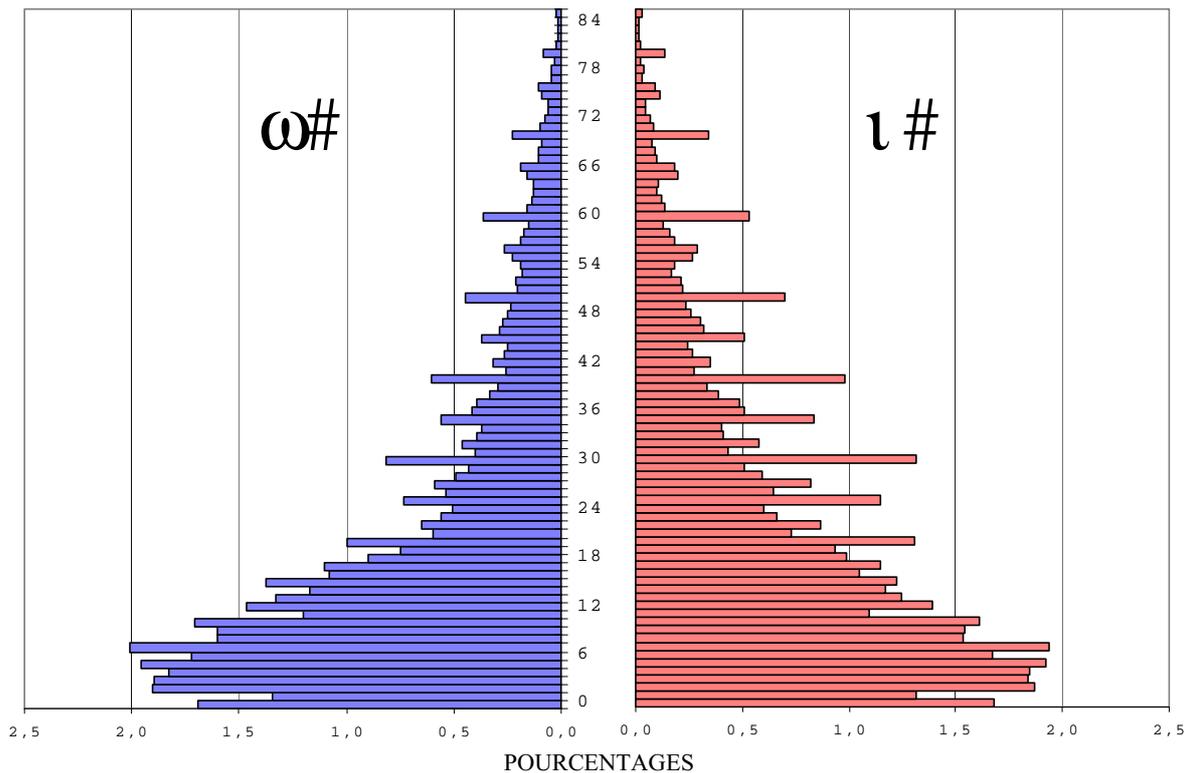
L'information sur l'âge a été collectée soit par la date de naissance, soit par le nombre d'années d'âge. Ainsi, on note que 12,0 % est déduite de la date de naissance, 39,0 % de l'année de naissance et 49,0 % du nombre d'années d'âge. En d'autres termes, l'âge exact de la moitié de la population burkinabè est ignorée. L'information sur l'âge est souvent fournie en nombre d'années et non en date ou en année de naissance particulièrement pour la population féminine.

Tableau 2 : Proportions de la forme d'enregistrement de l'âge par sexe de la population résidente

FORME D'ENREGISTREMENT DE L'AGE	SEXE		TOTAL
	Masculin	Féminin	
Date de naissance	6,3	5,7	12,0
Année de naissance	20,4	18,6	39,0
Nombre d'années d'âge	21,5	27,5	49,0
BURKINA FASO	48,2	51,8	100,0

Il y a peu de gens qui connaissent ou dont la date de naissance est connue (Tableau 2). Environ la moitié de la population burkinabè ne connaît ou n'a, ni la date, ni l'année de naissance. Dans de telles conditions, que retenir de l'information fournie sur l'âge.

Graphique 5 : Pyramide des âges par année d'âge du Burkina Faso en 1996



Avant 10 ans, il y a une forte attraction à 7 ans. Au delà de 10 ans, les attractions s'observent pour les âges multiples de 4 et/ou 6 (Graphique 5). Cette situation est probablement liée à la date du RGPH-96. Si le RGPH-96 avait eu lieu une année plutôt, les attractions se seraient observées aux âges ronds ou semi ronds. Les attractions que l'on observe sont très fortes. Elles portent essentiellement sur les âges ronds ou semi ronds. Chez les jeunes générations (avant 40 ans), en plus des âges ronds ou semi ronds, il y a une attraction des mêmes âges majorés de 2 ans, mais dans des proportions moindres. Elles sont plus apparentes au delà de 55 ans, et surtout dans la population féminine.

Des observations faites, une quantification est possible grâce aux indices de régularité de la structure. Qu'en est-il exactement ?

### 3.4 - INDICES DE REGULARITE DE LA STRUCTURE

Divers indices existent pour l'évaluation de la structure par âge et sexe. Compte tenu de leurs avantages et limites, nous présenterons seulement les résultats de deux indices à savoir celui de Myers qui est plus élaboré et celui des Nations Unies couramment utilisé. Ces deux indices ont l'avantage de fournir les attractions pour chaque chiffre terminal des âges et couvrent une tranche d'âges plus large.

Avec l'analyse de la pyramide par année d'âge et la courbe des rapports de masculinité, on pouvait se passer de ces indices. Leur intérêt est de quantifier en valeur des perturbations sur les informations concernant l'âge et par sexe et d'orienter le plus possible sur la méthode d'ajustement lorsque cela s'avérerait nécessaire.

### 3.5 - INDICE DE MYERS

Pour chaque âge, la méthode met en exergue les préférences ou les répulsions. L'indice est une donnée synthétique de ces distorsions. Sa valeur est d'autant plus élevée que des attractions ou aversions existent pour certains chiffres terminaux des âges. Lorsqu'il n'est pas assez supérieur à 10, on admet que les distorsions sont moindres. Au delà de cette valeur, il y a lieu de procéder à des corrections. Sa valeur maximum est de 180.

Tableau 3 : Indices de régularité de la structure d'âge et sexe

MILEU DE RESIDENCE	Indice de Myers			I C N U 1
	Masculin	Féminin	Total	
Urbain	11,1	14,0	12,5	29,5
Rural	17,4	26,9	22,2	38,6
Ouagadougou	11,3	12,1	11,6	47,3
Bobo-Dioulasso	11,7	13,6	12,5	34,7
Autres Villes	11,2	16,7	13,9	26,1
Burkina Faso	16,0	24,8	20,4	34,9

Pour le Burkina Faso, on a un indice de 20,4 avec 16,0 pour les hommes et 24,8 pour les femmes (Tableau 3). Des distorsions subsistent certes, mais ne gênent guère l'utilisation des données. En effet, tenant compte du contexte burkinabè, il ne serait pas raisonnable de considérer les références habituelles d'interprétation. Ainsi, on peut admettre que pour une valeur de l'indice de Myers inférieure à 20, les distorsions sont négligeables.

Lorsque l'indice est calculé pour des entités plus vastes que la province, sa valeur s'améliore, ce qui illustre que les distorsions sont plus prononcées au niveau des espaces réduits peu peuplés. On retrouve par exemple 17 provinces avec des données très bonnes (Tableau 4). Les provinces du Nayala et du Sanguié ont les meilleurs indices ; à l'opposé, on a 7 provinces avec des indices compris entre 30 et 40 (une valeur maximum de 38,4 pour la province du Ganzourgou). Quelle que soit l'entité spatiale considérée, les distorsions sont plus importantes pour la population féminine.

### 3.6 - INDICE DE REGULARITE SEXE-AGE

Il mesure la régularité de la répartition par âge et par sexe et se base sur des données par groupes d'âges quinquennaux. Le seuil de cet indice est 40. Au delà de ce niveau, les données présentent des distorsions, les corrections sont nécessaires.

L'indice de régularité sexe-âge ou indice combiné des Nations Unies (ICNU) pour le Burkina Faso est de 34,9. Ce qui est acceptable et consolide les précédentes conclusions. Néanmoins, tout comme avec l'indice de Myers, on observe des distorsions assez importantes au niveau des ensembles territoriaux.

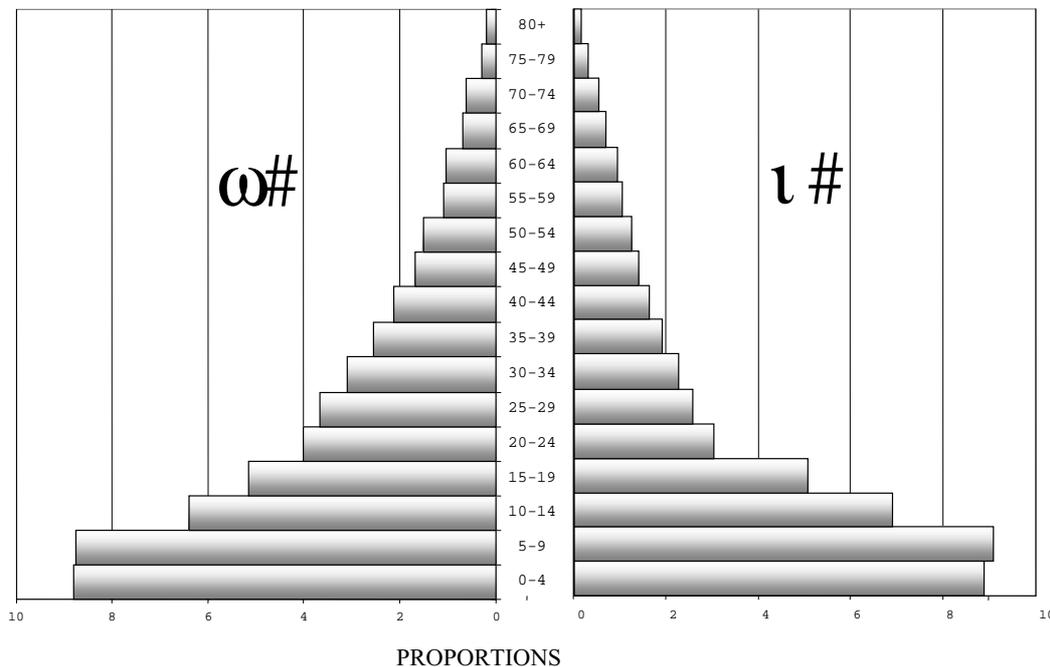
En milieu urbain, l'information est mieux fournie qu'en milieu rural (Tableau 3). A Ouagadougou, la valeur de l'indice illustre la présence de distorsions sur l'âge et le sexe.

<sup>1</sup> ICNU : Indice combiné des Nations Unies

Au niveau des provinces, celles de la Gnagna et du Namentenga ont les indices les plus élevés (respectivement 68,9 et 69,7). Vingt (20) provinces se retrouvent avec un indice supérieur à 40. Mais, compte tenu du fait que la moitié de ces provinces présentent un indice inférieur à 50, on admet que dans l'ensemble les données restent utilisables sans ajustement.

Une correction de la structure entraînerait nécessairement des perturbations dont la portée serait difficilement maîtrisable. Cependant l'utilisation des données par groupes d'âges quinquennaux corrige ces perturbations dues à la déclaration de l'âge. En effet la pyramide des âges par groupes d'âges quinquennaux ne présentent presque plus d'irrégularités imputables à la déclaration de l'âge (Graphique 6).

Graphique 6 : Pyramide des âges du Burkina Faso par groupes d'âges quinquennaux



En somme, après cette évaluation de la structure par âge et sexe, il serait inopportun de vouloir ajuster les données dans la mesure où les regroupements par tranches d'âges quinquennaux annihilent les distorsions dues à la mauvaise déclaration de l'âge. Pour les différentes analyses, l'usage des tranches quinquennales devra être de règle. On retiendra cependant qu'il y a une sous-énumération ou un vieillissement des moins de 5 ans. Ce qui se ressent sur la base de la pyramide.

Tableau 4 : Indices de régularité de la structure par âge et sexe

PROVINCES	ICN U	Indice de Myers		
		Masculin	Féminin	Ensemble
BAM	36,8	12,8	18,5	16,0
BAZEGA	42,4	24,3	34,2	29,5
BOUGOURIBA	37,7	-	18,1	-
BOULGOU	41,8	21,7	31,2	27,0
BOULKIEMDE	42,4	16,5	29,6	24,0
COMOE	23,0	12,3	18,3	15,5
GANZOURGOU	61,2	30,8	44,4	38,4
GNAGNA	68,9	31,1	43,3	37,5
GOURMA	40,9	18,5	28,1	23,5
HOUET	25,6	12,7	17,7	15,2
KADIOGO	34,4	11,8	15,4	13,5
KENEDOUGOU	31,4	10,5	18,8	14,8
KOSSI	23,0	14,9	25,4	20,0
KOURITENGA	58,8	28,8	44,5	37,7
MOUHOUN	36,7	12,1	22,0	17,2
NAHOURI	35,8	11,9	17,1	14,6
NAMENTENGA	69,7	24,1	32,1	28,4
OUBRITENGA	43,2	15,9	29,0	22,8
UDALAN	60,4	27,5	43,1	35,4
PASSORE	34,3	12,3	17,6	15,4
PONI	41,4	15,5	25,7	21,2
SANGUIE	38,6	8,1	16,0	12,7
SANMATENGA	62,7	28,2	41,6	35,8
SENO	38,7	20,2	35,3	27,8
SISSILI	56,8	15,1	24,2	19,7
SOUM	38,6	22,3	34,5	28,6
SOUROU	33,4	9,6	20,6	15,4
TAPOA	62,2	23,2	32,2	27,9
YATENGA	30,7	12,5	23,2	18,4
ZOUNDWEOGO	39,2	17,8	29,8	24,5
BALE	35,2	12,2	25,8	19,3
BANWA	41,7	16,7	25,2	20,6
IOBA	32,0	-	18,8	-
KOMANDJOARI	66,5	29,9	41,1	35,6
KOMPIENGA	50,3	-	-	-
KOULPELOGO	49,2	19,1	27,4	23,6
KOURWEOGO	48,3	14,2	22,3	18,9
LERABA	28,0	11,2	20,3	16,2
LOROUM	36,8	16,6	25,1	20,9
NAYALA	31,8	8,8	15,3	12,0
NOUMBIEL	45,2	-	24,3	-
TUY	30,9	13,1	19,8	16,8
YAGHA	35,7	15,7	25,5	20,5
ZIRO	66,1	24,5	36,6	31,2
ZONDOMA	32,3	13,0	23,6	19,1

## 4. EVALUATION DES DONNEES SUR LA FECONDITE

Les données relatives à la fécondité portent principalement sur "le nombre total d'enfants nés vivants" et sur "les naissances des douze derniers mois" des femmes âgées de 12 ans et plus. Ces données, généralement entachées d'erreurs doivent être évaluées dans le souci de se faire une idée de la qualité des indicateurs qui seront produits. L'analyse de ces indicateurs ne vaut que ce que valent les données collectées.

### 4.1 METHODE D'OBSERVATION

Au RGPH'96, la question "*Combien d'enfants en tout sont nés vivants de (nom)?*" a permis d'enregistrer les naissances vivantes survenues dans les ménages au cours des 12 derniers mois qui ont précédé le passage de l'agent recenseur. Cette question était posée à toutes les femmes résidentes du ménage âgées de 12 ans et plus. Pour une femme donnée, le nombre total d'enfants nés vivants enregistre l'ensemble de sa progéniture du début de sa période de procréation jusqu'à son âge actuel. Cette question ne se rapporte qu'aux enfants nés vivants c'est-à-dire les enfants qui, à la naissance, ont manifesté un signe de vie (cri, respiration, battement de cœur, etc.); les morts nés sont de ce fait exclus.

Cette approche présente l'avantage de n'être pas datée mais comporte certaines limites qui sont entre autres :

- une omission des enfants vivants ailleurs ou décédés. En effet, l'expérience des recensements indique que les femmes ont tendance à omettre certains de leurs enfants nés vivants, particulièrement ceux qui vivent ailleurs ou qui sont morts ;
- un enregistrement de morts nés comme étant nés vivants.

Il est à souligner que ces questions s'adressent aux femmes mais dans la pratique, les réponses sont généralement fournies par le chef de ménage ou tout autre personne adulte capable de répondre. Il est évident que seules les femmes concernées sont à même de donner la réponse exacte. On ne peut donner avec précision le nombre total d'enfants nés vivants d'une femme dont on ignore le passé ou celles dont on ignore le nombre d'unions.

La question "*Parmi tous ces enfants nés vivants de (nom), combien sont-il encore en vie?*" fournit les renseignements supplémentaires requis pour estimer la mortalité des enfants, mais elle sert également comme variable de contrôle (voir spécifications de contrôle et cohérence).

Quant à la question "*Combien d'enfants de (nom) sont nés vivants au cours des 12 derniers mois?*", elle a permis d'enregistrer les naissances vivantes survenues dans les ménages au cours des 12 derniers mois. Tout comme la question sur les enfants nés vivants, celle-ci était posée aux femmes résidentes âgées de 12 ans et plus. Cette approche présente certaines limites notamment :

- la difficulté d'apprécier convenablement la période des 12 derniers mois. Une erreur d'appréciation sur la période des 12 derniers mois aura pour conséquence un sous-enregistrement ou un sur-enregistrement des naissances des 12 derniers mois. Au Burkina, la datation précise des événements démographiques ne fait pas encore partie des habitudes de la majorité de la population et on pourrait penser que dans certaines localités, la référence a été faite par rapport à la dernière fête de Noël ou au dernier nouvel an. Dans ce cas précis, il y aurait un sous-enregistrement de naissances ;
- le sous enregistrement des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois. Cela se produit souvent par une omission d'enfants qui meurent très jeunes, quelques temps après la naissance. Dans un pays où la mortalité infantile reste élevé, ce type d'omission peut se

produire.

A ces erreurs possibles sur l'enregistrement des enfants nés vivants et des naissances des 12 derniers mois, s'ajoute celles provenant de la mauvaise déclaration des âges des femmes. Toutes ces erreurs peuvent déformer les différents indicateurs de fécondité et il convient donc d'évaluer ces données de manière à porter un jugement de valeur sur la couverture.

L'évaluation des données sur la fécondité sera basée sur l'examen des rapports de masculinité à partir des parités observées (nombre total d'enfants mis au monde) et des naissances vivantes des 12 derniers mois selon le groupe d'âges des femmes. La nécessité d'un ajustement des données sur la fécondité sera fonction de la qualité des données collectées.

## 4.2 EXAMEN DES "NON-REPNSES"

Lors d'un recensement, il est bien rare que toutes les questions reçoivent une réponse claire entrant dans une catégorie prévue. Il y a des "non réponses", des "ne sait pas", des "sans opinions", que l'on regroupe souvent dans une seule catégorie résiduelle "Non déclaré".

Tableau 5 : Distribution (%) des femmes n'ayant pas déclaré leur fécondité selon le groupe d'âge

	Effectif des femmes de 12-54 ans	Femmes de 12-54 ans ayant déclaré leur fécondité	Femmes n'ayant pas déclaré leur fécondité	%ND
Total	2869079	2 748 821	120258	4,19
12-14	391224	367 435	23789	6,08
15-19	548462	521 145	27317	4,98
20-24	427300	411 554	15746	3,68
25-29	381353	368 331	13022	3,41
30-34	322696	311 645	11051	3,42
35-39	261912	252 655	9257	3,53
40-44	217315	209 166	8149	3,75
45-49	166533	160 063	6470	3,89
50-54	152284	146 827	5457	3,58

L'examen du tableau 5 révèle qu'au RGPH'96, 2 869 079 femmes âgées de 12-54 ans ont été recensés parmi lesquelles 2 748 821 ont fourni des informations sur le nombre total d'enfants nés vivants ainsi que sur les naissances des 12 derniers mois. Ainsi les femmes n'ayant pas fourni d'informations sur leur fécondité représentent 4,2% de l'effectif total. Cette proportion est élevée dans les premiers groupes d'âges. Ceci laisse penser que des femmes de parité nulle ont été à tort classées parmi celles n'ayant pas déclaré leur fécondité. Dans le cas de cette analyse, seules les femmes ayant fourni toutes les informations sur leur fécondité ont été prises en compte.

Au niveau des variables de fécondité du RGPH'96, la modalité "non déclaré" provient probablement des cas suivants :

- ceux qui ont réellement répondu "ne sait pas" ;
- les réponses mal transcrites par l'agent recenseur que l'on transforme ensuite en "non déclaré" lors de la codification ;
- les questions ou réponses oubliées par l'agent recenseur ;
- et les refus de réponses.

Une autre source d'erreurs est que lors de la codification, il a été constaté que quelquefois, les cases destinées à inscrire le nombre total d'enfants nés vivants ou le nombre de naissances des 12 derniers mois portent des tirets ou sont restées vides au lieu du chiffre 0. De ce fait, il se pourrait que des femmes n'ayant aucune naissance vivante soit classée à tort dans la catégorie de celles dont

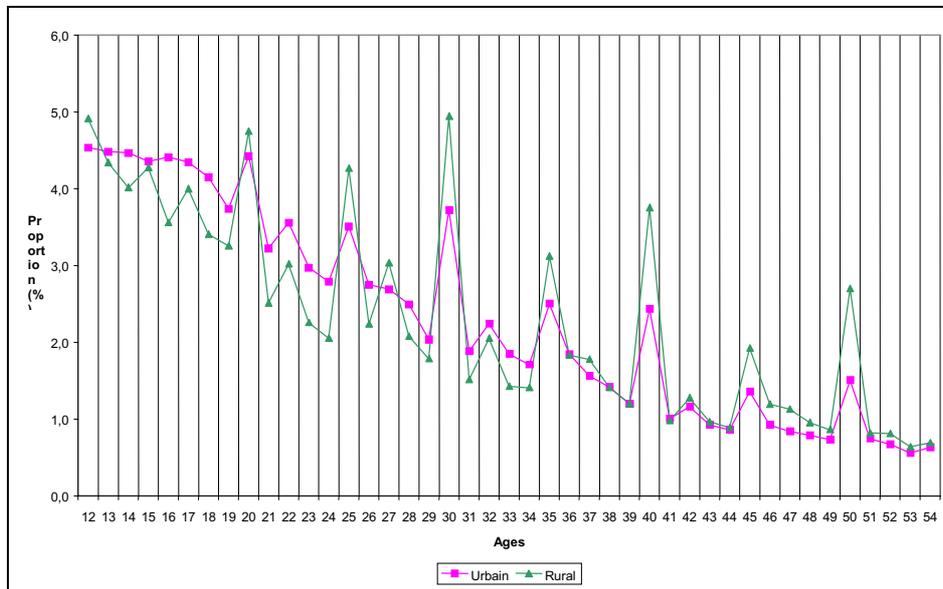
la parité n'a pas été déclarée.

#### 4.3 EXAMEN DE LA STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION FEMININE

La détermination correcte de l'âge des femmes est fondamentale dans toute analyse de la fécondité. Non seulement, la plupart des techniques d'estimation de la fécondité sont basées sur des indices qui sont fonction de celui-ci mais aussi plusieurs des déterminants de cette même fécondité lui sont étroitement liées.

La distribution des femmes selon leur âge au recensement (graphique 7) montre que l'âge est particulièrement mal déclaré. Elle met en évidence un phénomène qui est fréquemment observé dans la plupart des recensements et enquêtes africains : l'attraction ou la répulsion de certains âges. Nous observons clairement une évolution de la courbe en dent de scie. Elle est la conséquence d'une attraction pour les âges se terminant par 0 et 5. Cela est sans doute dû au fait que la datation précise des événements démographiques dont l'âge ne fait pas encore partie des habitudes de la majorité de la population.

Graphique 7 : Distribution (%) des femmes selon l'âge et le milieu de résidence

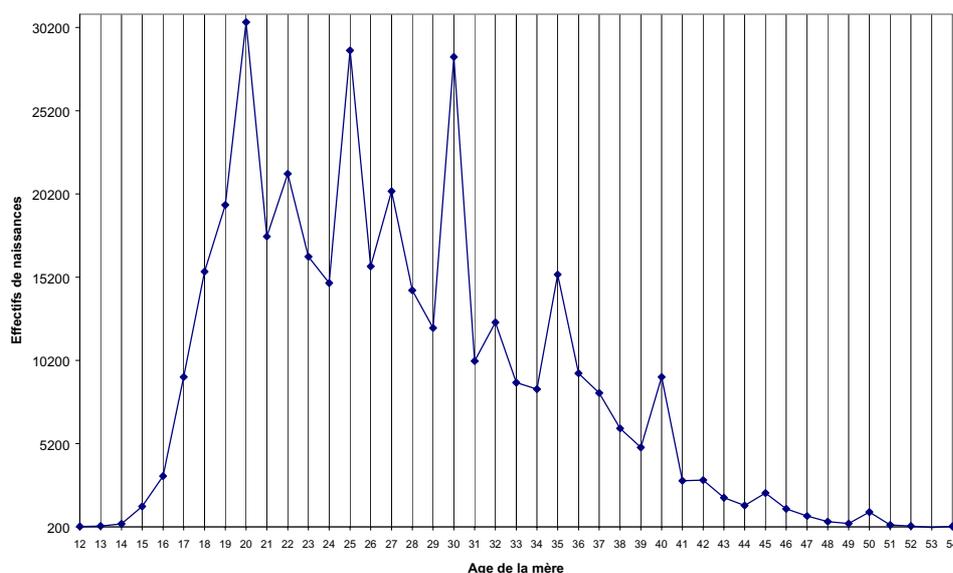


#### 4.4 EXAMEN DES NAISSANCES SELON L'AGE DES MERES

La distribution des naissances vivantes des 12 derniers mois selon l'âge des mères montre encore une fois que l'âge est particulièrement mal déclaré. Le phénomène d'attraction ou de répulsion de certains âges apparaît.

Le regroupement des âges en groupes quinquennaux atténuera sensiblement ce problème d'attraction et conduira quelque peu à des compensations au niveau des transferts d'effectifs d'un groupe d'âges à un autre.

Graphique 8 : Répartition des naissances des 12 derniers mois selon l'âge des mères



#### 4.5 EXAMEN DES RAPPORTS DE MASCULINITE

Il est connu que les rapports de masculinité oscillent généralement entre 102 et 107%<sup>2</sup>. L'examen du tableau 6 révèle que tous les rapports de masculinité des enfants nés vivants oscillent dans cet intervalle. Ce qui laisse penser qu'il n'y a pas eu d'omission ou de sous dénombrement différentiel selon le sexe. Si ces valeurs se situent dans la norme, il n'en est pas de même des naissances vivantes des 12 derniers mois où les rapports de masculinité n'atteignent pas le seuil minimum. Ces valeurs révèlent un sous enregistrement important de garçons contrairement à une omission de petites filles généralement observée.

Tableau 6 : Rapports de masculinité des naissances déclarées

Groupe D'âges	Nombre de naissances des 12 derniers mois			Nombre total d'enfants nés vivants		
	Garçons	Filles	RM (%)	Garçons	Filles	RM (%)
12-14	242	540	45	1 350	1 660	81
15-19	23 479	24 947	94	81 212	78 903	103
20-24	48 905	50 962	96	335 821	326 324	103
25-29	44 126	46 640	95	570 712	556 338	103
30-34	32 824	35 162	93	694 697	681 668	102
35-39	21 345	22 562	95	697 373	682 978	102
40-44	8 929	9 718	92	641 694	629 729	102
45-49	2 463	2 839	87	515 558	504 890	102
50-54	1 010	1 123	90	464 807	453 618	102
Total	183 323	194 493	94	4 003 224	3 916 108	102

On retiendra en fin de compte que le dénombrement des enfants nés vivants est relativement satisfaisant contrairement à celui des naissances vivantes des 12 derniers mois. Pour en savoir plus, il est utile d'examiner les parités observées par des méthodes plus élaborées par Coale et Demeny (1967) et améliorées par Brass et Rachad (1979).

<sup>2</sup>Brass et Rachad, (1979)

## 4.6 EXAMEN DES PARITES

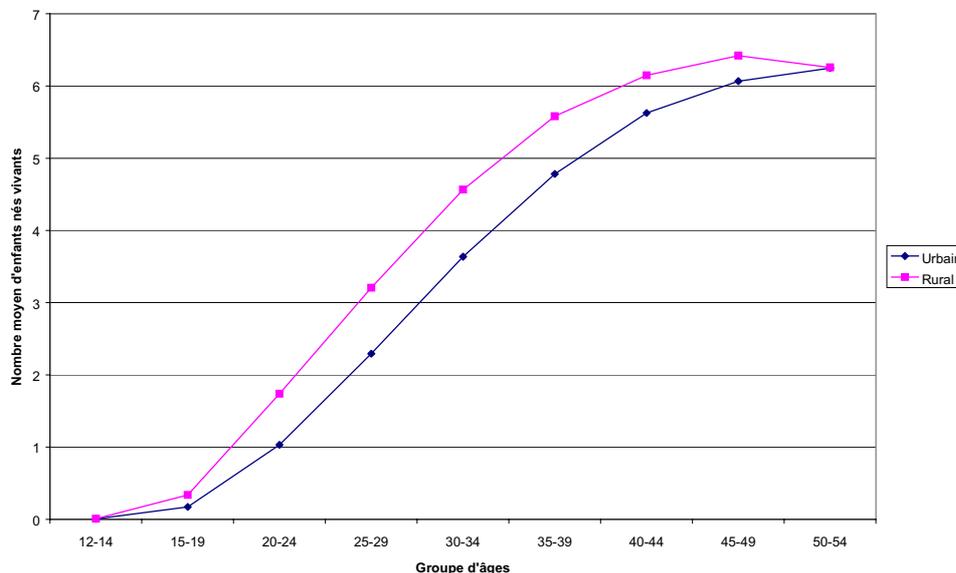
On entend par parité à l'âge  $i$  notée  $P(i)$ , le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme d'âge  $i$ . En l'absence d'un accroissement de la fécondité,  $P(i)$  doit continuellement croître avec l'âge des femmes. Le cas contraire serait signe d'omissions. Ce schéma théorique est parfaitement respecté quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 7 : Taux de fécondité et parité selon le groupe d'âges des femmes

Groupe D'âges	Urbain		Rural		Ensemble	
	Taux de fécondité $f(i)$	Parité ( $P_i$ )	Taux de fécondité $f(i)$	Parité ( $P_i$ )	Taux de fécondité $f(i)$	Parité ( $P_i$ )
12-14	0,002	0,006	0,002	0,008	0,002	0,008
15-19	0,055	0,172	0,101	0,337	0,093	0,307
20-24	0,171	1,032	0,259	1,738	0,243	1,610
25-29	0,189	2,293	0,258	3,207	0,247	3,062
30-34	0,162	3,637	0,229	4,565	0,219	4,420
35-39	0,123	4,782	0,183	5,581	0,174	5,469
40-44	0,063	5,626	0,093	6,148	0,089	6,085
45-49	0,024	6,067	0,035	6,420	0,033	6,382
50-54	0,015	6,249	0,014	6,256	0,014	6,265

Le fléchissement de la courbe des parités aux âges proches de la ménopause est classique à cause, entre autres, des risques d'omission d'enfants.

Graphique 9 : Nombre moyen d'enfants nés vivants par groupe d'âges des femmes selon le milieu de résidence



Les méthodes<sup>3</sup> de Coale et Demeny (1967) améliorées par Brass et Rachad (1979) permettent

<sup>3</sup> La formule proposée par Coale et Demeny est la suivante:

$TFGcd = (P3)^3 / (P2)$  où  $P2$  et  $P3$  désignent respectivement les parités moyennes des femmes des groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans. Brass et Rachad suggère en revanche la relation  $TFGbr = (P2) * (P4/P3)^2$  et de prendre la valeur

de vérifier cette tendance. Le principe du test est d'estimer la descendance moyenne du moment, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme en âge de procréer, et de la comparer à la parité moyenne des femmes du groupe d'âges 45-49 ans révolus (P7).

Tableau 8 : Descendance moyenne du moment selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
TFGcd	5,095	5,934	5,819
TFGbr	6,534	7,399	6,982
P7	6,067	6,248	6,375

Au regard du tableau 8, il apparaît que quel que soit le milieu de résidence, la plus petite valeur des deux taux (TFGcd et TFGbr) est inférieure à P7. Il n'y aurait donc pas d'omissions d'enfants nés vivants de la part des femmes âgées. Les données sur le nombre d'enfants nés vivants sont par conséquent d'assez bonne qualité. Toutefois, il convient d'examiner la cohérence des données sur les enfants nés vivants et celles des 12 derniers mois.

#### 4.7 EXAMEN DE LA COHERENCE ENTRE LES DONNEES DE LA FECONDITE

Une des méthodes du type Brass, la méthode de quotient<sup>4</sup> P/F, sera utilisée dans ce paragraphe pour vérifier la cohérence interne dans l'enregistrement des naissances des 12 derniers mois et des enfants nés vivants.

Il ressort du tableau 9 que les rapports P/F sont tous supérieurs à l'unité et dépassent le seuil généralement admis de 1,02. Cela dénote que les deux sources d'informations ne sont pas cohérentes entre elles.

---

minimale entre TFGcd et TFGbr. Si cette valeur est substantiellement supérieure à la parité moyenne des femmes âgées de 45-49 ans, alors les femmes auront probablement omis des enfants dans leurs déclarations.

<sup>4</sup> Cette méthode repose sur les hypothèses suivantes:

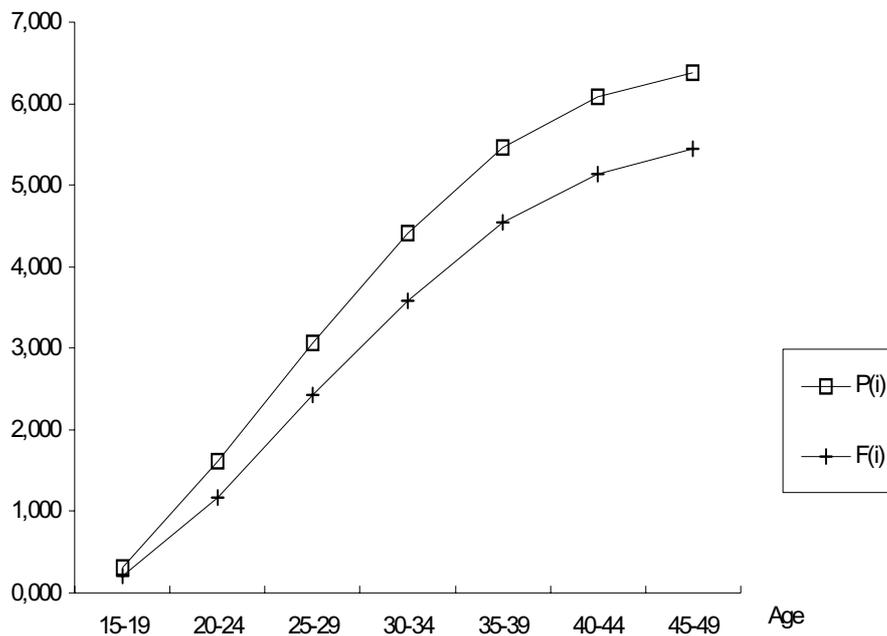
- € la fécondité est restée constante au cours des dernières années
- € les erreurs de datation des naissances ne varient pas selon l'âge de la femme
- € il n'existe pas de relation entre la mortalité, la migration et la fécondité

Tableau 9 : Parités moyennes, Equivalents de parités

Groupes d'ages	Parités déclarées	Equivalents de Parité	P/F
15-19	0,3	0,2	1,5
20-24	1,6	1,2	1,4
25-29	3,1	2,4	1,3
30-34	4,4	3,6	1,2
35-39	5,5	4,5	1,2
40-44	6,1	5,1	1,2
45-49	6,4	5,4	1,2

Le fait que ces rapports décroissent jusqu'au groupe d'âge 30-34 ans pourrait être interprété comme une évolution récente de la fécondité ou une sous estimation des naissances des 12 derniers mois. Cependant le graphique 10 montre que la courbe des équivalents de parité reste en dessous de celle des parités moyennes. Ce qui confirme la thèse d'une sous estimation des naissances vivantes des 12 derniers mois.

Graphique 10 : Parité moyenne et Equivalent de parité moyenne



## 5. EVALUATION DES DONNEES SUR LA MORTALITE

Après l'évaluation des chiffres globaux de la population, de la structure par âge et par sexe et des données sur la fécondité, nous abordons dans cette section l'évaluation de la qualité des données sur la mortalité.

Le questionnaire du recensement a permis de rassembler des informations pour étudier la mortalité. Les données collectées portent sur les décès des douze derniers mois d'une part et ; les enfants nés vivants et ceux survivants d'autre part. Avec le premier type d'informations, il est possible de calculer directement les indicateurs de mortalité. Dans ce cas, on parlera de mesure directe du niveau du phénomène. Quant à la mesure indirecte, il faut noter qu'elle s'opère sur la base de la combinaison des données sur les enfants nés vivants et les enfants survivants. L'examen de la qualité des données va donc s'appuyer sur ces données collectées.

### 5.1 COHERENCE INTERNE

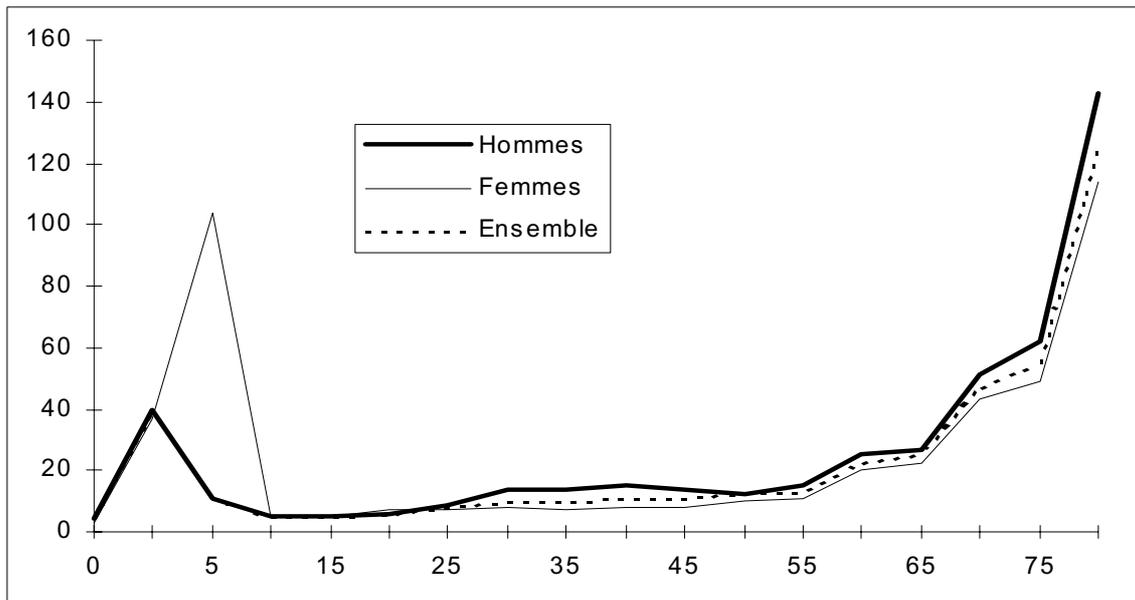
Les indicateurs qui vont permettre d'apprécier, entre autres, la cohérence interne des données sont les taux par âge, les parités et les proportions d'enfants décédés.

Dans les régions à forte mortalité, la courbe des taux de mortalité par âge a une forme en U. Manifestement le Burkina Faso qui reste caractérisé par des niveaux de mortalité encore élevés devrait avoir un schéma de mortalité comparable à celui théorique. Or l'examen de la structure de la mortalité observée par sexe et par âge obtenue à partir des données brutes collectées (Tableau 10 et Graphique 11) montre qu'il y a des anomalies. On note en effet, avant 5 ans et après 35 ans des perturbations qui laissent supposer des mauvaises déclarations d'âges ou des omissions de décès dans certaines tranches d'âges.

Tableau 10 : Taux de mortalité par âge et par sexe observés, RGPH, Burkina Faso 1996

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble
0	0,0040	0,0031	0,0035
1-4	0,0401	0,0374	0,0388
5-9	0,0113	0,1040	0,0109
10-14	0,0053	0,0047	0,0050
15-19	0,0051	0,0054	0,0052
20-24	0,0063	0,0065	0,0064
25-29	0,0091	0,0070	0,0079
30-34	0,0137	0,0076	0,0102
35-39	0,0135	0,0069	0,0098
40-44	0,0150	0,0081	0,0112
45-49	0,0135	0,0078	0,0105
50-54	0,0116	0,0103	0,0129
55-59	0,0147	0,0106	0,0127
60-64	0,0251	0,0200	0,0224
65-69	0,0273	0,0221	0,0247
70-74	0,0508	0,0431	0,0467
75-79	0,0615	0,0489	0,0553
80 et +	0,1431	0,1140	0,1260

Graphique 11 : Taux de mortalité (p. 1000) par âge et par sexe observés, RGPH, Burkina Faso 1996



L'omission des enfants nés-vivants pourrait porter principalement sur les enfants décédés ; ce qui influencerait fortement sur leurs proportions.

La proportion des enfants décédés augmente vite avec l'âge de la mère. La valeur pour les mères âgées de 15-19 ans " toujours exorbitante par rapport aux valeurs ultérieures, probablement parce que les enfants de ces jeunes femmes sont en fait exposés à de plus grand risque de mortalité " doit être négligée. Au delà de 19 ans les données semblent tout à fait cohérentes (cf. thème sur la mortalité). La progression de la proportion d'enfants décédés selon l'âge de la mère traduit une baisse continue de la mortalité. Elle révèle une mortalité infanto-juvénile (0-5 ans) relativement élevée 10-15 ans avant le recensement (cf. thème sur la mortalité). Autrement dit, on s'attend à une nette différence entre le niveau observé au RGP de 1985 et celui observé au RGPH de 1996.

## 5.2 COHERENCE INTERNE

Le rapprochement des indicateurs de mortalité de 1996 à ceux d'autres sources (RGP de 1985 et de l'ED de 1991) aidera à apprécier la qualité des plus récents. Les indicateurs de mortalité issus du recensement 1996 et qui sont consignés dans le Tableau 11 ont été déterminés sur la base des données collectées. Apparemment, le TBM semble indiquer une relative baisse de la mortalité dans le temps. Un tel indicateur qui varie assez significativement en fonction de la structure par âge de la population ne serait donc pas approprié pour apprécier la tendance de la mortalité. Des indicateurs plus élaborés comme l'espérance de vie à la naissance ( $e_0$ ) et le quotient de mortalité infanto-juvénile ( $5q_0$ ) s'y prêtent mieux. La mortalité infanto-juvénile a connu une baisse relativement importante entre 1985 et 1991 et depuis elle semble reprendre de l'ampleur. Parallèlement les chances de survie semblent rester pratiquement constant.

Tableau 11 : Evolution de quelques indicateurs de mortalité au cours de la période 1985-1996

Indicateurs	RGP 1985			ED 1991			RGPH 1996		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
TBM (p. 1000)	17,9	17,1	17,5	16,6	14,7	16,4	16,3	13,5	14,8
5q0 (p. 1000)	214,3	218,2	216,2	193,0	183,5	184,9	208,4	203,3	205,8
E0 (ans)	48,2	48,8	48,5	50,7	53,2	52,2	49,1	54,3	52,3

La juxtaposition de toutes ces données tendent à montrer que le niveau réel de la mortalité au Burkina Faso est sous-estimé. Autrement dit, les données de mortalité observées ne sont pas de très bonne qualité. Pour redresser la situation donc, leur ajustement s'avèrent indispensable.

### 5.3 CHOIX D'UNE TABLE DE MORTALITE POUR LE BURKINA

Les schémas de mortalité par âge ayant fait l'objet d'observations constituent une base utile avec laquelle comparer le schéma observé dans le pays.

L'ensemble de tables de mortalité existantes a permis à divers époques, la construction des tables types de mortalité. Les tables types permettent de dégager des indices de niveau de mortalité aux différents âges dans une génération (généralement fictive) en fonction des données globales ou fragmentaires.

Il y a donc lieu de comparer les taux par âge au Burkina Faso avec les normes des tables types. Cette comparaison indique dans chaque modèle le niveau d'espérance de vie à la naissance liée dans les modèles de mortalité (Nations Unies 83, Coale et Demeny 83), l'espérance de vie est liée à chacun des taux de décès par âge observé dans le pays.

Une relative similitude de l'espérance de vie à tous les âges dans un modèle donné signifierait une correspondance parfaite des taux observés au Burkina Faso à ceux de la table-type. On en déduirait qu'elle peut être prise comme mortalité de référence pour le pays. Dans tout autre cas, le modèle n'est pas approprié.

De ces tableaux, on déduit que la déviation moyenne absolue par rapport à la médiane pour l'ensemble des âges (10 ans et plus) est plus faible dans le modèle Nord de Coale et Demeny.

Pour ce faire, on utilisera le modèle Nord de Coale Démeny pour ajuster les indices de mortalité.

## 6. AUTRES EVALUATIONS

Il s'agira dans cette partie de procéder à l'examen de la cohérence externe des données du recensement de 1996. A cette fin nous avons choisi d'analyser l'évolution des niveaux de quelques indicateurs relatifs à la structure par sexe (Rm, taux de féminité), à la répartition des effectifs de population par grand groupe d'âges, à la taille du ménage, etc.

L'évolution des rapports de masculinité et de la proportion des femmes dans la population totale (taux de féminité) montre que, à l'exception des résultats du recensement de 1975, pour toutes les opérations réalisées depuis 1960/61, les effectifs féminins ont toujours été supérieurs à ceux masculins. L'importance numérique de la frange de moins de 15 ans est restée pratiquement stationnaire depuis 1985 dans des proportions avoisinant 48 %. Les personnes âgées de 65 ans et plus ont sensiblement le même poids (environ 4 %) au cours de la même période. La taille de ménage (depuis 1991 et à l'exception de 1994), la proportion des femmes chefs de ménage (sauf en 1991 et 1993) et la densité sont des indicateurs qui présentent une « tendance » attendue (tableau 12).

Tableau 12 : Evolution de quelques indicateurs d'état de la population de 1960/61 à 1996

Indicateurs	Enquête Démographique par Sondage 1960/1961	Recensement Général de la Population de Haute-Volta de 1975	Recensement Général de la Population Burkina -Faso 1985	INSD Enquête Démographique 1991	Enquête Démographique et de santé EDS 1993	Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages 1994	Recensement Général de la Population et de l'Habitation BF 1996
Rapport de masculinité	97,9	100,6	92,8	96,0		98,3	93,1
Femmes (en %) dans la population totale	50,3	49,8	51,9	51,1		50,4	51,8
Population de moins de 15 ans (%)	41,8	45,3	48,3	49,0	49,6	48,2***	47,9
Population de 65 ans et plus (%)	3,4	3,1	4,0	3,6	4,0	3,4***	4,1
Taille du ménage	5,2	5,7	6,2	6,6	6,7	7,8	6,3
Pourcentage des femmes chefs de ménage	3,6	5,1	9,7	5,2	6,5	8,8	9,9
Densité de la population	16,4	20,6	29,0	33,5			38,1

Lorsque nous examinons également la structure par âge des célibataires, l'âge moyen au premier mariage, etc. nous remarquons que les schémas et les niveaux sont comparables dans le temps (tableau 13).

Tableau 13 : Evolution de quelques indicateurs de nuptialité de 1960/61 à 1996

Indicateurs	Enquête Démographique par Sondage 1960/1961	Recensement Général de la Population de Haute-Volta de 1975	Recensement Général de la Population Burkina-Faso 1985	INSD - Enquête Démographique de 1991	Enquête Démographique et de santé EDS 1993	Recensement Général de la Population et de l'Habitat BF 1996
Pourcentage des femmes célibataires à 15 - 19 ans	33,5	46,1	56,0		55,4	59,98
Pourcentage des femmes célibataires à 20 - 24 ans	2,6	7,4	10,0		6,4	14,1
Pourcentage des femmes célibataires à 25 - 29 ans	0,8	3,1	4,0		1,1	5,3
Pourcentage des femmes célibataires à 30 - 34 ans	1,0	2,1	2,0		0,4	2,7
Pourcentage des femmes célibataires à 35 - 39 ans	0,4	1,9	2,0		0,2	1,6
Pourcentage des femmes célibataires à 40 - 44 ans	0,8	2,1	1,0		0,1	1,2
Pourcentage des femmes célibataires à 45 - 49 ans	0,5	2,0	2,0		0,1	0,99
Pourcentage des femmes célibataires à 15 - 49 ans					13,5	
Pourcentage des hommes mariés polygames	38,4	32,4	36,0	38,0	34,9	33,2
Age moyen au premier mariage des hommes	26,0	27,2	26,9	27,9		26,7
Age moyen au premier mariage des femmes	16,9	17,3	18,0	18,8		18,7
Nombre moyen d'épouses par homme polygame	1,5		1,6	2,38	2,5	2,4
Pourcentage des hommes célibataires de 15-19 ans	95,1	95,8	98,0			95,3
Pourcentage des hommes célibataires à 20-24 ans	69,2	74,5	77,0			74,1
Pourcentage des hommes célibataires à 25-29 ans	38,3	44,8	41,0			39,7
Pourcentage des hommes célibataires à 30-34 ans	18,8	23,7	19,0			18,4
Pourcentage des hommes célibataires à 35-39 ans	8,4	13,6	11,0			9,6
Pourcentage des hommes célibataires à 40-44 ans	5,5	9,6	8,0			6,3
Pourcentage des hommes célibataires à 45-49 ans	2,8	6,7	5,0			4,5
Pourcentage des hommes célibataires à 50-54 ans	1,5	5,6	5,0			4,1
Pourcentage des hommes célibataires à 55-59 ans	1,2	4,6	4,0			3,1
Pourcentage des hommes célibataires à 60-64 ans	0,9					
Pourcentage des hommes célibataires à 65-69 ans	0,8	5,0	4,0			3,2
Pourcentage des hommes célibataires à 70 ans et plus	0,8					

Ces quelques constats permettent d'affirmer que les données sont d'assez bonne qualité.





## CHAPITRE 2. : STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

KABORE Idrissa

### INTRODUCTION

*La structure démographique de la population est le reflet de sa dynamique. Une bonne connaissance de la structure aide à mieux cibler les besoins essentiels de la population et/ou une meilleure orientation des programmes de développement pour des groupes spécifiques, particulièrement les femmes et les enfants. Connaître le poids de la jeunesse ou de la population des personnes âgées est nécessaire pour la construction d'écoles et de centres de santé, la création des emplois ou la prise en charge des personnes en difficulté. Il s'agit des tranches d'âges dont l'importance dans la population oriente les actions de développement.*

*Les indicateurs qui vont être utilisés sont les proportions par âge ou groupes d'âges, l'âge moyen<sup>5</sup>, l'âge médian<sup>6</sup>, le rapport de masculinité<sup>7</sup> et le rapport de dépendance<sup>8</sup>.*

---

<sup>5</sup> L'âge moyen : c'est la moyenne d'âge d'une population.

<sup>6</sup> L'âge médian : c'est l'âge de part et d'autre duquel on a le même effectif de population, ou âge atteint par la moitié de la population.

<sup>7</sup> Le rapport de masculinité exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes au sein d'une population donnée ; une valeur inférieure à 100 traduit un déficit de la population masculine, une valeur supérieure un excédent d'hommes.

<sup>8</sup> Le rapport de dépendance est le nombre total de personnes âgées de 0-14 ans et de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans, au sein d'une population donnée.

## 1. LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DU BURKINA FASO

La répartition de la population par groupes d'âges quinquennaux montre l'importance de la population des jeunes. Quel que soit le milieu de résidence, les moins de 20 ans représentent plus de 50 % de la population (tableau 1).

La pyramide des âges du Burkina Faso présente une base élargie. Le léger creux qui apparaît pour les 0-4 ans pose question : ou bien cela traduit l'amorce de la baisse de la fécondité, ou bien la qualité des données est en cause, en terme de sous-enregistrement des enfants de ce groupe d'âges (graphique 1).

Avant 15 ans, les hommes sont dominants. A partir de 15 ans, il y a une prédominance des femmes due, d'une part à une migration masculine, d'autre part à une surmortalité masculine des personnes âgées au-delà de 65 ans. Le sommet de la pyramide se rétrécit assez rapidement.

Graphique 1 : Pyramide des âges du Burkina Faso en 1996

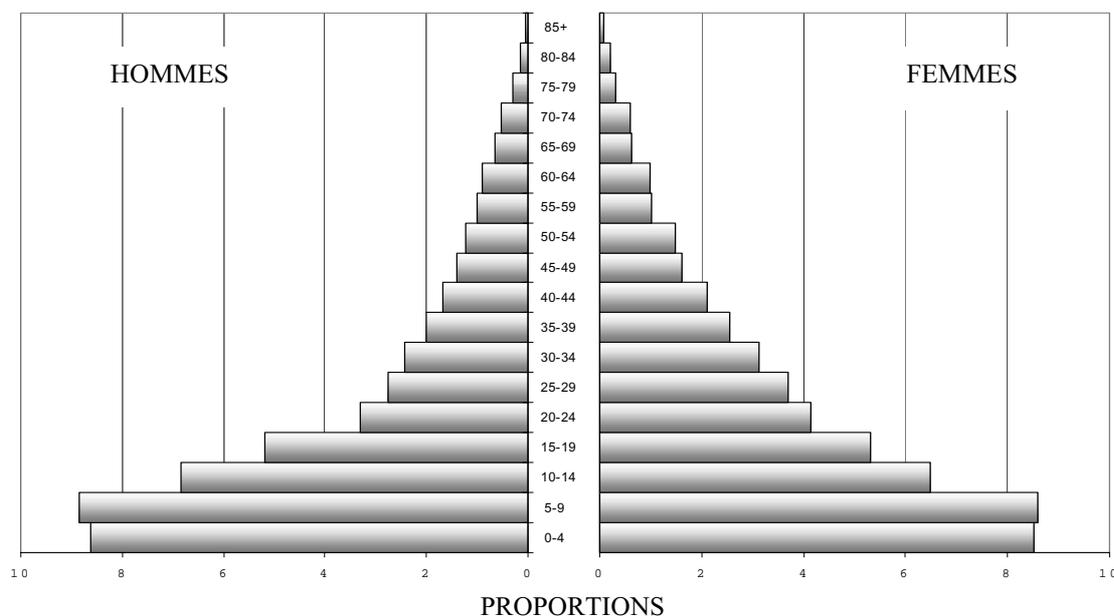


Tableau 1 : Répartition de la population résidente par groupes d'âges quinquennaux par milieu de résidence au Burkina Faso en 1996

Groupe d'âges	BURKINA FASO			URBAIN			RURAL		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	8,6	8,5	17,2	6,7	6,6	13,3	9,0	8,9	17,9
5-9	8,9	8,6	17,4	7,0	7,0	14,1	9,2	8,9	18,1
10-14	6,9	6,5	13,3	6,6	6,9	13,5	6,9	6,4	13,3
15-19	5,2	5,3	10,5	6,4	6,4	12,8	5,0	5,1	10,1
20-24	3,3	4,1	7,4	5,4	5,0	10,5	2,9	4,0	6,9
25-29	2,8	3,7	6,5	4,3	4,0	8,2	2,5	3,7	6,1
30-34	2,4	3,1	5,6	3,6	3,3	6,9	2,2	3,1	5,3
35-39	2,0	2,5	4,5	2,8	2,5	5,3	1,8	2,6	4,4
40-44	1,7	2,1	3,8	2,2	1,9	4,0	1,6	2,2	3,7
45-49	1,4	1,6	3,0	1,6	1,4	2,9	1,4	1,7	3,0
50-54	1,2	1,5	2,7	1,2	1,2	2,4	1,2	1,5	2,8
55-59	1,0	1,0	2,0	0,9	0,8	1,7	1,0	1,1	2,1
60-64	0,9	1,0	1,9	0,7	0,7	1,4	0,9	1,0	2,0
65-69	0,6	0,6	1,3	0,4	0,4	0,9	0,7	0,7	1,4
70-74	0,5	0,6	1,1	0,3	0,4	0,7	0,6	0,6	1,2
75-79	0,3	0,3	0,6	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,6
80-84	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4
85-89	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
90-94	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
95+	0,2	0,3	0,5	0,4	0,4	0,7	0,2	0,3	0,5
Total	48,2	51,8	100,0	50,7	49,3	100,0	47,7	52,3	100,0

Les tranches d'âges spécifiques sont définies en fonction des besoins des programmes ou politiques de développement. Dans le cadre de cette analyse, nous avons retenu les tranches d'âges de 12 à 24 ans, de 25 à 59 ans et enfin des 60 ans et plus. De façon générale, plus du quart de la population burkinabè est représenté dans la population de 12-24 ans et celle de 25-59 ans, et cela pour chaque sexe. Les proportions de la population des personnes de 60 ans et plus dépassent les 5 %, ce qui représente un effectif non négligeable et appellent des mesures spécifiques en faveur de ce groupe d'âges.

Lorsque l'on considère la population par tranches d'âges classiques (0-14 ans, 15-64 ans et plus de 64 ans), on trouve 47,9 % de la population dans la tranche des adultes (tableau 2). La proportion de ceux-ci s'élève à 56,1 % en milieu urbain contre 46,4 % en milieu rural.

La population du Burkina Faso est composée de 51,8 % de femmes et 48,2 % d'hommes. Comme au recensement de 1985, cette répartition par sexe est maintenue. Le rapport de masculinité est de 93,1 (hommes pour cent femmes) pour l'ensemble de la population. A zéro an, ce rapport est de 100,4.

L'âge moyen de la population du Burkina Faso est de 21,7 ans. Il est plus élevé chez les femmes (22,3 ans) que chez les hommes (21 ans). Le niveau de l'âge moyen est caractéristique de la jeunesse de la population. Il y a un rajeunissement de la population comparativement à l'âge moyen observé en 1975 (23,1 ans) et 1985 (22,2 ans). Les tranches d'âges jeunes prennent donc plus d'importance dans la population.

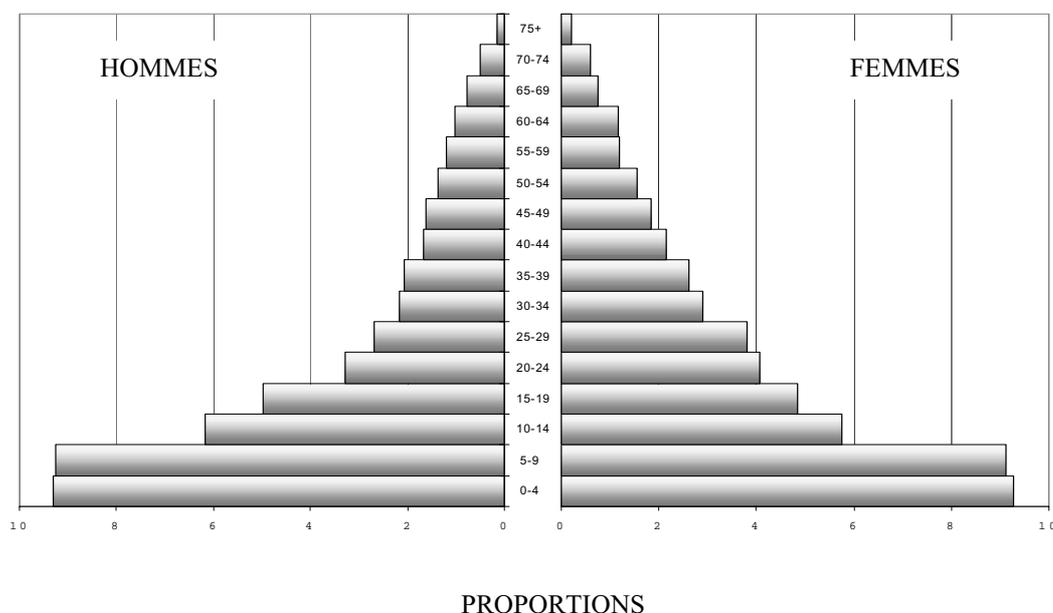
Concernant l'âge médian, il est de 15,7 ans pour les deux sexes, de 14,7 ans pour les hommes et 16,9 ans pour les femmes. Rapproché à l'âge moyen, l'importance de la frange jeune dans la population est bien établie. Elle est encore plus prononcée pour la population masculine.

## 1.1. L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION DU BURKINA FASO

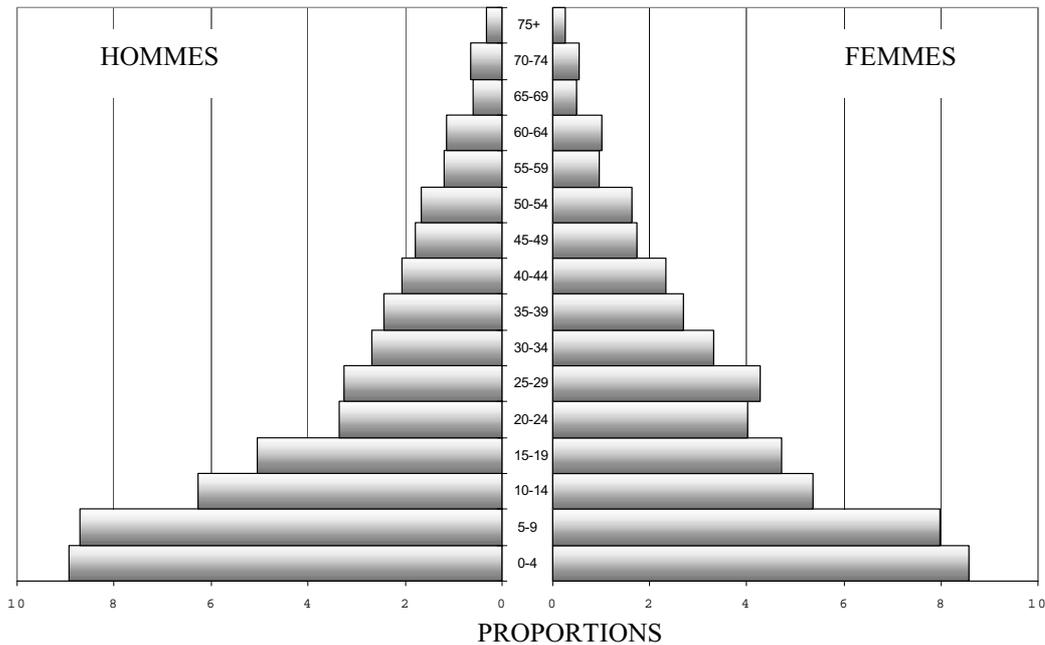
L'appréciation de l'évolution de la structure par âge et sexe est basée sur une analyse des pyramides des âges et des courbes de rapport de masculinité de la population des trois recensements généraux du Burkina Faso.

Comparée aux pyramides de 1985 et 1975 (graphiques 2 et 3), l'allure d'ensemble de celle de 1996 reste identique, à savoir une base élargie correspondant à une proportion importante de la population des jeunes. On remarque par exemple qu'en 1996 le déséquilibre entre les sexes est résorbé et la structure d'âge est plus régulière. Le creux à la base pour les moins de 5 ans en 1996 posent, nous l'avons déjà évoqué, des interrogations.

Graphique 2 : Pyramide des âges du Burkina Faso en 1985



Graphique 3 : Pyramide des âges du Burkina Faso en 1975



Lorsque l'on considère les cohortes de générations reconstituées traitées dans l'évaluation des données de la population, les générations âgées de 36 à 56 ans ont très peu varié dans leur structure. En effet, il y a un rapprochement des cohortes aux différents recensements. Les effectifs de ces cohortes sont presque voisins d'un recensement à l'autre. Par contre, pour les âges situés en dehors de cette tranche, la non constance des écarts des cohortes d'un recensement à l'autre montre l'ampleur de l'évolution. Dans ces cohortes, la réduction des effectifs est plus marquée. De plus, dans les générations jeunes de ces différents recensements, on observe une constance des effectifs alors que dans les vieilles générations, les effectifs se réduisent considérablement.

L'évolution de la structure par groupes d'âges classiques fait ressortir une allure de croissance puis de décroissance entre les deux périodes censitaires pour la tranche de 0-14 ans, et cela quel que soit le sexe (tableau 2). Pour les 65 ans et plus, il y a un léger accroissement des proportions au fil des années. Cependant entre sexes, on remarque une évolution à la baisse puis à la hausse pour les hommes alors que celle des femmes est plus ou moins inversée. La même observation se fait pour les 15-64 ans sans distinction de sexes, mais est inversée aussi bien pour les hommes que pour les femmes. En quelque sorte, la baisse d'un côté est compensée par la hausse de l'autre.

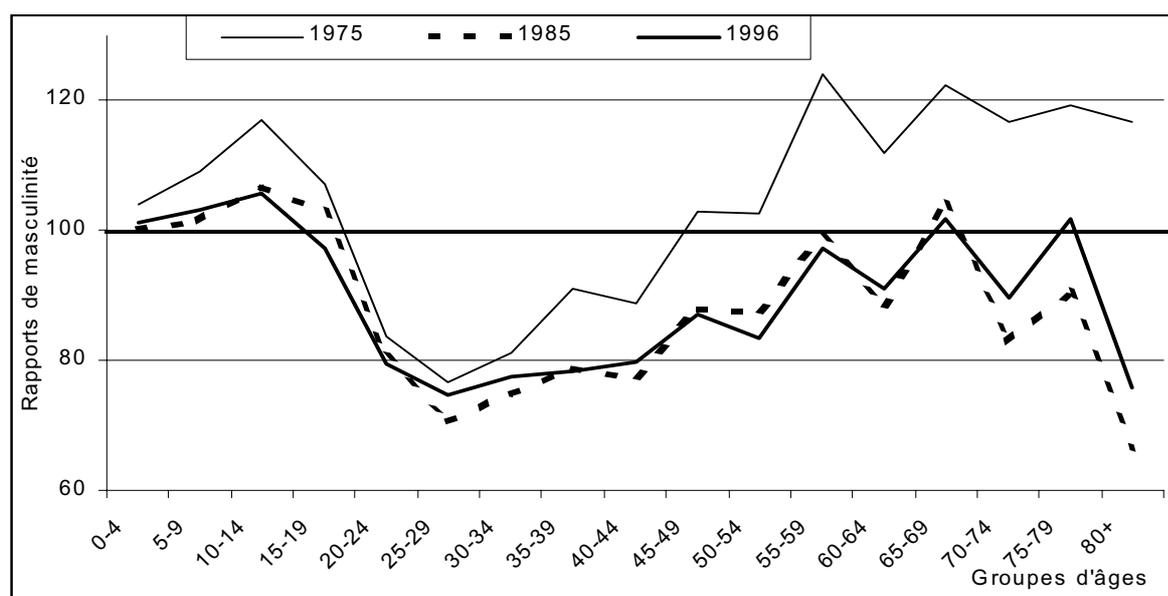
Tableau 2 : Evolution de la structure de la population résidente du Burkina Faso par grands groupes d'âges classiques et du rapport de dépendance (Rd) selon le sexe

Groupes d'âges	1975			1985			1996		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-14	47,2	43,6	45,4	50,8	46,1	48,3	50,5	45,6	47,9
15-64	48,7	53,0	50,8	45,3	49,8	47,7	45,4	50,3	48,0
65+	4,1	3,4	3,8	3,9	4,1	4,0	4,1	4,1	4,1
Rd	105,3	88,7	96,9	120,8	100,8	109,6	120,3	98,8	108,3

## 1.2 LES DESEQUILIBRES PAR AGE ENTRE LES SEXES

Le graphique 4 met en évidence le déséquilibre observé dans la structure par sexe depuis 1975. Si en 1975, trois étapes du déséquilibre entre sexe sont observables, en 1985 et 1996, on ne retient que deux étapes. La courbe des rapports de masculinité de 1975 est restée à tous les âges au-dessus de celles de 1985 et 1996. Ces dernières s'entrecroisent, montrant une tendance à la régularité de la structure par sexe. Les structures récentes deviennent normales en raison des rapports de masculinité moins exagérés, particulièrement celle de 1996.

Graphique 4 : évolution des rapports de masculinité par groupe d'âges quinquennaux



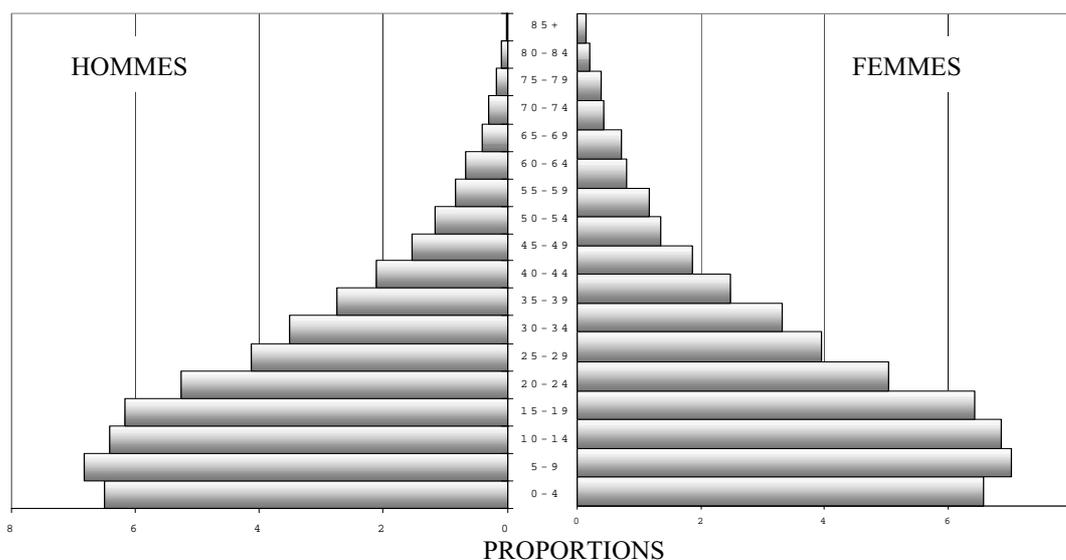
Le rapport de dépendance mesure la charge que constitue la population inactive pour les actifs. On suppose que les tranches extrêmes ne sont pas potentiellement productives sur le plan économique. Ainsi, on rapporte la population inactive composée des jeunes (moins de 15 ans) et des vieux (plus de 64 ans) à la population active composée essentiellement des adultes (15-64 ans). Les notions d'actifs et d'inactifs ici ne présentent pas le même contenu que dans le chapitre sur l'activité économique où on prend en compte non seulement des tranches d'âges différentes, mais aussi l'exercice effectif d'une activité. Lorsque le rapport est supérieur à 100, il y a une forte dépendance : un adulte devra produire en moyenne pour plus d'un inactif. Par contre quand il est inférieur à 100, la dépendance est moindre : un adulte aura à produire en moyenne pour prendre en charge moins d'une personne.

Le rapport de dépendance, qui est de 107,8 en 1996, s'est amélioré comparativement à celui de 1985 (110). Cette amélioration n'apparaît possible que par deux éléments : une forte mortalité des inactifs (mortalité infanto-juvénile et sénile importantes), une forte immigration ou migration de retour des adultes.

## 2. LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES MILIEUX DE RESIDENCE ET DES REGIONS ECONOMIQUES

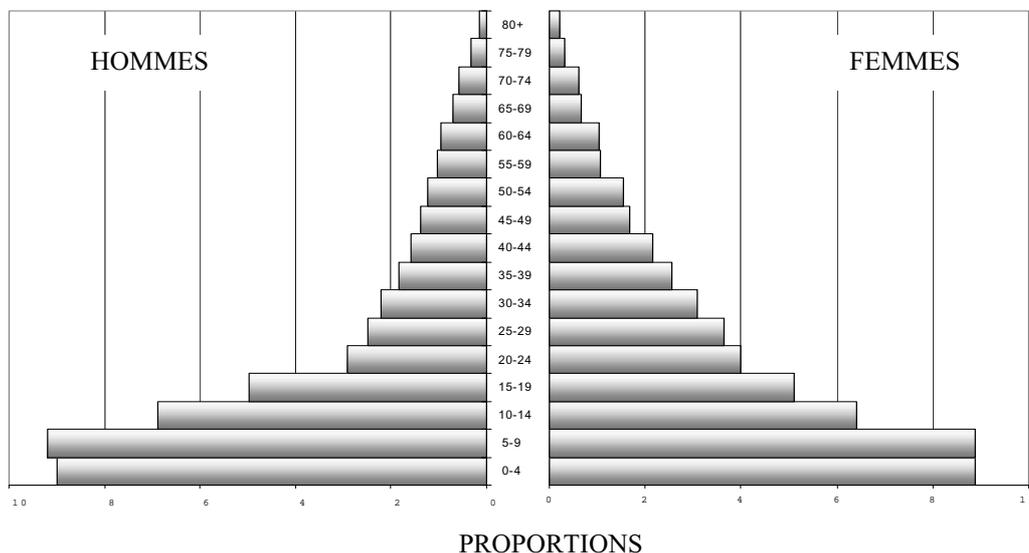
La pyramide de la population urbaine (graphique 5), comme celle de la population rurale (graphique 6), présentent à peu près la même allure que celle du Burkina Faso. La pyramide urbaine est plus régulière, avec un déficit d'enfants de 0-4 ans plus marqué pour les deux sexes. Ce qui n'est pas le cas pour la pyramide rurale.

*Graphique 5 : Pyramide des âges du Milieu urbain du Burkina Faso*



Quel que soit le milieu de résidence, la population est très jeune. Il y a une dominance de la population féminine avant 20 ans et après 54 ans en milieu urbain. Cette structure est inversée en milieu rural avec une limite à 64 ans et non 54 ans. La pyramide rurale présente une allure très semblable à celle du Burkina Faso.

*Graphique 6 : Pyramide des âges du milieu rural du Burkina Faso*



*Tableau 3 : Structure de la population résidente des entités spatiales par groupes d'âges classiques et rapports de dépendance par sexe*

MILIEU DE RESIDENCE	0-14			15-64			65+			Rd		
	Fém.	Masc.	Ens.	Fém.	Masc.	Ens.	Fém.	Masc.	Ens.	Fém.	Masc.	Ens.
URBAIN	328154	325902	654056	434318	463873	898191	22363	16787	39150	80,7	73,9	77,2
RURAL	2104714	2183289	4288003	2252081	1793101	4045182	179392	167270	346662	101,4	131,1	114,6
Les régions économiques												
CENTRE	459723	466701	926424	548067	485092	1033159	40201	33709	73910	91,2	103,2	96,8
BOUCLE MOUHOUN	281201	294658	575859	288196	261570	549766	23151	22101	45252	105,6	121,1	113,0
CENTRE-EST	203759	214559	418318	224303	170714	395017	19904	16654	36558	99,7	135,4	115,2
CENTRE-NORD	226609	230225	456834	243423	187394	430817	19066	17766	36832	100,9	132,3	114,6
CENTRE-OUEST	227532	237606	465138	255730	178104	433834	22460	18975	41435	97,8	144,1	116,8
EST	210017	216269	426286	209886	189092	398978	12513	12438	24951	106,0	121,0	113,1
NORD	237135	235270	472405	247709	185053	432762	24644	22872	47516	105,7	139,5	120,1
OUEST	316494	326968	643462	354835	322799	677634	19059	19856	38915	94,6	107,4	100,7
SAHEL	158387	165337	323724	184174	174788	358962	11554	11726	23280	92,3	101,3	96,7
SUD-OUEST	112011	121598	233609	130076	102368	232444	9203	7960	17163	93,2	126,6	107,9
Les grandes villes												
OUAGADOUGOU	139669	135222	274891	195216	220663	415879	7463	5367	12830	75,4	63,7	69,2
BOBO- DIOLASSO	63248	63166	126414	85557	89852	175409	3164	3198	6362	77,6	73,9	75,7
AUTRES VILLES	125237	127514	252751	153545	153358	306903	11736	8222	19958	89,2	88,5	88,9

Le milieu urbain apparaît dominé par les adultes quel que soit le sexe, et les rapports de dépendance y sont inférieurs à 100 (tableau 3). Les rapports de dépendance de la plupart des régions économiques sont supérieurs à 100 ; compte tenu de l'importance de la population rurale au Burkina Faso, ils se rapprochent plus du niveau national. Deux groupes de régions économiques se dégagent. Le premier en comprend quatre (Boucle du Mouhoun, Est, Ouest et Sahel) avec des rapports de masculinité très voisins de 100 (tableau 4). A l'exception de la région économique du Sahel pour laquelle une raison évidente n'apparaît pas, les trois autres sont des régions d'immigration. Le cas des régions économiques de la Boucle du Mouhoun et de l'Ouest s'explique assurément par le développement de la culture du coton. Le deuxième groupe, regroupant six régions économiques, concerne les zones d'émigration.

On observe une différence de 100 femmes pour 91 hommes en milieu rural conséquemment au départ des hommes vers les grandes villes ou vers l'extérieur. C'est ce qui explique les rapports de masculinité supérieurs à 100 dans les grandes villes (102,9).

Tableau 4 : Indicateurs de structure de la population des entités spatiales

Localités	Rapport de masculinité		Age moyen			Age médian		
	Tout âge	A zéro an	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
URBAIN	102,9	100,2	22,2	22,1	22,2	18,7	18,0	18,3
RURAL	91,4	100,4	20,8	22,3	21,6	13,9	16,7	15,2
Les régions économiques								
BOUCLE MOUHOUN	97,6	101,2	20,9	22,0	21,4	14,6	16,2	15,3
CENTRE	94,1	100,4	21,7	22,7	22,2	15,9	17,6	16,8
CENTRE-EST	89,7	100,7	20,7	22,9	21,8	13,6	17,3	15,3
CENTRE-NORD	89,1	99,8	20,6	22,0	21,4	13,8	16,8	15,2
CENTRE-OUEST	86,0	102,3	20,4	23,3	22,0	13,4	17,1	15,2
EST	96,7	99,7	20,1	20,4	20,3	14,1	15,6	14,9
NORD	87,0	100,3	21,0	22,9	22,0	13,8	16,5	15,2
OUEST	97,0	100,3	21,1	21,5	21,3	15,4	16,8	16,1
SAHEL	99,4	100,2	21,9	22,0	21,9	16,2	17,3	16,8
SUD-OUEST	92,2	97,8	21,2	23,5	22,4	14,1	17,9	15,7
<b>BURKINA FASO</b>	93,1	100,4	21,0	22,3	21,7	14,7	16,9	15,7
Les grandes villes								
OUAGADOUGOU	105,7	100,5	22,7	21,6	22,2	20,4	18,3	19,3
BOBO-DIOULASSO	102,8	98,7	22,4	21,7	22,0	18,8	18,0	18,4
AUTRES VILLES	99,5	100,6	21,5	22,9	22,2	17,0	17,6	17,3

Au niveau des régions économiques, il y a partout une jeunesse relative des hommes par rapport aux femmes (tableau 4). En milieu urbain, l'âge moyen est supérieur à la moyenne nationale. Les hommes ont un âge moyen supérieur à celui des femmes pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. En dehors des grands centres urbains, l'âge moyen des autres entités spatiales se rapproche de celui du Burkina Faso. Ceci traduit une influence de la forte proportion de la population rurale.

### 3. LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES PROVINCES

Une classification hiérarchique a été utilisée, en considérant 40 variables de structure, afin de parvenir à une catégorisation des 45 provinces du Burkina Faso. Ces variables représentent les tranches d'âges quinquennaux par sexe. La particularité des provinces du Houet et du Kadiogo nous a amené à les étudier séparément. Ce sont donc 43 provinces qui ont servi à la constitution de groupes de structure par âge et sexe homogènes.

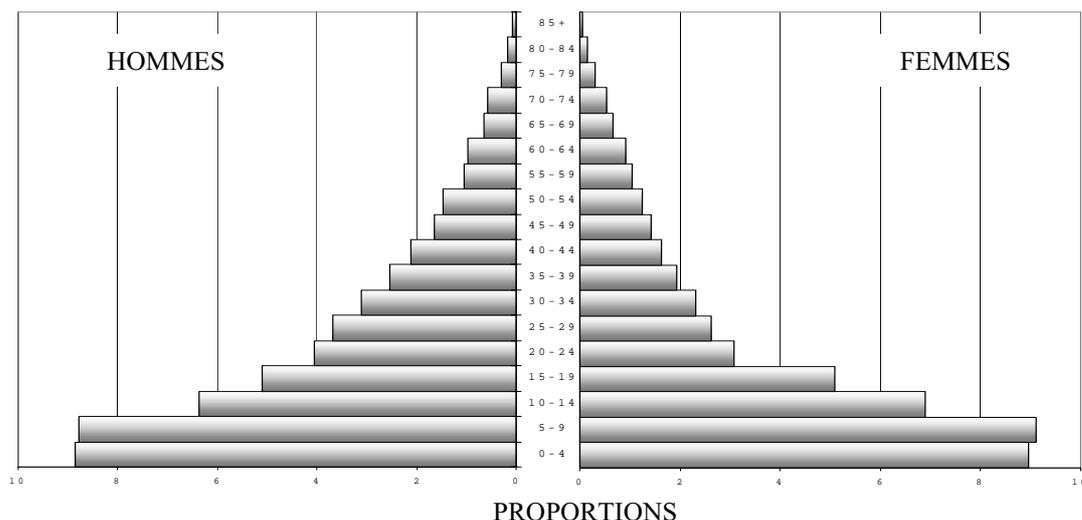
#### 3.1 DES REGROUPEMENTS DE STRUCTURE DE POPULATION

Cette analyse est basée sur la classification qui a permis de faire ressortir six groupes de provinces assez homogènes du point de vue de leur structure par groupes d'âges quinquennaux et par sexe. Les pyramides qui en ont résulté sont représentatives des structures moyennes (tableau annexe 1).

Le Groupe 1 regroupe le plus grand nombre de provinces (27). C'est la structure dominante de la population (graphique 7). L'âge moyen du groupe est de 21,9 ans. La population féminine est importante avant 15 ans et après 50 ans. On y compte 37,5 % de femmes en âge de procréer. Les jeunes (0-14 ans) s'y retrouvent avec une proportion de 49 % alors que les vieux (65 ans et plus) sont à 4 %. Le graphique 7 synthétise cette structure. Les provinces suivantes le

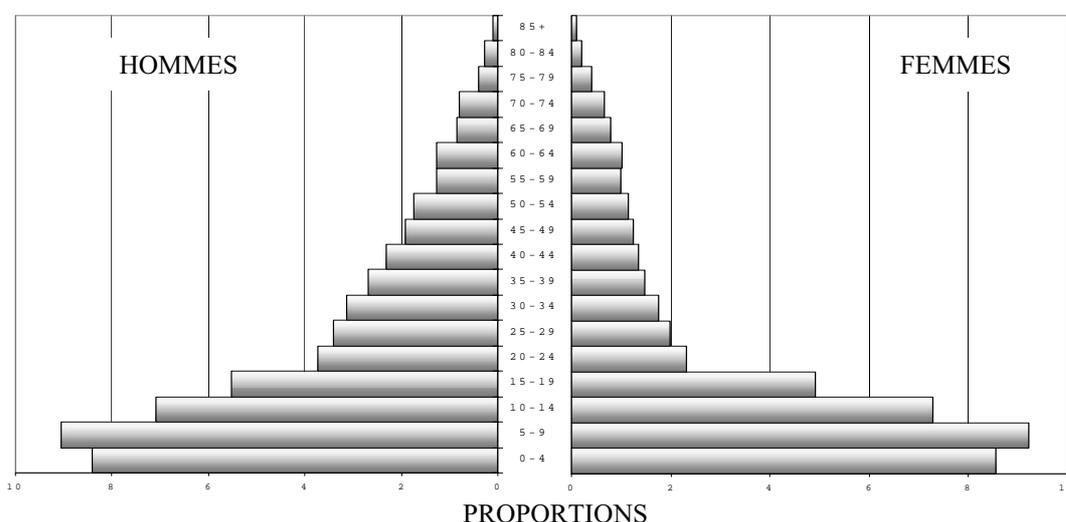
compose : Balé, Bam, Banwa, Boulgou, Comoé, Ganzourgou, Gourma, Ioba, Kéné Dougou, Kossi, Koulpelogo, Kouritenga, Léraba, Loroum, Mouhoun, Nahouri, Namentenga, Noumbiel, Oubritenga, Sanmatenga, Sissili, Soum, Tuy, Yagha, Yatenga, Ziro, Zoundwéogo.

Graphique 7 : Pyramide des âges de la structure dominante de la population



Le Groupe 2 concerne à six provinces (Bazéga, Boulkiemdé, Kourwéogo, Passoré, Sanguié, Zondoma) qui forment une entité spatiale continue (carte 1). De sa structure (graphique 8), on retient que l'âge moyen est de 22,7 ans (tableau annexe 1). Les femmes en âge de procréer représentent 41,7 % de la population féminine et la frange jeune 49,7 %.

Graphique 8 : Pyramide des âges des populations de l'axe Boulkiemdé-Passoré

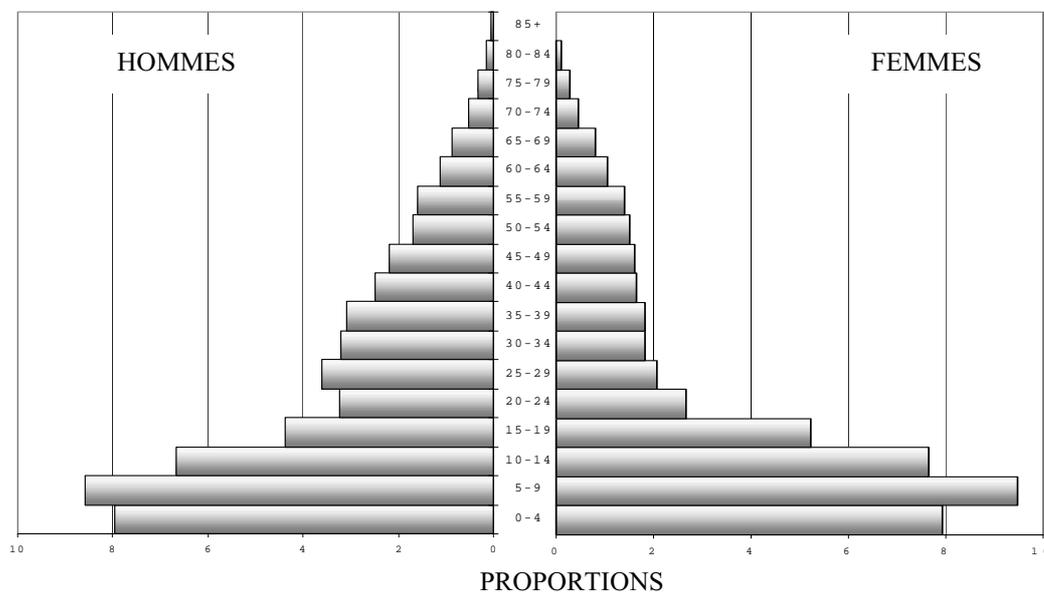


Le Groupe 3, représenté par le graphique 9, est composé de deux provinces, celles de la Bougouriba et du Poni. Sur le plan culturel, ces provinces sont très proches. Les femmes en âge de procréer représentent 35,3 %. On retrouve 48,3 % de jeunes et 6,4 % de vieux. L'âge moyen est évalué à 23,1 ans (21,8 ans pour la population féminine et 24,4 ans pour la population masculine).

Cette pyramide présente des anomalies. Avant 20 ans, il y a plus de femmes avec un déficit assez important à 0-4 ans. Au delà de 20 ans, les hommes sont plus nombreux à tous les

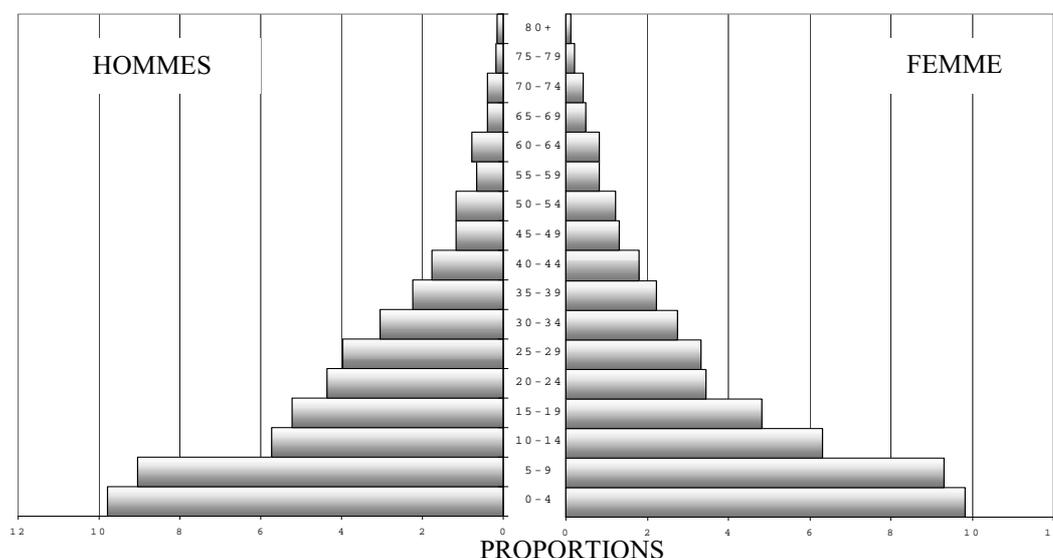
âges avec cependant un déficit à 20-24 ans. La population féminine semble être stable après 25 ans en raison de l'allure verticale de la portion droite de la pyramide. La caractéristique essentielle de ce groupe est que l'émigration féminine y est très importante. Les femmes dans ces provinces sont plus portées à s'installer dans les autres provinces du Burkina Faso.

Graphique 9 : Pyramide des âges des provinces d'émigration féminine



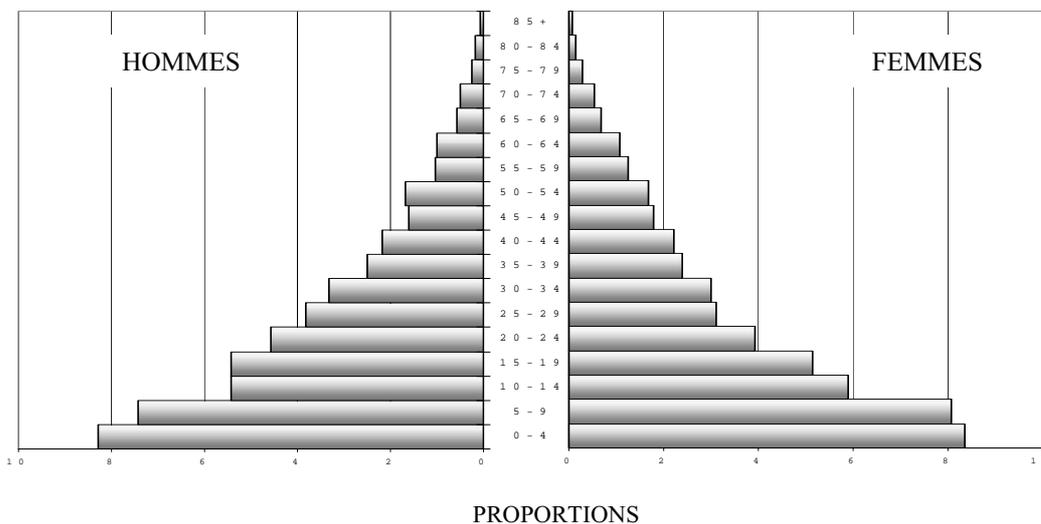
Le Groupe 4 est composé de quatre provinces à l'est du pays : Gnagna, Komandjoari, Kompienga, Tapoa. La proportion des jeunes y dépasse 50 %. Les femmes en âge de procréer représentent 39,7 % de la population féminine. L'âge moyen est de 20,6 ans. On y trouve les âges moyens par sexe les plus faibles (20,6 ans pour les hommes et 20,7 ans pour les femmes). L'allure de la pyramide est plus ou moins effilée après 55 ans (graphique 10). Avant cet âge, elle est sensiblement régulière. La population âgée représente 4,7 % de la population totale, soit moins que la moyenne nationale.

Graphique 10 : Pyramide des âges des provinces à population jeune



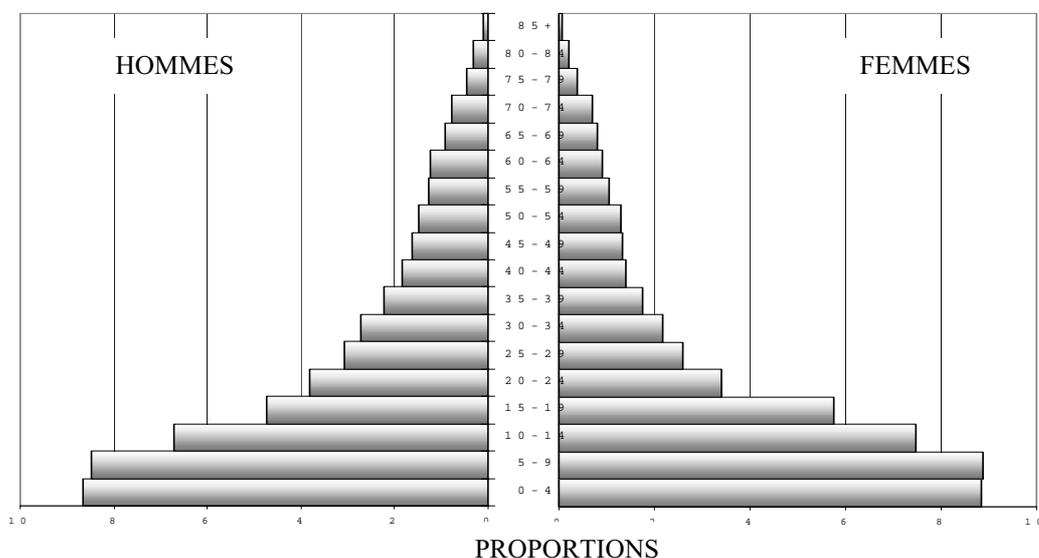
Le Groupe 5 se compose de deux provinces de la zone sahélienne que sont celles de l'Oudalan et du Séno(graphique 11). Ce groupe est aussi homogène du point de vue spatial et culturel. On y trouve 43,5 % de jeunes contre 5,8 % de vieux. Les femmes en âge de procréer représentent 43,3 % de la population féminine. L'âge moyen y est de 23,3 ans avec 23,3 ans pour les hommes et 23,2 ans pour les femmes. Ce groupe de provinces est caractéristique des régions à population vieille.

Graphique 11 : Pyramide des âges des population sahélienne



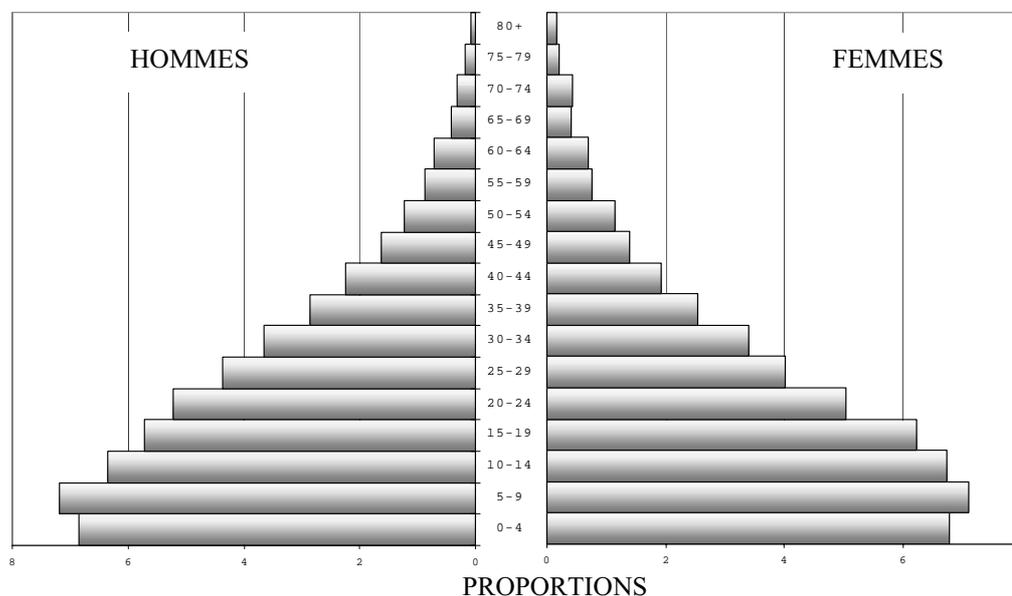
Le Groupe 6 se compose des deux provinces du Nayala et du Sourou. Avant le nouveau découpage de 1996, ces provinces étaient regroupées en une seule et même entité. Les femmes en âge de procréer y représentent 37,4 % de la population féminine. La population féminine est plus importante à tous les âges avant 20 ans. Au delà, les proportions s'amenuisent assez rapidement, d'où l'allure effilée de la pyramide (graphique 12). La population des personnes âgées y est très importante (7,4 %). Le déficit de population des adultes est très marqué dans ce groupe. On a un âge moyen de 22,5 ans avec 49 % de jeunes.

Graphique 12 : Pyramide des âges du Sourou-Nayala

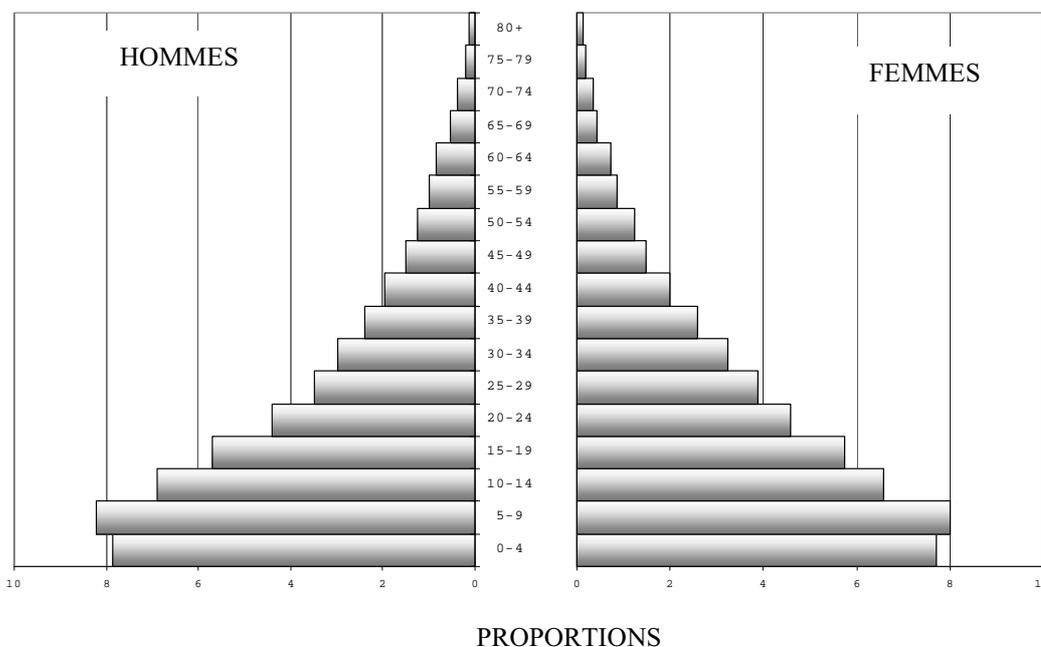


Quand aux provinces du Kadiogo et du Houet, elles ont sensiblement la même structure que celle du milieu urbain avec quelques variantes plus ou moins prononcées. Les pyramides correspondantes (graphiques 13 et 14) montrent une plus grande régularité pour la première. Dans les deux cas on observe un déficit des moins de 5 ans.

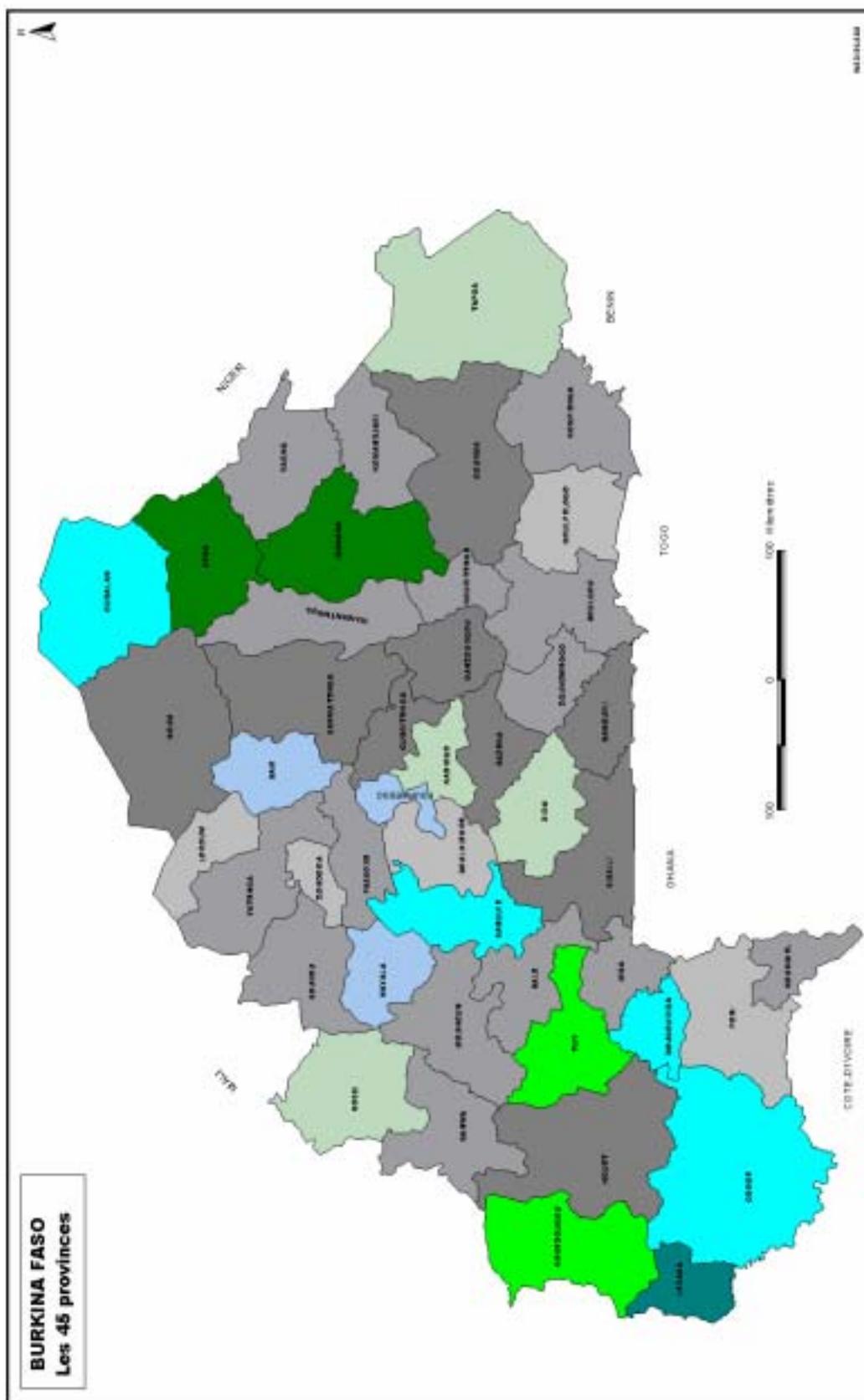
Graphique 13 : Pyramide des âges de la province du Kadiogo



Graphique 14 : Pyramide des âges de la province du Houet



Carte 1 : Carte des provinces du Burkina Faso



Au niveau des provinces, le rapport de masculinité est partout inférieur à 100 (tableau annexe 2, à l'exception de quatre provinces (Kadiogo, Komandjoari, Séno et Yagha). Cette situation est synonyme d'une dynamique de population régie par une forte mortalité et des migrations importantes ; mais des erreurs de collecte entraînant un déséquilibre entre les sexes ne sont pas à exclure. A zéro an, il y a vingt provinces qui ont un rapport de masculinité inférieur à 100. La mortalité infantile, surtout masculine, y est probablement très élevée. Le minimum du rapport est observé dans la province de la Bougouriba avec un indice de 94,2.

Au regard du rapport de dépendance, quatre provinces se démarquent avec un indice inférieur à 100, attestant la faible charge des actifs (tableau annexe 3). Il s'agit des provinces du Houet, du Kadiogo, de l'Oudalan et du Séno. Les valeurs du rapport de dépendance par sexe y sont aussi inférieur à 100. Un groupe de provinces au nombre de 27 se présentent avec un indice supérieur à 100 aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Les jeunes y sont très nombreux, avec des proportions d'adultes non négligeables. C'est une zone de départ des adultes. Le dernier groupe composé des 14 autres provinces a un indice masculin supérieur à 100, alors que l'indice féminin est inférieur à 100. C'est une zone où les provinces abritent probablement des zones d'aménagement, de colonisation agricole ou des centres urbains.

### 3.2 LES SPECIFICITES DE LA STRUCTURE DE POPULATION DES PROVINCES

Au niveau des provinces, la population des jeunes de 12-24 ans est fortement représentée dans 29 provinces (plus de 25 % de la population). Si l'on considère le sexe, la proportion de la population masculine des jeunes n'atteint pas le quart de la population dans 17 provinces. Il en est de même de la population féminine dans 18 provinces (tableau annexe 4). La population des 25-59 ans dépasse 25 % de la population dans toutes les provinces. C'est dans les provinces du Tuy et du Zoundwéogo que l'on enregistre la plus faible proportion des 25-59 ans (25,4 %), alors que le maximum 32,3 % est observé dans celle du Gourma.

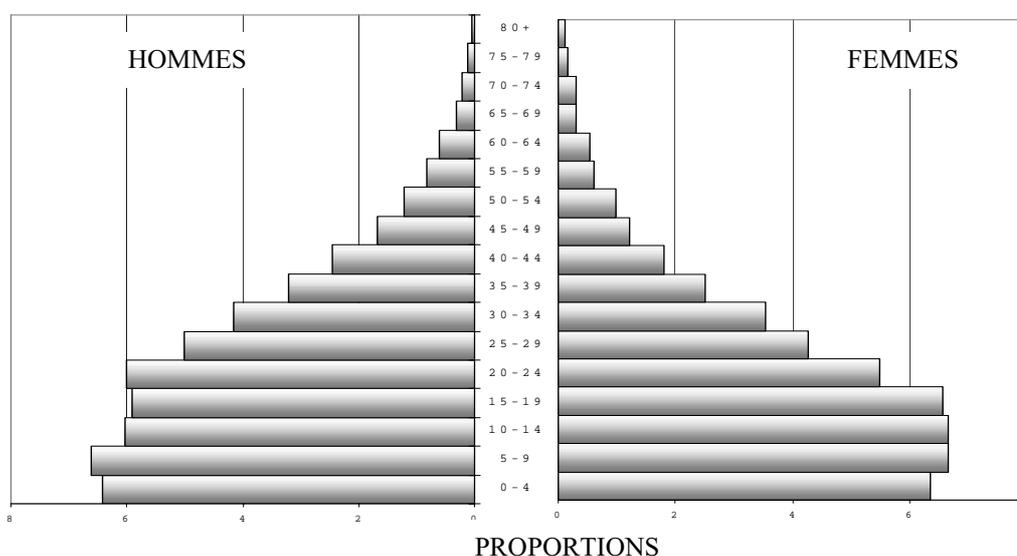
Les personnes âgées de 60 ans et plus au Burkina Faso représentent (5,9 % d'après le **tableau 1 ?**) 6,6 % de la population totale. Il y a seulement 13 provinces qui n'atteignent pas le seuil des 5 %. La province du Gourma présente la plus faible proportion de personnes de 60 ans et plus (3,9 %). La province du Zoundwéogo vient en tête des provinces (31) ayant plus de 5 % avec une valeur de 7,5 %. On retrouve presque la même répartition à quelques exceptions près quand on considère le sexe (tableau annexe 4). La population masculine des personnes de 60 ans et plus est faiblement présente dans 11 provinces parmi lesquelles les provinces du Gourma avec 3,6 % se retrouvent au bas du tableau. La proportion la plus élevée est observée dans la province du Soum (7,9 %). Quant à la population féminine des personnes de 60 ans et plus, 16 provinces n'atteignent pas les 5 %, avec celle du Séno qui a le minimum (3,8 %). La province du Tuy se démarque avec la proportion la plus importante (8 %) de femmes âgées de 60 ans et plus.

La population masculine âgée de 25-59 ans représente moins du quart de la population dans 22 provinces, avec une proportion minimale dans la province de la Léraba. Cette observation est en concordance avec l'âge moyen de la province qui y reste bas au regard des autres. Par contre, la population féminine de 25-59 ans dépasse partout 25 %. La province du Kourwéogo enregistre un maximum de 34,7 % contre 27,0 % (la plus faible) dans celle du Nounbiel.

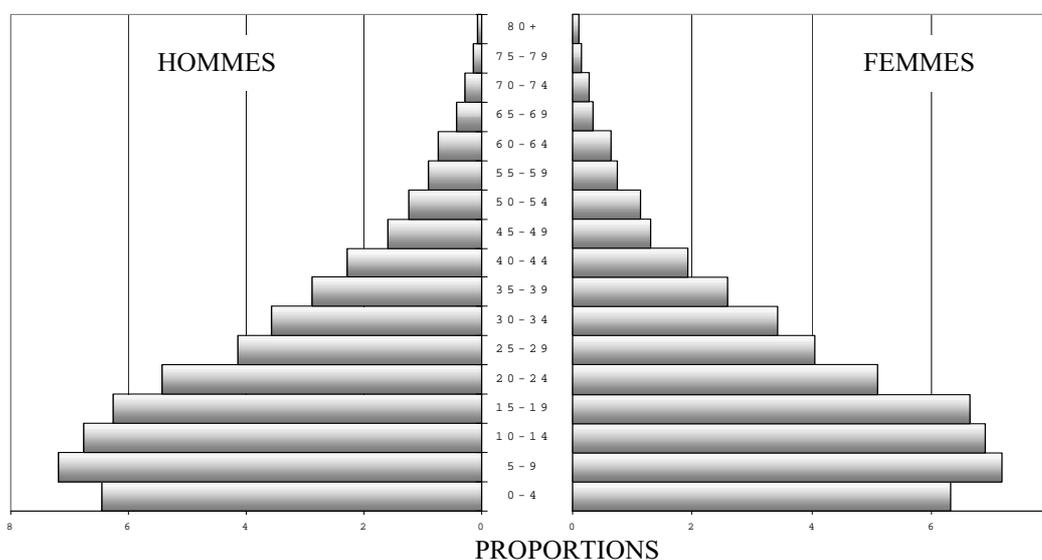
## 4. LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES GRANDES VILLES

Les grandes villes auxquelles il est fait référence sont celles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. La pyramide des âges de ces villes montre une base massive avec un creux pour les moins de 5 ans (graphiques 15 et 16). A Ouagadougou, la population des adultes est très importante, comme en témoignent les rapports de dépendance (tableau 6), et traduisent l'appel de main-d'œuvre exercé par ces deux villes en provenance des milieux ruraux. Les personnes âgées, quel que soit le sexe, sont moins nombreuses (moins de 3,5 %) dans les grandes villes (tableau 3). Les âges moyens y sont supérieurs à 22 ans pour l'ensemble des sexes (tableau 4).

Graphique 15 : Pyramide des âges de Ouagadougou



Graphique 16 : Pyramide des âges de Bobo-Dioulasso



## 5. LA POPULATION FEMININE EN AGE DE PROCREER

La population en âge de procréer se définit par rapport aux 12-49 ans lorsque la fécondité est très précoce ou plus couramment par rapport aux 15-49 ans. Avec la tranche d'âges de 12-49 ans, on observe que la population en âge de procréer est fortement présente dans 23 provinces où on a plus de la moitié de la population féminine. La province du Kadiogo vient en tête avec 57,8 %. A l'opposé on a celles du Nayala et du Zondoma (47,0 %). La proportion des jeunes femmes (12-14 ans) qui varie entre 6,2 % (province de l'Oudalan) et 8,3 % (province du Kadiogo) est assez importante.

La répartition par tranches d'âges de la population féminine en âge de procréer (15-49 ans) fait ressortir l'importance de la tranche 15-19 ans (tableau annexe 5). Il y a seulement trois provinces qui n'ont pas plus de 20 % des 15-19 dans leur population féminine en âge de procréer. La province du Poni présente la plus faible proportion (19 %) tandis que la valeur maximale s'observe dans celle du Yagha (26,6 %). Au regard de cette répartition de la population féminine en âge de procréer, on retiendra que les disparités sont énormes entre les provinces.

## 6. LA POPULATION SCOLARISABLE

La population scolarisable est composée des individus âgés de 7-12 ans<sup>9</sup>. Pour des besoins de comparaison avec d'autres régions, le tableau 9 a été établi en y ajoutant la tranche d'âges 6-12 ans. Notre analyse portera essentiellement sur la tranche 7-12 ans.

La population scolarisable estimée à 1 921 644 personnes représente 18,7 % de la population du Burkina Faso (tableau annexe 6. Dans la population féminine, elle représente 17,6 % et 19,9 % dans la population masculine. Ces proportions montrent l'importance des effectifs à scolariser. La population scolarisable atteint au moins 20 % dans 4 provinces (Bazéga, Boulkiemdé, Poni et Zondoma). La proportion la plus faible s'observe dans la province de l'Oudalan (15,3 %). Cette répartition de la population scolarisable au regard de la capacité d'accueil des provinces, renseigne sur les efforts à fournir dans les différents secteurs de l'éducation.

## CONCLUSION

Au terme de l'analyse de la structure par âge et sexe, la population burkinabè reste caractérisée par sa jeunesse. Les femmes y ont une part très importante. Plus de la moitié des provinces ont presque la même structure. Ces similitudes de structure sont plus ou moins en parallèle avec les espaces socioculturels ou géographiques. Elles cachent des disparités spatiales internes mises en évidence par les indicateurs globaux ou partiels de structure. Au regard de la structure générale, l'hypothèse de la transition de la fécondité reste somme toute hypothétique. Les déficits de naissances observés, nécessitent une correction de la structure. Exercice qui sera envisagé dans les analyses approfondies ultérieures.

<sup>9</sup> Tranche d'âges légale fixée par la « Loi d'orientation de l'éducation », adoptée en 1996.

**ANNEXES**

Tableau A1 : Structures types des populations au Burkina Faso

	Groupe 1			Groupe 2			Groupe 3			Groupe 4			Groupe 5			Groupe 6			Burkina Faso		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.															
0-4	8,9	9,0	17,8	8,4	8,5	17,0	8,0	7,9	15,9	9,8	9,8	19,6	8,3	8,4	16,7	8,6	8,9	17,5	8,6	8,5	17,2
5-9	8,8	9,1	17,9	9,1	9,2	18,3	8,6	9,5	18,1	9,3	9,3	18,4	7,4	8,1	15,5	8,5	8,9	17,4	8,9	8,6	17,4
10-14	6,4	6,9	13,3	7,1	7,3	14,4	6,7	7,7	14,3	6,3	6,3	12,0	5,4	5,9	11,3	6,7	7,5	14,2	6,9	6,5	13,3
15-19	5,1	5,1	10,2	5,5	4,9	10,4	4,4	5,2	9,6	4,8	4,8	10,0	5,4	5,1	10,6	4,7	5,8	10,5	5,2	5,3	10,5
20-24	4,1	3,1	7,1	3,7	2,3	6,0	3,2	2,7	5,9	4,4	3,5	7,8	4,6	3,9	8,5	3,8	3,4	7,2	3,3	4,1	7,4
25-29	3,7	2,6	6,3	3,4	2,0	5,4	3,6	2,1	5,7	4,0	3,3	7,3	3,8	3,1	7,0	3,1	2,6	5,7	2,8	3,7	6,5
30-34	3,1	2,3	5,4	3,1	1,8	4,9	3,2	1,8	5,1	3,0	2,7	5,8	3,3	3,0	6,3	2,7	2,2	4,9	2,4	3,1	5,6
35-39	2,5	1,9	4,5	2,7	1,5	4,2	3,1	1,8	4,9	2,2	2,2	4,5	2,5	2,4	4,9	2,2	1,8	4,0	2,0	2,5	4,5
40-44	2,1	1,6	3,7	2,3	1,3	3,6	2,5	1,6	4,1	1,8	1,8	3,6	2,2	2,2	4,4	1,8	1,4	3,2	1,7	2,1	3,8
45-49	1,6	1,4	3,1	1,9	1,3	3,2	2,2	1,6	3,8	1,2	1,3	2,5	1,6	1,8	3,4	1,6	1,3	3,0	1,4	1,6	3,0
50-54	1,5	1,2	2,7	1,7	1,1	2,9	1,7	1,5	3,2	1,2	1,2	2,4	1,7	1,7	3,4	1,5	1,3	2,8	1,2	1,5	2,7
55-59	1,0	1,0	2,1	1,3	1,0	2,3	1,6	1,4	3,0	0,7	0,8	1,5	1,0	1,3	2,3	1,3	1,1	2,3	1,0	1,0	2,0
60-64	1,0	0,9	1,9	1,3	1,0	2,3	1,1	1,1	2,2	0,8	0,8	1,6	1,0	1,1	2,1	1,2	0,9	2,2	0,9	1,0	1,9
65-69	0,6	0,7	1,3	0,8	0,8	1,6	0,9	0,8	1,7	0,4	0,5	0,9	0,6	0,7	1,2	0,9	0,8	1,8	0,6	0,6	1,3
70-74	0,6	0,5	1,1	0,8	0,7	1,5	0,5	0,5	1,0	0,4	0,4	0,8	0,5	0,5	1,0	0,8	0,7	1,5	0,5	0,6	1,1
75-79	0,3	0,3	0,6	0,4	0,4	0,8	0,3	0,3	0,6	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,6	0,4	0,4	0,8	0,3	0,3	0,6
80-84	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,5	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2	0,2	0,5	0,1	0,2	0,3
85-89	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
90-94	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
95+	0,2	0,2	0,5	0,3	0,2	0,5	0,3	0,2	0,6	0,3	0,3	0,6	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,5
Moy.	22,6	21,2	21,9	24,0	21,2	22,7	24,4	21,8	23,1	20,6	20,7	20,6	23,3	23,2	23,3	23,5	21,4	22,5	22,8	21,3	22,2
0-14	24,0	25,0	49,0	24,6	25,1	49,6	23,2	25,1	48,3	24,6	25,5	50,0	21,2	22,3	43,5	23,9	25,2	49,0	24,0	24,9	47,9
15-64	25,7	21,3	47,0	27,0	18,2	45,2	26,6	20,9	47,5	24,3	22,6	46,9	27,2	25,6	52,7	24,0	21,7	45,7	25,8	21,2	47,9
60+	3,0	2,9	5,9	4,1	3,4	7,5	3,4	3,0	6,4	2,3	2,4	4,7	2,9	3,0	5,8	4,1	3,3	7,4	3,2	2,9	6,0
65+	2,1	1,9	4,0	2,8	2,4	5,2	2,3	1,9	4,2	1,5	1,6	3,1	1,9	1,9	3,7	2,8	2,4	5,2	2,2	2,0	4,1
15-49	37,5	37,5	32,9	32,9	35,3	35,3	39,7	39,7	37,4	43,3	43,3	43,3	43,3	43,3	43,3	43,3	43,3	43,3	43,3	43,3	43,3

Tableau A2 : Indicateurs de structure de la population résidente des provinces

PROVINCES	RAPPORT DE MASCULINITE		AGE MOYEN			AGE MEDIAN		
	Tout âge	Zéro an	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
BALE	94,9	100,0	20,8	22,4	21,6	14,5	16,7	15,4
BAM	88,6	98,1	20,9	22,6	21,8	14,3	16,4	15,3
BANWA	98,0	99,3	20,1	20,7	20,4	14,1	15,8	14,9
BAZEGA	86,7	99,9	21,1	23,6	22,4	13,4	17,2	15,2
BOUGOURIBA	92,3	94,2	21,2	23,7	22,5	14,4	17,7	15,8
BOULGOU	88,9	100,9	20,4	23,2	21,9	13,4	17,7	15,3
BOULKIEMDE	81,0	100,8	20,8	24,1	22,6	13,2	17,5	15,4
COMOE	94,1	100,7	21	22	21,5	14,8	16,6	15,7
GANZOURGOU	89,9	100,7	20,9	22,4	21,7	13,7	16,7	15,2
GNAGNA	96,5	99,9	20,1	20,3	20,2	14,3	15,8	15,1
GOURMA	95,8	99,0	20,3	21,2	20,7	14,2	16,1	15,1
HOUET	99,9	98,7	21,5	21,5	21,5	16,5	17,2	16,8
IOBA	91,2	98,4	20,9	23,2	22,1	14,3	18,2	15,9
KADIOGO	101,6	99,7	22,4	22,1	22,2	18,9	18,0	18,5
KENEDOUGOU	97,6	104,7	20,6	21,0	20,8	14,6	15,9	15,2
KOMANDJOARI	102,1	94,9	20,4	20,0	20,2	14,8	15,7	15,2
KOMPIENGA	99,3	103,3	20,3	19,9	20,1	14,1	15,4	14,7
KOSSI	99,6	99,4	21,3	21,8	21,6	15,2	16,0	15,5
KOULPELOGO	94,6	105,3	20,6	21,8	21,2	13,6	16,9	15
KOURITENGA	87,6	96,7	21,1	23,1	22,1	13,9	17,0	15,4
KOURWEOGO	80,1	100,9	21,0	23,6	22,5	12,8	17,4	15,1
LERABA	89,6	98,9	20,4	22,0	21,2	13,6	15,9	14,8
LOROUM	88,5	99,8	20,6	22,0	21,4	13,8	16,1	15
MOUHOUN	97,8	101,1	20,7	21,7	21,2	14,7	16,3	15,4
NAHOURI	91,8	98,6	22,0	24,0	23,1	14,9	18,5	16,6
NAMENTENGA	92,1	96,7	20,2	21,1	20,7	13,6	16,0	14,7
NAYALA	97,9	108,4	20,9	23,2	22,0	14,3	16,3	15,2
NOUMBIEL	98,6	100,1	21,1	22,4	21,7	14,4	17,5	15,9
OUBRITENGA	88,1	101,9	20,8	22,9	21,9	13,8	17,2	15,4
OULDALAN	97,7	94,9	22,7	22,5	22,6	17,1	18,4	17,8
PASSORE	86,2	98,8	20,9	23,0	22,0	13,4	16,6	15
PONI	91,4	98,0	21,4	23,9	22,7	13,8	17,8	15,4
SANGUIE	86,7	102,3	20,3	24,0	22,3	13,6	17,4	15,3
SANMATENGA	87,8	102,4	20,7	22,3	21,6	13,7	17,3	15,4
SENO	100,6	101,8	22,7	23,0	22,9	17,2	18,0	17,7
SISSILI	93,4	105,5	20,1	21,5	20,8	13,5	16,4	14,9
SOUM	97,9	103,1	21,2	21,6	21,4	15,4	16,7	16
SOUROU	96,6	102,2	21,3	23,0	22,2	14,8	16,4	15,5
TAPOA	96,1	100,1	19,7	20,1	19,9	13,9	15,1	14,5
TUY	92,9	100,6	20,5	21,5	21,0	14,0	16,9	15,3
YAGHA	102,6	98,3	21,1	20,7	20,9	15,6	15,7	15,7
YATENGA	88,1	100,7	21,1	23	22,1	14,3	16,7	15,5
ZIRO	93,6	102,8	20,1	20,9	20,5	13,5	15,9	14,6
ZONDOMA	83,5	102,0	20,8	22,9	21,9	13,2	15,9	14,6
ZOUNDWEOGO	90,3	102,3	21,1	23,2	22,2	13,7	17,1	15,3
BURKINA FASO	93,1	100,4	21,0	22,3	21,7	14,7	16,9	15,7

Tableau A3 : Structure de la population résidente des provinces par groupes d'âges classiques et rapports de dépendance par sexe

PROVINCES	0-14			15-64			65+			Rd		
	Fém.	Masc.	Ens.	Fém.	Masc.	Ens.	Fém.	Masc.	Ens.	Fém.	Masc.	Ens.
BALE	40045	41982	82027	42884	36912	79796	3143	2761	5904	100,7	121,2	110,2
BAM	52301	51450	103751	54469	43353	97822	5157	4383	9540	105,5	128,8	115,8
BANWA	52454	55331	107785	53002	47384	100386	2959	3513	6472	104,5	124,2	113,8
BAZEGA	51893	53747	105640	56502	40451	96953	5800	4775	10575	102,1	144,7	119,9
BOUGOURIBA	17668	18934	36602	20470	16464	36934	1458	1168	2626	93,4	122,1	106,2
BOULGOU	98545	105005	203550	110594	81758	192352	10045	7989	18034	98,2	138,2	115,2
BOULKIEMDE	101655	103729	205384	118800	74769	193569	11453	9295	20748	95,2	151,2	116,8
COMOE	57096	58855	115951	63215	54419	117634	3703	3432	7135	96,2	114,5	104,6
GANZOURGOU	62734	64109	126843	66493	51850	118343	5650	5215	10865	102,8	133,7	116,4
GNAGNA	75225	77131	152356	75937	68406	144343	4563	4624	9187	105,1	119,5	111,9
GOURMA	53231	55635	108866	55261	48222	103483	3514	3358	6872	102,7	122,3	111,8
HOUET	149729	154345	304074	176664	171010	347674	8316	9159	17475	89,5	95,6	92,5
IOBA	36958	39907	76865	44331	34592	78923	2900	2303	5203	89,9	122,0	104,0
KADIOGO	194645	192001	386646	255744	268234	523978	13184	10307	23491	81,3	75,4	78,3
KENEDOUGOU	48027	49875	97902	49082	44659	93741	2918	3217	6135	103,8	118,9	111,0
KOMANDJOARI	12023	12809	24832	12219	11819	24038	640	780	1420	103,6	115,0	109,2
KOMPIENGA	10053	10515	20568	9861	9230	19091	503	527	1030	107,0	119,6	113,1
KOSSI	55221	56949	112170	55544	53482	109026	4391	4367	8758	107,3	114,6	110,9
KOULPELOGO	44908	48314	93222	47491	39178	86669	3454	3251	6705	101,8	131,6	115,3
KOURITENGA	60306	61240	121546	66218	49778	115996	6405	5414	11819	100,7	133,9	115,0
KOURWEOGO	28822	29681	58503	33563	19746	53309	2911	2889	5800	94,5	164,9	120,6
LERABA	23284	23525	46809	23771	18786	42557	1779	1473	3252	105,4	133,1	117,6
LOROUM	27978	27643	55621	28443	22084	50527	2521	2408	4929	107,2	136,1	119,8
MOUHOUN	56025	58780	114805	58585	53225	111810	4018	4026	8044	102,5	118,0	109,9
NAHOURI	26901	28693	55594	32515	26178	58693	2816	2237	5053	91,4	118,2	103,3
NAMENTENGA	62949	64582	127531	63935	51980	115915	4274	4015	8289	105,1	132,0	117,2
NAYALA	32589	34950	67539	32305	29300	61605	3891	3090	6981	112,9	129,8	121,0
NOUMBIEL	11702	13074	24776	13342	11579	24921	733	746	1479	93,2	119,4	105,4
OUBRITENGA	47475	48857	96332	52124	39014	91138	4968	4233	9201	100,6	136,1	115,8
OUDALAN	29052	30431	59483	37983	34889	72872	2090	2230	4320	82,0	93,6	87,6
PASSORE	67037	68545	135582	72013	50206	122219	6439	6653	13092	102,0	149,8	121,6
PONI	45683	49683	95366	51933	39733	91666	4112	3743	7855	95,9	134,5	112,6
SANGUIE	59473	62915	122388	66664	47414	114078	7112	5189	12301	99,9	143,6	118,1
SANMATENGA	111359	114193	225552	125019	92061	217080	9635	9368	19003	96,8	134,2	112,7
SENO	42733	45295	88028	53761	51866	105627	3781	3699	7480	86,5	94,5	90,4
SISSILI	37125	39858	76983	39787	31601	71388	2304	2498	4802	99,1	134,0	114,6
SOUM	59037	61186	120223	64356	59469	123825	4124	4132	8256	98,1	109,8	103,8
SOUROU	44867	46666	91533	45876	41267	87143	4749	4344	9093	108,2	123,6	115,5
TAPOA	59485	60179	119664	56608	51415	108023	3293	3149	6442	110,9	123,2	116,7
TUY	38358	40368	78726	42103	33925	76028	2343	2575	4918	96,7	126,6	110,0
YAGHA	27565	28425	55990	28074	28564	56638	1559	1665	3224	103,7	105,3	104,5
YATENGA	108934	107260	216194	114703	89542	204245	11986	10853	22839	105,4	131,9	117,0
ZIRO	29279	31104	60383	30479	24320	54799	1591	1993	3584	101,3	136,1	116,7
ZONDOMA	33186	31822	65008	32550	23221	55771	3698	2958	6656	113,3	149,8	128,5
ZOUNDWEOGO	47253	49613	96866	51126	39619	90745	4872	4053	8925	102,0	135,5	116,6
BURKINA FASO	2432868	2509191	4942059	2686399	2256974	4943373	201755	184057	385812	98,1	119,3	107,8

Tableau A4 : Structure spécifique de la population résidente des provinces en 1996

PROVINCES	12-24			25-59			60+		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
BALE	26,0	25,6	25,8	24,2	28,7	26,5	6,4	6,7	6,6
BAM	24,4	23,3	23,8	23,1	31,1	27,4	7,2	7,4	7,3
BANWA	26,7	22,9	24,8	25,7	34,4	30,2	5,2	5,8	5,5
BAZEGA	24,8	23,2	23,9	23,8	32,0	28,1	5,9	6,6	6,3
BOUGOURIBA	25,6	25,3	25,5	21,5	31,4	27,0	7,2	7,4	7,3
BOULGOU	25,7	25,8	25,8	27,4	31,2	29,3	4,7	4,7	4,7
BOULKIEMDE	24,5	24,1	24,3	24,2	30,4	27,5	6,4	6,2	6,3
COMOE	24,2	25,8	25,0	26,9	27,9	27,4	4,7	4,6	4,6
GANZOURGOU	25,7	25,6	25,7	25,3	29,1	27,3	4,9	4,8	4,9
GNAGNA	28,2	28,5	28,4	29,2	30,6	29,9	4,4	3,9	4,2
GOURMA	29,4	31,2	30,3	33,7	30,9	32,3	3,6	4,2	3,9
HOUET	25,8	25,7	25,8	25,9	28,7	27,4	5,1	4,7	4,9
IOBA	25,6	24,7	25,2	26,9	28,9	27,9	5,7	5,8	5,8
KADIOGO	25,1	25,0	25,1	24,2	30,1	27,3	6,8	7,1	7,0
KENEDOUGOU	26,8	25,2	26,0	25,5	29,4	27,4	5,3	5,4	5,4
KOMANDJOARI	23,8	23,3	23,6	27,9	33,4	30,7	6,1	6,7	6,4
KOMPIENGA	23,8	25,1	24,5	25,4	28,9	27,2	5,2	5,0	5,1
KOSSI	25,8	25,2	25,5	23,6	30,2	27,1	6,6	6,8	6,7
KOULPELOGO	24,4	26,3	25,4	31,5	32,9	32,2	5,5	4,9	5,2
KOURITENGA	25,9	25,5	25,7	21,3	29,7	25,8	7,5	6,7	7,1
KOURWEOGO	25,1	21,3	23,1	24,4	34,7	29,8	6,4	6,3	6,4
LERABA	27,7	24,9	26,2	21,2	30,5	26,2	6,5	7,7	7,2
LOROUM	24,1	25,1	24,6	24,7	30,6	27,8	6,3	5,9	6,1
MOUHOUN	25,6	26,7	26,2	30,7	31,6	31,2	5,8	5,9	5,8
NAHOURI	25,5	25,2	25,3	24,1	30,3	27,3	5,3	4,7	5,0
NAMENTENGA	25,2	26,0	25,6	28,1	29,9	29,0	5,1	5,0	5,0
NAYALA	27,1	24,5	25,8	24,2	28,5	26,4	6,6	7,5	7,1
NOUMBIEL	25,0	25,7	25,4	25,8	27,0	26,4	4,3	4,4	4,3
OUBRITENGA	25,9	25,4	25,7	23,5	28,3	26,1	7,0	7,5	7,3
OULDALAN	24,6	23,4	23,9	24,2	31,1	27,8	6,4	6,8	6,6
PASSORE	26,1	24,5	25,3	25,8	30,5	28,2	5,4	5,8	5,6
PONI	26,8	25,9	26,4	24,4	28,5	26,4	5,2	4,4	4,8
SANGUIE	25,6	24,1	24,8	26,6	33,8	30,4	4,7	5,2	5,0
SANMATENGA	24,8	26,4	25,6	27,0	27,7	27,3	4,8	4,1	4,5
SENO	21,8	24,7	23,3	29,0	28,8	28,9	4,3	3,8	4,1
SISSILI	22,8	23,3	23,0	26,2	30,7	28,5	5,5	5,5	5,5
SOUM	23,2	25,4	24,4	21,6	31,2	27,0	7,9	6,9	7,3
SOUROU	25,4	24,4	24,9	24,2	29,5	27,0	5,5	5,5	5,5
TAPOA	24,6	25,4	25,0	24,1	28,2	26,3	6,4	6,2	6,3
TUY	27,9	24,5	26,2	23,0	27,8	25,4	6,4	8,0	7,2
YAGHA	23,3	22,6	23,0	28,1	33,5	30,8	4,8	4,7	4,7
YATENGA	24,8	25,2	25,1	25,8	31,0	28,5	5,2	4,5	4,8
ZIRO	26,3	27,0	26,6	28,1	27,8	28,0	4,6	4,3	4,5
ZONDOMA	26,5	25,8	26,1	23,0	29,8	26,5	5,5	4,1	4,8
ZOUNDWEOGO	24,1	24,2	24,2	22,3	28,0	25,4	7,4	7,7	7,5
BURKINA FASO	25,9	25,7	25,8	26,0	30,2	28,2	5,6	5,7	5,7

*Tableau A5 : Proportions par groupes d'âges de la population féminine résidente en âge de procréer dans les provinces*

<b>PROVINCES</b>	12-49	12-14	15-49	15-19	20-24	20-34	35-49
BALE	49,8	14,7	42,5	21,8	18,5	49,0	29,3
BAM	48,9	15,7	41,2	25,2	18,3	46,9	28,0
BANWA	50,2	14,3	43,1	23,3	20,2	50,9	25,9
BAZEGA	49,0	14,8	41,8	22,7	15,5	45,4	31,9
BOUGOURIBA	50,5	15,1	42,9	20,5	14,9	45,2	34,3
BOULGOU	49,6	13,6	42,8	21,0	17,3	49,0	30,1
BOULKIEMDE	50,6	15,7	42,6	25,0	15,6	44,0	30,9
COMOE	52,0	14,8	44,3	23,5	17,2	47,8	28,7
GANZOURGOU	49,7	14,4	42,6	22,3	17,4	47,9	29,8
GNAGNA	49,7	13,0	43,3	24,4	20,0	51,4	24,2
GOURMA	50,3	14,0	43,2	23,3	19,4	50,5	26,1
HOUET	54,7	14,2	46,9	24,4	19,5	49,8	25,8
IOBA	51,8	13,6	44,8	20,6	17,4	47,6	31,8
KADIOGO	57,8	14,3	49,5	25,4	20,5	50,7	23,8
KENEDOUGOU	49,9	14,3	42,8	24,4	18,9	49,2	26,4
KOMANDJOARI	50,3	12,8	43,8	24,7	20,6	52,1	23,3
KOMPIENGA	50,0	12,9	43,6	21,8	20,0	54,0	24,2
KOSSI	48,7	15,1	41,3	23,2	18,6	48,9	27,9
KOULPELOGO	49,3	12,7	43,1	19,6	19,6	53,2	27,2
KOURITENGA	50,0	15,1	42,4	24,3	16,6	46,7	29,0
KOURWEOGO	51,1	15,0	43,5	24,5	16,2	44,3	31,2
LERABA	48,4	14,6	41,3	25,1	16,6	45,9	29,0
LOROU	48,3	15,1	41,0	25,3	18,6	48,0	26,6
MOUHOUN	49,6	14,4	42,4	22,7	19,6	50,3	27,0
NAHOURI	50,6	13,0	44,0	20,8	17,1	48,8	30,4
NAMENTENGA	49,7	13,9	42,8	22,9	19,4	50,4	26,8
NAYALA	47,0	16,4	39,3	23,3	19,3	48,1	28,6
NOUMBIEL	50,5	12,3	44,3	19,3	17,5	48,9	31,8
OUBRITENGA	50,0	15,1	42,4	23,4	18,1	48,0	28,6
OULDALAN	53,8	11,4	47,7	22,6	19,5	50,6	26,9
PASSORE	49,5	16,0	41,5	24,9	17,3	45,6	29,5
PONI	49,5	14,4	42,4	19,0	14,1	45,4	35,6
SANGUIE	49,4	15,7	41,6	23,9	17,1	46,3	29,8
SANMATENGA	50,7	13,5	43,8	23,1	18,3	49,3	27,7
SENO	52,6	13,0	45,8	23,9	19,5	49,4	26,7
SISSILI	51,0	13,8	43,9	22,8	18,4	48,9	28,3
SOUM	51,1	14,0	43,9	23,8	18,9	49,2	27,0
SOUROU	47,1	16,0	39,6	23,9	18,8	47,9	28,2
TAPOA	48,8	14,2	41,9	25,1	19,7	51,9	23,0
TUY	51,4	13,6	44,4	21,8	19,0	50,7	27,5
YAGHA	50,0	14,5	42,8	26,6	19,3	47,8	25,7
YATENGA	48,4	15,3	41,0	25,2	18,6	47,1	27,7
ZIRO	51,4	14,3	44,0	23,9	17,7	48,0	28,0
ZONDOMA	47,0	16,3	39,3	24,9	17,1	45,9	29,2
ZOUNDWEOGO	49,1	14,3	42,1	22,3	16,4	47,4	30,4
<b>BURKINA FASO</b>	<b>50,9</b>	<b>14,4</b>	<b>43,5</b>	<b>23,6</b>	<b>18,4</b>	<b>48,6</b>	<b>27,8</b>

Tableau A6 : Proportions de la population résidente scolarisable des provinces selon le sexe en 1996

PROVINCE S	6-12 ANS			7-12 ANS		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
BALE	24,2	21,6	22,9	20,5	18,1	19,3
BAM	23,3	20,9	22,0	19,8	17,8	18,8
BANWA	23,4	21,3	22,4	19,7	17,8	18,7
BAZEGA	25,9	21,4	23,5	22,1	18,2	20,0
BOUGOURIBA	25,1	20,8	22,9	21,2	17,5	19,3
BOULGOU	25,2	20,5	22,7	21,4	17,2	19,1
BOULKIEMDE	26,8	20,6	23,4	23,0	17,6	20,0
COMOE	24,3	21,5	22,9	20,3	18,1	19,2
GANZOURGOU	24,9	21,3	23,0	21,3	18,1	19,6
GNAGNA	22,0	20,3	21,1	18,8	17,2	18,0
GOURMA	23,7	21,2	22,4	20,1	17,9	18,9
HOUET	21,8	20,9	21,4	18,5	17,6	18,1
IOBA	24,0	19,8	21,8	20,1	16,5	18,2
KADIOGO	19,4	19,9	19,7	16,5	17,1	16,8
KENEDOUGOU	23,5	21,6	22,5	19,8	18,1	18,9
KOMANDJOARI	22,0	20,3	21,2	18,5	16,9	17,7
KOMPIENGA	22,1	21,0	21,6	18,4	17,3	17,8
KOSSI	22,8	21,8	22,3	19,0	17,9	18,5
KOULPELOGO	24,2	21,0	22,6	20,4	17,5	18,9
KOURITENGA	24,9	21,0	22,8	21,4	18,1	19,6
KOURWEOGO	26,6	20,5	23,2	22,7	17,5	19,8
LERABA	25,2	22,0	23,5	21,4	18,5	19,8
LOROUM	23,8	21,1	22,4	20,1	17,7	18,8
MOUHOUN	23,3	21,2	22,3	19,8	17,8	18,8
NAHOURI	24,8	21,1	22,8	20,9	17,6	19,2
NAMENTENGA	23,5	20,5	21,9	20,1	17,4	18,7
NAYALA	23,9	21,7	22,8	20,2	18,2	19,2
NOUMBIEL	23,8	20,2	22,0	19,8	16,6	18,2
OUBRITENGA	24,0	20,4	22,1	20,8	17,5	19,0
OULDALAN	19,7	17,5	18,6	16,3	14,4	15,3
PASSORE	25,8	21,4	23,4	22,0	18,1	19,9
PONI	27,0	21,9	24,3	22,9	18,3	20,5
SANGUIE	25,7	20,5	22,9	21,9	17,4	19,5
SANMATENGA	23,5	20,0	21,6	20,2	17,1	18,6
SENO	19,7	18,1	18,9	16,5	15,0	15,8
SISSILI	25,2	21,2	23,2	21,4	17,8	19,6
SOUM	21,4	20,0	20,7	18,0	16,8	17,4
SOUROU	23,5	21,6	22,5	19,8	18,1	18,9
TAPOA	24,0	22,5	23,3	19,9	18,6	19,3
TUY	23,7	20,4	22,0	19,9	17,2	18,5
YAGHA	21,7	21,3	21,5	18,1	17,8	18,0
YATENGA	23,8	21,5	22,6	20,2	18,4	19,3
ZIRO	25,4	21,8	23,5	21,6	18,4	19,9
ZONDOMA	25,7	23,0	24,2	21,7	19,5	20,5
ZOUNDWEOGO	25,0	21,0	22,9	21,4	17,8	19,5
BURKINA FASO	23,5	20,8	22,1	19,9	17,6	18,7

Tableau A7 : Structure par âge spécifique et sexe de la population résidente des entités spatiales en 1996

PROVINCES	12-24			25-59			60+		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
URBAIN	31,2	31,9	31,6	32,8	30,5	31,6	3,4	4,3	3,9
RURAL	24,9	24,6	24,7	24,7	30,2	27,6	6,0	6,0	6,0
<b>Les régions économiques</b>									
BOUCLE MOUHOUN	26,7	24,9	25,8	25,1	29,0	27,1	5,7	6,0	5,9
CENTRE	26,8	27,2	27,1	28,6	31,0	29,8	5,2	5,7	5,5
CENTRE-EST	24,4	23,8	24,1	24,5	31,1	28,0	6,1	6,5	6,3
CENTRE-NORD	24,5	25,2	24,9	24,8	29,7	27,4	6,1	5,8	5,9
CENTRE-OUEST	26,3	25,2	25,7	22,1	30,8	26,8	6,4	6,6	6,6
EST	24,7	25,7	25,2	26,3	28,0	27,2	4,7	4,5	4,6
NORD	25,5	25,3	25,4	22,8	28,7	25,9	7,1	7,1	7,1
OUEST	26,9	26,9	26,9	27,7	30,4	29,1	4,7	4,4	4,5
SAHEL	25,3	26,4	25,9	29,5	30,6	30,1	5,3	5,1	5,2
SUD-OUEST	25,3	22,6	23,9	25,7	34,2	30,1	5,5	5,7	5,6
<b>Les grandes villes</b>									
OUAGADOUGOU	30,4	33,4	31,9	36,5	31,0	33,8	2,7	3,3	3,0
BOBO-DIOULASSO	31,1	32,5	31,8	32,8	31,0	32,0	3,5	3,4	3,4
AUTRES VILLES	32,3	29,9	31,1	28,1	29,6	28,9	4,3	6,0	5,2

Tableau A8 : Proportions par groupes d'âges de la population féminine résidente des régions économiques en âge de procréer

MILIEU DE RESIDENCE	12-49	15-49	12-14	15-19	20-24	20-34	35-49
URBAIN	58,4	50,8	8,5	13,1	10,3	25,1	11,6
RURAL	49,8	44,1	7,1	9,8	7,6	20,6	12,2
<b>Les régions économiques</b>							
BOUCLE MOUHOUN	49,0	42,8	7,4	9,6	8,0	20,5	11,5
CENTRE	53,6	47,2	7,7	11,0	8,5	22,4	12,5
CENTRE-EST	49,8	44,5	6,9	9,3	7,6	21,1	12,5
CENTRE-NORD	50,2	44,8	7,1	10,1	8,0	21,1	11,8
CENTRE-OUEST	50,6	44,4	7,7	10,4	7,1	19,7	12,8
EST	49,8	44,5	6,8	10,4	8,5	22,2	10,5
NORD	48,6	42,3	7,6	10,3	7,4	19,1	11,6
OUEST	52,9	46,4	7,5	10,9	8,5	22,3	12,2
SAHEL	52,0	46,8	6,9	10,8	8,7	22,3	12,0
SUD-OUEST	50,8	44,7	7,1	8,6	6,9	20,3	14,7
<b>Les centres urbains</b>							
OUAGADOUGOU	61,1	53,4	8,5	13,6	11,4	27,6	11,5
BOBO-DIOULASSO	59,7	52,0	8,6	13,6	10,4	25,7	11,9
AUTRES VILLES	54,6	47,1	8,6	12,3	9,0	22,0	11,7

Tableau A9 : Proportions de la population résidente scolarisable des entités spatiales selon le sexe

MILIEU DE RESIDENCE	6-12 ANS			7-12 ANS		
	Masculin	Féminin	Total	M a s c u l i n	Féminin	Total
URBAIN	19,2	20,0	19,6	16,4	17,2	16,8
RURAL	24,3	21,0	22,6	20,6	17,7	19,1
<b>Les régions économiques</b>						
BOUCLE MOUHOUN	23,5	21,5	22,5	19,8	18,0	18,8
CENTRE	22,4	20,5	21,4	19,1	17,5	18,3
CENTRE-EST	24,9	20,8	22,7	21,1	17,5	19,2
CENTRE-NORD	23,5	20,3	21,8	20,1	17,4	18,7
CENTRE-OUEST	26,1	20,8	23,3	22,3	17,7	19,8
EST	23,0	21,2	22,1	19,4	17,8	18,6
NORD	24,6	21,6	23,0	20,9	18,4	19,6
OUEST	22,9	21,1	22,0	19,4	17,8	18,6
SAHEL	20,6	19,2	19,9	17,3	16,0	16,6
SUD-OUEST	25,3	20,8	23,0	21,4	17,4	19,3
<b>Les grandes villes</b>						
OUAGADOUGOU	17,8	19,5	18,6	15,1	16,8	15,9
BOBO-DIOULASSO	19,8	20,3	20,0	16,9	17,4	17,2
AUTRES VILLES	20,7	20,5	20,6	17,9	17,6	17,7



## CHAPITRE 3 : LA REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Idrissa KABORE

### INTRODUCTION

*En 1991, le Burkina Faso a adopté pour la première fois une politique nationale de population. Depuis 1996, les autorités du pays ont entamé une relecture de cette politique de population afin de tenir compte des recommandations des grandes conférences internationales auxquelles le Burkina a souscrit, et particulièrement celles de la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire (1994), afin de tenir compte également des préoccupations actuelles.*

*Les objectifs majeurs de notre politique nationale de population visent la satisfaction des besoins essentiels de la population et l'amélioration de son cadre de vie. Ils s'inscrivent dans une meilleure connaissance de la dynamique de la population, l'intégration des variables démographiques et du cas spécifique de la femme dans la planification du développement socio-économique du pays. La réalisation de tels objectifs nécessite une bonne connaissance des caractéristiques actuelles de la population, de son effectif, de sa structure et des mouvements qui l'anime.*

*La répartition spatiale de la population est une de ces caractéristiques essentielles. Elle est importante pour toute action de développement local. Disposer d'informations détaillées quant au potentiel humain des entités spatiales s'avère une nécessité, dans le contexte actuel de la décentralisation et de la politique de développement local. Déjà utilisés pour la représentation de la population sur le plan politique, les effectifs de population des différentes entités du territoire déterminent les politiques et actions à mener. Mais, la répartition spatiale est aussi le résultat d'un certain nombre d'éléments caractéristiques tels que la dynamique démographique et les contraintes du milieu.*

*Le développement étant entrepris pour les populations, celles-ci doivent être définies du point de vue de leur effectif. Pour ce faire, le recensement est une source essentielle. Lors du recensement général de la population et de l'habitat de 1996, la population a été dénombrée au sein des ménages en tenant compte du statut de résidence de chacun des membres. Cela permet d'en établir la répartition au niveau géographique le plus fin (villages et secteurs).*

*Le territoire burkinabè est organisé en 45 provinces regroupant 350 départements. Chaque département est subdivisé en villages. On compte au total 8 312 villages. Dans certains départements, se trouvent des communes. Le secteur est une entité qui s'identifie soit au quartier du village ou de la commune, soit à un regroupement d'anciens villages. Dans le cadre de la gestion économique du pays, le territoire a été subdivisé en 10 régions économiques de planification. Lors de nos analyses, nous utiliserons ce découpage régional (Annexe 2).*

*Nous envisagerons successivement l'effectif de la population du Burkina et sa répartition spatiale. Pour ces deux thèmes d'analyse, l'accent sera essentiellement mis sur la population résidente des ménages ordinaires, car elle constitue l'objet de toutes les actions de développement, en s'intéressant particulièrement à ses caractéristiques démographiques.*

# 1. LA POPULATION DU BURKINA FASO

Au recensement général de la population et de l'habitat de décembre 1996 (RGPH96), la prise en compte du statut de résidence a permis de faire une distinction, dans la composition de la population, entre celle dite de droit et celle dite de fait.

## 1.1. LA POPULATION RECENSEE

Le RGPH96 a dénombré 10 862 075 personnes réparties en 4 catégories : les résidents présents, les résidents absents, les visiteurs et les émigrés (tableau 1). On estime la population résidente totale à 10 312 609 personnes. Il s'agit des personnes qui résident habituellement sur le territoire burkinabè, qu'elles soient présentes ou absentes au moment du recensement. Elles constituent par conséquent la population de droit. La population présente sur le territoire au moment de la collecte est quant à elle estimée à 10 098 679 : c'est la population de fait. Elle se compose de la population résidente présente au moment de la collecte et de la population dont le statut de résidence est visiteur. Enfin, la population administrative (population imposable ou contribuable) est de 10 727 818 personnes. Elle se compose de la population résidente totale et de la population émigrée.

On observe au niveau de la population totale recensée une prédominance de la population féminine. Mais, cet avantage ne se vérifié pas pour toutes les catégories de résidents. Ainsi, les résidents absents et, surtout, les émigrés sont majoritairement des hommes. Cela traduit le fait que la migration vers l'extérieur, temporaire ou de plus longue durée, concerne beaucoup plus les hommes que les femmes. Au contraire, les visiteurs sont en grande majorité des femmes.

Tableau 1 : Statut de résidence de la population recensée au RGPH96 selon le sexe

Statut de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Résidents présents	4782352	5182070	9964422
Résidents absents	188530	159657	348187
Visiteurs	49897	84360	134257
Émigrés	335203	80006	415209
Population recensée	5355982	5506093	10862075

## 1.2. LA POPULATION RESIDENTE

En termes de gestion du territoire, les différentes politiques nationales s'intéressent particulièrement à la population résidente : celle qui vit habituellement sur le territoire. En effet, elle a des besoins qu'il faut satisfaire et la méconnaissance de son effectif devient un handicap. La population résidente est donc celle qui relève de l'entité territoriale du Burkina Faso du point de vue de ses activités et de ses besoins immédiats. C'est cette considération qui impose la prise en compte de la population résidente dans les différentes analyses.

### 1.2.1. Évolution de la population résidente

Les sources de données permettant le suivi de l'évolution de la population sont nombreuses. Mais dans le cadre de cette analyse, nous nous intéresserons uniquement aux données des recensements généraux de la population de 1975, 1985 et 1996.

Sur la période 1975-1996, le taux d'accroissement annuel moyen est de 2,88 %. Dans la mesure où le taux d'accroissement annuel moyen de la dernière période intercensitaire (2,38 % de 1985 à 1996) est inférieur au taux d'accroissement annuel moyen de la première période intercensitaire (2,67 % de 1975 à 1985), on peut conclure que la croissance démographique se ralentit (tableau 2). Avec un taux annuel moyen de 2,88 %, la population du Burkina Faso devrait doubler en 24 ans, soit de 1975 à 1999. Dans la mesure cependant où le taux d'accroissement des dernières années est inférieur à ce taux moyen, il est probable que le doublement ne sera pas atteint.

Avec à présent un taux annuel moyen de 2,38 %, la population du Burkina devrait doubler en 29 ans, pour atteindre vingt millions d'habitants en 2025. Mais, au vu de l'évolution passée, la poursuite du ralentissement de la croissance n'est pas à exclure. Si la dynamique passée doit son ampleur à l'amélioration des conditions d'existence depuis l'indépendance, on peut dire aujourd'hui que les conditions sanitaires de la population ne s'améliorent plus aussi rapidement que dans le passé et que la prévalence de la contraception n'est pas encore suffisante pour avoir un effet décisif sur la croissance démographique tout comme sur les changements de comportement (relèvement de l'âge au premier mariage, réduction de la polygamie, etc.). L'hypothèse d'un ralentissement progressif et limité de la croissance démographique reste cependant plausible.

Tableau 2 : Évolution des effectifs de la population résidente et de la densité

Année	Masculin	Féminin	Ensemble	Taux d'accroissement intercensitaire	Indice	Densité
1975	2827578	2810625	5638203	-	100,0	20,8
1985	3833237	4131468	7964705	2,67*	141,3	29,4
1996	4970882	5341727	10312609	2,38	182,9	38,1

\* Taux ajusté

Entre les hommes et les femmes, il y a eu une inversion de la répartition. Plus nombreux en 1975, les hommes sont aujourd'hui moins nombreux que les femmes dans la population résidente, ce qui correspond à un phénomène à peu près universel. C'est ici le lieu de signaler qu'une évaluation ultérieure du recensement de 1975 a conclu à un possible sous-dénombrement de la population totale qui serait particulièrement dû à une sous-évaluation du nombre des femmes. Dans cette hypothèse, on disposerait d'une explication de l'inhabituelle répartition par sexe observée au RGPH de 1975. Il faudrait également réviser à la baisse l'estimation du taux de croissance annuel moyen de la période 1975-1985 et par la même occasion modérer notre constat d'un ralentissement actuel de la croissance démographique qui ne se justifie que par la comparaison entre deux taux : 2,67 % de 1975 à 1985 et 2,38 % de 1985 à 1996. Tout en gardant cela à l'esprit, nous retiendrons que les résultats définitifs du recensement de 1975 n'ont pas été corrigés et qu'ils constituent les seules données qui permettent une analyse rigoureuse de l'évolution de la population résidente du pays.

### 1.2.2. Évolution des densités de population

La densité a presque doublé de 1975 à 1996, atteignant à présent 38 hab./km<sup>2</sup> (tableau 2). Comme l'évolution future de la densité ne sera pas différente de celle de la population, les densités de population sont donc appelées à croître encore. Il s'agit d'une perspective qui ne doit

pas occulter les contraintes du milieu qui compromettent la satisfaction des besoins des populations, particulièrement la disponibilité des terres de culture dans un système socio-économique où l'agriculture reste l'activité dominante. Les politiques et programmes de développement devraient dès à présent prendre en considération cette problématique.

### 1.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION RESIDENTE

Les caractéristiques de la population résidente qui seront décrites sont la religion et la nationalité. Ces caractéristiques sont prises en compte particulièrement dans ce chapitre en raison de la population concernée.

#### 1.3.1. La religion

Au Burkina Faso, la pratique religieuse est un fait largement majoritaire. On y retrouve seulement 0,6 % de personnes n'ayant aucune religion (tableau 3). Historiquement, l'animisme était la religion principale des populations du Burkina Faso. Progressivement, il s'est vu supplanté par les religions étrangères (Christianisme et Islam). Aujourd'hui, la population est pour plus de la moitié musulmane et pour environ 1/5 chrétienne. Moins d'une personne sur 4 est animiste. Les écarts ne sont pas très nets entre la population féminine et la population masculine. Les différences entre sexes les plus importantes s'observent chez les animistes et les musulmans pour lesquels les femmes sont plus nombreuses.

Tableau 3 : Répartition de la population résidente par religion et sexe (en %)

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	11,1	12,6	23,7
Musulman	27,3	28,6	55,9
Catholique	8,1	8,6	16,6
Protestant	1,5	1,6	3,0
Autre	0,1	0,1	0,2
Sans religion	0,3	0,3	0,6
Ensemble du pays	48,2	51,8	100,0

#### 1.3.2. La population de nationalité étrangère

La population de nationalité étrangère est faiblement représentée au Burkina Faso. Elle représente à peine 0,6 % de la population résidente, correspondant à 61 622 personnes dont 29 524 hommes et 32 098 femmes. Dans cette population étrangère, on retrouve beaucoup de ressortissants des pays voisins avec lesquels le Burkina partage un environnement et un fond culturel. Il s'agit surtout des nationalités malienne et nigérienne comme le montre le tableau 4.

*Tableau 4 : Répartition de la population étrangère résidente par nationalité et par sexe (en %)*

Nationalité	Masculin	Féminin	Ensemble
Bénin	3,3	3,1	6,5
Côte d'Ivoire	1,4	1,7	3,1
Ghana	2,4	5,9	8,3
Mali	19,3	19,7	39,0
Niger	6,8	5,5	12,3
Nigeria	3,6	3,7	7,2
Sénégal	1,0	0,7	1,7
Togo	2,1	4,4	6,5
Autres pays d'Afrique	5,0	5,0	10,0
Europe	1,6	1,5	3,0
Autres	1,4	1,0	2,4
Ensemble du pays	47,9	52,1	100,0

De la répartition selon le sexe, on remarque que les écarts entre hommes et femmes sont assez prononcés pour certaines nationalités. Si pour les nationalités béninoise, malienne, nigériane, européenne et autres africaines, on a des proportions par sexe voisines ; par contre, on retrouve 2/3 de femmes pour 1/3 d'hommes pour les nationalités togolaise et ghanéenne. A l'inverse, il y a plus d'hommes que de femmes pour les Sénégalais et les nationalités autres que africaine et européenne.

## 2. LA DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION

La répartition de la population selon le milieu de résidence met en exergue le déséquilibre entre l'urbain et le rural. Au Burkina Faso, la population rurale est estimée à 8 711 441 personnes représentant 84,5 % de la population résidente totale. Il s'en déduit un taux d'urbanisation de 15,5 %. Les femmes représentent 52,3 % de la population rurale. Leur présence est moins forte en milieu urbain (49,3 %). Cette distribution est la résultante de l'exode rural qui reste le facteur majeur d'accroissement de la population urbaine.

### 2.1. LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON LES REGIONS ECONOMIQUES

Les régions économiques sont des ensembles de provinces ayant plus ou moins les mêmes caractéristiques climatiques, pédologiques et socio-économiques. La composition des différentes régions économiques est donnée en annexe (Annexe 2). Lorsque l'on considère les régions économiques, la répartition de la population se calque sur celle des provinces. En effet, les régions économiques regroupant les provinces à population importante et forte densité se retrouvent au premier rang (tableau 5). Si l'on exclut la région du Centre, la répartition régionale de la population est plus ou moins homogène.

Tableau 5 : Répartition de la population résidente par sexe et densité des régions économiques

Régions économiques	Masculin	Féminin	Ensemble	Densité
Boucle du Mouhoun	5,6	5,8	11,4	34,4
Centre	9,6	10,2	19,8	90,2
Centre Est	3,9	4,4	8,3	58,2
Centre Nord	4,2	4,8	9,0	46,8
Centre Ouest	4,2	4,9	9,2	43,4
Est	4,1	4,2	8,3	18,5
Nord	4,3	5,0	9,3	59,0
Ouest	6,5	6,7	13,2	31,2
Sahel	3,4	3,4	6,9	20,0
Sud Ouest	2,3	2,5	4,7	30,0
Ensemble du pays	48,2	51,8	100,0	38,1

## 2.2. LA POPULATION URBAINE

Le milieu urbain comprend toutes les localités ayant un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives (écoles, services administratifs, réseau de distribution d'eau potable et d'électricité). L'effectif de population n'est pas pris comme critère d'urbanité, de sorte que des localités de moins de 10 000 ou de moins de 5 000 habitants peuvent être qualifiées d'urbaines. Il faut remarquer qu'au recensement de 1985, aucune localité de moins de 10 000 habitants n'a été considérée comme urbaine.

La population urbaine totale est estimée à 1 601 168 habitants, soit un taux d'urbanisation de 15,5 %. Ce taux d'urbanisation est un des plus faibles de la sous-région. On peut le comparer aux taux d'urbanisation suivants qui sont retenus par les Nations Unies pour 1995 : Bénin : 38 %; Côte d'Ivoire : 43 % ; Ghana : 36 % ; Mali : 27 % et Niger : 18 %<sup>10</sup>. Mais, l'importance de la population urbaine devrait s'affirmer davantage dans l'avenir avec les politiques de décentralisation et de déconcentration en cours.

### 2.2.1. La répartition de la population urbaine

Avec un taux d'urbanisation de 15,5 %, on trouve au Burkina Faso une personne sur sept vivant en ville. La population urbaine se concentre surtout dans les deux plus grandes villes, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, avec toutefois une nette prédominance pour Ouagadougou qui compte plus du double de la population de Bobo-Dioulasso (tableau 6). Du point de vue du sexe, les hommes sont majoritaires en milieu urbain, mais les différences ne sont pas très sensibles.

<sup>10</sup> PNUD, *Rapport sur le développement humain 1998*, Paris, Economica, pp. 195-196.

Tableau 6 : Répartition (%) de la population urbaine résidente par sexe dans le milieu urbain

Villes	Masculin	Féminin	Ensemble
Ouagadougou	22,8	21,6	44,3
Bobo-Dioulasso	9,8	9,5	19,4
Autres villes	18,1	18,2	36,3
Milieu urbain	50,7	49,3	100,0

L'importance de la population urbaine du Burkina Faso dépend en partie du nombre de villes. En 1975, il y avait 5 centres urbains. Leur nombre est passé à 18 en 1985, pour atteindre enfin 26 en 1996 (tableau 7). Sur l'ensemble de ces villes, 23 ont une population de plus de 10 000 habitants. De sorte que si l'on devait considérer ce seuil comme critère supplémentaire de définition de la ville, aux côtés du minimum d'infrastructures, on obtiendrait une population urbaine "strictement définie" de 1 583 260 individus et un taux d'urbanisation correspondant de 15,3 %.

Tableau 7 : Répartition de la population urbaine résidente

Villes	Population	Villes	Population
Ouagadougou	709736	Yako *	18472
Bobo-Dioulasso	309771	Kongoussi **	17893
Koudougou	72490	Koupela **	17619
Ouahigouya	52193	Po *	17146
Banfora	49724	Orodara *	16581
Pouytenga **	35720	Gaoua *	16424
Kaya *	33958	Gourcy *	16317
Dedougou *	33815	Tougan *	15218
Tenkodogo *	31466	Niangoloko **	12824
Fada-N'Gourma *	29254	Boromo **	11232
Dori *	23768	Bogande **	8960
Reo *	22534	Kompienga **	4706
Nouna *	19105	Poura **	4242
TOTAL : 1 601 168			
* Nouvelles villes de 1985 ; ** Nouvelles villes de 1996			

### 2.2.2 Évolution de la population urbaine

L'évolution de la population urbaine s'apprécie de deux manières. La première, qui se base sur le taux d'urbanisation, mesure la part de la population urbaine dans la population totale. La seconde se fonde sur le rythme d'accroissement de la population urbaine.

Tableau 8 : Évolution de la population urbaine résidente

Année	Population urbaine	Taux d'urbanisation	Rythme d'urbanisation	Indice
1975	362610	6,4	3,7	100,0
1985	1011074	12,7	10,3	278,8
1996	1601168	15,5	4,2	441,6

La population urbaine a considérablement évolué au cours des deux décennies écoulées (tableau 8). Elle a été multipliée par 4,4 depuis 1975. On observe un doublement du taux d'urbanisation au cours de la première décennie, puis une augmentation plus faible au cours de la période suivante. Lorsqu'on s'intéresse au rythme d'urbanisation ou taux d'accroissement de la population urbaine, il y a toujours un fort accroissement la première décennie avant une baisse à la seconde.

Tableau 9 : Évolution de la population urbaine résidente des différents centres urbains

	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Total
<i>Effectifs de population</i>				
1960	59126	54260	98298	209874
1975	172661	115063	74886	362610
1985	441514	288668	258747	1011074
1996	709736	309771	581661	1601168
<i>Taux d'accroissement annuel moyen</i>				
1960-75	7,4	5,1	- 1,7	3,7
1975-85	9,4	6,9	12,4	10,3
1985-96	4,3	0,6	7,4	4,2

Cette évolution cache évidemment des disparités entre les villes (tableau 9). Ainsi, si l'évolution des deux principales villes du pays est particulièrement rapide au cours des deux premières périodes (1960-75 et 1975-85), au cours du dernier intervalle intercensitaire, le taux d'accroissement s'est réduit de moitié à Ouagadougou et de 2/3 environ à Bobo-Dioulasso. Ce sont à présent les autres villes qui présentent le dynamisme le plus important, même si le taux de croissance annuel moyen a nettement régressé là aussi. La croissance démographique des deux plus grandes villes du pays a eu après l'indépendance une part importante dans la croissance du milieu urbain. Aujourd'hui, ce sont les autres villes qui contribuent le plus à cette croissance. En fait, comme on l'a souligné précédemment, c'est l'accession au rang de villes de nouvelles localités qui influence l'accroissement du milieu urbain dans son ensemble.

Ce nouveau classement de certaines localités dans le milieu urbain, tout en ayant une influence sur la dynamique de l'ensemble de la population urbaine, atteste d'un phénomène intéressant qui est le développement de centres urbains secondaires ayant une croissance démographique non négligeable. C'est ainsi que des localités urbaines comme Pouytenga, Dori, Dedougou ou Gaoua ont aujourd'hui (de 1985 à 1996) une croissance démographique aussi rapide, voire plus rapide, que celle de Ouagadougou. Une telle évolution est positive dans la

mesure où elle nous éloigne des effets négatifs liés à la macrocéphalie urbaine. Mais elle reste problématique dans la mesure où dans ces nouveaux espaces urbains la satisfaction des besoins essentiels des populations n'est pas nécessairement assurée.

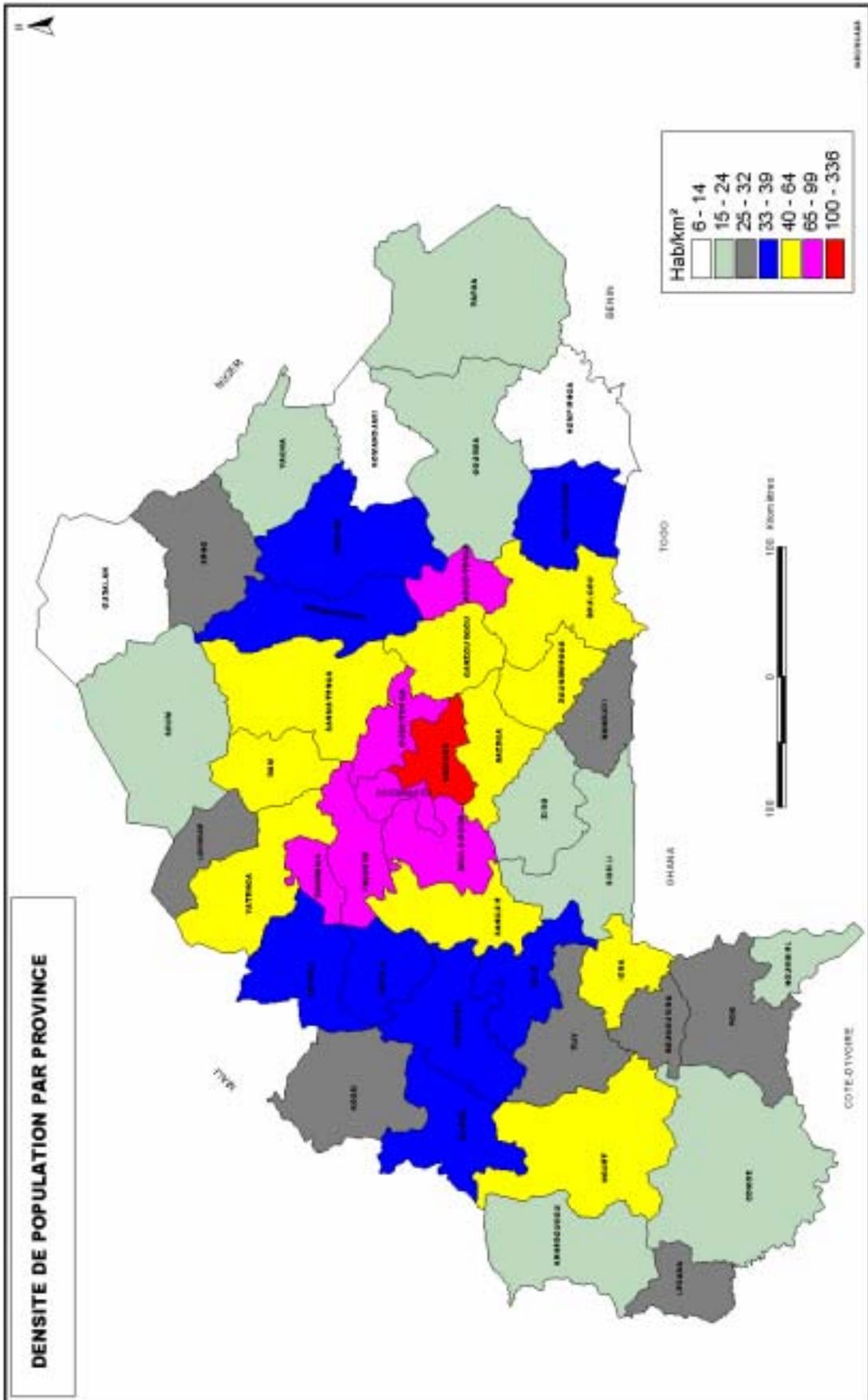
En effet, l'appréciation de l'accroissement urbain de façon objective ne peut se limiter aux aspects purement quantitatifs. Il faut pouvoir tenir compte également de la qualité des nouveaux espaces urbains. Malheureusement, cela n'est pas possible. Si on considère l'exemple de Ouagadougou, l'extension en surface de l'espace urbain a une influence certaine sur sa croissance démographique. Or, cette extension, liée au développement de l'habitat spontané et à l'intégration dans la ville d'anciens espaces ruraux, pose de grands problèmes de gestion (en matière d'assainissement et d'équipement particulièrement). Il y a lieu, pour une meilleure gestion des centres urbains, que leur espace soit défini et délimité afin de circonscrire leur expansion spatiale. Une telle limitation permet un contrôle et une orientation de l'urbanisation, ce qui facilite la prévision et la planification des besoins à satisfaire.

### 2.3. LA REPARTITION DE LA POPULATION PAR PROVINCE

La population est inégalement répartie entre les provinces (Annexe 3). Aucune province n'a un effectif de population supérieur au million qui lui permettrait d'être qualifiée de grande agglomération. Seule la province du Kadiogo avoisine cet effectif avec 941 894 habitants. Les provinces qui abritent les grandes villes du Burkina Faso viennent en tête en terme d'effectifs : le Kadiogo et le Houet. On retrouve au niveau intermédiaire les provinces du Boulkiemdé et du Sanmatenga dont les effectifs de population sont presque de moitié ceux de la province du Kadiogo. A l'autre extrême, se retrouvent les nouvelles provinces de la Komandjoari et de la Kompienga. Pour la dernière, la population n'atteint pas les 50 000 habitants, illustration d'une certaine concentration de la population.

Du nouveau découpage territorial, on retiendra que les anciennes provinces ont les plus gros effectifs à l'exception des provinces du Bougouriba, du Nahouri, de l'Oudalan et de la Sissili. Sur les 15 nouvelles provinces, seule celle du Banwa rivalise, en termes d'effectif, avec les anciennes provinces. Concernant la répartition par sexe, on note une prédominance presque exclusive des femmes dans les provinces. Il n'y a que les provinces du Kadiogo, de la Komandjoari, du Séno et du Yagha qui ne connaissent pas cette situation. Les migrations masculines en seraient l'explication.

**Carte 1 : Répartition de la population du Burkina Faso par province**



Sur le plan des densités, les écarts sont très prononcés avec des extrêmes : 5,8 hab./km<sup>2</sup> dans la Komienga et 335,8 hab./km<sup>2</sup> dans le Kadiogo. Il y a une nette opposition entre provinces densément peuplées et provinces relativement peu peuplées (Annexe 3). Les différentes densités sont le reflet du degré de concentration des populations sur l'espace (Carte 1). Vingt-sept (27) provinces ont une densité en dessous de la moyenne nationale (38,1 hab./km<sup>2</sup>). Trois nouvelles provinces seulement ont des densités supérieures à la densité du pays. Au regard des écarts à la densité moyenne, le pays reste encore faiblement peuplé.

## CONCLUSION

La répartition spatiale de la population qui constitue le thème du présent chapitre a été analysée en fonction de trois découpages (les régions économiques, les provinces et la distinction urbain/rural) et en focalisant l'attention sur la population résidente, c'est-à-dire celle qui vit habituellement sur le territoire et constitue de ce fait la population-cible des différentes politiques nationales. Il faut noter que le nouveau découpage du territoire national en 45 provinces et 10 régions économiques, adopté après le recensement de 1985, rend très difficile le suivi dans le temps des entités spatiales correspondantes.

Au recensement général de la population et de l'habitat de décembre 1996, la population résidente totale comptait 10 312 609 personnes, parmi lesquelles 51,8 % de femmes. Cet effectif implique que le Burkina Faso a connu, sur la période intercensitaire 1985-1996, un taux d'accroissement annuel moyen de 2,38 %. Un tel taux, si il se maintenait durablement, produirait un doublement de l'effectif de la population en 29,5 ans. Cela reste un rythme d'évolution rapide, comparé aux croissances démographiques des pays non africains. Mais, comparé cette fois à la période intercensitaire précédente (taux annuel moyen de 2,67 %, de 1975 à 1985), le rythme de la croissance démographique se ralentit. Il est vrai que le sous dénombrement probable de la population au recensement de 1975 impose de la prudence quant aux tendances constatées, mais les indices convergent pour soutenir l'hypothèse d'une croissance démographique en baisse. Cette perspective est positive si l'on considère que la densité moyenne au niveau national est déjà de 38 hab./km<sup>2</sup>, près du double de ce qu'elle était en 1975 (21 hab./km<sup>2</sup>). Compte tenu des contraintes du milieu, et parti-culièrement de la disponibilité en terres de culture, une telle progression ne peut se poursuivre sans compromettre, en milieu rural, la satisfaction des besoins essentiels de la population.

Au niveau régional, on observe une égale répartition de la population résidente entre les régions. Seules la région du Centre, qui englobe le Kadiogo et Ouagadougou, et la région du Sud-Ouest s'écartent nettement de la moyenne, la première par excès (19,8 % de la population résidente totale) et la seconde par défaut (4,7 % de ce même effectif). Au niveau provincial, la répartition spatiale de la population fait ressortir de nettes inégalités entre les provinces, les nouvelles provinces étant bien moins peuplées que les anciennes.

Avec seulement 15,5 % de population résidant dans les villes, le Burkina Faso reste un pays faiblement urbanisé, même si le rythme d'urbanisation reste élevé (4,3 % de 1985 à 1996) et supérieur à la croissance démographique. Aujourd'hui, la population urbaine se répartit entre 26 villes. Celles-ci n'étaient que 5 au recensement de 1975 et 18 en 1985. Bien entendu, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso restent, et de loin, les deux principales villes du pays, avec respectivement 44,3 % et 19,4 % de la population urbaine totale du pays. Mais, les nouveaux centres urbains connaissent à présent un dynamisme démographique important.

## ANNEXES

*Annexe 1 : Répartition de la population résidente du Burkina Faso par province et par milieu de résidence*

Provinces	Milieu de résidence						Total	Taux d'urbanisation
	Urbain			Rural				
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble		
Bale	7712	7762	15474	74168	78528	152696	168170	9,2
Bam	8822	9071	17893	90563	103095	193658	211551	8,5
Banwa	-	-	-	106571	108726	215297	215297	
Bazega	-	-	-	99280	114544	213824	213824	
Bougouriba	-	-	-	36719	39779	76498	76498	
Boulgou	15297	16169	31466	180305	203812	384117	415583	7,6
Boulkiemde	36014	36476	72490	152566	196246	348812	421302	17,2
Comoe	31540	31008	62548	85471	93357	178828	241376	25,9
Ganzourgou	-	-	-	121621	135300	256921	256921	
Gnagna	4575	4385	8960	146386	152026	298412	307372	2,9
Gourma	14910	14344	29254	92769	98093	190862	220116	13,3
Houet	157021	152750	309771	178912	183431	362343	672114	46,1
Ioba	-	-	-	77018	84466	161484	161484	
Kadiogo	364674	345062	709736	110015	122143	232158	941894	75,4
Kenedougou	8405	8176	16581	89661	92299	181960	198541	8,4
Komandjoari	-	-	-	25505	24979	50484	50484	
Kompienga	2428	2278	4706	17882	18178	36060	40766	11,5
Kossi	9599	9506	19105	105505	106083	211588	230693	8,3
Koumpelogo	-	-	-	91113	96286	187399	187399	
Kouritenga	26217	27122	53339	90574	106204	196778	250117	21,3
Kourweogo	-	-	-	52494	65502	117996	117996	
Leraba	-	-	-	43920	49007	92927	92927	
Loroum	-	-	-	52260	59079	111339	111339	
Mouhoun	17128	16687	33815	99259	102317	201576	235391	14,4
Nahouri	8417	8729	17146	48883	53710	102593	119739	14,3
Namentenga	-	-	-	121144	131594	252738	252738	
Nayala	-	-	-	67470	68923	136393	136393	
Noumbiel	-	-	-	25530	25901	51431	51431	
Oubritenga	-	-	-	92393	104844	197237	197237	
Oudalan	-	-	-	67779	69381	137160	137160	

Annexe 1 : Répartition de la population résidente du Burkina Faso par province et par milieu de résidence (suite)

Provinces	Milieu de résidence						Total	Taux d'urbanisation
	Urbain			Rural				
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble		
Passore	9229	9243	18472	116664	136728	253392	271864	6,8
Poni	8195	8229	16424	85344	94132	179476	195900	8,4
Sanguie	11006	11528	22534	104906	122143	227049	249583	9,0
Sanmatenga	16985	16973	33958	199942	230132	430074	464032	7,3
Seno	11946	11822	23768	89233	88759	177992	201760	11,8
Sissili	-	-	-	74082	79352	153434	153434	
Soum	-	-	-	125152	127841	252993	252993	
Sourou	7538	7680	15218	85102	88192	173294	188512	8,1
Tapoa	-	-	-	115173	119795	234968	234968	
Tuy	-	-	-	77382	83340	160722	160722	
Yagha	-	-	-	58958	57461	116419	116419	
Yatenga	26582	25611	52193	181665	210705	392370	444563	11,7
Ziro	-	-	-	57648	61571	119219	119219	
Zoncoma	7615	8702	16317	93563	103570	197133	197133	8,3
Zoundweogo	-	-	-	50477	60860	111337	127654	
Ensemble du pays	811855	789313	1601168	4159027	4552414	8711441	10312609	15,5

Annexe 2 : Composition des régions économiques du Burkina Faso

N°	Régions	Provinces
1	BOUCLE DU MOUHOUN	Bale Banwa Kossi Mouhoun Nayala Sourou
2	CENTRE	Bazega Ganzourgou Kadiogo Kourweogo Nahouri Oubritenga Zoundweogo
3	CENTRE EST	Boulgou Koumpelogo Kouritenga
4	CENTRE NORD	Bam Namentenga Sanmatenga
5	CENTRE OUEST	Boulkiemde Sanguie Sissili Ziro
6	EST	Gnagna Gourma Komandjoari Kempienga Tapoa
7	NORD	Loroum Passore Yatenga Zonoma
8	OUEST	Comoe Houet Kenedougou Leraba Tuy
9	SAHEL	Oudalan Seno Soum Yagha
10	SUD OUEST	Bougouriba Ioba Noumbiel Poni

Annexe 3 : Répartition de la population résidente par sexe et par province

Provinces	Masculin	Féminin	Ensemble	Superficie	Densité
Bale	81880	86290	168170	4596	36,6
Bam	99385	112166	211551	4084	51,8
Banwa	106571	108726	215297	5888	36,6
Bazega	99280	114544	213824	3964	53,9
Bougouriba	36719	39779	76498	2815	27,2
Boulgou	195602	219981	415583	6687	62,2
Boulkiemde	188580	232722	421302	4268	98,7
Comoe	117011	124365	241376	15302	15,8
Ganzourgou	121621	135300	256921	4179	61,5
Gnagna	150961	156411	307372	8470	36,3
Gourma	107679	112437	220116	11145	19,8
Houet	335933	336181	672114	11571	58,1
Ioba	77018	84466	161484	3251	49,7
Kadiogo	474689	467205	941894	2805	335,8
Kenedougou	98066	100475	198541	8139	24,4
Komandjoari	25505	24979	50484	5043	10,0
Kompienga	20310	20456	40766	6998	5,8
Kossi	115104	115589	230693	7328	31,5
Koulpelogo	91113	96286	187399	5348	35,0
Kouritenga	116791	133326	250117	2621	95,4
Kourweogo	52494	65502	117996	1588	74,3
Leraba	43920	49007	92927	3132	29,7
Loroum	52260	59079	111339	3587	31,0
Mouhoun	116387	119004	235391	6659	35,4
Nahouri	57300	62439	119739	3748	32,0
Namentenga	121144	131594	252738	6466	39,1
Nayala	67470	68923	136393	3923	34,8
Noumbiel	25530	25901	51431	2736	18,8
Oubritenga	92393	104844	197237	2778	71,0
Oudalan	67779	69381	137160	9832	14,0
Passore	125893	145971	271864	3866	70,3
Poni	93539	102361	195900	7351	26,7
Sanguie	115912	133671	249583	5183	48,2
Sanmatenga	216927	247105	464032	9290	50,0
Seno	101179	100581	201760	6866	29,4
Sissili	74082	79352	153434	7147	21,5
Soum	125152	127841	252993	12205	20,7
Sourou	92640	95872	188512	5768	32,7
Tapoa	115173	119795	234968	14572	16,1
Tuy	77382	83340	160722	5633	28,5
Yagha	58958	57461	116419	6457	18,0
Yatenga	208247	236316	444563	6987	63,6
Ziro	57648	61571	119219	5128	23,3
Zondoma	58092	69562	127654	1759	72,6
Zoundweogo	93563	103570	197133	3601	54,7
Ensemble du pays	4970882	5341727	10312609	270764	38,1

# CHAPITRE 4 :

## POPULATION ACTIVE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

Félix K. BONKOUNGOU  
Jean Gabriel ZERBO

### INTRODUCTION

*L'étude des caractéristiques de la population active a toujours retenu l'attention dans les analyses des données des recensements.*

*Etant donné la faiblesse des données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes au Burkina, l'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 96) permet de combler le déficit dans ce domaine. En effet, elle vise une meilleure connaissance **des caractéristiques de la population active du Burkina** tant du point de vue quantitatif que qualitatif en vue d'éclairer les décideurs politiques et les acteurs de la vie économique dans l'élaboration des plans et programmes politiques de développement.*

*Cette étude va s'intéresser aux volets suivants :*

- *Le volume des populations inactives, actives et leur composition ;*
- *Leur structure selon les caractéristiques démographiques ;*
- *Les caractéristiques socio-économiques (branche d'activité, le groupe de professions, la situation dans la profession et l'exercice d'activités secondaires) de la population active ;*
- *Les indicateurs de participation à l'activité économique ;*
- *Les principaux enseignements.*

*Selon le document de «Politique de l'emploi du Burkina Faso» de 1996, la décennie qui a précédé le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 a été marquée par des changements à la fois socio-économique, institutionnel et légal.*

*Sur le plan socio-économique :*

- *Au plan international, la détérioration des termes de l'échange et les distorsions structurelles ont conduit à un déséquilibre croissant de la balance commerciale dont le déficit est passé de 9,7% du PIB en 1988 à 12,6% en 1993. Il est résulté de cet état,*

*une prédominance des biens intermédiaires importés ce qui indique à la fois une faible inter relation entre les secteurs de production et une forte dépendance des unités économiques vis-à-vis de l'extérieur. En même temps, les investissements publics ont chuté de 11% du PIB en 1986 à moins de 6% en 1990.*

- *Au plan national, l'environnement économique interne du Burkina Faso a été fortement caractérisé par un ralentissement de l'activité économique. Nonobstant les efforts déployés par les pouvoirs publics, les politiques de financement de l'économie au cours de la période de référence et au-delà, ont été jugées insuffisantes alors que persistent des distorsions sur le marché des facteurs. Dans les secteurs moderne et informel, cette crise s'est accompagnée de compressions et de licenciements de personnel. L'étude sur «Le profil de pauvreté au Burkina Faso» effectuée en 1994 révèle que le niveau général de développement de la population rurale est resté faible en partie liée à la faiblesse pluviométrique.*

*Sur le plan institutionnel et légal, l'ensemble des textes qui régissent l'activité économique du pays en l'occurrence les codes du commerce, des investissements et des impôts restent dans leur ensemble contraignants.*

*Cependant, des mesures ont été prises par les pouvoirs publics pour juguler les dysfonctionnements en cours depuis 1986. Elles s'articulent autour des points suivants: l'amélioration de l'accès des acteurs aux facteurs de production dont le crédit, le développement d'un système de formation professionnelle orienté vers les besoins en compétence des divers secteurs de l'économie, l'application des mesures de régulation du travail grâce à une réglementation favorable aux investissements et à l'emploi, la législation en matière de travail des enfants, la non discrimination professionnelle en ce qui concerne les femmes enfin la promotion d'une culture de concertation et de dialogue avec les partenaires au développement.*

*Tous ces facteurs économiques, institutionnels, légaux et les stratégies en matière d'emploi de la période sus indiquée (1986-1996) ont eu une incidence sur les activités économiques de la population au cours de l'année 1996.*

# I - CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

## 1.1 - CONCEPTS ET DEFINITIONS

### **Date de référence**

La date de référence pour considérer la position de l'individu par rapport à l'exercice d'une activité économique est la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage ; c'est donc une date mobile.

### **La période de référence**

La période de référence est la semaine qui précède la date de référence et à laquelle se rapportent les renseignements sur l'activité économique de la population. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

### **Activités économiques**

On entend par activité économique le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèce ou en nature.

### **Population en âge de travailler ou d'activité.**

La population en âge de travailler ou d'activité est celle composée de toutes les personnes des deux sexes de 6 ans et plus. Cet âge minimum de six ans a été fixé pour rendre compte de l'entrée précoce des enfants en activité. Cependant, il n'a pas été fixé une limite d'âge supérieure de sortie d'activité pour également tenir compte des « paysans » dont l'âge de sortie d'activité n'est pas connu : ils ne cessent de travailler que lorsqu'ils sont totalement épuisés.

Il faut noter que sur le plan légal au Burkina Faso, on considère qu'une personne est en âge de travailler **lorsqu'elle est majeure (18 ans et plus) selon le code des personnes et de la famille**. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 a voulu tenir compte de la réalité sur le terrain surtout dans le milieu rural où les enfants dès l'âge de 6 ans sont déjà actifs et sont, dans leur majorité des aides familiaux.

### **La population active**

La population active est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et services pendant une période de référence donnée. La population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

### **Population active occupée**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes âgées de six ans et plus qui ont travaillé au moins trois jours pendant la semaine de référence (la période effective, telle qu'elle a été pratiquée sur le terrain au cours de la collecte)

### ***Population active au chômage***

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes âgées de six ans et plus qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence ou qui ont travaillé moins de trois jours durant cette semaine de référence mais qui recherchent un emploi.

On distingue deux catégories de chômeurs :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées **chômeurs**
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi notées **quête 1<sup>er</sup> E**

## **La population inactive**

C'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs. La population inactive comprend essentiellement :

- les personnes à la retraite
- les personnes s'occupant exclusivement de leur foyer
- les élèves et les étudiants
- les rentiers
- les autres inactifs (invalides, vieillards, etc.)

### **Personnes à la retraite**

Est considérée comme retraitée, toute personne des deux sexes qui n'exerce aucune activité économique et dont les ressources proviennent principalement d'une pension versée par l'état ou tout autre organisme, celle-ci provenant d'une activité antérieure.

Si une personne qui se dit «retraitée » exerce une activité qui lui procure des revenus, cette personne doit être considérée comme «occupée».

### **Personnes qui s'occupent exclusivement du foyer**

Ce sont les personnes des deux sexes n'exerçant aucune activité économique (ni agricole, ni artisanale, ni commerciale), et qui effectuent des travaux ménagers chez elles, par exemple les ménagères, les parents qui prennent soin du ménage et des enfants. Cependant, les domestiques rémunérés doivent être classés dans la catégorie des personnes occupées.

De façon générale, les femmes au foyer sont classées dans cette catégorie d'inactifs.

De gros efforts ont été faits lors de la formation et de la collecte pour saisir l'activité des femmes qui a souvent été sous-estimée dans les statistiques. Ainsi donc, une femme qui exerce une activité quelconque rémunératrice, même s'il elle s'occupe également du ménage sera considérée comme occupée. Il en est de même si elle aide son mari ou un autre membre du ménage dans leurs travaux (agricoles, artisanaux ou commerciaux). De la même façon, celle qui vend des beignets ou qui fait de la vannerie à domicile ou toute autre activité génératrice de revenus a été classée parmi les personnes occupées.

### **Elèves ou étudiants**

Il s'agit des personnes des deux sexes n'exerçant aucune activité économique et qui fréquentent un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction complète quel que soit le niveau. Pour les personnes qui suivent les cours du soir, les situations suivantes peuvent se présenter :

- La personne occupe un emploi qu'elle exerce dans la journée. Elle sera enregistrée comme occupée ;
- La personne n'exerce aucun emploi, elle sera enregistrée selon le cas comme chômeur, en quête d'emploi ;
- personne qui s'occupe exclusivement du foyer, élève ou étudiant, etc.

### **Rentier**

On compte dans cette catégorie toute personne qui n'exerce aucune activité économique et dont les ressources proviennent principalement de placement de fonds et de biens notamment immobiliers.

### **Autres personnes inactives**

Est comprise dans cette catégorie, toute personne inactive des deux sexes, qui n'exerce aucune activité économique et qui n'est pas classée dans une des catégories ci-dessus mentionnées. Ici, seront classées les personnes de six ans et plus qui ne fréquentent plus l'école et qui ne sont pas économiquement actifs, ainsi que les personnes d'âge avancé qui ne travaillent plus, sans pension ni fortune personnelle et vivent grâce aux dotations gratuites familiales et autres. On pourrait classer

également dans cette catégorie, les personnes atteintes d'une infirmité physique et ou mentale qui les empêche de travailler.

### **La population dépendante économiquement ou à charge**

La population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 6 ans et celles de 6 ans et plus qui sont inactives.

## **1.2 – CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES**

### **Les variables**

Cinq variables d'étude ont été retenues dans le questionnaire pour saisir l'activité économique, des populations actives et inactives et leurs caractéristiques démographiques, conformément aux objectifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 (RGPH96). Ce sont :

- le statut d'occupation (actifs et inactifs) ;
- l'occupation (principale, secondaire) ;
- la situation dans l'occupation principale (Employeur, Patron, Travailleur indépendant, Salarié ou employé, Apprenti, Aide familial) ;
- le groupe de professions (cf. Annexe) ;
- la branche d'activité (cf. Annexe).

### **Les indicateurs**

Deux types d'indicateurs sont utilisés pour mesurer la participation à l'activité Economique. Il s'agit des taux d'activité et de chômage. En outre, un autre indicateur qu'est le rapport de masculinité permet d'apprécier la participation différentielle à la production des biens et services selon le sexe.

### **Les taux d'activité**

Le taux brut d'activité : c'est le rapport entre la population active totale (occupée et en chômage) et la population résidente totale ;

Le taux net d'activité ou taux spécifique : c'est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (6 ans et plus) ;

Le taux épuré est un taux net d'activité qui utilise un âge spécifique pour son calcul. Comme le taux net, il mesure l'activité d'une population donnée.

### **Le taux de chômage**

C'est le rapport de la population au chômage à la population active ; il mesure le niveau du chômage de la population active.

### **Le rapport de masculinité :**

C'est le rapport de la population masculine à la population féminine, il exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes.

### **Le rapport de dépendance économique:**

- a) Le rapport de dépendance économique se calcule en rapportant la population inactives totale plus les moins de 6 ans à la population active totale occupée. Il se définit comme le nombre de personnes à charge pour 100 actifs occupés c'est à dire la charge économique que supporte les actifs occupés en terme de nombre de personnes inactives qui leur doivent leur subsistance.
- b) le rapport de dépendance d'âge se calcule en rapportant la population de moins de 15 ans et des personnes de 65 ans et plus à la population totale des 15-64 ans c'est à dire la population potentiellement active.

### **Limite de cette approche et difficultés d'étudier l'activité économique**

Pour saisir l'état d'une personne par rapport à son activité économique, la période de référence utilisée au RGPH 96 est la semaine. Pour être considérée comme une personne occupée au cours de cette semaine de référence il faut avoir travaillé **au moins trois jours**.

La définition internationale du BIT considère comme actif occupé tout individu ayant effectué un travail **d'une durée d'une heure au moins** au cours de la semaine.

Selon le BIT, le chômeur est toute personne ayant dépassé un âge spécifié (15 ans et plus) et qui au cours de la semaine de référence était :

- « Sans travail », c'est à dire qui n'était pourvue ni d'un emploi salarié, ni d'un emploi non salarié ;
- « Disponible pour travailler » dans un emploi salarié ou non salarié, durant la période de référence (les 15 jours à venir) ;
- « A la recherche d'un travail » c'est à dire qu'elle avait pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente pour chercher du travail salarié ou non salarié (les 30 derniers jours).

Cette approche du BIT rend le chômage au sens du RGPH 96 incomplet et limite la saisie des chômeurs. Néanmoins les données collectées par le dernier recensement ont le mérite de permettre des comparaisons entre deux périodes 1985 et 1996 étant entendu que les deux recensements sont fondés sur les mêmes définitions.

Il y a eu également d'énormes difficultés à avoir des informations sur le secteur informel à cause du choix fait à la codification. Il faudrait 'quatre' cases au lieu de 'trois' pour les variables « occupation principale » et « occupation secondaire ».

Dans le cadre de cette analyse, il n'est pas possible d'effectuer les calculs du taux de chômage en utilisant la définition préconisée par le BIT. Des principaux critères édictés par le BIT, seul le premier critère est largement couvert par les données du recensement. **Dans ces conditions, les taux opérationnels dans cette étude sont ceux du RGPH96.**

### **Volume de la population en âge de travailler**

Le statut d'occupation permet de distinguer la population active de la population inactive. La population en âge de travailler est constituée de 8 104 236 personnes dont 2 429 054 sont inactifs et 5 675 182 actifs.

Tableau 1 : composantes de la population en âge de travailler selon le sexe

Population en âge de travailler	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Population active	2942064	2733118	5675182
Population inactive	917656	1511398	2429054
Ensemble	3859720	4244516	8104236

## II - POPULATION INACTIVE

### 2.1 - VOLUME DE LA POPULATION INACTIVE

La population inactive constituée en majorité par ordre d'importance, des personnes au foyer (33,7 %) des élèves et des étudiants (31,2 %), (tableau 2). Les retraités et les rentiers sont faiblement représentés dans la population inactive respectivement 0,6 % et 0,1%. Par sexe, on constate qu'il y a plus de femmes inactives que d'hommes. Toutefois, l'observation des proportions des catégories d'inactifs montre que certaines catégories sont essentiellement liées à un sexe : les personnes au foyer sont essentiellement constituées de femmes, elles représentent 94% des personnes au foyer soit 32,5% de la population inactive totale et 52,3% des femmes inactives. Les hommes représentent 6% des personnes au foyer soit : 2,1% de la population inactive globale. On constate également qu'il y a plus de retraités hommes que de femmes. Sur 14728 retraités, 13242 sont des hommes soit 90% des personnes à la retraite.

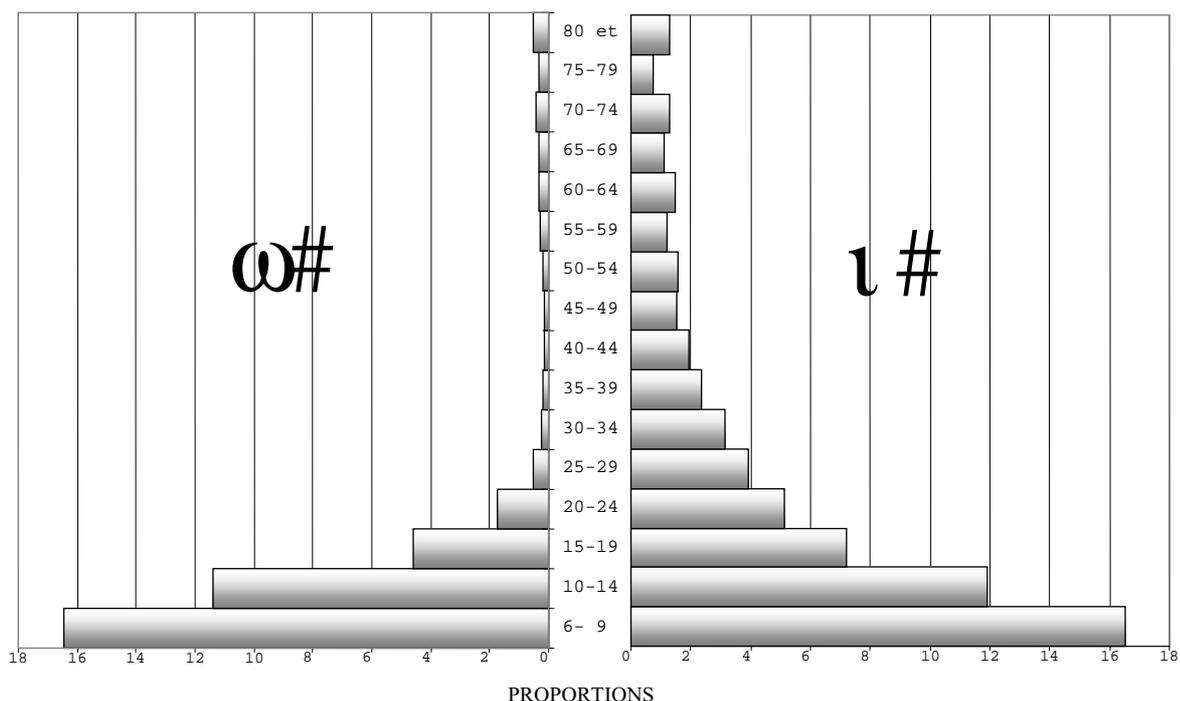
Tableau 2 : Population inactive selon le statut et le sexe

Catégories d'inactifs	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Retraités	13242	1,4	1486	0,1	14728	0,6
Pers foyer	50579	5,8	790582	52,3	841161	35,2
Elèves/étud	491210	53,5	307178	20,3	798388	32,5
Rentiers	1884	0,2	1473	0,1	3357	0,1
Autre inact.	360741	39,0	410679	27,2	771420	31,6
Ensemble	917656	100,0	1511398	100,0	2429054	100,0

### 2.2 - STRUCTURE SELON L'AGE ET LE SEXE DE LA POPULATION INACTIVE

La répartition de la population inactive selon l'âge et le sexe (graphique 1) montre une décroissance de la proportion des inactifs avec l'âge. Au Burkina Faso, on remarque une grande proportion d'inactifs avant 20 ans ; cette proportion baisse régulièrement et atteint son niveau le plus faible à 75 ans. Chez les hommes cette chute des proportions des inactifs est très prononcée après 30 ans. A 50 ans, il y a une légère augmentation du niveau des proportions des inactifs chez les hommes. Chez les femmes, on note les mêmes tendances avec des proportions plus réduites.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population inactive



## 2.3 - CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION INACTIVE

### 2.3.1 - Niveau d'instruction de la population inactive

La répartition de la population inactive selon le niveau d'instruction (tableau 3), montre que 60,8% n'ont pas été à l'école contre 38,0 % de personnes ayant un niveau d'instruction. Cette proportion relativement importante des personnes instruites est liée au fait que les élèves et les étudiants sont classés dans cette catégorie. La majorité des femmes inactives soit 72% sont également sans instruction, elles représentent 44,8 % de l'ensemble des personnes inactives.

Tableau 3 : Population inactive selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau. Instruction	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	% col	Effectif	% col	Effectif	% col
Aucun	387210	42,2	1088715	72,0	1475925	60,8
CP	144543	15,8	102322	6,8	246865	10,2
CE	126326	13,8	97637	6,5	223963	9,2
CM	118388	12,9	115292	7,6	233680	9,6
Second 1 <sup>e</sup> c	96583	10,5	78224	5,2	174807	7,2
Second 2 <sup>e</sup> c	22412	2,4	11187	0,7	33599	1,4
Supérieur	7476	0,8	2615	0,2	10091	0,4
N d	14718	1,6	15406	1,0	30124	1,2
Ensemble	917656	100,0	1511398	100,0	2429054	100,0

### 2.3.2 - Statut matrimonial de la population inactive

Une importante partie des inactifs est célibataire ou mariée monogame. On constate que la proportion des inactifs qui sont polygames est relativement faible (16,3%).

En effet, plus le nombre d'épouse augmente, plus la proportion des inactifs diminue. Elle est passée de 10,9% à 1,8% des personnes mariées à deux femmes à celles mariées à quatre femmes ou plus. On note que la proportion des inactifs veufs et veuves est relativement élevée 9,7% de la population. On constate que la plupart des inactifs veufs sont des femmes (123139 sur un total de 131591).

Tableau 4 : Population inactive (12 ans et plus) selon l'état matrimonial et le sexe

Etat matrimonial	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Effectif	% col
	Effectif	% col	Effectif	% col		
Célibataire	295820	77,3	302184	231,7	598004	44,0
Marié mon.	35588	9,3	308961	131,6	344549	25,3
Marié 2F	11984	3,1	135769	13,9	147753	10,9
Marié 3 F	4073	1,1	45132	10,1	49205	3,6
Marié 4 F	1878	0,5	22033	2,3	23911	1,8
Veuf /veuve	8452	2,2	123139	12,6	131591	9,7
Div /sep	1175	0,3	7942	0,8	9117	0,7
Union libre	355	0,1	4736	0,5	5091	0,4
N d	23182	6,6	25380	2,6	48562	3,6
Ensemble	382507	100,0	975276	100,0	1357783	100,0

## III - POPULATION ACTIVE

### 3.1 - POPULATION ACTIVE TOTALE

#### 3.1.1 - Volume absolu de la population active du Burkina Faso

Sur une population résidente totale de 10 312 609 habitants recensés en 1996, 8 104 236 personnes sont en âge de travailler. La population en âge de travailler est constituée de la population active 5 675 182 personnes (70%) et de la population inactive 2 429 054 personnes (30%).

#### 3.1.2 - Structure de la population active par âge et sexe

La population active du Burkina Faso compte de 5 675 182 personnes dont 2 943 064 hommes (51,8%) et 2 733 118 femmes (48,2%).

On remarque pour les deux sexes une égale évolution des proportions des actifs dans la tranche d'âge 6 - 45 ans. Cette proportion des actifs baisse beaucoup plus chez les femmes que chez les hommes après 45 ans. La répartition de la population active est l'inverse de celle de la population résidente totale constituée de (51,8 % de femmes contre 48,2 % d'hommes) : malgré la supériorité numérique des femmes au niveau national, elles demeurent moins nombreuses que les hommes dans la population active. La population active du Burkina Faso est relativement jeune : 49,5 % ont moins de 25 ans. On constate qu'entre 6 et 14 ans il y'a une relative croissance de la proportion des actifs. A partir de 15 ans, cette proportion diminue au fur et à mesure que l'âge augmente (graphique 2).

Graphique 2 : Effectif par âge et par sexe des actifs du Burkina Faso

ω#

ι #

### *3.1.3 - Composition de la population active par catégorie d'actifs*

Le graphique 3 révèle une prédominance des actifs occupés (98,7%) dans la population active.

*Graphique 3 : Statut de la population active totale*

Selon le sexe des actifs, la structure de la population par catégorie d'actifs est pratiquement la même entre les deux sexes. Il y a cependant plus d'actifs occupés féminins (99,2 %) que d'hommes (98,1%).

On constate que 0,8% des femmes est au chômage. Chez les hommes 1,9% des actifs sont au chômage. Le rapport de masculinité montre également dans chaque catégorie d'actifs l'importance numérique de chaque sexe. Il y'a deux fois plus d'hommes au chômage que de femmes (tableau 5).

Tableau 5 : Composition des actifs de 6 ans et plus selon les catégories d'actifs

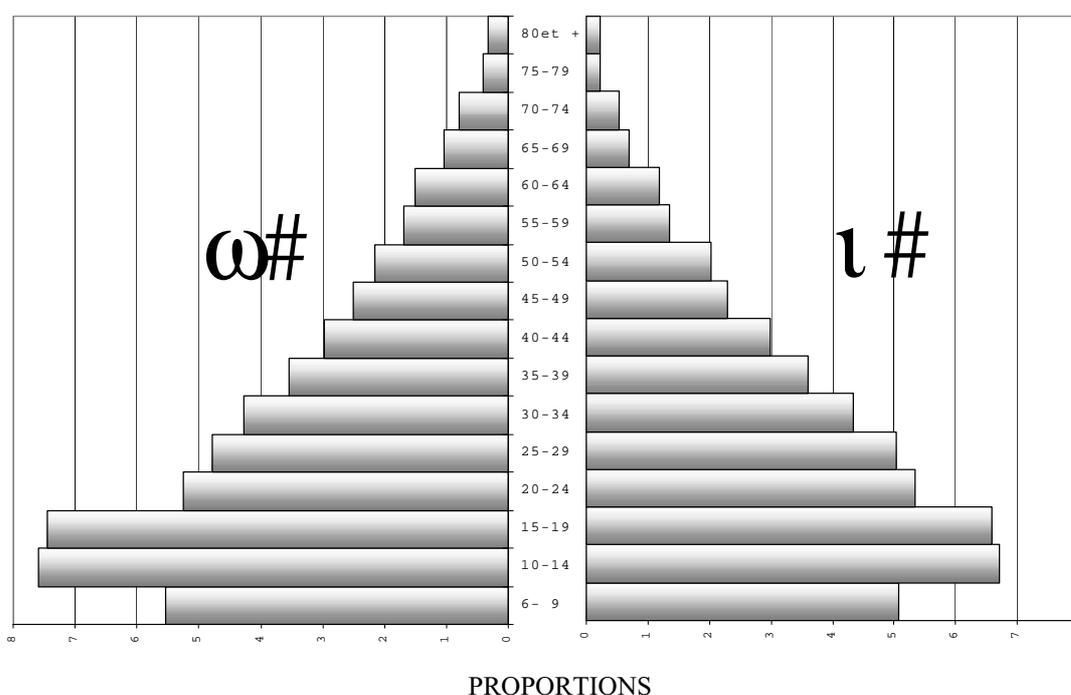
Statut Occupation.	Sexe						Rm
	Masculin		Féminin		Ensemble		
	Effectif	% col	Effectif	% col	Effectif	% col	
Occupés	2 887 770	98,1	2 711 073	99,20	5 598 843	98,7	106,5
Chômeurs déjà tr.	13 277	0,5	5 918	0,20	19 195	0,3	224,3
Quête <sup>1er</sup> E	41 017	1,4	16 127	0,60	57 144	1,0	254,3
Ensemble	2 943 064	100,0	2 733 118	100,0	5 676 182	100,0	107,7

### 3.1.4 - Caractéristiques de la population active de nationalité Burkinabé

#### 3.1.4.1 - Structure par âge et sexe de la population active Burkinabé

La population active de nationalité burkinabé est de 5 643 154 dont 2 923 808 hommes et 2 719 346 femmes. La structure de la population active Burkinabé par âge fait ressortir que les actifs de moins de 25 ans représentent 49,5% tandis que les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 4,2%. On remarque qu'après l'âge de 55 ans, la proportion des actifs est très faible. Elle est de 0,6% à 80 ans et plus. Au fur et à mesure que l'âge augmente, la proportion des actifs diminue. En considérant le sexe, on remarque qu'après l'âge de 45 ans, les proportions baissent plus rapidement chez les femmes que les hommes (graphique 4).

Graphique 4 : Pyramide des âges des actifs Burkinabé



- La population active Burkinabé est répartie selon les catégories d'actifs suivants :
- 98,7 % de la population active Burkinabé est occupée ;
  - 1,3 % des actifs sont au chômage.

Parmi les actifs Burkinabé au chômage, 25% ont déjà travaillé et sont à la recherche d'un nouvel emploi tandis que 75% sont en quête de leur premier emploi (tableau 6).

Tableau 6 : Population active Burkinabé selon les catégories d'actifs

Statut Occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	% col	Effectif	% col	Effectif	% col
Occupés	2870039	98,2	2697597	99,2	5567636	98,7
Chômeurs	13128	0,4	5816	0,2	18944	0,3
Quête Emploi	40641	1,4	15933	0,6	56574	1,0
Ensemble	2923808	100,0	2719346	100,0	5643154	100,0

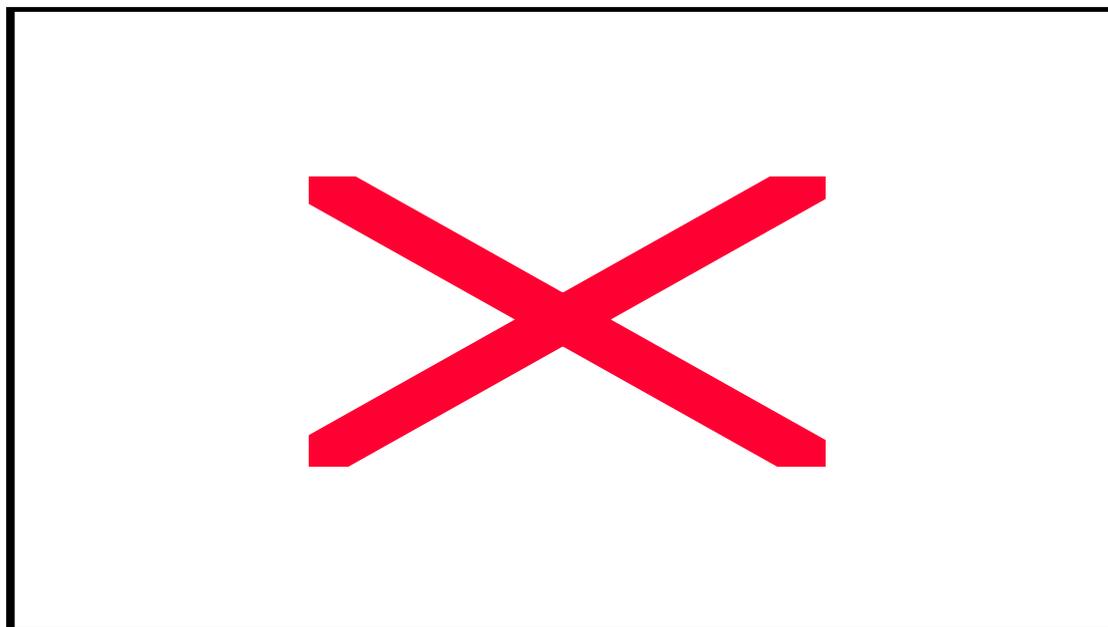
### 3.1.5 - Caractéristiques de la population active étrangère

#### 3.1.5.1 - Volume absolu

La population active étrangère compte 32 028 actifs ce qui représente moins de 1% de la population active du Burkina Faso. Les ressortissants maliens, Nigériens, Ghanéens et Béninois composent la majorité de la population active étrangère.

Selon le sexe, il apparaît que la proportion des femmes est plus importante chez les Togolais et ghanéens. Cette situation s'expliquerait par une importante migration féminine.

Graphique 5 : Actifs étrangers selon la nationalité



#### 3.1.5.2 - Différentes catégories d'actifs

Sur 100 personnes actives étrangères, 57 sont des hommes. Selon le statut d'occupation, 97,4 % d'entre elles sont occupées et 2,6 % sont au chômage. Parmi les chômeurs, les hommes sont plus nombreux que les femmes.

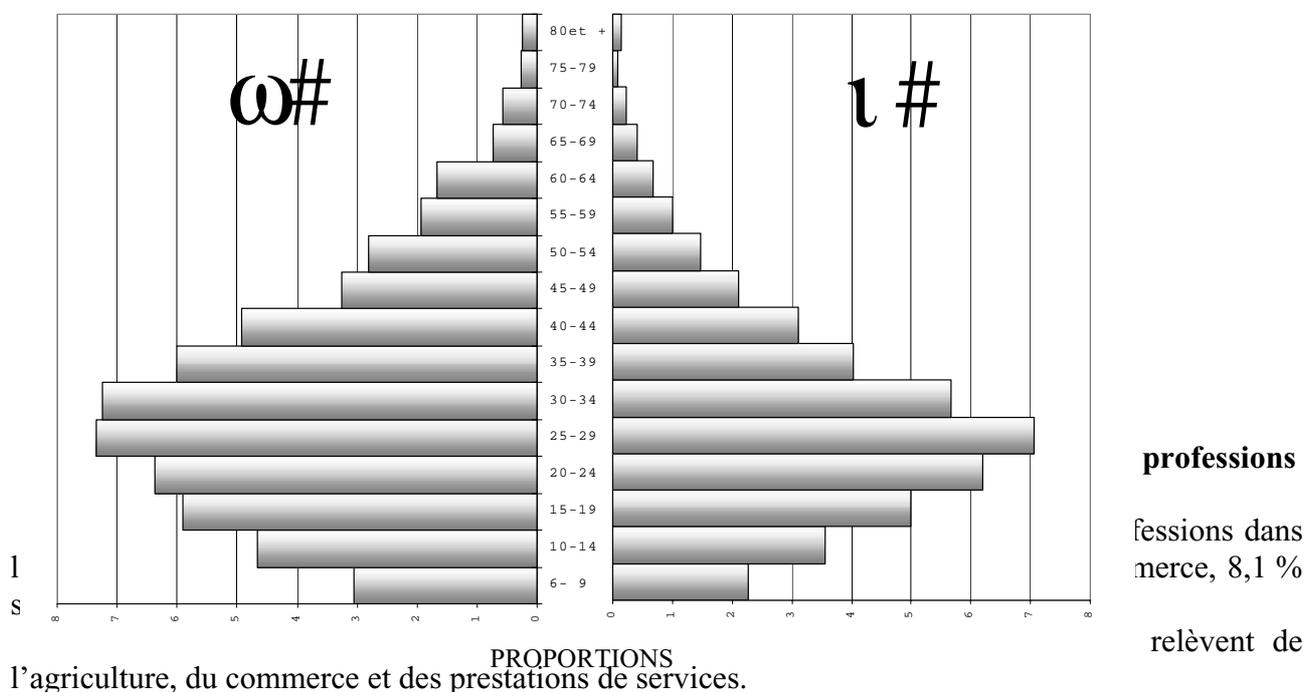
Tableau 7 : Population active étrangère selon les différentes catégories d'actifs et le sexe

Statut occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
Occupés	17726	97,1	13480	97,9	31206	97,4
Chômeurs déjà tr.	149	0,8	102	0,7	251	0,8
1 <sup>er</sup> Emploi	377	2,1	194	1,4	571	1,8
Ensemble	18252	100,0	13776	100,0	32028	100,0

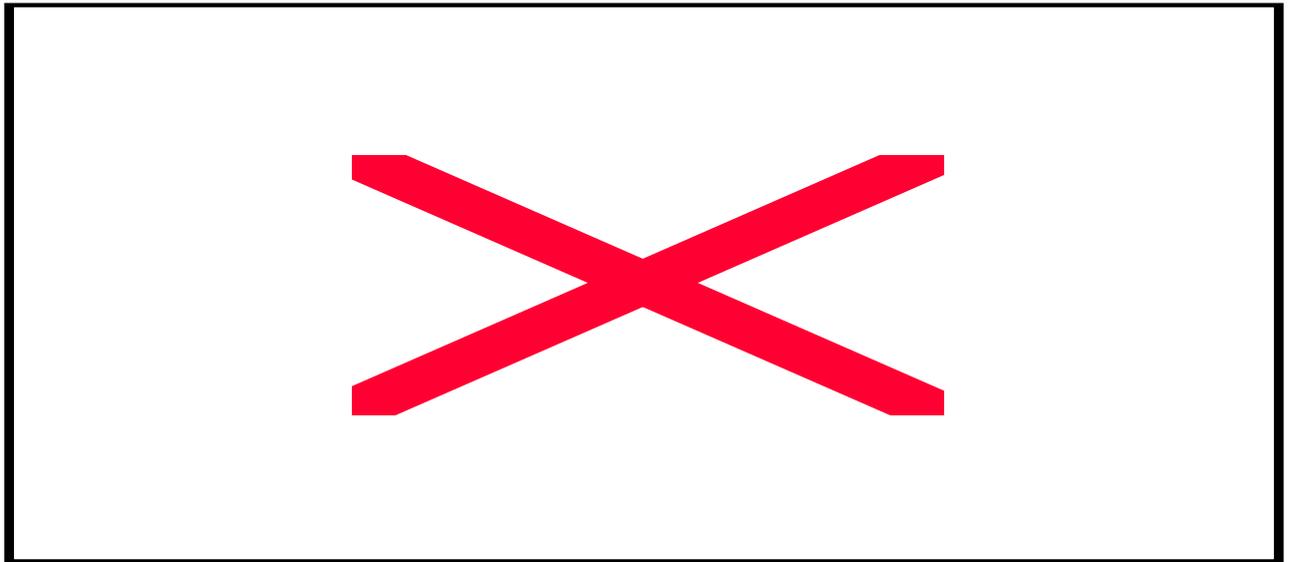
### 3.1.5.3 - Structure de la population active étrangère selon l'âge et le sexe

La répartition des actifs étrangers selon l'âge et le sexe (graphique 6) montre une plus importante proportion des étrangers entre 6 et 29 ans, cette proportion décroît à partir de 30 ans. Entre 6 et 14 ans, les proportions d'actifs sont quasi identiques entre les hommes et les femmes. Entre 15 et 34 ans, les proportions de femmes actives sont plus importantes que celles des hommes. A partir de 35 ans, on observe une baisse plus accentuée des proportions des actifs féminins par rapport aux actifs masculins et cela jusqu'à 80 ans et plus.

Graphique 6 : Effectif par âge et par sexe des actifs étrangers



Graphique 7 : Actifs étrangers occupés selon le groupe de professions et le sexe



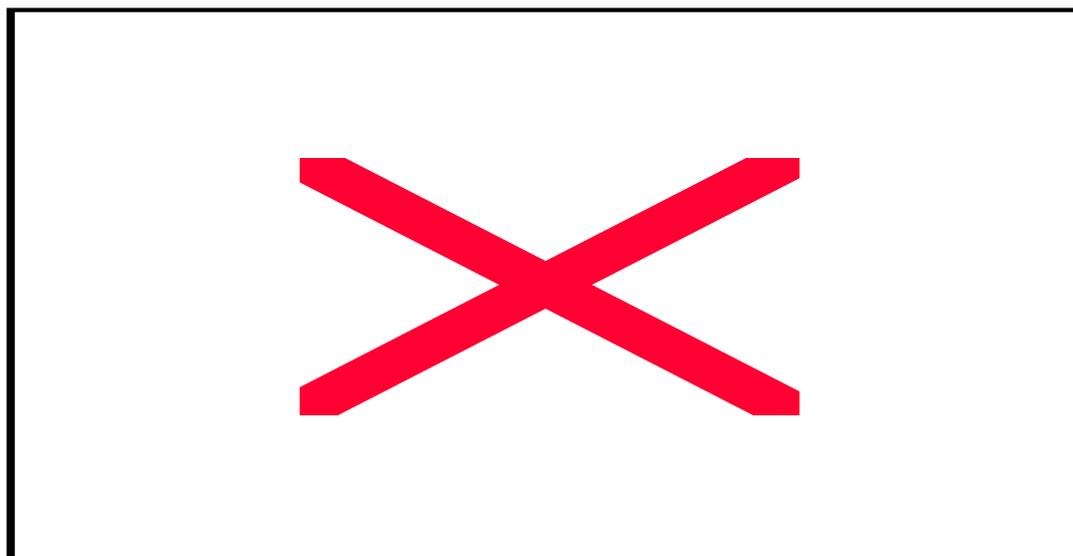
- Groupe 0 : Agriculture, élevage, pêche et forêt
  - Groupe 1 : Administration, cadres supérieurs et professions libérales
  - Groupe 2 : administration, cadres moyens
  - Groupe 3 : Manœuvres, employés, ouvriers et cadres subalternes
  - Groupe 4 : Commerce
  - Groupe 5 : Artisanat
  - Groupe 6 : Services domestiques
  - Groupe 7 : Forces armées
  - Groupe 8 : Autres métiers et professions
  - Groupe 9 : Sans professions et professions non précisées
- 

### *3.1.5 - Niveau d'instruction des actifs étrangers par sexe*

Le graphique 8 indique que les actifs étrangers sont dans leur grande majorité sans instruction (78,7%). Au sein des femmes 83% d'entre elles sont sans instruction ; chez les hommes près de 76% ne sont pas instruits. Les personnes actives ayant une instruction se répartissent selon le niveau de la façon suivante :

- 7,2 % des actifs ont un niveau primaire
- 7,7 % des personnes actives sont issues du secondaire
- 5,7% ont un niveau supérieur.

Graphique 8 : Actifs étrangers selon le niveau d'instruction et le sexe



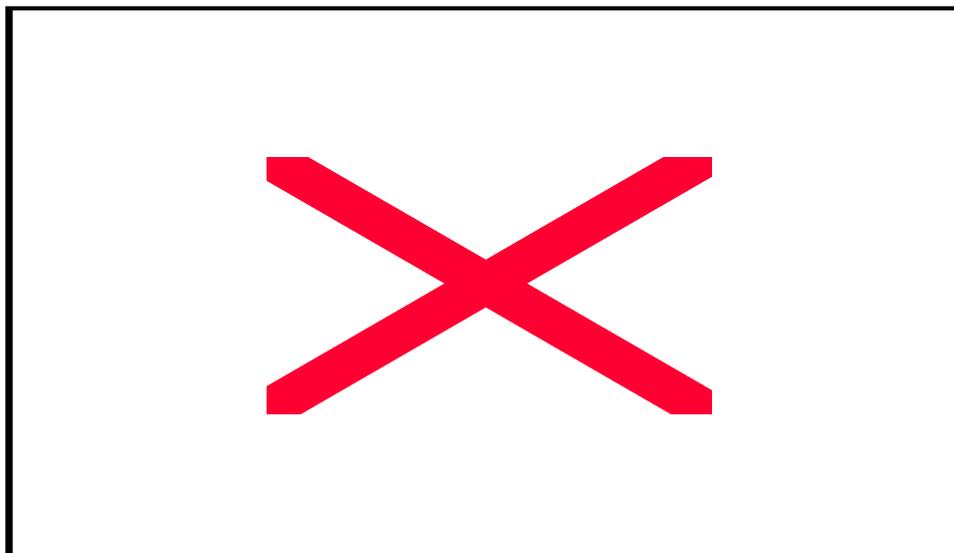
### 3.1.6 - Caractéristiques de la population active burkinabè selon le milieu de résidence

#### 3.1.6.1 - Structure par âge de la population active

Au niveau national, le rapport de masculinité est de 108 hommes pour 100 femmes actives. En milieu urbain, le rapport de masculinité est de 203. En milieu rural, il existe un équilibre relatif entre les deux sexes.

Par milieu de résidence (graphique 9, tableaux A10 et A17 en Annexe), les moins de 15 ans représentent 7,5% de la population active urbaine. L'entrée en activité commence réellement en ville après 15 ans : 69557 personnes ayant un âge compris entre 15-19 ans soit 12%. **La sortie d'activité se fait à partir de 55 ans.** Après 55 ans les effectifs des actifs sont devenus très faibles ce qui explique bien une amorce de sortie d'activité dans les centres urbains. On peut donc dire qu'en milieu urbain l'entrée en activité est relativement tardive et la sortie s'effectue plus rapidement autour de 54-59 ans. En milieu rural, 1 365 370 personnes de moins de 15 ans soit 26,3% des actifs ruraux sont déjà actifs. Ce qui représente 97% des moins de 15 ans de la population active totale. Cela confirme l'entrée précoce des enfants en activité en campagne. On constate également que 733033 personnes (20,2%) de la population active rurale a plus de 65 ans. L'activité continue jusqu'à des âges avancés.

Graphique 9 : Population active du Burkina selon l'âge et le milieu de résidence



### 3.1.6.2 - Statut matrimonial des actifs selon la résidence

Le statut matrimonial concerne exclusivement les personnes âgées de 12 ans et plus.

Au Burkina Faso, le statut matrimonial dominant des actifs est celui de marié (61,2 % des actifs). Pour cette catégorie, 33,4% de personnes sont en régime monogamique 27,8% vivent sous le régime de la polygamie.

En milieu urbain, 40,5% de la population active sont célibataires. Cependant, en considérant le mariage sous toutes ses formes, les proportions des mariés (monogames et polygames) sont plus élevées que celles des célibataires (53,5 % de mariés contre 40,5% de célibataires). On constate que dans les villes la population active en régime polygamique représente 13,4% ; 1,1 % vit en union libre et près de 1 % est divorcée ou séparée. Il en est de même du milieu rural où, parmi les actifs, 2 622 537 (61,3 %) sont mariés monogames ou polygame et 1 352 023 (32,1%) sont célibataires. 4,3 % des actifs sont veufs ou veuves et moins de 1 % vit en union libre.

Tableau 8 : Population active du Burkina Faso par milieu de résidence et l'état matrimonial (12 ans et plus)

Etat matrimonial	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectifs	% col	Effectifs	% col	Effectifs	% col
Célibataire	225 639	40,5	1 352 023	32,1	1 577 662	33,1
Marié 1 femme	223 708	40,1	1 368 123	32,5	1 591 831	33,4
Marié 2 femmes	52 616	9,4	792 882	18,8	845 498	17,7
Marié 3 femmes	15 443	2,8	306 059	7,3	321 502	6,7
Marié 4 femmes	6 803	1,2	155 473	3,7	162 276	3,4
Veuf ou veuve	17 210	3,1	182 424	4,3	199 634	4,2
Divorcé(e) séparé	5 179	0,9	23 534	0,6	28 713	0,6
Union Libre	6 159	1,1	5 729	0,1	11 888	0,2
N d	4 863	0,9	26 352	0,6	31 215	0,7
Ensemble	557 620	100,0	4 212 599	100,0	4 770 219	100,0

### 3.1.6.3 - Niveau d'instruction des actifs selon le milieu de résidence

Le tableau 9 montre que sur une population active de 5 675 182 personnes, 91,6 % des actifs sont sans instruction. Il existe une différence assez importante lorsqu'on passe d'un milieu de résidence à un autre. En milieu urbain, les personnes actives n'ayant aucun niveau d'instruction représentent 61,3 % de la population active urbaine. En milieu rural, 95,0 % sont sans instruction. Le niveau du secondaire et du supérieur est très négligeable en milieu rural. On peut donc remarquer que l'une des caractéristiques de la population active Burkinabé est la faiblesse de son niveau d'instruction. Cette situation constitue un frein dans l'application des programmes et plans de développement et entrave sérieusement le développement du pays.

Tableau 9 : Actifs selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

Niveau instruction	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectifs	% col	Effectifs	% col	Effectifs	% col
Aucun	354729	61,3	4 844 503	95,0	5199232	91,6
C P	8080	1,4	32068	0,6	40148	0,7
C E	23987	4,1	53878	1,0	77865	1,4
C M	66283	11,5	11582	0,2	188550	3,3
Sec1 <sup>er</sup> Cycle	76231	13,2	28186	0,6	90069	1,6
Sec2 <sup>e</sup> Cycle	28811	5,0	13838	0,3	42649	0,8
Supérieur	20990	3,0	3960	0,1	24950	0,4
N d	3167	0,5	8552	0,2	11719	0,2
Ensemble	578615	100,0	5096 567	100,0	5675182	100,0

### 3.1.6.4 - Evolution de la population active du Burkina Faso selon le milieu de résidence

L'accroissement moyen annuel de la population active du Burkina Faso est de 2,25%. Par milieu de résidence, on constate des disparités entre les villes et les campagnes. Le taux d'accroissement en milieu urbain est assez élevé par rapport à celui de la campagne (6,91% contre 1,85%). Si l'on considère l'accroissement moyen annuel au regard du sexe, on remarque qu'il est supérieur pour les femmes vivant en ville que les hommes (7,90% contre 6,46%). En milieu rural, l'accroissement est relativement équilibré entre hommes et femmes.

Tableau 10 : Evolution de la population active selon le sexe (10 ans et plus)

Année de référence	Milieu de résidence						
	Urbain			Rural			Ensemble
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
1985	222 708	98 628	321 336	1 885 652	1 890 023	3 745 675	4 067 011
1996	381179	184703	565882	2 247974	2 261759	4509733	5075615
Accrois. m. an	6,46	7,90	6,91	1,74	1,78	1,85	2,25

### 3.1.7 - Population active urbaine du Burkina Faso

#### 3.1.7.1 - Structure par âge et sexe des actifs urbains

##### - Les actifs de Ouagadougou

Sur une population totale de **709 736** habitants que compte la ville de Ouagadougou, la population active est constituée de 244 878 personnes dont 176 732 hommes et 68 146 femmes avec un rapport de masculinité de 259 hommes actifs pour 100 femmes actives.

On constate dans la population active de Ouagadougou, une proportion plus importante des actifs âgés de 6 à 30 ans. A partir de 35 ans on remarque une baisse assez sensible de la proportion des actifs jusqu'à l'âge de 80 ans.

68,6% des actifs ont un âge compris entre 15 et 40 ans. En comparant la population active de Ouagadougou avec la population active de l'ensemble du Burkina Faso, on remarque que la proportion des actifs devient importante à partir de 15 ans à Ouagadougou. Avant 15 ans la proportion des actifs est très faible (4,4%). Entre 6 et 9 ans la proportion des actifs est très faible voire inexistante (0,9%). Au niveau national, dès l'âge de 6 ans les proportions des actifs sont assez élevées (10,6 % entre 6 et 9 ans et 14,3 % pour les 10-14 ans).

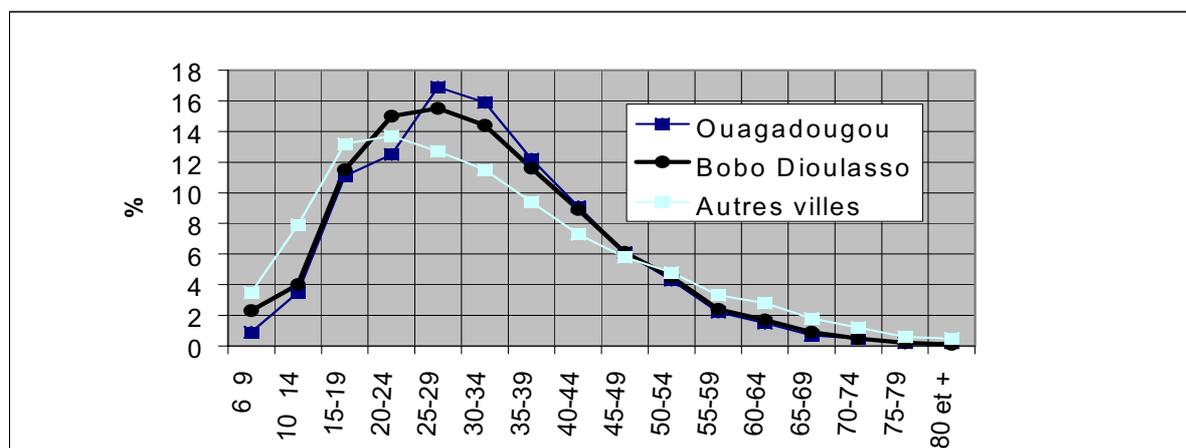
##### - Les actifs de Bobo Dioulasso

Sur une population résidente totale de **309 771** personnes, 260 363 sont en âge de travailler. Parmi ces dernières, 102 648 sont actives dont 71 840 hommes. Le rapport de masculinité est de 233 hommes pour 100 femmes.

##### - Les actifs des autres villes

La population active des autres villes du Burkina Faso est de **231 121** personnes. On observe une supériorité numérique de la population active masculine sur celle des femmes. Le rapport de masculinité confirme cette domination (152 hommes pour 100 femmes). La proportion des femmes dans la population active est plus importante dans les autres villes que dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso aux jeunes âges (moins de 20 ans) et aux âges avancés (plus de 50 ans) (graphique 10).

Graphique 10 : Population active selon l'âge



### **- la population active de Ouagadougou selon les catégories d'actifs**

La répartition des actifs par catégorie montre l'importance des actifs occupés (83,8% des actifs ). Les actifs non occupés regroupent deux sous catégories : les personnes inoccupées ayant déjà travaillé et celles qui sont à la recherche de leur premier emploi. Leur effectif est de 40041 soit 16,2% de la population active totale de Ouagadougou.

La répartition des hommes selon la catégorie d'actifs est similaire à celle des femmes respectivement : 84,2 % d'actifs occupés parmi les actifs masculins et 82,2 % pour les actifs féminins.

### **- la population active de Bobo Dioulasso selon les catégories d'actifs**

La population active de la ville de Bobo Dioulasso compte 90 162 personnes occupées soit 87,9 % des actifs. La population active au chômage représente 12,1% de la population active totale. Parmi les actifs masculins, 90,7 % d'entre eux sont occupés et 9,3 % de personnes au chômage.

### **- la population active des autres villes selon la catégorie d'actifs**

Les autres villes du Burkina Faso comptent 231 121 actifs dont 222 026 sont effectivement occupés soit 96,1 % et 9 095 sont au chômage soit 3,9%. La proportion des hommes au chômage est plus élevée que celle des femmes.

*Tableau 11 : Population active urbaine du Burkina selon les catégories d'actifs (en %)*

Catégories D'actifs	Ouagadougou			Bobo Dioulasso			Autres villes		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	84,2	82,2	83,8	83,6	90,7	87,9	95,1	97,5	96,1
Chômeurs	4,1	4,3	4,0	1,9	1,2	1,7	0,7	0,3	0,4
Quête 1 <sup>er</sup> E	11,7	13,5	12,2	11,5	8,1	10,4	4,2	2,2	3,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### **3.1.7.3 - Statut matrimonial de la population active urbaine du Burkina Faso**

#### **- Le statut matrimonial des actifs de Ouagadougou**

La répartition des actifs de la ville de Ouagadougou selon l'état matrimonial et le sexe montre que les personnes mariées sont les plus nombreuses : elles constituent 51,4% de la population active de Ouagadougou. Les actifs célibataires représentent 42,6% de la population active. Les actifs célibataires hommes sont relativement plus nombreux que les actives femmes célibataires. A Ouagadougou, la population active en union libre représente 1,7% de la population active totale.

### **-Le statut matrimonial des actifs de Bobo Dioulasso**

Au total 99 720 personnes actives de 12 ans et plus ont été réparties selon leur statut matrimonial et le sexe. Le tableau 12 montre que la population active de Bobo Dioulasso est constituée de :

- 43,3% de célibataires ;
- 40,0%) sont mariés monogames ;
- 12,1% des actifs sont mariés en régime polygamique à Bobo-Dioulasso ;
- les veufs ou veuves forment 2,3% de la population active totale ;
- le statut d'union libre, de divorcé et de séparé est très peu répandu parmi les actifs.

### **- Le statut matrimonial des actifs des autres villes**

La répartition des actifs des autres villes selon le statut matrimonial et le sexe montre que les personnes actives mariées (monogame ou polygame) sont numériquement supérieures aux autres statuts : 56,5% des actifs.

*Tableau 12 : Population active urbaine du Burkina selon l'état matrimoniale et le sexe (en %)*

Etat matrimonial	Ouagadougou			Bobo Dioulasso			Autres villes		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Célibataire	46,0	33,7	42,6	46,4	35,9	43,3	45,0	24,3	36,8
Marié 1 F	43,3	40,7	42,6	41,6	36,0	40,0	40,0	33,7	37,4
Marié 2 F	5,6	9,4	6,6	7,8	12,8	9,2	9,3	17,9	12,8
Marié 3 F	1,1	3,0	1,6	1,5	4,1	2,2	2,4	7,2	4,3
Marié 4 F	0,4	1,2	0,6	0,4	1,3	0,7	1,0	4,0	2,1
Veuf /veuve	0,5	6,9	2,2	0,5	6,5	2,3	0,8	10,0	4,4
Divorcé / Se	0,5	1,7	0,8	0,6	2,0	1,0	0,7	1,6	1,0
Union libre	1,8	1,5	1,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
N d	0,8	1,9	1,3	0,6	0,8	0,7	0,1	0,7	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### **3.1.7.4 - Niveau d'instruction de la population active du milieu urbain**

#### **- le niveau d'instruction des actifs de Ouagadougou**

A Ouagadougou, 51,7% de la population active est sans instruction. Les personnes ayant un niveau d'instruction représentent 47,5% des actifs vivant à Ouagadougou. Selon le sexe, on constate une légère différence du niveau d'instruction au sein des actifs : 51,4% des hommes actifs sont sans instruction contre 52,7% de femmes.

On remarque que le niveau d'instruction des actifs est assez élevé à Ouagadougou que partout ailleurs dans les autres villes du Burkina Faso sans doute à cause de la concentration des infrastructures scolaires et universitaires.

#### **- le niveau d'instruction des actifs de Bobo Dioulasso**

Au sein de la population active de la ville de Bobo Dioulasso, 58,4 % des actifs n'ont aucun niveau d'instruction. Au sein des personnes ayant un niveau d'instruction, on remarque que ceux qui ont déclaré un niveau de Cours Moyen ou du secondaire 1<sup>er</sup> cycle sont relativement plus nombreux que ceux des autres niveaux. Les personnes ayant un niveau supérieur sont faiblement représentées.

#### **- le niveau d'instruction des actifs des autres villes**

Dans les autres villes, 73,8 % des actifs n'ont aucun niveau d'instruction. Parmi les personnes actives ayant un niveau d'instruction (27 %), celles ayant fréquenté une classe de CM sont de loin les plus nombreuses (10,4 %). Selon le sexe, on remarque que chez les femmes il y'a plus de personnes actives n'ayant aucun niveau d'instruction que chez les hommes (81,4% contre 67%). La répartition des actifs ayant un niveau d'instruction est très inégale entre les sexes à tous les niveaux d'instruction. Que ce soit au primaire, au secondaire, ou au supérieur, les proportions des personnes instruites sont toujours supérieures chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 13 : Population active urbaine du Burkina Selon le niveau d'instruction et le sexe (en %)

Niveau d'instruction	Ouagadougou			Bobo Dioulasso			Autres villes		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	51,4	52,6	51,7	55	66,2	58,4	67	81,4	73,8
CP	1,3	1,3	1,3	1,6	1,4	1,6	1,7	1,1	1,5
CE	4,4	3,6	4,2	4,7	4,0	4,5	4,7	2,8	3,9
CM	15,9	13,1	15,1	17,0	11,7	15,4	12,4	7,3	10,4
Second1 <sup>er</sup> C	13,6	15,6	14,2	12,5	10,1	11,8	7,8	4,6	6,5
Second2 <sup>e</sup> C	6,2	7,9	6,7	5,3	4,0	5,0	4,0	1,9	3,2
Supérieur	6,3	5,2	6,0	3,2	1,6	2,7	2,1	0,6	1,5
N d	0,9	0,7	0,8	0,7	1,0	0,8	0,3	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

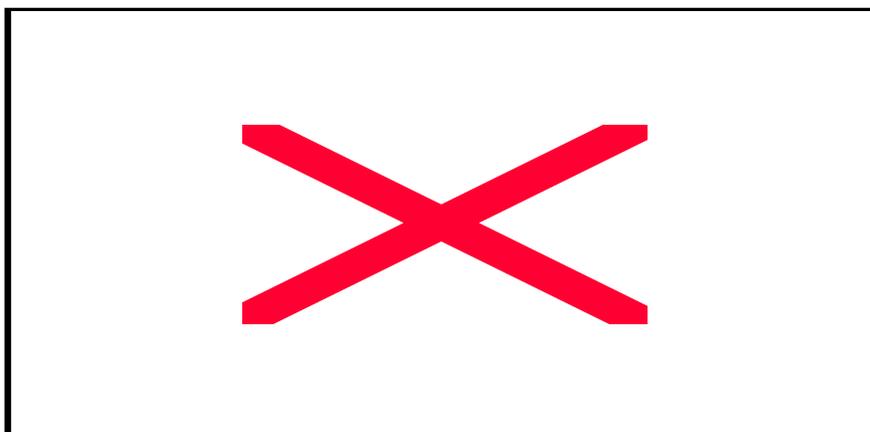
### 3.1.8 – Mesure de l'activité économique

#### 3.1.8.1 - Niveau d'activité ou de participation à l'activité économique

##### - le taux brut d'activité

Le taux brut d'activité de la population masculine est supérieure à celui de la population féminine (59% contre 51%). Selon le milieu de résidence, le taux brut d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (59% contre 36%). On remarque que la différence du taux brut d'activité est beaucoup plus importante entre hommes et femmes et particulièrement en ville (48 % d'hommes actifs contre 24 % de femmes) (graphique 11).

Graphique 11 : Taux brut d'activité selon le milieu de résidence et le sexe



##### - le taux net d'activité

Le taux brut d'activité est un indice global puisqu'il utilise la population résidente totale du Burkina Faso pour son calcul. Cet indice global est très sensible à l'effet de la structure par âge de

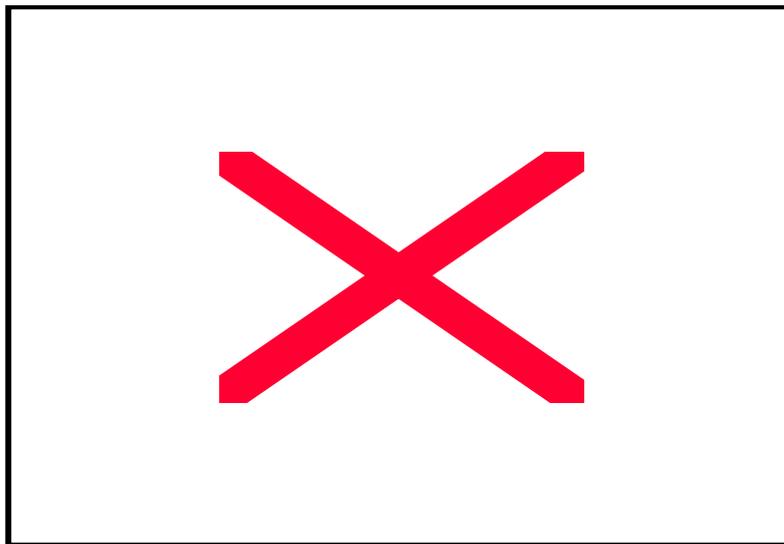
la population. Pour pallier cette insuffisance, il est de coutume de calculer un taux net d'activité ou taux spécifique qui est le rapport entre les actifs et la population en âge de travailler. Le taux net mesure l'activité économique d'une population donnée reconnue comme ayant l'âge de travailler.

### 3.1.8.2 - Activité selon le milieu de résidence

En Comparant les taux nets d'activité avec les taux bruts selon le milieu de résidence et le sexe, on observe les tendances suivantes :

- les hommes ont un taux d'activité plus élevé à celui des femmes pour l'ensemble de la population soit respectivement 76 % et 64 % ;
- la participation à l'activité économique est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain (75 % pour le milieu rural contre 43% pour le milieu urbain) (graphique 12).

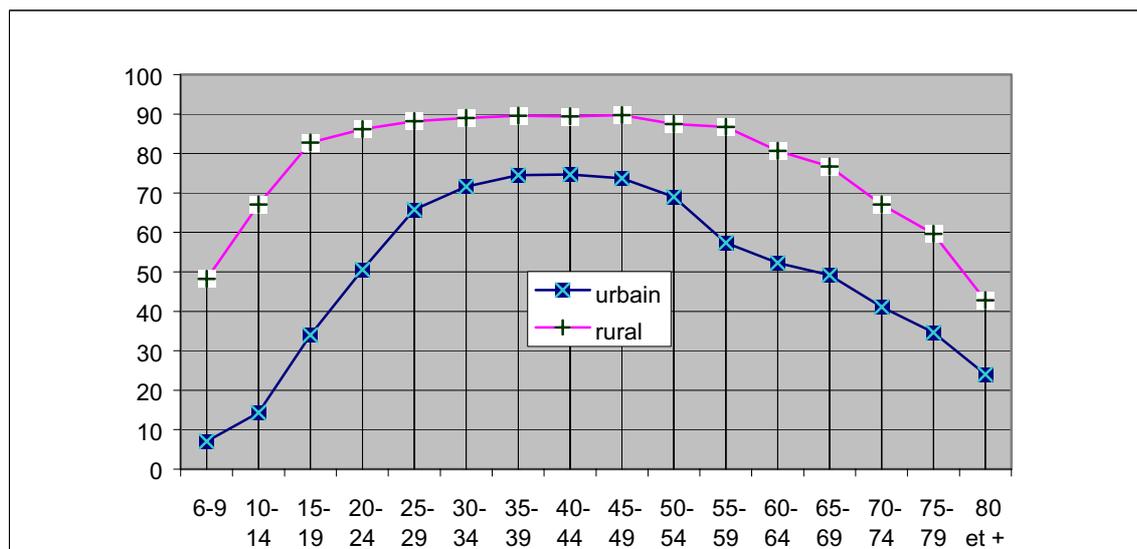
*Graphique 12 : Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe*



### 3.1.8.3 - Activité selon l'âge et le milieu de résidence

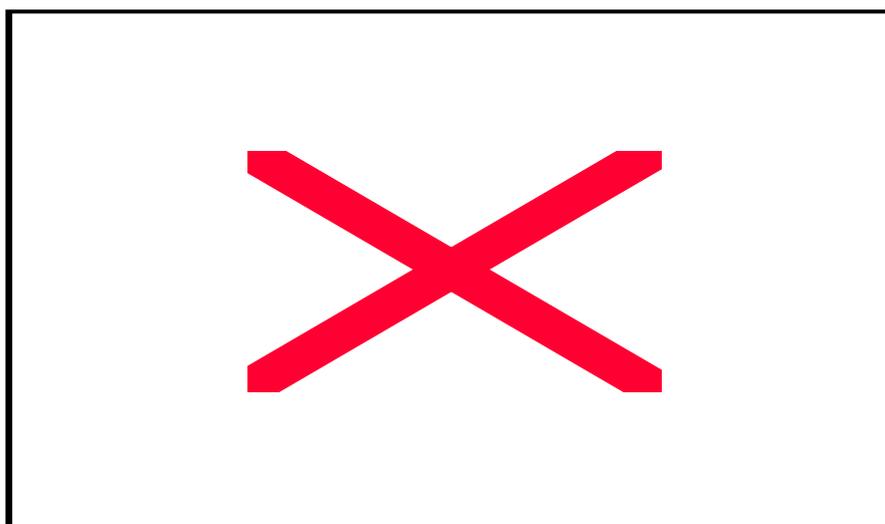
Le graphique 13 montre les mêmes tendances que celles observées au niveau des taux bruts d'activité. Le taux net d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. A tous les âges, les taux d'activité observés en milieu rural sont supérieurs aux taux en milieu urbain. Cette situation est beaucoup plus marquée aux âges jeunes et aux âges avancés. Le faible niveau de scolarisation des jeunes en milieu rural se traduit par une entrée précoce de ces derniers dans les activités agricoles.

Graphique 13 : taux net d'activité selon l'âge et le milieu de résidence



Quel que soit le sexe considéré, les taux nets d'activité augmentent avec l'âge jusqu'à 50 ans. Au-delà de cet âge, les taux baissent de façon progressive.

Graphique 14 : Taux net d'activité selon les âges spécifiques



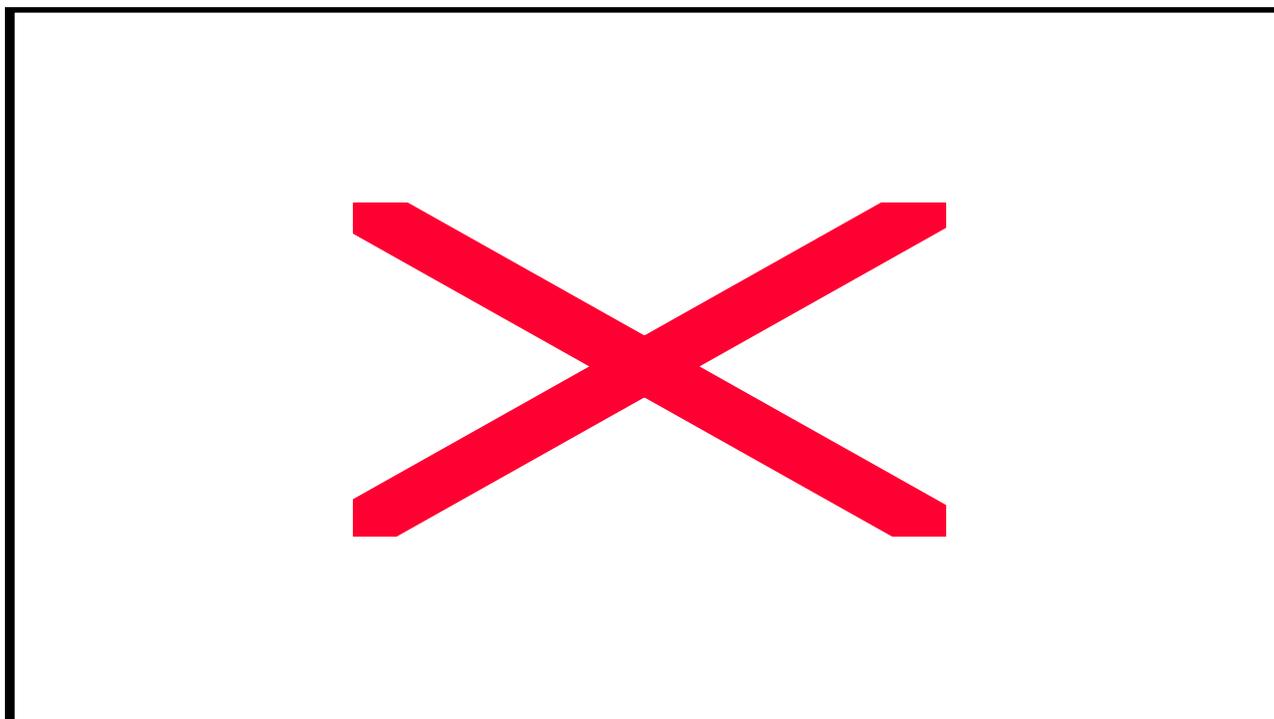
Si l'on considère les groupes d'âges spécifiques tels les 10 ans et plus, les 15 ans et plus et les 15-64 ans, on constate que la participation masculine à l'activité est toujours supérieure à celle des femmes (graphique 14).

### 3.1.8.4 - Taux net d'activité dans les régions économiques

Les taux nets calculés par région économique (graphique 15) montre trois groupes de régions répartis autour de la moyenne nationale (70%). Le premier groupe de régions ayant un taux d'activité inférieur à 70,0% sont le Sahel, le Centre et l'Ouest avec des taux nets respectivement 54,6% 65,2% et 66,3%. Le deuxième groupe est composé des régions du Mouhoun (69,1%), du Centre-Ouest (69,9%) dont les taux sont sensiblement proches de la moyenne. Le troisième groupe est formé des régions ayant un taux d'activité supérieur à la moyenne nationale. Ce sont l'Est (80,9%), le Centre-Nord (78,1%), le Nord (76,0%), le Sud-Ouest (74,5%) et le Centre-Est (73,7%) avec des taux d'activité relativement élevés.

Le taux net d'activité selon la région et le sexe montre une discrimination des taux nets féminins entre le Sahel (28,7%), le Nord (76,6%) et l'Est (76,5%). Chez les hommes, les taux nets les moins élevés se rencontrent dans le Centre et les taux les plus élevés se trouvent à l'Est.

Graphique 15 : Taux net d'activité selon la région économique et le sexe



### 3.1.8.5 - Taux d'activité épurés par milieu de résidence

Pour éliminer l'effet de la structure par âge, on a retenu le groupe d'âge 10 ans et plus pour calculer ces taux épurés. Les résultats obtenus montrent une hausse de tous les taux nets par rapport à tous les taux nets calculés sur la base de 6 ans et plus. En considérant uniquement les personnes de 10 ans et plus, le taux d'activité est passé de 70% à 76%. Ainsi, on peut noter que les grandes tendances se conservent : Au plan national, l'indice de participation à l'activité économique est passé de 70% à 76%. Les tendances des taux d'activité économique selon le milieu de résidence et le sexe se confirment et se maintiennent. Plus de 80 % des personnes âgées de 10 ans et plus en zones rurales sont économiquement actives contre seulement moins de 50%.

Selon le sexe, les taux nets montrent que 83,5% des hommes sont actifs contre 69% des femmes au niveau national. En milieu rural 87,8% des hommes sont actifs contre 75,6% de femmes. De même, en milieu urbain, il y a 65% d'actifs de sexe masculin contre 32,6% de sexe féminin. Par contre, les taux bruts calculés pour les personnes de plus de 10 ans ont connu une baisse et passent de 55% à 49,2% au plan national.

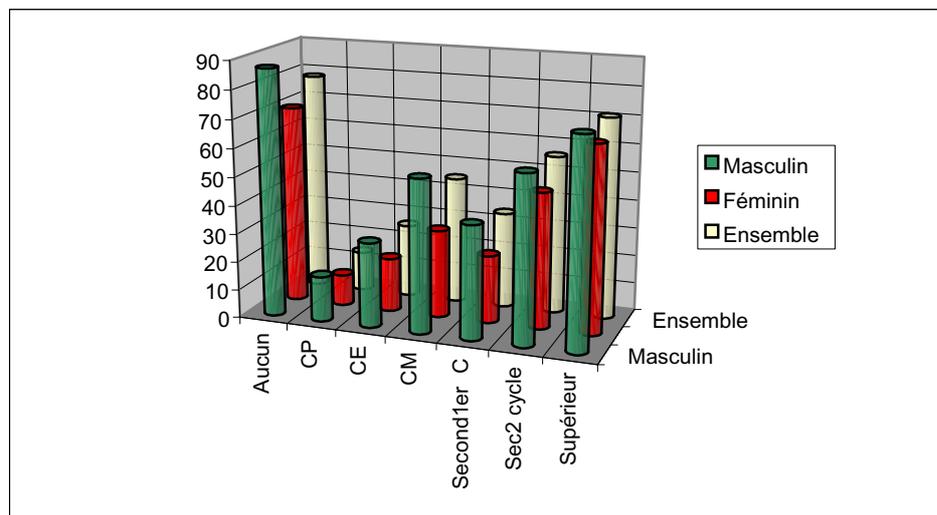
Tableau 14 : Répartition des taux d'activité des actifs de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (en%)

Milieu résidence	Taux net d'activité			Taux brut d'activité		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	65,0	32,6	49,1	47,0	23,4	35,3
Rural	87,8	75,6	81,2	54,1	49,7	51,8
Ensemble	83,5	68,8	75,7	52,9	45,8	49,2

### 3.1.8.6 - Taux net d'activité selon le niveau d'instruction

Les taux nets d'activité sont élevés pour les personnes n'ayant pas été à l'école (78 %) et celles de niveau supérieur respectivement (71 %). Ce niveau relativement élevé du taux d'activité chez les actifs de niveau d'instruction supérieur semble indiquer que cette frange rencontre moins de difficultés sur le marché de l'emploi comparativement aux catégories moins instruites. On remarque que les personnes ayant un niveau primaire (CP et CE) et les personnes ayant un niveau du secondaire ont des taux nets d'activité relativement faibles.

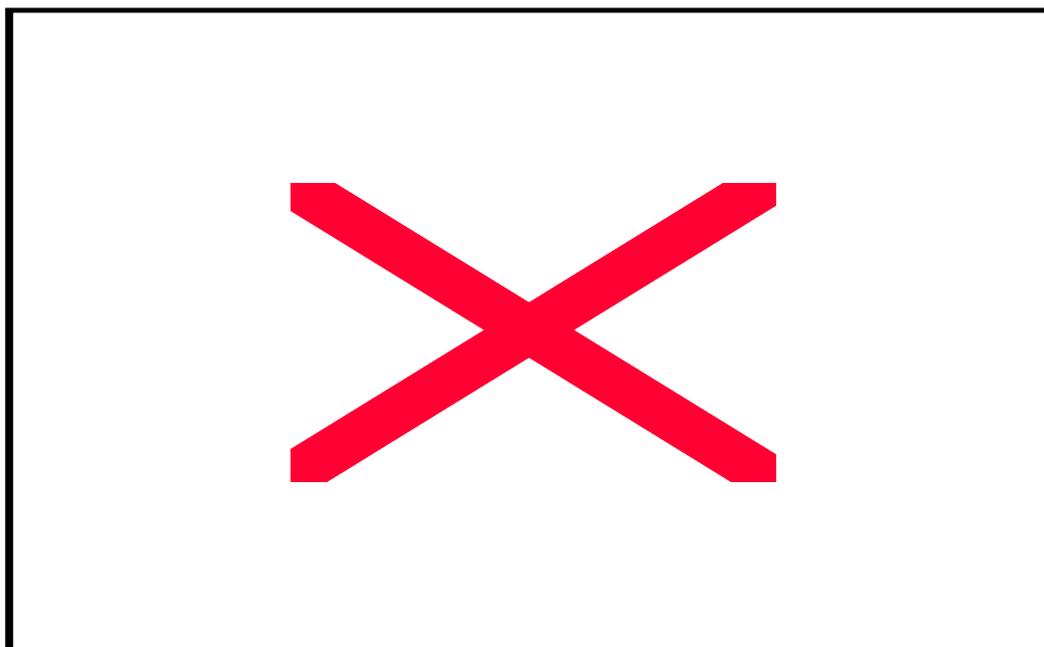
Graphique 16 : Taux nets d'activité selon le niveau d'instruction et le sexe



### 3.1.8.7 - Taux net d'activité selon le statut matrimonial

On constate que l'activité économique d'une personne est fortement influencée par son statut matrimonial. A partir du graphique 17, on observe que le taux d'activité est relativement élevé pour les personnes mariées quel que soit le type de mariage par rapport aux célibataires (73 % pour les célibataires contre 87 % aux personnes mariées à 3 femmes ou plus). Au sein des personnes mariées, les taux net d'activité observés chez les polygames (87 %) sont supérieurs à ceux observés chez les monogames (82 %). On constate également que les veufs et veuves ont des taux d'activité moins élevés que les autres types d'état matrimonial (union libre et divorcée ou séparée).

*Graphique 17 : Taux net d'activité selon le statut matrimonial et le sexe*



Quel que soit le statut matrimonial, le niveau d'activité des hommes est supérieur à celui des femmes. On constate également que quel que soit le sexe, l'activité croît selon le nombre d'épouses ou de coépouses. Cette tendance est vérifiée entre les célibataires des deux sexes et les mariés. L'activité s'accroît lorsqu'on passe des célibataires aux mariés. On remarque également que les hommes divorcés ou séparés, ceux vivant en union libre ont des taux d'activité plus élevés que les femmes vivant sous les mêmes régimes.

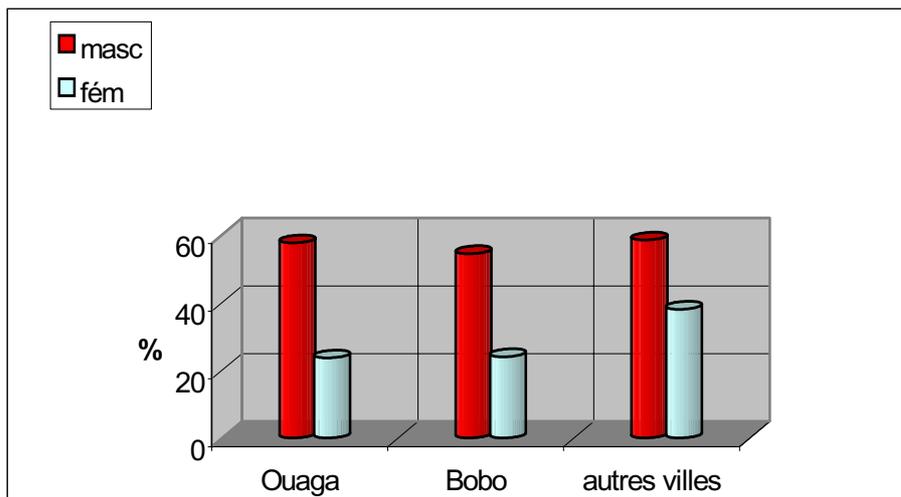
### **3.1.8.8 - Activité dans les provinces**

L'analyse du tableau A8 en Annexe révèle une différence assez importante entre les provinces concernant les taux d'activités de la population active féminine. Tandis que les femmes dans le plateau central ont des taux d'activité plus élevés que les hommes (cas des provinces du Bam, du Bazèga, du Zoundwéogo, de l'Oubritenga, du Passoré, du Kourwéogo, du Boulkiemdé), les hommes ont des taux d'activités nettement plus élevés que les femmes dans le Sahel (Soum, Séno, Yagha, Oudalan). Le Séno possède le plus faible taux d'activité féminin.

### **3.1.8.9 - Taux d'activité dans les grandes villes**

Le graphique 18 montre que dans les grandes villes (Ouagadougou et Bobo Dioulasso), le taux net est inférieur au taux net national qui est de 70,0%. En comparant les deux importantes villes du Burkina Faso, on constate que le taux net d'activité de la ville de Ouagadougou est légèrement supérieur à celui de Bobo Dioulasso (41,1% contre 39,4%). Lorsqu'on compare les taux par sexe, on peut noter un niveau de taux plus élevé chez les hommes dans la ville de Ouagadougou par rapport à ceux de Bobo-Dioulasso. Par contre chez les femmes, le niveau d'activité est pratiquement le même. Dans les autres villes, on constate également que le taux brut est inférieur au taux national (48,2%). Les hommes ont un taux d'activité plus élevé que les femmes dans les autres villes du Burkina Faso (58,4% contre 38,0%).

*Graphique 18 – Taux d'activité dans les grandes villes*



### L'activité dans les villes du Burkina selon l'âge

#### - Le taux net d'activité de Ouagadougou est de 41,1%

On observe que le taux d'activité pour les deux sexes est croissant entre 6 et 44 ans. A partir de 45 ans on remarque une décroissance de ce taux jusqu'à 80 ans. Les taux d'activité entre 6 et 14 ans sont relativement faibles (3,0% et 9,5%). La répartition des taux nets par sexe montre l'importance accrue de l'activité des hommes par rapport aux femmes (57,6% contre 23,6%) à Ouagadougou. On remarque également que les hommes ont un taux d'activité élevé dans la tranche d'âge 35-39 ans. Les femmes atteignent leur taux les plus élevés également dans la tranche d'âge 35-39 ans.

#### - Le taux net de la ville de Bobo Dioulasso est de 39,4 %

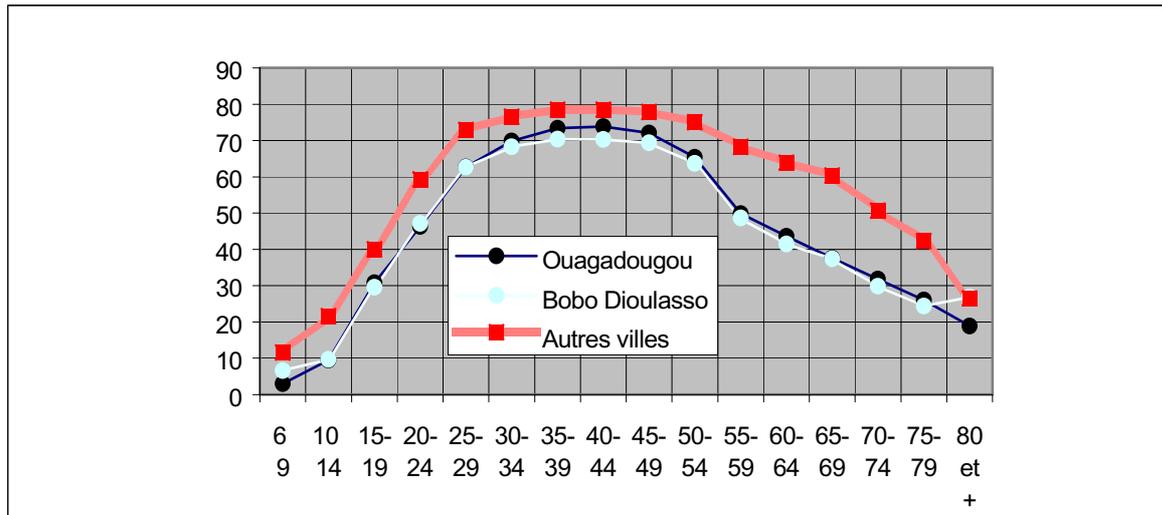
Il s'accroît entre 6 et 39 ans. A partir de 40 ans, il amorce une chute. On constate tout comme dans la ville de Ouagadougou, que les hommes ont des taux nets d'activité plus élevés à ceux des femmes (54,4% contre 24,0%).

#### - Les autres villes ont un taux net global de 48,2%

Dans l'ensemble, on remarque une croissance importante entre l'âge de 6 ans et 44 ans. A partir de 45 ans on constate une décroissance des taux des femmes et des hommes. La différence d'activité est très significative (58,4% contre 38,0%). Les hommes des autres villes ont des taux nets très élevés jusqu'à 39 ans alors que les femmes les atteignent à 44 ans.

Les taux nets observés dans les villes du Burkina montrent que les proportions des 6-9 ans participant à la production des biens et services sont moindres dans les plus grandes villes. En effet, on remarque que cette proportion est de 3,0 % pour Ouagadougou, elle double pour Bobo-Dioulasso (6,6%). Pour les autres villes, les taux sont encore plus élevés. En outre, on note qu'à 55 ans, aussi bien à Ouagadougou qu'à Bobo Dioulasso, les taux chutent. Par contre, dans les autres villes du pays, le taux est demeuré relativement élevé (68,3%). Ce qui explique une sortie d'activité moins importante pour les autres villes. Par rapport au milieu rural, la sortie d'activité dans l'ensemble des villes s'effectue très rapidement.

Graphique 19 : Taux nets d'activité des villes du Burkina Faso



### 3.1.9 - Dépendance économique

La population économiquement dépendant ou à charge est celle qui regroupe les inactifs et les enfants de moins de 6 ans. Selon le recensement général de la population et de l'habitation, les personnes inactives sont les personnes ayant 6 ans et plus, qui ne sont ni occupées, ni en situation de chômage. Vue sous cet angle, la charge par actif occupé est de 82,8. En s'appuyant sur la définition de personnes économiquement à charge telle que retenue dans le présent recensement, 100 personnes actives occupées ont à leur charge 83 personnes. Cependant, on peut essayer d'aller plus loin dans l'analyse en considérant que les chômeurs du fait qu'ils ne perçoivent pas une allocation chômage versée par l'état sont également des personnes socialement à charge. On peut dire que 100 personnes actives occupées ont en réalité à leur charge 84 personnes.

La dépendance d'âge est de 107,8 c'est-à-dire que 100 personnes potentiellement actives supportent 108 personnes inactives. Le tableau 15 donne un aperçu sur le volume de la population économique à charge pour l'ensemble du pays.

Tableau 15 : Population inactive, population occupée selon les âges spécifiques

Âges spécifiques	masculin	féminin	ensemble
Moins de 6 ans	1111162	1097211	2208373
Moins de 15 ans	2509191	2432868	4942059
6 ans et plus	3859720	4244516	8104236
15 - 55 ans	2083736	2505188	4588924
15 - 64ans	2256974	2686399	4943373
55 ans et plus	380461	410299	790760
65 ans et plus	184057	201755	385812
15 ans et plus	2441031	2888154	5329185
Pop inactive 6 ans +	917656	1511398	2429054
Population chômeurs	54294	22045	76339
Chômeurs de 10 ans +	51523	19757	71280
Population occupée	2887770	2711073	5598843
Pop occupée 10ans +	2577630	2711073	5004335
Population résidente	4970882	5341727	10312609

### *Etude des grands groupes de la population active*

La population active du Burkina Faso compte 5 598 843 d'actifs occupés et 76339 d'actifs

en situation de chômage.

## 3.2 - POPULATION ACTIVE OCCUPEE

La population active occupée recensée est de 5 598 843 sur un total de 5 675 182 actifs. Les personnes occupées représentent alors 98,7 % de la population active totale. Parmi les actifs exerçant une activité principale, 1 484 985 mènent une activité secondaire.

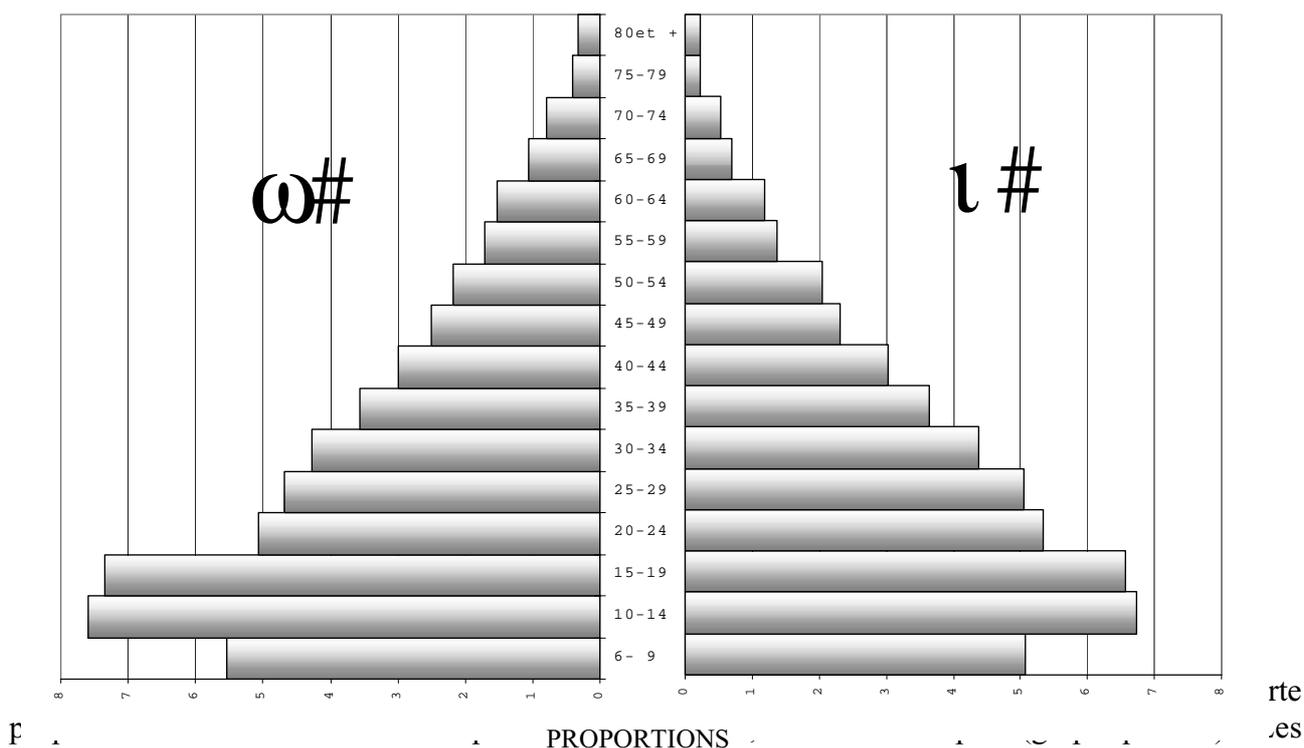
### 3.2.1 - Occupation principale

#### 3.2.1.1 - Structure par âge et par sexe des actifs occupés

L'effectif des occupés décroît avec l'âge. Ainsi, les actifs de 10-14 ans sont les plus nombreux : ils représentent 14,3% des occupés. Les moins nombreux sont les actifs de 80 ans et plus (0,6 %). Un peu plus de la moitié soit 54,1% des occupés ont un âge compris entre 10 et 29 ans, ce qui montre que la population des occupés est relativement jeune. Les occupés de la tranche d'âge légal de travail (15-54 ans) eux, représentent 72,7%. C'est dire que les 27,3% restants qui exercent une occupation sont des personnes âgées (55 ans et plus) et des enfants (10-14 ans) et les 6-9 ans.

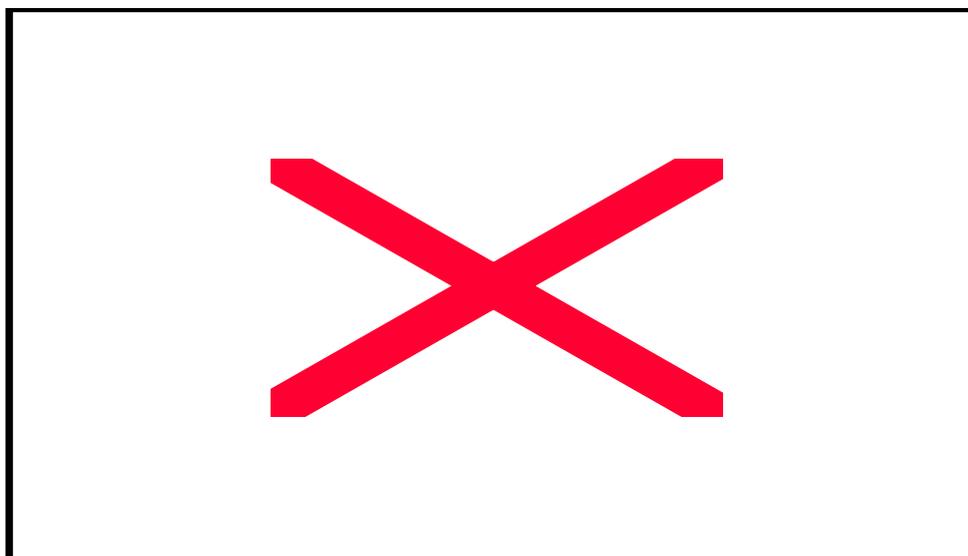
Les actifs occupés de sexe masculin sont proportionnellement plus représentés (51,5 %). A 10-19 ans et au-delà de 54 ans, les effectifs des actifs occupés de sexe masculin sont plus importants numériquement. Cette tendance est inversée pour les tranches d'âge 20-54 ans avec une prédominance des effectifs des femmes actives occupées.

Graphique 20 : Pyramide des âges des actifs occupés



indépendants, les apprentis, les employeurs et les autres statuts représentent 32,2%. Les salariés demeurent peu nombreux (2,7%) ; l'emploi salarié reste toujours peu développé au Burkina Faso. En effet seulement 152 686 occupés sont des employés.

*Graphique 21 : Actifs occupés selon la situation dans l'occupation principale*



La forte proportion des aides familiaux sont des femmes (40,5%). L'analyse du graphique 21 montre que dans les autres situations les occupés de sexe masculin constitue la plus grande proportion.

### **3.2.1.3 - Situation dans l'occupation principale des actifs occupés selon le milieu de résidence**

Le tableau 16 indique que 10,2 % des actifs occupés habitent en milieu urbain. L'écrasante majorité (89,8%) réside en milieu rural.

*Tableau 16 : Répartition des actifs occupés selon le milieu de résidence et la situation dans l'occupation principale*

	Employeur	Indép.	Salarié	Apprenti	Aide F	Autres	N d	Ensemble
Urbain	5846	231188	115666	22808	119326	3471	18720	517025
Rural	11802	1458663	37020	4952	3527019	11487	30875	5081818
Ensemble	17648	1689851	152686	27760	36646345	14958	49595	5598843

Le milieu urbain est caractérisé par une proportion plus importante des salariés et des apprentis par rapport au milieu rural. A l'inverse, plus de la moitié des employeurs, les indépendants et les aides familiaux résident en milieu rural.

### 3.2.1.4 - Statut matrimonial de la population active occupée

Les actifs occupés d'âge nuptial (12 ans et plus) sont au nombre de 4 701 322 personnes (tableau 17). Ils représentent la majeure partie des occupés sur le plan national (83, 9%). Parmi ces derniers, les occupés en union constituent la plus forte proportion ; ils représentent 62,% de ces actifs occupés. Plus d'un actif occupé sur 3 est célibataire (32,4%).

Tableau 17 : Population active occupée (12 ans et plus) selon le sexe et l'état matrimonial

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	% col	Effectif	% col	Effectif	% col
Célibataire	1029772	21,9	493829	10,5	1523601	32,4
Marié 1 F	889183	18,9	693030	14,7	1582213	33,7
Marié 2F	318769	6,8	525527	11,2	844296	18,0
Marié 3F	90033	1,9	231145	4,9	321178	6,8
Marié 4F	34436	0,7	127698	2,7	162134	3,4
Veuf / veuve	21568	0,5	177275	3,8	198843	4,2
Div/sép	10928	0,2	17397	0,4	28325	0,6
Union libre	6267	0,1	4943	0,1	11210	0,2
N d	15028	0,3	14494	0,3	29522	0,6
Ensemble	2415984	51,3	2285338	48,7	4701322	100,0

### 3.2.1.5 - Niveau d'instruction de la population active occupée

Selon le niveau d'instruction, 92,3% n'ont pas été à l'école tandis que 3,1 % ont un niveau de cours moyen.

Tableau 18 : Actif occupé selon le sexe et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	% col	Effectifs	% col	Effectif	% col
Aucun	2575899	46	2591678	46,3	5167577	92,3
CP	26794	0,5	12162	0,2	38956	0,7
CE	52511	0,9	21699	0,4	74210	1,3
CM	127443	2,3	48303	0,9	175473	3,1
Sec 1 <sup>er</sup> C	53566	1,0	19620	0,4	73186	1,3
Sec2 <sup>ème</sup> cycle	27244	0,5	8650	0,2	35894	0,6
Supérieur	18009	0,3	4403	0,1	22412	0,4
N d	6304	0,1	4831	0,1	11135	0,3
Ensemble	2887770	51,6	2711073	48,4	5598843	100,0

Les proportions des occupés de sexe féminin et masculin qui n'ont aucune instruction sont presque identiques. Pour les autres niveaux, les actifs occupés de sexe masculin sont plus nombreux comparativement aux actifs féminins.

### 3.2.1.6 - Grand groupe de professions de la population active occupée

Les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs (groupe 0) constituent la plus forte proportion (90,9% ) des occupés. Le groupe des professions de culte, de guérisseurs, des musiciens est faiblement représenté.

Tableau 19 : Population active occupée selon les grands groupes de professions et le sexe

Groupe de professions	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	% col	Effectifs	% col	Effectifs	%col
<b>Groupe 0</b>	2586270	46,2	2501160	44,7	5087430	90,9
Groupe 1	10129	0,2	2226	0,0	12355	0,2
Groupe 2	11486	0,2	3802	0,1	15288	0,3
Groupe 3	24444	0,4	10160	0,2	34604	0,6
Groupe 4	73900	1,3	125998	2,3	199898	3,6
Groupe 5	80548	1,4	27813	0,5	108361	1,9
Groupe 6	41807	0,7	11823	0,2	53630	1,0
Groupe 7	12845	0,2	204	0,0	13049	0,2
Groupe 8	5969	0,1	819	0,0	6788	0,1
Groupe 9	40372	0,7	27068	0,5	67440	1,2
<b>Ensemble</b>	<b>2887770</b>	<b>51,6</b>	<b>2711073</b>	<b>48,4</b>	<b>5598843</b>	<b>100,00</b>

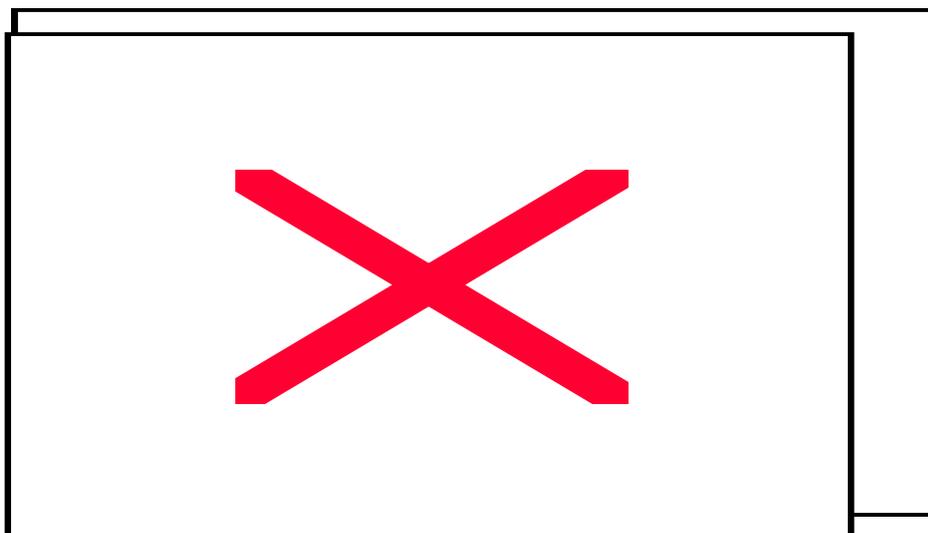
- Groupe 0 : Agriculture, élevage, pêche et forêt
- Groupe 1 : Administrateur, cadres supérieurs et professions libérales
- Groupe 2 : administration, cadres moyens
- Groupe 3 : Manœuvres, employés, ouvriers et cadres subalternes
- Groupe 4 : Commerce
- Groupe 5 : Artisanat
- Groupe 6 : Services domestiques
- Groupe 7 : Forces armées
- Groupe 8 : Autres métiers et professions
- Groupe 9 : Sans professions et professions non précisées

En dehors du groupe des agriculteurs et des éleveurs où la proportion des hommes est sensiblement égale à celle des femmes, au niveau des autres groupes de professions, on note une prédominance des effectifs des hommes.

### 3.2.1.7 - Population active occupée selon le secteur d'activité

Comme l'indique les graphiques 22 et 23, le secteur primaire regroupe 92% des actifs occupés recensés, suivi du secteur tertiaire avec 6% des actifs occupés. On constate que le secteur secondaire est très marginal (2%). Quel que soit le secteur économique donné, on constate que les actifs masculins sont plus nombreux.

*Graphique 22 : Actifs occupés selon les secteurs d'activité*



*Graphique 23 : Actifs occupés selon le secteur d'activité et le sexe*

### 3.2.1.8 - Branche d'activité de la population active occupée

La classification des branches d'activités selon les actifs occupés peut se présenter par ordre suivant d'importance décroissance : les branches A et B qui regroupent l'ensemble des activités agricoles (91% des actifs), le secteur du commerce de gros et de détail, réparations de véhicules (4,0% des actifs occupés) et enfin les industrie manufacturières (1,3%).

Tableau 20: population active occupée selon la branche d'activité, et le sexe

Branche d'activité	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	% col	Effectif	% col	Effectif	% col
Branche A	2 584 127	46,2	2 501 404	44,7	5 085 531	90,8
Branche B	1360	0,0	62	0,0	1422	0,0
Branche C	2982	0,1	1081	0,0	4063	0,1
Branche D	46865	0,8	25790	0,5	72655	1,3
Branche E	2281	0,0	539	0,0	2820	0,1
Branche F	20684	0,4	415	0,0	21099	0,4
Branche G	96590	1,7	127455	2,3	224045	4,0
Branche H	2198	0,0	1727	0,0	3925	0,1
Branche I	20034	0,4	558	0,0	20592	0,4
Branche J	1418	0,0	650	0,0	2068	0,0
Branche K	9052	0,2	2017	0,0	11069	0,2
Branche L	47958	0,9	11877	0,2	59835	1,1
Branche M	7069	0,1	2518	0,0	9587	0,2
Branche N	4484	0,1	2119	0,0	6603	0,1
Branche O	13473	0,2	6124	0,1	19597	0,4
Branche P	3799	0,1	4884	0,1	8683	0,2
Branche Q	2150	0,0	823	0,0	2973	0,1
N d	21246	0,4	21030	0,4	42276	0,8
Ensemble	2887770	51,6	2711073	48,4	5 598 843	100,0

- Branche A : Agriculture, élevage, chasse et sylviculture
- Branche B : Pêche
- Branche C : Industries extractives
- Branche D : Activité de fabrication
- Branche E : Production et distribution d'électricité
- Branche F : Construction
- Branche G : Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles, de motocyclettes et de biens personnels et domestiques
- Branche H : Hôtels et restaurants
- Branche I : Transport, entreposage et communications
- Branche J : Intermédiation financière
- Branche K : Immobilier, locations et activités de service aux entreprises
- Branche L : Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire
- Branche M : Education
- Branche N : Santé et action sociale
- Branche O : Autres activités de services collectifs, sociaux et personnels
- Branche P : Ménages employant du personnel domestique
- Groupe Q : Organisation extra territoriaux

### 3.2.1.9 - Actifs occupés dans les deux principales villes

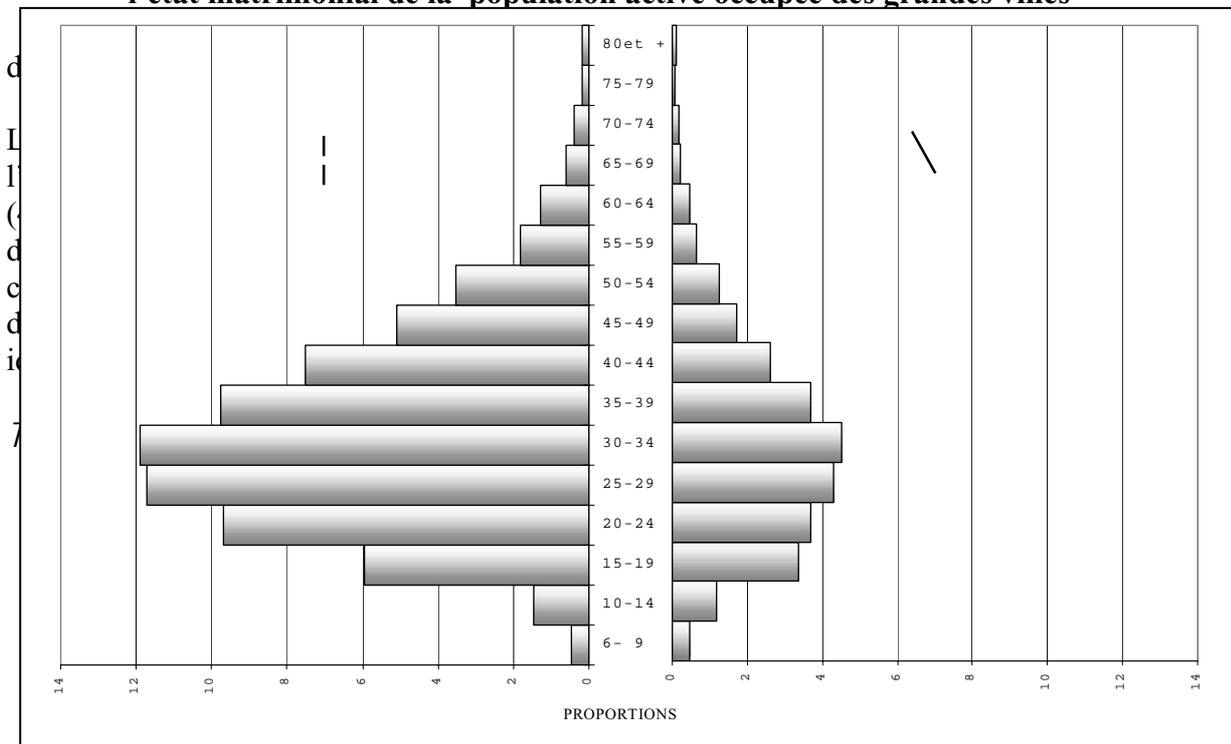
Les centres urbains comptent au total 517 025 actifs occupés ce qui représente 9,2 des occupés au niveau national. Les deux grandes villes (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) abritent. 5,3% des occupés du Burkina Faso et 57,05% des occupés résidant en milieu urbain.

La proportion des occupés de 6-9 ans est de l'ordre de 0,9 %. A partir de 10 ans les proportions sont de plus en plus élevées jusqu'à 30- 34 ans où la proportion des occupés atteint 16,4 % ; ensuite, les proportions des tranches d'âge deviennent de plus en plus faible. Pour la tranche

d'âge de 25 à 34 ans, les hommes sont les plus occupés. Ils représentent 23,6 % du total des occupés. Pour toutes les tranches d'âge, la proportion des occupés de sexe masculin reste important.

Graphique 24 : Pyramide des âges des actifs occupés des 2 grandes villes du Burkina

**- l'état matrimonial de la population active occupée des grandes villes**



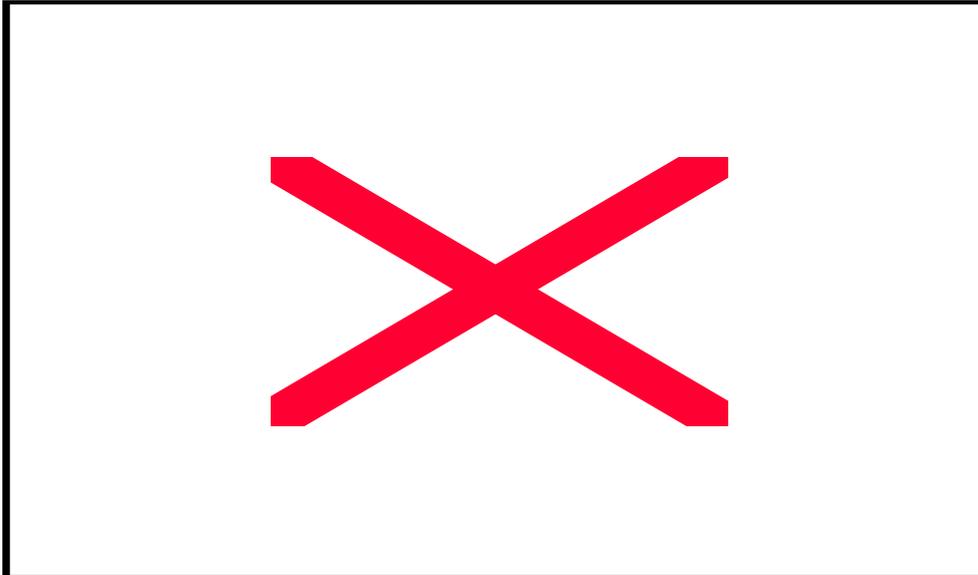
Marié(e) poly 5	2741	1,0	3075	1,1	6814	2,1
Marié(e) poly 4	943	0,3	1152	0,4	2095	0,7
Veuf / veuve	1053	0,4	6288	2,2	7341	2,5
Divorcé(e) ou séparé	1089	0,4	1571	0,5	2660	0,9
Union libre	3263	1,1	968	0,3	4231	1,5
N d	1157	0,4	1178	0,4	2335	0,8
Ensemble	208833	71,8	81940	28,5	290773	100,0

### **- le niveau d'instruction de la population active occupée des grandes villes**

Un peu plus de la moitié des occupés des deux villes (56,5 %) n'ont aucune instruction. Le niveau primaire quant à lui représente 20 % des occupés.

A tous les niveaux d'instruction, parmi les occupés en général, les actifs masculins sont les plus nombreux. Plus de la moitié des occupés de la ville de Ouagadougou est sans instruction (55,2 %). A Bobo-Dioulasso ce taux est de 62 %.

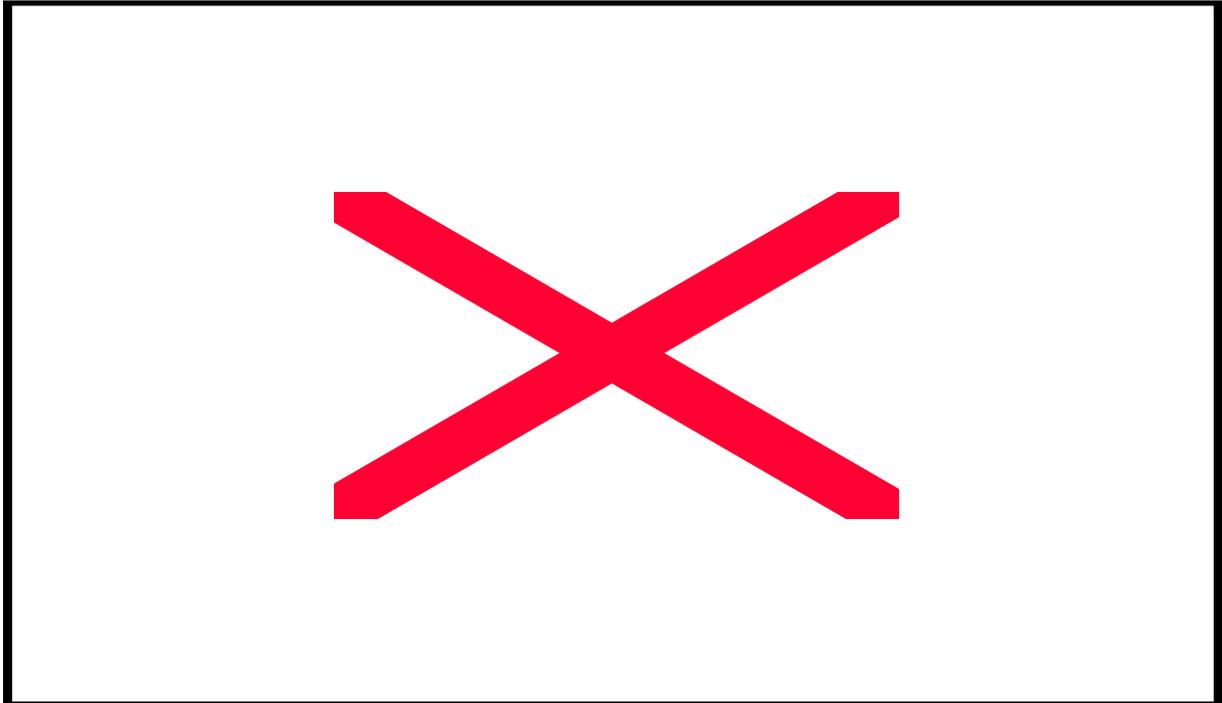
*Graphique 25 : Actifs occupés des 2 grandes villes selon le niveau d'instruction et le sexe*



### **- la situation dans l'occupation principale des actifs occupés des deux grandes villes**

L'analyse de la situation dans l'occupation principale dans les deux grandes villes montre que 50 % des actifs occupés sont des indépendants. Les salariés représentent 30 %. Dans les deux grandes villes, l'emploi salarié est donc beaucoup plus développé. Contrairement au constat fait pour l'ensemble du territoire national, on observe dans les deux villes une faible proportion d'aides familiaux (6,6%). Les employeurs constituent une des plus faibles proportions d'occupées. Dans les deux villes, toutes les situations dans l'occupation principale sont également caractérisées par une prédominance des actifs de sexe masculin.

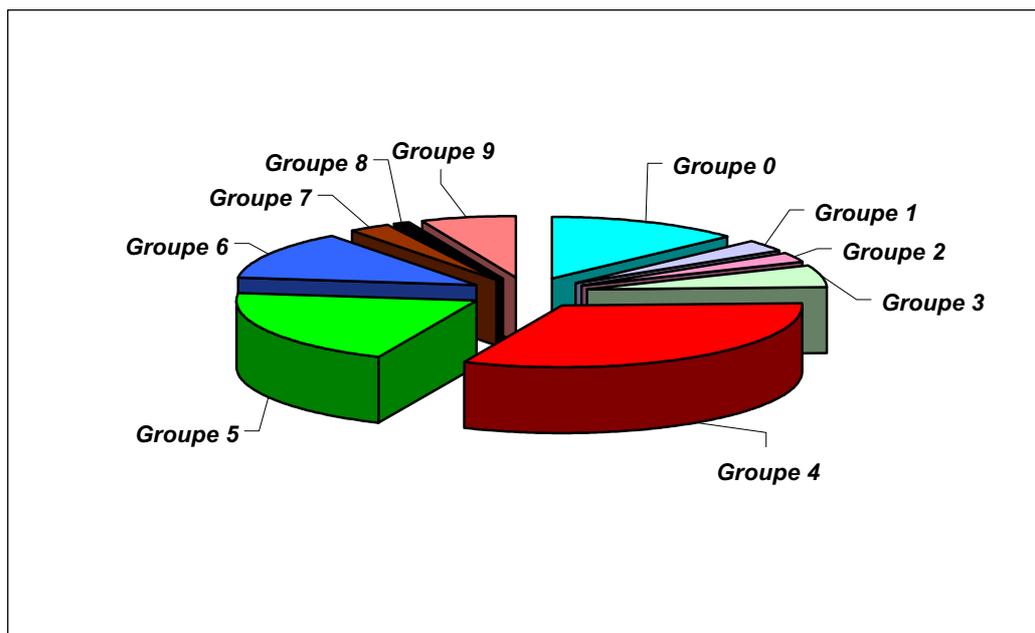
*Graphique 26 : Actifs occupés des deux grandes villes selon la situation dans l'occupation principale*



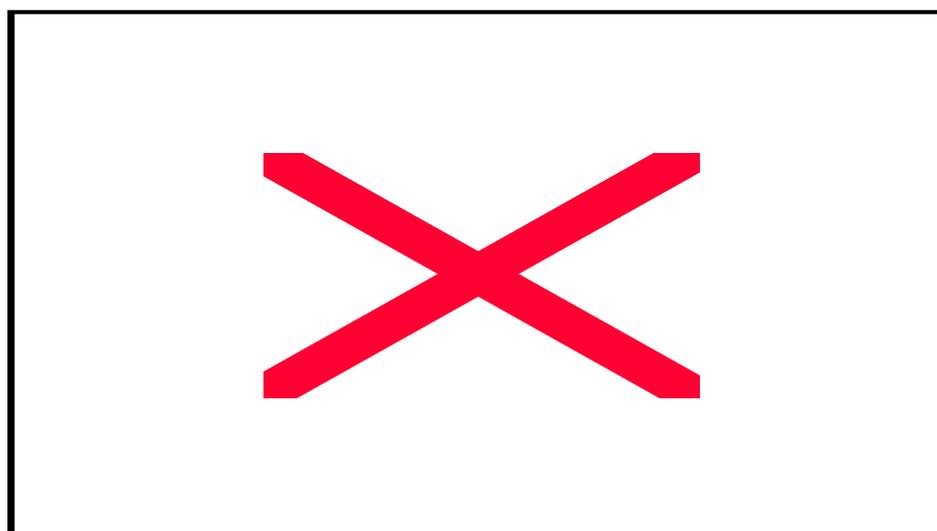
**- le groupe de professions de la population active occupée dans la ville de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso**

Dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, les actifs occupés les plus nombreux exercent des professions et des métiers de commerce : ils représentent 32,2% des actifs tandis que 20,3 % sont des artisans. Les services domestiques et services divers n'en occupent que 12,7%.

Graphique 27 : Actifs occupés des deux grandes villes selon le groupe de professions



Graphique 28 : Actifs occupés des deux grandes villes du Burkina selon le groupe de professions

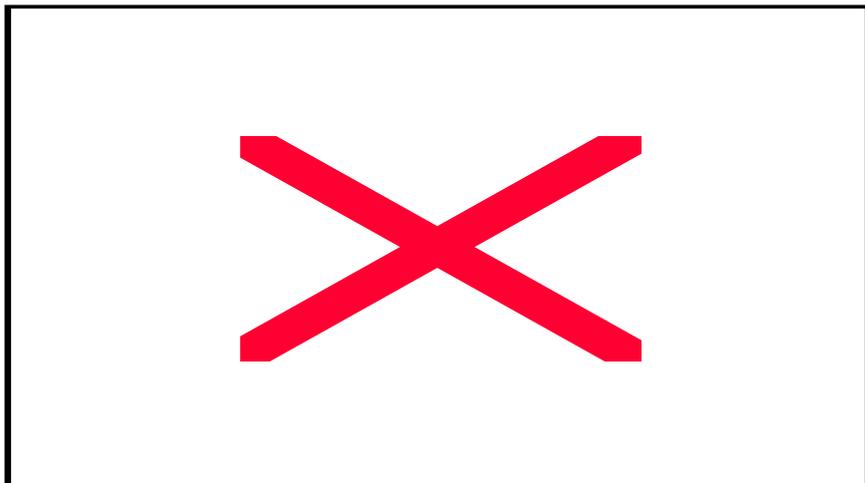


- 
- Groupe 0 : Agriculture, élevage, pêche et forêt
  - Groupe 1 : Administrateur, cadres supérieurs et professions libérales
  - Groupe 2 : administration, cadres moyens
  - Groupe 3 : Manœuvres, employés, ouvriers et cadres subalternes
  - Groupe 4 : Commerce
  - Groupe 5 : Artisanat
  - Groupe 6 : Services domestiques
  - Groupe 7 : Forces armées
  - Groupe 8 : Autres métiers et professions
  - Groupe 9 : Sans professions et professions non précisées.
- 

### - Le secteur d'activité des actifs occupés des 2 grandes villes du Burkina

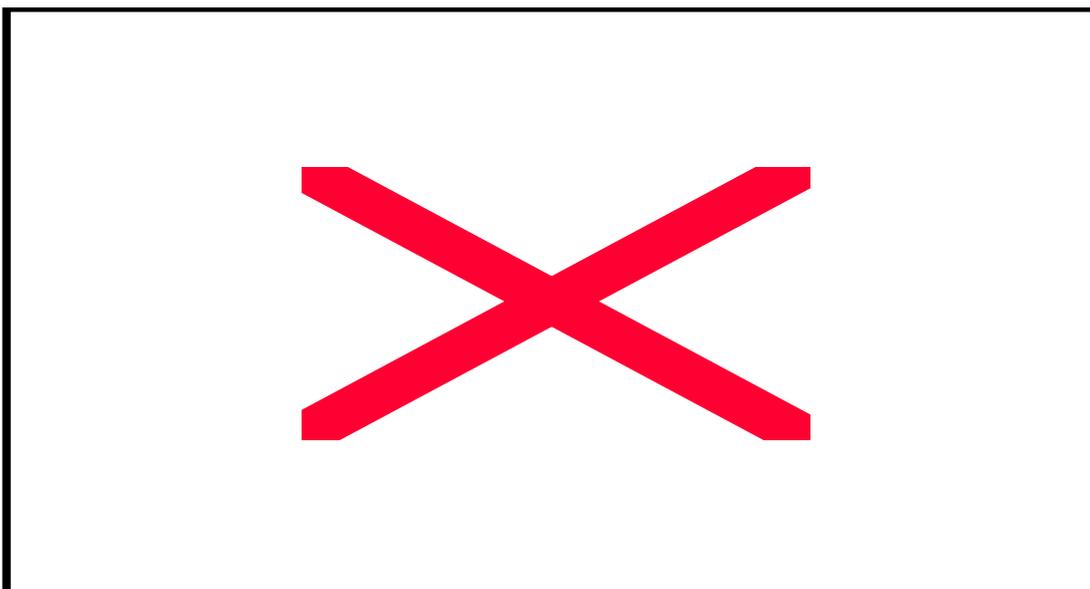
Dans les villes de Ouagadougou et Bobo, on constate comme l'indique le graphique 29 que le secteur tertiaire est de loin le plus important avec 69% d'actifs occupés. Il est suivi du secteur secondaire que regroupe 18% des actifs occupés de ces deux villes. Malgré le caractère urbain de ces villes, 13% des actifs occupés sont dans le secteur primaire.

*Graphique 29 : Actifs occupés des deux grandes villes selon le secteur d'activité*



La répartition des actifs occupés de Ouagadougou et de Bobo par secteur et par sexe, (graphique 30) nous révèle que quel que soit le secteur d'activité, les hommes prédominent. Cependant on peut noter que les femmes sont beaucoup plus présentes dans le secteur tertiaire que dans le primaire et le secondaire.

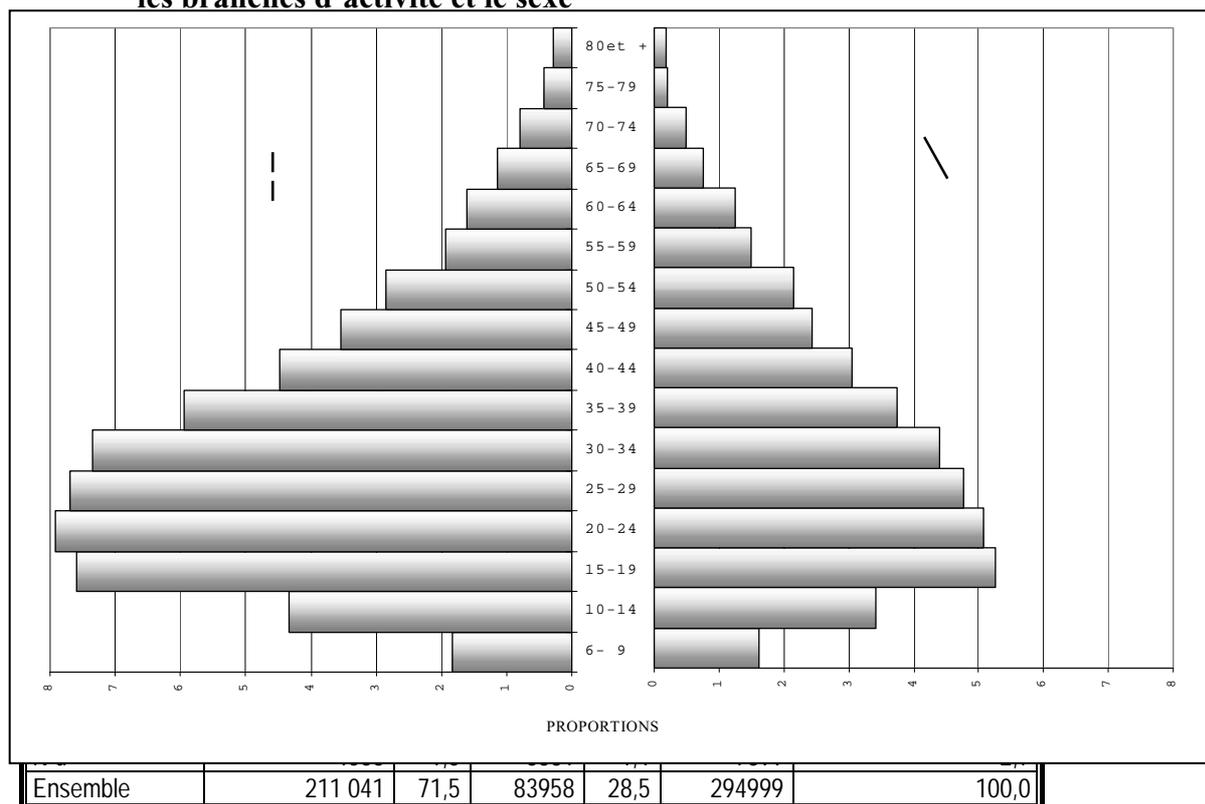
*Graphique 30 : Actifs occupés selon le secteur d'activité et le sexe*



**- la branche d'activité des actifs occupés de Ouagadougou et Bobo**

Le tableau 22 montre que dans les deux grandes villes, la majorité des actifs (62,3%) se répartissent entre les trois branches que sont respectivement, le commerce de gros et de détail, la réparation de véhicules et de biens personnels domestiques (38,1%), l'agriculture, l'élevage, la chasse et la sylviculture (12,9%) et les activités de fabrication (11,3%). Nous constatons également que l'administration publique, la défense et la sécurité sociale est une importante branche qui occupe 9,2% des actifs de Ouagadougou et de Bobo.

**Tableau 22 : Population active occupée des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso selon les branches d'activité et le sexe**



- Branche A : Agriculture, élevage, chasse et sylviculture
- Branche B : Pêche
- Branche C : Industries extractives
- Branche D : Activité de fabrication
- Branche E : Production et distribution d'électricité
- Branche F : Construction
- Branche G : Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles, de motocyclettes et de biens personnels et domestiques
- Branche H : Hôtels et restaurants
- Branche I : Transport, entreposage et communications
- Branche J : Intermédiation financière
- Branche K : Immobilier, locations et activités de service aux entreprises
- Branche L : Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire
- Branche M : Education
- Branche N : Santé et action sociale
- Branche O : Autres activités de services collectifs, sociaux et personnels
- Branche P : Ménages employant du personnel domestique
- Branche Q : Organisation extra territoriaux

### 3.2.1.10 - Actifs occupés des autres villes

Les villes autres que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso comptent 222 026 occupés. Ce volume représente 3,9 % des actifs occupés. Au niveau des actifs occupés urbains, ce chiffre représente 42,95 % des actifs urbains occupés.

#### - la structure par sexe et par âge des actifs occupés des autres villes

L'analyse de la situation des autres villes selon les groupes d'âge révèle que les occupés de 6-9 ans représentent une faible proportion (3,5%). Les proportions selon les tranches d'âge sont élevées jusqu'à 20-24 ans. A partir de 25 ans, elles diminuent progressivement jusqu'à l'âge de 80 ans et plus comme l'indique le graphique 31.

*Graphique 31 : pyramide des âges des actifs occupés des autres villes*

Une analyse selon le groupe d'âge révèle que la moitié des occupés des autres villes (50,1 %) a un âge compris entre 15 et 34 ans. Cet indicateur montre que les occupés des autres villes sont essentiellement des jeunes. De même, un peu plus de la moitié des occupés des autres villes (59,7 %) est de sexe masculin.

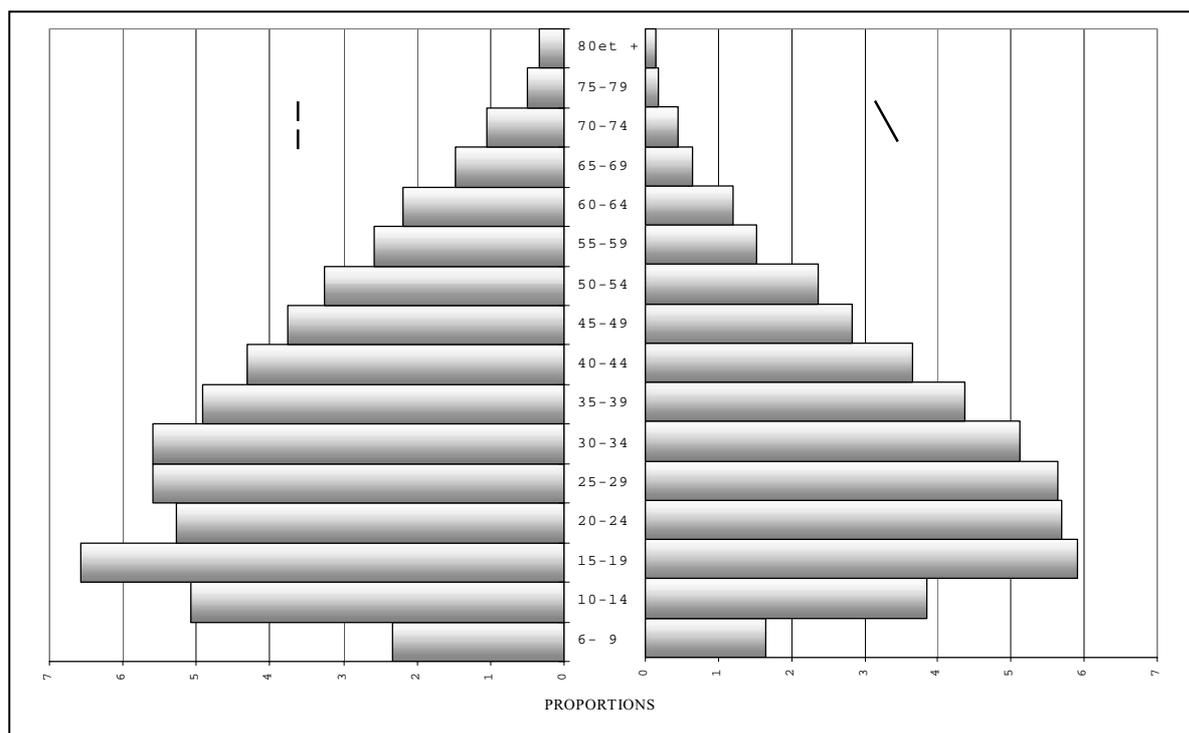
### *3.2.2 - Occupation secondaire de la population active occupée*

Au Burkina Faso, 1 484 985 actifs ont une occupation secondaire ce qui représente 26,5 % des actifs ayant une occupation principale. En d'autres termes plus d'un actif occupé sur quatre exerce une activité secondaire.

#### **3.2.2.1 - Structure par âge et par sexe des actifs occupés ayant une activité secondaire**

L'occupation secondaire mobilise plus les actifs de 15 à 19 ans. Ces derniers représentent 12,4 %. La participation de cette classe d'âge à l'activité économique est importante autant au niveau des principales activités qu'au niveau des activités secondaires.

Graphique 32 : Pyramide des âges des actifs occupés ayant une occupation secondaire

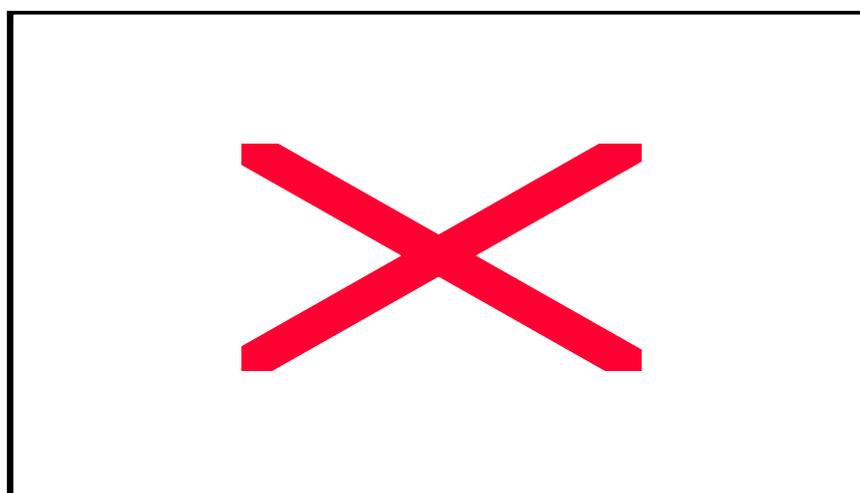


Le graphique 32 indique également que l'activité secondaire est exercée par environ 14 % des actifs occupés de moins de 15 ans. Parmi ces derniers, les actifs de sexe masculin constituent plus de la moitié (57,4 %).

### 3.2.2.2 - Exercice d'une activité secondaire selon le groupe de professions et le sexe

Les personnes du groupe 0 (agriculture élevage pêche et chasse) sont les plus nombreuses à avoir une activité secondaire. En terme de proportion ces derniers constituent 45,9 % des actifs ayant une occupation secondaire. Très peu d'occupés ayant pour activité principale les professions de l'administration, de cadre moyen, de manoeuvres, d'employés, d'ouvriers, de cadres subalternes, de forces armées, de sécurité ont une occupation secondaire.

Graphique 33 : Exercice d'une activité secondaire selon le groupe de professions



L'exercice d'une activité secondaire concerne plus les actifs de sexe masculin, exception

faite des activités de commerce et de l'artisanat où la proportion des actifs de sexe féminin prédomine.

*Tableau 23 : Population active occupée ayant une activité secondaire selon le groupe de professions et le sexe*

Groupe de profes.	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	% col	effectif	% col	Effectif	% col
<b>Groupe 0</b>	557375	37,5	123842	8,3	681217	45,9
Groupe 1	223	0,0	39	0,0	262	0,0
Groupe 2	78	0,0	23	0,0	101	0,0
Groupe 3	21110	1,4	14678	1,0	35788	2,4
Groupe 4	102374	6,9	329811	22,2	432185	29,1
Groupe 5	118507	8,0	199639	13,4	318146	21,4
Groupe 6	7224	0,5	2479	0,2	9703	0,7
Groupe 7	8	0,0	4	0,0	12	0,0
Groupe 8	7198	0,5	373	0,0	7571	0,5
Groupe 9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	814097	54,8	670888	45,2	1484985	100,00

### 3.2.2.3 - Répartition des chefs de ménage occupés exerçant une activité secondaire selon le sexe et la taille du ménage

Le RGPH'96 dénombre 565 869 chefs de ménage occupés exerçant une occupation secondaire. Leur proportion par rapport à l'ensemble des occupés dans une activité secondaire est de l'ordre de 10,1 %.

Une forte proportion des chefs de ménage ayant une occupation secondaire (31,5 %), appartiennent aux ménages dont la taille est comprise entre 4 et 6 personnes. Les chefs de ménage dont la taille est comprise entre 7 et 9 personnes sont relativement nombreux (23,7 %).

*Tableau 24 : Répartition des chefs de ménage ayant une occupation secondaire selon la taille du ménage et le sexe*

Taille du Ménage	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	% col	Effectif	% col	Effectif	% col
1-3	97236	17,2	15080	2,7	112 318	19,8
4-6	16260	28,7	15467	2,8	178068	31,5
7-9	128445	22,7	5842	1,0	134287	23,7
10 et Plus	138500	24,4	2616	0,4	141556	24,8
Ensemble	526 864	93,1	39 005	6,9	565 869	100,0

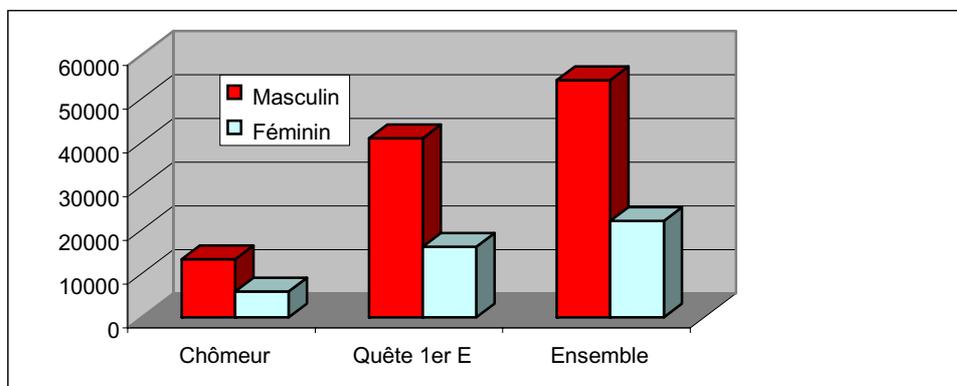
La quasi-totalité des chefs de ménage ayant une occupation secondaire est de sexe masculin (93,1%). L'analyse du tableau 24 montre 28,7% des chefs de sexe masculin sont dans des ménages dont la taille est comprise entre 4 et 6 personnes.

## 3.3 - CHOMAGE

### 3.3.1 - Volume de la population active au chômage

Au RGPH de 1996, on dénombre 76 339 actifs en situation de chômage. Ainsi donc, les chômeurs représentent 1,3 % des actifs. Parmi les chômeurs, 19 195 (soit 25,1 %) ont déjà travaillé tandis que 57 144 sont en quête d'un premier emploi comme l'indique le graphique 34.

Graphique 34 : Population active au chômage selon le statut et le sexe

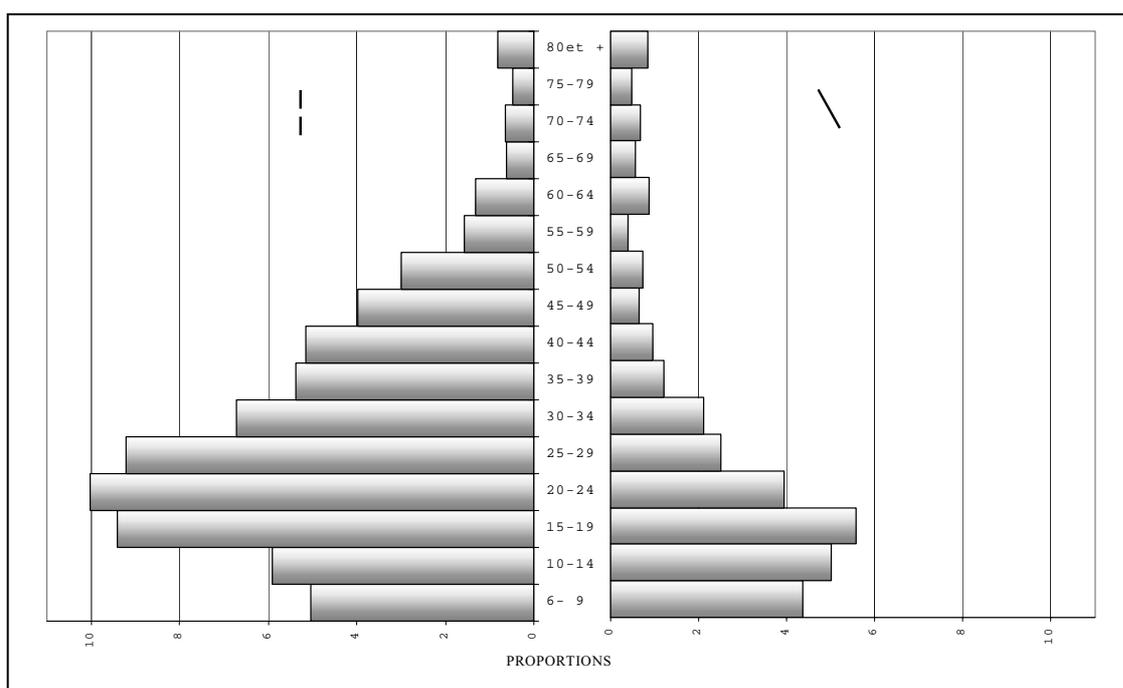


La proportion des chômeurs de sexe masculin est très élevée (71,1 %).

### 3.3.2 - Structure par âge et sexe des chômeurs ayant déjà travaillé

La proportion la plus forte de chômeurs de cette catégorie est constituée par les actifs de la tranche d'âge 15-19 ans (15,0 %). Dès l'âge de 20 ans les proportions de chômeurs de ce type s'amenuisent progressivement jusqu'à 80 ans et plus. En s'intéressant à la fois aux tranches d'âge et au sexe, on observe que la plus forte proportion de chômeurs (10%) sont âgés de 20-24 ans de sexe masculin.

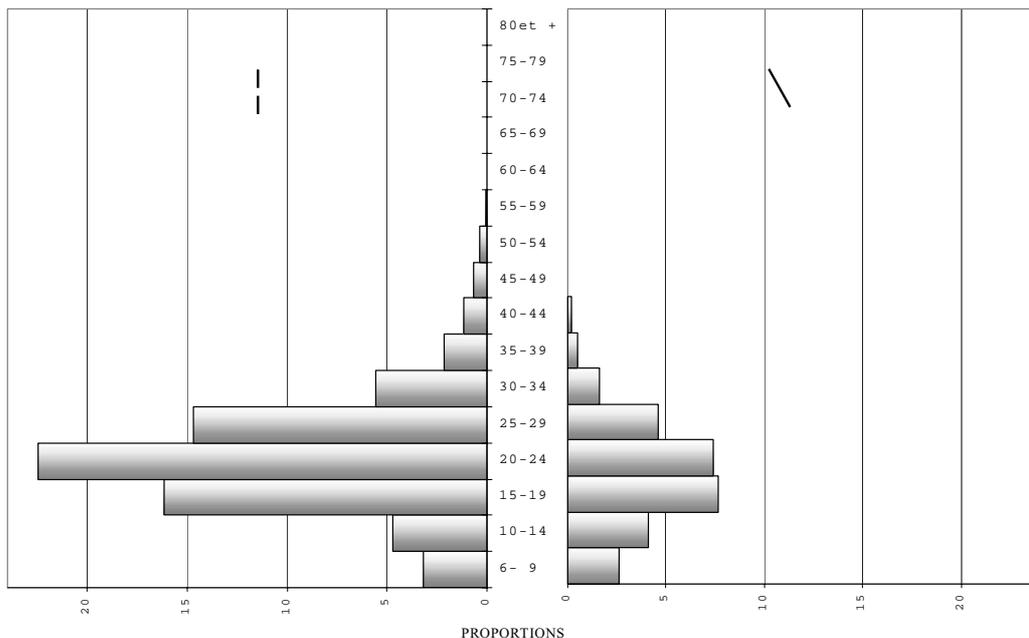
Graphique 35 : Pyramide des âges des chômeurs ayant déjà travaillé



struction.

Cette proportion est moins forte pour les chômeurs de cette catégorie de niveau primaire (19,3%). Les chômeurs ayant déjà travaillé et de surcroît avant un niveau secondaire ou plus représentent 21

Ta



En considérant le dernier diplôme, on s'aperçoit qu'une forte proportion des chômeurs de cette catégorie (72,2%) n'en a aucun. Ce constat serait le reflet du poids important de la population non instruite qui existe dans le pays.

Tableau 26 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la détention d'un diplôme (en %)

Diplôme	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	% col	Effectif	% col	Effectif	% col
Aucun	9360	48,8	4504	23,5	13864	72,2
Diplôme	3849	1,1	1387	7,2	5236	27,3
N d	68	0,4	27	0,1	95	0,5
Ensemble	13277	69,2	5918	30,8	19195	100,0

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, ceux qui n'ont jamais été à l'école sont majoritairement des hommes (9360 cas sur un total de 13864).

### 3.3.5 - Chômeurs en quête d'un premier emploi

Le graphique 36 indique que la quête d'un premier emploi est une préoccupation des actifs d'un âge compris entre 6 et 59 ans. A 60 ans et au-delà, il n'existe pas de chômeurs en quête d'un premier emploi. La forte proportion des chômeurs en quête d'un premier emploi (22,1%) est constituée d'actifs de sexe masculin d'un âge compris entre 20 et 24 ans.

Graphique 36 : Effectifs par âge et sexe des chômeurs en quête de leur 1<sup>er</sup> emploi

### *3.3.6 - Niveau d'instruction des chômeurs en quête d'un premier emploi*

Parmi les chômeurs en quête d'un premier emploi 36,0% n'ont aucun niveau. Presque la moitié des actifs ont un niveau secondaire. Les diplômés de l'enseignement supérieur demeurent faiblement représentés.

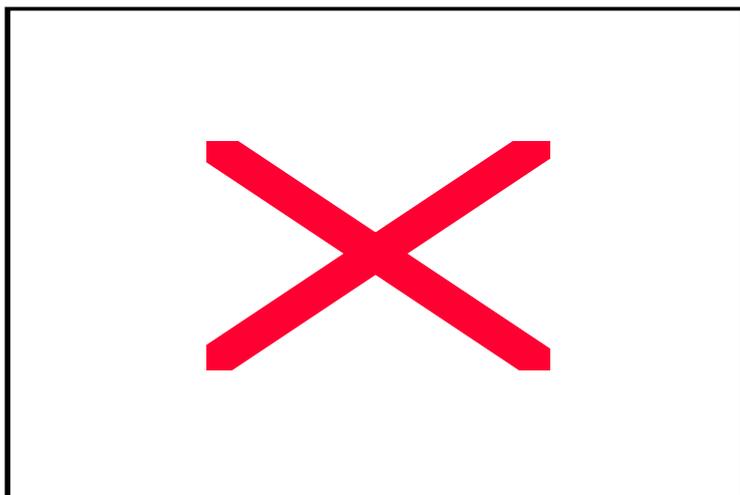
### *3.3.7 - Niveau du chômage*

Le Burkina Faso enregistre un taux de chômage de l'ordre de **1,3%**. Une analyse selon le milieu montre cependant que le chômage est plus important en milieu urbain (10,6%) qu'en milieu rural (0,3 %).

#### **3.3.7.1 - Chômage selon le milieu de résidence**

Le taux de chômage le plus élevé est enregistré chez les actifs de sexe masculin (1,8%) (tableau 27).

*Graphique 37 : Taux de chômage selon le milieu de résidence*



En milieu urbain, les actifs de sexe masculin présentent le taux de chômage le plus élevé (11,4%). Le taux le plus faible est enregistré par les actifs féminins de milieu rural (0,2 %). La ville de Ouagadougou enregistre un taux de chômage de l'ordre de 16,4 % et de 12,1% pour Bobo-Dioulasso. Ces deux villes abritent beaucoup plus de chômeurs que les autres villes.

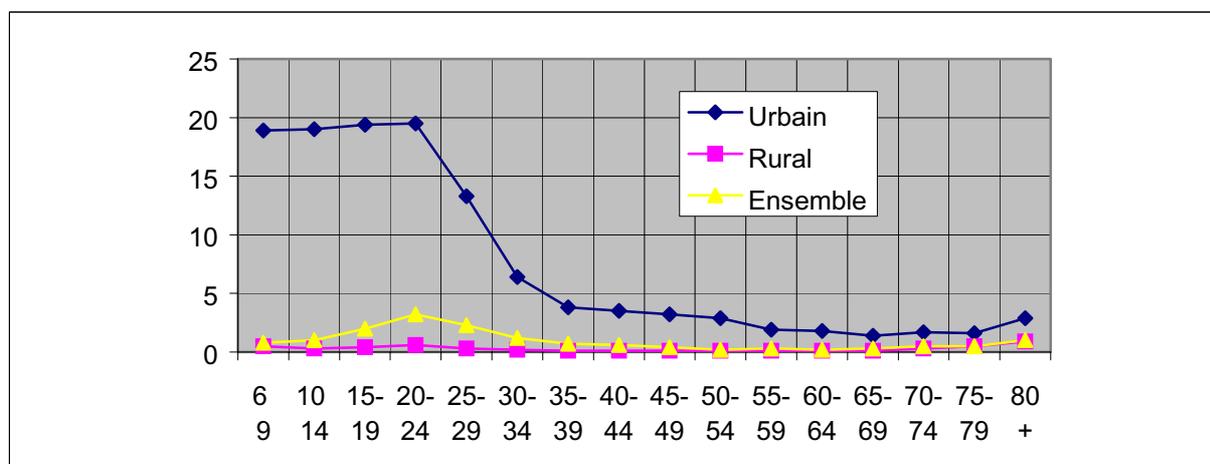
Tableau 27 : Chômeurs et taux de chômage selon le milieu de résidence et sexe

	Urbain		Rural		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F
Chômeurs	44 312	17278	9982	4767	52294	22045
Taux chômage	11,4	9,0	0,4	0,2	1,8	0,8

### 3.3.7.2 - Structure du chômage selon l'âge et le milieu de résidence

Le taux de chômage varie selon les tranches d'âge. Pour les actifs d'un âge compris entre 6 et 9 ans, il est de l'ordre de 0,8%. Dès l'âge de 10 ans il s'accroît au fur et à mesure que les âges augmentent et atteint 3,2% pour les actifs de 20-24 ans. Ensuite on assiste à une diminution progressive des taux de chômage au fur et à mesure que l'âge augmente. Il apparaît donc clairement qu'à partir de 25 ans le taux de chômage baissent progressivement.

Graphique 38 : Taux de chômage selon l'âge et le milieu de résidence



En considérant toujours les tranches d'âge, on peut observer que le taux de chômage le plus élevé (20,9 %) est enregistré pour les actifs de sexe masculin dont l'âge est compris entre 20 et 24 ans et résidant en milieu urbain. Le taux le plus faible est celui des actifs de sexe féminin dont l'âge est compris entre 35 et 44 et résidant en milieu rural.

On peut noter que les taux de chômage les plus élevés concernent les actifs de sexe masculin vivant en milieu urbain et âgés de 6 à 24 ans. La faible capacité d'absorption du système éducatif conjuguée au fort taux de déperdition scolaire contraignent ces catégories à devenir des candidats potentiels sur le marché du travail.

### 3.3.7.3 - Chômage selon le niveau d'instruction

Lorsque l'on considère le niveau d'instruction uniquement, on constate que le taux de chômage le plus élevé est enregistré par les actifs d'un niveau de premier et second cycle des lycées et collèges (34,5%). Les actifs sans niveau semblent les moins touchés par le chômage avec un taux de l'ordre de 0,6%.

Tableau 28 : Taux de chômage selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	7,5	4,9	6,3	0,2	0,1	0,2	0,9	0,2	0,6
CP	12,2	13,0	12,4	0,5	0,6	0,5	3,1	0,3	2,9

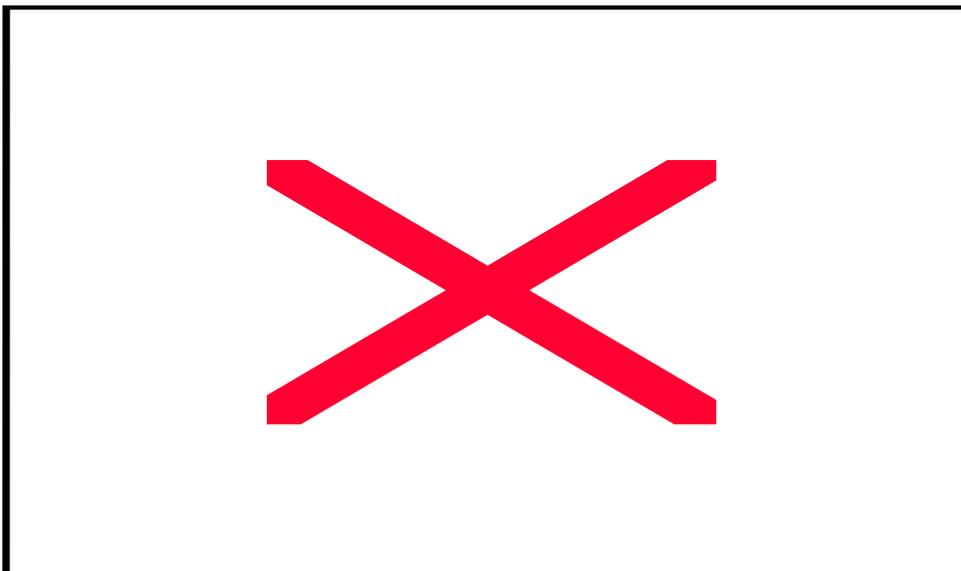
CE	13,7	14,2	13,8	0,7	0,45	0,6	4,8	0,8	4,7
CM	24,1	16,9	12,6	1,6	1,1	1,4	6,9	2,1	6,9
1 <sup>ER</sup> C	22,3	25,8	23,3	8,5	8,5	8,5	17,9	3,3	18,7
2 <sup>EME</sup> C	20,3	19,7	20,1	6,3	10,2	6,9	15,2	7,9	15,8
Supérieur	12,1	13,9	11,3	28,0	5,5	16,5	9,4	7,9	10,2
Ensemble	11,4	9,0	10,6	0,4	0,2	0,3	1,8	0,8	1,3

L'analyse selon le sexe, le niveau d'instruction et le milieu montre que le taux de chômage le plus élevé (25,8 %) est enregistré par les actifs de sexe féminin d'un niveau de premier cycle des lycées et collèges et de surcroît vivant en milieu urbain. Il résulte de tout ce qui précède que le chômage touche beaucoup plus les diplômés.

### 3.3.7.4 - Chômage selon le statut matrimonial

En considérant le statut matrimonial de la population des actifs, on constate que les taux de chômage sont relativement élevés chez les actifs en union libre (5,7%). Les célibataires et les personnes divorcées ou séparées enregistrent des taux de chômage respectifs de 3,4% et de 1,4%. Le chômage est relativement faible au niveau des personnes mariées quel que soit le type de mariage (moins de 1%) (graphique 39, tableau A13 en Annexe).

Graphique 39 : Taux de chômage selon le statut matrimonial



### 3.3.7.5 - Evolution du chômage entre 1985 et 1996

Le tableau 29, présente les taux de chômage des deux derniers recensements de la population de 1985 et 1996. Ces taux sont calculés sur la base des actifs de 10 ans et plus pour les besoins de comparaison. En 1985, le recensement n'avait pas pu collecter les informations concernant l'activité économique des personnes dont l'âge était inférieur à 10 ans.

Tableau 29 : Taux de chômage selon l'année

Année de référence	1985	1996
Taux de chômage	0,85	1,4
Croissance annuelle	2,7	3,1

Le chômage s'est accru en 10 ans passant de 0,85 % en 1985 à 1,4 % en 1996.

### *3.3.8 - Chômage dans les deux grandes villes*

La ville de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso enregistrent des taux de chômage bien au-dessus de la moyenne nationale. Entre 1985 et 1996, ces taux sont respectivement de l'ordre de 15,8 % et 13,4 % pour les actifs de sexe masculin tandis que pour les actifs de sexe féminin, il est de 16,3 % et 9,3 %. Le chômage est donc un phénomène essentiellement urbain.

## CONCLUSION

La population active du Burkina compte 5 675 182 personnes dont 51,8% d'hommes et de 48,2% de femmes. Malgré la supériorité numérique des femmes au plan national, elles demeurent moins nombreuses que les hommes dans la population active. Environ la moitié des actifs (49,5%) ont moins de 25 ans et 25% ont moins de 15 ans.

Le milieu rural se caractérise par une entrée précoce en activité et une sortie tardive alors qu'en milieu urbain, les actifs commencent à travailler un peu plus tard et quittent leur emploi un peu plus tôt.

La majeure partie de la population active demeure sans niveau d'instruction (91,6 %). Il convient de relever également l'importance considérable des aides familiaux, lesquels représentent 65,1 % des actifs occupés.

Entre les deux derniers recensements, le taux d'activité a augmenté, passant de 51,1% en 1985 à 55% en 1996, ce qui en principe, devrait induire une croissance du PIB.

Le taux de chômage est de 1,3%. Ce taux est de loin inférieur au seuil toléré pour les économies<sup>1</sup>. A priori, on peut penser que le chômage n'est pas inquiétant et pourtant l'analyse selon le milieu montre que le chômage est plus développé en milieu urbain (10,6%) et singulièrement dans les plus grands centres urbains que sont Ouagadougou (16,4%) et Bobo-Dioulasso (12,1%). Selon le niveau d'instruction, les taux de chômage sont plus élevés parmi les actifs du niveau du premier et du second cycle. Les actifs sans aucun niveau d'instruction semblent moins touchés par le chômage.

Les indicateurs issus du présent recensement général ne suffisent pas pour faire de bonnes prévisions. Ils permettent toutefois de définir à partir d'hypothèses, quelques orientations en matière d'emploi pour la décennie 1996-2006.

Une première hypothèse est que la population active continuera de croître et que, du fait des problèmes économiques, le pourcentage d'actifs occupés peut baisser. Si cela relève d'une évidence, des stratégies doivent être mises en œuvre pour juguler l'accroissement du phénomène.

La seconde hypothèse est que le nombre de chômeurs diplômés continuera de croître. Dans cette perspective, il convient de renforcer les stratégies<sup>2</sup> d'insertion des diplômés.

La troisième hypothèse est que le chômage demeurera longtemps plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. La lutte contre le chômage devrait veiller à la réduction de la disparité entre les milieux de résidence. Une meilleure dissémination des infrastructures sur le territoire national en direction des villes moyennes, pourrait alors aider au ralentissement de l'exode<sup>3</sup>, une des causes du chômage dans les villes. La facilitation de l'accès aux facteurs de production dont le crédit comme stratégie d'appui permettrait une bonne exploitation de ces infrastructures.

---

<sup>1</sup> Selon la théorie néoclassique le taux de chômage toléré est de l'ordre de 3 %

<sup>2</sup> Le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi

<sup>3</sup> cf. " Recommandation sur le chômage des jeunes au Burkina Faso ", Conseil Economique et Social, Burkina Faso 1994

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Politique de l'emploi au Burkina Faso ; Document I ; Analyse de la situation de l'emploi ",  
Ministère de l'emploi, du travail et de la Sécurité Sociale, Septembre 1996

Le profil de pauvreté au Burkina Faso ; Première édition ; Etude Statistique Nationale, INSD  
Ouagadougou, 1996

Enquête sur les migrations au Burkina Faso , INSD 1993

Tableau de bord social du Burkina Faso , INSD 1996

Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages INSD, 1996

Rapports d'activité du Programme d'Appui à la Réinsertion des Travailleurs Déflatés, Ministère de  
l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, 1998

Recommandation sur le chômage des jeunes au Burkina Faso, Conseil Economique et Social,  
Burkina Faso, 1994

Analyse des résultats définitifs du recensement général de la population , Burkina Faso, 1985,  
INSD, 1990

Le rapport sur le développement humain durable, Burkina Faso, PNUD 1997



**ANNEXE**

**Les grands groupes de professions élaborés à partir de cette nomenclature sont les suivants :**

- Groupe 0 : Agriculture, élevage, pêche et forêt
- Groupe 1 : Administrateur, cadres supérieurs et professions libérales
- Groupe 2 : Administration, cadres moyens
- Groupe 3 : Manœuvres, employés, ouvriers et cadres subalternes
- Groupe 4 : Commerce
- Groupe 5 : Artisanat
- Groupe 6 : Services domestiques
- Groupe 7 : Forces armées
- Groupe 8 : Autres métiers et professions non précisées
- Groupe 9 : Sans professions et professions

**Les grandes branches élaborées à partir de cette nomenclature sont les suivantes :**

- Branche A : Agriculture, élevage, chasse et sylviculture
- Branche B : Pêche
- Branche C : Industries extractives
- Branche D : Activité de fabrication
- Branche E : Production et distribution d'électricité
- Branche F : Construction
- Branche G : Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules Branches automobiles, de motocyclettes et de biens personnels et domestiques
- Branche H : Hôtels et restaurants
- Branche I : Transport, entreposage et communications
- Branche J : Intermédiation financière
- Branche K : Immobilier, locations et activités de service aux entreprises
- Branche L : Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire
- Branche M : Education
- Branche N : Santé et action sociale
- Branche O : Autres activités de services collectifs, sociaux et personnels
- Branche P : Ménages employant du personnel domestique
- Groupe Q : Organisation extra territoriaux

*Tableau A1 : Actifs occupés de 10 ans et plus selon la situation dans l'occupation principale, l'âge et le sexe*

Groupe d'âge	Employeurs		Indépendants		Salariés		Apprenti		Aides Familiaux		Autres	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
10-14	437	345	17334	16183	806	1216	2512	550	399614	354810	1557	841
15-19	1167	645	36963	34122	4684	3617	8350	1550	357011	325523	1702	698
20-24	1458	640	93131	44559	13491	3715	7427	925	164655	246370	1428	589
25-29	1789	667	155465	45879	22286	5572	3341	319	76032	228895	1178	524
30-34	1703	613	173537	42794	24489	6005	1095	158	36178	193925	864	425
35-39	1394	487	155674	37546	21256	4535	378	114	18717	159936	583	338
40-44	1272	419	138030	33149	16410	2813	161	83	10971	132189	399	280
45-49	928	318	120610	27022	11462	1504	81	59	6773	100114	261	247
50-54	773	305	108199	25656	6931	729	30	43	5327	87082	215	231
55-59	558	193	89129	17884	1927	114	0,0	0,0	3668	58101	166	215
60-64	444	204	79756	17114	939	61	0,0	0,0	3362	48662	132	265
65-69	275	127	55547	10069	337	33	0,0	0,0	2377	28235	97	156
70-74	202	92	41516	8665	190	18	0,0	0,0	2101	20449	95	164
75-79	122	45	21564	3663	70	6	0,0	0,0	1243	8543	60	96
80 et +	86	52	16178	4051	111	8	0,0	0,0	1417	8015	74	141
Ensemble	12608	5152	1302633	368356	125389	329946	23375	3801	1089446	2000849	8811	5210

Tableau A2 : Répartition de la population active occupée de 10 ans et plus par sexe selon le milieu de résidence

Milieu	Situation dans l'occupation principale						Ensemble
	Employeurs	Indépendants	Salariés	Apprentis	Aides Familiaux	Autres	
Urbain							
M	4993	161684	93376	20419	52203	2973	335648
F	927	70715	24854	2578	67621	866	167561
Rm	538,6	228,6	375,69	792,0	77,19	343,3	200,31
Rural							
M	7615	1151824	32118	3463	1328452	6802	2530276
F	4225	307812	5203	1515	2200100	5008	2523863
Rm	180,2	374,19	617,29	228,58	60,38	135,82	100,25
Ensemble							
M	12608	1313508	125494	23882	1380655	9775	2865922
F	5152	378527	30057	4093	2267721	5874	2691424
Rm	244,72	367,00	417,52	583,48	80,72	166,41	106,48

Tableau A3 : Répartition des chômeurs par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe D'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	H+F	M	F	H+F	M	F	H+F
6-9	1339	1066	2405	1432	1222	2654	2771	2288	5059
10-14	3454	2395	5849	1336	859	2195	3790	3254	7044
15-19	8872	4650	13522	2020	721	2741	10892	5371	16263
20-24	12205	4304	16509	2346	594	2940	14551	4898	19449
25-29	8820	2713	11533	1202	348	1550	10022	3061	13083
30-34	3930	1169	5099	470	154	624	4400	1323	5723
35-39	1966	425	2391	268	74	342	2234	499	2733
40-44	1452	218	1670	189	69	258	1641	287	1928
45-49	1004	101	1105	228	68	296	1232	169	1401
50-54	678	68	746	110	88	198	788	156	944
55-59	260	26	286	75	56	130	335	81	416
60-64	165	48	213	87	119	206	252	167	419
65-69	59	32	91	59	74	133	118	106	224
70-74	50	30	80	72	102	174	122	132	254
75-79	22	11	33	70	82	152	92	93	185
80 et +	36	22	58	118	138	256	154	160	314
Ensemble	44312	17278	61590	9982	4767	14749	53394	22045	76339

Tableau A4 : Structure par sexe de la population active au chômage selon le sexe, le milieu et la catégorie de chômeurs

Milieu	Chômeurs n'ayant jamais travaillé		Chômeurs ayant perdu leur emploi		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain						
M	34774	78,4	9538	21,6	44312	100,00
F	13759	76,8	3519	23,2	17278	100,00
T	48533	78,8	13057	21,2	61590	100,00
Rural						
M	6243	62,5	3739	37,5	9982	100,00
F	2368	49,6	2399	50,4	4767	100,00
T	8611	58,4	6138	41,6	14749	100,00
Ensemble						
M	41017	75,5	13277	24,5	54294	100,00
F	16127	73,1	5918	26,9	22045	100,00
T	57144	74,8	19195	25,2	76339	100,00

Tableau A5 : Structure par âge et par sexe des chômeurs ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
6 - 9 ans	264	240	504	703	596	1299	967	836	1803
10-14 ans	555	552	1107	578	408	986	1133	960	2093
15-19 ans	1280	852	2132	527	216	743	1807	1068	2875
20-24 ans	1509	611	2120	414	145	559	1923	756	2679
25-29 ans	1449	366	1815	316	114	430	1765	480	2245
30-34 ans	1067	314	1381	222	89	311	1289	403	1692
35-39 ans	862	179	1041	170	53	223	1032	232	1264
40-44 ans	847	122	969	139	64	203	986	186	1172
45-49 ans	665	62	727	99	61	160	764	123	887
50-54 ans	479	55	534	95	83	178	574	138	712
55-59 ans	229	23	252	70	55	125	299	78	377
60-64 ans	165	48	213	87	119	206	252	167	419
65-69 ans	59	32	91	59	74	133	118	106	224
70-74 ans	50	30	80	72	102	174	122	132	254
75-79 ans	22	11	33	70	82	152	92	93	185
80 ans et +	36	22	58	118	138	256	154	160	314
Ensemble	9538	3519	13057	3739	2399	6138	13277	5918	19195

Tableau A6 : Structure par âge et par sexe des chômeurs en quête de leur premier emploi selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
6-9	1075	826	1901	729	626	1355	1804	1452	3256
10-14	2899	1843	4742	758	451	1209	2657	2294	5951
15-19	7592	3798	11390	1493	505	1998	9085	4303	13388
20-24	10696	3693	14389	1932	449	2381	12628	4142	16770
25-29	7371	2347	9718	886	234	1120	8257	2581	10838
30-34	2863	855	3718	248	65	313	3111	920	4031
35-39	1104	246	1350	98	21	119	1202	267	1469
40-44	605	96	701	50	5	55	655	101	756
45-49	339	39	378	29	7	36	36821	46	414
50-54	199	13	212	15	5	20	214	18	232
55-59	31	3	34	5	0,0	5	36	3	39
60 et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	34774	13759	48533	6243	2368	8611	41017	16127	57144

Tableau A7 : Répartition des chômeurs selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Milieu	Urbain				Rural				Ensemble			
	CHO		QUE		CHO		QUE		CHO		QUE	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
AUCUN	4589	1634	12274	4130	2870	2132	2736	1294	7459	3766	15010	5424
CP	156	62	556	229	48	20	89	32	204	82	645	261
CE	440	204	1989	688	81	26	179	48	521	230	2168	736
CM	1710	594	6504	2658	281	88	970	272	1991	682	7474	2930
1 <sup>ER</sup> CYCLE	1558	675	8290	3963	294	77	1518	511	1852	752	9808	4474
2 <sup>EME</sup> CYCLE	674	229	3470	1425	117	34	621	186	791	263	4091	1611
SUP	317	92	1424	549	34	5	96	21	351	97	1520	570
Ensemble	9444	3490	34507	13642	3725	2382	6209	2364	13169	5872	40716	16006

Tableau A8 : Taux bruts et taux nets d'activité par province des actifs de six (6) ans et plus (%)  
par province et le sexe

Province	Taux brut d'activité			Taux net d'activité		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bam	60	63	62	79	80	79
Bazèga	61	66	64	80	83	82
Bougouriba	56	47	51	70	58	64
Boulgou	56	50	53	73	63	68
Boulkiemdé	55	62	59	71	76	74
Comoé	60	54	57	76	68	72
Ganzourgou	62	63	62	81	80	80
Gnagna	66	63	65	88	84	86
Gourma	62	56	59	82	72	77
Houet	55	37	46	68	45	57
Kadiogo	50	29	40	61	35	48
KénéDougou	62	55	58	80	70	75
Kossi	65	43	54	83	55	69
Kouritenga	59	61	60	77	76	76
Mouhoun	60	51	56	78	65	71
Nahouri	60	58	59	76	72	74
Namentenga	63	47	55	85	61	72
Oubritenga	60	66	63	79	83	81
Oudalan	63	26	44	80	32	56
Passoré	58	64	61	75	79	77
Poni	60	58	59	76	71	74
Sanguié	56	58	57	72	72	72
Sanmatenga	61	63	62	81	80	81
Seno	65	14	40	83	17	50
Sissili	59	39	48	77	49	62
Soum	59	28	43	77	36	56
Sourou	58	49	53	74	61	67
Tapoa	64	57	61	85	75	79
Yatenga	57	59	58	74	74	74
Zoundwéogo	62	65	64	81	82	81
Balés	59	52	55	76	65	70
Banwa	63	48	56	83	62	72
Ioba	60	63	61	77	78	78
Komandjari	71	57	64	93	76	85
Kompienga	60	44	52	81	58	69
Koulpélgo	64	63	64	85	82	83
Kourwéogo	60	70	66	80	86	83
Léraba	63	65	64	82	83	82
Loroum	62	60	61	82	77	79
Nayala	58	40	49	74	51	62
Noumbiel	66	64	65	87	81	84
Tuy	66	64	65	87	81	84
Yagha	67	22	45	87	28	58
Ziro	67	22	45	77	43	59
Zonoma	57	62	60	75	78	77
Ensemble	59	51	55	76	64	70

Tableau A9 : Taux bruts et taux net des actifs de dix (10) ans et plus par province et sexe

Provinces	Taux net d'activité			Taux brut d'activité		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bam	85,7	84,9	85,3	53,5	56,1	54,9
Bazega	86,9	87,6	87,3	53,1	58,8	56,1
Bougouriba	79,3	63,7	70,9	50,6	43,2	46,8
Boulgou	82,6	69,1	75,1	49,9	45,8	47,7
Boulkiemdé	78,1	80,5	79,5	47,5	55,6	52
Comoé	82,7	72,3	77,2	52,9	48,6	50,7
Ganzourgou	88,2	84,6	86,3	53,9	55,4	54,7
Gnagna	93	87,4	90,1	56,6	54,6	55,6
Gourma	87,8	76,7	82	54,3	49,4	51,8
Houet	75	48,8	61,8	50,6	33,3	41,9
Kadiogo	68,6	39	53,8	48,9	27,7	38,3
KénéDougou	87,1	74,8	80,8	54,8	48,2	51,4
Kossi	90,2	58,7	74,3	57,7	37,9	47,8
Kouritenga	84,1	81	82,4	52,3	54,4	53,4
Mouhoun	85,4	70	77,5	54,3	45,6	49,9
Nahouri	84	77,2	80,3	53,9	52,9	53,4
Namentenga	91,1	61,5	75,2	54,5	39,1	46,5
Ouhiré	84,7	86,9	85,9	52,5	58,4	55,7
Oudalan	88,8	35	61,2	58,7	23,8	41,1
Passoré	83,2	84,6	84	50,7	56,7	53,9
Poni	85,4	77,6	81,2	53,5	52,4	53
Sanguié	80,7	78,7	79,6	50	53,6	51,9
Sanmatenga	88,2	85,3	86,6	53,6	56,5	55,2
Seno	89,9	18,7	54	60,4	12,9	36,7
Sissili	85,9	54,2	69	52,5	35,3	43,6
Soum	85,8	38,5	61,5	54,6	25,2	39,8
Sourou	83,5	68,5	75,7	53,4	45,1	49,1
Tapoa	91,6	80,3	85,8	55,8	50,1	52,9
Yatenga	82	80,1	81	51,3	53,2	52,3
Zoundweogo	88,1	86,9	87,4	54,3	57,7	56,1
Bale	84,7	70,7	77,3	53,5	46,7	50
Banwa	90,1	66,3	77,9	56,1	42,3	49,1
Ioba	85,2	84,2	84,7	53,5	57,1	55,4
Komandjari	96,2	77,6	86,9	59,5	48,6	54,1
Kompienga	88,7	63,7	76	53,6	39,4	46,5
Koulpelgo	90,6	85,6	88	54,7	54,9	54,8
Kourwéogo	86,5	90,1	88,6	51,3	61,6	57
Léraba	86,8	87,3	87,1	53,5	56,7	55,2
Lorum	87,6	80,2	83,6	53,3	51,9	52,5
Nayala	83,1	55,7	69	52,9	36,7	44,7
Noumbiel	90,8	84,1	87,4	56,5	55,4	55,9
Tuy	88,7	83,8	86,1	54,7	54,8	54,8
Yagha	93,8	31	62,8	60,2	19,9	40,3
Ziro	86	45,5	64,5	52,4	29,3	40,5
Zondoma	84,6	85,6	85,2	51,2	56,3	53,9
Ensemble	83,5	68,8	75,7	52,9	45,8	49,2

Tableau A10 : Population active du Burkina selon l'âge et le sexe et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	

	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
6-9	6738	5995	12 733	306174	280661	586835	599568
10-14	17419	13433	30852	412223	366315	778538	809388
15-19	43317	26240	69557	379504	347212	726716	796271
20-24	58364	26405	84769	240029	276936	516965	601733
25-29	60471	25983	86454	211765	260492	472257	558711
30-34	55295	24302	79597	188747	222240	410987	490584
35-39	43906	19560	63466	157583	184887	342470	405936
40-44	33609	14744	48353	136107	155275	291382	339735
45-49	23909	10601	34510	117936	119454	237390	271900
50-54	17464	8572	26036	105245	106145	211390	237426
55-59	9932	5245	15177	86272	71695	157967	173144
60-64	7481	4233	11714	77706	62615	140321	152034
65-69	4370	2348	6718	54644	36607	91251	97969
70-74	2966	1630	4596	41471	28113	69584	74180
75-79	1454	660	2114	21796	11909	33704	35818
80 et +	1222	747	1969	16950	11867	28817	30786
Ensemble	387917	190 698	578615	2554151	2552423	5 096574	5675 182

Tableau A11 : Population active occupée dans la ville de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso selon l'occupation principale, le sexe

Situation l'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	% col	Effectif	% col	Effectif	% col
Employeur	3910	1,3	678	0,2	4588	1,6
Indépendant	99066	33,6	48431	16,4	147497	50,0
Salarié, employé	69243	23,5	19649	6,7	88892	30,1
Apprenti	15090	5,1	1753	0,6	16843	5,7
Aide familial	11856	4,0	7580	2,6	19436	6,6
Autre	2030	0,7	463	0,2	2493	0,8
N d	9846	3,3	5404	1,8	15250	5,2
Ensemble	211041	71,5	83958	28,5	294999	100,00

Tableau A12 : Taux de chômage selon le milieu de résidence par sexe et par âge

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
6-9	19,9	17,8	18,9	0,5	0,4	0,5	0,9	0,8	0,8
10-14	19,8	17,8	19,0	0,3	0,2	0,3	1,1	0,9	1,0
15-19	20,5	17,8	19,4	0,5	0,2	0,4	2,6	1,4	2,0
20-24	20,9	16,3	19,5	1,0	0,2	0,6	4,9	1,6	3,2
25-29	14,6	10,4	13,3	0,6	0,1	0,3	3,7	1,1	2,3
30-34	7,1	4,8	6,4	0,2	0,1	0,2	1,8	0,5	1,2
35-39	4,5	2,2	3,8	0,2	0,0	0,1	1,1	0,2	0,7
40-44	4,3	1,5	3,5	0,1	0,0	0,1	1,0	0,2	0,6
45-49	4,2	1,0	3,2	0,2	0,1	0,1	0,9	0,1	0,4
50-54	3,9	0,8	2,9	0,1	0,1	0,1	0,6	0,1	0,2
55-59	2,6	0,5	1,9	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,3
60-64	2,2	1,1	1,8	0,1	0,2	0,1	0,3	0,2	0,2
65-69	1,4	1,4	1,4	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3
70-74	1,7	1,8	1,7	0,2	0,4	0,3	0,3	2,2	0,5
75-79	1,5	1,7	1,6	0,3	0,7	0,5	0,4	0,3	0,5
80 +	2,9	2,9	2,9	0,7	1,2	0,9	0,8	1,3	1,0
Ensemble	11,4	9,1	10,6	0,4	0,2	0,3	1,8	0,8	1,3

Tableau A13 : Taux de chômage selon la situation matrimoniale et le sexe (12 ans et plus)

Statut matrimonial	Sexe		
	masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	3,8	2,7	3,4
Marié(e) monogame	0,8	0,4	0,6
Marié(e) poly 2	0,2	0,1	0,1
Marié(e) poly 3	0,2	0,1	0,1
Marié(e) poly 4	0,2	0,1	0,1
Veuf / veuve	0,7	0,4	0,4
Divorcé(e) ou séparé	1,7	1,1	1,4
Union libre	5,9	5,5	5,7
N d	7,0	3,7	5,4
Ensemble	2,0	0,8	1,4

Tableau A14 : Population active occupée dans la ville de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso selon le sexe et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	% col	Effectif	% col	Effectif	% col
Aucun	115510	39,2	51210	17,4	166720	56,5
CP	2885	1,0	974	0,3	3859	1,3
CE	9190	3,1	2863	1,0	12053	4,1
CM	33434	11,3	9723	3,3	43157	14,6
Second <sup>1er</sup> cycle	25030	8,5	9906	3,4	34936	11,8
Second <sup>2<sup>eme</sup></sup> cycle	11626	3,9	5234	1,8	16860	5,7
Supérieur	11835	4,0	3457	1,2	15292	5,2
N d	1531	0,5	591	0,2	2122	0,7
Ensemble	211041	71,5	83958	28,5	294999	100,0

Tableau A15 : Actifs occupés selon le secteur d'activité et le sexe

Secteur	Sexe
---------	------



Tableau A18 : Population active urbaines selon l'âge et le sexe (% col)

Ages	Ouagadougou			Bobo Dioulasso			Autres villes		
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
6-9	0,7	1,5	0,9	1,7	3,7	2,3	3,1	4,1	3,5
10-14	2,7	5,3	3,5	3,3	5,8	4,0	7,4	8,6	7,9
15-19	10,0	12,0	11,1	10,1	14,7	11,5	13,4	13,3	13,2
20-24	15,7	13,5	12,5	15,2	14,4	15,0	14,2	13,0	13,7
25-29	17,2	15,2	16,9	16,0	14,4	15,5	13,1	12,0	12,7
30-34	15,8	16,0	15,9	14,7	13,8	14,4	12,1	10,8	11,5
35-39	12,3	12,1	12,2	12,0	10,9	11,6	9,5	9,1	9,4
40-44	9,5	9,1	9,1	9,4	7,8	8,9	7,2	7,4	7,3
45-49	6,2	6,1	6,1	6,5	5,2	6,1	5,7	5,9	5,8
50-54	4,4	4,2	4,3	4,7	4,1	4,5	4,6	5,2	4,8
55-59	2,2	2,1	2,2	2,5	2,1	2,4	3,1	3,6	3,3
60-64	1,5	1,5	1,5	1,8	1,5	1,7	2,6	3,0	2,8
65-69	0,7	0,7	0,7	0,9	0,7	0,9	1,7	1,8	1,8
70-74	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	1,2	1,2	1,2
75-79	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,7	0,5	0,6
80 et +	0,2	0,2	0,2	0,5	0,4	0,1	0,4	0,5	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A19 : Taux nets d'activité des villes du Burkina Faso (%)

Ages	Ouagadougou			Bobo Dioulasso			Autres villes		
	H	F	H + F	H	F	H + F	H	F	H + F
6-9	3,2	2,8	3,0	6,8	6,3	6,6	12,4	10,8	11,6
10-14	11,3	8,0	9,5	11,2	8,2	9,7	24,3	19,2	21,7
15-19	42,3	20,4	30,8	37,6	22,0	29,6	45,3	34,1	40,1
20-24	64,9	25,8	46,3	65,0	28,0	47,1	72,1	45,8	59,3
25-29	86,2	35,0	62,7	89,4	35,2	62,6	93,1	53,7	73,0
30-34	94,9	40,4	69,8	95,6	40,2	68,2	96,8	56,6	76,6
35-39	96,0	44,3	73,4	96,7	41,4	70,4	97,4	60,0	78,6
40-44	94,3	43,5	73,8	95,9	40,2	70,3	96,8	61,3	78,6
45-49	89,3	41,5	72,1	94,5	39,0	69,4	94,4	60,4	77,9
50-54	65,2	36,0	65,4	88,9	36,4	63,7	84,6	58,9	75,1
55-59	58,6	29,0	49,8	65,5	28,2	48,6	84,6	54,7	68,3
60-64	52,6	26,1	43,6	57,3	23,2	41,5	83,2	49,3	64,0
65-69	52,1	21,6	37,6	51,1	20,3	37,4	81,9	43,3	60,4
70-74	42,8	16,7	31,8	44,2	15,5	29,8	74,4	33,6	50,8
75-79	40,5	14,1	26,0	38,3	10,2	24,4	58,3	24,6	42,4
80 et +	40,5	10,3	18,9	46,4	13,2	28,4	48,6	16,0	26,6
Ensemble	57,6	23,6	41,1	54,4	24,0	39,4	58,4	38,0	48,2



## CHAPITRE 5

# ALPHABETISATION-SCOLARISATION-INSTRUCTION

Louis-Marie DAKUYO  
Salimata SANOU/ZERBO

## INTRODUCTION

*La connaissance des niveaux d'alphabétisation, de scolarisation et d'instruction de la population figure parmi les objectifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 (RGPH96). Il s'agit de facteurs qui ont une incidence directe sur les phénomènes démographiques et qui renseignent sur les capacités et les compétences des ressources humaines à mobiliser dans le cadre du développement.*

### 1. Contexte

Le contexte socio-économique du Burkina Faso est marqué par une forte incidence de la pauvreté, tant au niveau de l'État que des familles et des individus. Les indicateurs ci-après en rendent compte :

- le PIB/habitant est de moins de 300 \$ ;
- 44,5 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté estimé à 41 099 F CFA par habitant en 1994 ;
- l'Indice de Développement Humain<sup>1</sup> est de 0,225 traduisant les insuffisances énormes en matière de satisfaction des besoins de base, au titre desquels figure l'éducation.

Au plan socioculturel, le contexte se caractérise par la coexistence entre un fond socioculturel traditionnel et les valeurs portées par la modernisation. L'éducation est un déterminant majeur du processus de changement.

Droit fondamental de l'homme reconnu par la Constitution, l'éducation est une priorité nationale, consacrée par ailleurs dans la « Loi d'orientation de l'Éducation » adoptée en 1996 et qui fixe les objectifs suivants :

- favoriser la socialisation de l'enfant ;
- permettre aux apprenants de chaque niveau d'enseignement d'acquérir des connaissances générales et techniques et des habiletés fondamentales nécessaires à leur

---

<sup>1</sup> L'Indice de Développement Humain (IDH) est un indicateur composite, calculé à partir du PIB/habitant, de l'espérance de vie à la naissance, de l'alphabétisation et de la scolarisation.

vie et cultiver en eux les valeurs sociales, physiques, morales et civiques, nationales et universelles ;

- doter le pays de cadres ayant un niveau élevé d'expertise et de recherche scientifique et technologique.

L'objectif de la scolarisation universelle est affirmé aux termes de cette Loi, et le principe de scolarité obligatoire y est établi de 6 à 16 ans, mais « dès lors que les infrastructures, les équipements, les ressources humaines et la réglementation scolaire en vigueur le permettent ». Ces restrictions ôtent tout pouvoir contraignant à cette obligation.

Le système éducatif comprend, d'une part l'éducation formelle qui comprend l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, et d'autre part l'éducation non formelle qui concerne surtout l'alphabétisation.

## 2. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

### 2.1. DEFINITION DE L'ALPHABETISATION

A été considéré par le recensement comme alphabétisé dans une langue quelconque, tout individu âgé de 10 ans et plus, sachant lire et interpréter des faits de la vie quotidienne dans cette langue. La question de l'alphabétisation a été posée aussi bien pour les langues nationales que les langues étrangères, pour lesquelles il s'agissait de retenir la langue la plus couramment utilisée. Ainsi donc, tout individu a répondu à ces deux questions :

- savez-vous lire et écrire dans une langue nationale (laquelle) ?
- savez-vous lire et écrire dans une langue étrangère (laquelle) ?

Lors du recensement de 1985 et de l'enquête nationale de 1991, seule la langue la plus utilisée avait été retenue pour les personnes alphabétisées en plusieurs langues.

### 2.2. DEFINITION DE LA SCOLARISATION ET DE LA POPULATION SCOLAIRE

#### € *Scolarisation*

C'est la période pendant laquelle une population est soumise à la fréquentation des structures scolaires. La scolarisation est aussi le processus d'apprentissage auquel est soumis l'individu.

#### € *Population scolaire*

Il s'agit de l'ensemble de la population qui fréquente un établissement scolaire d'enseignement régulier au cours de la rentrée 96/97. Elle comprend donc :

- les élèves de l'école primaire (7-12 ans) ;
- les élèves du secondaire (premier, second cycles) (13-19 ans) ;
- les étudiants du supérieur (20-24 ans).

#### € *Population scolarisable*

Il s'agit de la population en âge scolaire, soit globalement celle âgée de 7 à 24 ans. Pour

chaque niveau d'enseignement, la population scolarisable est l'ensemble de la population concernée par la tranche d'âge spécifique à ce niveau. Ainsi, la population scolarisable du primaire est la population totale de 7 à 12 ans.

La population scolarisable constitue le dénominateur des taux de scolarisation.

#### ⊘ *Taux de scolarisation*

C'est le rapport entre la population scolaire et la population scolarisable de référence. Le taux brut exprime la proportion des inscrits totaux tous âges confondus dans un ordre d'enseignement donné durant l'année 96/97 parmi la population totale en âge de scolarité du groupe d'âges de référence. Il est l'expression des capacités de l'offre éducative durant l'année considérée. Le taux net rapporte les inscrits effectifs d'un groupe d'âges donné à la population totale en âge d'aller à l'école de ce même groupe d'âges.

#### ⊘ *Avertissement*

Les résultats bruts du recensement ont abouti à un effectif scolaire total au Burkina Faso inférieur de plus de 200 000 élèves aux chiffres issus des statistiques scolaires ; une différence qui concerne essentiellement le niveau primaire. Un tel écart pose problème, et semble attester d'un sous-enregistrement des élèves lors du recensement. Le fait que la fréquentation scolaire n'ait pas fait l'objet d'une question spécifique et la fermeture des écoles au moment du recensement pourraient expliquer cette différence.

Aussi a-t-il été décidé, pour le calcul des différents taux de scolarisation, de recourir aux statistiques scolaires pour les effectifs de population scolaire (le numérateur), et d'utiliser les chiffres du recensement pour les populations scolarisables (le dénominateur).

## 2.3. DEFINITION DE L'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction correspond à la dernière classe suivie dans le cycle d'enseignement avec ou sans succès.

## 3. ALPHABÉTISATION : NIVEAU, STRUCTURE et ÉVOLUTION

### 3.1. NIVEAU D'ALPHABÉTISATION

Les principaux constats sont les suivants (tableau 1) :

- ⊘ le niveau d'alphabétisation toutes langues confondues est très faible au Burkina : seulement 20 % des individus âgés de 10 ans et plus sont aptes à lire et à écrire ;

- ∄ le milieu de résidence et le sexe sont des facteurs de différenciation du niveau de l’alphabétisation. En effet, le milieu urbain est quatre fois plus alphabétisé que le milieu rural, et les hommes le sont presque deux fois plus que les femmes ;
- ∄ au total, l’analphabétisme est principalement féminin et rural au Burkina.

Tableau 1 : Taux d’alphabétisation (%) selon le sexe et le milieu de résidence

	BURKINA FASO			URBAIN			RURAL		
	Ens.	M	F	Ens.	M	F	Ens.	M	F
Alphabétisation	19,5	26,6	12,8	56,6	66,6	46,2	13,2	20,1	8,6
Analphabétisme	80,5	73,4	87,2	43,4	33,4	53,8	86,8	79,9	91,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### 3.2. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE L’ALPHABETISATION

L’examen des taux d’alphabétisation permet de relever que :

- ∄ l’alphabétisation est très reliée à l’âge : plus l’âge augmente, moins l’alphabétisation est forte. Avant 30 ans, les taux sont à leur maximum et cela quels que soient le sexe et le milieu de résidence. C’est principalement entre 10 et 14 ans que les taux d’alphabétisation sont à leur niveau le plus élevé ;
- ∄ quel que soit le groupe d’âges, l’alphabétisation est toujours plus élevée en milieu urbain. En particulier, on observe qu’aux jeunes âges (entre 10 et 19 ans) le différentiel est prononcé entre les deux milieux, en défaveur du milieu rural.

*Tableau 2 : Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente de 10 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe.*

Groupe d'âges	Taux d'alphabétisation (%)								
	Burkina			Urbain			Rural		
	Ensemble	M	F	Ensemble	M	F	Ensemble	M	F
10 – 14	23,0	28,5	18,9	60,2	64,5	56,0	17,0	20,5	13,0
15 – 19	20,5	27,5	15,6	56,5	63,1	49,8	14,5	19,2	10,1
20 – 24	19,4	27,1	12,9	52,6	60,7	43,8	13,0	19,8	7,9
25 – 29	15,6	24,0	9,2	44,6	52,4	36,2	10,7	18,0	5,5
30 – 34	13,9	21,7	8,0	40,8	49,4	31,6	9,6	16,2	4,7
35 – 39	12,4	20,0	6,5	37,8	47,9	26,8	8,5	14,8	3,9
40 – 44	11,0	18,4	5,1	34,9	46,0	23,1	7,7	13,9	3,0
45 – 49	8,7	14,6	3,5	28,8	40,8	16,3	6,2	11,0	2,1
40 – 54	5,7	9,8	2,2	20,5	31,8	9,9	3,9	7,1	1,4
55 – 59	4,7	7,8	1,6	17,7	28,1	7,3	3,1	5,5	1,0
60 et +	2,7	4,6	0,9	9,6	17,4	3,3	2,0	3,5	0,6
Total	19,5	26,5	12,8	56,6	66,6	46,2	13,2	20,1	8,6

### 3.3. ALPHABETISATION AU NIVEAU PROVINCIAL ET REGIONAL

Le tableau 3 donne le niveau de l'alphabétisation selon le sexe par province. Il confirme les principaux enseignements précédemment tirés, à savoir : le faible niveau général, les disparités de genre (au détriment des femmes) et de milieu de résidence (en faveur des villes). Ces inégalités sont renforcées par de profondes disparités entre provinces. Ainsi, le taux d'alphabétisation varie de 3 % dans la province du Yagha à 54,1 % dans le Kadiogo qui abrite la capitale.

*Tableau 3 : Taux d'alphabétisation (%) selon le sexe et la province*

Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Bam	23,5	8,8	14,7
Bazèga	16,5	7,0	10,6
Bougouriba	26,1	11,0	17,3
Boulgou	20,5	9,7	13,8
Boulkiemdé	32,1	13,1	20,0
Comoé	29,0	14,7	20,5
Ganzourgou	14,7	5,0	9,9
Gnagna	13,4	6,8	9,5
Gourma	18,4	9,8	13,3
Houet	43,9	25,3	33,1
Kadiogo	64,8	47,0	54,1
KénéDougou	20,0	6,8	12,6
Kossi	21,6	8,5	14,3
Kouritenga	19,8	8,1	12,7
Mouhoun	22,3	10,9	15,7
Nahouri	28,0	14,1	19,6
Namentenga	12,1	3,9	7,3
Oubritenga	28,3	11,9	18,4
Oudalan	12,4	4,2	8,0
Passoré	21,5	7,6	13,0
Poni	16,8	7,5	11,3
Sanguié	29,4	14,8	19,5
Sanmatenga	18,2	5,8	10,8
Séno	11,6	4,2	7,5
Sissili	23,1	9,2	14,5
Soum	12,3	3,7	7,5
Sourou	22,3	9,2	14,9
Tapoa	16,4	6,9	11,0
Yatenga	26,7	9,5	16,5
Zoundwéogo	16,4	6,2	10,3
Balé	25,3	9,5	16,5
Banwa	18,4	5,5	11,2
Ioba	22,3	7,8	13,7
Komandjari	5,3	1,6	3,3
Kompienga	17,6	7,5	11,9
Koulpélogo	8,0	2,5	5,3
Kourwéogo	13,7	4,3	7,7
Léraba	17,6	5,0	10,3
Loroum	26,9	6,5	15,0
Nayala	24,4	12,1	17,2
Noumbiel	11,9	5,1	7,9
Tuy	19,2	7,2	12,3
Yagha	4,9	1,3	3,0
Ziro	20,1	6,1	12,1
Zondoma	21,2	5,9	11,9
BURKINA	26,5	12,8	19,5

On peut effectuer le classement ci-après des provinces selon leur niveau d'alphabétisation.

*Tableau 4 : Classement des provinces selon le niveau d'alphabétisation*

Classes de niveau d'alphabétisation	Provinces
Taux <10	Ganzourgou-Gnagna-Namentenga-Oudalan-Séno-Soum-Komandjoari-Koulpélogo-Noumbiel-Kourwéogo-Yagha
10 ≤ Taux <15	Bam-Bazèga-Boulgou-Gourma-KénéDougou-Kossi-Kouritenga-Passoré-Poni-Sanmatenga-Sissili-Sourou-Zoundwéogo-Tapoa-Banwa-Ioba-Kompienga-Léraba-Tuy-Ziro-Zondoma
15 ≤ Taux <20	Bougouriba-Mouhoun-Nahouri-Oubritenga-Sanguié-Loroum-Nayala-Yatenga-Balé
20 ≤ Taux <30	Boulkiemdé-Comoé
30 ≤ Taux <50	Houet
Taux >50	Kadiogo

Seules six provinces ont un taux d'alphabétisation supérieure à la moyenne : Boulkiemdé, Comoé, Houet, Kadiogo, Sanguié et Nahouri. En dehors des deux dernières provinces, il s'agit essentiellement des provinces abritant les plus grandes villes. La plupart des provinces ont un taux d'alphabétisation inférieur à 15%.

Le regroupement des provinces selon les régions ne dissimule qu'en partie la grande variabilité spatiale du phénomène : de 34,1% dans la région du Centre à 7,2% au Sahel.

*Tableau 5 : Taux d'alphabétisation (%) selon les régions économiques*

Région	M	F	Ensemble
Centre	42,7	25,7	34,1
Boucle du Mouhoun	22,1	9,1	15,6
Sahel	10,9	3,6	7,2
Nord	24,5	8,1	15,6
Est	15,3	7,4	11,3
Ouest	33,6	17,3	25,5
Sud-Ouest	19,6	7,9	13,4
Centre-Ouest	28,4	12,2	19,3
Centre-Nord	17,7	6,0	11,4
Centre-Est	17,5	7,7	12,2
BURKINA	26,6	12,8	19,5

### 3.4. LANGUES D'ALPHABETISATION

Le français est largement prédominant parmi les langues étrangères : ainsi, comme le montre le tableau ci-dessous, 92 % des personnes alphabétisées en langues étrangères le sont en français. L'arabe, avec 7,4 %, constitue la seconde langue d'alphabétisation étrangère. Les autres langues sont très minoritaires.

Au niveau des langues nationales, le mooré est la principale langue : sur 100 personnes qui se sont déclarées alphabétisées en langues nationales, 53 le sont en mooré, la langue des Mossi, l'ethnie majoritaire dans la population totale.

**Tableau 6 : Répartition (%) de la population sachant lire et écrire selon la langue d’alphabétisation.**

Langues étrangères					Langues nationales				
Français	Arabe	Anglais	Autres	Total	Mooré	Dioula	Fulfuldé	Autres	Total
92,0	7,4	0,4	0,2	100	52,9	16,0	5,5	25,6	100

En prenant comme base l’effectif total des alphabétisés toutes langues confondues, il se dégage que le français est la première langue, suivi de l’arabe et du mooré.

47 068 personnes sont alphabétisées à la fois dans une langue nationale et dans une langue étrangère, soit 3,6% de l’effectif total des alphabétisés.

**Tableau 7 : Répartition (%) de la population alphabétisée selon la langue d’alphabétisation**

Langues	Proportion (%)
Français	80,7
Arabe	6,5
Mooré	6,4
Dioula	1,8
Fulfuldé	0,7
Anglais	0,4
Autres langues nationales	3,3
Autres langues étrangères	0,2
Total	100

Il apparaît donc que la scolarisation (essentiellement par le canal de la langue française) constitue la première voie d’accès à l’alphabétisation.

A propos de l’alphabétisation dans les langues nationales, le tableau 8 fournit un effectif total de 117 585 personnes alphabétisées, avec 64,6 % d’hommes et 35,4 % de femmes. Les plus forts contingents d’alphabétisés en langues nationales proviennent des provinces du Kadiogo (18,9 %), du Houet (7,2 %), de la Gnagna (6,4 %) de la Tapoa (5,1 %). Il y a manifestement une certaine spécificité des régions de l’Est du Burkina en matière d’efforts dans le domaine de l’alphabétisation, consentis par un certain nombre d’acteurs notamment de la société civile.

**Tableau 8 : Répartition de la population alphabétisée en langues nationales selon le sexe et la province**

Province	F	M	Total	Pourcentage	Proportion de
----------	---	---	-------	-------------	---------------

					femmes
Bam	814	1726	2540	2,2	32,1
Bazega	335	879	1214	1,0	27,6
Bougouriba	128	303	431	0,4	29,7
Boulgou	1992	2273	4265	3,6	46,7
Boulkiemdé	1137	2102	3239	2,8	35,1
Comoé	626	941	1567	1,3	40,0
Ganzourgou	631	1593	2224	1,9	28,4
Gnagna	3217	4277	7494	6,4	42,9
Gourma	722	1476	2198	1,9	32,9
Houet	3212	5190	8402	7,2	38,2
Kadiogo	9884	12383	22267	18,9	44,4
Kénédougou	287	1202	1489	1,3	19,3
Kossi	611	1730	2341	2,0	26,1
Kouritenga	1176	2012	3188	2,7	36,9
Mouhoun	559	1505	2064	1,8	27,1
Nahouri	448	791	1239	1,1	36,2
Namentenga	866	1941	2807	2,4	30,9
Oubritenga	1114	1980	3094	2,6	36,0
Oudalan	374	758	1132	1,0	33,0
Passoré	970	1914	2884	2,5	33,6
Poni	562	851	1413	1,2	39,8
Sanguié	773	1254	2027	1,7	38,1
Sanmatenga	1271	3305	4576	3,9	27,8
Séno	420	778	1198	1,0	35,1
Sissili	543	1278	1821	1,6	29,8
Soum	635	1304	1939	1,7	32,8
Sourou	483	1232	1715	1,5	28,2
Tapoa	1909	4127	6036	5,1	31,6
Yatenga	1169	2838	4007	3,4	29,2
Zundwéogo	794	1656	2450	2,1	32,4
Balé	230	854	1084	0,9	21,2
Banwa	301	1076	1377	1,2	21,9
Ioba	431	1348	1779	1,5	24,2
Komondjoari	104	245	349	0,3	29,8
Kompienga	174	321	495	0,4	35,2
Koulpélogo	149	479	628	0,5	23,7
Kourwéogo	231	587	818	0,7	28,2
Léraba	196	335	531	0,5	36,9
Loroum	405	1021	1426	1,2	28,4
Nayala	642	1133	1775	1,5	36,2
Noumbiel	111	254	365	0,3	30,4
Tuy	254	761	1015	0,9	25,0
Yagha	79	322	401	0,3	19,7
Ziro	179	549	728	0,6	24,6
Zondoma	442	1111	1553	1,3	28,5
BURKINA	41590	75995	117585	100,0	35,4

### 3.5. ÉVOLUTION DE L'ALPHABÉTISATION

Depuis 1960, l'alphabétisation a augmenté régulièrement ; son niveau a été multiplié par 6 (tableau 9). C'est surtout au cours des années 1980 que les progrès ont été les plus sensibles,

marqués par les opérations « Bantaaré » et « Alpha Commando », dont la généralisation sur toute l'étendue du territoire ont traduit la volonté politique affichée par les autorités d'alors. Cependant, il n'est pas certain que les acquis aient été préservés. On peut même affirmer que l'insuffisance, voire l'absence de mesures durables d'accompagnement, en vue de soutenir et de renforcer les connaissances reçues par les apprenants et les néo-alphabétisés, ont entraîné un analphabétisme de retour.

*Tableau 9 : Évolution du taux d'alphabétisation (%) par sexe (1960 à 1996).*

Année	Ensemble	M	F
1960	3,0	4,0	0,3
1975	7,5	11,4	3,6
1985	12,7	19,4	6,7
1996	19,5	26,6	12,8

L'examen de l'évolution de la structure de l'alphabétisation selon le groupe d'âges à partir des deux derniers recensements permet de mettre en évidence la cohérence d'ensemble des deux séries.

*Tableau 10 : Évolution de la structure de l'alphabétisation par groupe d'âges, de 1985 à 1996.*

Groupe d'âges	Taux d'alphabétisation (%)	
	1985	1996
10-14	21,2	23,0
15-19	17,8	20,6
20-24	15,8	19,4
25-29	13,2	15,6
30-34	11,8	13,9
35-39	8,8	12,4
40-44	7,1	11,0
45-49	5,2	8,7
50-54	4,2	5,7
55-59	3,6	4,7
60 et +	-	2,7
Ensemble	12,6	19,5

## 4. POPULATION ET SCOLARISATION

L'effectif global (de 7 à 24 ans) de la population d'âge scolaire ou population scolarisable s'élève à 4 276 748, et représente 41,5% de la population résidente totale. Cette proportion est de 42,6% pour le sexe masculin et de 40,4% pour le sexe féminin. Ces fortes proportions sont le reflet de la jeunesse de la population. Une partie des difficultés du système éducatif national provient de cette pression démographique.

### 4.1. AU PRIMAIRE

#### 4.1.1. Les effectifs

Au primaire, l'âge officiel d'entrée à l'école au Burkina étant de 7 ans et la durée normale du cycle de 6 ans, la population scolarisable correspond à la tranche 7-12 ans. Elle est de 1 921 644 soit 18,6% de la population totale. Les garçons représentent 19,8% de la population masculine et les filles 17,5% de la population féminine.

La population scolaire tous âges confondus est de 738 107 élèves et celle de 7-12 ans de 600 804 soit 81,4% des effectifs. En d'autres termes, 19% des effectifs du primaire sont en dehors de la tranche d'âge officielle.

La population d'âge scolaire non scolarisée est de 1 320 840 enfants soit 68,7% de la population d'âge scolaire.

*Tableau 11 : Répartition des catégories de population du primaire selon le sexe et l'année d'âge*

Âges	Population d'âge scolaire			Population scolarisée			Population non scolarisée		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
6	176 537	171 715	348 252	29 800	21 766	51 566	146 737	149 949	296 686
7	206 541	199 312	405 853	68 735	44 651	113 386	137 806	154 661	292 467
8	164 172	157 789	321 961	73 259	46 611	119 870	90 913	111 178	202 091
9	164 798	158 794	323 592	67 962	43 143	111 105	96 836	115 651	212 487
10	175 448	165 368	340 816	61 070	39 382	100 452	114 378	125 986	240 364
11	123 600	112 160	235 760	51 903	33 504	85 407	71 697	78 656	150 353
12	150 764	142 898	293 662	42 845	27 739	70 584	107 919	115 159	223 078
7 à 12 ans	985 323	936 321	1 921 644	365 774	235 030	600 804	619 549	701 291	1 320 840
13	136 667	128 389	265 056	30 972	20 481	51 453	105 695	107 908	213 603
14	120 162	119 937	240 099	15 101	10 226	25 327	105 061	109 711	214 772
15 et +	141 243	125 429	266 672	5 420	3 537	8 957	135 823	121 892	257 715
Ensemble	1 559 932	1 481 791	3 041 723	447 067	291 040	738 107	1 112 865	1 190 751	2 303 616

#### 4.1.2. Taux de scolarisation

##### 4.1.2.1. Au niveau national

Le taux brut de scolarisation au niveau national pour l'année 1996 est de 38,4 % et traduit la grande faiblesse de la scolarisation générale. Il renferme d'énormes inégalités entre sexes : les garçons sont scolarisés à 45,4 %, les filles le sont à 31,1 %. Les taux nets sont encore plus bas : pour les deux sexes, il est seulement de 31,3 %. La différence entre le taux net et le taux brut s'explique par le fait que le taux brut prend en compte 19 % des enfants qui ont un âge supérieur à 12 ans ou inférieur à 7 ans.

*Tableau 12 : Taux bruts et taux nets de scolarisation (%) selon le sexe*

Sexe	Taux brut	Taux net
Garçons	45,4	37,1
Filles	31,1	25,1
Ensemble	38,4	31,3

Pour faciliter les comparaisons internationales, le tableau ci-dessous fournit le taux brut de scolarisation pour un certain nombre de tranches d'âge de scolarisation

*Tableau 13 : Taux brut de scolarisation (%) selon les tranches d'âges retenues de scolarisation*

Tranches d'âges	Garçons	Filles	Ensemble
7-12	45,4	31,1	38,4
7-14	36,0	24,6	33,7
6-14	31,5	21,5	26,6
6-13	34,4	23,5	29,1

##### 4.1.2.2. Selon le milieu de résidence

Le milieu de résidence est un facteur différentiel majeur de la scolarisation au Burkina. En effet, le taux brut de scolarisation s'établit à 79,0 % en milieu urbain, contre seulement 23,5 % en milieu rural. Il existe un différentiel de scolarisation entre filles et garçons quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain, les garçons sont scolarisés à 84,2 % contre 73,9 % pour les filles alors qu'en milieu rural, ces taux sont respectivement de 29,8 % et de 16,9 %. Ces disparités s'expliquent à la fois par la demande éducative ( plus forte en ville qu'en campagne ) et par l'offre éducative plus développée en zones urbaines. Les coûts afférents à la scolarisation des enfants constituent par ailleurs un obstacle qui limite la scolarisation rurale dans un contexte marqué par la grande faiblesse des revenus familiaux et leur irrégularité.

##### 4.1.2.3. Au niveau régional et provincial

€ **Au niveau régional**

Les taux bruts de scolarisation varient d'une région à l'autre. Sur les dix régions de planification, 6 ont des niveaux de scolarisation inférieurs à la moyenne nationale. Les régions les plus scolarisées sont : le Centre (56,2 %), l'Ouest (50,1 %), le Centre-Ouest (42,2 %), qui affichent les taux les plus élevés. A l'extrémité, les régions de l'Est et du Sahel ont les niveaux les plus bas avec respectivement 16,7 % et 16,1 % comme taux brut de scolarisation.

*Tableau 14 : Taux bruts de scolarisation (%) selon le sexe et la région*

Régions	Taux bruts de scolarisation (%)		
	Garçons	Filles	Total
Boucle du Mouhoun	41,9	29,5	35,9
Centre	61,3	51,0	56,2
Centre Est	37,3	23,8	30,8
Centre Nord	33,5	16,8	25,2
Centre Ouest	50,4	33,3	42,2
Est	21,0	12,1	16,7
Nord	56,3	27,6	41,9
Ouest	57,6	42,1	50,1
Sahel	19,8	12,0	16,1
Sud Ouest	37,3	21,9	30,1
Ensemble	45,4	31,1	38,4

€ **Au niveau provincial**

Le niveau provincial amplifie davantage le différentiel géographique de scolarisation. En effet, comme le montre le tableau ci-dessous, les écarts entre les taux bruts sont très élevés entre provinces. Les provinces les plus faiblement scolarisées sont : les provinces du Nord (Soum, le Yagha, Séno), celles de l'Est (Gnagna, Komandjari, Tapoa), ainsi que celles du Sud avec des taux inférieurs à 20 %. Les taux les plus élevés sont constatés dans les provinces qui abritent les principales villes à savoir le Kadiogo (87,7 %), le Houet (62,3 %). Certaines provinces relativement urbanisées comme le Boulkiemde, le Yatenga, la Comoé, ont des taux supérieurs à 40 %. La situation particulière du Nayala pourtant essentiellement rural, s'expliquerait entre autres par le développement ancien de la scolarisation qui a été favorisée par l'influence des missionnaires.

Un pourcentage relativement important des élèves (18 %), n'est pas dans la tranche d'âge légale du fait d'une admission tardive au CP1, ou du fait des redoublements. Cette situation explique les écarts entre taux bruts et taux nets de scolarisation. Ainsi les provinces qui présentent les écarts les plus importants sont celles aussi qui ont les taux bruts les plus élevés. Ce sont : le Kadiogo avec un écart de 18,9, le Houet (12,9), le Nayala (10). Par contre, les provinces qui sont faiblement scolarisées comme la Komandjari, ainsi que la Gnagna, le Yagha et le Soum ont des écarts très faibles de 0 à 2 points. Il y a là un effet de la demande : plus les parents sont acquis à la scolarisation, plus ils ont tendance à scolariser précocement leurs enfants et à les maintenir dans le système. A l'opposé, dans les provinces à faible scolarisation (consécutivement à un effet cumulé de la demande et de l'offre) les taux bruts se rapprochent des taux nets de scolarisation.

*Tableau 15 : Taux bruts et taux nets de scolarisation par province et selon le sexe (%)*

Province	Population de 07-12 ans			Taux brut de scolarisation			Taux net de scolarisation		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
BAM	19 667	19 949	39 616	46,5	24,9	35,6	38,3	20,4	29,3

2<sup>ème</sup> Partie : Activités économiques et caractéristiques socio-culturelles de la population

BAZEGA	21 821	20 750	42 571	41,3	28,6	35,1	34,1	23,5	28,9
BOUGOURIBA	7 63	6 916	14 679	43,8	26,1	35,5	36,6	21,7	29,6
BOULGOU	41 599	37 621	79 220	39,3	28,0	33,9	32,6	22,7	27,9
BOULKIEMDE	43 243	40 850	84 093	58,0	36,2	47,4	48,2	29,7	39,2
COMOE	23 742	22 422	46 164	55,8	40,3	48,3	45,0	32,5	38,9
GANZOURGOU	25 796	24 469	50 265	30,4	16,8	23,8	26,2	14,1	20,3
GNAGNA	28 183	26 834	55 017	18,0	7,8	13,0	15,7	6,8	11,4
GOURMA	21 502	20 022	41 524	28,9	20,9	25,1	23,5	16,3	20,0
HOUET	61 865	58 935	120 800	68,8	55,6	62,3	54,6	43,9	49,4
KADIOGO	77 783	79 314	157 097	91,5	83,9	87,6	72,1	65,6	68,8
KENEDOUGOU	19 384	18 062	37 446	44,6	25,7	35,5	36,2	21,0	28,9
KOSSI	21 791	20 659	42 450	28,5	19,1	23,9	23,8	15,9	20,0
KOURITENGA	24 909	24 033	48 942	42,3	25,9	34,3	34,8	21,2	28,1
MOUHOUN	22 960	21 097	44 057	45,7	35,0	40,5	37,6	28,8	33,4
NAHOURI	11 953	10 962	22 915	50,0	36,8	43,7	40,7	29,9	35,5
NAMENTENGA	24 266	22 831	47 097	25,0	11,7	18,5	21,4	9,7	15,8
OUBRITENGA	19 140	18 303	37 443	42,1	30,0	36,1	34,3	23,4	29,0
LOUDALAN	11 005	9 946	20 951	24,8	15,2	20,2	20,9	12,8	17,1
PASSORE	27 569	26 393	53 962	50,3	26,1	38,5	41,0	21,1	31,3
PONI	21 293	18 633	39 926	30,9	19,7	25,7	25,9	16,2	21,4
SANGUIE	25 306	23 115	48 421	54,7	39,8	47,6	44,9	32,5	39,0
SANMATENGA	43 519	42 145	85 664	32,3	15,7	24,2	27,0	13,0	20,1
SENO	16 627	15 063	31 690	19,2	13,6	16,5	16,5	11,7	14,2
SISSILI	15 842	14 129	29 971	42,6	29,3	36,4	35,0	23,9	29,8
SOUUM	22 498	21 419	43 917	23,6	13,3	18,6	20,4	11,4	16,0
SOUROU	18 286	17 235	35 521	49,5	34,6	42,3	41,3	28,7	35,2
TAPOA	22 832	22 241	45 073	19,2	10,5	14,9	16,2	8,7	12,5
YATENGA	42 022	43 386	85 408	63,4	32,1	47,5	51,8	25,8	38,6
ZOUNDWEOGO	19 948	18 420	38 368	40,7	28,4	34,8	35,2	24,1	29,9
BALE	16 704	15 612	32 316	47,5	34,3	41,1	38,1	27,6	33,0
BANWA	20 892	19 299	40 191	27,8	14,2	21,3	23,1	11,9	17,7
IOBA	15 467	13 864	29 331	46,9	25,3	36,7	39,8	21,4	31,1
KOMANDJOARI	4 708	4 209	8 917	4,5	1,7	3,2	3,9	1,1	2,5
KOMPIEMGA	3 722	3 524	7 246	29,4	17,3	23,5	23,8	13,6	18,8
KOULPELOGO	18 475	16 778	35 253	25,7	11,6	19,0	22,1	9,8	16,2
KOURWEOGO	11 875	11 430	23 305	41,8	21,7	32,0	34,9	17,8	26,5
LERABA	9 351	9 015	18 366	39,0	19,3	29,3	30,4	15,3	23,0
LOROUM	10 465	10 425	20 890	48,1	17,6	32,9	38,8	14,1	26,5
NAYALA	13 604	12 506	26 110	61,6	48,0	55,1	49,7	39,2	44,7
NOUMBIEL	5 018	4 283	9 301	24,7	13,3	19,4	20,5	10,7	16,0
TUY	15 328	14 234	29 562	43,1	24,2	34,0	34,4	19,7	27,3
YAGHA	10 624	10 171	20 795	7,9	4,1	6,0	6,4	3,4	4,9
ZIRO	12 379	11 256	23 635	24,9	14,7	20,0	21,5	12,3	17,1
ZONDOMA	12 597	13 561	26 158	52,1	24,2	37,6	44,5	20,3	31,9
ENSEMBLE	985 323	936 321	1 921 644	45,4	31,1	38,4	37,1	25,1	31,3

Sources : DEP/MEBA/INSD

## 4.2. AU SECONDAIRE

### 4.2.1. Les effectifs

Au secondaire la population d'âge scolaire correspond à la tranche 13-19 ans. Elle s'élève à 1 587 642 soit 15,4 % de la population résidente totale. La population scolarisable des garçons s'élève à 790 854 et celle des filles à 796 788.

La population scolaire tous âges confondus est de 176 124 élèves comme l'indique le tableau ci-dessous. Celle de 13-19 ans (tranche d'âge officielle), est de 135 808 élèves soit 74,7 % de l'effectif total. On note donc que 25,3 % des effectifs du secondaire sont en dehors de la tranche d'âge officielle.

La population non scolarisée de la même tranche d'âge est de 1 451 834 soit 91,4 % ; ce qui veut dire que moins de un enfant sur dix va au secondaire.

*Tableau 16 : Répartition des élèves du secondaire selon le groupe d'âges et le sexe*

Groupes d'âge	Effectifs scolaires		
	M	F	M+F
10 - 12 ans	3 829	2 774	6 603
13 - 16 ans	49 516	31 213	80 729
17 - 19 ans	35 248	19 831	55 079
13 - 19 ans	84 764	51 044	135 808
20 -24 ans	22 283	11 430	33 713
10 - 24 ans	110 876	65 248	176 124

### 4.2.2. Les taux de scolarisation

Le taux brut de scolarisation au secondaire est de 11,1 % dont 14,0 % pour les garçons et 8,2 % pour les filles. Il est de 30,1 % dans les centres urbains contre seulement 4,2 % en milieu rural. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les établissements scolaires de cet ordre d'enseignement sont à 80 % situés dans les villes. Le taux de scolarisation des filles plus élevé que celui des garçons à ce niveau (35,1 % contre 27,4 %), se justifierait par la forte fréquentation des établissements de formation technique et professionnelle par les jeunes filles. Ces établissements sont généralement installés dans les grandes villes. Les formations dispensées aux jeunes filles par les ONG les associations et même les services de l'Action Sociale et de la Famille, contribuent également à augmenter ce taux dans la mesure où ces filles se déclarent comme étant scolarisées au secondaire.

*Tableau 17 : Taux de scolarisation (%) par sexe, et selon le milieu de résidence*

SEXE	RURAL	URBAIN	BURKINA
Garçons	6,0	27,4	14,0
Filles	2,4	35,1	8,2
Garçons + Filles	4,2	30,1	11,1

### 4.3. AU SUPERIEUR

#### 4.3.1. Les effectifs

Au supérieur, les étudiants sont officiellement admis à partir de 20 ans et ils constituent la tranche 20-24 ans qui est évaluée à 767 462 soit 7,4 % de la population résidente. Au sein de la population résidente masculine, les 20-24 ans constituent 6,8 % et du côté féminin cette même tranche d'âge représente 8 % .On a dénombré au total 9 372 étudiants, dont 7 028 de sexe masculin et 2 344 de sexe féminin.

#### 4.3.2. Le taux de scolarisation

Le taux brut de scolarisation au supérieur est de 1,2 % au niveau national. Ce bas niveau observé au supérieur, montre que moins de deux jeunes sur cent accèdent à l'Université. Il traduit le caractère très sélectif du système scolaire du Burkina Faso. A ce niveau, on constate également que l'inégalité d'accès ainsi que la déperdition scolaire sont encore plus élevées chez les filles que chez les garçons, en ce sens qu'on passe d'un taux de scolarisation des filles au secondaire de plus de 35 %, à moins de 1% au supérieur. Il faut noter que l'enseignement supérieur est un phénomène surtout urbain étant entendu que les deux universités dont dispose le Burkina Faso ainsi que toutes les grandes écoles, sont situées dans les grandes villes.

Tableau 18 : Taux bruts de scolarisation (%) au supérieur selon le sexe

Sexe	TBS
Garçons	2,0
Filles	0,6
Garçons + Filles	1,2

## 5. EVOLUTION DE LA SCOLARISATION DEPUIS 1975

Le tableau ci-dessous renseigne sur l'évolution de la scolarisation au Burkina entre 1975 et 1996.

Tableau 19 : Evolution des effectifs scolaires et des taux bruts de scolarisation (%) de 1975 à 1996 au primaire

Nombre d'élèves			Taux brut de scolarisation		
1975	1985	1996	1975	1985	1996
141 699	351 807	738 107	12,9	23,2	38,4

Source : DEP/ MEBA

Selon le tableau ci dessus, les effectifs du primaire sont passés de 141 699 en 1975 à 738 107 en 1996 soit un accroissement moyen annuel de 8,2 %. Cet indicateur de progression, témoigne d'une amélioration quantitative de la scolarisation depuis 1975 . Malgré un taux

d'accroissement des effectifs scolaires largement supérieur à celui de la population, les taux de scolarisation n'évoluent que très lentement, passant de 12,9 % à 38,4 % soit 1,2 points seulement par an. Cela témoigne du très bas niveau de la scolarisation ainsi que des efforts à consentir pour atteindre la scolarisation pour tous. En tout état de cause, des efforts complémentaires doivent être déployés pour atteindre le taux intermédiaire de 70 % que le Burkina s'est fixé dans le cadre du plan décennal de développement de l'éducation de base d'ici l'an 2009.

## 6. NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction fournit des indications sur la qualité des ressources humaines disponibles dans le pays.

### 6.1. AU NIVEAU NATIONAL

La grande faiblesse du niveau d'instruction de la population résidente de 6 ans et plus est soulignée à travers les données du tableau ci-après :

*Tableau 20 : Répartition (%) de la population non scolaire de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et le sexe*

Niveau d'instruction	Ensemble	M	F
Sans niveau	91,6	87,4	93,6
CP	0,9	1,2	0,7
CE	2,0	2,7	1,4
CM	3,8	5,0	2,7
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	1,6	2,1	1,2
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	0,7	1,0	0,3
Supérieur	0,4	0,6	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Comme l'indiquent les données, la très grande majorité de la population de 6 ans et plus est concentrée dans la catégorie « sans niveau », qui correspond à la population qui n'a jamais fréquenté les structures scolaires de type formel. Quel que soit le sexe, cette catégorie est largement prédominante, illustrant l'extrême faiblesse générale du niveau d'instruction au sein de la population. On note que les femmes sont plus fortement concernées par cette catégorie.

L'examen des niveaux d'instruction atteints par les personnes instruites montre que le niveau primaire correspond au niveau le plus courant.

*Tableau 21 : Répartition (%) de la population instruite de 6 ans et plus selon le niveau et le sexe*

Niveau d'instruction	Ensemble		Sexe Masculin		Sexe Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	66 771	9,9	41 406	9,7	25 365	10,0
CP	145 925	21,5	89 631	21,1	56 294	22,3
CE	275 012	40,6	168 647	39,7	106 365	42,1
CM	117 012	17,3	71 063	16,7	45 948	18,2
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	46 855	6,9	33 683	7,9	13 172	5,2
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	26 416	4,0	20 822	4,9	5 595	2,2
Supérieur	677 991	100,0	425 252	100,0	252 739	100,0

Le sexe introduit un important différentiel en matière d'instruction. Le volume des hommes instruits est beaucoup plus élevé que celui des femmes instruites (425 252 contre 252 739). Par ailleurs, les femmes atteignent très peu le niveau du supérieur, ce qui est le signe de leur faible rétention dans le système éducatif.

En examinant les niveaux d'instruction en fonction de l'âge, on note que :

- les sans niveau prédominent largement quel que soit le sexe, et dépassent toujours la barre des 85 % ;
- plus le niveau s'élève, plus les proportions d'instruits sont faibles.

*Tableau 22 : Répartition (%) de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et l'âge*

Groupe d'âges	Sans	CP	CE	CM	SEC1	SEC2	SUP	Total
6-9	97,0	2,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100
10-14	86,7	2,3	6,0	4,8	0,2	0,0	0,0	100
15-19	86,6	1,3	2,9	7,0	2,1	0,1	0,0	100
20-24	84,6	0,8	2,4	6,1	4,6	1,3	0,2	100
25-29	86,3	0,7	1,8	4,7	3,5	2,1	0,9	100
30-34	87,8	0,6	1,3	4,4	2,8	2,0	1,1	100
35-39	89,6	0,6	1,3	4,2	2,1	1,2	1,0	100
40-44	90,8	0,5	1,1	4,0	1,7	0,9	1,0	100
45-49	93,5	0,4	0,8	2,6	1,3	0,7	0,7	100
50-54	96,0	0,4	0,4	1,6	0,8	0,4	0,4	100
55-59	97,0	0,2	0,4	1,3	0,6	0,3	0,2	100
60 et +	98,4	0,2	0,3	0,6	0,2	0,2	0,1	100
Total	90,3	1,2	2,1	3,7	1,6	0,7	0,4	100

*Tableau 23 : Répartition (%) de la population masculine de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et le groupe d'âge*

Groupe d'âge	Sans	CP	CE	CM	SEC1	SEC2	SUP	Total
6-9	97,5	1,8	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0	100
10-14	84,0	2,4	7,5	5,8	0,3	0,0	0,0	100
15-19	83,9	1,4	3,6	8,6	2,4	0,1	0,0	100
20-24	79,0	1,1	2,7	8,3	6,0	2,5	0,4	100
25-29	80,5	0,9	2,0	6,8	4,8	3,4	1,6	100
30-34	82,6	0,9	1,8	6,3	3,8	2,7	1,9	100
35-39	83,9	0,9	1,8	6,5	3,2	1,9	1,8	100
40-44	85,7	0,7	1,7	5,9	2,7	1,5	1,8	100
45-49	89,1	0,6	1,6	4,5	2,1	1,1	0,3	100
50-54	94,3	0,5	0,7	2,5	1,3	0,7	0,7	100
55-59	95,0	0,3	0,5	2,1	0,9	0,4	0,4	100
60 et +	97,6	0,2	0,3	1,0	0,4	0,1	0,4	100
Total	87,0	1,3	2,6	5,0	2,1	1,4	0,6	100

*Tableau 24 : Répartition (%) de la population féminine de 6 ans et plus selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction*

Groupe d'âges	Sans	CP	CE	CM	SEC1	SEC2	SUP	Total
6-9	97,4	1,2	1,3	0,1	0,0	0,0	0,0	100
10-14	89,5	1,4	4,7	4,0	0,1	0,0	0,0	100
15-19	89,4	0,8	2,2	5,9	1,6	0,1	0,0	100
20-24	89,3	0,5	1,5	4,5	3,4	0,7	0,1	100
25-29	91,4	0,5	1,0	3,2	2,5	1,0	0,4	100
30-34	92,6	0,5	0,8	2,9	1,9	0,9	0,4	100
35-39	94,0	0,4	0,7	2,6	1,3	0,6	0,4	100
40-44	95,3	0,4	0,5	2,2	0,9	0,4	0,3	100
45-49	97,0	0,2	0,3	1,4	0,6	0,3	0,2	100
50-54	98,4	0,1	0,2	0,7	0,3	0,2	0,1	100
55-59	99,0	0,1	0,2	0,5	0,2	0,1	0,0	100
60 et +	99,2	0,2	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0	100
Total	94,0	0,6	1,4	2,6	1,2	0,1	0,1	100

## 6.2. MILIEU DE RESIDENCE

Le milieu de résidence constitue un facteur assez net de différenciation de l'instruction. On observe en effet que le milieu urbain renferme des proportions plus élevées de personnes instruites que le milieu rural.

*Tableau 25 : Répartition (%) de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence*

Niveau d'instruction	Milieu urbain			Milieu rural		
	Ensemble	M	F	Ensemble	M	F
Sans niveau	66,2	59,0	72,8	93,5	91,0	95,7
CP	1,8	2,1	1,6	0,7	1,1	0,6
CE	5,6	6,3	4,9	1,6	2,2	1,1
CM	12,7	14,7	10,9	2,7	3,8	1,8
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	8,2	9,7	6,7	0,9	1,1	0,6
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	3,3	4,6	2,1	0,4	0,5	0,2
Supérieur	2,2	3,6	1,0	0,2	0,3	0,0
Total	100	100	100		100	100

La structure de la population instruite selon le niveau d'instruction révèle les mêmes disparités. Quels que soient le sexe et le milieu de résidence, le niveau du primaire est le plus représenté au sein de la population instruite. Ce niveau est particulièrement prépondérant parmi les femmes instruites, surtout en milieu rural. La plus grande concentration de personnes instruites en milieu urbain s'explique par les facteurs généraux suivants :

- € la ville est le pôle de concentration des activités modernes, qui requièrent un certain niveau de compétences que l'école contribue à acquérir ;
- € les politiques de développement ont tendance à accentuer les déséquilibres dans la distribution géographique des infrastructures et des équipements en faveur des villes ;
- € le pouvoir attractif de la ville s'exerce plus fortement auprès des ruraux instruits .

*Tableau 26 : Répartition (%) de la population instruite selon le niveau, le sexe et le milieu de résidence*

Niveau d'instruction	Milieu urbain			Milieu rural		
	Ensemble	M	F	Ensemble	M	F
Primaire	59,5	56,4	64,0	79,1	78,0	81,5
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	24,2	23,8	24,8	13,3	13,1	13,7
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	9,8	11,2	7,7	5,3	6,2	3,5
Total secondaire	34,0	35,0	32,5	18,6	19,3	17,2
Supérieur	6,5	8,6	3,5	2,3	2,7	1,3
Total	100	100	100	100	100	100

### 6.3. AU NIVEAU PROVINCIAL

C'est essentiellement le critère de présence d'un centre urbain qui explique les disparités inter-provinciales de niveau d'instruction. Le phénomène de faiblesse caractéristique du niveau d'instruction est manifeste dans toutes les provinces avec une proportion écrasante des catégories de

sans niveau. C'est dans la province du Kadiogo que l'on observe les plus fortes concentrations de personnes instruites au sein de la population, traduisant la marque distinctive de l'espace urbain comme principal espace de la modernité.

*Tableau 27 : Répartition (%) de la population résidente de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction*

	<i>Aucun</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire 1 er cycle</i>	<i>Secondaire 2 nd cycle</i>	<i>Supérieur</i>	<i>Total</i>
<b>BURKINA FASO</b>	<b>82,8</b>	<b>12,5</b>	<b>3,3</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>
BAM	85,3	12,1	2,1	0,5	0,1	100,0
BAZEGA	86,7	11,1	1,8	0,3	0,1	100,0
BOUGOURIBA	85,1	11,0	2,8	0,9	0,3	100,0
BOULGOU	86,8	10,6	2,1	0,4	0,1	100,0
BOULKIEMDE	79,3	15,0	4,2	1,2	0,3	100,0
COMOE	78,4	15,8	4,4	1,2	0,2	100,0
GANZOURGOU	91,6	6,8	1,3	0,3	0,1	100,0
GNAGNA	95,0	3,8	0,9	0,2	0,1	100,0
GOURMA	87,9	8,6	2,7	0,7	0,1	100,0
HOUET	69,7	20,3	7,1	2,1	0,7	100,0
KADIOGO	51,8	28,5	12,6	4,2	3,0	100,0
KENEDOUGOU	85,0	12,4	2,0	0,5	0,1	100,0
KOSSI	89,8	8,6	1,2	0,3	0,1	100,0
KOURITENGA	84,7	12,4	2,2	0,6	0,1	100,0
MOUHOUN	83,8	12,2	2,9	0,8	0,2	100,0
NAHOURI	82,3	14,4	2,6	0,6	0,1	100,0
NAMENTENGA	93,7	5,1	0,8	0,2	0,1	100,0
OUBRITENGA	84,6	12,5	2,2	0,5	0,1	100,0
OUDALAN	94,5	4,4	0,7	0,3	0,1	100,0
PASSORE	85,3	12,0	2,0	0,6	0,1	100,0
PONI	88,2	8,9	2,0	0,7	0,2	100,0
SANGUIE	82,2	14,5	2,6	0,6	0,1	100,0
SANMATENGA	91,8	6,3	1,4	0,4	0,1	100,0
SENO	94,7	4,0	0,8	0,3	0,1	100,0
SISSILI	85,0	12,3	2,0	0,5	0,1	100,0
SOUM	94,1	4,7	0,9	0,2	0,1	100,0
SOUROU	83,3	14,0	2,1	0,5	0,1	100,0
TAPOA	93,6	4,9	1,2	0,3	0,1	100,0
YATENGA	81,9	14,3	2,8	0,7	0,2	100,0
ZOUNDWEOGO	86,6	11,2	1,6	0,4	0,1	100,0
BALE	81,6	15,2	2,5	0,5	0,1	100,0
BANWA	91,0	7,8	1,0	0,2	0,1	100,0
IOBA	85,5	11,8	2,2	0,3	0,1	100,0
KOMANDJOARI	98,9	0,9	0,1	0,0	0,0	100,0
KOMPIENGA	88,9	8,7	1,9	0,4	0,1	100,0
KOULPELOGO	93,1	5,8	0,9	0,2	0,0	100,0
KOURWEOGO	88,9	9,6	1,3	0,2	0,0	100,0
LERABA	88,5	9,1	2,0	0,3	0,1	100,0
LOROUM	89,8	8,8	1,1	0,3	0,1	100,0
NAYALA	78,6	19,0	2,0	0,3	0,1	100,0
NOUMBIEL	91,9	6,6	1,1	0,2	0,1	100,0
TUY	87,0	11,5	1,2	0,3	0,1	100,0
YAGHA	98,2	1,5	0,3	0,1	0,0	100,0
ZIRO	91,1	7,4	1,2	0,3	0,1	100,0
ZONDOMA	85,6	12,9	1,2	0,4	0,1	100,0

*Tableau 28 : Population masculine résidente de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction*

	<i>Aucun</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire 1 er cycle</i>	<i>Secondaire 2 nd cycle</i>	<i>Supérieur</i>	<i>Total</i>
BURKINA FASO	77,8	15,9	4,2	1,4	0,7	100,0
BAM	79,0	16,9	3,0	0,9	0,2	100,0
BAZEGA	81,9	15,0	2,5	0,5	0,2	100,0
BOUGOURIBA	79,3	14,7	4,1	1,4	0,5	100,0
BOULGOU	82,2	14,1	2,8	0,7	0,2	100,0
BOULKIEMDE	70,4	21,0	6,0	2,0	0,5	100,0
COMOE	72,6	19,3	5,8	1,9	0,4	100,0
GANZOURGOU	88,0	9,5	1,9	0,5	0,1	100,0
GNAGNA	92,8	5,4	1,3	0,4	0,1	100,0
GOURMA	85,0	10,3	3,4	1,1	0,3	100,0
HOUET	63,8	23,3	8,7	3,1	1,1	100,0
KADIOGO	46,2	30,4	13,6	5,3	4,5	100,0
KENEDOUGOU	79,8	16,2	2,9	0,9	0,2	100,0
KOSSI	86,9	10,9	1,6	0,5	0,1	100,0
KOURITENGA	79,2	16,6	3,1	0,9	0,2	100,0
MOUHOUN	80,1	14,6	3,6	1,3	0,3	100,0
NAHOURI	76,9	18,5	3,3	1,0	0,2	100,0
NAMENTENGA	91,0	7,2	1,2	0,4	0,1	100,0
OUBRITENGA	79,2	16,7	3,2	0,8	0,2	100,0
OUDALAN	92,5	5,7	1,1	0,5	0,2	100,0
PASSORE	78,3	17,4	3,1	1,0	0,2	100,0
PONI	84,2	11,5	2,9	1,1	0,3	100,0
SANGUIE	76,0	18,9	4,0	1,0	0,2	100,0
SANMATENGA	88,0	9,2	2,0	0,7	0,2	100,0
SENO	93,3	4,9	1,1	0,5	0,2	100,0
SISSILI	80,2	15,8	2,8	0,9	0,2	100,0
SOUM	91,7	6,4	1,4	0,4	0,2	100,0
SOUROU	78,6	17,7	2,7	0,8	0,2	100,0
TAPOA	91,3	6,5	1,6	0,5	0,1	100,0
YATENGA	73,9	20,4	4,1	1,2	0,4	100,0
ZOUNDWEOGO	82,0	14,8	2,2	0,7	0,2	100,0
BALE	76,0	19,4	3,5	1,0	0,3	100,0
BANWA	87,3	10,8	1,4	0,3	0,1	100,0
IOBA	79,5	16,2	3,4	0,6	0,2	100,0
KOMANDJOARI	98,4	1,4	0,1	0,1	0,0	100,0
KOMPIENGA	85,5	11,0	2,5	0,7	0,3	100,0
KOULPELOGO	89,7	8,5	1,3	0,4	0,1	100,0
KOURWEOGO	82,9	14,5	2,1	0,4	0,1	100,0
LERABA	83,3	12,8	3,2	0,5	0,2	100,0
LOROUM	83,7	13,8	1,8	0,5	0,1	100,0
NAYALA	73,6	22,9	2,8	0,6	0,1	100,0
NOUMBIEL	89,0	8,8	1,6	0,4	0,2	100,0
TUY	82,1	15,6	1,8	0,5	0,1	100,0
YAGHA	97,6	1,9	0,4	0,1	0,1	100,0
ZIRO	87,4	10,1	1,9	0,5	0,1	100,0
ZONDOMA	77,9	19,4	1,8	0,7	0,1	100,0

*Tableau 29 : Population féminine résidente de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction*

	<i>Aucun</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire 1 er cycle</i>	<i>Secondaire 2 nd cycle</i>	<i>Supérieur</i>	<i>Total</i>
BURKINA FASO	87,3	9,5	2,4	0,5	0,2	100,0
BAM	90,6	7,9	1,3	0,2	0,0	100,0
BAZEGA	90,8	7,8	1,2	0,1	0,0	100,0
BOUGOURIBA	90,3	7,6	1,7	0,3	0,1	100,0
BOULGOU	90,7	7,7	1,4	0,2	0,0	100,0
BOULKIEMDE	86,1	10,4	2,8	0,6	0,1	100,0
COMOE	83,7	12,5	3,2	0,5	0,1	100,0
GANZOURGOU	94,7	4,4	0,7	0,2	0,0	100,0
GNAGNA	97,0	2,4	0,5	0,1	0,0	100,0
GOURMA	90,6	7,0	2,0	0,3	0,0	100,0
HOUET	75,6	17,4	5,6	1,2	0,3	100,0
KADIOGO	57,5	26,5	11,5	3,1	1,5	100,0
KENEDOUGOU	90,0	8,7	1,1	0,2	0,0	100,0
KOSSI	92,7	6,3	0,9	0,1	0,0	100,0
KOURITENGA	89,4	8,9	1,4	0,2	0,0	100,0
MOUHOUN	87,4	9,9	2,3	0,3	0,1	100,0
NAHOURI	87,1	10,7	2,0	0,2	0,0	100,0
NAMENTENGA	96,2	3,2	0,5	0,1	0,0	100,0
OUBRITENGA	89,3	9,0	1,4	0,3	0,1	100,0
OULDALAN	96,3	3,2	0,4	0,1	0,0	100,0
PASSORE	91,0	7,6	1,1	0,2	0,0	100,0
PONI	91,8	6,7	1,3	0,2	0,0	100,0
SANGUIE	87,4	10,9	1,5	0,2	0,0	100,0
SANMATENGA	95,0	3,9	0,9	0,2	0,0	100,0
SENO	96,1	3,1	0,6	0,1	0,0	100,0
SISSILI	89,4	9,2	1,3	0,1	0,0	100,0
SOUM	96,4	3,0	0,5	0,1	0,0	100,0
SOUROU	87,8	10,6	1,4	0,1	0,0	100,0
TAPOA	95,7	3,4	0,8	0,1	0,0	100,0
YATENGA	88,7	9,1	1,8	0,3	0,0	100,0
ZOUNDWEOGO	90,6	8,1	1,1	0,2	0,0	100,0
BALE	86,9	11,4	1,6	0,2	0,0	100,0
BANWA	94,6	4,8	0,6	0,0	0,0	100,0
IOBA	90,8	7,9	1,2	0,1	0,0	100,0
KOMANDJOARI	99,4	0,5	0,1	0,0	0,0	100,0
KOMPIENGA	92,2	6,4	1,2	0,2	0,0	100,0
KOULPELOGO	96,2	3,3	0,4	0,1	0,0	100,0
KOURWEOGO	93,3	5,9	0,7	0,1	0,0	100,0
LERABA	93,1	5,9	0,9	0,1	0,0	100,0
LOROUM	95,0	4,5	0,4	0,0	0,0	100,0
NAYALA	83,3	15,3	1,3	0,1	0,0	100,0
NOUMBIEL	94,8	4,5	0,7	0,1	0,0	100,0
TUY	91,4	7,8	0,7	0,1	0,0	100,0
YAGHA	98,8	1,1	0,1	0,0	0,0	100,0
ZIRO	94,4	4,9	0,6	0,1	0,0	100,0
ZONDOMA	91,6	7,6	0,6	0,1	0,0	100,0

## CONCLUSION

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 révèlent que l'alphabétisation, la scolarisation et l'instruction sont très peu répandues au Burkina Faso.

Savoir lire et écrire n'est connu que par 20 personnes sur 100, avec des différences très marquées entre sexes et milieu de résidence. En effet, le taux d'alphabétisation des hommes sur l'ensemble du pays est de 26,6 % contre 12,8 % pour les femmes. En milieu rural, le niveau d'alphabétisation s'élève à 13,2 % contre 56,6 % en milieu urbain. Le statut d'alphabétisé s'acquiert principalement à travers l'apprentissage de la langue française, qui est la langue dominante d'alphabétisation.

La scolarisation dans les trois ordres d'enseignement est également marquée par la grande faiblesse de son niveau doublée de profondes disparités entre les sexes et le milieu de résidence.

Au primaire pour l'année scolaire 1996/1997 :

- ∅ sur 100 enfants en âge d'aller à l'école, seulement 38 fréquentent l'école primaire ;
- ∅ les garçons sont plus scolarisés que les filles avec des taux bruts de scolarisation respectivement de 45,4 % et de 31,1 % ;
- ∅ au plan spatial, le niveau de scolarisation est très variable. Les villes sont beaucoup plus scolarisées que les campagnes.

Au secondaire le taux de scolarisation pour la tranche d'âge 13-19 ans est de 11,1 %, dont 14,0% pour les garçons et 8,2 % pour les filles.

Au supérieur, il est de 1,2 %, résultat du caractère sélectif de l'enseignement et de sa faible capacité de rétention des élèves tout au long de leur parcours scolaire.

## CHAPITRE 6 :

### LA POPULATION DES PERSONNES HANDICAPEES

Jeanne NYAMEOGO  
Dieudonné OUEDRAOGO

#### INTRODUCTION

*Le besoin d'informations sur la population handicapée exprimé par les institutions étatiques et internationales, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et associations œuvrant pour sa promotion socio-économique justifie le choix du thème.*

*Les études déjà réalisées sur les personnes handicapées jusqu'à nos jours sont peu nombreuses au plan national. La plupart des données qui existent proviennent d'opérations de collecte assez restreintes du point de vue spatial. Parmi ces opérations, on peut citer l'enquête menée par l'UNICEF en 1987 dans les provinces de la Tapoa et du Kouritenga. On note également le Recensement Général de la Population de 1985 mené par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).*

*La présente analyse mettra à la disposition des utilisateurs, des données exhaustives et des indicateurs tant sur le plan national que régional et provincial.*

## CONCEPTS ET DEFINITIONS

### **Le handicap**

Le handicap a été défini au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 comme étant “ une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et / ou mentales d'un individu. Ces insuffisances ou déficiences peuvent être congénitales ou acquises ”.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit le handicap comme étant “ un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et de facteurs sociaux et culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ”.

Le handicap ainsi défini par l'OMS intègre dans une certaine mesure l'aspect social du handicap.

Le handicap est fonction des rapports des personnes handicapées avec leur environnement. Il surgit lorsque ces personnes rencontrent des obstacles culturels, matériels ou sociaux qui les empêchent d'accéder aux divers systèmes de la société qui sont à la portée de leurs concitoyens (ONU, 1983).

## CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

### **- Méthode de collecte**

La technique de collecte de l'information sur le handicap lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 a consisté à poser systématiquement la question suivante à toute personne recensée : (nom de l'individu) souffre-t-il d'un handicap quelconque ? Afin de ne pas choquer les personnes recensées, les agents recenseurs devaient user de beaucoup de tact en posant cette question.

Au cas où une personne recensée souffrait de plusieurs handicaps, il était retenu celui qui apparaissait comme étant le principal handicap. La question ainsi posée comportait un certain nombre de modalités listées avec cependant une modalité “autre handicap” qui regroupe toutes les autres modalités rencontrées et non listées.

### **- Avantages et limites de la méthode utilisée**

L'avantage de cette méthode d'approche est que toutes les personnes handicapées sont censées avoir été dénombrées. En effet cette méthode s'applique dans le cadre d'un recensement général de la population, qui par définition permet un dénombrement sans omission ni double compte. Couplée avec les autres caractéristiques individuelles collectées lors du recensement, l'information sur la nature du handicap permet d'appréhender les caractéristiques socio-économiques et démographiques des personnes handicapées.

Les limites de cette approche, qui tiennent même à la nature de l'opération de collecte, peuvent être perçues à travers les observations suivantes :

- la détermination du “ principal handicap ” dans le cas où une personne souffre de plusieurs handicaps étant laissée à l'appréciation de l'agent recenseur (qui peut ne pas avoir forcément devant lui la personne handicapée), constitue une limite objective de l'approche utilisée pour la collecte de l'information ;
- la question posée est semi-ouverte alors qu'il aurait fallu ouvrir totalement la question pour recueillir toutes les réponses possibles ;
- l'inexistence d'une nomenclature des différents handicaps pendant la collecte a entraîné au niveau de la variable “ nature du handicap ” une fréquence élevée de la modalité “ autre handicap ” .
- le fait qu'une question sur les causes du handicap principal n'ait pas été posée, constitue une limite dans l'analyse de ce phénomène.

# I - CONTEXTE

## 1.1 : CONTEXTE SOCIO-CULTUREL

D'une façon générale, les conditions de vie des personnes handicapées sont en deçà de celles des autres habitants. Les personnes handicapées sont souvent isolées et socialement marginalisées. Elles sont démunies, peu ou pas scolarisées. Elles ont moins de chance de trouver un emploi.

Les personnes qui souffrent de handicap perdent souvent le statut social qui était le leur, et la société leur attribue de nouveaux rôles, ceux de mendiants et d'assistés. Ainsi, ces personnes sont à la fois frappées par leur infirmité et par l'exclusion dont elles font l'objet dans la communauté.

C'est à travers les contes et les proverbes que l'on décèle l'image que la société burkinabè se fait de la personne handicapée. Elle y est décrite comme un personnage vulgaire, ridicule, méprisable, sujet à moquerie. Dans la vie courante, les personnes handicapées sont souvent interpellées par le nom de leur infirmité. La tradition attribue leur sort à la colère et à la malédiction divine : il est dit parfois que si ces personnes sont handicapées, c'est que l'un des membres de leur famille aurait bravé les dieux en commettant des actes interdits par les coutumes. Sans les abandonner, la société les supporte difficilement. Les personnes handicapées sont perçues comme des parasites et quand elles arrivent à s'insérer dans la vie socio-économique, elles n'ont pas droit à l'erreur. Cette réaction de la société a ainsi des conséquences néfastes sur les personnes handicapées : elle provoque l'agressivité chez certaines et d'autres par contre se replient sur elles mêmes.

Dans tous les secteurs de la vie active, les personnes handicapées sont confrontées à de multiples formes de discrimination : logement, transport, relations de couple, vie familiale, assistance sociale, participation et représentation politiques, etc.

Bien que l'ampleur de la situation de ceux qui souffrent d'un handicap soit encore mal connue, les analyses qualitatives en soulignent la gravité. Cet état de fait justifie la mise en œuvre de politiques sociales spécifiques en faveur des personnes handicapées.

## 1.2 POLITIQUES ET STRATEGIES DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA PERSONNE HANDICAPEE

D'importants efforts ont été entrepris surtout ces dernières années pour la promotion socio-économique des personnes handicapées. Depuis 1981, Année Internationale de la personne handicapée, le Burkina Faso n'a cessé de développer des initiatives en faveur de ce groupe cible. A ce titre on peut mentionner :

### **Sur le plan régional et international**

- la ratification de l'accord révisé portant création de l'Institut Africain de Réadaptation (IAR) le 12 mars 1992,
- la ratification en 1983, de la convention 159 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) concernant la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées.

### **Sur le plan national**

- l'adoption de la Zatu n°86-005/CNR/PRES du 16 janvier 1986 accordant aux personnes handicapées des privilèges dans les domaines suivants :
  - ∄ Santé (réduction des frais de soins dans les structures sanitaires de l'Etat),
  - ∄ Education (priorité à l'inscription, recul systématique de l'âge d'inscription et octroi de bourse),
  - ∄ Transport public (réduction des frais de transport),
  - ∄ Loisirs (réduction des tarifs),
  - ∄ Environnement (construction de rampes d'accès dans les édifices publics),
  - ∄ Fiscalité (quelques exonérations).

Un ensemble de textes d'application de cette Zatu a été adopté.

Outre ces textes juridiques et réglementaires, des actions en faveur des personnes handicapées ont été entreprises. Nous citerons entre autres :

- l'institution de la journée Nationale des Personnes handicapées célébrée chaque année ;
- l'institution de la représentation effective des personnes handicapées lors des grandes expositions organisées à l'occasion des manifestations d'envergure nationale et internationale (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), Semaine Nationale de la Culture (SNC)) ;
- l'instauration de journées sportives pour personnes handicapées.
- la représentation des personnes handicapées dans la Deuxième Chambre,
- La création de centres de formations et de production,
- L'octroi de cartes d'invalidité accordant des avantages aux personnes handicapées,
- La création en 1992 de la Fédération Burkinabè des Associations des Personnes Handicapées (FEBAPH).

Toutes ces mesures contribuent à accroître la chance des personnes handicapées à participer pleinement à la vie active de la nation. Cependant la plupart des textes connaissent des difficultés d'application dues en grande partie à l'insuffisance même du contenu souvent peu explicite d'une part et d'autre part au manque d'information sur l'existence de ces dispositions au niveau du grand public et des personnes handicapées elles mêmes.

Notons aussi le rôle très important que joue la société civile (Organisations Non Gouvernementales et Associations) dans la promotion, la réhabilitation et l'éducation des personnes handicapées au Burkina Faso.

Même si ces actions menées contribuent à la promotion des personnes handicapées, il n'en demeure pas moins que leur caractère spécifique n'a pas toujours favorisé une véritable intégration socio-économique de celles-ci. C'est pourquoi, une réorientation des interventions, axée sur l'auto promotion à travers la stratégie de réadaptation à base communautaire (RBC) est entreprise. Cette stratégie consiste à :

- impliquer davantage les familles et les communautés dans la prise en charge du handicap ;
- prendre en compte les aptitudes des personnes handicapées, le respect de la totalité de leur personnalité, de leur dignité et leurs besoins.

Pour ce faire, un programme national de réadaptation des personnes handicapées est élaboré. Il vise les objectifs suivants :

- créer les conditions adéquates pour la participation sur un pied d'égalité des personnes handicapées à la vie économique et sociale dans leur communauté ;
- susciter une prise de conscience des problèmes des personnes handicapées, de leurs besoins, de leurs droits et de leurs potentialités ;
- prévenir l'infirmité, l'incapacité et le handicap.

Pour atteindre ces objectifs, le programme national de réadaptation met l'accent sur :

- l'éducation spécialisée – scolarisation ;
- la formation – emploi ;
- la réadaptation médicale ;
- la législation ;
- la recherche – information ;
- le sport – loisirs.

Faire de la personne handicapée un agent de développement est un pari que le Burkina Faso doit gagner.

Cette étude portera sur les principales caractéristiques démographiques et socio-économiques des personnes handicapées

## II - NIVEAU DU PHENOMENE SELON LA NATURE DU HANDICAP PRINCIPAL

### 2.1 POPULATION DES PERSONNES HANDICAPÉES RECENSEES EN 1996

En 1996, on a dénombré un total de 168 698 personnes handicapées sur une population totale de 10 312 609 habitants. Cette population handicapée représente ainsi 1,6% de la population totale.

*Tableau 1 : Répartition des personnes handicapées selon le milieu de résidence et le sexe*

Milieu de résidence	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble		Rm
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Milieu urbain	11 742	13,4	9 836	12,2	21 578	12,8	119,4
Milieu rural	76130	86,6	70 990	87,8	147 120	87,2	107,2
Ensemble Burkina Faso	87 872	100,0	80 826	100,0	168 698	100,0	108,7

Comme l'indique le tableau 1, l'équivalent de 87,2% des personnes handicapées vivent en milieu rural, alors que la proportion de la population totale vivant en milieu rural est de 84,5%. Les rapports de masculinité (Rm) montrent une prédominance du nombre de personnes handicapées de sexe masculin alors qu'au niveau de la population totale du pays, ce sont les femmes qui prédominent.

*Tableau 2: Population des personnes handicapées selon la nature du handicap, le milieu de résidence et le sexe*

Nature du handicap	Ensemble Burkina			Burkina urbain			Burkina rural		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Sourd-muet	8 433	4 843	3 590	796	473	323	7 637	4 370	3 267
Muet	3 057	1 628	1 429	510	281	229	2 547	1 347	1 200
Sourd	8 864	5 036	3 828	1 030	516	514	7 834	4 520	3 314
Paralysie membre sup.	5 205	2 851	2 354	998	587	411	4 207	2 264	1 943
Paralysie membre inf.	22 060	11 918	10 142	4 966	2 849	2 117	17 094	9 069	8 025
Paralysie m. sup et inf	1 947	975	972	342	188	154	1 605	787	818
Fou (folle)	8 716	3 925	4 791	901	432	469	7 815	3 493	4 322
Amputation membre sup.	751	481	270	127	87	40	624	394	230
Amputation membre inf.	1 196	663	533	246	149	97	950	514	436
Aveugle	32 377	15 949	16 428	2 272	1 174	1 098	30 105	14 775	15 330
Débile mentale	11 612	6 358	5 254	2 006	1 073	933	9 606	5 285	4 321
Lépreux(se)	3 769	2 100	1 669	275	180	95	3 494	1 920	1 574
Autres	60 711	31 145	29 566	7 109	3 753	3 356	53 602	27 392	26 210
Total	168 698	87 872	80 826	21 578	11 742	9 836	147 120	76 130	70 990

D'une manière générale, quels que soient le milieu de résidence (urbain ou rural) et le sexe, deux handicaps principaux se dégagent : il s'agit des "paralysies de membres inférieurs" : 13,1% et des "aveugles" : 19,2% (tableau 2). Il faut noter cependant que la rubrique "autres" regroupe une part non négligeable de personnes handicapées (jusqu'à 36 %) dont il aurait fallu déterminer la

nature du handicap.

En zone urbaine, 23% de la population handicapée sont paralysés des membres inférieurs contre 10,5% qui sont des aveugles.

En zone rurale les proportions sont de 11,6% pour les paralysés des membres inférieurs et de 20,5% pour les aveugles. Si au niveau national et au niveau rural les proportions de personnes paralysées des membres inférieurs sont moins élevées que celles des aveugles, en milieu urbain on observe le contraire.

Au niveau du sexe, on peut constater en milieu urbain comme en milieu rural que la population handicapée masculine compte dans ses rangs plus de personnes paralysées des membres inférieurs que la population handicapée féminine. Par contre, on rencontre plus de femmes que d'hommes chez les aveugles en milieu rural.

Les amputations des membres inférieurs et des membres supérieurs sont les moins fréquentes. Les proportions sont inférieures à 1% tant au niveau national et tout milieu de résidence d'une part, qu'au niveau du sexe d'autre part. Il y a cependant une exception en milieu urbain surtout pour les amputations des membres inférieurs où les proportions sont légèrement supérieures à 1%.

Le constat fait au niveau des villes est le même au niveau national, c'est à dire une forte proportion d'aveugles, de personnes paralysées des membres inférieurs et de débiles mentaux.

Dans les villes les proportions de personnes handicapées sont sensiblement les mêmes. Elles sont de 1,1% à Bobo-Dioulasso, 1,3% à Ouagadougou et 1,2% dans les autres villes (tableau 3).

La proportion des personnes paralysées des membres inférieurs est plus importante à Ouagadougou (26,7%) qu'à Bobo-Dioulasso (19,6%). Une comparaison des sexes fait apparaître une prédominance de cet handicap au niveau des hommes.

S'agissant des personnes aveugles, elles sont proportionnellement plus nombreuses dans l'ensemble des autres villes qu'à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso. Cela pourrait s'expliquer par la cécité des rivières qui a beaucoup touché les populations riveraines des fleuves et autres grandes rivières du pays, loin des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

*Tableau 3 : Population handicapée des villes selon le sexe et la nature du handicap*

Nature du Handicap	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
Sourd-muet	305	171	134	132	77	55	359	225	134
Muet	215	123	92	98	44	54	197	114	83
Sourd	458	214	244	126	55	71	446	247	199
Paralysie membre supérieur	514	305	209	119	81	38	365	201	164
Paralysie membre inférieur	2 385	1 403	982	690	416	274	1 891	1 030	861
Paralysie membre sup et inf	159	91	68	69	36	33	114	61	53
Fou(folle)	359	166	193	99	62	37	443	204	239
Amputation membre supérieur	50	40	10	22	18	4	55	29	26
Amputation membre inférieur	97	69	28	46	25	21	103	55	48
Aveugle	720	418	32	352	181	171	1 200	575	625
Débile mentale	955	504	451	268	152	116	783	417	366
Lépreux(se)	82	54	28	43	34	9	150	92	58
Autres	2 619	1 460	1 159	1 449	763	686	3 041	1 530	1 511
Total	8 918	5 018	3 900	3 513	1 944	1 569	9 147	4 780	4 367

La répartition de la population handicapée des provinces par rapport à leur population totale indique que vingt quatre (24) provinces sur quarante cinq (45) que compte le Burkina Faso ont une proportion de population handicapée supérieure à la nationale qui est de 1,6% (conf. tableau A1 en annexe). Les provinces de la Bougouriba et du Kouritenga apparaissent comme celles qui ont les plus fortes proportions de population handicapée (2,7% et 2,5%).

Celles qui ont une proportion de population handicapée inférieure à la nationale sont au nombre de 19. Deux provinces sont au même niveau que la nationale (Namentenga et Oudalan). Les provinces du Yagha et du Seno ont des populations handicapées les moins importantes. D'une manière générale, les proportions des populations handicapées des provinces varient entre 0,6% et 2,7%.

La répartition des personnes handicapées par province indique que les provinces du Kadiogo (8,3%), du Boulkiemde (5,6%) et du Boulgou (5,2%) (tableau A1 en annexe) sont les plus touchées. Les proportions les plus faibles se rencontrent dans les provinces de la Komandjoari (0,3%), du Yagha et de la Kompienga (0,4%).

## 2.2 EVOLUTION DU PHENOMENE

En 1985, le Recensement général de la population a donné un effectif de 140 163 personnes handicapées avec cependant un effectif de 13 750 non déclarés. Pour une raison de comparaison avec les données de 1996 (168 698) notre analyse portera sur les cas déclarés de 1985 (126 413).

La proportion de personnes handicapées par rapport à l'ensemble de la population est restée stable de 1985 à 1996 (1,6%). La même observation est valable pour le milieu rural. Par contre au niveau urbain, on enregistre une augmentation de la proportion de personnes handicapées qui est passée de 0,9% en 1985 à 1,3% en 1996 (tableau 4)

*Tableau 4: Proportion de personnes handicapée selon l'année et le milieu de résidence*

Milieu de résidence	1985			1996		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin

Urbain	0,9	0,7	1,0	1,3	1,4	1,2
Rural	1,7	1,3	2,0	1,7	1,8	1,6
Ensemble	1,6	1,2	1,9	1,6	1,8	1,5

Si en 1985 la population masculine comptait dans ses rangs 1,2% de personnes handicapées, en 1996 cette proportion est passée à 1,8%. Par contre chez la population féminine, la proportion a évolué en baisse de 1,9% en 1985 à 1,5% en 1996.

Au niveau des centres urbains, il s'avère qu'aussi bien pour les populations féminines et masculines, les proportions de personnes handicapées ont évolué en hausse. Chez les hommes la proportion est passée du simple au double.

En milieu rural, au sein des hommes la proportion de personnes handicapées a évolué à la hausse. Par contre chez les femmes, elle a baissé.

En considérant la répartition des personnes handicapées selon certains handicaps (tableau 5), nous pouvons percevoir une baisse du nombre de personnes aveugles et celui des lépreux au niveau national.

*Tableau 5: Evolution des effectifs des personnes handicapées selon les principaux handicaps de 1985 à 1996*

Nature du handicap	1985			1996			Variation en %
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	
Aveugle	35 627	1 784	33 843	32 377	2 272	30 105	- 9,1
Paralytique	11 617	1 088	10 529	29 212	6 306	22 906	+151,5
Amputé	656	73	583	1947	373	1574	+130,8
Lépreux	4 274	272	4 002	3 769	275	3 494	-11,8
Sourd-muet	2521	257	2264	20354	2336	18018	+707,4

Le nombre de personnes aveugles a baissé de 9,1% entre les deux derniers recensements de la population (tableau 5). Celui des lépreux a connu aussi une baisse de 11,8%. Par contre, le nombre de personnes paralysées d'un membre quelconque a augmenté d'une fois et demie. Certains facteurs peuvent expliquer la baisse des effectifs observés chez les aveugles et les lépreux : il s'agit notamment pour ce qui est des aveugles, du projet ONCHO qui mène une campagne de lutte contre les vecteurs de la cécité. En ce qui concerne les lépreux on peut retenir la campagne de dépistage et de traitement systématique des personnes atteintes de la lèpre par le ministère de la santé. L'augmentation du nombre de personnes ayant un membre amputé (130,8%) pourrait trouver son explication dans les nombreux accidents (circulation, travail...) que connaît le pays. Par contre, l'augmentation du nombre de sourds-muets avec une telle ampleur (707,4%) suscite des interrogations. De même, l'augmentation du nombre de personnes ayant une paralysie de membres suscite des questionnements quand on sait que des efforts ont été consentis pour l'éradication de la poliomyélite, principale cause des paralysies surtout de membres inférieurs. L'accroissement possible des cas d'hypertension avec des complications (hémiplégie) en serait-il une des causes ?

### **III - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES HANDICAPEES**

L'analyse de cette partie portera essentiellement sur l'âge, le sexe et la situation

matrimoniale des personnes handicapées.

### 3.1 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

#### 3.1.1 Niveau national

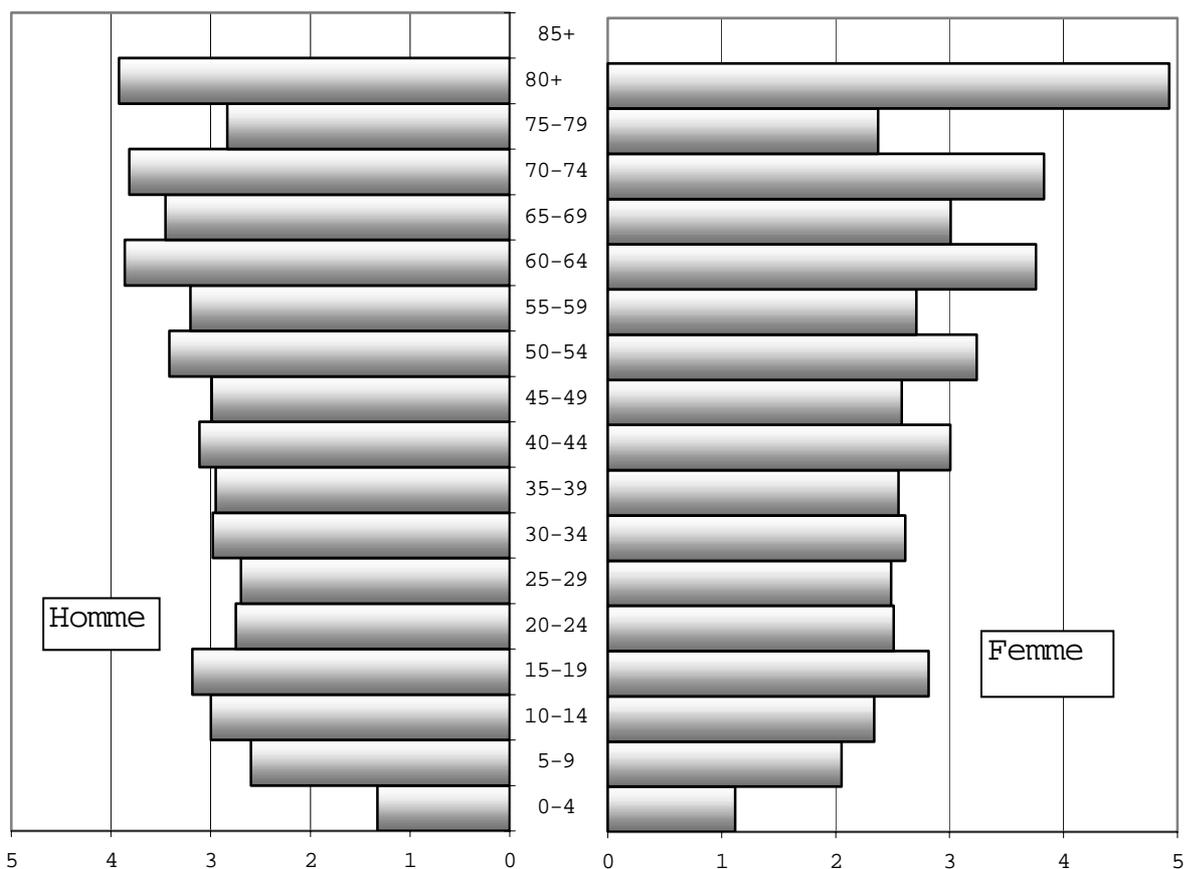
Au plan national, il y a 168 698 personnes handicapées dont 52,1% d'hommes. Les personnes handicapées de moins de 20 ans représentent 18,3% de la population totale des handicapées, celles qui ont un âge compris entre 20 et 59 ans font 45,6% et enfin les plus âgées (60 ans et plus) constituent 35,6%(tableau 6).

*Tableau 6 : Répartition de la population handicapée selon les groupes d'âge quinquennaux, le milieu de résidence et le sexe*

Groupe d'âges	Ensemble Burkina			Burkina urbain			Burkina rural		
	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
0 - 4	4 105	2 229	1 876	475	275	200	3 630	1 954	1 676
5 - 9	7 803	4 359	3 444	1 058	583	475	6 745	3 776	2 969
10 - 14	8 959	5 033	3 926	1 558	849	709	7 401	4 184	3 217
15 - 19	10 074	5 347	4 727	1 993	1 091	902	8 081	4 256	3 825
20 - 24	8 830	4 614	4 216	1 913	1 061	852	6 917	3 553	3 364
25 - 29	8 706	4 527	4 179	1 711	994	717	6 995	3 533	3 462
30 - 34	9 389	5 004	4 385	1 616	922	694	7 773	4 082	3 691
35 - 39	9 238	4 953	4 285	1 476	869	607	7 762	4 084	3 678
40 - 44	10 278	5 228	5 050	1 262	724	538	9 016	4 504	4 512
45 - 49	9 351	5 019	4 332	1 101	642	459	8 250	4 377	3 873
50 - 54	11 169	5 734	5 435	1 146	635	511	10 023	5 099	4 924
55 - 59	9 926	5 377	4 549	1 015	593	422	8 911	4 784	4 127
60 - 64	12 794	6 484	6 310	1 214	639	575	11 580	5 845	5 735
65 - 69	10 856	5 803	5 053	917	478	439	9 939	5 325	4 614
70 - 74	12 840	6 410	6 430	1 027	502	525	11 813	5 908	5 905
75 - 79	8 742	4 758	3 984	714	364	350	8 028	4 394	3 634
80 et +	14 856	6 585	8 271	1 245	453	792	13 611	6 132	7 479
ND	782	408	374	137	68	69	645	340	305
Total	168 698	87 872	80 826	21 578	11 742	9 836	147 120	76 130	70 990

En considérant les groupes d'âges quinquennaux, on peut constater comme l'indique le graphique 1 que les personnes handicapées sont plus présentes au sein des populations de 80 ans et plus (8,8%), de 60 à 64 ans et 70 à 74 ans (7,6%). La pyramide des âges est renversée avec une allure opposée à celle de l'ensemble de la population.

*Graphique 1 : Pyramide des âges de la population des personnes handicapées*



En s'intéressant aux trois principaux handicaps du pays, on peut dégager les observations suivantes selon les groupes d'âges :

- les aveugles se rencontrent beaucoup plus chez les personnes âgées (60 ans et plus). Elles constituent 64,7% de l'ensemble des aveugles (tableau A2 en annexe). Une comparaison entre les sexes laisse entrevoir une prédominance de femmes aveugles ;
- les personnes paralysées des membres inférieurs sont peu nombreuses chez les enfants de 0 à 4 ans. C'est la tranche d'âges de 15 à 19 ans qui en regroupe beaucoup plus (11,6%) ;
- Quant aux débiles mentaux, ils sont concentrés beaucoup plus chez les personnes âgées de 15 à 39 ans.

Dans le milieu rural on observe à peu près les mêmes caractéristiques d'âges qu'au plan national.

En milieu urbain, la situation est nettement différente. En effet, ce sont les tranches d'âges les plus jeunes qui sont beaucoup plus touchées par les handicaps. Il s'agit principalement de personnes dont l'âge se situe entre 15 et 29 ans. Il existe en ville une proportion non négligeable de personnes aveugles âgées.

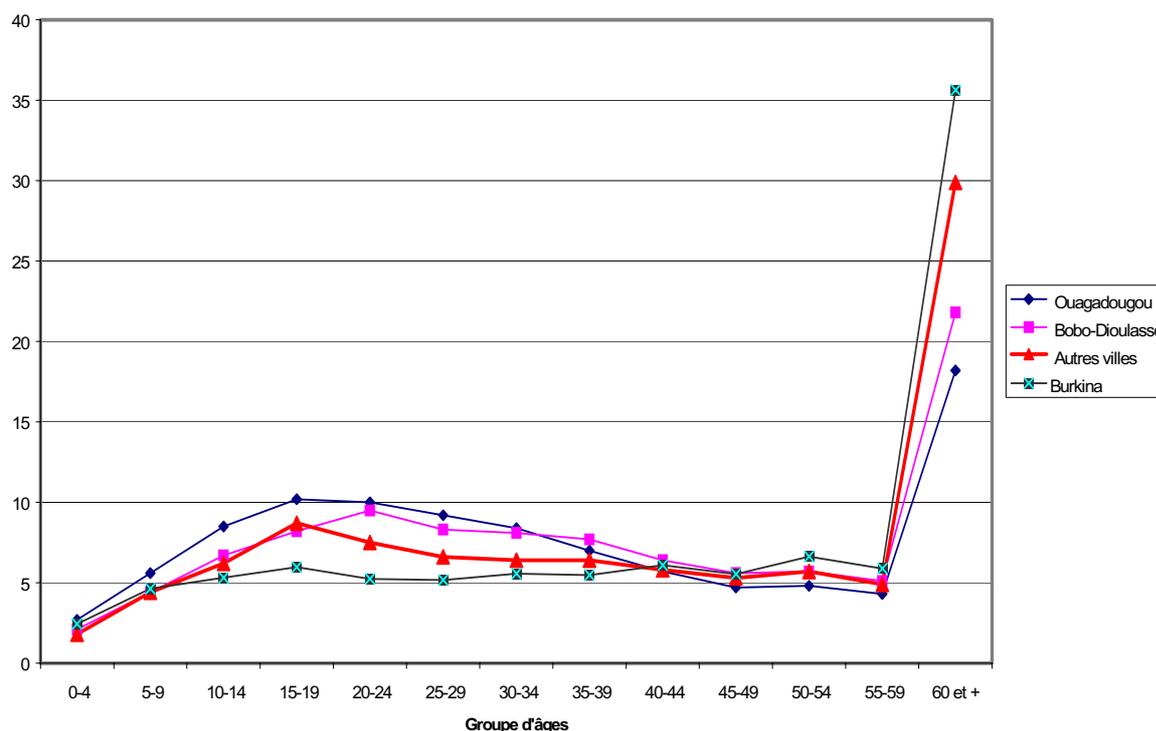
Dans la ville de Ouagadougou, 27% de la population handicapée a moins de 20 ans, contre 21,4% à Bobo-Dioulasso (tableau A4 en annexe).

Comme l'illustre le graphique 2, jusqu'à 30-34 ans, le nombre de personnes handicapées par

âge est proportionnellement plus important à Ouagadougou qu'à Bobo-Dioulasso et dans les autres villes. Le maximum est atteint à 15-19 ans avec 10% pour la capitale contre 8,2 % à Bobo-Dioulasso et 8,7% dans les autres villes. À cet âge, le pourcentage est de 6,0% pour l'ensemble du Burkina.

De façon générale, la courbe des proportions de personnes handicapées selon l'âge montre un niveau relativement plus élevé de personnes handicapées avant 60 ans en ville que dans le reste du Burkina. Ceci tendrait à indiquer que les déclarations sont peut-être mieux faites en milieu urbain qu'en milieu rural.

*Graphique 2: Population des personnes handicapées dans les villes et dans l'ensemble du Burkina selon l'âge*



### 3.1.2: Au niveau régional et provincial

La répartition selon les régions (tableau A3 en annexe) montre que les personnes handicapées de moins de 20 ans sont plus nombreuses au Sahel (24,9%) et à l'Ouest (19,8%). Celles âgées de 20 à 59 ans se rencontrent plus fréquemment dans le Sud Ouest (51,3%) et l'Ouest (51,1%), tandis que le Centre-Est est la région où l'on retrouve le plus de personnes âgées (60 ans et plus).

Dans les provinces, les proportions de personnes handicapées de moins de 20 ans varient entre 12,8% et 25,6%. Les proportions les plus élevées de population handicapée de moins de 20 ans se trouvent dans les provinces du Yagha (25,6%), de la Tapoa (25,3%), du Kadiogo (23,6%) et de l'Oudalan (22,4%). À l'inverse, les proportions les moins élevées de personnes handicapées âgées de moins de 20 ans se rencontrent plus fréquemment dans les provinces du Sourou, du Zoundwéogo et du Nayala.

Les personnes handicapées d'un âge compris entre 20 et 59 ans sont beaucoup plus

nombreuses dans les provinces de la Bougouriba (53,0%), du Tuy (52,9%) et du Houet (52,8%). Les proportions les moins élevées de cette tranche d'âges se retrouvent dans les provinces de la Komandjoari (39,3%) et du Bazèga (39,4%). Ces proportions se situent entre 39,3% et 53,0% d'une province à une autre.

Les personnes handicapées d'un âge avancé (60 ans et plus) sont plus présentes dans les provinces du Nayala (44,9%), du Zoundwéogo (44,8%) et du Sanguié (43,6%). Elles sont par contre moins nombreuses dans les provinces du Yagha (23,6%), du Houet (25,3%) et du Kadiogo (25,6%).

## 3.2. : ETAT MATRIMONIAL

### 3.2.1 : Niveau national

Contrairement aux préjugés, le handicap n'apparaît pas au Burkina Faso comme étant un obstacle au mariage. En effet, la population handicapée en âge de se marier (12 ans et plus) présente les caractéristiques d'état matrimonial suivantes : 51,5% vivent en situation de mariage pour 56,9% de personnes mariées au niveau de l'ensemble de la population ; on rencontre proportionnellement moins de célibataires (24,3%) que dans la population totale (35,5%); (Voir analyse du thème état matrimonial ). Par contre, on trouve plus de veuves dans la population des personnes handicapées (18,3%), (cf. tableau n° 8) que dans la population totale (6,6%). Cela pourrait signifier que les personnes handicapées rencontrent plus de difficultés pour se remarier.

L'examen de l'état matrimonial des personnes handicapées selon leur sexe montre que chez les hommes, 57,7% sont mariés tandis qu'on en compte 45% chez les femmes. Cette situation pourrait trouver une explication dans le fait qu'une personne handicapée de sexe masculin se marie plus facilement que celle de sexe féminin. La proportion de personnes en situation de veuvage est beaucoup plus prononcée chez les femmes que chez les hommes : 32% des femmes handicapées sont des veuves contre 5,2% d'hommes veufs. La polygamie pourrait expliquer cette faiblesse de veuvage au niveau des hommes.

*Tableau 7 : Répartition des personnes handicapées selon la situation matrimoniale et le milieu de résidence*

Situation Matrimoniale	Burkina Faso				Burkina urbain				Burkina rural			
	Total		Masc.	Fém.	Total		Masc.	Fém.	Total		Masc.	Fém.
	Effectifs	%			Effectifs	%			Effectifs	%		
Célibataire	37 257	24,3	32,5	15,5	7 560	38,8	47,0	29,2	29 697	22,2	30,2	13,7
Monogame	44 215	28,8	37,8	19,2	5 638	29,0	34,0	22,9	38 577	28,8	38,4	18,7
poly 2 femmes	21 080	13,8	13,5	14,0	1 658	8,5	8,2	8,9	19 422	14,5	14,3	14,7
poly 3 femmes	8 765	5,7	4,4	7,2	584	3,0	2,2	3,9	8 181	6,1	4,7	7,6
poly 4 femmes et+	4 977	3,2	2,0	4,6	254	1,3	1,0	1,7	4 723	3,5	2,2	5,0
Veuf (ve)	28 015	18,3	5,2	32,2	2 574	13,2	2,9	25,5	25 441	19,0	5,6	33,1
Divorcé/séparé	2 771	1,8	1,4	2,2	352	1,8	1,3	2,4	2 419	1,8	1,4	2,2
Union libre	370	0,2	0,2	0,3	137	0,7	0,6	0,8	233	0,2	0,1	0,2
ND	5 985	3,9	3,0	4,8	717	3,7	2,8	4,7	5 268	3,9	3,1	4,8
Total	153 435	100,0	100,0	100,0	19 474	100,0	100,0	100,0	133 961	100,0	100,0	100,0

Selon le milieu de résidence (voir tableau 7), l'état matrimonial des personnes handicapées présente des disparités. En milieu urbain, 47,0% de la population masculine handicapée est

célibataire contre 30,2% en milieu rural. Cela peut s'expliquer en partie par les conditions économiques très difficiles en milieu urbain où le mariage suppose que l'on ait un minimum de moyens financiers surtout pour des personnes frappées par un handicap.

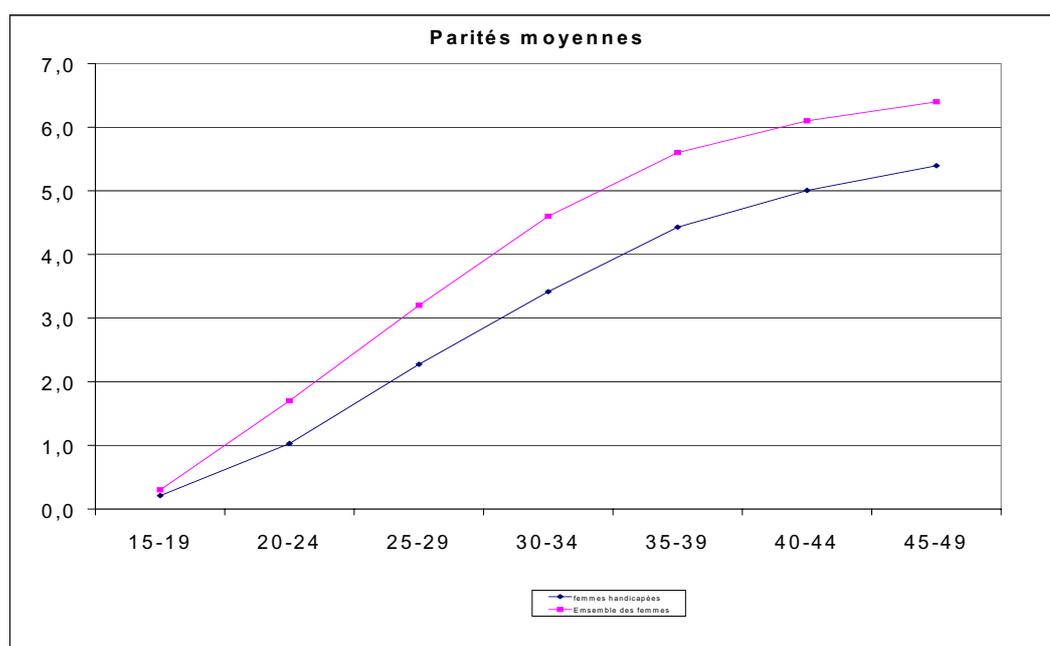
Si dans le domaine de l'état matrimonial, les différences ne sont pas très sensibles entre femmes handicapées et femmes dans la population totale, en matière de fécondité, les situations semblent assez différenciées. En effet, les parités moyennes des femmes handicapées restent inférieures à celles observées au niveau de l'ensemble des femmes (tableau 8).

La parité moyenne à 45-49 ans des femmes handicapées diffère d'un enfant de celle de l'ensemble des femmes (respectivement 5,4 et 6,4 enfants par femme). Comme l'indique le graphique 3, la courbe de parités aussi bien de l'ensemble des femmes que des femmes handicapées reste ascendante jusqu'à 45-49 ans. Cela montre que les femmes handicapées ont comme les autres femmes, une fécondité soutenue jusqu'à la ménopause.

Tableau 8 : Parités moyennes

Groupes d'ages	Femmes handicapées	Ensemble des femmes
15-19	0,2	0,3
20-24	1,0	1,7
25-29	2,3	3,2
30-34	3,4	4,6
35-39	4,4	5,6
40-44	5,0	6,1
45-49	5,4	6,4

Graphique 3: Courbes des parités moyennes





*Tableau 9: Population handicapée des grandes villes selon l'état matrimonial et le sexe en %*

État matrimonial	Bobo-Dioulasso			Ouagadougou			Autres villes		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
Célibataire	40,3	46,4	32,7	43,3	50,8	33,8	34,0	43,3	23,9
Marié(e) mono	30,2	35,4	23,7	29,7	33,1	25,4	27,8	34,4	20,6
Marié(e à) poly2	10,2	9,5	11,2	6,8	6,3	7,4	9,5	9,6	9,3
Marié(e à) poly3	3,1	2,1	4,3	2,2	1,8	2,8	3,7	2,8	4,7
Marié(e à) poly4	0,9	0,8	1,0	0,9	0,7	1,2	1,8	1,3	2,4
Veuf ou veuve	11,3	2,7	22,0	10,4	2,2	20,9	16,6	3,7	30,7
Divorcé(e)/séparé(e)	1,4	1,1	1,8	1,2	0,9	1,5	2,5	1,8	3,3
Union libre	0,3	0,3	0,4	1,1	0,9	1,3	0,5	0,4	0,5
ND	2,3	1,7	2,9	4,4	3,3	5,7	3,6	2,7	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans les deux grandes villes du pays, l'état matrimonial des personnes handicapées se caractérise par de fortes proportions de célibataires dépassant les 40% (tableau 9). Ainsi à Ouagadougou les personnes handicapées sont célibataires à 43,3% et à Bobo-Dioulasso à 40,3%. Dans les autres villes la proportion des célibataires se situe à 34%. Ces proportions comparées à celles de l'ensemble de la population de ces villes (48,8% à Ouagadougou et 50,8% à Bobo-Dioulasso) indiquent qu'il y a relativement moins de célibataires chez les personnes handicapées. Dans leur grande majorité, les personnes handicapées sont mariées dans la ville de Bobo-Dioulasso, avec une prédominance de mariées monogames. Pour ce qui est du veuvage les proportions au niveau de chaque ville sont non négligeables. En effet, elles varient de 10,4% à 16,6%, la proportion la plus élevée se rencontre dans les autres villes. Ces proportions sont largement au dessus de celles de la population totale de ces villes qui sont de 3,1% à Ouagadougou et de 3,2% à Bobo-Dioulasso.

D'une manière générale, on rencontre chez les personnes handicapées mariées, plus d'aveugles, de personnes paralysées des membres inférieurs, de sourds et de sourds muets.

## **IV - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES PERSONNES HANDICAPEES**

### **4.1 LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

#### *4.1.1 Niveau national*

Parmi les personnes handicapées âgées de six ans et plus, 91,8% n'ont aucun niveau d'instruction (tableau 10). C'est pratiquement la même proportion qu'on retrouve au niveau de l'ensemble de la population (91,6%). Les proportions de celles qui ont eu une instruction de l'école formelle sont les suivantes : 4,7% ont fait le cours primaire, 2,0% le cours secondaire et 0,2% le cours supérieur. Ces proportions sont pour l'ensemble de la population de 6,7% pour le primaire, 2,3% pour le secondaire et 0,4% pour le supérieur (voir analyse du thème 'Alphabétisation - Scolarisation - Instruction'). Ainsi, les personnes handicapées ont un accès moindre aux structures éducatives, ce qui pourrait s'expliquer en partie par le nombre très insuffisant des structures scolaires pour personnes handicapées.

**Tableau 10 : Répartition de la population handicapée selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence par sexe**

Niveau d'instruction	Burkina Faso				Burkina urbain				Burkina rural			
	Total		Masc.	Fém.	Total		Masc.	Fém.	Total		Masc.	Fém.
	Effectifs	%			Effectifs	%			Effectifs	%		
Aucun	149 910	91,8	89,7	94,1	14 502	69,2	63,8	75,7	135 408	95,1	93,7	96,7
Cours primaire	7 676	4,7	6,1	3,3	3 492	16,7	18,9	13,9	4 184	3,0	4,0	1,8
Cours préparatoire	1 508	0,9	1,2	0,7	555	2,7	2,7	2,5	953	0,7	0,9	0,4
Cours élémentaire	2 039	1,3	1,6	0,9	875	4,2	4,6	3,7	1 164	0,8	1,1	0,5
Cours moyen	4 129	2,5	3,3	1,7	2 062	9,8	11,6	7,7	2 067	1,5	2,0	0,9
Cours secondaire	3 152	2,0	2,5	1,3	2 282	10,9	13,2	8,1	870	0,6	0,9	0,3
Premier cycle	2 364	1,5	1,8	1,0	1 671	8,0	9,3	6,4	693	0,5	0,7	0,3
Second cycle	788	0,5	0,7	0,3	611	2,9	3,9	1,7	177	0,1	0,2	0,0
Cours supérieur	393	0,2	0,4	0,1	342	1,6	2,4	0,8	51	0,0	0,1	0,0
ND	2 133	1,3	1,4	1,2	333	1,6	1,7	1,5	1 800	1,3	1,3	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>163 264</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>20 951</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>142 313</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Selon le sexe, on remarque que les femmes handicapées sont moins scolarisées que les hommes et cela quel que soit le niveau d'instruction. Cette observation vaut pour l'ensemble de la population.

Le milieu rural connaît une très faible proportion de personnes handicapées ayant fréquenté l'école comme en témoigne la proportion de 95,1% de non instruits.

Les villes offrent beaucoup plus de possibilités d'instruction aux personnes handicapées avec l'existence de quelques centres ou écoles spécialisées. Parmi les citadins handicapés, 69,2% ne sont pas instruits et 29,2% ont bénéficié d'une instruction tout niveau confondu. Là aussi, la discrimination par sexe existe au détriment des femmes.

La population handicapée scolarisable (7 à 24 ans au Burkina Faso) est de 34 337 personnes dont 45,8% de filles (tableau 11). La population handicapée scolarisable au primaire représente 30,4% de l'ensemble de la population des personnes handicapées scolarisables. Parmi la population scolarisable au primaire, 79,6% ne sont pas scolarisés. Au niveau de l'ensemble de la population, cette proportion est de 68,7%. Il y a donc une sous scolarisation plus importante des personnes handicapées que dans l'ensemble de la population, ce qui témoigne pour ces personnes, des problèmes d'accès plus cruciaux dans les structures éducatives que pour le reste de la population.

**Tableau 11 : Tableau comparatif des populations scolarisables**

Populations scolarisables	Population handicapée			Ensemble de la Population			Taux de handicap
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
Population de 6 ans	735	604	1 339	176 537	171 715	348 252	0,38
Population scolarisable au primaire (7 à 12 ans)	5 869	4 554	10 423	985 323	936 321	1 921 644	0,54
Population scolarisable (7 à 24 ans)	18 609	15 728	34 337	1 559 932	1 481 791	3 041 723	1,13
Population scolarisable au primaire non scolarisée	4 518	3 778	8 296	619 549	701 291	1 320 840	0,63
Population scolarisable non scolarisée	14 366	13 225	27 591	1 112 865	1 190 751	2 303 616	1,20

Dans les grandes villes du pays, les proportions de personnes handicapées de 6 ans et plus n'ayant pas fait l'école se situent respectivement pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso à 60,5% et 65,9% (tableau 12). Au niveau des autres villes cette proportion avoisine 79%.

Dans la ville de Ouagadougou, 20,3% des personnes handicapées ont fréquenté le cours primaire, tandis que dans la deuxième ville on enregistre 18,7 % de niveau primaire et 12,4% dans les autres villes. Les hommes handicapés ont sensiblement la même proportion d'instruits du niveau primaire à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso.

Pour le cours secondaire, la proportion d'instruits à Ouagadougou est plus de sept fois supérieure à celle du niveau national et celle de Bobo-Dioulasso, plus de six fois.

*Tableau 12: Population des personnes handicapées des grandes villes selon le niveau d'instruction en %*

Niveau d'instruction	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
AUCUN	60,5	55,8	66,6	65,9	59,5	73,9	78,8	73,9	84,3
Cours primaire	20,3	22,0	18,1	18,7	21,7	14,9	12,4	14,7	9,9
Cours préparatoire	3,1	3,2	3,0	2,9	2,9	2,9	2,1	2,2	2,0
Cours élémentaire	5,3	5,7	4,7	4,2	4,1	4,2	3,1	3,6	2,5
Cours moyen	11,9	13,1	10,3	11,6	14,6	7,8	7,2	8,9	5,4
COURS SECONDAIRE	14,5	16,5	11,8	12,5	15,3	9,0	6,9	8,9	4,6
Premier cycle	10,6	11,7	9,3	8,7	10,2	6,8	5,2	6,5	3,7
Second cycle	3,8	4,9	2,5	3,8	5,1	2,2	1,7	2,4	0,9
COURS SUPERIEUR	2,6	3,5	1,5	1,6	2,5	0,6	0,7	1,1	0,2
ND	2,1	2,2	2,1	1,3	1,0	1,6	1,2	1,4	1,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### 4.1.2 : Les régions économiques et les provinces

Les régions économiques du Centre et de l'Ouest sont celles qui ont les plus faibles proportions de personnes handicapées sans aucun niveau d'instruction (tableau A10 en annexe). Par contre, les régions du Sahel et du Centre Nord ont les proportions les plus élevées (96,6% et 95,8%). On retrouve également les mêmes extrêmes au niveau du primaire et du secondaire avec les taux les plus élevés au Centre et à l'Ouest et les taux les plus bas au Sahel et au Centre Nord. Pour l'enseignement supérieur, on ne rencontre pratiquement pas de personnes handicapées ayant atteint ce niveau dans la région du Centre nord. Les autres régions ont une proportion de 0,1% de personnes handicapées ayant atteint le niveau de l'enseignement supérieur. L'influence des deux grands centres urbains (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) expliquent pour l'essentiel cette différenciation en faveur du Centre et de l'Ouest.

Au niveau des provinces, à l'exception du Kadiogo et du Houet, toutes les autres ont plus de 91% de leur population handicapée qui n'ont reçu aucune instruction (tableau A11 en annexe).

En considérant les différents niveaux d'instruction, toutes les provinces abritent des personnes handicapées ayant fréquenté le cours primaire. Il en est de même pour le cours secondaire sauf la province de la Komandjoari où les personnes handicapées n'ont pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire. Sur les 45 provinces du pays, les personnes handicapées de 20 d'entre elles n'ont pas atteint le niveau supérieur.

## 4.2 LE STATUT D'OCCUPATION

Le statut d'occupation concerne les individus âgés de six ans et plus. Aussi, l'analyse ne concernera que les handicapés de six ans et plus.

Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, la population des handicapés au Burkina Faso se caractérise par une proportion plus importante d'inactifs que d'actifs (tableau 13). Cela pose le problème de l'insertion de ces personnes handicapées.

### 4.2.1 Niveau national

Environ 47% de la population frappée par un handicap quelconque sont des actifs (tableau 13). Cette proportion reste nettement en deçà de la proportion observée au niveau de l'ensemble de la population qui est de 70%. La proportion de personnes handicapées occupées est de 45,9%. La proportion de handicapés actifs non occupés (chômeurs et personnes en quête de leur premier emploi), est de 1,1%.

Les hommes handicapés sont proportionnellement plus occupés que les femmes, soit 55,4% contre 35,6%.

Le milieu rural présente plus de personnes handicapées actives que le milieu urbain, avec une très forte proportion de personnes occupées. En effet sur les 48,4% de population active, seules 0,5% sont au chômage ou en quête d'un premier emploi. Contrairement à ce que l'on observe dans les centres urbains, il y a moins de femmes occupées au foyer en milieu rural.

La proportion d'élèves et d'étudiants handicapés en milieu rural (1,1%) est 8 fois moins importante que celle du milieu urbain. En effet, cette proportion est de 8,6% avec 9,5% chez les hommes et 7,4% chez les femmes. L'existence d'infrastructures appropriées et adaptées à l'instruction des personnes handicapées en milieu urbain expliquerait cela.

En milieu urbain, les actifs représentent 37,6% des personnes handicapées, soit 32,5% d'occupées et 5,1% d'inoccupées. Celle des occupées est de 32,5%.

*Tableau 13 : Répartition de la population handicapée selon le statut d'occupation et le milieu de résidence et le sexe en %*

Statut d'occupation	Ensemble Burkina			Burkina Urbain			Burkina Rural		
	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
Actifs	47,0	56,8	36,3	37,6	49,5	23,6	48,4	58,0	38,0
Occupés	45,9	55,4	35,6	32,5	42,4	20,8	47,9	57,5	37,7
Chômeurs	0,5	0,6	0,4	1,6	2,3	0,9	0,4	0,4	0,3
En quête premier emploi	0,6	0,8	0,3	3,5	4,8	1,9	0,1	0,1	0,0
Inactifs	52,2	42,2	63,0	60,5	48,6	74,6	50,9	41,2	61,4
Occupés au foyer	10,1	3,4	17,3	15,4	2,1	31,2	9,3	3,6	15,4
Retraités	0,7	1,2	0,3	3,1	5,4	0,3	0,4	0,5	0,2
Élèves et étudiants	2,1	2,5	1,5	8,6	9,5	7,4	1,1	1,5	0,7
Rentiers	0,2	0,3	0,2	0,5	0,6	0,4	0,2	0,2	0,2
Autres inactifs	39,1	34,8	43,7	32,9	31,0	35,1	40,0	35,4	44,9
ND	0,8	1,0	0,7	1,9	1,9	1,8	0,7	0,8	0,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans la capitale Ouagadougou, vivent 8 615 personnes touchées par un handicap contre 3 415 à Bobo-Dioulasso et 8 921 dans les autres villes (tableau A17 en annexe).

Les proportions de personnes handicapées occupées comme l'indique le tableau 14 sont plus

importantes dans les autres villes (36,4%) qu'à Ouagadougou (29,0%) et à Bobo-Dioulasso (31,1%). Comme corollaire, le chômage est plus important à Ouagadougou (8,4%) qu'à Bobo-Dioulasso (5,3%) et dans les autres villes (1,8%).

Si la ville de Bobo-Dioulasso a dans son ensemble une proportion moindre de personnes handicapées au chômage ou en quête d'un premier emploi que Ouagadougou, il ressort que le chômage est ressenti plus chez les hommes à Bobo-Dioulasso qu'à Ouagadougou. L'importance de la proportion des personnes handicapées au chômage ou en quête d'un premier emploi dans ces deux centres suscite des interrogations quant à leurs conditions de vie.

*Tableau 14: Répartition de la population handicapée des grandes villes selon le statut d'occupation et le sexe en %*

Statut d'occupation	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Les autres villes		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
Actifs	37,4	49,6	21,7	36,4	48,1	22,2	38,2	49,8	25,6
Occupés	29,0	38,5	16,8	31,1	40,6	19,4	36,4	47,2	24,7
Chômeurs	2,9	4,0	1,5	1,5	2,1	0,8	0,4	0,5	0,3
En quête premier emploi	5,5	7,1	3,4	3,8	5,4	2,0	1,4	2,1	0,6
Inactifs	60,2	48,0	75,8	61,5	50,0	75,5	60,5	48,7	73,3
Occupés au foyer	15,8	2,1	33,5	17,8	1,8	37,6	14,1	2,3	26,9
Retraités	3,5	5,7	0,7	5,7	9,6	0,8	1,8	3,3	0,2
Elèves et étudiants	11,1	11,9	10,0	9,3	9,9	8,5	5,9	6,9	4,8
Rentiers	0,4	0,4	0,4	1,3	1,4	1,2	0,3	0,4	0,2
Autres inactifs	29,4	27,9	31,2	27,4	27,3	27,4	38,4	35,8	41,2
ND	2,4	2,4	2,5	2,1	1,9	2,3	1,3	1,5	1,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### 4.2.2 : Niveau régional

La région économique du Centre détient plus du cinquième des effectifs (20,9%) des personnes handicapées occupées. Suivent les régions du Centre Ouest et du Centre Est. La région du Sahel se distingue par une faible proportion de personnes handicapées occupées (3,7%).

Bien que la région économique du Centre abrite le plus grand nombre de personnes handicapées occupées, il n'en demeure pas moins qu'elle détient la plus forte proportion des personnes handicapées au chômage et celle en quête d'un premier emploi. Après cette région, celles où l'on rencontre plus de chômeurs handicapés sont l'Ouest et le Centre Ouest.

Les personnes handicapées inactives se trouvent le plus dans les régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun, du Centre Est et du Nord.

#### 4.2.3 : Niveau provincial

La répartition des personnes handicapées selon le statut d'occupation montre que la province du Boulkiemde détient la plus forte proportion de personnes handicapées occupées (7,0%). Suivent les provinces du Kadiogo (6,8%) et du Sanmatenga (4,9%).

La province du Kadiogo se caractérise par les proportions les plus importantes de personnes handicapées au chômage et de personnes handicapées en quête d'un premier emploi. Pour ces dernières, plus de la moitié de leurs effectifs se retrouvent au Kadiogo.

S'agissant des personnes handicapées occupées au foyer, le Kadiogo, le Boulgou, le Yatenga

et Houet sont les provinces qui en détiennent le plus fort pourcentage.

Quant aux inactifs handicapés du pays, on les retrouve surtout dans les provinces du Kadiogo, du Boulgou et du Yatenga.

#### 4.2.4 : Quelques indicateurs

Quel que soit le lieu de résidence, le nombre de personnes handicapées inactives à charge par actif occupé est négligeable (tableau 15). En milieu urbain, 100 actifs occupés ont en moyenne en charge 1,8 personnes handicapées inactives. En milieu rural, cette moyenne est de 1,2.

Le poids des personnes handicapées occupées dans la population active totale du pays ne dépasse pas 1,4% quel que soit le lieu de résidence. Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont la même proportion (1,0%) tandis que pour l'ensemble des autres centres urbains, elle se situe à 1,4%.

Au niveau provincial (tableau A15 en annexe), les indices montrent que le nombre de personnes handicapées inactives à charge par actif occupé est relativement faible d'une province à une autre : au plus trois personnes handicapées inactives (2,8) pour 100 personnes actives occupées. Seul l'indice de la province de la Bougouriba avoisine 3 personnes handicapées inactives pour 100 occupées. Une vingtaine de provinces (19) ont un indice qui tourne autour de 2 personnes handicapées inactives pour 100 personnes handicapées actives occupées. Les autres provinces (25) ont un indice qui tourne autour d'une (1) personne handicapée inactive pour 100 personnes handicapées actives occupées.

L'examen par province, de l'indice "personnes handicapées occupées par population" montre que les provinces de la Bougouriba (2,4%), du Kouritenga (2,1%) et du Boulkiemdé (2,1%) sont celles où l'on enregistre des indices supérieurs à 2%. Les poids les moins importants se rencontrent au Yagha (0,6%) et dans la Komandjoari, la Kompienga et le Seno (0,8%). Ces différents indices varient ainsi d'une province à une autre entre 0,6% et 2,4%, pour un niveau de 1,3% dans l'ensemble du pays.

Au niveau des régions économiques les observations suivantes peuvent être faites :

- le nombre de personnes handicapées inactives à charge par actif occupé met en évidence deux groupes de régions économiques : l'un où il est de 1 et l'autre où il est de 2 personnes pour 100 actifs occupés.
- le rapport personnes handicapées occupées par population active totale place les régions du Centre Ouest (1,8%) et du Centre Est (1,6%) au premier rang. Cet indicateur a son niveau le plus bas dans la Région du Sahel.

*Tableau 15: Nombre de personnes handicapées inactives à charge par actif*

Lieu de Résidence	Inactifs handicapés	actifs handicapés occupés	Population active totale	Population Active Occupée	Inactifs handicapés / Ensemble occupés en%	Handicapé Actifs occupés / Pop. active Totale en%
-------------------	---------------------	---------------------------	--------------------------	---------------------------	--	---

Burkina Faso	85 184	74 990	5675 182	5 598 843	1,2	1,3
Burkina urbain	12 676	6 816	578 615	517 025	1,8	1,2
Burkina rural	72 508	68 174	5096 567	5 081 818	1,2	1,3
Ouaga	5 185	2 502	244 878	204 837	1,9	1,0
Bobo	2 097	1 063	102 616	90 162	1,7	1,0
Autres villes	5 394	3251	231 121	222 026	1,9	1,4

### 4.3 : LA SITUATION DANS L'OCCUPATION

#### 4.3.1 : Au niveau national

La plupart des personnes handicapées occupées au Burkina sont des travailleurs indépendants ou des aides familiaux (tableau 16). Les salariés ne représentent que 2,1% de leurs effectifs. Leur répartition par sexe présente la même structure avec cependant beaucoup plus d'aides familiaux chez les femmes.

Le milieu rural enregistre seulement 0,5% de salariés. Les aides familiaux et les indépendants représentent 98,6%. Les femmes handicapées travaillant pour leur propre compte représentent 19,5% pour 68,9% chez les hommes. L'influence de la tradition qui limite la liberté d'entreprise chez les femmes y serait peut être pour quelque chose dans cet état de fait.

En milieu urbain, on rencontre chez les personnes handicapées occupées une prédominance de travailleurs indépendants, d'aides familiaux et de salariés. Les travailleurs indépendants à eux seuls représentent plus de la moitié des effectifs (57,2%). Une discrimination entre hommes et femmes nous donne une proportion de salariés et d'indépendants de 79,8% chez les premiers pour 63,3% chez les secondes.

*Tableau 16: Répartition de la population handicapée selon la situation dans l'occupation le sexe et le milieu de résidence en %*

Situation dans l'occupation	Burkina Faso			Burkina urbain			Burkina rural		
	Total	Masc,	Féminin	Total	Masc,	Féminin	Total	Masc,	Féminin
Employeur, Patron	0,4	0,4	0,2	1,0	1,3	0,5	0,3	0,4	0,2
Indépendant	50,8	68,0	21,8	57,2	59,4	51,7	50,2	68,9	19,5
Salarié, employé	2,1	2,7	1,0	17,9	20,4	11,6	0,5	0,7	0,2
Apprenti	0,4	0,6	0,2	3,7	4,3	2,3	0,1	0,1	0,1
Aide familial	45,8	27,8	76,2	18,9	13,2	33,0	48,4	29,5	79,5
Autre	0,5	0,5	0,6	1,3	1,4	0,9	0,5	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, les personnes handicapées sont dans leur grande majorité, des indépendants ou des salariés dans leur occupation (tableau 17). Dans la ville de Bobo-Dioulasso, les personnes handicapées travaillent beaucoup plus pour leur propre compte (65,5%) que dans la ville de Ouagadougou (58,6%). Par contre la proportion des salariés ne varie pas très sensiblement entre les deux villes : Ouagadougou en compte (26,2%) et Bobo-Dioulasso (25,2%). Dans les autres villes, on trouve moins de salariés que dans les deux grandes villes. Si au niveau des deux grandes villes la proportion des salariés dépasse le quart des effectifs, dans les autres villes elle est inférieure à 10%.

A Ouagadougou, la proportion d'hommes handicapés travaillant pour leur propre compte est

inférieure à celle des femmes. Il en est de même pour la ville de Bobo-Dioulasso où plus des trois quart des femmes sont des indépendantes dans leur occupation. Par contre, dans les autres villes, ce sont les hommes qui sont beaucoup plus des indépendants dans leur occupation. Les activités d'aide familiale occupent la majorité des femmes (54,7%) dans les autres villes.

*Tableau 17 : Répartition de la population handicapée selon la situation dans l'occupation, le sexe et dans les grandes villes en %*

Situation dans l'occupation	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	Total	Mas.	Féminin	Total	Mas.	Féminin	Total	Mas.	Féminin
Employeur, Patron	1,4	1,6	0,7	0,5	0,7	0,0	1,0	1,2	0,5
Indépendant	58,6	56,0	66,6	65,5	61,1	77,5	53,3	61,6	35,8
Salarié, employé	26,2	28,2	19,8	25,2	28,9	15,1	9,2	10,9	5,7
Apprenti	5,5	6,6	2,5	3,4	4,2	1,4	2,4	2,4	2,4
Aide familial	6,3	5,3	9,3	4,5	4,2	5,3	33,3	23,1	54,7
Autre	2,0	2,3	1,1	0,9	0,9	0,7	0,8	0,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### *4.3.2 : Niveau régional*

En considérant l'ensemble des personnes handicapées exerçant comme employeur, il apparaît que deux régions économiques détiennent les plus grandes proportions : il s'agit de la région du Centre qui abrite la capitale du pays (24,3%) et de la région du Centre Ouest (12,1%), (tableau A18 en annexe). La région du Sud Ouest a la plus faible proportion de personnes handicapées employeurs.

Les personnes travaillant pour leur propre compte évoluent en grand nombre dans les régions du Centre, du Centre Ouest et de l'Ouest. Elles sont moins présentes au Sahel (4,9%).

Les salariés ou employés sont localisés à 70,6% dans deux régions économiques, le Centre et l'Ouest. Cependant il est à noter une forte concentration de ces salariés au niveau de la région du Centre qui à elle seule détient une proportion de 45,7%.

#### *4.3.3 : Au niveau provincial*

Il ressort du tableau A19 en annexe que les personnes handicapées ayant comme situation dans l'occupation " employeur ou patron" évoluent beaucoup plus dans les provinces du Kadiogo (15% de leur effectif), du Boulkiemdé (8,5%), du Boulgou et du Houet qui ont chacun 4% des effectifs. Dans les provinces du Yagha et du Ziro on ne rencontre pratiquement pas de personnes handicapées employeur ou patron.

La répartition spatiale des personnes handicapées travaillant comme indépendants présente une forte concentration au niveau des provinces du Kadiogo (7,3%), du Boulkiemdé (6,4%), du Houet (5,0%), du Sanmatenga (4,4%) et du Boulgou (4,2%).

Pour les salariés, deux provinces (Kadiogo et Houet) ont à elles seules, 61,3% de l'effectif des personnes handicapées salariées du pays (conf. tableau A19 en annexe). Les provinces de la Komandjoari et du Yagha n'enregistrent pas de personnes handicapées salariées.

## 4.4 : LA BRANCHE D'ACTIVITE

### 4.4.1 : Niveau national

La population des personnes handicapées de l'ensemble du pays est occupée dans sa large majorité (91,5%) dans les travaux agricoles, la chasse et la sylviculture (tableau 18). Les personnes handicapées qui n'évoluent pas dans l'agriculture se retrouvent dans les activités de commerce et de services rendus aux individus. Elles sont absentes pratiquement dans les activités d'intermédiation financière et dans la pêche.

Pour les hommes, à part la branche "agriculture, chasse et sylviculture" et celle du commerce, ils exercent beaucoup plus dans les activités de production où ils sont représentés à 2,1%. Il en est de même des femmes qui sont plus nombreuses dans l'agriculture et le commerce. Cependant, on retrouve beaucoup plus de femmes que d'hommes dans l'agriculture et le commerce. Les femmes handicapées sont absentes dans les industries extractives, dans la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau, dans la construction, dans les hôtels et restaurants, dans le transport et dans les organisations extraterritoriales.

*Tableau. 18 : Répartition de la population handicapée selon la branche d'activité, le milieu de résidence et le sexe en %*

Branche d'activité*	Burkina Faso			Burkina urbain			Burkina rural		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
Groupe A	91,5	91,2	91,8	40,0	41,1	37,4	96,7	97,2	96,0
Groupe B	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe C	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Groupe D	1,9	2,1	1,6	11,2	12,4	8,3	1,0	0,9	1,1
Groupe E	0,1	0,1	0,0	0,5	0,6	0,2	0,0	0,0	0,0
Groupe F	0,3	0,5	0,0	3,2	4,4	0,1	0,0	0,1	0,0
Groupe G	3,9	3,2	5,1	26,9	21,8	39,5	1,6	1,0	2,5
Groupe H	0,0	0,1	0,0	0,4	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0
Groupe I	0,2	0,3	0,0	2,1	2,8	0,3	0,0	0,0	0,0
Groupe J	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0
Groupe K	0,2	0,3	0,1	2,0	2,3	1,0	0,0	0,0	0,0
Groupe L	0,7	0,9	0,4	5,3	5,6	4,5	0,2	0,3	0,1
Groupe M	0,2	0,2	0,1	1,2	1,2	1,3	0,1	0,1	0,0
Groupe N	0,2	0,2	0,1	1,3	1,5	1,1	0,1	0,1	0,1
Groupe O	0,5	0,6	0,4	4,1	4,2	3,7	0,2	0,2	0,2
Groupe P	0,1	0,1	0,2	1,0	0,7	1,6	0,0	0,0	0,0
Groupe Q	0,1	0,1	0,0	0,5	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Voir tableau A29 en annexe pour les intitulés des branches d'activité.

La population des handicapés est essentiellement agricole en milieu rural (96,7%). Les 3,3% restant se répartissent dans les activités de fabrication et dans le commerce.

Dans le milieu urbain, la majorité des personnes handicapées se répartissent dans 5 branches d'activité. Il s'agit de l'agriculture (40,0%), du commerce (26,9%), des activités de fabrication (5,3%), de l'administration publique (5,3%) et des autres activités de services collectifs, sociaux et personnels (4,1%).

Cette situation est valable pour les deux sexes. Les femmes sont moins nombreuses dans l'agriculture mais plus présentes dans le commerce. Elles sont absentes dans la pêche et dans les industries extractives. La pêche concerne très peu les hommes.

Si au niveau de l'ensemble du milieu urbain les personnes handicapées évoluant dans l'agriculture et la chasse apparaissent comme les plus nombreuses, au niveau des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ce sont plutôt le commerce et les services rendus aux particuliers qui occupent plus les personnes handicapées (tableau 19). En comparant les différentes proportions dans les deux grandes villes, il ressort que Ouagadougou présente une proportion plus importante de personnes évoluant dans le secteur agricole et une proportion moins importante dans le secteur du commerce et dans les activités de production.

Selon le sexe, on constate qu'il y a plus de femmes évoluant dans les activités de fabrication à Ouagadougou qu'à Bobo-Dioulasso. Bobo-Dioulasso se distingue de Ouagadougou par une plus forte concentration des personnes handicapées dans la branche des activités de fabrication.

Dans les autres villes du pays, la situation est analogue à celle du milieu rural avec une prédominance des branches de l'agriculture, de la chasse, du commerce et des services rendus. Bien entendu les proportions diffèrent de celles du milieu rural. En effet la proportion de personnes évoluant dans la branche de l'agriculture au niveau des autres villes (64,3%) est nettement en dessous de celle du milieu rural où les agriculteurs dépassent 96%.

*Tableau 19. : Répartition de la population handicapée des grandes villes selon la branche d'activité et le sexe en %*

Branche d'activité	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
Groupe A	19,7	22,4	11,9	15,1	18,7	5,6	64,3	65,4	62,0
Groupe B	0,0	0,1	0	0	0	0	0,0	0,1	0,0
Groupe C	0,0	0,1	0	0,1	0,1	0	0,1	0,2	0,0
Groupe D	13,1	13,9	10,6	17,1	19,8	9,8	7,8	8,4	6,5
Groupe E	0,7	0,8	0,3	0,8	0,9	0,3	0,3	0,4	0,0
Groupe F	6,0	7,8	0,3	3,5	4,8	0	0,9	1,3	0,0
Groupe G	34,9	28,7	53,7	38,5	29,1	63,8	16,6	13,1	23,9
Groupe H	0,8	0,8	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
Groupe I	3,0	3,7	0,8	4,3	5,7	0,3	0,6	0,9	0,0
Groupe J	0,4	0,4	0,2	0,5	0,1	1,4	0,0	0,1	0,0
Groupe K	3,3	3,6	2,2	2,8	3,4	1,4	0,6	0,8	0,2
Groupe L	7,8	7,5	8,6	4,2	5,0	2,1	3,7	4,2	2,7
Groupe M	1,4	1,4	1,6	2,6	2,2	3,5	0,6	0,6	0,6
Groupe N	1,5	1,6	1,4	1,7	1,4	2,4	1,1	1,3	0,5
Groupe O	5,3	5,5	4,9	6,8	7,3	5,6	2,2	2,0	2,4
Groupe P	1,5	1,2	2,5	1,6	0,9	3,5	0,3	0,3	0,5
Groupe Q	0,6	0,7	0,5	0,1	0,1	0	0,6	0,6	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### **4.4.2 : Au niveau régional**

Les régions du Centre et de l'Ouest se distinguent par l'importance de personnes handicapées dans toutes les branches d'activités à l'exception de l'agriculture, la chasse et la sylviculture. Le Centre et le Nord devancent la région de l'Ouest dans l'agriculture alors que les régions du Centre Nord, du Centre Ouest et du Nord devancent celle de l'Ouest dans les organisations extraterritoriales.

#### **4.4.3 : Niveau provincial**

Les provinces du Kadiogo et du Houet se distinguent par la présence de personnes

handicapées dans toutes les branches d'activités (tableau A25 en annexe). Les branches d'activités de l'agriculture chasse et sylviculture, du commerce, de fabrication se retrouvent dans toutes les provinces.

En dehors de l'agriculture, de la pêche et des industries extractives, les proportions les plus importantes dans les autres branches sont observées dans les provinces du Kadiogo et du Houet. La province du Boulkiemdé a le plus grand nombre de personnes handicapées exerçant dans l'agriculture (7,2%), celle de la Comoé le plus de personnes handicapées dans la pêche et ses activités connexes (20,0%) et celle de l'Oudalan plus de la moitié (55,3%) des personnes handicapées travaillant dans les industries extractives (tableau A25 en annexe).

## **V - LES PERSONNES HANDICAPEES CHEFS DE MENAGE**

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de décembre 1996 a permis de dénombrier 54 330 personnes handicapées chefs de ménage dont 10,3% de femmes.

### **5.1 : LA NATURE DU HANDICAP**

Parmi ces personnes handicapées chefs de ménage, il y a 20,6% d'aveugles, 11,6% qui sont paralysées des membres inférieurs et 6,1% qui souffrent de surdité (voir tableau 20). La proportion des paralysées des membres inférieurs est légèrement plus importante chez les femmes que chez les hommes. Cette remarque est aussi valable pour les femmes sourdes. Il en est de même pour les proportions de fous et de débiles mentaux.

*Tableau 20 : Répartition des personnes handicapées chefs de ménage selon la nature du handicap et le sexe*

Nature du Handicap	Total		Masculin		Féminin	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sourd-muet	1 709	3,1	1 567	3,2	142	2,5
Muet	538	1,0	475	1,0	63	1,1
Sourd	3 320	6,1	2 931	6,0	389	6,9
Paralysé m. supérieur	1 573	2,9	1 428	2,9	145	2,6
Paralysé m. inférieur	6 298	11,6	5 624	11,5	674	12,0
Paralysé m. s-i.	319	0,6	285	0,6	34	0,6
Fou /Folle	1 285	2,4	1 001	2,1	284	5,1
Amputé membre sup.	300	0,6	277	0,6	23	0,4
Amputé membre inf.	461	0,8	411	0,8	50	0,9
Aveugle	11 194	20,6	10 280	21,1	914	16,3
Débile mental	1 766	3,3	1 513	3,1	253	4,5
Malade de la lèpre	1 751	3,2	1 599	3,3	152	2,7
Autres	23 816	43,8	21 329	43,8	2 487	44,4
Total	54 330	100,0	48 720	100,0	5 610	100,0

## 5.2 : LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Le tableau 21 indique que 94,1% des personnes handicapées chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction scolaire. Ceux qui ont reçu une instruction du niveau de l'enseignement primaire ne représentent que 3,3% dont 2,2% du niveau du Cours moyen. 1,7% ont le niveau de l'enseignement secondaire.

Selon le sexe, il apparaît que les hommes et les femmes sont sensiblement dans les mêmes proportions en ce qui concerne les non instruits et les instruits du niveau primaire. Par contre la proportion des femmes de niveau secondaire est plus importante que chez celle des hommes du même niveau.

*Tableau 21 : Répartition des personnes handicapées chefs de ménages selon le niveau d'instruction et le sexe*

Niveau d'instruction	Total		Masculin		Féminin	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Aucun	51 103	94,1	45 828	94,1	5 275	94,0
CP	211	0,4	190	0,4	21	0,4
CE	356	0,7	332	0,7	24	0,4
CM	1 215	2,2	1 117	2,3	98	1,8
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	581	1,1	495	1,0	86	1,5
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	341	0,6	298	0,6	43	0,8
Supérieur	222	0,4	203	0,4	19	0,3
ND	301	0,5	257	0,5	44	0,8
Total	54 330	100,0	48 720	100,0	5 610	100,0

## 5.3 : LE STATUT D'OCCUPATION

Les personnes handicapées chefs de ménage sont à 65,3% occupées et à 33,7% inactives comme l'indique le tableau 22. Les chefs de ménage occupés au foyer représentent 4,0% de l'ensemble des chefs de ménage handicapés.

Le chômage frappe moins les femmes handicapées chefs de ménage que les hommes handicapés assurant la même fonction. Quant aux personnes handicapées inactives chefs de ménage, leur proportion est plus importante chez les femmes (49,1%) que chez les hommes (31,8%).

*Tableau 22: Répartition des personnes handicapées chefs de ménages selon le statut d'occupation et le sexe*

Statut d'occupation	Total		Masculin		Féminin	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Occupé	35 465	65,3	32 661	67,1	2 804	50,0
Chômeur	332	0,6	309	0,6	23	0,4
Quête 1er emploi	123	0,2	116	0,3	7	0,1
Retraité	941	1,7	914	1,9	27	0,5
Occupé au foyer	2 145	4,0	1 228	2,5	917	16,4
Élève ou Étudiant	81	0,2	69	0,1	12	0,2
Rentier	181	0,3	156	0,3	25	0,4
Autres inactifs	14 933	27,5	13 161	27,0	1 772	31,6
ND	129	0,2	106	0,2	23	0,4
Total	54 330	100,0	48 720	100,0	5 610	100,0

Ces proportions de personnes inactives chefs de ménage sont très importantes. Qui dit personnes handicapées inactives et ayant en plus des personnes à charge, dit insuffisance ou manque de moyens financiers pour satisfaire les besoins vitaux, donc un groupe de personnes vulnérables vivant peut-être en dessous du seuil de pauvreté. Aussi, une attention particulière doit être accordée à ce groupe de personnes.

Près de 70% des membres des ménages dont le chef est handicapé ont une occupation. Les 30% restant sont en majorité des personnes inactives (tableau 23).

*Tableau 23 : Répartition des membres des ménages dont le chef est handicapé selon le statut d'occupation et le milieu de résidence*

Statut d'occupation	Burkina Faso		Burkina urbain		Burkina rural	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Occupé	280 903	69,7	144 613	67,4	136 290	72,3
Chômeur	649	0,2	453	0,2	196	0,2
<i>Quête premier emploi</i>	2 078	0,5	1 690	0,8	388	0,2
Retraité	111	0,0	73	0,0	38	0,0
Occupé au foyer	38 881	9,7	22 079	10,3	16 802	8,9
<i>Élève /étudiant</i>	32 302	8,0	19 855	9,3	12 447	6,6
Rentier	128	0,0	81	0,0	47	0,0
Autre inactif	47 997	11,9	25 768	12,0	22 229	11,8
Total	403 049	100,0	214 612	100,0	188 437	100,0

Selon le milieu de résidence (tableau 24), surtout dans les deux grandes villes, les chefs de ménage handicapés ont une proportion élevée d'inactifs parmi les membres de leur ménage : 65,1% à Ouagadougou et 65,9% à Bobo-Dioulasso, ce qui se traduit par un grand nombre de personnes inactives à leur charge.

**Tableau 24** : Répartition des membres des ménages dont le chef est handicapé selon le statut d'occupation et les grandes villes

Statut d'occupation	Ouagadougou		Bobo-Dioulasso		Autres villes	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Occupé	2593	25,6	1313	26,3	4417	39,9
Chômeur	187	1,8	44	0,9	26	0,2
Quête premier emploi	763	7,5	345	6,9	194	1,7
Retraité	17	0,2	11	0,2	7	0,1
Occupé au foyer	2163	21,4	1062	21,3	2052	18,5
Elève /étudiant	2895	28,6	1561	31,3	2952	26,7
Rentier	6	0,1	21	0,4	7	0,1
Autre inactif	1496	14,8	629	12,7	1414	12,8
Total	10120	100,0	4986	100,0	11069	100,0

#### 5.4 : L'ETAT MATRIMONIAL

Le tableau 25 montre que les chefs de ménage handicapés sont mariés à 81,6%. Plus de la moitié de ces chefs de ménages (52,7%) sont monogames.

Si chez les hommes, la proportion des mariés atteint 88,7%, chez les femmes, elle est de l'ordre de 20%. Les femmes handicapées chefs de ménage se retrouvent plutôt chez les veuves avec une proportion de 64,6%.

**Tableau 25** : Répartition de la population handicapée chefs de ménages selon l'état matrimonial et le sexe

Etat matrimonial	Total		Masculin		Féminin	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Célibataire	3 073	5,7	2 738	5,6	335	6,0
Marié(e) à mono	28 654	52,7	28 035	57,5	619	11,0
Marié(e) à poly2	10 642	19,6	10 312	21,2	330	5,9
Marié(e) à poly3	3 468	6,4	3 341	6,9	127	2,3
Marié(e) à poly4	1 601	2,9	1 521	3,1	80	1,4
Veuf ou veuve	5 469	10,1	1 845	3,8	3 624	64,6
Divorcé(e)/séparé	847	1,5	602	1,2	245	4,4
Union libre	152	0,3	131	0,3	21	0,4
ND	424	0,8	195	0,4	229	4,0
Total	54 330	100,0	48 720	100	5 610	100,0

#### 5.5 : LA TAILLE MOYENNE DES MENAGES

Au plan national, dans les ménages où le chef est une personne handicapée, on dénombre en moyenne 5,9 personnes par ménage. En milieu urbain, la taille moyenne de ce type de ménage (5,7 personnes) est inférieure à la moyenne au niveau national, contrairement à celle du milieu rural (6,0 personnes).

Si sur le plan national et en milieu rural, la taille la plus observée est celle de 10 personnes et

plus, en milieu urbain ce sont les ménages d'une personne qui sont les plus fréquents.

Par rapport aux deux grandes villes, la taille moyenne la plus élevée est observée à Bobo-Dioulasso. Comparée à la taille moyenne de l'ensemble des ménages des chefs handicapés, la ville de Bobo-Dioulasso se retrouve au même niveau que la nationale.

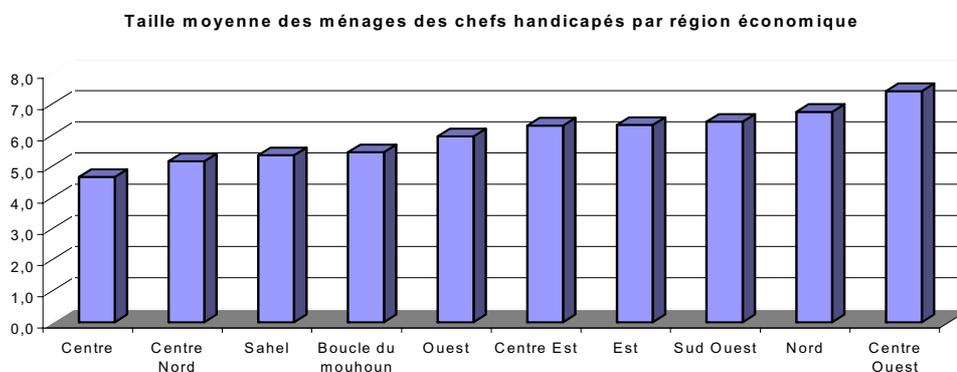
Au niveau des régions économiques, la taille moyenne des ménages, varie de 4,7 personnes à 7,4 personnes (cf. graphique 4). La taille moyenne la plus importante se trouve dans la région économique du Centre Ouest, tandis que la plus basse est observée au niveau de la région du Centre.

*Tableau 26: Taille moyenne des ménages des chefs de ménages handicapés par province*

Province	Taille moyenne	Province	moyenne Taille	Province	Taille moyenne
Bale	5,9	Komandjoari	6,1	Passoré	6,8
Bam	6,8	Kompienga	5,9	Poni	6,5
Banwa	5,8	Kossi	4,5	Sanguié	7,3
Bazèga	6,5	Koupléogo	6,0	Sanmatenga	6,8
Bougouriba	6,6	Kouritenga	6,5	Séno	4,8
Boulgou	6,3	Kourwéogo	7,4	Sissili	7,8
Boulkiemde	7,3	Léraba	6,6	Soum	5,7
Comoé	6,0	Loroum	6,7	Sourou	5,6
Ganzourgou	6,7	Mouhoun	5,7	Tapoa	7,0
Gnagna	5,9	Nahouri	5,7	Tuy	6,3
Gourma	6,2	Namentenga	6,8	Yagha	5,2
Houet	5,7	Nayala	5,8	Yatenga	6,8
Ioba	5,8	Noumbiel	7,2	Ziro	7,8
Kadiogo	5,9	Oubritenga	6,6	Zoncoma	6,5
KénéDougou	6,0	Oudalan	5,5	Zoundwéogo	5,8

Au niveau provincial, la taille moyenne des ménages est comprise entre 4,5 personnes et 7,8 personnes, la taille moyenne la plus petite se trouvant dans la Province de la Kossi et la plus grande dans les provinces de la Sissili et du Ziro (tableau 26).

*Graphique 4: Taille moyenne des chefs handicapés par région économique*



## CONCLUSION

Au Burkina Faso, 1,6% de la population est touchée par un handicap quelconque. La paralysie des membres inférieurs et la perte de la vue apparaissent comme étant les handicaps les plus importants qui frappent la population. L'origine de ces handicaps est certainement liée à la poliomyélite pour ce qui est de la paralysie des membres inférieurs et, pour les personnes qui ont perdu la vue, à l'onchocercose.

Selon le sexe, le Burkina Faso compte beaucoup plus d'hommes que de femmes parmi la population handicapée. Contrairement aux préjugés selon lesquels ces personnes ont des difficultés à vivre en union, plus de la moitié de leur effectif sont mariées. De plus, une proportion non négligeable est constituée de veufs et de veuves.

Leur niveau d'instruction laisse entrevoir une proportion très élevée de personnes non instruites (91,8%). Pour celles qui ont reçu une instruction, on constate qu'il y a plus d'hommes que de femmes. Pour augmenter leur taux de scolarisation, il importe de mettre en place des structures et surtout du personnel requis.

Du point de vue de leur activité économique, on les retrouve surtout dans le secteur agricole, le commerce et les services rendus aux ménages et aux particuliers.

Près du tiers des personnes handicapées recensées sont des chefs de ménages. Ces chefs de ménages sont à 10,3% des femmes et principalement des veuves.

Au regard de ces principaux résultats, il apparaît que même si des efforts sont en train d'être déployés dans le sens de leur réadaptation et de l'amélioration de leurs conditions d'existence, notamment la disponibilité d'un programme national de réadaptation qui prend en compte tous les besoins prioritaires des personnes handicapées, beaucoup reste à faire en leur faveur. Il appartient donc aux différents acteurs (Etat, ONG, Association des personnes handicapées et partenaires au développement) de conjuguer leurs efforts, afin que les personnes handicapées puissent mieux s'intégrer dans la société.

Au terme de cette analyse, il apparaît nécessaire d'initier des études et enquêtes spécifiques afin de déterminer les obstacles qui empêchent, ralentissent ou limitent leur réadaptation et leur insertion ou réinsertion dans la société.

## BIBLIOGRAPHIE

- ONU, (1983), Le programme d'Action Mondiale concernant les personnes handicapées, New York
- UNICEF, (1981), L'enfant handicapé : une conception nouvelle de la prévention et de la réadaptation, Genève.
- INSD, (1991), Données brutes du Recensement Général de la Population du Burkina Faso de 1985, volume 1, Ouagadougou.
- ILBOUDO S.,V., (1997) De l'éducation spéciale au Burkina Faso. L'expérience de scolarisation des handicapés sensoriels. Mémoire de fin de cycle, ENAM Ouagadougou, 110 pages
- KIMA H., (1991), L'insertion socio-économique des personnes handicapées. Mémoire de fin de cycle, ENAM Ouagadougou, 84 pages
- MASF/DIS (mai 1995), Politique nationale de réadaptation en faveur des personnes handicapées.

## ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la Population handicapée par province et par sexe

Province	Population handicapée				Ensemble population	Pop. Handicapée/ Pop.totale
	Total	%	Masculin	Féminin		
Bam	3 597	2,1	1 712	1 885	211 551	1,7
Bazèga	4 357	2,6	2 105	2 252	213 824	2,0
Bougouriba	2 094	1,2	1 109	985	76 498	2,7
Boulgou	8 787	5,2	4 561	4 226	415 583	2,1
Boulkiemdé	9 513	5,6	4 738	4 775	421 302	2,3
Comoé	3 283	1,9	1 777	1 506	241 376	1,4
Ganzourgou	4 943	2,9	2 445	2 498	256 921	1,9
Gnagna	3 357	2,0	1 805	1 552	307 372	1,1
Gourma	3 041	1,8	1 618	1 423	220 116	1,4
Houet	7 408	4,4	4 091	3 317	672 114	1,1
Kadiogo	14 061	8,3	7 653	6 408	941 894	1,5
Kenedougou	2 706	1,6	1 478	1 228	198 541	1,4
Kossi	3 405	2,0	1 811	1 594	230 693	1,5
Kouritenga	6 259	3,7	2 959	3 300	250 117	2,5
Mouhoun	2 811	1,7	1 502	1 309	235 391	1,2
Nahouri	2 483	1,5	1 361	1 122	119 739	2,1
Namentenga	4 053	2,4	2 092	1 961	252 738	1,6
Oubritenga	3 990	2,4	1 944	2 046	197 237	2,0
Oudalan	2 177	1,3	1 279	898	137 160	1,6
Passoré	4 848	2,9	2 549	2 299	271 864	1,8
Poni	3 914	2,3	2 059	1 855	195 900	2,0
Sanguié	5 329	3,2	2 481	2 848	249 583	2,1
Sanmatenga	6 901	4,1	3 513	3 388	464 032	1,5
Séno	1 853	1,1	1 079	774	201 760	0,9
Sissili	2 843	1,7	1 510	1 333	153 434	1,9
Soum	2 595	1,5	1 468	1 127	252 993	1,0
Sourou	3 361	2,0	1 699	1 662	188 512	1,8
Tapoa	3 102	1,8	1 741	1 361	234 968	1,3
Yatenga	8 379	5,0	4 039	4 340	444 563	1,9
Zoundwéogo	3 885	2,3	2 050	1 835	197 133	2,0
Balé	2 984	1,8	1 544	1 440	168 170	1,8
Banwa	2 587	1,5	1 425	1 162	215 297	1,2
Ioba	3 056	1,8	1 626	1 430	161 484	1,9
Komandjoari	486	0,3	280	206	50 484	1,0
Kompienga	597	0,4	364	233	40 766	1,5
Koulpelogo	3 718	2,2	2 069	1 649	187 399	2,0
Kourwéogo	2 455	1,5	1 228	1 227	117 996	2,1
Leraba	1 276	0,8	683	593	92 927	1,4
Lorum	1 476	0,9	750	726	111 339	1,3
Nayala	2 475	1,5	1 233	1 242	136 393	1,8
Noumbiel	1 199	0,7	661	538	51 431	2,3
Tuy	1 914	1,1	1 003	911	160 722	1,2
Yagha	742	0,4	453	289	116 419	0,6
Ziro	1 976	1,2	1 109	867	119 219	1,7
Zondoma	2 421	1,4	1 216	1 205	127 654	1,9
Total	168 697	100,0	87 872	80 825	10 312 609	1,6

Tableau A2 : Population handicapée par groupes d'âge et la nature du handicap

Chapitre 6 : La population des personnes handicapées

groupes d'âges	Total	Sourd/muet	Muet	Sourd	Paraly memb sup	Paraly memb. inf.	Paraly. memb. sup&inf	Fou/ folle	Amp memb sup..	Amp. memb. inf.	Aveugle	Débile mental	Lépreux	Autres
Les deux sexes														
Total	168698	8433	3057	8864	5205	22060	1947	8716	751	1196	32377	11612	3769	60711
0 - 4	4105	549	310	221	172	703	116	42	22	36	294	170	26	1444
5-9	7803	921	459	620	431	1348	217	93	39	62	502	681	31	2399
10-14	8959	994	433	704	486	1926	205	123	60	66	469	843	36	2614
15 - 19	10074	821	314	594	521	2560	196	240	63	101	562	1116	51	2935
20 - 24	8830	557	233	413	427	2240	170	441	61	82	498	1075	61	2572
25 - 29	8706	618	193	456	323	1788	97	751	46	76	553	1064	51	2690
30 - 34	9389	588	171	416	344	1507	91	1033	57	76	794	1110	115	3087
35 - 39	9238	488	162	413	328	1370	91	991	53	73	913	1011	136	3209
40 - 44	10278	638	136	475	299	1164	88	1078	42	81	1278	980	259	3760
45 - 49	9351	504	94	469	259	1005	67	811	50	82	1309	674	318	3709
50 - 54	11169	571	133	521	306	1066	74	838	64	73	1971	735	435	4382
55 - 59	9926	334	89	469	269	968	86	537	38	97	2133	505	393	4008
60 - 64	12794	261	93	548	290	1166	134	604	52	80	3326	548	530	5162
65 - 69	10856	139	55	487	206	925	76	338	36	68	3266	311	389	4560
70 - 74	12840	147	64	686	214	869	90	331	36	53	4539	289	400	5122
75 - 79	8742	85	44	504	131	570	38	178	11	40	3305	174	234	3428
80 et +	14856	167	59	829	180	789	94	222	16	44	6504	246	291	5415
ND	782	51	15	39	19	96	17	65	5	6	161	80	13	215
Sexe masculin														
Total	87872	4843	1628	5036	2851	11918	975	3925	481	663	15949	6358	2100	31145
0 - 4	2229	283	163	120	90	375	52	18	14	17	160	97	7	833
5-9	4359	487	267	363	238	747	119	54	25	31	254	410	17	1347
10-14	5033	603	238	420	277	1079	109	67	39	33	244	489	21	1414
15 - 19	5347	452	175	323	263	1332	103	123	39	58	277	613	28	1561
20 - 24	4614	277	106	223	236	1191	73	246	38	48	256	630	33	1257
25 - 29	4527	347	99	242	161	984	38	430	31	41	277	610	24	1243
30 - 34	5004	333	87	208	184	836	43	557	36	44	400	640	57	1579
35 - 39	4953	263	88	217	184	751	49	505	38	45	453	598	65	1697
40 - 44	5228	392	73	227	158	595	38	471	23	44	634	530	144	1899
45 - 49	5019	310	40	272	154	566	35	316	36	51	707	358	164	2010
50 - 54	5734	351	68	303	148	576	34	337	38	43	969	360	235	2272
55 - 59	5377	213	53	280	169	571	53	183	29	53	1095	250	233	2195
60 - 64	6484	178	54	320	158	632	71	217	29	43	1603	267	292	2620
65 - 69	5803	79	38	309	125	514	38	121	27	36	1684	139	231	2462
70 - 74	6410	82	32	397	125	465	43	120	22	29	2179	144	244	2528
75 - 79	4758	59	17	334	76	294	19	58	6	25	1770	73	137	1890
80 et +	6585	97	25	449	92	362	45	65	8	20	2910	103	163	2246
ND	408	37	5	29	13	48	13	37	3	2	77	47	5	92
Sexe féminin														
Total	80826	3590	1429	3828	2354	10142	972	4791	270	533	16428	5254	1669	29566
0 - 4	1876	266	147	101	82	328	64	24	8	19	134	73	19	611
5-9	3444	434	192	257	193	601	98	39	14	31	248	271	14	1052
10-14	3926	391	195	284	209	847	96	56	21	33	225	354	15	1200
15 - 19	4727	369	139	271	258	1228	93	117	24	43	285	503	23	1374
20 - 24	4216	280	127	190	191	1049	97	195	23	34	242	445	28	1315
25 - 29	4179	271	94	214	162	804	59	321	15	35	276	454	27	1447
30 - 34	4385	255	84	208	160	671	48	476	21	32	394	470	58	1508
35 - 39	4285	225	74	196	144	619	42	486	15	28	460	413	71	1512
40 - 44	5050	246	63	248	141	569	50	607	19	37	644	450	115	1861
45 - 49	4332	194	54	197	105	439	32	495	14	31	602	316	154	1699
50 - 54	5435	220	65	218	158	490	40	501	26	30	1002	375	200	2110
55 - 59	4549	121	36	189	100	397	33	354	9	44	1038	255	160	1813
60 - 64	6310	83	39	228	132	534	63	387	23	37	1723	281	238	2542
65 - 69	5053	60	17	178	81	411	38	217	9	32	1582	172	158	2098
70 - 74	6430	65	32	289	89	404	47	211	14	24	2360	145	156	2594
75 - 79	3984	26	27	170	55	276	19	120	5	15	1535	101	97	1538
80 et +	8271	70	34	380	88	427	49	157	8	24	3594	143	128	3169
ND	374	14	10	10	6	48	4	28	2	4	84	33	8	123

Tableau A3 : Répartition de la population handicapée par province et groupes d'âge

	Total	-20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	ND
--	-------	---------	-------------	-------------	----

2<sup>ème</sup> Partie : Activités économiques et caractéristiques socio-culturelles de la population

BAM	3 597	661	1 521	1 405	10
BAZEGA	4 357	868	1 715	1 755	19
BOUGOURIBA	2 094	331	1 109	643	11
BOULGOU	8 787	1 389	3 707	3 654	37
BOULKIEMDE	9 513	1 766	4 120	3 591	36
COMOE	3 283	606	1 637	1 029	11
GANZOURGOU	4 943	791	2 084	2 045	23
GNAGNA	3 357	710	1 525	1 099	23
GOURMA	3 041	636	1 461	933	11
HOUET	7 408	1 584	3 913	1 875	36
KADIOGO	14 061	3 313	7 018	3 596	134
KENEDOUGOU	2 706	501	1 352	843	10
KOSSI	3 405	532	1 527	1 342	4
KOURITENGA	6 259	1 069	2 702	2 469	19
MOUHOUN	2 811	477	1 321	1 005	8
NAHOURI	2 483	376	1 152	949	6
NAMENTENGA	4 053	730	1 899	1 402	22
OUBRITENGA	3 990	751	1 650	1 576	13
UDALAN	2 177	488	1 020	662	7
PASSORE	4 848	875	2 159	1 794	20
PONI	3 914	723	1 963	1 163	65
SANGUIE	5 329	861	2 135	2 321	12
SANMATENGA	6 901	1 158	3 125	2 573	45
SENO	1 853	379	820	650	4
SISSILI	2 843	517	1 380	942	4
SOUM	2 595	559	1 161	867	8
SOUROU	3 361	429	1 446	1 469	17
TAPOA	3 102	785	1 510	791	16
YATENGA	8 379	1 335	3 523	3 488	33
ZOUNDWEOGO	3 885	537	1 597	1 740	11
BALE	2 984	432	1 328	1 211	13
BANWA	2 587	497	1 268	812	10
IOBA	3 056	546	1 586	910	14
KOMANDJOARI	486	90	191	204	1
KOMPIENGA	597	104	246	247	0
KOULPELOGO	3 718	625	1 765	1 312	16
KOURWEOGO	2 455	401	1 080	965	9
LERABA	1 276	217	591	464	4
LOROUM	1 476	283	630	559	4
NAYALA	2 475	370	989	1 112	4
NOUMBIEL	1 199	226	603	364	6
TUY	1 914	382	1 012	512	8
YAGHA	742	190	376	175	1
ZIRO	1 976	425	935	608	8
ZONDOMA	2 421	415	1 035	962	9
<b>TOTAL</b>	<b>168 698</b>	<b>30 940</b>	<b>76 887</b>	<b>60 088</b>	<b>782</b>

*Tableau A4: Population handicapée des grandes villes selon l'âge*

Grone d'âes	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes
-------------	-------------	----------------	---------------

Chapitre 6 : La population des  
personnes handicapées

	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-4	237	2,7	73	2,1	165	1,8
5-9	503	5,6	154	4,4	401	4,4
10-14	759	8,5	235	6,7	564	6,2
15-19	910	10,2	288	8,2	795	8,7
20-24	893	10,0	333	9,5	687	7,5
25-29	816	9,2	293	8,3	602	6,6
30-34	749	8,4	283	8,1	584	6,4
35-39	623	7,0	271	7,7	582	6,4
40-44	510	5,7	224	6,4	528	5,8
45-49	419	4,7	196	5,6	486	5,3
50-54	429	4,8	199	5,7	518	5,7
55-59	383	4,3	180	5,1	452	4,9
60-64	406	4,6	242	6,9	566	6,2
65-69	273	3,1	136	3,9	508	5,5
70-74	319	3,6	122	3,5	586	6,4
75-79	208	2,3	107	3,0	399	4,4
80-84	154	1,7	84	2,4	285	3,1
85-89	63	0,7	23	0,6	129	1,4
90-94	41	0,5	9	0,3	96	1,0
95+	149	1,7	42	1,2	170	1,9
ND	74	0,8	19	0,4	44	0,4
Total	8918	100,0	3513	100,0	9147	100,0

Tableau A5 : Population handicapée par nature du handicap et l'état matrimonial

Handicap principal	Total	Célibataire	Marié mono	Marié poly 2F	Marié poly 3F	Marié poly 4F +	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Union libre	ND
Les 2 sexes										
Total	153435	37257	44215	21080	8765	4977	28015	2771	370	5985
Sourd-muet	6555	2950	1790	648	257	153	466	89	10	192
Muet	3640	1541	862	398	162	82	358	53	7	177
Sourd	7729	1838	2501	1123	460	204	1284	105	19	195
Paralysie m. supérieur	4425	1471	1332	574	244	171	434	55	13	131
Paralysie m. inférieur	19354	7527	5268	2227	992	554	1973	225	66	522
Paralysie m. sup et inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou(folle)	8542	3028	1466	806	398	250	1153	589	24	828
Amputation m. supérieur	671	201	235	109	29	21	52	12	2	10
Amputation m. inférieur	1075	285	381	146	59	43	116	13	1	31
Aveugle	31397	3569	9198	4200	1712	912	9705	405	58	1638
Débile mentale	10466	5300	1769	737	331	176	986	415	26	726
Lépreux(se)	3693	489	1282	564	225	135	804	76	9	109
Autres	55888	9058	18131	9548	3896	2276	10684	734	135	1426
Sexe Masculin										
Total	79329	25749	29962	10716	3464	1581	4155	1123	149	2430
Sourd-muet	3817	2201	1102	198	52	19	77	44	5	119
Muet	1858	981	498	153	45	17	41	25	4	94
Sourd	4377	1310	1768	686	220	66	195	57	9	66
Paralysie m. supérieur	2426	976	896	275	84	50	65	20	6	54
Paralysie m. inférieur	10413	4776	3496	1029	339	132	269	91	32	249
Paralysie m. sup et inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou(folle)	3830	2379	600	104	16	5	134	176	5	411
Amputation m. supérieur	431	153	167	68	12	9	9	6	1	6
Amputation m. inférieur	601	191	263	80	17	18	16	6	-	10
Aveugle	15436	2639	6936	2393	754	316	1653	175	22	548
Débile mentale	5679	3779	887	164	45	27	167	175	7	428
Lépreux(se)	2066	409	994	302	93	27	146	39	6	50
Autres	28395	5955	12355	5264	1787	895	1383	309	52	395
Sexe Féminin										
Total	74106	11508	14253	10364	5301	3396	23860	1648	221	3555
Sourd-muet	2738	749	688	450	205	134	389	45	5	73
Muet	1782	560	364	245	117	65	317	28	3	83
Sourd	3352	528	733	437	240	138	1089	48	10	129
Paralysie m. supérieur	1999	495	436	299	160	121	369	35	7	77
Paralysie m. inférieur	8941	2751	1772	1198	653	422	1704	134	34	273
Paralysie m. sup et inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou(folle)	4712	649	866	702	382	245	1019	413	19	417
Amputation m. supérieur	240	48	68	41	17	12	43	6	1	4
Amputation m. inférieur	474	94	118	66	42	25	100	7	1	21
Aveugle	15961	930	2262	1807	958	596	8052	230	36	1090
Débile mentale	4787	1521	882	573	286	149	819	240	19	298
Lépreux(se)	1627	80	288	262	132	108	658	37	3	59
Autres	27493	3103	5776	4284	2109	1381	9301	425	83	1031

Tableau A6 . : Répartition des personnes handicapées par province et par état matrimonial

	Total	Céli- bataire	Mono- game	Marié(e) poly2	Marié(e) poly3	Marié(e) poly4	Veuf / veuve	Divorcé(e) séparé(e)	Union libre	ND ND
Total	153435	37257	44215	21080	8765	4977	28015	2771	370	5985
Boucle du Mouhoun	16308	3567	5422	2053	617	292	3285	434	13	625
BALE	2778	532	812	447	138	59	595	89	5	101
BANWA	2369	632	777	327	118	55	330	45	2	83
KOSSI	3104	586	1291	352	62	12	607	72	1	121
MOUHOUN	2556	555	863	354	125	64	468	63	4	60
NAYALA	2322	549	679	246	86	54	546	58	0	104
SOUROU	3179	713	1000	327	88	48	739	107	1	156
Centre	32816	8593	8936	4411	1978	1106	5747	476	130	1439
GANZOURGOU	4537	851	1245	811	349	151	902	65	6	157
KADIOGO	12627	4438	3690	1235	526	285	1605	142	107	599
KOURWEOGO	2261	478	501	397	214	169	394	55	5	48
OUBRITENGA	3639	806	857	619	309	153	646	32	3	214
BAZEGA	3866	751	953	628	303	213	795	41	5	177
NAHOURI	2285	597	629	196	78	31	576	87	2	89
ZOUNDWEOGO	3601	672	1061	525	199	104	829	54	2	155
Centre Est	17087	3575	5207	2192	784	448	4026	214	44	597
KOULPELOGO	3354	683	1145	438	132	77	696	51	3	129
BOULGOU	7986	1677	2351	908	350	192	2151	75	25	257
KOURITENGA	5747	1215	1711	846	302	179	1179	88	16	211
Centre Nord	13290	2891	3349	2187	1197	675	2225	241	22	503
BAM	3294	774	837	454	252	113	663	92	7	102
NAMENTENGA	3670	752	1063	636	292	152	616	62	2	95
SANMATENGA	6326	1365	1449	1097	653	410	946	87	13	306
Centre Ouest	17940	4137	3982	2667	1649	1380	3262	250	21	592
BOULKIEMDE	8683	2049	1787	1361	885	730	1486	131	11	243
SANGUIE	4939	1088	1028	602	409	408	1110	41	6	247
SISSILI	2559	620	684	381	204	105	459	50	2	54
ZIRO	1759	380	483	323	151	137	207	28	2	48
Est	9348	2131	3034	1445	455	184	1488	151	18	442
GNAGNA	2968	657	999	430	122	43	478	55	7	177
GOURMA	2706	653	874	403	127	45	437	41	1	125
TAPOA	2696	642	808	483	168	88	364	43	4	96
KOMANDJOARI	427	61	158	60	23	4	85	4	4	28
KOMPIENGA	551	118	195	69	15	4	124	8	2	16
Nord	15749	3695	4168	2422	1002	461	2960	332	39	670
LOROUM	1351	329	373	192	66	20	244	46	0	81
PASSORE	4433	1176	1119	658	324	165	678	88	8	217
YATENGA	7723	1670	2104	1198	444	208	1626	170	28	275
ZONDOMA	2242	520	572	374	168	68	412	28	3	97
Ouest	15075	4321	4731	2105	679	263	2239	255	35	447
HOUET	6685	2305	2068	828	249	91	841	110	16	177
KENEDOUGOU	2476	594	827	391	112	43	391	50	1	67
TUY	1726	383	575	316	120	44	208	17	3	60
COMOE	3012	801	918	385	126	58	571	55	14	84
LERABA	1176	238	343	185	72	27	228	23	1	59
Sahel	6447	1450	2676	625	95	38	1151	207	13	192
OULDALAN	1893	362	914	124	13	3	340	76	3	58
SENO	1637	386	660	122	11	5	339	68	3	43
SOUM	2268	504	829	310	65	30	394	55	6	75
YAGHA	649	198	273	69	6	0	78	8	1	16
Sud Ouest	9375	2897	2710	973	309	130	1632	211	35	478
BOUGOURIBA	1934	541	554	238	73	29	325	40	9	125
PONI	3565	1183	917	386	123	48	578	108	15	207
IOBA	2806	883	886	247	63	36	542	49	3	97
NOUMBIEL	1070	290	353	102	50	17	187	14	8	49

*Tableau A7: Répartition des personnes handicapées selon la situation matrimoniale et le milieu de résidence*

Situation Matrimoniale	Burkina Faso			Burkina urbain			Burkina rural		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
Célibataire	37 257	25 749	11 508	7 560	4 962	2 598	29 697	20 787	8 910
Monogame	44 215	29 962	14 253	5 638	3 593	2 045	38 577	26 369	12 208
poly 2 femmes	21 080	10 716	10 364	1 658	866	792	19 422	9 850	9 572
poly 3 femmes	8 765	3 464	5 301	584	238	346	8 181	3 226	4 955
poly 4 femmes et+	4 977	1 581	3 396	254	101	153	4 723	1 480	3 243
Veuf (ve)	28 015	4 155	23 860	2 574	306	2 268	25 441	3 849	21 592
Divorcé/séparé	2 771	1 123	1 648	352	140	212	2 419	983	1 436
Union libre	370	149	221	137	63	74	233	86	147
ND	5 985	2 430	3 555	717	296	421	5 268	2 134	3 134
Total	153 435	79 329	74 106	19 474	10 565	8 909	133 961	68 764	65 197

*Tableau A8 : Population handicapée des deux grandes villes selon l'état matrimonial et le sexe*

Situation Matrimoniale	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
Total	3 197	1 772	1 425	7 901	4 434	3 467	8 376	4 359	4 017
Célibataire	1 288	822	466	3 423	2 253	1 170	2 849	1 887	962
Marié(e) à monog	965	627	338	2 347	1 466	881	2 326	1 500	826
Marié(e) à poly2	327	168	159	536	278	258	795	420	375
Marié(e) à poly3	99	38	61	176	79	97	309	121	188
Marié(e) à poly4	28	14	14	73	30	43	153	57	96
Veuf ou veuve	361	48	313	820	97	723	1 393	161	1 232
Divorcé (e) ou s	46	20	26	94	41	53	212	79	133
Union libre	11	5	6	87	41	46	39	17	22
ND	72	30	42	345	149	196	300	117	183

Tableau A9 : Population handicapée selon la nature du handicap et le niveau d'instruction

Handicap principal	Total	Aucun	Cours Préaratoire	Cours Elémentaire	Cours Moyen	Sec. 1er cycle	Sec. 2 <sup>è</sup> cycle	Supérieur	ND
Les 2 sexes									
Total	163 264	149 910	1 508	2 039	4 129	2 364	788	393	2 133
Sourd-muet	7 704	7 314	56	73	79	22	6	2	152
Muet	4 433	3 944	72	80	134	82	25	14	82
Sourd	8 556	8 043	79	94	137	74	16	15	98
Paralysie m. supérieur	4 970	4 284	80	120	238	130	45	24	49
Paralysie m. inférieur	21 103	17 205	367	634	1 358	913	302	154	170
Paralysie m. sup et inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou(folle)	8 659	7 960	34	48	155	55	33	22	352
Amputation m. supérieur	728	602	13	26	45	23	10	2	7
Amputation m. inférieur	1 153	977	16	35	65	34	9	3	14
Aveugle	31 993	31 097	75	82	160	75	23	12	469
Débile mentale	11 341	10 348	106	139	245	136	33	21	313
Lépreux(se)	3 738	3 685	7	7	20	2	1	-	16
Autres	58 886	54 451	603	701	1 493	818	285	124	411
Sexe Masculin									
Total	84 899	76 154	991	1 348	2 776	1 574	588	316	1 152
Sourd-muet	4 465	4 213	39	41	48	17	3	1	103
Muet	2 306	2 002	44	56	80	51	15	8	50
Sourd	4 865	4 557	43	63	79	44	9	10	60
Paralysie membre supérieur	2 728	2 273	48	74	158	87	38	21	29
Paralysie membre inférieur	11 410	8 874	229	397	887	597	218	121	87
Paralysie membre sup et inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou(folle)	3 899	3 444	22	36	104	44	29	20	200
Amputation membre supérieur	466	369	9	20	35	19	8	2	4
Amputation membre inférieur	641	525	12	24	40	24	6	3	7
Aveugle	15 739	15 181	55	53	132	54	17	11	236
Débile mentale	6 204	5 514	74	107	169	102	28	18	192
Lépreux(se)	2 088	2 054	5	4	15	2	1	-	7
Autres	30 088	27 148	411	473	1 029	533	216	101	177
Sexe Féminin									
Total	78 365	73 756	517	691	1 353	790	200	77	981
Sourd-muet	3 239	3 101	17	32	31	5	3	1	49
Muet	2 127	1 942	28	24	54	31	10	6	32
Sourd	3 691	3 486	36	31	58	30	7	5	38
Paralysie membre supérieur	2 242	2 011	32	46	80	43	7	3	20
Paralysie membre inférieur	9 693	8 331	138	237	471	316	84	33	83
Paralysie membre sup et inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou(folle)	4 760	4 516	12	12	51	11	4	2	152
Amputation membre supérieur	262	233	4	6	10	4	2	-	3
Amputation membre inférieur	512	452	4	11	25	10	3	-	7
Aveugle	16 254	15 916	20	29	28	21	6	1	233
Débile mentale	5 137	4 834	32	32	76	34	5	3	121
Lépreux(se)	1 650	1 631	2	3	5	-	-	-	9
Autres	28 798	27 303	192	228	464	285	69	23	234

*Tableau A10 : Répartition de 100 personnes handicapées de chaque région économique selon le niveau d'instruction*

REGION ECONOMIQUE	Total	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	ND
Boucle du Mouhoun	100,0	93,5	4,4	0,9	0,1	1,1
Centre	100,0	86,1	7,6	4,1	0,7	1,5
Centre Est	100,0	94,8	3,2	0,9	0,1	1,1
Centre Nord	100,0	95,8	2,0	0,6	0,0	1,5
Centre Ouest	100,0	93,3	4,3	1,4	0,1	0,9
Est	100,0	94,4	2,9	1,2	0,1	1,5
Nord	100,0	94,7	3,2	0,9	0,1	1,1
Ouest	100,0	86,9	7,8	3,6	0,4	1,2
Sahel	100,0	96,6	1,5	0,7	0,1	1,1
Sud Ouest	100,0	92,4	3,9	1,1	0,1	2,4

Tableau A11 : Population handicapée selon la province et le niveau d'instruction

PROVINCE	Total	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	ND
Total	163 264	149 910	7 676	3 152	393	2 133
BAM	3 499	3 325	104	23	0	47
BAZEGA	4 142	3 944	130	26	2	40
BOUGOURIBA	2 036	1 905	55	18	2	56
BOULGOU	8 435	7 991	248	83	4	109
BOULKIEMDE	9 239	8 537	451	164	18	69
COMOE	3 197	2 867	211	74	3	42
GANZOURGOU	4 792	4 610	93	26	0	63
GNAGNA	3 230	3 093	49	15	4	69
GOURMA	2 912	2 690	132	49	6	35
HOUET	7 153	5 754	805	447	60	87
KADIOGO	13 623	9 795	2 015	1 299	228	286
KENEDOUGOU	2 629	2 427	135	39	5	23
KOSSI	3 267	3 117	107	24	2	17
KOURITENGA	6 093	5 728	256	57	6	46
MOUHOUN	2 707	2 502	135	47	7	16
NAHOURI	2 427	2 264	131	22	1	9
NAMENTENGA	3 922	3 770	82	24	0	46
OUBRITENGA	3 868	3 612	162	45	1	48
OULDALAN	2 062	1 995	32	9	0	26
PASSORE	4 715	4 470	141	44	4	56
PONI	3 800	3 492	133	51	2	122
SANGUIE	5 190	4 905	159	59	2	65
SANMATENGA	6 687	6 423	102	44	1	117
SENO	1 777	1 719	24	15	0	19
SISSILI	2 747	2 539	151	44	0	13
SOUM	2 473	2 376	43	23	4	27
SOUROU	3 310	3 059	144	31	3	73
TAPOA	2 959	2 782	89	46	0	42
YATENGA	8 143	7 645	301	92	9	96
ZOUNDWEOGO	3 798	3 651	73	16	1	57
BALE	2 912	2 695	149	29	2	37
BANWA	2 511	2 388	78	12	1	32
IOBA	2 962	2 697	175	39	8	43
KOMANDJOARI	465	460	2	0	0	3
KOMPIENGA	573	542	17	11	1	2
KOULPELOGO	3 586	3 449	76	20	0	41
KOURWEOGO	2 384	2 290	62	13	0	19
LERABA	1 247	1 178	38	9	0	22
LOROUM	1 422	1 375	28	7	0	12
NAYALA	2 423	2 251	135	18	1	18
NOUMBIEL	1 151	1 100	28	6	1	16
TUY	1 843	1 741	66	11	2	23
YAGHA	701	684	6	3	0	8
ZIRO	1 887	1 799	58	9	1	20
ZONDOMA	2 365	2 274	65	9	1	16

Tableau A12: Population handicapée selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Niveau D'instruction	Burkina Faso			Burkina urbain			Burkina rural		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
TOTAL	163 264	84 899	78 365	20 951	11 378	9 573	142 313	73 521	68 792
Aucun	149 910	76 154	73 756	14 502	7 258	7 244	135 408	68 896	66 512
Cours primaire	7 676	5 115	2 561	3 492	2 159	1 333	4 184	2 956	1 228
Cours préparatoire	1 508	991	517	555	312	243	953	679	274
Cours élémentaire	2 039	1 348	691	875	525	350	1 164	823	341
Cours moyen	4 129	2 776	1 353	2 062	1 322	740	2 067	1 454	613
Cours secondaire	3 152	2 162	990	2 282	1 505	777	870	657	213
Premier cycle	2 364	1 574	790	1 671	1 059	612	693	515	178
Second cycle	788	588	200	611	446	165	177	142	35
Cours supérieur	393	316	77	342	268	74	51	48	3
ND	2 133	1 152	981	333	188	145	1 800	964	836

Tableau A13 : Population handicapée des deux grandes villes selon le niveau d'instruction

Niveau D'instruction	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
<i>TOTAL</i>	8 615	4 840	3 775	3 415	1 885	1 530	8 921	4 653	4 268
Aucun	5 215	2 701	2 514	2 252	1 122	1 130	7 035	3 435	3 600
Cours primaire	1 747	1 065	682	637	409	228	1 108	685	423
Cours préparatoire	270	155	115	99	55	44	186	102	84
Cours élémentaire	455	277	178	143	78	65	277	170	107
Cours moyen	1 022	633	389	395	276	119	645	413	232
Cours secondaire	1 245	801	444	426	288	138	611	416	195
Premier cycle	915	564	351	296	192	104	460	303	157
Second cycle	330	237	93	130	96	34	151	113	38
Cours supérieur	224	168	56	56	47	9	62	53	9
ND	184	105	79	44	19	25	105	64	41

Tableau A14 : Population handicapée selon la nature du handicap et le statut d'occupation

	Total	Occupé	Chômeur	en quête 1er emploi	Retraité	occupé au foyer	Elève/ Etudiant	Rentier	Autres Inactifs	ND
Les 2 sexes										
Total	163 264	74 990	849	859	1 158	16 453	3 363	393	63 817	1 382
Sourd muet	7 704	5 770	17	32	11	558	114	2	1 120	80
Muet	4 433	1 845	16	25	31	493	192	14	1 752	65
Sourd	8 556	5 952	27	27	57	718	129	11	1 567	68
Paralysie m.sup.	4 970	2 359	41	45	45	558	224	11	1 625	62
Paralysie m. inf.	21 103	10 548	166	323	177	2 205	1 244	46	6 106	288
Paralysie m. inf. & sup.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou (folle)	8 659	2 418	54	19	14	683	21	16	5 363	71
Amputation m. sup.	728	408	7	7	17	67	29	5	180	8
Amputation m. inf.	1 153	630	11	12	9	124	45	3	306	13
Aveugle	31 993	6 388	186	37	352	3 799	127	144	20 770	190
Débile mental	11 341	4 145	65	84	-	1 120	121	11	5 678	117
Lépreux(se)	3 738	1 770	23	1	16	343	10	15	1 546	14
Autres	58 886	32 757	236	247	429	5 785	1 107	115	17 804	406
Sexe masculin										
Total	84 899	47 076	555	648	993	2 856	2 161	231	29 572	807
Sourd muet	4 465	3 632	13	23	11	58	71	2	602	53
Muet	2 306	1 080	9	19	27	75	122	11	923	40
Sourd	4 865	3 846	14	18	45	91	72	6	729	44
Paralysie m.sup.	2 728	1 477	31	38	40	98	152	9	842	41
Paralysie m. inf.	11 410	6 580	116	236	156	284	791	24	3 052	171
Paralysie m. inf. & sup.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou (folle)	3 899	1 156	31	17	12	117	13	10	2 501	42
Amputation m. sup.	466	290	3	7	17	14	22	2	104	7
Amputation m. inf.	641	410	9	10	7	14	27	1	158	5
Aveugle	15 739	4 102	112	30	281	1 118	82	85	9 824	105
Débile mental	6 204	2 584	48	67	-	245	78	5	3 107	70
Lépreux(se)	2 088	1 203	14	1	13	84	5	11	751	6
Autres	30 088	20 716	155	182	384	658	726	65	6 979	223
Sexe féminin										
Total	78 365	27 914	294	211	165	13 597	1 202	162	34 245	575
Sourd muet	3 239	2 138	4	9	-	500	43	-	518	27
Muet	2 127	765	7	6	4	418	70	3	829	25
Sourd	3 691	2 106	13	9	12	627	57	5	838	24
Paralysie m.sup.	2 242	882	10	7	5	460	72	2	783	21
Paralysie m. inf.	9 693	3 968	50	87	21	1 921	453	22	3 054	117
Paralysie m. inf. & sup.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou (folle)	4 760	1 262	23	2	2	566	8	6	2 862	29
Amputation m. sup.	262	118	4	-	-	53	7	3	76	1
Amputation m. inf.	512	220	2	2	2	110	18	2	148	8
Aveugle	16 254	2 286	74	7	71	2 681	45	59	10 946	85
Débile mental	5 137	1 561	17	17	-	875	43	6	2 571	47
Lépreux(se)	1 650	567	9	-	3	259	5	4	795	8
Autres	28 798	12 041	81	65	45	5 127	381	50	10 825	183

Tableau A15 : Indicateurs par province

PROVINCE	Handicapés inactifs	Handicapés occupés	Population active	Handicapés Inactifs/Population active occupée en%	Handicapés occupés/Population active totale en %
BAM	2 086	1 389	130 726	1,6	1,1
BAZEGA	2 022	2 084	136 898	1,5	1,5
BOUGOURIBA	1 097	924	39 109	2,8	2,4
BOULGOU	5 289	3 058	219 588	2,4	1,4
BOULKIEMDE	3 817	5 272	249 101	1,5	2,1
COMOE	1 398	1 742	137 447	1,0	1,3
GANZOURGOU	2 327	2 381	160 435	1,5	1,5
GNAGNA	1 208	1 979	198 282	0,6	1,0
GOURMA	1 300	1 572	130 489	1,0	1,2
HOUET	3 835	3 016	306 980	1,2	1,0
KADIOGO	7 423	5 136	376 087	2,0	1,4
KENEDOUGOU	1 239	1 347	115 600	1,1	1,2
KOSSI	1 885	1 368	124 115	1,5	1,1
KOURITENGA	2 862	3 165	150 251	1,9	2,1
MOUHOUN	1 458	1 223	130 826	1,1	0,9
NAHOURI	1 345	1 068	70 910	1,9	1,5
NAMENTENGA	1 903	1 970	137 911	1,4	1,4
OUBRITENGA	1 822	2 011	124 433	1,5	1,6
UDALAN	1 220	815	60 658	2,0	1,3
PASSORE	2 484	2 164	165 626	1,5	1,3
PONI	1 836	1 857	115 381	1,6	1,6
SANGUIE	3 229	1 921	142 581	2,3	1,3
SANMATENGA	2 918	3 679	288 303	1,0	1,3
SENO	1 123	635	80 064	1,4	0,8
SISSILI	1 507	1 216	74 289	2,0	1,6
SOUM	1 462	990	109 772	1,3	0,9
SOUROU	2 071	1 202	99 884	2,1	1,2
TAPOA	1 211	1 715	142 536	0,8	1,2
YATENGA	4 606	3 421	258 811	1,8	1,3
ZOUNDWEOGO	2 016	1 717	125 180	1,6	1,4
BALE	1 787	1 088	93 193	1,9	1,2
BANWA	1 392	1 089	119 587	1,2	0,9
IOBA	1 464	1 477	99 233	1,5	1,5
KOMANDJOARI	215	248	32 306	0,7	0,8
KOMPIENGA	394	178	21 191	1,9	0,8
KOULPELOGO	1 892	1 662	119 035	1,6	1,4
KOURWEOGO	1 080	1 275	77 373	1,4	1,6
LERABA	656	568	59 505	1,1	1,0
LOROUUM	766	642	68 040	1,1	0,9
NAYALA	1 622	783	66 633	2,4	1,2
NOUMBIEL	595	547	33 402	1,8	1,6
TUY	766	1 063	99 705	0,8	1,1
YAGHA	360	332	52 372	0,7	0,6
ZIRO	973	878	54 753	1,8	1,6
ZONDOMA	1 223	1 123	76 581	1,6	1,5
TOTAL	85 184	74 990	5 675 182	1,5	1,3

Tableau A16 : Répartition des personnes handicapées selon le statut d'occupation et le milieu de résidence

Statut d'occupation	Ensemble Burkina Faso			Burkina Urbain			Burkina Rural		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
TOTAL	163 264	84 899	78 365	20 951	11 378	9 573	142 313	73 521	68 792
Atifs	76 698	48 279	28 419	7 882	5 630	2 252	68 816	42 649	26 167
Occupés	74 990	47 076	27 914	6 816	4 829	1 987	68 174	42 247	25 927
Chômeurs	849	555	294	340	259	81	509	296	213
En quête premier emploi	859	648	211	726	542	184	133	106	27
Inactifs	85 184	35 813	49 371	12 676	5 530	7 146	72 508	30 283	42 225
Occupés au foyer	16 453	2 856	13 597	3 233	243	2 990	13 220	2 613	10 607
Retraités	1 158	993	165	657	610	47	501	383	118
Elèves et étudiants	3 363	2 161	1 202	1 794	1 082	712	1 569	1 079	490
Rentiers	393	231	162	104	64	40	289	167	122
Autres inactifs	63 817	29 572	34 245	6 888	3 531	3 357	56 929	26 041	30 888
ND	1 382	807	575	393	218	175	989	589	400

Tableau A17 : Répartition des handicapés de 6 ans des deux grandes villes selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Les autres villes		
	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin
TOTAL	8 615	4 840	3 775	3 415	1 885	1 530	8 921	4 653	4 268
Atifs	3 222	2 403	819	1 246	907	339	3 414	2 320	1 094
Occupés	2 502	1 865	637	1 063	766	297	3 251	2 198	1 053
Chômeurs	249	194	55	52	40	12	39	25	14
En quête premier emploi	471	344	127	131	101	30	124	97	27
Inactifs	5 185	2 323	2 862	2 097	942	1 155	5 394	2 265	3 129
Occupés au foyer	1 365	100	1 265	609	34	575	1 259	109	1 150
Retraités	303	276	27	193	181	12	161	153	8
Elèves et étudiants	955	576	379	316	186	130	523	320	203
Rentiers	33	19	14	44	26	18	27	19	8
Autres inactifs	2 529	1 352	1 177	935	515	420	3 424	1 664	1 760
ND	208	114	94	72	36	36	113	68	45

*Tableau A18 : Répartition de 100 personnes handicapées de chaque situation dans l'occupation selon la région économique*

Région économique	Employeur, patron	Indépendant	Salarié, employé	Apprenti	Aide familial	Autre
Boucle du Mouhoun	9,2	9,6	5,4	3,8	8,8	8,8
Centre	24,3	22,7	45,7	46,4	17,5	26,8
Centre Est	7,4	9,9	3,8	2,2	11,8	6,0
Centre Nord	7,0	8,7	2,4	2,5	10,4	13,5
Centre Ouest	12,1	12,1	5,1	9,7	12,9	8,6
Est	8,5	7,1	3,4	3,8	8,3	11,9
Nord	9,9	8,3	3,5	8,2	11,7	8,3
Ouest	9,2	10,8	24,9	20,7	8,9	8,8
Sahel	7,0	4,9	2,6	0,6	2,5	2,6
Sud Ouest	5,5	6,0	3,0	2,2	7,1	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A19 : Population handicapée selon la province et la situation dans l'occupation

-PROVINCE	Total	Employeur Patron	Indé- pendant	Salarié employé	Apprenti	Aide familial	Autre	ND	NR
BAM	3 499	5	613	3	1	751	5	31	2 090
BAZEGA	4 142	5	1 334	10	2	714	9	46	2 022
BOUGOURIBA	2 036	4	502	8	4	394	0	25	1 099
BOULGOU	8 435	11	1 578	23	3	1 381	14	120	5 305
BOULKIEMDE	9 239	23	2 406	56	23	2 605	16	262	3 848
COMOE	3 197	5	868	67	21	732	5	81	1 418
GANZOURGOU	4 792	6	1 060	9	2	1 255	16	112	2 332
GNAGNA	3 230	9	891	6	7	1 002	36	69	1 210
GOURMA	2 912	6	709	27	1	809	5	47	1 308
HOUET	7 153	11	1 869	288	38	691	17	270	3 969
KADIOGO	13 623	43	2 731	669	139	1 423	59	649	7 910
KENEDOUGOU	2 629	2	606	19	4	701	6	46	1 245
KOSSI	3 267	1	807	21	2	518	11	18	1 889
KOURITENGA	6 093	7	1 378	35	4	1 707	9	84	2 869
MOUHOUN	2 707	13	676	26	5	495	2	29	1 461
NAHOURI	2 427	2	563	10	1	477	0	27	1 347
NAMENTENGA	3 922	2	998	6	0	949	9	49	1 909
OUBRITENGA	3 868	2	1 156	9	2	735	13	128	1 823
OULDALAN	2 062	11	545	13	1	234	7	24	1 227
PASSORE	4 715	7	831	14	4	1 201	9	152	2 497
PONI	3 800	7	867	19	2	923	14	108	1 860
SANGUIE	5 190	6	935	9	4	940	13	47	3 236
SANMATENGA	6 687	12	1 657	29	7	1 813	38	205	2 926
SENO	1 777	2	433	10	1	180	1	20	1 130
SISSILI	2 747	4	689	11	4	500	2	26	1 511
SOUM	2 473	6	616	18	0	343	2	23	1 465
SOUROU	3 310	3	585	11	3	588	4	42	2 074
TAPOA	2 959	6	823	16	3	847	1	50	1 213
YATENGA	8 143	16	1 502	36	21	1 794	14	136	4 624
ZOUNDWEOGO	3 798	1	828	3	0	886	4	58	2 018
BALE	2 912	4	611	15	0	445	5	40	1 792
BANWA	2 511	2	542	6	1	523	9	34	1 394
IOBA	2 962	4	626	19	1	809	3	34	1 466
KOMANDJOARI	465	1	137	0	0	104	1	6	216
KOMPIEMGA	573	1	112	4	1	57	3	1	394
KOULPELOGO	3 586	2	758	2	0	890	0	41	1 893
KOURWEOGO	2 384	7	846	3	2	405	2	37	1 082
LERABA	1 247	6	263	8	2	286	2	23	657
LOROUM	1 422	1	274	2	0	357	3	16	769
NAYALA	2 423	2	364	6	1	400	3	25	1 622
NOUMBIEL	1 151	0	265	1	0	276	1	13	595
TUY	1 843	1	436	7	1	609	4	18	767
YAGHA	701	0	230	0	0	96	0	11	364
ZIRO	1 887	0	528	4	0	320	2	59	974
ZONDOMA	2 365	3	490	3	1	616	6	23	1 223
Total	163 264	272	37 538	1 561	319	33 781	385	3 365	86 043

Tableau A20 : Population handicapée selon la situation dans l'occupation, le sexe et le milieu de résidence

Situation dans L'occupation	Burkina Faso			Burkina urbain			Burkina rural		
	Total	Masculin	Feminin	Total	Masculin	Feminin	Total	Masculin	Feminin
Employeur, Patron	272	209	63	70	61	9	202	148	54
Indépendant	37 538	31 585	5 953	3 836	2 840	996	33 702	28 745	4 957
Salarié, employé	1 561	1 279	282	1 201	978	223	360	301	59
Apprenti	319	259	60	250	206	44	69	53	16
Aide familial	33 781	12 912	20 869	1 267	631	636	32 514	12 281	20 233
Autre	385	233	152	85	67	18	300	166	134

Tableau A21 : Population handicapée des deux grandes villes selon la situation dans l'occupation et le sexe

Situation dans L'occupation	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	Total	Masculin	Feminin	Total	Masculin	Feminin	Total	Masculin	Feminin
Total	8 615	4 840	3 775	3 415	1 885	1 530	8 921	4 653	4 268
Employeur, Patron	34	30	4	5	5	0	31	26	5
Indépendant	1 443	1 037	406	685	465	220	1 708	1 338	370
Salarié, employé	643	522	121	263	220	43	295	236	59
Apprenti	136	121	15	36	32	4	78	53	25
Aide familial	155	98	57	47	32	15	1 065	501	564
Autre	50	43	7	9	7	2	26	17	9

Tableau A22 : Population handicapée selon la branche d'activité et le milieu de résidence

Branche d'activité	Burkina Faso			Burkina urbain			Burkina rural		
	Total	Masculin	Feminin	Total	Masculin	Feminin	Total	Masculin	Feminin
Groupe A	67 503	42 471	25 032	2 714	1 989	725	64 789	40 482	24 307
Groupe B	15	15	0	2	2	0	13	13	0
Groupe C	38	33	5	6	6	0	32	27	5
Groupe D	1 404	965	439	760	599	161	644	366	278
Groupe E	39	33	6	33	30	3	6	3	3
Groupe F	248	243	5	217	215	2	31	28	3
Groupe G	2 863	1 469	1 394	1 821	1 055	766	1 042	414	628
Groupe H	37	27	10	30	24	6	7	3	4
Groupe I	157	149	8	140	134	6	17	15	2
Groupe J	16	11	5	15	10	5	1	1	0
Groupe K	144	122	22	133	113	20	11	9	2
Groupe L	516	401	115	359	271	88	157	130	27
Groupe M	119	90	29	83	57	26	36	33	3
Groupe N	143	108	35	91	70	21	52	38	14
Groupe O	400	292	108	276	204	72	124	88	36
Groupe P	78	38	40	67	36	31	11	2	9
Groupe Q	44	34	10	36	28	8	8	6	2

Tableau A23 : population handicapée des deux grandes villes selon la branche d'activité et le sexe

Branche d'activité	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	Total	Masc.	Feminin	Total	Masc.	Feminin	Total	Masc.	Feminin
Groupe A	501	426	75	159	143	16	2054	1420	634
Groupe B	1	1	0	0	0	0	1	1	0
Groupe C	1	1	0	1	1	0	4	4	0
Groupe D	332	265	67	180	152	28	248	182	66
Groupe E	17	15	2	8	7	1	8	8	0
Groupe F	151	149	2	37	37	0	29	29	0
Groupe G	886	547	339	406	223	183	529	285	244
Groupe H	19	16	3	3	2	1	8	6	2
Groupe I	75	70	5	45	44	1	20	20	0
Groupe J	9	8	1	5	1	4	1	1	0
Groupe K	83	69	14	30	26	4	20	18	2
Groupe L	197	143	54	44	38	6	118	90	28
Groupe M	36	26	10	27	17	10	20	14	6
Groupe N	39	30	9	18	11	7	34	29	5
Groupe O	135	104	31	72	56	16	69	44	25
Groupe P	39	23	16	17	7	10	11	6	5
Groupe Q	16	13	3	1	1	0	19	14	5

Tableau A24 : Population handicapée selon la nature du handicap et la branche d'activité

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	ND
<b>Les 2 sexes</b>																		
<b>Total</b>	<b>67384</b>	<b>15</b>	<b>38</b>	<b>1377</b>	<b>34</b>	<b>205</b>	<b>2635</b>	<b>36</b>	<b>138</b>	<b>16</b>	<b>137</b>	<b>500</b>	<b>116</b>	<b>141</b>	<b>391</b>	<b>72</b>	<b>41</b>	<b>1714</b>
Sourd muet	5533	-	1	51	-	9	79	-	2	-	8	3	1	2	16	-	-	65
Muet	1627	-	1	31	1	6	78	1	5	2	2	6	7	7	8	2	1	60
Sourd	5651	2	2	62	-	10	110	1	6	-	6	12	4	3	15	7	1	60
Paralysie m. sup.	1983	-	1	65	2	4	144	1	1	-	8	26	7	11	19	-	1	86
Paralysie m. inf.	8338	4	1	474	14	57	854	18	40	4	49	183	41	44	118	14	17	278
Paralysie m. sup. & inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou (folle)	2270	-	-	8	1	3	2	-	1	-	-	2	-	-	3	2	-	126
Amputation m. sup.	349	-	-	8	-	-	27	-	1	-	1	9	2	1	3	-	-	7
Amputation m. inf.	524	-	-	25	1	3	41	-	1	-	6	8	-	1	7	-	1	12
Aveugle	5635	-	3	99	1	2	141	-	1	-	2	12	4	12	46	-	1	429
Débile mental	3871	-	2	32	1	10	12	1	6	-	-	7	1	1	10	10	1	180
Lépreux(se)	1655	2	-	20	-	3	43	-	1	-	2	6	2	1	8	3	-	24
Autres	29948	7	27	502	13	98	1104	14	73	10	53	226	47	58	138	34	18	387
<b>Sexe masculin</b>																		
<b>Total</b>	<b>42396</b>	<b>15</b>	<b>33</b>	<b>941</b>	<b>30</b>	<b>203</b>	<b>1326</b>	<b>26</b>	<b>130</b>	<b>11</b>	<b>117</b>	<b>389</b>	<b>87</b>	<b>106</b>	<b>284</b>	<b>33</b>	<b>31</b>	<b>918</b>
Sourd muet	3490	-	1	33	-	9	31	-	1	-	8	2	1	2	14	-	-	40
Muet	951	-	-	19	1	6	37	1	5	1	1	4	5	6	7	1	1	34
Sourd	3676	2	2	37	-	10	41	1	6	-	6	9	2	3	11	3	1	36
Paralysie m. sup.	1238	-	1	40	2	4	93	-	-	-	7	21	7	4	14	-	1	45
Paralysie m. inf.	5074	4	-	350	13	57	538	14	37	3	37	128	29	33	74	4	12	173
Paralysie m. sup. & inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou (folle)	1081	-	-	5	1	3	2	-	1	-	-	2	-	-	2	1	-	58
Amputation m. sup.	245	-	-	8	-	-	17	-	1	-	1	9	2	1	3	-	-	3
Amputation m. inf.	331	-	-	20	1	3	26	-	1	-	6	7	-	-	6	-	1	8
Aveugle	3668	-	2	66	1	2	70	-	1	-	2	10	4	12	38	-	1	225
Débile mental	2415	-	2	24	1	9	12	1	6	-	-	6	1	1	5	4	1	96
Lépreux(se)	1129	2	-	19	-	3	16	-	-	-	2	6	2	1	7	2	-	14
Autres	19098	7	25	320	10	97	443	9	71	7	47	185	34	43	103	18	13	186
<b>Sexe féminin</b>																		
<b>Total</b>	<b>24988</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>436</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1309</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>84</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>71</b>	<b>30</b>	<b>8</b>	<b>115</b>
Sourd muet	2043	-	-	18	-	-	48	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	4
Muet	676	-	1	12	-	-	41	-	-	1	1	2	2	-	1	1	-	4
Sourd	1975	-	-	25	-	-	69	-	-	-	-	3	1	-	3	2	-	4
Paralysie m. sup.	745	-	-	25	-	-	51	1	1	-	1	2	-	5	4	-	-	11
Paralysie m. inf.	3264	-	1	124	1	-	316	4	3	1	10	39	11	5	34	7	5	25
Paralysie m. sup. & inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fou (folle)	1189	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	5
Amputation m. sup.	104	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Amputation m. inf.	193	-	-	5	-	-	15	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	1
Aveugle	1967	-	1	33	-	-	71	-	-	-	-	2	-	-	4	-	-	13
Débile mental	1456	-	-	8	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	2	4	-	10
Lépreux(se)	526	-	-	1	-	-	27	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Autres	10850	-	2	182	3	1	661	5	2	3	6	33	12	10	20	14	3	37

Tableau A25 : Population handicapée selon la province et la branche d'activité

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
BAM	1330	0	0	15	0	0	21	1	0	0	1	1	2	2	5	0	1
BAZEGA	2047	0	0	3	0	0	13	0	1	0	0	6	1	1	1	0	0
BOUGOURIBA	847	0	0	20	0	3	35	1	2	1	0	2	1	1	3	0	1
BOULGOU	2908	0	0	35	0	4	55	0	0	1	0	12	1	3	14	1	0
BOULKIEMDE	4864	0	2	54	0	9	82	1	1	0	3	19	7	6	16	4	2
COMOE	1398	3	0	84	0	4	146	2	8	0	4	7	8	9	20	2	0
GANZOURGOU	2314	0	0	10	2	1	15	0	0	0	0	5	0	1	3	1	0
GNAGNA	1874	0	0	8	0	0	31	0	0	0	0	5	0	0	4	0	0
GOURMA	1485	0	0	11	0	4	38	1	1	0	1	18	2	0	1	0	0
HOUET	1890	1	2	203	8	39	487	3	45	5	31	49	28	20	78	18	1
KADIOGO	3011	1	1	346	18	154	938	19	76	9	84	206	39	42	140	40	17
KENEDOUGOU	1260	2	0	14	0	1	40	1	0	0	0	9	1	4	0	1	0
KOSSI	1257	1	0	27	0	1	54	0	1	0	2	4	3	3	6	1	0
KOURITENGA	2985	0	0	34	1	2	82	0	1	0	4	14	2	5	6	0	1
MOUHOUN	1082	0	2	45	2	2	57	1	1	0	0	11	1	3	8	1	2
NAHOURI	1000	0	0	19	0	0	25	0	0	0	1	6	0	2	4	0	0
NAMENTENGA	1922	0	0	13	0	1	20	0	0	0	0	3	2	3	3	0	0
OUBRITENGA	1827	0	0	7	0	2	15	1	1	0	0	8	1	0	3	0	0
ODALAN	704	1	21	34	0	3	40	0	1	0	0	6	0	0	3	1	0
PASSORE	1993	0	0	12	0	1	18	0	2	0	0	12	0	1	3	0	0
PONI	1696	0	0	26	1	0	72	0	3	0	0	10	0	2	6	1	0
SANGUIE	1866	0	0	14	0	0	18	0	2	0	0	6	0	0	0	0	0
SANMATENGA	3366	0	0	73	0	1	45	0	0	0	2	8	1	7	6	0	8
SENO	564	1	2	22	0	1	20	0	0	0	1	5	4	2	5	2	0
SISSILI	1111	0	0	10	0	1	71	0	1	0	1	5	1	0	3	0	3
SOUM	906	0	1	35	0	3	26	1	1	0	0	8	2	1	3	0	0
SOUROU	1135	0	0	14	1	0	29	0	1	0	0	7	0	2	6	0	0
TAPOA	1612	0	1	21	0	1	41	1	1	0	1	11	0	2	1	2	0
YATENGA	3172	0	0	63	2	6	90	3	3	0	4	19	4	5	14	0	3
ZOUNDWEOGO	1690	2	0	6	0	0	15	0	0	0	2	2	0	0	3	0	0
BALE	983	0	4	22	1	1	56	0	2	0	1	4	0	3	5	1	0
BANWA	1019	0	1	19	0	1	33	0	1	0	0	1	3	0	5	1	0
IOBA	1410	0	0	16	0	0	20	1	1	0	0	10	2	1	1	0	2
KOMANDJOARI	236	0	0	3	0	0	6	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
KOMPIENGA	162	2	0	3	2	0	5	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0
KOULPELOGO	1622	0	0	5	0	1	15	0	0	0	0	1	1	3	4	0	0
KOURWEOGO	1254	0	0	3	1	0	6	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0
LERABA	518	1	0	21	0	0	21	0	0	0	0	1	1	4	1	0	0
LOROUM	621	0	0	1	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0
NAYALA	749	0	0	9	0	0	9	0	0	0	0	3	0	2	2	0	1
NOUMBIEL	532	0	0	3	0	1	6	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
TUY	1015	0	0	8	0	0	25	0	0	0	0	3	0	1	6	0	0
YAGHA	317	0	1	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ZIRO	840	0	0	4	0	0	4	0	0	0	0	4	0	1	0	0	0
ZONDOMA	1109	0	0	6	0	0	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2

Tableau A26: Chefs de ménage handicapés par province selon le sexe

	Total	Masculin	Féminin
BAM	890	835	55
BAZEGA	1 394	1 252	142
BOUGOURIBA	750	642	108
BOULGOU	2 643	2 360	283
BOULKIEMDE	3 160	2 792	368
COMOE	1 184	1 021	163
GANZOURGOU	1 593	1 481	112
GNAGNA	1 050	997	53
GOURMA	1 022	902	120
HOUET	2 547	2 162	385
KADIOGO	4 601	3 925	676
KENEDOUGOU	916	844	72
KOSSI	1 405	1 175	230
KOURITENGA	2 013	1 757	256
MOUHOUN	1 028	919	109
NAHOURI	790	705	85
NAMENTENGA	1 338	1 251	87
OUBRITENGA	1 231	1 131	100
UDALAN	837	767	70
PASSORE	1 449	1 326	123
PONI	1 250	1 078	172
SANGUIE	1 330	1 228	102
SANMATENGA	2 233	2 002	231
SENO	669	618	51
SISSILI	871	834	37
SOUM	901	839	62
SOUROU	1 028	912	116
TAPOA	1 069	997	72
YATENGA	2 435	2 159	276
ZOUNDWEOGO	1 398	1 262	136
BALE	925	811	114
BANWA	882	795	87
IOBA	877	782	95
KOMANDJOARI	166	162	4
KOMPIENGA	230	225	5
KOULPELOGO	1 177	1 110	67
KOURWEOGO	834	759	75
LERABA	457	415	42
LOROUM	393	372	21
NAYALA	678	610	68
NOUMBIEL	343	322	21
TUY	639	574	65
YAGHA	256	244	12
ZIRO	699	682	17
ZONDOMA	749	684	65
TOTAL	54 330	48 720	5 610

Tableau A27 : Taille des ménages des chefs de ménages handicapés

	Total	Sourd/ muet	Muet	Sourd	Paraly memb. sup.	Paraly memb. inf.	Paraly. memb. sup&inf	Fou/ folle	Amp memb. sup.	Amp. memb. inf.	Aveugle	Débile mental	Lépreux	Autres
<b>ENSEMBLE BURKINA FASO</b>														
1.....	4534	154	47	244	123	540	27	444	19	34	723	428	180	1571
2.....	6278	255	82	436	145	683	35	167	28	46	1645	243	231	2282
3.....	6272	264	44	409	186	730	40	140	29	40	1492	192	209	2497
4.....	6134	218	65	411	182	739	35	121	31	51	1377	190	220	2494
5.....	6183	209	70	384	162	732	35	124	34	51	1366	168	214	2634
6.....	5398	189	44	338	183	612	40	88	37	61	1074	148	184	2400
7.....	4633	128	52	286	146	544	26	64	30	48	928	122	120	2139
8.....	3616	87	25	203	92	436	18	50	18	33	671	86	98	1799
9.....	2768	65	22	155	91	324	19	28	14	21	528	61	81	1359
10 et +.	8514	140	87	454	263	958	44	59	60	76	1390	128	214	4641
Total...	54330	1709	538	3320	1573	6298	319	1285	300	461	11194	1766	1751	23816
<b>Burkina urbain</b>														
1.....	1036	32	18	38	48	234	10	67	8	12	88	68	36	377
2.....	821	19	12	54	33	164	4	16	9	11	128	41	25	305
3.....	807	26	4	28	40	190	7	15	4	6	101	27	26	333
4.....	755	14	7	35	39	159	8	9	5	15	107	20	23	314
5.....	727	16	13	38	24	161	10	5	7	14	116	21	16	286
6.....	669	11	10	37	25	134	9	12	5	14	91	21	17	283
7.....	544	6	5	26	23	103	7	7	5	6	73	22	8	253
8.....	447	8	4	15	20	100	5	5	4	11	62	19	6	188
9.....	333	8	1	14	11	60	6	2	3	4	56	10	5	153
10 et +.	956	8	15	42	53	165	13	4	11	13	152	30	8	442
Total ..	7095	148	89	327	316	1470	79	142	61	106	974	279	170	2934
<b>Burkina rural</b>														
1.....	3498	122	29	206	75	306	17	377	11	22	635	360	144	1194
2.....	5457	236	70	382	112	519	31	151	19	35	1517	202	206	1977
3.....	5465	238	40	381	146	540	33	125	25	34	1391	165	183	2164
4.....	5379	204	58	376	143	580	27	112	26	36	1270	170	197	2180
5.....	5456	193	57	346	138	571	25	119	27	37	1250	147	198	2348
6.....	4729	178	34	301	158	478	31	76	32	47	983	127	167	2117
7.....	4089	122	47	260	123	441	19	57	25	42	855	100	112	1886
8.....	3169	79	21	188	72	336	13	45	14	22	609	67	92	1611
9.....	2435	57	21	141	80	264	13	26	11	17	472	51	76	1206
10 et +.	7558	132	72	412	210	793	31	55	49	63	1238	98	206	4199
Total ..	47235	1561	449	2993	1257	4828	240	1143	239	355	10220	1487	1581	20882

Tableau A28: Répartition de la population handicapée selon la nature du handicap et la province

PROVINCE	Total	Sourd-muet	Muet	Sourd	Paralysé membre sup.	Paralysé membre inf.	Paralysé membre sup & inf.	Fou/ folle	Amputé membre sup.	Amputé membre inf.	Aveugle	Débile mental	Malade de la lèpre	Autres
BAM	3 597	251	59	207	101	543	49	238	16	29	887	307	65	845
BAZEGA	4 357	257	174	221	156	509	45	333	18	35	732	240	76	1 561
BOUGOURIBA	2 094	139	21	143	37	196	26	39	12	16	589	145	33	698
BOULGOU	8 787	349	117	321	254	847	75	285	24	30	2 685	551	222	3 027
BOULKIEMDE	9 513	351	89	457	297	1 348	68	606	51	50	1 337	568	189	4 102
COMOE	3 283	111	68	160	78	409	31	93	18	32	568	175	137	1 403
GANZOURGOU	4 943	200	65	297	155	591	65	366	19	25	1 055	257	153	1 695
GNAGNA	3 357	210	51	202	95	343	29	138	33	18	600	212	92	1 334
GOURMA	3 041	177	91	166	81	390	30	67	4	88	598	237	75	1 037
HOUET	7 408	385	249	352	245	1 105	112	308	43	90	1 148	556	150	2 665
KADIOGO	14 061	511	294	744	708	3 304	231	793	77	142	1 558	1 360	206	4 133
KENEDOUGOU	2 706	148	53	145	68	309	28	95	12	27	390	190	86	1 155
KOSSI	3 405	223	46	160	89	325	38	146	11	20	571	230	79	1 467
KOURITENGA	6 259	212	80	275	184	885	76	307	25	24	711	374	124	2 982
MOUHOUN	2 811	190	68	132	58	322	14	131	7	11	502	167	48	1 161
NAHOURI	2 483	116	27	136	74	314	23	79	10	17	759	123	70	735
NAMENTENGA	4 053	171	54	177	108	468	58	267	16	10	697	174	147	1 706
OUBRITENGA	3 990	217	67	260	132	491	47	377	32	16	813	236	93	1 209
OULDALAN	2 177	95	96	116	48	152	36	99	11	9	356	119	60	980
PASSORE	4 848	329	93	291	190	757	65	409	18	36	999	463	78	1 120
PONI	3 914	175	33	216	99	452	34	96	25	21	890	251	83	1 539
SANGUIE	5 329	237	41	259	157	523	70	146	20	34	1 080	389	104	2 269
SANMATENGA	6 901	424	162	439	291	990	67	491	32	61	1 682	434	155	1 673
SENO	1 853	129	44	123	56	255	31	120	7	20	395	160	38	475
SISSILI	2 843	111	33	121	73	313	25	121	8	2	400	123	55	1 458
SOUM	2 595	157	92	183	80	254	21	126	9	23	485	229	62	874
SOUROU	3 361	191	46	156	79	357	43	205	15	24	723	232	74	1 216
TAPOA	3 102	169	46	252	107	471	30	88	10	22	517	218	85	1 087
YATENGA	8 379	379	154	426	242	1 065	86	517	31	40	1 354	652	133	3 300
ZOUNDWEOGO	3 885	164	54	252	147	485	73	314	18	25	1 293	220	125	715
BALE	2 984	149	25	101	52	275	32	141	10	24	476	180	49	1 470
BANWA	2 588	201	79	163	58	335	26	140	14	24	472	203	54	819
IOBA	3 056	177	35	161	63	333	34	67	16	25	645	180	38	1 282
KOMANDJOARI	486	29	13	26	10	39	5	15	2	3	73	21	10	240
KOMPIEMGA	597	17	5	16	11	61	12	11	1	4	271	37	15	136
KOULPELOGO	3 718	200	38	224	63	443	35	127	21	26	960	176	115	1 290
KOURWEOGO	2 455	120	30	129	69	243	24	185	9	14	478	197	52	905
LERABA	1 276	47	16	65	26	125	22	30	2	4	299	101	73	466
LOROU	1 476	97	18	78	67	221	17	95	5	6	268	148	35	421
NAYALA	2 475	130	57	115	77	276	33	104	7	17	502	216	47	894
NOUMBIEL	1 199	51	7	63	39	118	12	20	6	7	400	57	21	398
TUY	1 914	170	65	71	40	192	12	83	8	13	266	123	38	833
YAGHA	742	54	37	37	23	90	7	58	2	7	121	59	21	226
ZIRO	1 976	83	31	94	45	202	25	94	7	18	280	107	64	926
ZONDOMA	2 421	130	34	132	73	334	25	146	9	7	492	215	40	784
TOTAL	168 698	8 433	3 057	8 864	5 205	22 060	1 947	8 716	751	1 196	32 377	11 612	3 769	60 711

Tableau A29 : Intitulé des branches d'activités

Groupes	Branches
A	Agriculture, Chasse et Sylviculture
B	Pêche
C	Industries extractives
D	Activités de fabrication
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
F	Construction
G	Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles, de motocycles et de biens personnels et domestiques
H	Hôtels et restaurants
I	Transport, entrepôts et communication
J	Intermédiation financière
K	Immobilier, locations et activités de service aux entreprises
L	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire
M	Education
N	Santé et action sociale
O	Autres activités de services collectifs, sociaux et personnels
P	Ménages employant du personnel domestique
Q	Organisation extra territoriales



# CHAPITRE 7 :

## SITUATION DES FEMMES, DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS EN 1996

Célestine SOME  
Tinga SINARE

### I. INTRODUCTION

#### 1.1. IMPORTANCE ET INTERET DU THEME

L'analyse de la situation des femmes, des enfants et des adolescents exige de plus en plus des informations statistiques fiables et à jour qui sont utiles pour l'élaboration de programmes conséquents à l'attention de ces groupes. C'est dans cette optique qu'une attention particulière est accordée à ces différentes catégories de populations dans le cadre de l'analyse des résultats du présent recensement. Après un essai de clarification des concepts « enfant », « adolescent », « femme » et « enfant travailleur », le thème aborde les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des femmes, puis celles des adolescents et enfin la situation des enfants.

#### 1.2. DEFINITIONS DE CONCEPTS

Les concepts enfant, adolescent et femme renvoient, le plus souvent, à des considérations diverses du point de vue social, sociologique, juridique, démographique, etc. Quel que soit l'angle sous lequel on se place, ces différents concepts ne sont pas mutuellement exclusifs. Cependant, en se référant à des considérations juridique, médicale ou sanitaire, socio-économique, démographique..., l'on pourrait :

- Définir comme **enfant** toute personne, de sexe masculin ou féminin, âgée de 0-17 ans, tenant compte du fait que l'âge de majorité au Burkina Faso est fixé à 18 ans. L'ensemble des enfants constitue la population mineure. Pour des raisons pratiques on distinguera :
  - § La **population infantile** (0 an révolu) et **juvénile** (1-4 ans) qui composent la population vaccinale ;
  - § La **population préscolaire** (3-6 ans) ;
  - § La **population scolarisable** au primaire (7-12 ans), à scolarité obligatoire (7-16 ans) ;
  - § La **population mineure** (0-17 ans).

- Considérer que la période d'adolescence est caractérisée par des transformations physiques, physiologiques, psychologique de l'enfant et par une dépendance financière en milieu urbain dans les pays en développement en général et au Burkina Faso en particulier. On admettra comme **adolescent** tout individu de sexe masculin ou féminin de 12-24 ans révolus.

- Considérer l'âge d'apparition des premières menstrues et l'âge nubile, et accepter comme **femme** tout individu de sexe féminin de 12 ans et plus. En résumé les productions statistiques distingueront :

- § La **population féminine en début de vie féconde** (12-14 ans révolus) ;
- § Les **femmes en âge de procréer** (15-49 ans)
- § Les **femmes âgées** (50-79 ans) ;
- § Les **femmes du troisième âge** (plus de 80 ans).

On remarquera qu'il y a une interférence entre les différentes catégories, ce qui pourrait engendrer des redites dans l'analyse. Il faut signaler à priori que le thème sur l'évaluation de la qualité des données a relevé de légères attractions et répulsions aux âges ronds (0, 5, 10, etc.) et pour corriger ces distorsions, des regroupements par tranche d'âges s'avèrent nécessaires. Mais compte tenu de la spécificité du présent thème, et pour permettre à chaque utilisateur de disposer d'informations utiles pour son domaine d'intérêt, les statistiques sont généralement produites par année d'âge pour faciliter les regroupements.

*Tableau 1 : Résumé indicatif des concepts et les catégories de population correspondantes*

CONCEPT	SOUS-GROUPE/CYCLE DE VIE	AGES	CATEGORIE DE POPULATION
ENFANT (masculin ou féminin)	Petite enfance	< 1 ans	Population infanto-juvénile ou population vaccinale
		1-4 ans	
		3-6 ans	Population préscolaire
	Enfance	7-12 ans	Population scolarisable du primaire
	Population à scolarité obligatoire	7-16 ans	Population d'âge de scolarité obligatoire
Population enfant selon la loi	0-17 ans	Population mineure en droit pénal	
ADOLESCENT (masculin ou féminin)	Population jeune	12-14 ans	Population scolarisable
		15-19 ans	au secondaire
		20-24 ans	population "dépendante"
FEMME	Population féminine en début de vie féconde (période d'apparition des premières menstrues)	12-14 ans	Cible potentielle d'une contraception pour "retarder" la survenue d'une grossesse
	Population féminine en âge de procréer	15-19 ans	
		20-24 ans	Cible potentielle d'une contraception de régulation ou d'espacement des naissances
		25-34 ans	
		35-49 ans	Cible potentielle d'une contraception d'arrêt
	Femmes âgées	50-59 ans	Femmes du « deuxième âge »
		60-79 ans	Femmes du « troisième âge »
		80 ans et +	

- **Enfants travailleurs** : Est considéré comme enfant travailleur toute personne âgée de 6 à 17 ans qui participe à la production des biens et services. La loi d'orientation de l'éducation fixe à 6-16 ans, l'âge de scolarité obligatoire au Burkina Faso. De plus, le code de travail en vigueur au plan national fixe l'âge minimum de début d'activité à 15 ans. Autrement dit, la majorité des enfants sont censés fréquenter un établissement scolaire et non pas être sur le marché de l'emploi. Ceux qui y accèdent le font par contrainte généralement. En effet, le travail des enfants serait dans

certains cas une conséquence du niveau de pauvreté élevé des ménages. À ce propos, Michel HANSENNE, Directeur Général de l'OIT soutient que nul n'ignore que le travail des enfants est l'une des facettes de la pauvreté, et que de nombreux efforts devront être déployés pour l'éliminer. Les formes de travail qu'il faut éliminer étant celles qui sont nuisibles au développement (social, mental et physique) harmonieux de l'enfant. Dans certains cas, la dégradation du contexte socioéconomique oblige les enfants à travailler soit pour entretenir la famille, soit pour leur « propre survie ». Autant de situations qui traduisent la délicatesse des stratégies à développer dans la lutte contre le phénomène.

## II - LA POPULATION DES FEMMES

### 2.1 - CONTEXTE

Depuis la proclamation de l'année internationale de la femme en 1975 et de la décennie de la femme (1975-1985), la promotion de la femme s'est inscrite parmi les priorités du gouvernement. La volonté politique dans ce domaine s'est concrétisée par la création du ministère de la promotion de la femme qui est la structure chargée de la coordination des actions et du plaidoyer en faveur de la femme. Ce ministère travaille en étroite collaboration avec d'autres départements impliqués dans le domaine de l'intégration de la femme au développement. Ainsi, de nombreuses actions et mesures ont été entreprises par le gouvernement ; il s'agit entre autres de :

- Ø la ratification des différentes conventions relatives aux droits de la femme, notamment celle relative à la lutte pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme ;
- Ø la création en 1990 d'un Comité National de Lutte contre la Pratique de l'Excision (CNLPE) chargé de la sensibilisation des populations sur les conséquences des pratiques néfastes à la santé de la femme (mutilations génitales) ;
- Ø la création en 1991 du Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (F.A.A.R.F) pour faciliter l'accès des femmes aux crédits ;
- Ø l'adoption en 1992 d'une constitution qui interdit les discriminations basées sur le sexe et qui reconnaît la nécessité de protection de la maternité (article 18) ;
- Ø l'adoption en 1984 de la loi (révisée en 1996) sur la Réforme Agricole et Foncière (R.A.F) en vue de favoriser l'accès des femmes à la terre (parcelle, périmètres irrigués, etc.) ;
- Ø l'adoption en 1988 et la mise en application le 4 août 1990 du code des personnes et de la famille qui assure la protection de la femme et des enfants et leur permet de jouir de leurs droits ;

Par ailleurs, il faut souligner que le gouvernement a favorisé la participation du Burkina Faso aux rencontres internationales qui se sont penchées sur la situation de la femme parmi lesquelles on peut citer :

- Ø le sommet mondial sur le développement social en 1993 à Copenhague ;
- Ø la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) en 1994 au Caire ;
- Ø la conférence internationale sur les femmes en 1995 à Beijing ;
- Ø la conférence des Nations Unies sur les établissements humains (CNUEH) en 1996 à Istanbul.

Malgré tous les efforts consentis, la femme reste toujours dépendante de l'homme, une dépendance qui connaît des nuances selon les régions et les traditions. En effet, la femme Burkinabé participe à l'activité économique mais sa participation est parfois sous estimée. Cependant, le rôle qui lui est socialement reconnu est celui de la ménagère et de reproductrice.

On observe par ailleurs que le taux général de scolarisation (38,4 %) qui est l'un des plus bas de la sous région est encore plus bas chez les filles (31,1 % pour les filles contre 45,4 % pour les garçons) pour la rentrée scolaire 1996/97. Cette situation se traduit par un faible niveau d'instruction des femmes qui les conduit à exercer des activités peu qualifiées. A ceci s'ajoute le statut d'épouse et/ou de mère souvent d'une nombreuse progéniture qui accentue la situation socio-économique de la femme ; ce qui engendre sur le plan sanitaire des taux de mortalité élevés et particulièrement la mortalité maternelle (566 pour 100 000 naissances vivantes selon l'ED de 1991).

## 2.2 - SITUATION GENERALE

La population résidente de sexe féminin du Burkina Faso en 1996 se chiffre à 5 341 727 personnes. Elle représente 51,7 % de la population totale du pays. L'effectif de la frange âgée de 12 ans et plus recensée, prise comme femme ici, est de 3 279 378, soit 61,4 % de l'ensemble du sexe féminin.

Pour la suite de l'analyse, les statistiques produites, sauf indication contraire, porteront sur la population féminine résidente de 12 ans et plus. Comme défini précédemment, le qualificatif de "femme" leur sera d'office attribué.

## 2.3 - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES FEMMES

Les caractéristiques des femmes abordées à cette étape portent sur la structure par âge et l'état matrimonial.

### 2.3.1. - Structure par âge

#### 2.3.1.1. Pour l'ensemble des femmes

L'analyse de la structure par âge des femmes permet d'apprécier l'importance numérique de chaque catégorie (voir tableau 1 : Concepts et catégories de population correspondantes). Les résultats du recensement révèlent qu'aux âges d'apparition des premières menstrues, c'est-à-dire 12-14 ans, on observe une relative importance numérique des femmes concernées (12 %). La frange de 15-49 ans, communément appelées femmes en âge de procréer, représentent un peu moins du quart (environ 23 %) de la population totale du Burkina Faso. Cette frange constitue 70,9 % des femmes de 12 ans et plus, et parmi celles-ci, plus de la moitié (51,2) a moins de 35 ans. Aux âges de forte fécondité, 20-34 ans, les effectifs sont aussi notables (34,5 %). Les plus de 50 ans, classées dans la catégorie des femmes âgées sont fortement représentées au Burkina Faso : près d'une femme sur 5 (17,2 %) a au moins 50 ans et les proportions observées pour les 60 ans et plus sont significativement élevées.

En introduisant le milieu de résidence de la femme, l'examen des proportions montre que celles en âge de procréer et dans une moindre mesure les 12-14 ans sont proportionnellement plus nombreuses en ville (74,7 % ont 15-49 ans et 12,8 %, 12-14 ans) qu'en campagne (70,2 % ont 15-49 ans et 11,8 %, 12-14 ans). A l'inverse, la proportion des femmes âgées est relativement plus élevée en milieu rural (18,0 %) qu'en milieu urbain (12,5 %). Ces résultats traduisent l'importance, non seulement, du potentiel à prendre en compte dans les programmes de santé de la reproduction<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> La santé de la reproduction (SR) se définit comme étant le bien être général, tant physique que mental et social de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités (programme d'action, doc. A cf. 171/13, paragraphe 7.2). Au Burkina Faso, les composante de la SR se résument

mais aussi de soutien social. En effet, si les 12-14 ans, « futures mères » ont besoin d'être sensibilisées pour une meilleure préparation, une attention particulière à l'endroit des femmes âgées est souhaitable surtout lorsqu'elles sont l'objet de marginalisation.

*Tableau 2 : Répartition des femmes résidentes des ménages ordinaires par tranches d'âges*

Tranche d'âges	Effectif			Pourcentage		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
12-14 ans	66943	324281	391224	12,8	11,8	11,9
15-19 ans	102981	445481	548462	19,7	16,2	16,7
20-24 ans	80747	346553	427300	15,4	12,6	13,0
25-29 ans	63258	318095	381353	12,1	11,5	11,6
30-34 ans	53290	269406	322696	10,2	9,8	9,8
35-39 ans	39749	222163	261912	7,6	8,1	8,0
40-44 ans	29828	187487	217315	5,7	6,8	6,6
45-49 ans	21716	144817	166533	4,1	5,3	5,1
50-59 ans	31349	226725	258074	6,0	8,2	7,9
60-79 ans	28222	231958	260180	5,4	8,4	7,9
80 ans et +	5541	38788	44329	1,1	1,4	1,4
Total	523624	2755754	3279378	100,0	100,0	100,0

La répartition par région et tranche d'âges des femmes résidentes de 12 ans et plus montre que les 12-14 ans sont dans des proportions équivalentes dans toutes les régions. Pour les 15-49 ans les proportions varient entre 67,2 % au Nord à 74,1 % à l'Est. Les proportions relativement élevées des femmes âgées de 60 ans ou plus sont observées surtout dans les régions du Nord (11,6 %), du Centre-Ouest (10,6 %), du Centre-Est (10,6 %) et de la Boucle du Mouhoun (10,6 %) (tableau 3).

---

en 1) – la santé maternelle et infantile ; 2) – la planification familiale ; 3) – la santé sexuelle ; 4) – les maladies sexuellement transmissibles (MST) et 4) – les pratiques néfastes à la santé reproductive.

*Tableau 3 : Répartition (en %) des femmes résidentes de 12 ans et plus des ménages ordinaires par région et tranche d'âges*

Région de résidence	Tranche d'âges											Total	Effectif	FAP 15-49
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-59	60-79	80et+			
CENTRE	12,1	17,2	13,4	11,6	10,1	8,0	6,6	5,0	7,2	7,4	1,5	100,0	669165	71,9
CENTRE-OUEST	12,3	16,6	11,4	10,6	9,4	8,0	6,8	5,6	8,8	8,9	1,7	100,0	317161	68,4
CENTRE-EST	11,2	15,1	12,3	12,4	9,7	8,2	7,0	5,2	8,2	8,9	1,8	100,0	275160	69,9
CENTRE-NORD	11,7	16,7	13,2	11,5	10,1	7,8	7,0	4,8	7,8	8,2	1,4	100,0	297122	71,0
EST	11,6	17,9	14,6	13,5	10,0	7,6	6,2	4,2	6,6	6,3	1,4	100,0	251608	74,1
NORD	12,4	16,8	12,1	10,3	8,9	7,5	6,4	5,2	8,7	10,2	1,5	100,0	310980	67,2
SAHEL	11,1	17,4	14,0	11,8	10,0	7,8	6,7	4,9	8,1	7,2	1,0	100,0	220154	72,6
BOUCLE/MOU.	12,3	16,0	13,3	11,2	9,7	7,7	6,4	5,1	8,2	8,7	1,3	100,0	354987	69,5
OUEST	12,2	17,6	13,8	12,1	10,3	8,3	6,5	4,9	7,2	6,2	0,9	100,0	425895	73,5
SUD-OUEST	11,4	13,8	11,0	11,4	10,0	9,5	7,5	6,6	9,7	8,3	0,8	100,0	157146	69,8
BURKINA FASO	11,9	16,7	13,0	11,6	9,8	8,0	6,6	5,1	7,9	7,9	1,4	100,0	3279378	70,9

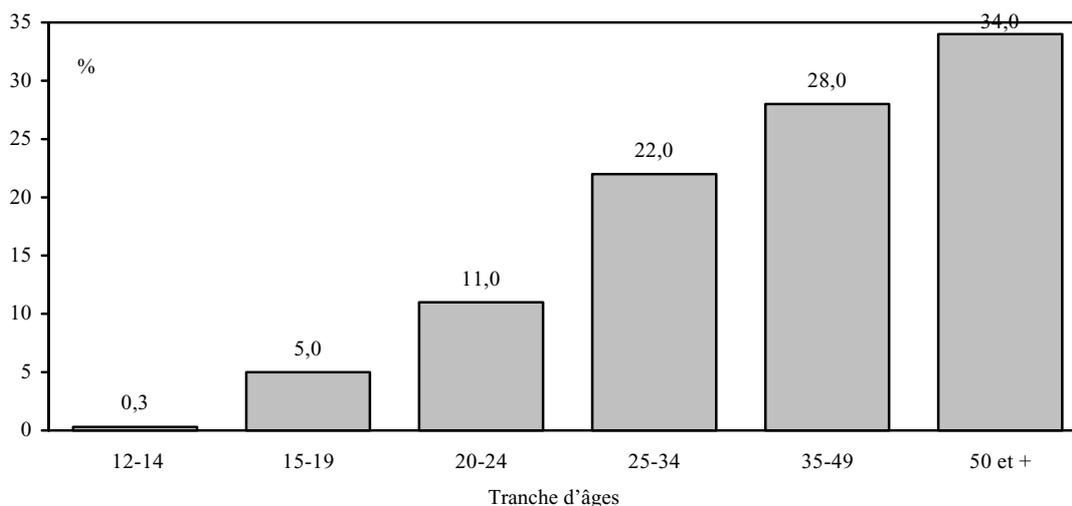
Au niveau provincial, le poids des 12-14 ans est comparable d'une province à l'autre. La structure par tranche d'âges a une allure relativement semblable d'une province à l'autre. Les femmes de 15-49 ans sont fortement représentées. L'examen des proportions permet d'opposer certaines provinces au regard du poids des 15-49 ans et de celui des 60 ans et plus. En effet, le tableau A1 en Annexe montre que les proportions des femmes de 60 ans ou plus sont faibles dans le Houet (6,3 %), le Kadiogo (6,4 %), la Kompienga (6,6 %), le Ziro (6,8 %) et la Komandjoari (7,1 %). Elles sont relativement plus élevées dans les provinces du Nayala (13,3 %), du Zondoma (12,8 %), du Sourou (12,4 %), du Sanguié (12,3 %), du Yatenga (12,2 %) et du Bazèga (12,0 %). Dans le premier groupe de provinces, les proportions de femmes de 15-49 ans varient entre 74,1 % dans le Ziro à 75,7 % dans la Komandjoari. Dans le second groupe par contre ces proportions sont plus faibles et oscille dans la fourchette 65,3 % et 67,7 %.

Cette répartition structurelle de la population féminine montre que les préoccupations à prendre en considération dans les programmes de santé de la reproduction ou de soutien sur le plan social sont relativement comparables entre régions mais aussi entre province.

### **2.3.1.2. Pour les femmes chefs de ménage**

Les proportions de femmes chefs de ménage varient avec l'âge. Les proportions les plus élevées s'observent aux âges avancés (Graphique 1). Ce qui laisse supposer que le statut de femme chef de ménage s'acquiert avec l'âge. Si le veuvage confère ce statut à la femme, il faut signaler que les phénomènes de polygamie avec séparation de résidence des épouses et de la migration du conjoint participent à l'accroissement du nombre de femmes dirigeant un ménage. Ce statut peut s'acquérir par le biais de la scolarisation dans les grandes villes parmi les femmes âgées de moins de 25 ans comme on le verra plus loin.

Graphique 1 : Structure par tranche d'âges (en %) des femmes résidentes chefs de ménage



### ***2.3.2. - État matrimonial***

Au Burkina Faso, le célibat au moment du recensement touchait une femme sur 4 (tableau 4). D'une manière générale, la vie en union est largement répandue (63,7 % étaient en union) et singulièrement parmi les femmes de 20-49 ans (proportions supérieures à 80 %). Les femmes dans les unions polygames sont plus nombreuses (33,2 %) ; viennent ensuite les monogames (30,5 %). Le veuvage touche 9,1 % des femmes. Du point de vue de l'âge, les données du tableau permettent d'opposer les jeunes générations (moins de 20 ans) aux générations plus anciennes quant au statut matrimonial. Si les premières sont dans leur grande majorité célibataires, les secondes sont non célibataires en général. Les entrées précoces en unions sont relativement importantes et concernent 38,3 % de femmes âgées de 15-19 ans. Il faut noter aussi l'importance du veuvage au sein des femmes âgées (50 ans et plus) : à 50-59 ans, environ une sur 4 a perdu son conjoint ; au-delà de 60 ans, plus de la moitié est concernée.

*Tableau 4 : Femmes résidentes (en %) des ménages ordinaires par tranche d'âges et l'état matrimonial*

Tranche d'âges	État matrimonial							Total	Effectifs
	Célibataire	Mariée monog	Mariée polyg.	Veuve	Divorcée / Sép.	Union libre	ND		
<b>Toutes les femmes</b>									
12-14	95,7	1,8	0,7	0,0	0,0	0,1	1,6	100,0	391224
15-19	60,0	25,3	13,0	0,2	0,3	0,3	0,9	100,0	548462
20-24	14,1	49,4	33,7	0,7	0,7	0,7	0,6	100,0	427300
25-29	5,3	46,7	44,6	1,5	0,9	0,5	0,5	100,0	381353
30-34	2,7	41,4	51,3	2,7	1,1	0,3	0,6	100,0	322696
35-39	1,6	37,1	54,6	4,7	1,1	0,2	0,6	100,0	261912
40-44	1,2	33,7	54,0	8,8	1,3	0,2	0,8	100,0	217315
45-49	1,0	30,8	51,9	14,0	1,2	0,2	1,0	100,0	166533
50-59	1,1	26,5	44,4	24,9	1,2	0,2	1,7	100,0	258074
60-79	1,7	16,6	26,2	50,3	1,1	0,2	3,8	100,0	260180
80et+	2,8	6,7	9,2	72,6	0,7	0,2	7,7	100,0	44329
ND	0,5	3,0	4,4	1,1	0,1	0,0	91,0	100,0	20705
Ensemble	24,5	30,5	33,0	9,1	0,8	0,3	1,8	100,0	300083
<b>Femmes du milieu urbain</b>									
12-14	96,6	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	2,7	100,0	68397
15-19	80,5	13,3	3,2	0,1	0,1	0,9	1,9	100,0	104830
20-24	39,5	45,0	10,6	0,5	0,6	2,4	1,4	100,0	82121
25-29	18,0	58,1	18,4	1,4	1,1	1,9	1,1	100,0	64481
30-34	8,6	57,9	26,6	3,1	1,7	1,0	1,1	100,0	54368
35-39	4,6	52,7	33,1	5,8	2,1	0,5	1,2	100,0	40654
40-44	3,0	46,7	36,1	10,0	2,4	0,4	1,5	100,0	30596
45-49	2,1	40,6	37,4	15,5	2,2	0,3	1,8	100,0	22399
50-59	2,0	32,3	34,2	26,6	1,9	0,3	2,8	100,0	32338
60-79	3,0	18,4	20,2	51,8	1,3	0,2	5,2	100,0	29245
80et+	4,5	9,3	7,4	69,1	0,9	0,3	8,6	100,0	5744
ND	1,1	1,4	1,2	0,6	0,1	0,1	95,7	100,0	4579
Ens. urbain	37,9	33,6	16,5	7,4	1,0	1,0	2,8	100,0	539752
<b>Femmes du milieu rural</b>									
12-14	95,5	2,1	0,9	0,0	0,0	0,1	1,4	100,0	324281
15-19	55,2	28,1	15,3	0,2	0,3	0,2	0,7	100,0	445481
20-24	8,1	50,5	39,1	0,8	0,8	0,3	0,5	100,0	346553
25-29	2,8	44,4	49,9	1,5	0,8	0,2	0,4	100,0	318095
30-34	1,5	38,1	56,2	2,7	0,9	0,2	0,5	100,0	269406
35-39	1,0	34,3	58,5	4,5	0,9	0,1	0,5	100,0	222163
40-44	0,9	31,7	56,9	8,6	1,1	0,1	0,7	100,0	187487
45-49	0,8	29,3	54,1	13,7	1,1	0,1	0,9	100,0	144817
50-59	1,0	25,6	45,8	24,7	1,2	0,1	1,5	100,0	226725
60-79	1,5	16,4	27,0	50,2	1,1	0,1	3,7	100,0	231958
80et+	2,6	6,4	9,4	73,2	0,7	0,1	7,6	100,0	38788
ND	0,3	3,4	5,3	1,3	0,1	0,0	89,7	100,0	16227
Ens. rural	22,0	29,9	36,2	9,5	0,7	0,2	1,6	100,0	771981

En s'intéressant au milieu de résidence, on constate que le célibat est plus répandu en ville (37,9 %) qu'en milieu rural (22,0 %). La campagne se particularise avec une nette prédominance des femmes vivant dans des unions polygames (36,2 %) et cette pratique touche assez significativement les moins de 25 ans.

L'analyse du thème sur la natalité et la fécondité a mis en exergue l'énorme contribution de la fécondité légitime (ou fécondité des femmes en union) dans la fécondité totale. Cette



fécondité jugée élevée est la résultante, entre autres, des unions précoces qui ne sont pas négligeables surtout en milieu rural. Au regard des risques que court sur le plan sanitaire le couple « mère-enfant » à ces périodes, des actions de sensibilisation de toutes les couches sociales dans le domaine de la santé de la reproduction s'avèrent indispensables.

## 2.4 - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES FEMMES

Il s'agit ici de dégager les caractéristiques des femmes résidentes de 12 ans et plus du point de vue de l'instruction et de l'activité économique.

### *2.4.1 - Niveau d'instruction*

Au plan de l'instruction, on observe que près de 9 femmes sur 10 (89,3 %) n'ont pas été à l'école. Les disparités sont notables d'une génération à l'autre (Tableau 5). Les jeunes générations sont beaucoup plus nombreuses à avoir reçu une instruction que les anciennes générations. Entre ville et campagne, on constate des écarts significatifs à tous les niveaux au détriment du second milieu de résidence. Ces constats témoignent des efforts à accomplir dans la lutte pour aplanir les disparités dans le domaine de l'instruction au Burkina Faso.

*Tableau 5 : Femmes résidentes (en %) des ménages ordinaires par tranche d'âges et niveau d'instruction.*

Tranche d'âges	Niveau d'instruction						Total	Total
	Aucun	Primaire	Second. 1er cycle	Second. 2nd cycle	Supérieur	ND		
<b>Toutes les femmes</b>								
12-14	76.9	18.8	3.8	0.0	0.0	0.4	100.0	391224
15-19	81.9	9.3	7.8	0.6	0.0	0.4	100.0	548462
20-24	86.1	6.5	4.8	1.7	0.4	0.4	100.0	427300
25-29	90.5	4.7	2.7	1.2	0.5	0.4	100.0	381353
30-34	92.1	4.2	2.0	0.9	0.5	0.4	100.0	322696
35-39	93.7	3.6	1.3	0.6	0.4	0.3	100.0	261912
40-44	95.0	3.0	0.9	0.4	0.3	0.3	100.0	217315
45-49	96.8	1.8	0.6	0.3	0.2	0.3	100.0	166533
50-59	98.3	1.0	0.3	0.1	0.1	0.3	100.0	258074
60-79	99.1	0.4	0.1	0.0	0.0	0.4	100.0	260180
80et+	98.9	0.3	0.1	0.0	0.0	0.7	100.0	44329
Ensemble	89.3	6.3	3.1	0.7	0.2	0.4	100.0	3279378
<b>Femmes du milieu urbain</b>								
12-14	34.5	48.4	16.5	0.1	0.0	0.6	100.0	66943
15-19	42.6	23.6	30.0	3.0	0.1	0.7	100.0	102981
20-24	51.9	18.5	19.5	7.5	1.9	0.8	100.0	80747
25-29	61.4	16.3	13.0	5.8	2.9	0.7	100.0	63258
30-34	66.8	15.1	10.0	4.8	2.6	0.7	100.0	53290
35-39	71.5	14.0	7.3	3.8	2.6	0.7	100.0	39749
40-44	75.8	12.7	5.6	2.7	2.5	0.7	100.0	29828
45-49	83.4	8.6	4.0	2.0	1.5	0.7	100.0	21716
50-59	91.1	4.9	2.0	0.9	0.5	0.7	100.0	31349
60-79	96.5	2.0	0.5	0.3	0.1	0.6	100.0	28222
80et+	97.2	1.3	0.4	0.1	0.1	0.9	100.0	5541
Ens. Urbain	59.9	19.7	14.8	3.5	1.4	0.7	100.0	523624
<b>Femmes du milieu rural</b>								
12-14	85.7	12.7	1.2	0.0	0.0	0.4	100.0	324281
15-19	90.9	6.0	2.6	0.1	0.0	0.4	100.0	445481
20-24	94.1	3.7	1.4	0.4	0.0	0.3	100.0	346553
25-29	96.3	2.4	0.6	0.3	0.1	0.3	100.0	318095
30-34	97.1	2.0	0.4	0.2	0.1	0.3	100.0	269406
35-39	97.7	1.8	0.2	0.1	0.0	0.3	100.0	222163
40-44	98.1	1.5	0.2	0.0	0.0	0.3	100.0	187487
45-49	98.8	0.8	0.1	0.0	0.0	0.2	100.0	144817
50-59	99.3	0.4	0.0	0.0	0.0	0.2	100.0	226725
60-79	99.4	0.2	0.0	0.0	0.0	0.4	100.0	231958
80et+	99.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.6	100.0	38788
Ens. Rural	94.9	3.8	0.9	0.1	0.0	0.3	100.0	2755754

#### *2.4.2 - Occupation principale et branches d'activité*

Comme on peut le remarquer au tableau 6, la quasi totalité des femmes travaillent comme agricultrices-éleveuses-pêcheuses (91,5 %). Elles sont moins nombreuses à pratiquer le commerce (5,3 %) et faiblement présentes (ou pratiquement absentes) dans l'exercice de certaines professions du fait probablement de leur spécificité. On relèvera par exemple la faible présence des femmes dans l'administration en qualité de « cadres supérieurs » ou exerçant dans les « professions libérales » et la quasi absence des femmes exerçant comme « militaire, policière, gendarme, veilleur de nuit (force armée-sécurité) ».

*Tableau 6 : Femmes résidentes des ménages ordinaires selon la profession et la tranche d'âges*

Profession	Tranche d'âges						Ensemble
	12-14	15-19	20-24	25-34	35-49	50 et +	
Agr.-élev.-pêch.	95.9	92.9	91.0	89.3	90.2	92.9	91.5
Adm.-cad. sup.-prof.lib.		0.0	0.0	0.2	0.2	0.0	0.1
Adm.-cad.moy.	0.0	0.0	0.1	0.4	0.3	0.0	0.2
Man.-emp.-ouvrier	0.0	0.1	0.4	0.8	0.8	0.1	0.4
Commerce	2.4	4.3	5.7	6.5	6.3	4.7	5.3
Artisanat	0.5	1.1	1.3	1.2	1.3	1.3	1.2
Service	0.5	1.1	0.7	0.5	0.2	0.1	0.5
Forc. arm.-sécurité	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres métiers	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0
Sans prof.-prof.non pr.	0.7	0.6	0.8	1.0	0.7	0.7	0.8
Effectifs femmes occup.	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Corrélativement à la profession, les femmes travaillent majoritairement dans la branche « agriculture, élevage, pêche » et dans une moindre mesure celle « du commerce et de la réparation de véhicule » (Tableau 7). La pratique de « l'agriculture, de l'élevage et de la pêche » est dominante dans toutes les tranches d'âges. L'exercice des activités du type agricole est l'apanage du milieu rural. À l'opposé, les branches qui relèvent des « services sociaux », « domestiques », « organisations extra-territoriales » et du « commerce, réparation de véhicules » sont essentiellement localisées en milieu urbain. Il en est de même pour les activités de la branche « administration publique, défense et sécurité ».

*Tableau 7 : Femmes résidentes des ménages ordinaires selon la branche d'activité et la tranche d'âges*

Branche d'activité	Tranche d'âges										Total	
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-59	60-79		80et+
Toutes les femmes												
Agr.-chas.-sylvicult.	225472	342146	271652	254715	217747	182167	153506	118588	177183	138219	11459	2092854
Pêche	5	4	9	6	8	4	3	4	5	4	1	53
Industrie extractive	100	164	169	154	119	92	69	48	57	33	0	1005
Activités de fabrication	1031	3759	3696	3230	3007	2443	1979	1398	2250	1875	195	24863
Prod.et distr.élec.eau g.	13	36	51	93	106	87	56	38	35	17	0	532
Construction	11	42	58	74	72	43	27	16	21	28	1	393
Commerce, répar.véhic.	5583	15805	17334	18092	17152	13809	10519	7721	10103	6152	547	122817
Hôtels et restaurants	71	219	289	324	266	201	133	80	81	20	2	1686
Transp.,-entrep.,comm.	3	17	36	99	125	116	96	51	24	3	0	570
Intermédiation financière	0	6	55	110	137	168	115	49	31	0	1	672
Immob.,locat.-activ.serv.	9	80	262	530	541	369	164	76	47	9	0	2087
Admi.pub.,déf.,sécur.	0	94	1313	2493	2905	2341	1572	838	410	45	2	12013
Éducation	6	45	310	579	639	427	266	147	108	12	1	2540
Santé et action sociale	8	37	187	335	455	388	296	183	169	88	5	2151
Aut.activ.services soci.	292	1047	1150	1212	867	494	317	196	247	143	15	5980
Ménages services dom.	911	2611	598	200	117	78	24	20	20	11	1	4591
Organisation extra-territ.	3	23	71	181	230	145	116	55	22	4	0	850
ND	21305	5743	2420	1717	1296	924	737	559	911	1593	442	37647
Ensemble	254823	371878	299660	284144	245789	204296	169995	130067	191724	148256	12672	2313304

*Tableau 7 suite : Femmes résidentes des ménages ordinaires selon la branche d'activité et la tranche d'âges*

Branche d'activité	Tranche d'âges											Total
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-59	60-79	80et+	
<b>Femmes du milieu urbain</b>												
Agr.-chas.-sylvicult.	4507	9007	8252	7284	6596	6020	5225	4256	6920	5115	347	63529
Pêche	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Industrie extractive	0	5	6	15	13	11	5	1	3	0	0	59
Activités de fabrication	266	1819	1740	1344	1225	971	600	349	408	266	25	9013
Prod.et distr.élec.eau g.	3	6	16	63	80	58	39	14	15	4	0	298
Construction	0	9	27	42	49	31	15	8	6	2	0	189
Commerce, répar.véhic.	1859	6447	8657	9723	9838	7907	5889	4412	5450	3159	315	63656
Hôtels et restaurants	39	149	234	265	216	141	99	59	58	12	1	1273
Transp.,-entrepôts.,comm.	0	14	33	95	122	115	96	49	21	0	0	545
Intermédiation financière	0	6	44	92	121	162	112	49	31	0	1	618
Immob.,locat.-activ.serv.	6	67	234	492	502	353	155	72	40	7	0	1928
Admi.pub.,déf.,sécur.	0	53	611	1554	2237	2007	1377	710	354	23	2	8928
Éducation	2	35	206	460	575	393	254	140	98	6	1	2170
Santé et action sociale	5	29	124	250	368	310	243	143	120	38	2	1632
Aut.activ.services soci.	179	818	933	1017	687	363	194	104	88	39	7	4429
Ménages services dom.	782	2451	582	183	109	70	17	15	14	2	1	4226
Organisation extra-territ.	2	18	49	138	197	126	107	49	20	3	0	709
ND	8821	2877	1190	729	594	335	256	161	184	239	72	15458
<b>Ens. Urbain</b>	<b>16472</b>	<b>23811</b>	<b>22938</b>	<b>23746</b>	<b>23529</b>	<b>19373</b>	<b>14683</b>	<b>10591</b>	<b>13830</b>	<b>8915</b>	<b>774</b>	<b>178662</b>
<b>Femmes du milieu rural</b>												
Agr.-chas.-sylvicult.	220965	333139	263400	247431	211151	176147	148281	114332	170263	133104	11112	2029325
Pêche	4	3	9	6	8	4	3	4	5	4	1	51
Industrie extractive	100	159	163	139	106	81	64	47	54	33	0	946
Activités de fabrication	765	1940	1956	1886	1782	1472	1379	1049	1842	1609	170	15850
Prod.et distr.élec.eau g.	10	30	35	30	26	29	17	24	20	13	0	234
Construction	11	33	31	32	23	12	12	8	15	26	1	204
Commerce, répar.véhic.	3724	9358	8677	8369	7314	5902	4630	3309	4653	2993	232	59161
Hôtels et restaurants	32	70	55	59	50	60	34	21	23	8	1	413
Transp.,-entrepôts.,comm.	3	3	3	4	3	1	0	2	3	3	0	25
Intermédiation financière	0	0	11	18	16	6	3	0	0	0	0	54
Immob.,locat.-activ.serv.	3	13	28	38	39	16	9	4	7	2	0	159
Admi.pub.,déf.,sécur.	0	41	702	939	668	334	195	128	56	22	0	3085
Éducation	4	10	104	119	64	34	12	7	10	6	0	370
Santé et action sociale	3	8	63	85	87	78	53	40	49	50	3	519
Aut.activ.services soci.	113	229	217	195	180	131	123	92	159	104	8	1551
Ménages services dom.	129	160	16	17	8	8	7	5	6	9	0	365
Organisation extra-territ.	1	5	22	43	33	19	9	6	2	1	0	141
ND	12484	2866	1230	988	702	589	481	398	727	1354	370	22189
<b>Ens. Rural</b>	<b>238351</b>	<b>348067</b>	<b>276722</b>	<b>260398</b>	<b>222260</b>	<b>184923</b>	<b>155312</b>	<b>119476</b>	<b>177894</b>	<b>139341</b>	<b>11898</b>	<b>2134642</b>

### 2.4.3 - Femmes au foyer

Le profil de cette catégorie, quelle que soit la caractéristique retenue, est comparable à celui de toutes les femmes. En effet, la situation par rapport au mariage (du célibat fréquent aux jeunes âges qui s'oppose à une vie en union courante aux âges avancés) (Tableau A2 en Annexe) et l'instruction (femmes non instruites en général) (Tableau A3 en Annexe) sont pratiquement

identiques à la situation d'ensemble.

#### 2.4.4 - Femmes chefs de ménage

Sur un total de 1 635 173 ménages recensés au Burkina Faso en 1996, 162 216 (soit 9,9 %) sont dirigés par des femmes. Quel est le profil de cette catégorie de femmes ?

##### 2.4.4.1 - Taille des ménages

Les ménages ayant à leur tête une femme sont généralement de taille faible du fait que le phénomène est, entre autres, non seulement nouveau mais aussi à cause de son caractère urbain (Enquête Démographique, 1991 ; Enquête Démographique et de Santé, 1993 ; Enquête Prioritaire, 1994). Le thème portant sur « les habitations et les ménages » confirment ces résultats. Dans cette partie, l'analyse porte surtout sur la composition détaillée des ménages de ces femmes.

Parmi les ménages dirigés par les femmes, la taille la plus fréquemment observée est de trois personnes (environ 17 %). En définissant comme ménage de grande taille, tout ménage dont l'effectif est supérieur à la moyenne nationale (6,3 personnes), on note qu'environ un ménage de grande taille sur cinq dirigé par une femme.

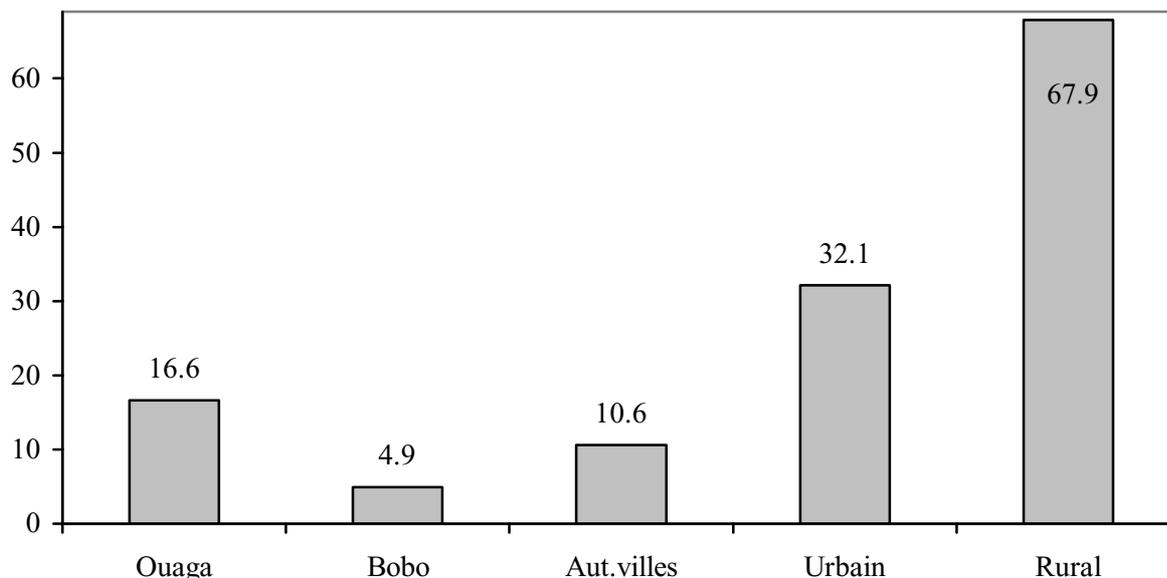
L'examen de la taille des ménages (Tableau 8) par milieu de résidence permet d'opposer urbain et rural. Si parmi l'ensemble des ménages du milieu urbain, les femmes vivant souvent « seules » (14,5 % de ménages individuels) sont plus nombreuses dans le second, par contre, les ménages composés de trois personnes prédominent (18,0%). La capitale Ouagadougou se particularise par la nette prédominance des ménages individuels de femmes dans l'ensemble des chefs de ménages de sexe féminin (17,0 %).

*Tableau 8 : Ménages ordinaires dirigés par des femmes (en %) selon la taille et le milieu de résidence*

Taille du ménage	Milieu de résidence					Ensemble
	Ouaga	Bobo	Aut. Villes	Urbain	Rural	
1 personne	17	12,1	12,7	14,5	10,1	11,2
2 personnes	14,4	12,3	14,4	14	14,5	14,4
3 personnes	13,2	13,1	14,1	13,5	18	16,9
4 personnes	12,4	12,3	13,6	12,8	15,5	14,8
5 personnes	11,4	11	11,1	11,2	12,7	12,3
6 personnes	8,8	9,9	9,2	9,1	9,5	9,4
7 personnes	7,2	7,9	7,2	7,3	6,5	6,7
8 personnes	4,6	5,8	5,3	5,1	4,2	4,4
9 personnes	3,3	4,4	3,8	3,7	2,8	3
10 personnes	3,3	4,1	3,5	3,5	2,5	2,7
11 personnes	1,1	1,3	1,2	1,2	0,9	1
12 personnes	0,8	1,4	0,9	0,9	0,7	0,8
13 personnes	0,7	1	0,8	0,8	0,6	0,6
14 personnes	0,5	0,8	0,6	0,6	0,4	0,5
15 personnes	0,4	0,7	0,4	0,5	0,3	0,3
16 personnes	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2
17 personnes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
18 personnes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
19 personnes	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
20 personnes	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
21 personnes et plus	0,2	0,5	0,3	0,3	0,1	0,2
Total	100	100	100	100	100	100

En considérant l'ensemble des ménages individuels de femmes, il apparaît qu'ils sont numériquement plus importants en milieu rural (67,9 %) qu'en milieu urbain (32,1 %) (graphique 2). L'examen de la structure de ce type de ménage par localité de résidence montre que, au plan national, 8,7 % des ménages individuels ont pour chef une femme de moins de 25 ans. Les proportions observées pour Ouagadougou (14,5 %) et pour Bobo-Dioulasso (15,3 %) sont proches. En milieu rural, les ménages individuels sont le fait de femmes particulièrement âgées de 35-49 ans (13,2 %) ou de plus de 50 ans (74,9 %) (Tableau 9).

**Graphique 2** : Répartition (en %) des ménages individuels de femmes par milieu de résidence



Si la forte présence des ménages individuels de femmes moins âgées dans les grandes villes est imputable à la scolarisation, il faut reconnaître que le veuvage ou l'émigration confère ce statut à la femme d'âge avancé en zone rurale.

**Tableau 9** : Ménages ordinaires individuels de femmes (en%) par milieu de résidence et tranche d'âges

Tranche d'âges	Milieu de résidence					Ensemble
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Urbain	Rural	
12-19	3,0	3,7	2,6	3,0	2,7	2,8
20-24	11,5	11,6	10,1	11,0	3,5	5,9
25-34	33,8	28,8	23,6	29,6	5,2	13,1
35-49	20,9	23,9	18,6	20,6	13,2	15,6
50+	29,1	31,9	44,9	34,7	74,9	62,0
ND	1,8	0,1	0,3	1,0	0,4	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3004	896	1917	5817	12312	18129

La taille moyenne du ménage est mesurée par le nombre moyen de personnes qui le compose ; au Burkina Faso, elle est d'environ 6 personnes (voir thème sur les habitations et les ménages). Pour le cas spécifique des ménages dirigés par les femmes, les données du recensement indiquent que cette taille est relativement modeste (taille moyenne de 4,6). Au plan national, les femmes de 25-34 ans (4,9 personnes en moyenne par ménage) et de 35-49 ans (5,6 personnes en moyenne) sont chefs de ménage de taille relativement importante. Ce schéma d'ensemble est le reflet de la situation en milieu rural. En ville par contre, les ménages de grande taille sont ceux dirigés par les femmes de 35-49 ans (5,5 personnes) et de 50 ans et plus (5,1 personnes)

(Tableau 10).

La taille moyenne est comparable entre ville (4,8 en moyenne) et campagne (4,6). Une femme chef de ménage résidant dans la capitale économique (Bobo-Dioulasso) a près d'une personne de plus que celle qui vit à Ouagadougou (5,3 à Bobo contre 4,6 à Ouaga).

*Tableau 10 : Nombre moyen de personnes par ménage ordinaire dirigé par une femme selon le milieu de résidence et la tranche d'âges*

Tranche d'âges	Milieu de résidence					Ensemble
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Urbain	Rural	
12-19	3	3,1	3,2	3,1	3,2	3,2
20-24	2,8	3	3,2	3	3,8	3,6
25-34	3,7	4,1	4,2	3,9	5,2	4,9
35-49	5,3	5,7	5,7	5,5	5,6	5,6
50+	5	5,8	4,8	5,1	3,9	4,2
Ensemble	4,6	5,3	4,8	4,8	4,6	4,6

#### 2.4.4.2 - Etat matrimonial

Le plus grand nombre des femmes chefs de ménage sont en union (47,3 %). La forte proportion des veuves (39,9 %) confirme l'hypothèse selon laquelle le statut de femme chef de ménage résulte entre autre du décès du conjoint. De même l'importance numérique des femmes chefs de ménage dans les foyers polygames (15,5 %) et monogames (31,8 %) est le reflet de la résidence séparée des époux ou l'émigration du conjoint (Tableau 11).

*Tableau 11 : Femmes chefs de ménage résidentes (en %) des ménages ordinaires selon l'état matrimonial et la tranche d'âges*

Tranche d'âges	Etat matrimonial							Total
	Célib.	Ma. m.	Ma. p.	Ve.	Div/s.	Un.l	ND	
12	50,4	40,9	3,2	3,9	0	0,8	0,8	100,0
13	40,4	51,8	2,1	5,0	0	0	0,7	100,0
14	38,0	56,8	2,2	0,9	0	0,9	1,3	100,0
15	22,2	68,4	6,7	1,8	0,2	0	0,7	100,0
16	24,1	66,2	6,5	1,3	0,3	0,4	1,2	100,0
17	13,4	75,3	7,6	1,8	0,6	0,3	1,1	100,0
18	10,1	76,7	8,3	2,3	1,2	0,3	1,1	100,0
19	8,8	77,9	8,5	1,9	1,1	0,4	1,5	100,0
20	7,1	75,1	11,3	3,4	1,1	0,4	1,6	100,0
21-24	13,1	66,1	12,9	4,5	1,2	0,8	1,4	100,0
25-34	11,7	48,4	20,5	13,7	3,0	0,8	2,1	100,0
35-49	4,8	25,3	20,4	41,5	5,1	0,4	2,6	100,0
50 et +	2,5	9,0	10,3	72,1	3,2	0,2	2,8	100,0
Ensemble	6,7	31,8	15,5	39,9	3,4	0,5	2,3	100,0

#### 2.4.4.3 - Occupation principale et situation dans l'occupation

En sa qualité de responsable de ménage, elle a l'obligation de veiller à l'entretien des autres membres. Que fait-elle pour subvenir aux besoins du ménage ?

Sur les 162 216 femmes chefs de ménage, 125 888 exerçaient une activité économique au moment du recensement, soit 77,6 (tableau 12). Cet exercice s'opère essentiellement dans le

domaine de « l'agriculture, l'élevage et la pêche » (101 018 soit 80,2 %) et « le commerce » dans une moindre mesure (13 663 soit 10,9 %). Ces femmes chefs de ménage travaillent généralement pour leur propre compte (95 894 soit 76,2 % sont des travailleuses indépendantes). Parmi ces femmes chefs de ménages occupées, les aides familiales sont aussi nombreuses (20 663 soit 16,4 %). Cette forme de participation à l'activité économique prévaut surtout dans l'agriculture (20 007 cas).

*Tableau 12 : Femmes chefs de ménage (en %) résidentes des ménages ordinaires selon la profession et la situation dans l'occupation*

Profession	Situation dans l'occupation							Total
	Emp/pa	Indép..	Salar.	Appren.	Aid-fam.	Autre	ND	
Agr.-élev.-pêch.	348	80117	50	5	20007	104	387	101018
Adm.-cad. Sup.-prof.lib.	11	29	582				22	644
Adm.-cad.moy.	4	28	1080			1	22	1135
Man.-emp.-ouvrier	21	169	2370	9	18	16	66	2669
Commerce	102	12632	194	6	473	35	221	13663
Artisanat	42	2044	97	34	97	23	40	2377
Service	81	584	906	6	24	5	53	1659
Forc. arm.-sécurité			47					47
Autres métiers	4	149	34		1	38	10	236
Sans prof.-prof.non pr.	15	142	1947	4	43	15	274	2440
<b>Total</b>	<b>628</b>	<b>95894</b>	<b>7307</b>	<b>64</b>	<b>20663</b>	<b>237</b>	<b>1095</b>	<b>125888</b>

#### 2.4.4.4 - Cadre de vie

Le cadre de vie des femmes chefs de ménage est étudié dans cette section à travers le mode d'évacuation des ordures, la source principale d'énergie pour la cuisine et le mode d'approvisionnement en eau.

Comment sont gérées les ordures ménagères par ces femmes responsables de ménages ?

Les mécanismes d'évacuation des ordures sont divers au Burkina Faso. Un système organisé coexiste avec un autre que l'on qualifierait « d'informel ». Le système organisé se caractérise par la mise en place de relais de collecte individuel (ménage) ou collectif (communauté). Les moyens de recours étant la poubelle privée ou publique et les lieux de décharges publiques ou communautaires (bac). Pour ces cas de figure, les services communaux et/ou départementaux gèrent l'évacuation des ordures à une étape ultérieure. Quand au système dit informel, il consisterait à se débarrasser des ordures ménagères aux mépris des règles élémentaires d'hygiène : la rue et les fossés/caniveaux deviennent ainsi des dépotoirs.

Un cadre de vie insalubre expose les populations aux maladies. Le recensement a tenté de cerner le problème de gestion des ordures à travers leurs modes d'évacuation.

Comment est alors organisée la gestion des ordures dans le ménage des femmes ?

Au plan national, le système organisé d'évacuation des ordures est manifestement rare au sein des ménages qui sont dirigés par une femme : 17 712 c'est-à-dire 11 ménages sur 100 sont concernés (6,8 % ont recours à la poubelle et 4,2 % au bac). Plus d'un ménage de femme sur 10 utilise la rue (11 177 soit 7,0 %) et les fossés (6 099 soit 3,8 %) comme dépotoirs des ordures. Le recours au tas d'immondices reste le mode d'évacuation des ordures dominant (106 352 soit 66,2 %).

Au niveau régional (Tableau 13), on observe les mêmes tendances qu'au plan national, avec toutefois quelques disparités entre régions : au centre, l'usage des poubelles (6 667), des tas d'immondice (18 798), des fossés (2 006) et de la rue (2 599) sont plus fréquents. Le bac est plus courant à l'Ouest (3 537) et quasi inexistant au Sahel, au Centre-Nord, le Sud-Ouest et l'Est (moins

de 50 ménages qui y ont recours pour évacuer leurs ordures).

*Tableau 13 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la région de résidence et le mode d'évacuation des ordures ménagères<sup>1</sup>*

Régions	Poubelle	Tas d'immondice	Fossé	Bac	Rue	Autre	Total
Sahel	382	5584	212	44	1606	2953	10781
Centre Nord	398	8128	267	40	765	2104	11702
Boucle du Mouhoun	304	13104	255	63	1018	1373	16117
Centre-Ouest	315	10523	591	55	593	1286	13363
Centre	6667	18798	2006	2776	2599	4085	36931
Sud-Ouest	232	9458	217	39	359	750	11055
Ouest	1095	11212	641	3537	2058	2089	20632
Est	153	5104	134	19	559	1121	7090
Centre-Est	296	12952	525	109	1059	2132	17073
Nord	1092	11489	1251	96	561	1472	15961
Burkina Faso	10934	106352	6099	6778	11177	19365	160705

Le système d'évacuation à l'aide du bac est presque l'exclusivité des provinces du Kadiogo (2 726 ménages de femmes y recourent) et du Houet (3 508). Le recours aux fossés et à la rue est une pratique courante dans ces provinces également (Tableau A4 en Annexe). D'une manière générale, ces résultats montrent que les mécanismes organisés d'évacuation des ordures ménagères ne sont pas très développés même dans les grands centres urbains. Ce qui relance la nécessité de mettre en place des stratégies d'assainissement adéquat pour améliorer l'état de santé des populations surtout dans un contexte de grande concentration humaine qui prend de plus en plus de l'ampleur.

L'eau utilisée dans ces ménages provient-elle d'une source potable ?

L'accès à l'eau potable est un facteur pouvant influencer l'état de santé des populations. Le dernier recensement en a fait une préoccupation en collectant des informations relatives aux modes d'approvisionnement des ménages en eau. L'eau de consommation domestique pour 87 175 ménages c'est-à-dire plus d'un ménage sur 2 dirigé par une femme provient d'une source potable (eau courante, borne fontaine, forage et puits busé). Parmi ces sources, le forage est le plus répandu car il dessert environ un ménage sur 4 (34591). Les données du Tableau 14 montrent aussi que dans 13 258 cas (plus de 2 ménages sur 25) les ménages prennent l'eau que consomment leurs membres à la rivière ou au marigot. Ces ménages sont localisés essentiellement dans les régions du Sud-Ouest (4 518) et du Centre-Est (2 444). Au niveau provincial, on remarque que la rivière ou le marigot est le lieu d'approvisionnement de privilégiés des ménages féminins au Poni (2 288), du Ioba (1 314) et du Boulgou (1 185) (Tableau A5 en Annexe).

*Tableau 14 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la région de résidence et la source d'approvisionnement en eau*

Régions	Source d'approvisionnement en eau							Ensemble
	Eau courante	Borne fontaine	Pompe (forage)	Puits busé	Puits ordinaire	Rivière, Marigot	Autre	

<sup>1</sup> Sont exclues du tableau les cas pour lesquels le mode d'évacuation est non déclaré

Sahel	142	928	5557	643	2347	1208	19	10844
Centre Nord	123	347	5403	1949	2649	1141	96	11708
Boucle du Mouhoun	133	504	1533	2549	11244	87	60	16110
Centre-Ouest	635	751	2480	1447	7849	175	33	13370
Centre	5213	10082	11748	2004	6257	1392	269	36965
Sud-Ouest	63	452	1613	1857	2540	4518	24	11067
Ouest	2640	4152	1953	1109	9104	1595	90	20643
Est	56	562	3019	842	2027	452	134	7092
Centre-Est	131	1583	2985	3247	6627	2444	72	17089
Nord	379	940	3300	2121	8973	246	21	15980
Burkina Faso	9515	20301	39591	17768	59617	13258	818	160868

De quelles sources proviennent essentiellement l'énergie pour la préparation des aliments dans les ménages dirigés par les femmes ?

L'action des générations actuelles sur l'environnement détermine fortement les conditions d'existence de celles futures. Dans un tel contexte, la protection de l'environnement devient une exigence à prendre en compte dans les programmes de développement. Pour apporter un éclairage dans ce domaine, le RGPH de 1996 s'est intéressé aux sources principales d'énergie pour la cuisine dans les ménages burkinabè.

La quasi-totalité des ménages (154 733 soit 96,4 %) ayant à leur tête une femme reste fortement dépendante du bois pour la cuisson de leurs aliments (Tableau 15). Ces ménages sont très peu nombreux à utiliser les techniques modernes qui consomment moins de bois. En effet, seulement 9 472 utilisateurs du bois dans la cuisson de leurs aliments déclarent le faire sur des foyers améliorés. L'usage de l'électricité (101 ménages), du Gaz (3 294 ménages) et du pétrole (342 ménages) n'est pas encore ancré dans les habitudes en la matière, probablement à cause de leurs coûts d'acquisition ou d'entretien, mais également dans une moindre le système de distribution limitée aux centres urbains.

Sur le plan régional, le bois demeure la source d'énergie la plus utilisée par les ménages ayant à leur tête des femmes. Ce constat reste valable au niveau provincial (Tableau A6 en Annexe)

*Tableau 15 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la région de résidence et la source d'énergie pour la cuisson des aliments*

Région	Source d'énergie pour la cuisson							Non Concerné	Total
	Electricité	Gaz	Pétrole	Charbon de bois	Bois, foyer amélioré	Bois, foyer simple	Autre		
Sahel	1	58	12	67	191	10137	307	58	10831
Centre Nord	1	67	29	125	207	11151	91	16	11687
Boucle Mouh.	4	77	15	140	896	14866	22	75	16095
Centre-Ouest	5	178	53	296	985	11740	83	15	13355
Centre	57	2262	141	2110	2508	29023	429	305	36835
Sud-Ouest	2	44	12	85	420	10434	19	4	11020
Ouest	22	310	49	743	2871	16459	47	89	20590
Est	0	61	2	141	124	6670	61	11	7070
Centre-Est	1	89	16	203	175	16248	306	21	17059
Nord	8	148	13	117	1095	14506	57	16	15960
Burkina Faso	101	3294	342	4027	9472	141234	1422	610	160502

#### 2.4.5 – Mères célibataires

Les mères célibataires constituent une catégorie en situation difficile car le plus souvent elles manquent de soutien moral, matériel et affectif. Les données du recensement permettent d'identifier les âges et de localiser les régions et provinces les plus touchées par le phénomène.

Les naissances vivantes issues de mères célibataires (44 016 naissances vivantes) représentent 1,1 % de l'ensemble. La contribution à la fécondité des mères célibataires âgées de 12-24 est de 27,8 % ; ce qui n'est donc pas négligeable. C'est dans les régions de l'Ouest (10 067 naissances vivantes), du Centre (8 887), du Sud-Ouest (6 486) et dans une moindre mesure la Boucle du Mouhoun (4 455) que les contributions sont les plus élevées. À l'opposé les régions du Centre-Nord (1 856 enfants nés vivants) et du Centre-Est (1 898) présentent les contributions les plus faibles (Tableau 16).

*Tableau 16 : Enfants nés vivants (en %) issus de mères célibataires selon la région de résidence et la tranche d'âges de la mère*

Région de résidence	Tranche d'âges					Total	Total enf. nés vivant
	12-19	20-24	25-34	35-49	50+		
Sahel	5.8	10.3	18.4	19.6	45.8	100.0	2929
Centre Nord	7.6	13.3	18.4	22.2	38.5	100.0	1856
Boucle du Mouhoun	9.7	14.3	19.1	19.1	37.8	100.0	4455
Centre-Ouest	12.9	18.5	22.9	21.7	23.9	100.0	2371
Centre	9.1	16.8	32.4	21.2	20.6	100.0	8887
Sud-Ouest	8.3	18.4	32.3	25.1	15.9	100.0	6486
Ouest	14.5	22.9	30.5	17.2	15.0	100.0	10067
Est	5.5	8.9	16.0	21.2	48.4	100.0	2457
Centre-Est	10.0	17.7	22.4	18.3	31.6	100.0	1898
Nord	10.9	13.8	22.0	18.0	35.3	100.0	2610
Burkina Faso	10.1	17.1	26.6	20.3	25.9	100.0	44016

Les provinces du Kadiogo (5 604 enfants nés vivants, soit 12,7 %), du Houet (6 158, soit 13,9 %) et du Poni (3 642, soit 8,1 %) ont les contributions les plus importantes. C'est également dans la Comoé (4,9 %), le Nahouri (3,6 %), le Yatenga (3,1 %) et le Ioba (3,1 %) que le phénomène est présent (Tableau A7 en Annexe). Les faibles contributions sont observées, entre autres, dans la

Komandjoari (105), le Koulpélogo (160), le Kourwéogo (189), la Kompienga (193), le Ziro (203). En fonction de la tranche d'âge, les résultats sont très variables d'une province à une autre. Par contre, dans les provinces qui abritent les deux grandes villes du pays, la contribution à la fécondité des mères célibataires est plus sensible dans les jeunes générations. Dans des provinces comme la Komandjoari, le Sourou, l'Oubritenga, le Loroum, la Gnagna et le Nayala cette contribution est le fait des femmes d'âge avancé.

La femme dans le contexte actuel n'a pas un statut qui lui permet de jouir pleinement de ses droits. Cette situation se complique davantage lorsqu'elle devient mère hors « mariage » car le plus souvent elle est condamnée à prendre, seule, les charges de l'enfant. Pour corriger en partie ce genre de maux qui minent nos sociétés, les populations en général et les femmes en particulier doivent avoir accès à une information juste sur la santé de la reproduction.

Les mères célibataires sont en grande majorité sans instruction (73,9 %) et résident particulièrement dans les régions du Centre (167 869 mères célibataires, soit 22,1 %), de l'Ouest (117 181, soit 15,4 %), du Centre-Ouest (10,2 %) et de la Boucle du Mouhoun (10,1 %) (Tableau 17). Les provinces du Kadiogo, du Houet et de la Comoé accueillent la plupart de ces mères (Tableau A8 en Annexe). Au Kadiogo, au Houet et au Nayala plus du quart (26 %) de mères célibataires ont le niveau primaire dans chacune de ces provinces.

*Tableau 17 : Répartition des mères célibataires par région de résidence et le niveau d'instruction*

Région de résidence	Niveau d'instruction					Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Second.	Supé.	ND		
Sahel	92.3	5.2	2.2	0.0	0.3	100.0	38087
Centre Nord	87.2	8.3	4.2	0.0	0.2	100.0	62766
Bcl Mouh.	78.3	15.4	5.9	0.1	0.3	100.0	77028
Centre-Ouest	75.7	15.6	8.3	0.1	0.2	100.0	77919
Centre	56.9	21.7	19.8	1.2	0.3	100.0	167869
Sud-Ouest	84.1	10.6	4.8	0.1	0.4	100.0	41565
Ouest	64.6	21.3	13.5	0.3	0.3	100.0	117181
Est	86.5	7.8	5.3	0.1	0.3	100.0	45668
Centre-Est	81.0	13.2	5.5	0.1	0.2	100.0	57766
Nord	81.1	13.0	5.7	0.1	0.2	100.0	74706
Burkina Faso	73.9	15.5	9.9	0.4	0.3	100.0	760555

## 2.5 - CONCLUSION SUR LES FEMMES

L'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 a permis de dégager certains profils de la femme résidant au Burkina Faso. Pour les programmes de la santé de la reproduction, le potentiel de fécondité traduite par la population des femmes en âge de procréer est considérable : 23 % de la population totale du pays. Ces femmes et dans une moindre mesure celles de 12-14 ans sont proportionnellement plus nombreuses en ville (74,7 % ont 15-49 ans et 12,8 %, 12-14 ans) qu'en campagne (70,2 % ont 15-49 ans et 11,8 %, 12-14 ans). A l'inverse, la proportion des femmes âgées est relativement plus élevée en milieu rural (18,0 %) qu'en milieu urbain (12,5 %).

Du point de vue de la vie en union, elles sont surtout dans des unions polygames (33,2 %) et monogames (30,6 %). Le veuvage touche 9,2 % d'entre elles. Quant à leur niveau d'instruction, les résultats ont révélé que la majorité (près de 9 femmes sur 10) n'a pas été à l'école. En s'intéressant à leur occupation principale, il s'est avéré qu'elles sont agricultrices/éleveuses/pêcheuses.

Un ménage sur 10 au Burkina Faso est dirigé par une femme. Pour les ménages individuels, dans 8,7 % des cas, il s'agit d'une femme de moins de 25 ans. Les proportions observées pour Ouagadougou (14,5 %) et pour Bobo-Dioulasso (15,3 %) sont proches. En milieu rural, les ménages individuels sont le fait de femmes particulièrement âgées de 35-49 ans (13,2 %) ou de plus de 50 ans (74,9 %).

L'analyse de la situation des mères célibataires par rapport à la fécondité a montré que la contribution de celles âgées de 12-24 est relativement importante. C'est dans les régions de l'Ouest, du Centre, du Sud-Ouest et dans une moindre mesure de la Boucle du Mouhoun que les contributions sont les plus élevées. A l'opposé les régions du Centre-Nord et Centre-Est présentent les contributions les plus faibles. Les provinces du Kadiogo (12,7 %), du Houet (13,9 %) et du Poni (8,1 %) sont les plus touchées par le célibat des mères. Le phénomène est également présent dans la Comoé (4,9 %), le Nahouri (3,6 %), le Yatenga (3,1 %) et le Ioba (3,1 %) que le phénomène est présent. Ces femmes sont presque toutes sans instruction (73,9 %).

En termes d'implication pour les programmes, la disponibilité des données et d'indicateurs sur les femmes pourrait faciliter le travail de tous les intervenants (décideurs, partenaires au développement, ONG, Associations, Chercheurs, etc.) qui ont la femme comme centre d'intérêt.

L'analyse des données sur les femmes a révélé la nécessité d'entreprendre des études spécifiques sur :

- Ø les femmes qui travaillent en qualité « d'indépendantes » pour mieux cerner les caractéristiques des activités qu'elles exercent ;
- Ø les femmes au foyer et les veuves pour mieux cerner leurs conditions de vie.

Ces études devraient avoir pour finalité l'élaboration de projets de création d'emplois pour aider ces femmes à mieux s'organiser et améliorer leur statut social.

Enfin, une étude spécifique sur la fécondité des femmes en âge de procréer (population cible pour la planification familiale) devrait conduire à l'élaboration d'un programme de santé de la reproduction basé sur les besoins régionaux et les priorités provinciales.

### **III LA POPULATION DES ADOLESCENTS**

#### **3.1 - CONTEXTE**

Les adolescents constituent une population vulnérable de la société parce qu'à ce stade de leur développement ils subissent de nombreuses transformations physiques, physiologiques et psychologiques qui ont une influence sur leur situation socio-économique et sanitaire.

Sur le plan sanitaire, les adolescentes par exemple sont confrontées aux problèmes de grossesses précoces et non désirées, aux avortements clandestins et aux pratiques traditionnelles affectant la santé (excision, mariage précoce, etc.). La situation n'est guère satisfaisante sur le plan de la scolarisation qui est caractérisée par des niveaux très bas en général et plus accentués chez les adolescentes.

Afin d'améliorer la situation des adolescents des actions et des mesures ont été entreprises par le gouvernement parmi lesquelles nous pouvons retenir :

- Ø la création de « centres jeunes » pour promouvoir les activités d'information d'éducation et de communication (IEC), en santé de la reproduction et les prestations de service dans le domaine de la planification familiale.
- Ø l'adoption de textes relatifs à la scolarisation qui fixent l'âge officiel d'entrée à l'école à 7

ans et l'âge obligatoire de la scolarisation de 6 à 16 ans.

- Ø l'adoption du code des personnes et de la famille qui fixe l'âge légal au premier mariage à 18 ans pour le garçon et à 15 ans pour la fille. Le code tente ainsi de lutter contre le mariage précoce.
- Ø la création du Fond National pour l'Emploi (FONAPE) qui contribue à lutter contre le chômage des jeunes.

### 3.2 - SITUATION GENERALE

La population des adolescents est de 2 648 766 personnes soit 25,7 % de la population totale résidant au Burkina. Les adolescentes sont plus nombreuses que les adolescents comme l'illustre le rapport de masculinité qui est de 94.

L'examen de la structure par âge et par sexe (Tableau 18) de la population des adolescents suscite les commentaires suivants :

- Ø avant 17 ans les effectifs d'adolescents de sexe masculin sont plus importants avec des rapports de masculinité supérieurs à 100 à l'exception des 14 ans ;
- Ø la situation contraire s'observe à partir de 17 ans.

Les adolescents de 12-14 ans de sexe féminin qui forment la catégorie en début de la période d'apparition des premières menstrues constituent 28,7 % des adolescentes.

La structure par sexe montre que les adolescents représentent 26,5 % de la population masculine et les adolescentes 31,3 % de la population féminine.

*Tableau 18 : Répartition (en %) des adolescents résidents des ménages ordinaires selon l'âge et le sexe et le rapport de masculinité (Rm)*

Tranche d'âges	Sexe		Ens.	Rm
	S.M.	S.F.		
12 ans	11,8	10,5	11,1	106
13 ans	10,7	9,4	10,0	106
14 ans	9,4	8,8	9,1	100
15 ans	11,0	9,2	10,1	113
16 ans	8,6	7,9	8,3	103
17 ans	8,8	8,6	8,7	96
18 ans	7,2	7,4	7,3	90
19 ans	6,0	7,0	6,5	81
20-24 ans	26,5	31,3	29,0	80
Total	100,0	100,0	100,0	94

Tout comme chez les femmes, la répartition par âge des hommes présente des traits comparables au niveau provincial : une sur-représentation significative des adolescents dans les provinces où sont localisées des villes et surtout dans les provinces hébergeant les deux villes principales. On note également une moindre prépondérance dans les provinces nouvellement érigées (Tableaux A9 en Annexe).

Les provinces du Bam, du Boulkiemdé, de la Tapoa, du Kourwéogo et du Zondoma se particularisent avec des adolescentes en effectif supérieur aux adolescents quelle que soit la tranche d'âges spécifique considérée (Tableau A10 en Annexe). À l'exception du Kadiogo et du Yagha, la frange 20-24 ans révolus est caractérisée par une nette prédominance des effectifs féminins.

### 3.3 – CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES ADOLESCENTS

### 3.3.1. État matrimonial

#### 3.3.1.1. Situation de l'ensemble des adolescents

Les adolescents de sexe masculin sont très peu nombreux à vivre en union : environ 8 % vivent ou ont vécu cette expérience comme le met en exergue les données consignées dans le tableau 19. Quand aux adolescentes, très peu vivent le célibat à 20 ans (16,5 % sont concernées) et particulièrement entre 21 et 24 ans révolus (13,0 %). Entre 12 et 19 ans déjà, plus d'une adolescente sur 5 (22,9 %) vit ou a vécu en union. Ce résultat fait ressortir un des traits caractéristiques de l'union qui est la précocité du mariage dans la société. La vie en union polygamique touche beaucoup d'adolescentes : à 12-19, elles sont pratiquement 8 sur 100 dans des foyers polygames ; à 20 ans et à 21-24 ans plus du tiers est concerné avec respectivement des proportions de 31,8 % et 34,6 %.

*Tableau 19 : Adolescents résidents (en %) des ménages ordinaires selon l'état matrimonial et la tranche d'âges*

Etat	12-19	20	21-24	12-24
<b>Matrimonial</b>	<b>Ensemble adolescent</b>			
Célibataire	85,2	45,8	38,5	72,3
Marié(e) monogame	8,5	33,8	39,1	16,9
Marié(e) polygame	4,0	18,3	20,1	8,5
Veuf(ve)	0,1	0,4	0,5	0,2
Divorcé(e)/Sép.	0,1	0,4	0,5	0,2
Union libre	0,1	0,3	0,6	0,2
Non Déclaré	2,0	1,0	0,9	1,7
	<b>Adolescent de sexe masculin</b>			
Célibataire	95,6	84,0	69,8	89,9
Marié(e) monogame	1,4	13,4	26,3	7,0
Marié(e) polygame	0,1	0,8	2,1	0,6
Veuf(ve)	0,0	0,0	0,1	0,0
Divorcé(e)/Sép.	0,0	0,1	0,1	0,0
Union libre	0,0	0,1	0,3	0,1
Non Déclaré	2,8	1,5	1,2	2,4
	<b>Adolescent de sexe féminin</b>			
Célibataire	74,9	16,5	13,0	55,9
Marié(e) monogame	15,5	49,3	49,4	26,1
Marié(e) polygame	7,9	31,8	34,6	16,0
Veuf(ve)	0,1	0,6	0,8	0,3
Divorcé(e)/Sép.	0,2	0,7	0,8	0,3
Union libre	0,2	0,5	0,8	0,4
Non Déclaré	1,2	0,6	0,6	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 3.3.1.2. Situation des adolescents chefs de ménage

Une des caractéristiques particulières des adolescents chefs de ménage est qu'ils sont majoritairement en union. Plus de 4 adolescents sur 5 ayant en charge un ménage sont en union (73,0 % de monogames, 6,6 % de polygames et 0,6 % d'unions consensuelles). La position vis à vis de la vie conjugale est plus manifeste pour le sexe féminin (81,8 %) que le sexe masculin (78,3 %). Les adolescentes à la tête d'un ménage qui sont en union s'observent plus couramment dans les régions du Nord (13,3 % de cas), du Sahel (11,3 %), du Centre-Est (11,1 %) et du Centre 10,7 %). Quant aux adolescents chefs de ménage qui sont en union, on les rencontre surtout dans la Boucle du Mouhoun (12,8 %), le Sahel (11,4 %) et l'Est (10,1 %) (Tableau 20).

*Tableau 20 : Adolescents résidents chefs de ménage de 12-24 ans (en %) des ménages ordinaires selon l'état matrimonial et la région de résidence*

Etat matrimonial	Région de résidence	Burkina F.
------------------	---------------------	------------

	Sahel	Centre Nord	Boucle Mouh.	Centre-Ouest	Centre	Sud-Ouest	Ouest	Est	Centre -Est	Nord	
<b>Sexe masculin</b>											
Célibataire	0,7	0,8	1,7	2,1	8,1	0,8	3,3	1	1,4	1,2	21,2
Marié(e) mo.	11,1	6,2	11,7	3,8	8,3	2,2	8,7	9,4	5,8	5,3	72,4
Marié(e) po.	0,3	0,4	1,1	0,3	0,4	0,2	0,9	0,7	0,5	0,3	5,3
Veuf(ve)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1
Div./sép.	0	0	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0,2
Union l.	0	0	0	0	0,3	0	0,1	0	0	0,1	0,6
ND	0	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0	0,3
Burkina Faso	12,1	7,5	14,7	6,3	17,3	3,3	13,1	11,2	7,8	6,9	100
<b>Sexe féminin</b>											
Célibat.	0,2	0,5	0,8	1,2	4,6	0,5	2,3	0,5	0,7	0,9	12,3
Marié(e) mo.	10,5	5,8	6,6	4,5	9,3	4,8	4,4	3,2	9,7	11,5	70,3
Marié(e) po.	0,8	0,5	1,7	1	1,2	0,6	1,1	0,8	1,4	1,7	10,9
Veuf(ve)	0,1	0,3	0,4	0,4	0,7	0,3	0,3	0,2	0,5	0,3	3,5
Div./sép.	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	1,1
Union l.	0	0	0	0	0,2	0	0,1	0	0	0,1	0,6
ND	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	1,4
Burkina F.	11,8	7,3	9,8	7,5	16,5	6,4	8,5	5	12,6	14,7	100
<b>Ensemble</b>											
Célibat.	0,6	0,8	1,6	2	7,6	0,7	3,2	0,9	1,3	1,2	19,8
Marié(e) mo.	11,1	6,2	10,9	4	8,6	2,7	8	8,4	6,5	6,5	73
Marié(e) po.	0,4	0,5	1,2	0,4	0,6	0,3	0,9	0,7	0,7	0,6	6,6
Veuf(ve)	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0,7
Div./sép.	0	0	0,1	0	0,1	0	0	0	0	0	0,3
Union l.	0	0	0	0	0,3	0	0,1	0	0	0,1	0,6
ND	0	0	0	0	0,1	0	0,1	0	0,1	0	0,5
Burkina F.	12,2	7,5	14	6,6	17,3	3,8	12,4	10,2	8,7	8,4	100

### 3.3.2. Fécondité des adolescentes

La fécondité des adolescentes est analysée dans cette partie à travers leur contribution aux naissances des douze derniers mois (Proportion Nais 12dM) à l'ensemble des naissances vivantes (Proportion enfants nvts) et le nombre moyen d'enfants par adolescente (parité moyenne).

L'examen des indicateurs consignés dans le tableau 21 permet de constater qu'au cours des 12 derniers mois (12dM) l'apport des adolescentes à la fécondité récente est très important. Au niveau national cette contribution est de 39,4 %. La part des adolescentes du milieu urbain (40,5 %) est supérieure à celles de leurs sœurs du milieu rural (39,3 %). Les niveaux qui prévalent à Ouaga et Bobo sont pratiquement similaires (environ 40 %).

Au Burkina Faso 2 enfants nés vivants sur 100 sont d'une mère âgée de 15-19 ans. En campagne la situation est plus préoccupante qu'en ville avec respectivement des contributions de 2,1 % et 1,6 %. C'est également en zone rurale que les proportions des 12-19 ans en unions sont élevées. Le rapprochement du niveau du phénomène entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso fait ressortir des proportions plus élevées dans la capitale économique (1,8 %) que dans celle dite politique (1,5 %). Dans tous les cas ces niveaux restent importants et relancent le problème le débat sur la fécondité des adolescentes, qu'elle soit légitime ou non.

L'observation du nombre moyen d'enfants confirme ces constats. En effet, les adolescentes de 15-19 ans résidant en campagne ont en moyenne 0,3 enfant contre 0,2 pour les adolescentes du milieu urbain. De même celles qui vivent à Bobo et à Ouagadougou ont la même parité (0,2).

*Tableau 21 : Proportion des naissances des 12 derniers mois, des enfants nés vivants et des parités moyennes des adolescentes selon la tranche d'âges et la localité de résidence*

Tranche d'âges	BURKINA FASO			Tranche d'âges	OUAGADOUGOU		
	Proportion Nais 12M	Proportion Enfts nvts	Parié Moyenne		Proportion Nais 12M	Proportion Enfts nvts	Parié moyenne
12-14	0,2	0	0,008	12-14	0,1	0,0	0,008
15-19	12,8	2	0,307	15-19	10,3	1,5	0,153
20-24	26,4	8,4	1,609	20-24	29,8	8,2	0,940
12-54			2,881	12-54			2,089
Tranche d'âges	URBAIN			Tranche d'âges	BOBO-DIOULASSO		
	Proportion Nais 12M	Proportion Enfts nvts	Parié Moyenne		Proportion Nais 12M	Proportion Enfts nvts	Parié moyenne
12-14	0,2	0	0,006	12-14	0,4	0,0	0,006
15-19	11,5	1,6	0,172	15-19	12,0	1,8	0,168
20-24	28,8	7,9	1,032	20-24	27,5	7,6	0,949
12-54			2,226	12-54			2,096
Tranche d'âges	RURAL			Tranche d'âges	AUTRES VILLES		
	Proportion Nais 12M	Proportion Enfts nvts	Parié Moyenne		Proportion Nais 12M	Proportion Enfts nvts	Parié moyenne
12-14	0,2	0	0,008	12-14	0,2	0,0	0,005
15-19	13	2,1	0,337	15-19	12,4	1,7	0,196
20-24	26,1	8,4	1,738	20-24	28,5	7,7	1,204
12-54			3,005	12-54			2,455

### 3.3.3. Structure par âge et sexe

#### 3.3.3.1. Pour les adolescents non célibataires

Les adolescents non célibataires sont très peu nombreux avant 15 ans quel que soit le sexe dans l'ensemble (moins de 1 % entre 12 et 14 ans) (Tableau 22).

*Tableau 22 : Adolescents non célibataires (en %) résidents des ménages ordinaires selon la tranche d'âges et le sexe*

Tranche D'âges	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
12 ans	0,3	0,4	0,4
13 ans	0,3	0,5	0,5
14 ans	0,3	0,9	0,8
15 ans	0,7	2,4	2,1
16 ans	1,0	3,3	3,0
17 ans	2,7	8,6	7,7
18 ans	3,9	10,5	9,5
19 ans	6,1	11,6	10,8
20 ans	15,0	18,9	18,3
21 ans	12,0	10,5	10,7
22 ans	17,6	13,1	13,7
23 ans	19,3	10,0	11,4
24 ans	20,9	9,3	11,0
Total	100,0	100,0	100,0

Au niveau régional (tableau 23) les structures sont comparables comme l'indique l'âge moyen des adolescents qui varie relativement peu d'une région à une autre. En effet, quelle que soit la région, cet âge est de 20 ans environ. Cependant, le rapprochement des âges des adolescents à ceux des adolescentes appelle les commentaires suivants :

- Ø les adolescents ont un âge moyen supérieur à celui des adolescentes ;
- Ø l'écart d'âge entre garçons et filles est plus prononcé dans les régions du Sahel et de l'Est.

*Tableau 23 : Ages moyens (en années) des adolescents non célibataires résidents des ménages ordinaires selon la région de résidence et le sexe*

Région de Résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Sahel	21,4	19,1	19,6
Centre Nord	21,3	20,1	20,3
Boucle du Mouhoun	21,7	20,2	20,5
Centre-Ouest	21,7	20,3	20,4
Centre	21,7	20,5	20,6
Sud-Ouest	21,6	20,5	20,6
Ouest	21,7	20,2	20,4
Est	21,2	19,5	19,8
Centre-Est	21,5	20,2	20,4
Nord	21,6	20,3	20,5
<b>Burkina F.</b>	<b>21,5</b>	<b>20,1</b>	<b>20,3</b>

### 3.3.3.2. Pour les adolescents chefs de ménage

Le statut de chef de ménage, comme on pouvait s'y attendre, s'acquiert avec l'âge. Le schéma d'ensemble du tableau 24 est comparable à celui des femmes chefs de ménage examiné au graphique 3. Les adolescentes semblent acquérir assez précocement ce statut ; ce qui pourrait s'expliquer par la migration des conjoints, la polygamie et les études (présence d'élèves et étudiants). En effet, on remarque qu'avant 21 ans, les proportions des adolescents de sexe féminin chefs de ménage sont relativement plus élevées. Au-delà de cet âge, la tendance s'inverse en faveur des adolescents de sexe masculin chefs de ménage.

*Tableau 24 : Adolescents résidents chefs de ménage de 12-24 ans (en %) des ménages ordinaires selon l'année d'âge et le sexe*

Ages	Sexe		Ensemble.
	Masculin	Féminin	
12 ans	0,2	0,5	0,2
13 ans	0,2	0,6	0,3
14 ans	0,4	0,9	0,5
15 ans	0,8	1,8	1,0
16 ans	1,3	2,8	1,5
17 ans	3,1	5,9	3,6
18 ans	4,5	8,6	5,2
19 ans	6,5	10,9	7,3
20 ans	14,6	18,6	15,3
21 ans	12,1	11,7	12,0
22 ans	17,3	14,8	16,8
23 ans	18,7	11,8	17,5
24 ans	20,3	11,1	18,7
Total	100	100	100

## 3.4. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES ADOLESCENTS

### 3.4.1. - Niveau d'instruction

### 3.4.1.1. Pour les adolescents non célibataires

En s'intéressant particulièrement au niveau d'instruction des adolescentes non célibataires (tableau 25), on remarque qu'elles sont dans leur grande majorité non instruites (10 035 à 12-14 ans et 202 556 à 15-19 ans) sur un total de 236 169 adolescentes non célibataires. Dans chaque catégorie, les monogames sont numériquement plus nombreuses

*Tableau 25: Adolescents résidents (en %) des ménages ordinaires selon l'état matrimonial et la tranche d'âges*

Statut de l'adolescente non célibataire	Catégorie d'adolescente non célibataire				Total ND 12-19
	Adol. 12-14 non instruites	Adol. 15-19 non instruites	Adol. 12-14 instruites	Adol. 15-19 instruites	
Mariée monogame	68.3	64.3	61.7	72.2	57.7
Mariée polygame	27.5	34.0	30.0	21.6	39.7
Veuve	1.6	0.5	1.8	0.6	0.6
Divorcée / Séparée	0.5	0.6	1.6	0.9	0.5
Union libre	2.0	0.6	4.8	4.7	1.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif	10035	202556	436	11394	634

### 3.4.1.2. Pour les adolescents chefs de ménage

Du point de vue de l'instruction la majorité des adolescents chef de ménage (tableau 26), n'ont aucun niveau d'instruction (80,2 %) surtout s'ils sont de sexe féminin (85,2 %). La catégorie ayant atteint le niveau secondaire est relativement plus représentée par rapport à celle de niveau primaire. Quant au niveau supérieur, on constate qu'il est très marginal. On rencontre beaucoup plus d'adolescents chef de ménage qui n'ont aucun niveau dans les régions du Sahel (11,5 %), de la Boucle du Mouhoun (11,3 %) et du Centre (11 %).

*Tableau 26 : Adolescents résidents chefs de ménage de 12-24 ans (en % des ménages ordinaires) selon la région de résidence et le niveau d'instruction*

Région de résidence	Niveau d'instruction					Total
	Aucun	Prim.	Sec.	Supé.	ND	
Sexe masculin						
Sahel	11,5	0,2	0,3	0	0	12,1
Centre Nord	6,6	0,3	0,5	0	0	7,5
Boucle du Mouhoun	11,9	1,9	0,9	0	0	14,7
Centre-Ouest	4,2	0,7	1,3	0	0	6,3
Centre	10,8	2,2	3,3	0,8	0,1	17,3
Sud-Ouest	2,5	0,3	0,4	0	0	3,3
Ouest	9,4	1,7	1,9	0,1	0	13,1
Est	10,2	0,4	0,5	0	0	11,2
Centre-Est	6,5	0,6	0,6	0	0	7,8
Nord	5,5	0,6	0,7	0	0	6,9
Burkina Faso	79,1	9,1	10,5	1,1	0,2	100
Sexe féminin						
Sahel	11,3	0,3	0,2	0	0	11,8

Centre Nord	6,7	0,2	0,3	0	0	7,3
Boucle du Mouhoun	8,4	0,7	0,5	0	0,1	9,8
Centre-Ouest	5,7	0,7	1	0	0,1	7,5
Centre	11,5	1,5	2,9	0,6	0,1	16,5
Sud-Ouest	5,8	0,3	0,2	0	0	6,4
Ouest	6,5	0,8	1,1	0,1	0	8,5
Est	4,3	0,2	0,4	0	0	5
Centre-Est	11,5	0,5	0,5	0	0	12,6
Nord	13,4	0,6	0,7	0	0	14,7
Burkina Faso	85,2	5,7	7,8	0,8	0,4	100
	Ensemble					
Sahel	11,5	0,3	0,3	0	0	12,1
Centre Nord	6,6	0,3	0,5	0	0	7,4
Boucle du Mouhoun	11,3	1,7	0,8	0	0	13,8
Centre-Ouest	4,5	0,7	1,3	0	0	6,5
Centre	11	2,1	3,2	0,8	0,1	17,1
Sud-Ouest	3,1	0,3	0,4	0	0	3,8
Ouest	8,9	1,5	1,7	0,1	0	12,3
Est	9,2	0,4	0,5	0	0	10,1
Centre-Est	7,4	0,6	0,6	0	0	8,6
Nord	6,9	0,6	0,7	0	0	8,3
Burkina Faso	80,2	8,5	10	1	0,3	100

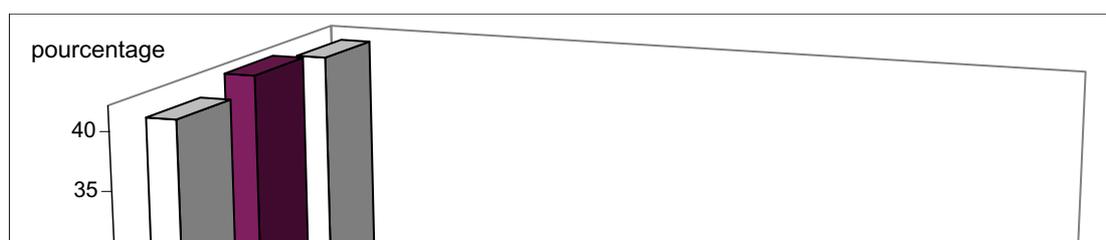
### 3.4.1.3. Retards scolaires

Dans le système éducatif burkinabè on distingue, entre autres, l'éducation de base qui comprend le préscolaire et le primaire. L'éducation primaire dure 6 ans (Loi n°013/96/ADP portant loi d'orientation de l'éducation, art.12) et l'âge officiel d'admission en première année est de 7 ans révolus. À 13 ou 14 ans donc on est supposé avoir achevé le cycle de l'éducation primaire. Nous supposons alors que la fréquentation scolaire du primaire aux âges 15-24 ans est une situation qui s'écarte de la normale. Certes une telle situation peut être indépendante de la volonté de la personne concernée. Dans tous les cas, un individu dont l'âge varie entre 15 et 24 ans et qui fréquentait le cycle primaire à la rentrée scolaire 1996-97 est considéré comme étant dans une situation de « retard scolaire » au moment du recensement.

#### 3.4.1.3.1. Structure par âge et sexe des adolescents de 15-24 ans à l'école primaire à la rentrée scolaire 1996-1997

La structure par année d'âge et sexe décrite par le graphique 3 montre que les retards scolaires concernent en particulier les jeunes générations (moins de 20 ans). Avant 18 ans, les proportions demeurent relativement élevées traduisant ainsi une volonté manifeste de bénéficier encore de l'éducation primaire avant l'âge de la majorité. Au-delà de ce seuil, le désintéressement est manifeste tant chez les adolescents de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin comme l'atteste la diminution très rapide des proportions jusqu'à 24 ans.

**Graphique 3 : Adolescents de 15-24 ans (en %) résidents des ménages ordinaires dans le cycle primaire à la rentrée scolaire 1996-97 par âge et sexe**



	Ensemb.
	Féminin
Ages	Masculin

#### **3.4.1.3.2. Répartition spatiale des adolescents de 15-24 ans à l'école primaire à la rentrée scolaire 1996-1997**

D'après les données du recensement, 23 554 adolescents de 15-24 ans allaient encore à l'école primaire pour le compte de la rentrée scolaire 1996-1997 (tableau A11 des Annexes). L'importance de ce chiffre pourrait s'expliquer par le nombre de ceux inscrits dans les cours du soir. Cette catégorie qui accuserait un retard sur le plan scolaire se recrute principalement dans le Kadiogo (24,3 %) et le Houet (16,9 %). Dans les provinces du Boulkiemdé (5,3 %), du Yatenga (5,1 %), du Sanguié (3,6 %) et du Sanmatenga (3,5 %) les proportions observées ne sont pas non plus négligeables.

#### ***3.4.2 - Statut d'occupation et situation dans l'occupation***

##### **3.4.2.1. Pour les adolescents non célibataires**

Sous l'angle de la participation à l'activité économique, on note que les adolescents non célibataires exercent la profession d'agriculteurs, éleveurs ou pêcheurs (92,6 %) en qualité d'aides familiaux (82,1 %) ou d'indépendants (9,8 %). La profession de commerçants concerne 3,3 % de cette population. On y dénombre des travailleurs indépendants (1,8 %) et d'aides familiaux (1,2 %). Les adolescents sont aussi des artisans (2,0 %) et essentiellement des apprentis (0,9 %) (Tableau 23).

*Tableau 27 : Adolescents résidents (en %) des ménages ordinaires selon la profession et la situation dans l'occupation*

Profession	Empl.	indep.	salar.	appren.	Aide fam.	Autre	nd	Ens.
	Adolescent de 12-24 ans de sexe masculin et féminin							
Agr.-élev.-pêch.	0,2	9,8	0,2	0,1	82,1	0,2	0,1	92,6
Adm.-cad. Sup.-prof.lib.	-	-	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0
Adm.-cad.moy.	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-	0,0	0,1
Man.-emp.-ouvrier	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Commerce	0,0	1,7	0,2	0,0	1,2	0,0	0,1	3,3
Artisanat	0,0	0,6	0,1	0,9	0,3	0,0	0,1	2,0
Service	0,0	0,1	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,8
Forc. arm.-sécurité	-	-	0,0	0,0	-	-	-	0,0
Autres métiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sans prof.-prof.non pr.	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,4	0,8
<b>Ens. Mas. Et fém.</b>	<b>0,3</b>	<b>12,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,1</b>	<b>83,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>
Adolescent de 12-24 ans de sexe masculin								
Agr.-élev.-pêch.	0,2	12,5	0,3	0,1	78,8	0,3	0,1	92,3
Adm.-cad. Sup.-prof.lib.	-	-	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0
Adm.-cad.moy.	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-	0,0	0,1
Man.-emp.-ouvrier	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Commerce	0,0	1,2	0,3	0,1	0,7	0,0	0,1	2,4
Artisanat	0,0	0,8	0,2	1,5	0,3	0,0	0,1	2,9
Service	0,0	0,2	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,8
Forc. arm.-sécurité	-	-	0,0	0,0	-	-	-	0,0
Autres métiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Sans prof.-prof.non pr.	0,0	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,4	0,9
<b>Ens. Masculin</b>	<b>0,3</b>	<b>14,7</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>	<b>80,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>
Adolescent de 12-24 ans de sexe féminin								
Agr.-élev.-pêch.	0,1	7,0	0,0	0,1	85,6	0,1	0,1	93,0
Adm.-cad. Sup.-prof.lib.	-	-	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0
Adm.-cad.moy.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0
Man.-emp.-ouvrier	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Commerce	0,0	2,3	0,1	0,0	1,8	0,0	0,1	4,2
Artisanat	0,0	0,5	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	1,0
Service	0,0	0,1	0,5	0,0	0,1	0,0	0,0	0,8
Forc. arm.-sécurité	-	-	0,0	0,0	-	-	-	0,0
Autres métiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sans prof.-prof.non pr.	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,3	0,7
<b>Ens. Féminin</b>	<b>0,2</b>	<b>9,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>87,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>

Ces trois professions sont dominantes (surtout la catégorie des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs) aussi bien chez les adolescents que chez les adolescentes à des degrés variables. Les adolescentes jouent un rôle important dans les services domestiques (environ 1 %) et cette profession est exercée en tant que salariées ou employées (0,5 %).

### 3.4.2.2. Pour les adolescents chefs de ménage

Les adolescents chefs de ménage dans leur grande majorité exerçaient une activité économique (89,7 %). Très peu sont au chômage (0,3 %) ou en quête d'un premier emploi (1,0 %). Les adolescents chefs de ménages de sexe masculin, dans plus de 9 cas sur 10, étaient occupés au moment du recensement. La situation des élèves et étudiants chefs de ménage est plus significative

parmi les adolescents (5,4 %) que les adolescentes (3,7 %) ; ces niveaux sont tout de même importants. Parmi les adolescentes chefs de ménage celles qui sont occupées exclusivement au foyer sont nombreuses (16,0 %) (tableau 28). Cette catégorie pourrait être considérée comme étant en situation difficile compte tenu des difficultés qu'elles pourraient éprouver dans la satisfaction adéquate des besoins essentiels de leurs ménages.

*Tableau 28 : Adolescents résidents chefs de ménage de 12-24 ans (en %) des ménages ordinaires selon le statut d'occupation et la tranche d'âges*

Statut d'occupation	Tranche d'âges			Ensemble 12-24
	12-14	15-19	20-24	
<b>Sexe masculin</b>				
Occupé	0,4	13,4	78,3	92,1
Chômeur	0	0	0,2	0,3
Quête 1 <sup>er</sup> emploi	0	0,2	1	1,1
Retraité	-	-	-	-
Occupé au foyer	0	0	0,1	0,1
Elève ou Etudiant	0,3	2,4	2,7	5,4
Rentier	-	-	-	-
Autres inactifs	0	0,2	0,7	0,9
ND	0	0	0	0,1
<b>Total</b>	<b>0,8</b>	<b>16,3</b>	<b>82,9</b>	<b>100</b>
<b>Sexe féminin</b>				
Occupé	0,9	22	55,5	78,4
Chômeur	0	0	0,1	0,1
Quête 1 <sup>er</sup> emploi	0	0,1	0,4	0,4
Retraité	-	-	-	-
Occupé au foyer	0,7	5,9	9,3	16
Elève ou Etudiant	0,2	1,4	2	3,7
Rentier	-	-	-	-
Autres inactifs	0,1	0,4	0,7	1,2
ND	0	0,1	0	0,1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>68</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>				
Occupé	0,5	14,9	74,3	89,7
Chômeur	0	0	0,2	0,3
Quête 1 <sup>er</sup> emploi	0	0,1	0,8	1
Retraité	-	-	-	-
Occupé au foyer	0,1	1,1	1,7	2,9
Elève ou Etudiant	0,3	2,3	2,5	5,1
Rentier	-	-	-	-
Autres inactifs	0	0,2	0,7	1
ND	0	0	0	0,1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>18,7</b>	<b>80,3</b>	<b>100</b>

### 3.5 - CONCLUSION SUR LES ADOLESCENTS

La vie en union est quasiment rare au sein de la population des adolescents de sexe masculin. Les adolescentes par contre, sont très peu nombreuses à vivre le célibat à partir de 20 ans. Une proportion non-négligeable d'adolescentes est en union polygame : à 12-19, elles sont pratiquement 8 sur 100 à être dans des foyers polygames ; à 20 ans et à 21-24 ans plus du tiers est concerné avec respectivement des proportions de 31,8 % et 34,6 %.

L'apport des adolescentes à la fécondité récente est important. La part des adolescentes du milieu urbain (40,5 %) est supérieure à celle de leurs sœurs du milieu rural (38,3 %). A

Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso, la proportion est de 40 %.

Une des caractéristiques particulières des adolescents chefs de ménage est qu'ils sont majoritairement en union. Plus de 4 adolescents sur 5 ayant en charge un ménage sont en union (73,0 % de monogames, 6,6 % de polygames et 0,6 % d'unions consensuelles). Les adolescentes chef de ménage en union sont nombreuses dans les régions du Nord, du Sahel, du Centre-Est et du Centre. Quant aux adolescents chefs de ménage en union, on les rencontre surtout dans la Boucle du Mouhoun, dans le Sahel et dans l'Est .

Par rapport à leur participation à l'activité économique, il ressort que très peu d'adolescents chefs de ménage sont au chômage.

## **IV – LA POPULATION DES ENFANTS**

Cette partie aborde, entre autres, l'importance numérique des enfants, leur répartition spatiale et les enfants travailleurs.

### **4.1 - CONTEXTE**

La catégorie des 0 et 17 ans, considérée ici comme enfants, est fortement représentée dans la population burkinabé. Sur le plan sanitaire on relève un taux de mortalité infantile assez élevé 115 p.1000 (INSD 1991) malgré les efforts constamment déployés dans le secteur de la Santé. Les principales causes de mortalité infantile sont les maladies cibles du Programme Elargi de Vaccination (PEV), le paludisme, les infections respiratoires aiguës, la diarrhée, la malnutrition. A ces maux il faut ajouter le sevrage parfois précoce et surtout l'insuffisance de la couverture sanitaire. Sur le plan de l'éducation, le niveau de pauvreté des ménages, l'inégale répartition des infrastructures scolaires constituent quelques facteurs qui contraignent à privilégier la scolarisation des garçons.

Sur le plan socio-économique on constate un relâchement des liens familiaux dû aux différentes crises sociales (économique, divorce, exode) au sein de la famille. La situation économique familiale souvent défavorable conduit beaucoup d'enfants dans la rue. L'exode rural des hommes et le veuvage précoce des femmes font de certains enfants des chefs de ménage. De ce fait, il n'est pas rare de retrouver des enfants qui travaillent déjà à 12 ou même à 10 ans pour subvenir à leurs besoins et à ceux de la famille, en dépit d'un âge officiel d'entrée en activité fixé à 15 ans au Burkina Faso (Code du travail).

Aussi, en vue d'améliorer la situation des enfants, la politique nationale en leur faveur repose sur la diffusion, la promotion et la protection de leurs droits contenus dans la convention des droits de l'enfant que le Burkina Faso a ratifié en 1990.

La volonté politique dans ce domaine s'est traduite par la prise de mesures et la mise en œuvre des actions suivantes :

- Ø la création d'un secrétariat permanent du Programme d'Action National pour l'Enfance (SP/PAN/Enfance).
- Ø la création d'une Direction de l'Enfance au sein du Ministère de l'Action Sociale et de la famille chargée de l'élaboration du suivi et de l'évaluation des programmes et des stratégies d'éducation préscolaire des enfants de 0 à 6 ans et de la promotion et la protection des droits de l'enfant.

- Ø l'élaboration de programmes de nutrition, de vaccination, de Santé Maternelle et Infantile et de Santé de la Reproduction pour améliorer la situation sanitaire des enfants en vue de réduire le taux de mortalité infantile.

## 4.2 - SITUATION GENERALE

La population des enfants représente un peu plus de la moitié de la population totale (54,9 %). Ce chiffre confirme la jeunesse de la population burkinabè. La structure par âge et par sexe permettra d'apprécier, pour chaque catégorie de population d'enfants, son poids dans la province et entre province.

## 4.3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES ENFANTS

### 4.3.1. Structure par âge et sexe

#### 4.3.1.1. Pour l'ensemble des enfants

Au plan national, la population âgée de 0-4 ans révolus qui constitue la cible des programmes de vaccination est relativement importante (environ 17 individus sur 100). Il en est de même pour les enfants en âge (3-6 ans) de fréquenter le préscolaire (14,6 %) et la population (7-12 ans) scolarisable au primaire (18,6 %). Ce schéma national reste valable au niveau provincial. Il convient cependant de noter que comparativement à sa population totale, le Kadiogo abrite très peu d'enfants quelle que soit la tranche de subdivision considérée (tableau A12 des Annexes). Cette situation résulte certainement de l'effet conjugué d'un exode rural non-négligeable des jeunes adultes en quête d'un travail rémunérateur et d'une fécondité des femmes citadines par rapport à leurs consœurs du milieu rural (environ 4 enfants contre 7; EDSBF 1998) .

La comparaison des structures d'une région à l'autre montre que les proportions par tranche d'âges sont presque similaires. Autrement dit, les besoins pour le Programme Élargi de Vaccination (0-4 ans) et la demande pour l'éducation de base au préscolaire (3-6 ans) et au primaire (7-12 ans) sont comparables. Lorsqu'on examine la situation au niveau provincial, les mêmes traits se dessinent partout (tableau A13 des Annexes).

La prise en compte de la variable sexe (tableaux A14 et A15 des Annexes) montre que la répartition, par tranche d'âges spécifiques, par région ou province reste comparable au schéma d'ensemble décrit précédemment. Les écarts entre garçons et filles sont négligeables comme l'atteste le calcul des rapports de masculinité (tableau A16 des Annexes) : les rapports de masculinité relativement proches de 100 prouvent que les effectifs des filles et des garçons sont sensiblement les mêmes.

### 4.3.1.2. Pour les enfants travailleurs

Sur un effectif total de 8 104 236 personnes actives, 1 910 235 âgées de 6-17 ans sont occupées au moment du recensement, soit un actif sur 5. Les filles travailleuses sont au nombre de 895 133, soit 46,9 % de l'ensemble des enfants occupés.

A partir du tableau 29, on note une répartition relativement homogène des enfants travailleurs entre 6 et 17 ans (proportions variant entre 7,0 % et 10,0 %) au niveau national. Parmi les enfants travailleurs, ceux d'âges scolarisables au primaire (7-12 ans) représentent 49,3 %.

Cette structure pour les filles ou les garçons est similaire à celle de l'ensemble à quelques variations près. La frange d'âges scolarisables est relativement élevée numériquement tant parmi les garçons travailleurs (plus d'un cas sur 2) que parmi les filles (environ une sur 2).

*Tableau 29 : Enfants travailleurs (en %) résidents des ménages ordinaires selon l'âge et le sexe*

Ages	Sexe		Ensemble
	Garçon	Fille	
6 ans	7,0	7,0	7,0
7 ans	8,8	9,2	9,0
8 ans	6,8	7,2	7,0
9 ans	7,9	8,4	8,1
10 ans	9,5	9,4	9,5
11 ans	6,5	6,3	6,4
12 ans	9,3	9,3	9,3
13 ans	8,6	8,6	8,6
14 ans	8,0	8,3	8,2
15 ans	10,6	9,4	10,0
16 ans	8,2	7,9	8,0
17 ans	8,8	8,9	8,8
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1015102	895133	1910235

### 4.3.2 - Indicateurs de mortalité

Le tableau 30 qui donne un résumé de quelques indicateurs de mortalité des enfants de moins de 5 ans, montre que le phénomène a connu une nette régression depuis les indépendances. Ainsi, la mortalité infanto-juvénile ou mortalité entre la naissance et le cinquième anniversaire est passée de 360 pour mille en 1960 à 174,2 pour mille en 1996. La même tendance est observée en ce qui concerne la mortalité entre 1 et 5 ans (mortalité juvénile) ou entre la naissance et le premier anniversaire (mortalité infantile). La mortalité différentielle a également connu une baisse sensible au cours des dix dernières années pour lesquelles les données sont disponibles. Ces résultats sont, en grande partie, le reflet des progrès de la médecine et traduisent une nette amélioration des chances de survie. En effet, la population dans son ensemble vit plus longtemps aujourd'hui que jamais dans le passé : un individu à sa naissance en 1960 pouvait espérer vivre environ 32 ans ; en 1996, son espérance de vie a augmenté de plus de 20 ans (espérance de vie de 53,8 ans en 1996). Un enfant qui naît en ville peut espérer vivre plus longtemps que son frère du milieu rural. De même la fille a une longévité plus élevée que le garçon.

*Tableau 30 : Evolution des indicateurs de mortalité de la population féminine*

Indicateurs de mortalité	Année de référence
--------------------------	--------------------

	1960	1976	1985	1991	1996
TMI, garçon+filles (p.1000)	182,0	167,0	133,9	114,6	107,1
TMI, garçon (p.1000)	-	-	132,9	123,1	109,3
TMI, fille (p.1000)	-	-	135,0	113,0	104,8
Mortalité juvénile, garçon+filles (p.1000)	217	123	95,0	79,4	75,1
Mortalité juvénile, garçon (p.1000)	-	-	93,8	79,2	74,7
Mortalité juvénile, fille (p.1000)	-	-	96,1	79,6	75,5
Mortalité infanto-juvénile, garçon+filles (p.1000)	360,0	269,0	216,2	184,9	174,2
Mortalité infanto-juvénile, garçon (p.1000)	-	-	-	193,0	175,9
Mortalité infanto-juvénile, fille (p.1000)	-	-	-	183,0	172,4
Espérance de vie à la naissance, garçon+filles (ans)	32	42	48,5	52,2	53,8
Espérance de vie à la naissance, garçon (ans)	-	-	48,2	50,7	53,4
Espérance de vie à la naissance, fille (ans)	-	-	48,8	53,2	54,2
Espérance de vie à la naissance, milieu urbain (ans)	-	-	55	56,1	57,6
Espérance de vie à la naissance, milieu rural (ans)	-	-	47,2	50,6	52,2

Ces disparités trouveraient une explication dans une meilleure accessibilité aux soins de santé en ville qu'en campagne. Il pourrait s'agir également d'un problème de mauvaise répartition non seulement des infrastructures sanitaires mais aussi du personnel de santé. Le nombre d'habitants à charge pour un médecin au Burkina (1 médecin pour environ 30 000 habitants<sup>2</sup>) s'écarte des normes de l'OMS (1 médecin pour 10 000 habitants). Bien que bénéficiant d'un effectif relativement important, les centres urbains et en particulier Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ne répondent pas pour autant aux normes OMS.

#### 4.4. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES ENFANTS TRAVAILLEURS

##### 4.4.1. Répartition spatiale

Les tableaux 31 et A17 des Annexes qui donnent la répartition spatiale des enfants travailleurs indique que cette catégorie est fortement représentée dans la région du Centre. Dans les régions de l'Ouest, de la boucle du Mouhoun et du Nord les proportions varient entre 10,6 % et 12,0 %. Les filles travailleuses sont plus nombreuses comparativement aux garçons travailleurs dans la région du Nord. Dans les autres régions par contre on observe une tendance inverse caractérisée par une nette prédominance des effectifs masculins (tableau 32).

*Tableau 31 : Enfants travailleurs (en %) par régions et par tranche d'âges*

Région de Résidence	Sexe Masculin			Sexe Féminin			Ensemble		
	6-14	15-17	6-17	6-14	15-17	6-17	6-14	15-17	6-17
SAHEL	6,5	7,3	6,7	2,7	3,2	2,8	4,7	5,4	4,9
CENTRE NORD	10,4	10	10,3	11,5	10,7	11,3	10,9	10,3	10,8
BOUCLE DU MOUHOUN	12,3	13,2	12,5	10,5	10,3	10,5	11,4	11,9	11,6
CENTRE OUEST	9,6	9,4	9,5	9,8	10,9	10,1	9,7	10,1	9,8
CENTRE	15,1	16,1	15,4	16,9	17,6	17,1	16	16,8	16,2
SUD OUEST	5,3	4,9	5,2	4,9	4,6	4,8	5,1	4,8	5
OUEST	11,9	11,7	11,9	12	12,2	12	11,9	12	11,9
EST	10,9	9,1	10,4	10,6	9,6	10,3	10,7	9,4	10,4
CENTRE EST	8,8	8,6	8,8	9,1	8,7	9	8,9	8,6	8,9
NORD	9,2	9,6	9,3	12,1	12,2	12,2	10,6	10,8	10,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	734990	280112	1015102	660862	234271	895133	1395852	514383	1910235

*Tableau 32 : Rapport de masculinité (Rm) des enfants travailleurs par régions et par tranche d'âges*

Région de résidence	6-14	15-17	6-17
SAHEL	270	276	272
CENTRE NORD	100	112	103
BOUCLE DU MOUHOUN	130	153	136
CENTRE OUEST	109	103	108
CENTRE	100	110	102
SUD OUEST	121	129	123
OUEST	111	115	112
EST	115	113	114
CENTRE EST	109	118	111
NORD	84	94	87
Ensemble	111	120	113

Au niveau provincial (tableau A18 des Annexes) on observe une supériorité numérique des filles travailleuses dans onze (11) provinces comme le montrent les rapports de masculinité (Rm) qui se situent en-dessous de 100. Il s'agit des provinces du Bam, du Bazèga, du Boulkiemdé, du Kouritenga, de l'Oubritenga, du Passoré, du Yatenga, du Kourwéogo, de la Léraba, du Loroum et du Zondoma. Dans les provinces de l'Oudalan, du Séno et du Yagha, ce sont plutôt les garçons qui sont en surnombre.

#### *4.4.2. Occupation principale et situation dans l'occupation*

Le domaine le plus concerné par le travail des enfants est celui de l'agriculture. Le tableau 33 révèle en effet, que la quasi-totalité des enfants sont des aides familiaux qui sont employés comme agriculteurs-éleveurs-pêcheurs (91,4 %) et dans une infime mesure comme commerçants (0,8 %). On a pratiquement le même schéma aussi bien pour les garçons que pour les filles.

*Tableau 33 : Enfants travailleurs (en %) des ménages ordinaires selon la profession et la situation dans l'occupation*

Profession	empl.	indep.	salar.	Appren.	Aide fam.	autre	Nd	Ens.
	Enfants de 6-17 ans de sexe masculin et féminin							
Agr.-élev.-pêch.	0,1	4,1	0,1	0,1	91,4	0,2	0,1	96,1
Adm.-cad. Sup.-prof.lib.	-	-	-	-	-	-	-	-
Adm.-cad.moy.	-	-	-	-	-	-	-	-
Man.-emp.-ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-
Commerce	0	0,5	0,1	0	0,8	0	0	1,4
Artisanat	0	0,1	0	0,4	0,2	0	0	0,8
Service	0	0	0,2	0	0,1	0	0	0,3
Forc. arm.-sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres métiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans prof.-prof.non pr.	0	0	0	0	0,3	0	1	1,4
<b>Ens. Mas. Et fém.</b>	<b>0,1</b>	<b>4,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>92,8</b>	<b>0,3</b>	<b>1,2</b>	<b>100</b>
Enfants de 6-17 ans de sexe masculin								
Agr.-élev.-pêch.	0,1	4,2	0,1	0,1	91,9	0,3	0,1	96,9
Adm.-cad. Sup.-prof.lib.	-	-	-	-	-	-	-	-
Adm.-cad.moy.	-	-	-	-	-	-	-	-
Man.-emp.-ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-
Commerce	0	0,2	0,1	0	0,3	0	0	0,6
Artisanat	0	0,1	0	0,6	0,2	0	0	1
Service	0	0	0	0	0	0	0	0,1
Forc. arm.-sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres métiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans prof.-prof.non pr.	0	0	0	0	0,3	0	1	1,3
<b>Ens. Masculin</b>	<b>0,1</b>	<b>4,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>92,7</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>	<b>100</b>
Enfants de 6-17 ans de sexe féminin								
Agr.-élev.-pêch.	0,1	4	0	0,1	90,8	0,2	0,1	95,3
Adm.-cad. Sup.-prof.lib.	-	-	-	-	-	-	-	-
Adm.-cad.moy.	-	-	-	-	-	-	-	-
Man.-emp.-ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-
Commerce	0	0,7	0	0	1,4	0	0	2,2
Artisanat	0	0,1	0	0,1	0,2	0	0	0,5
Service	0	0	0,4	0	0,1	0	0	0,5
Forc. arm.-sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres métiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans prof.-prof.non pr.	0	0	0	0	0,4	0	1	1,4
<b>Ens. Féminin</b>	<b>0,1</b>	<b>4,9</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>93</b>	<b>0,2</b>	<b>1,2</b>	<b>100</b>

#### **4.4.3. - Enfants ne résidant pas avec leurs parents biologiques**

Les résultats du recensement indiquent que 806 390 enfants de moins de 15 ans vivent dans des ménages dirigés par une personne qui n'est ni leur père, ni leur mère. Autrement dit, près de 8 personnes sur 100 (7,8 %) vivant sur le territoire burkinabè, âgées de moins de 15 ans, vivent séparées de leurs parents biologiques. A l'exception des âges 7 ans et 11 ans révolus, les proportions d'enfants dans cette situation augmentent avec l'âge.

Au niveau national, ce sont surtout les filles qui vivent généralement dans un ménage où le chef n'est pas leur géniteur (Rapport de masculinité de 94). Lorsqu'on examine de près la structure par âge, 3 tendances se dégagent :

Ø à 0, à 2 ans et à 14 ans, on observe un équilibre numérique relatif entre garçons et filles (Rm

de 100) ;

- Ø une légère supériorité numérique des garçons de 11 à 13 ans (Rm variant entre 103 et 107) ;
- Ø une nette supériorité des effectifs féminins de 1 à 10 ans comparativement à ceux masculins (Rm oscillant entre 78 et 93) (Tableau 34).

*Tableau 34 : Enfants de moins de 15 ans (en %) résidents des ménages ordinaires ne vivant pas avec leurs parents biologiques*

Age	Sexe		Ensemble	Rapport de Masc. (Rm)
	Garçon	Fille		
0 an	2,9	2,7	2,8	101
1 an	2,5	2,4	2,4	98
2 ans	4	3,8	3,9	99
3 ans	4,6	4,7	4,7	92
4 ans	5,1	5,9	5,5	81
5 ans	6,5	7,9	7,2	78
6 ans	5,8	6,7	6,2	81
7 ans	8,6	9,5	9,1	84
8 ans	7,4	7,6	7,5	91
9 ans	7,7	7,8	7,8	93
10 ans	9,6	9,1	9,3	98
11 ans	6,9	6,1	6,5	107
12 ans	9,6	8,7	9,1	103
13 ans	9,5	8,4	8,9	106
14 ans	9,4	8,8	9,1	100
0-15 ans	100	100	100	94

#### 4.5 - CONCLUSION SUR LES ENFANTS

La population âgée de 0-4 ans révolus qui constitue la cible des programmes de vaccination est relativement importante. Il en est de même des personnes en âge (3-6 ans) de fréquenter le préscolaire et de la population (7-12 ans) scolarisable au primaire (18,6 %).

Le travail des enfants n'est pas négligeable au Burkina Faso et les garçons sont les plus concernés. On les retrouve surtout dans l'agriculture et le commerce comme aides familiaux. Cette catégorie est fortement représentée dans la région du Centre. Dans les régions de l'Ouest, de la boucle du Mouhoun et du Nord les proportions varient entre 10,6 % et 12,0 %. Les filles travailleuses sont plus nombreuses comparativement aux garçons travailleurs dans la région du Nord.

## V. CONCLUSION GENERALE

Au terme de la présente analyse qui a porté sur la situation des femmes, des enfants et des adolescents au Burkina Faso, les profils majeurs suivants ont pu être dégagés :

- Ø un potentiel relativement important pour les programmes de santé de la reproduction, de vaccination et de l'éducation

Les femmes en âge de procréer sont bien représentées au Burkina Faso : 23 % de la population totale du pays. Les femmes en âge de procréer et dans une moindre mesure les 12-14 ans sont proportionnellement plus nombreuses en ville (74,7 % ont 15-49 ans et 12,8 %, 12-14 ans) qu'en campagne (70,2 % ont 15-49 ans et 11,8 %, 12-14 ans). A l'inverse, la proportion des femmes âgées est relativement plus élevée en milieu rural (18,0 %) qu'en milieu urbain (12,5 %).

La population âgée de 0-4 ans révolus qui constitue la cible des programmes de vaccination est relativement importante. Il en est de même pour les personnes en âge (3-6 ans) de fréquenter le préscolaire (14,6 %) et de la population (7-12 ans) scolarisable au primaire (18,6 %).

- Ø Des femmes, des adolescents et des enfants dans leur grande majorité sans instruction
- Ø Des catégories importantes en situation relativement difficile car le plus souvent elles manquent de soutien moral, matériel et affectif

Un ménage sur 10 au Burkina Faso est dirigé par une femme. Au plan national, 8,7 % des ménages individuels sont le fait de femmes de moins de 25 ans. Les proportions observées pour Ouagadougou (14,5 %) et pour Bobo-Dioulasso (15,3 %) sont comparables. En milieu rural, les ménages individuels sont le fait de femmes particulièrement âgées de 35-49 ans (13,2 %) ou de plus de 50 ans (74,9 %). Enfin, la femme ayant à sa charge un ménage est plus souvent veuve. Concernant la participation de ces femmes à l'activité économique, la majorité des femmes évoluent dans le domaine agricole et commercial. Les femmes dans les emplois salariés sont rares.

La situation des mères célibataires est préoccupante. La contribution de celles âgées de 12-24 à la fécondité récente est relativement importante (27,8 %). C'est dans les régions de l'Ouest (22,9 %), du Centre (20,4 %), du Sud-Ouest (14,6 %) et dans une moindre mesure la Boucle du Mouhoun (10,0 %) que les contributions sont les plus élevées. A l'opposé les régions du Centre-Nord et Centre-Est présentent les contributions les plus faibles. Les provinces du Kadiogo (12,7 %), du Houet (13,9 %) et du Poni (8,1 %) sont les plus touchées par le phénomène. C'est également dans la Comoé (4,9 %), le Nahouri (3,6 %), le Yatenga (3,1 %) et le Ioba (3,1 %) que le phénomène est prégnant. Ces femmes sont presque toutes sans instruction (73,9 %).

- Ø une frange relativement importante des enfants participe à la production des biens et service au Burkina Faso.

Au Burkina Faso, un actif sur 5 est un enfant travailleur. Le travail des enfants n'est pas négligeable au Burkina Faso et les garçons sont les plus concernés. On les retrouve dans le commerce et surtout dans l'agriculture comme aides familiaux. Cette catégorie est fortement représentée dans la région du Centre. Dans les régions de l'Ouest, de la boucle du Mouhoun et du Nord les proportions varient entre 10,6 % et 12,0 %. Les filles travailleuses sont plus nombreuses comparativement aux garçons travailleurs dans la région du Nord.

## VI. BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ministère de la Santé/DSF, Stratégie Nationale de Maternité Sans Risque 1998-2000, Septembre 1998.

Ministère de l'Action Sociale, La famille Burkinabè dynamique et perspectives, Juin 1995

Ministère de l'Action Sociale et de la Famille/DPF, Politique Nationale d'Education à la Vie Familiale, Février 1997

INSD, Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des Ménages, Ouagadougou, 1996

INSD et Macro International Inc., Enquête démographique et de santé, Calverton, Maryland, 1993.

INSD, Analyse des résultats de l'Enquête démographique de 1991, Ouagadougou, 1993.

INSD, Recensement Général de la Population de 1985 : Analyse des résultats définitifs, 1<sup>ère</sup> édition, Ouagadougou, mars 1990

Ministère de l'Essor Familial et de la Solidarité Nationale, Plan d'action en faveur des femmes : situation des femmes dans différents domaines

ABBEF, Formation des animateurs de l'ABBEF en Education à la Vie Familiale tenue à Ouagadougou du 28 Juin au 3 Juillet 1999, Ouagadougou, juillet 1999

PPLS , Curriculum de formation et annexes I et II

Coopération au développement des Pays-Bas, Les femmes du Burkina Faso et la coopération Néerlandaise 1985-1995, Ouagadougou, 1997

UNICEF, Analyse de la situation des femmes et des enfants au Burkina Faso, Ouagadougou, Novembre 1994.

Stephen L. et al., Politique de population, un manuel pour les planificateurs et les responsables politiques, Washington DC.

Assemblée des Députés du Peuple, Code du travail, loi n°11-92/ADP du 22 décembre 1992, Ouagadougou, 1992.

## VII. ANNEXES

Tableau A1 : Répartition (en %) des femmes résidentes de 12 ans et plus des ménages ordinaires par province et tranche d'âges

Région de résidence	Tranche d'âges											Total	Effectif	FAP 15-49
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-59	60-79	80et+			
BAM	12,6	17,1	12,4	10,2	9,1	7,2	6,4	5,2	8,7	9,7	1,3	100,0	68235	67,7
BAZEGA	11,8	15,4	10,5	10,5	9,7	8,3	7,6	5,8	8,5	10,0	2,0	100,0	70634	67,7
BOUGOURIBA	12,2	14,0	10,2	10,9	9,7	9,1	7,3	7,0	10,4	8,3	0,9	100,0	24966	68,3
BOULGOU	11,0	14,6	12,0	12,5	9,6	8,6	6,9	5,4	8,8	9,1	1,6	100,0	135476	69,5
BOULKIEMDE	12,4	16,7	10,4	9,7	9,2	8,0	7,0	5,7	9,4	9,5	2,0	100,0	148745	66,7
COMOE	12,5	16,9	12,4	11,9	10,2	8,8	6,7	5,3	7,8	6,7	0,8	100,0	76499	72,1
GANZOURGOU	11,8	15,7	12,2	11,7	9,8	8,3	7,4	5,2	7,6	8,1	2,0	100,0	81801	70,4
GNAGNA	11,1	18,2	14,9	13,8	9,7	7,9	6,1	4,1	6,3	6,4	1,5	100,0	90588	74,7
GOURMA	11,9	17,0	14,1	13,1	9,6	7,7	6,6	4,7	7,2	6,8	1,2	100,0	66695	72,9
HOUET	12,3	18,3	14,6	12,3	10,3	8,2	6,3	4,7	6,7	5,4	0,9	100,0	210983	74,8
KADIOGO	12,6	19,1	15,4	12,3	10,5	7,8	5,9	4,3	5,8	5,3	1,1	100,0	307541	75,2
KENEDOUGOU	12,1	17,7	13,7	11,9	10,1	7,9	6,6	4,7	7,4	7,0	0,9	100,0	59141	72,7
KOSSI	12,4	16,2	13,0	11,3	9,9	7,8	6,5	5,2	8,0	8,5	1,4	100,0	68455	69,7
KOURITENGA	12,2	16,6	11,4	11,3	9,3	7,8	7,2	4,9	8,0	9,2	2,3	100,0	82721	68,4
MOUHOUN	12,0	16,1	13,9	11,8	10,0	7,7	6,5	5,0	8,0	7,9	1,2	100,0	71112	71,0
NAHOURI	10,4	14,5	11,9	11,8	10,3	8,2	6,7	6,3	9,4	9,3	1,2	100,0	39435	69,7
NAMENTENGA	11,8	16,7	14,2	11,9	10,7	8,0	7,1	4,5	6,9	7,1	1,3	100,0	77309	72,9
OUBRITENGA	12,2	16,0	12,4	11,0	9,5	7,9	6,6	5,1	8,4	9,6	1,4	100,0	64991	68,5
ODALAN	9,6	16,8	14,6	12,4	10,8	8,0	7,2	4,8	8,1	6,5	1,1	100,0	44334	74,6
PASSORE	12,9	16,8	11,6	10,1	9,0	7,9	6,6	5,4	9,1	9,3	1,5	100,0	90033	67,3
PONI	11,5	13,0	9,7	11,3	10,1	9,8	8,1	6,6	9,8	9,2	1,0	100,0	63327	68,6
SANGUIE	12,3	15,8	11,3	10,3	9,0	7,6	6,3	5,7	9,3	10,3	1,9	100,0	84148	66,1
SANMATENGA	11,2	16,5	13,1	11,9	10,2	7,9	7,2	4,7	7,8	8,1	1,5	100,0	151578	71,4
SENO	10,6	17,1	13,9	11,5	9,9	7,5	6,3	5,2	8,7	8,0	1,1	100,0	64391	71,5
SISSILI	11,7	16,7	13,4	12,2	10,1	8,6	6,7	5,5	7,4	6,7	1,1	100,0	47667	73,1
SOUM	11,8	17,2	13,7	11,9	10,0	7,9	6,8	4,8	7,7	7,2	1,0	100,0	77639	72,3
SOUROU	12,5	15,7	12,3	10,3	8,8	7,4	6,1	5,0	9,5	10,8	1,6	100,0	57839	65,6
TAPOA	12,1	18,5	14,5	13,3	10,4	7,0	5,9	4,1	6,6	6,1	1,6	100,0	68172	73,6
YATENGA	12,1	16,9	12,5	10,5	8,6	7,2	6,3	5,1	8,5	10,8	1,4	100,0	144125	67,2
ZOUNDWEOGO	11,5	15,3	11,3	11,5	9,8	8,0	7,3	5,7	8,5	9,0	2,1	100,0	63270	68,9
BALE	12,1	15,2	13,0	11,4	10,0	8,2	6,8	5,4	8,3	8,3	1,2	100,0	52334	70,0
BANWA	12,2	17,1	14,8	12,1	10,5	8,0	6,2	4,7	6,8	6,6	0,9	100,0	63747	73,4
IOBA	11,2	14,6	12,4	11,5	10,0	9,1	7,0	6,6	9,4	7,5	0,8	100,0	53169	71,1
KOMANDJOARI	11,1	18,7	15,6	13,6	10,2	7,8	6,3	3,5	6,1	5,8	1,3	100,0	14464	75,7
KOMPIEMGA	11,3	16,6	15,2	14,4	11,6	8,2	6,1	4,3	5,8	5,6	1,0	100,0	11689	76,3
KOULPELOGO	10,6	14,3	14,3	14,0	10,4	8,0	6,9	4,9	7,4	7,7	1,5	100,0	56963	72,8
KOURWEOGO	12,1	16,8	11,1	9,8	9,5	8,4	6,9	6,1	8,5	9,2	1,6	100,0	41493	68,6
LERABA	12,0	17,5	11,5	10,8	9,6	8,2	6,4	5,6	9,0	8,3	1,0	100,0	29024	69,8
LOROUM	12,2	17,4	12,8	10,4	9,8	7,4	6,0	5,0	8,7	9,1	1,3	100,0	35257	68,7
NAYALA	12,8	15,2	12,6	9,9	8,9	7,2	5,8	5,7	8,6	11,5	1,9	100,0	41500	65,3
NOUMBIEL	10,3	14,1	12,8	12,6	10,4	9,8	7,0	6,4	8,9	7,2	0,4	100,0	15684	73,2
TUY	11,5	16,1	14,0	12,6	10,7	8,4	6,6	5,2	7,4	6,7	0,7	100,0	50248	73,6
YAGHA	12,3	19,3	14,1	11,5	9,2	7,7	6,3	4,6	7,7	6,4	0,9	100,0	33790	72,7
ZIRO	12,4	17,7	13,1	12,4	10,1	8,6	7,1	5,1	6,7	5,7	1,1	100,0	36601	74,1
ZONDOMA	12,8	16,4	11,3	10,0	8,9	7,4	6,5	5,3	8,6	11,0	1,8	100,0	41565	65,8
Burkina Faso	11,9	16,7	13,0	11,6	9,8	8,0	6,6	5,1	7,9	7,9	1,4	100,0	3279378	70,9

Tableau A2 : Femmes résidentes au foyer (en %) des ménages ordinaires selon la tranche d'âges et l'état matrimonial

Tranche d'âges	Célib.	Ma. m.	Ma. p.	Ve.	Div/s.	Un.I	ND	Total
12	94,6	3,1	0,5	0,1	0	0,1	1,6	100
13	91,9	5,6	0,8	0,1	0	0,1	1,6	100
14	86,4	10,4	1,6	0	0,1	0,1	1,4	100
15	72,9	21,3	4,2	0,1	0,2	0,2	1,2	100
16	64,7	27,4	6,2	0,2	0,3	0,3	1	100
17	39,2	45,1	13,6	0,2	0,4	0,7	0,9	100
18	29,3	51,4	16,7	0,3	0,5	1,1	0,7	100
19	21,9	54,9	20,4	0,3	0,5	1,4	0,7	100
20-24	11,7	60,8	24,2	0,5	0,7	1,4	0,6	100
25-34	3,8	57,5	35,1	1,4	0,9	0,8	0,6	100
35-49	1,4	46,3	43,8	6,2	1,2	0,2	1	100
50 et +	1,7	27,3	28,7	37,3	1,1	0,2	3,8	100
Ensem	18,4	44	27,5	7,4	0,8	0,6	1,3	100

Tableau A3 : Femmes résidentes au foyer (en %) des ménages ordinaires selon la tranche d'âges et le niveau d'instruction

Tranche d'âges	Aucun	Prim.	Secon.	Supér.	ND	Total
12	94,4	5,4	0,1	0	0,1	100
13	91,6	8	0,2	0	0,2	100
14	88,7	10,5	0,5	0	0,2	100
15	88,1	10,9	0,8	0	0,2	100
16	85,1	13	1,7	0	0,3	100
17	86,7	10,7	2,4	0	0,3	100
18	84,9	11,2	3,6	0	0,3	100
19	82,9	12,1	4,7	0	0,3	100
20-24	82,3	10,5	6,8	0	0,3	100
25-34	86	8,5	5,1	0,1	0,3	100
35-49	92	6	1,6	0,1	0,3	100
50 et +	98,1	1,3	0,3	0	0,3	100
Ensem.	88,9	7,7	3,1	0,1	0,3	100

Tableau A4 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la province de résidence et le mode d'évacuation des ordures ménagères

Province	Mode d'évacuation des ordures						Total
	Poubelle	Tas d'immondice	Fossé	Bac	Rue	Autre	
BAM	40	2114	35	5	90	222	2506
BAZEGA	48	1840	188	5	85	783	2949
BOUGOURIBA	18	1355	128	6	17	51	1575
BOULGOU	161	7511	161	52	595	854	9334
BOULKIEMDE	240	5254	373	42	362	884	7155
COMOE	135	2667	110	11	492	623	4038
GANZOURGOU	17	1638	41	6	104	604	2410
GNAGNA	28	1022	6	4	107	336	1503
GOURMA	47	2483	71	11	277	389	3278
HOUET	871	4567	396	3508	1031	820	11193
KADIOGO	6428	6724	1275	2726	2096	1237	20486
KENEDOUGOU	46	1274	76	2	180	157	1735
KOSSI	46	3149	41	8	313	72	3629
KOURITENGA	112	3908	359	55	383	1069	5886
MOUHOUN	124	2345	48	31	258	350	3156
NAHOURI	50	2050	53	6	122	330	2611
NAMENTENGA	37	1568	16	5	181	443	2250
OUBRITENGA	34	2253	37	10	23	417	2774
ODALAN	24	1697	89	23	469	1190	3492
PASSORE	194	4146	341	31	242	350	5304
PONI	140	3483	41	16	145	561	4386
SANGUIE	44	4194	198	8	160	160	4764
SANMATENGA	321	4446	216	30	494	1439	6946
SENO	236	2092	58	17	643	1016	4062
SISSILI	16	693	18	3	35	83	848
SOUM	104	1314	65	3	259	487	2232
SOUROU	41	1843	67	7	75	303	2336
TAPOA	74	1214	55	4	132	257	1736
YATENGA	800	4718	673	27	247	620	7085
ZOUNDWEOG							
O	36	2328	371	7	58	457	3257
BALE	67	2589	33	8	198	145	3040
BANWA	15	1822	21	7	124	357	2346
IOBA	59	3973	47	17	155	55	4306
KOMANDJOARI	0	80	1	0	32	77	190
KOMPIENGA	4	305	1	0	11	62	383
KOULPELOGO	23	1533	5	2	81	209	1853
KOURWEOGO	54	1965	41	16	111	257	2444
LERABA	6	927	25	4	97	79	1138
LOROUM	21	1173	39	27	39	110	1409
NAYALA	11	1356	45	2	50	146	1610
NOUMBIEL	15	647	1	0	42	83	788
TUY	37	1777	34	12	258	410	2528
YAGHA	18	481	0	1	235	260	995
ZIRO	15	382	2	2	36	159	596
ZONDOMA	77	1452	198	11	33	392	2163
Burkina F.	10934	106352	6099	6778	11177	19365	160705

Tableau A5 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la province de résidence et la source d'approvisionnement en eau

Province	Source d'approvisionnement en eau							Total
	Eau courante	Borne fontaine	Pompe (forage)	Puits busé	Puits ordinaire	Rivière, Marigot	Autre	
BAM	20	82	862	458	907	167	6	2502
BAZEGA	17	113	1441	477	816	83	3	2950
BOUGOURIBA	5	9	249	303	568	446	1	1581
BOULGOU	55	740	379	2097	4843	1185	42	9341
BOULKIEMDE	590	553	1495	816	3615	64	27	7160
COMOE	414	744	943	398	982	519	42	4042
GANZOURGOU	0	64	1494	148	500	178	22	2406
GNAGNA	12	71	765	133	407	105	11	1504
GOURMA	40	405	1567	291	704	167	107	3281
HOUET	2184	3347	343	302	4414	582	28	11200
KADIOGO	5141	9440	2902	431	2232	153	221	20520
KENEDOUGOU	41	56	60	53	1420	97	10	1737
KOSSI	11	36	89	835	2619	23	16	3629
KOURITENGA	73	841	2354	845	1287	468	25	5893
MOUHOUN	58	65	292	154	2569	3	13	3154
NAHOURI	25	280	1134	314	699	152	6	2610
NAMENTENGA	1	5	823	588	708	127	5	2257
OUBRITENGA	10	12	1922	97	342	383	9	2775
OULDALAN	5	134	1678	160	764	750	7	3498
PASSORE	45	189	1747	641	2549	136	4	5311
PONI	56	398	716	390	531	2288	14	4393
SANGUIE	28	20	454	425	3780	57	4	4768
SANMATENGA	102	260	3718	903	1034	847	85	6949
SENO	124	425	2455	241	599	253	8	4105
SISSILI	17	144	278	123	247	36	2	847
SOUM	11	369	862	176	667	153	4	2242
SOUROU	28	259	217	590	1225	18	3	2340
TAPOA	1	28	485	391	718	100	10	1733
YATENGA	305	683	1022	790	4223	61	12	7096
ZOUNDWEOGO	19	132	1882	304	728	193	0	3258
BALE	35	136	643	340	1853	32	3	3042
BANWA	1	1	166	288	1849	10	21	2336
IOBA	2	43	563	1097	1279	1314	9	4307
KOMANDJOARI	0	0	79	4	85	23	0	191
KOMPIENGA	3	58	123	23	113	57	6	383
KOULPELOGO	3	2	252	305	497	791	5	1855
KOURWEOGO	1	41	973	233	940	250	8	2446
LERABA	0	0	160	177	578	217	5	1137
LOROU	0	7	160	314	887	39	0	1407
NAYALA	0	7	126	342	1129	1	4	1609
NOUMBIEL	0	2	85	67	162	470	0	786
TUY	1	5	447	179	1710	180	5	2527
YAGHA	2	0	562	66	317	52	0	999
ZIRO	0	34	253	83	207	18	0	595
ZONDOMA	29	61	371	376	1314	10	5	2166
Burkina F.	9515	20301	39591	17768	59617	13258	818	160868

Tableau A6 : Femmes résidentes chefs de ménages (en %) des ménages ordinaires selon la province de résidence et la source d'énergie pour la cuisson des aliments

	Source d'énergie pour la cuisson des aliments							Non Concerné	Total
	Electricité	Gaz	Pétrole	Charbon de bois	Bois, foyer amél	Bois, foyer simp	Autre		
BAM	0	14	1	39	51	2394	2	0	2501
BAZEGA	0	28	3	21	93	2787	10	3	2945
BOUGOURIBA	0	8	2	3	39	1524	1	0	1577
BOULGOU	1	32	12	97	95	8903	185	7	9332
BOULKIEMDE	5	145	16	230	325	6348	69	15	7153
COMOE	1	45	11	149	637	3171	6	14	4034
GANZOURGOU	0	24	1	21	58	2285	12	0	2401
GNAGNA	0	25	0	23	22	1421	9	0	1500
GOURMA	0	27	1	79	61	3062	34	3	3267
HOUET	20	238	33	571	2069	8132	35	64	11162
KADIOGO	57	2149	132	1935	1811	13920	152	287	20443
KENEDOUGOU	0	18	3	14	35	1657	3	6	1736
KOSSI	0	10	3	22	223	3312	7	45	3622
KOURITENGA	0	52	4	99	64	5583	66	11	5879
MOUHOUN	2	31	4	41	166	2901	1	5	3151
NAHOURI	0	11	1	45	210	2192	133	8	2600
NAMENTENGA	0	10	4	17	25	2175	13	3	2247
OUBRITENGA	0	22	3	54	91	2585	7	3	2765
OULDALAN	0	16	1	12	34	3294	126	9	3492
PASSORE	1	47	5	30	365	4823	30	3	5304
PONI	2	18	5	58	283	3978	13	3	4360
SANGUIE	0	24	36	28	618	4043	13	0	4762
SANMATENGA	1	43	24	69	131	6582	76	13	6939
SENO	1	32	10	33	84	3752	155	34	4101
SISSILI	0	6	0	35	28	776	0	0	845
SOUM	0	9	0	22	67	2119	8	12	2237
SOUROU	1	16	1	26	161	2118	7	4	2334
TAPOA	0	8	1	27	35	1642	9	8	1730
YATENGA	7	84	7	74	623	6262	21	13	7091
ZOUNDWEOG									
O	0	19	1	29	203	2922	71	4	3249
BALE	0	9	3	25	208	2786	2	7	3040
BANWA	1	6	3	15	56	2246	3	12	2342
IOBA	0	15	4	22	66	4184	4	1	4296
KOMANDJOAR									
I	0	0	0	1	3	178	8	0	190
KOMPIENGA	0	1	0	11	3	367	1	0	383
KOULPELOGO	0	5	0	7	16	1762	55	3	1848
KOURWEOGO	0	9	0	5	42	2332	44	0	2432
LERABA	0	3	1	4	36	1089	3	1	1137
LOROUM	0	2	0	7	56	1334	1	0	1400
NAYALA	0	5	1	11	82	1503	2	2	1606
NOUMBIEL	0	3	1	2	32	748	1	0	787
TUY	1	6	1	5	94	2410	0	4	2521
YAGHA	0	1	1	0	6	972	18	3	1001
ZIRO	0	3	1	3	14	573	1	0	595
ZONDOMA	0	15	1	6	51	2087	5	0	2165
Burkina F.	101	3294	342	4027	9472	141234	1422	610	160502

Tableau A7 : Enfants nés vivants (en %) issus de mères célibataires par province de résidence et tranche d'âges de la mère

Région de résidence	Tranche d'âges					Total	Total enfants nés vivants
	12-14	20-24	25-34	35-49	50+		
BAM	11,1	17,4	26,2	21,1	24,2	100,0	413
BAZEGA	10,4	16,2	29,3	15,5	28,6	100,0	297
BOUGOURIBA	9,5	19,4	27,3	23,4	20,4	100,0	1143
BOULGOU	8,1	16,2	23,1	19,4	33,1	100,0	1080
BOULKIEMDE	10,0	15,6	22,6	23,3	28,5	100,0	1135
COMOE	18,1	23,9	29,8	17,6	10,5	100,0	2133
GANZOURGOU	10,2	10,6	18,7	18,5	42,0	100,0	433
GNAGNA	2,0	4,0	9,3	14,4	70,4	100,0	800
GOURMA	6,9	13,2	25,1	23,5	31,2	100,0	765
HOUET	11,9	23,3	33,6	16,7	14,5	100,0	6158
KADIOGO	9,1	19,7	36,6	20,1	14,5	100,0	5604
KENEDOUGOU	29,3	26,0	18,6	13,3	12,8	100,0	751
KOSSI	9,5	14,7	23,8	21,5	30,4	100,0	713
KOURITENGA	11,1	17,5	21,1	17,6	32,7	100,0	658
MOUHOUN	12,3	19,3	25,8	21,4	21,1	100,0	886
NAHOURI	8,2	11,4	31,7	28,5	20,2	100,0	1552
NAMENTENGA	11,5	17,5	22,9	18,6	29,5	100,0	349
OUBRITENGA	14,5	13,4	15,1	13,7	43,3	100,0	358
OULDALAN	6,3	18,0	25,1	21,9	28,7	100,0	745
PASSORE	7,5	9,0	16,1	15,5	52,0	100,0	691
PONI	8,3	17,2	32,3	24,8	17,5	100,0	3642
SANGUIE	17,7	18,9	21,8	17,8	23,9	100,0	657
SANMATENGA	5,0	10,4	14,0	23,8	46,8	100,0	1094
SENO	5,8	9,4	15,5	19,3	50,0	100,0	934
SISSILI	14,6	19,4	24,7	26,6	14,6	100,0	376
SOUM	5,9	6,3	13,8	16,4	57,6	100,0	916
SOUROU	7,5	12,3	15,0	12,7	52,5	100,0	989
TAPOA	8,1	10,6	15,0	27,1	39,2	100,0	594
YATENGA	13,1	16,7	24,9	19,5	25,7	100,0	1379
ZOUNDWEOGO	6,2	7,5	18,1	17,2	51,1	100,0	454
BALE	9,4	17,0	19,2	23,5	30,9	100,0	635
BANWA	9,5	8,0	12,1	22,8	47,7	100,0	738
IOBA	6,2	20,3	35,6	27,9	10,0	100,0	1381
KOMANDJOARI	8,6	1,9	9,5	5,7	74,3	100,0	105
KOMPIENGA	5,2	10,4	15,0	30,6	38,9	100,0	193
KOULPELOGO	18,8	28,8	22,5	13,1	16,9	100,0	160
KOURWEOGO	6,9	16,9	17,5	31,2	27,5	100,0	189
LERABA	12,1	14,0	20,0	20,7	33,2	100,0	585
LOROUM	9,1	7,1	17,7	13,8	52,4	100,0	254
NAYALA	10,1	15,0	18,8	13,4	42,7	100,0	494
NOUMBIEL	13,8	20,3	35,0	22,5	8,4	100,0	320
TUY	9,5	18,2	24,1	23,6	24,5	100,0	440
YAGHA	4,5	6,9	24,6	24,3	39,8	100,0	334
ZIRO	10,3	32,0	25,6	16,3	15,8	100,0	203
ZONDOMA	10,1	17,5	25,9	20,3	26,2	100,0	286
Burkina F.	10,1	17,1	26,6	20,3	25,9	100,0	44016

Tableau A8 : Répartition des mères célibataires par province de résidence et niveau d'instruction

Région de résidence	Niveau d'instruction					Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Second.	Supé.	ND		
BAM	81,2	13,0	5,6	0,0	0,1	100,0	16989
BAZEGA	81,2	12,9	5,8	0,1	0,1	100,0	15763
BOUGOURIB	80,5	12,1	6,8	0,1	0,5	100,0	6603
BOULGOU	78,4	14,7	6,5	0,1	0,3	100,0	27334
BOULKIEMDE	72,3	16,1	11,2	0,2	0,2	100,0	40472
COMOE	69,1	18,3	12,1	0,2	0,3	100,0	21231
GANZOURGOU	88,5	7,4	3,8	0,1	0,1	100,0	17355
GNAGNA	92,3	4,4	2,9	0,0	0,4	100,0	14513
GOURMA	76,8	13,1	9,7	0,1	0,3	100,0	14323
HOUET	54,9	26,0	18,2	0,5	0,4	100,0	66106
KADIOGO	35,6	29,7	32,1	2,2	0,5	100,0	90612
KENEDOUGOU	80,5	14,7	4,6	0,1	0,1	100,0	13413
KOSSI	85,5	10,2	4,2	0,0	0,2	100,0	12932
KOURITENGA	79,4	14,8	5,6	0,1	0,1	100,0	20852
MOUHOUN	74,7	15,2	9,8	0,1	0,2	100,0	16687
NAHOURI	73,6	17,9	8,3	0,1	0,1	100,0	8998
NAMENTENGA	91,8	5,2	2,8	0,0	0,1	100,0	14620
OUBRITENGA	75,0	16,9	7,7	0,2	0,3	100,0	12517
ODALAN	91,3	5,9	2,3	0,1	0,4	100,0	7222
PASSORE	83,4	11,6	4,7	0,1	0,2	100,0	23443
PONI	84,8	9,7	4,8	0,1	0,6	100,0	17961
SANGUIE	75,8	18,1	5,8	0,1	0,2	100,0	19325
SANMATENGA	88,4	7,2	4,1	0,1	0,3	100,0	31157
SENO	89,7	6,6	3,4	0,1	0,3	100,0	9900
SISSILI	79,2	14,8	5,8	0,0	0,1	100,0	10440
SOUM	92,5	5,3	2,0	0,0	0,2	100,0	15065
SOUROU	75,8	17,5	5,7	0,1	0,9	100,0	13437
TAPOA	89,3	6,5	3,9	0,0	0,2	100,0	12635
YATENGA	76,5	15,1	8,1	0,1	0,2	100,0	33770
ZOUNDWEOGO	81,7	12,2	5,7	0,0	0,3	100,0	11881
BALE	74,1	18,8	6,9	0,1	0,1	100,0	11134
BANWA	89,2	8,2	2,3	0,0	0,4	100,0	13625
IOBA	84,0	11,5	4,3	0,1	0,2	100,0	13851
KOMANDJOARI	98,8	0,5	0,4	0,0	0,3	100,0	2089
KOMPIENGA	83,2	10,9	5,6	0,0	0,2	100,0	2108
KOULPELOGO	92,0	5,8	2,2	0,0	0,1	100,0	9580
KOURWEOGO	87,7	9,6	2,5	0,0	0,1	100,0	10743
LERABA	87,0	9,0	3,8	0,0	0,2	100,0	6236
LOROUM	88,7	9,1	2,1	0,0	0,1	100,0	7438
NAYALA	67,3	26,5	6,0	0,0	0,2	100,0	9213
NOUMBIEL	88,3	8,3	3,0	0,1	0,2	100,0	3150
TUY	83,2	13,6	2,9	0,0	0,3	100,0	10195
YAGHA	97,1	1,9	0,4	0,0	0,6	100,0	5900
ZIRO	88,9	8,1	2,7	0,0	0,2	100,0	7682
ZONDOMA	85,1	12,1	2,7	0,0	0,1	100,0	10055
Burkina Faso	73,9	15,5	9,9	0,4	0,3	100,0	760555



Tableau A10 : Rapports de masculinité ( $R_m$ ) des adolescents résidents des ménages ordinaires selon la province de résidence et la tranche d'âge

	12-14	15-19	20-24	ensembl e
Province	en %	en %	en %	en %
BAM	98	97	72	90
BAZEGA	106	95	68	91
BOUGOURIBA	114	120	84	108
BOULGOU	111	104	69	95
BOULKIEMDE	97	81	65	82
COMOE	99	95	85	94
GANZOURGOU	101	100	71	91
GNAGNA	107	91	78	91
GOURMA	107	102	80	96
HOUET	103	99	96	99
KADIOGO	91	91	104	95
KENEDOUGOU	108	100	87	98
KOSSI	107	111	91	103
KOURITENGA	100	91	72	88
MOUHOUN	112	114	86	104
NAHOURI	112	97	74	94
NAMENTENGA	106	94	63	87
OUBRITENGA	105	97	67	90
UDALAN	102	92	81	91
PASSORE	101	94	63	87
PONI	118	119	81	108
SANGUIE	110	104	71	97
SANMATENGA	103	90	62	84
SENO	104	96	91	97
SISSILI	116	99	70	95
SOUM	100	96	88	95
SOUROU	108	118	91	107
TAPOA	105	92	85	93
YATENGA	97	96	76	90
ZOUNDWEOGO	108	101	73	95
BALE	113	111	78	101
BANWA	115	110	80	101
IOBA	115	108	67	97
KOMANDJOARI	111	99	82	96
KOMPIENGA	107	88	72	88
KOULPELOGO	117	100	67	93
KOURWEOGO	99	74	44	73
LERABA	112	91	79	93
LOROUM	97	90	69	86
NAYALA	117	126	89	111
NOUMBIEL	122	111	75	102
TUY	112	97	68	91
YAGHA	106	94	102	100
ZIRO	116	100	72	96
ZONDOMA	94	89	63	83
Burkina Faso	104	97	80	94

Tableau A11 : Adolescents de 15-24 ans des ménages ordinaires scolarisés au primaire à la rentrée scolaire 1996/97

PROVINCE	Effectifs			Pourcentages		
	MASCU.	FEMIN	M+F	MASCU.	FEMIN	M+F
BAM	354	147	501	2,4	1,6	2,1
BAZEGA	221	122	343	1,5	1,3	1,5
BOUGOURIBA	124	58	182	0,9	0,6	0,8
BOULGOU	453	263	716	3,1	2,9	3
BOULKIEMDE	775	464	1239	5,4	5,1	5,3
COMOE	275	154	429	1,9	1,7	1,8
GANZOURGOU	243	110	353	1,7	1,2	1,5
GNAGNA	168	47	215	1,2	0,5	0,9
GOURMA	267	131	398	1,8	1,4	1,7
HOUET	2342	1627	3969	16,2	17,9	16,9
KADIOGO	2875	2860	5735	19,9	31,5	24,3
KENEDOUGOU	173	79	252	1,2	0,9	1,1
KOSSI	192	76	268	1,3	0,8	1,1
KOURITENGA	204	115	319	1,4	1,3	1,4
MOUHOUN	189	149	338	1,3	1,6	1,4
NAHOURI	193	149	342	1,3	1,6	1,5
NAMENTENGA	153	62	215	1,1	0,7	0,9
OUBRITENGA	314	147	461	2,2	1,6	2
OULDALAN	74	19	93	0,5	0,2	0,4
PASSORE	321	182	503	2,2	2	2,1
PONI	128	86	214	0,9	0,9	0,9
SANGUIE	519	318	837	3,6	3,5	3,6
SANMATENGA	565	265	830	3,9	2,9	3,5
SENO	87	50	137	0,6	0,6	0,6
SISSILI	107	71	178	0,7	0,8	0,8
SOUM	187	52	239	1,3	0,6	1
SOUROU	220	108	328	1,5	1,2	1,4
TAPOA	154	86	240	1,1	0,9	1
YATENGA	826	370	1196	5,7	4,1	5,1
ZOUNDWEOGO	86	42	128	0,6	0,5	0,5
BALE	178	99	277	1,2	1,1	1,2
BANWA	185	72	257	1,3	0,8	1,1
IOBA	156	64	220	1,1	0,7	0,9
KOMANDJOARI	8	2	10	0,1	0	0
KOMPIENGA	19	7	26	0,1	0,1	0,1
KOULPELOGO	68	21	89	0,5	0,2	0,4
KOURWEOGO	123	44	167	0,8	0,5	0,7
LERABA	66	21	87	0,5	0,2	0,4
LOROUM	223	65	288	1,5	0,7	1,2
NAYALA	177	82	259	1,2	0,9	1,1
NOUMBIEL	30	19	49	0,2	0,2	0,2
TUY	159	64	223	1,1	0,7	0,9
YAGHA	24	4	28	0,2	0	0,1
ZIRO	150	56	206	1	0,6	0,9
ZONDOMA	125	45	170	0,9	0,5	0,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>14480</b>	<b>9074</b>	<b>23554</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Tableau A12 : Répartition des enfants par province, région de résidence et la tranche d'âges spécifiques

Province, région de résidence	Tranche d'âges spécifiques des enfants						population totale
	<1	1-4	3-6	7-12	7-16	0-17	
BAZEGA	7256	29292	32216	42571	62748	120263	213824
GANZOURGOU	8769	37112	39227	50265	73583	144478	256921
KADIOGO	25547	103055	106923	157097	252742	457277	941894
KOURWEOGO	3979	16095	17480	23305	35645	67174	117996
NAHOURI	3698	15027	16942	22915	33435	62916	119739
OUBRITENGA	7178	27922	28494	37443	56650	110353	197237
ZOUNDWEOGO	6719	27799	29592	38368	56823	110343	197133
<b>REGION CENTRE</b>	<b>63146</b>	<b>256302</b>	<b>270874</b>	<b>371964</b>	<b>571626</b>	<b>1072804</b>	<b>2044744</b>
BALE	5646	23269	24499	32316	48681	93143	168170
BANWA	8285	31974	33721	40191	60925	122729	215297
KOSSI	8875	32235	35089	42450	64170	127248	230693
MOUHOUN	8225	33527	34937	44057	66519	130723	235391
NAYALA	4718	19225	19564	26110	40316	76753	136393
SOUROU	6785	26055	27006	35521	54025	104395	188512
<b>REG. BCLE MOUH.</b>	<b>42534</b>	<b>166285</b>	<b>174816</b>	<b>220645</b>	<b>334636</b>	<b>654991</b>	<b>1174456</b>
BOULGOU	13110	60318	64656	79220	116273	230385	415583
KOULPELOGO	6692	28491	30348	35253	50092	103743	187399
KOURITENGA	8091	34392	36407	48942	73398	139885	250117
<b>REG.CENTRE-EST</b>	<b>27893</b>	<b>123201</b>	<b>131411</b>	<b>163415</b>	<b>239763</b>	<b>474013</b>	<b>853099</b>
BAM	7304	30197	31085	39616	61122	119157	211551
NAMENTENGA	9115	39767	40617	47097	69654	143804	252738
SANMATENGA	15717	68981	70246	85664	127577	257567	464032
<b>REG.CENT.-NORD</b>	<b>32136</b>	<b>138945</b>	<b>141948</b>	<b>172377</b>	<b>258353</b>	<b>520528</b>	<b>928321</b>
BOULKIEMDE	12824	54648	60251	84093	129332	237012	421302
SANGUIE	8515	33795	35353	48421	75279	140901	249583
SISSILI	5437	22441	23657	29971	44710	87583	153434
ZIRO	4095	17413	18516	23635	35678	69338	119219
<b>REG.CENT.-OUEST</b>	<b>30871</b>	<b>128297</b>	<b>137777</b>	<b>186120</b>	<b>284999</b>	<b>534834</b>	<b>943538</b>
GNAGNA	11255	49646	49861	55017	79704	172728	307372
GOURMA	7315	32624	35100	41524	61728	123933	220116
KOMANDJOARI	1668	8122	8499	8917	13355	28493	50484
KOMPIENGA	1838	6486	6820	7246	10542	22879	40766
TAPOA	8992	35314	40557	45073	66604	135443	234968
<b>REGION EST</b>	<b>31068</b>	<b>132192</b>	<b>140837</b>	<b>157777</b>	<b>231933</b>	<b>483476</b>	<b>853706</b>
LOROU	4398	15918	17651	20890	31538	63288	111339
PASSORE	9187	37231	39919	53962	83137	155854	271864
YATENGA	16047	60116	64922	85408	128294	247529	444563
ZONDOMA	4623	17763	19582	26158	38789	74019	127654
<b>REGION NORD</b>	<b>34255</b>	<b>131028</b>	<b>142074</b>	<b>186418</b>	<b>281758</b>	<b>540690</b>	<b>955420</b>
COMOE	8231	31725	34983	46164	70184	132712	241376
HOUET	21588	83018	89028	120800	188183	352542	672114
KENEDOUGOU	8078	28086	29802	37446	56393	111495	198541
LERABA	3364	13262	14169	18366	27909	53450	92927
TUY	6035	23524	24144	29562	44328	88866	160722
<b>REG.OUEST</b>	<b>47296</b>	<b>179615</b>	<b>192126</b>	<b>252338</b>	<b>386997</b>	<b>739065</b>	<b>1365680</b>
OULDALAN	4593	18497	19752	20951	32989	68770	137160
SENO	5708	27551	28159	31690	50267	102226	201760
SOUM	7968	38221	38200	43917	66644	137528	252993
YAGHA	3243	17709	18212	20795	31795	64431	116419
<b>REGION SAHEL</b>	<b>21512</b>	<b>101978</b>	<b>104323</b>	<b>117353</b>	<b>181695</b>	<b>372955</b>	<b>708332</b>
BOUGOURIBA	2412	9834	10684	14679	22728	41773	76498
IOBA	5515	21931	23834	29331	45418	87595	161484
NOUMBIEL	1987	7314	8021	9301	13701	27848	51431
PONI	5828	25049	29025	39926	58497	107493	195900
<b>REG.SUD-OUEST</b>	<b>15742</b>	<b>64128</b>	<b>71564</b>	<b>93237</b>	<b>140344</b>	<b>264709</b>	<b>485313</b>
<b>Burkina Faso</b>	<b>346453</b>	<b>1421971</b>	<b>1507750</b>	<b>1921644</b>	<b>2912104</b>	<b>5658065</b>	<b>10312609</b>

Tableau A13 : Enfants résidents des ménages ordinaires (en %) par province et par tranche d'âges

Province, région de résidence	Tranche d'âges spécifiques des enfants					Total	Effectif
	<1	1-4	3-6	7-12	7-16		
BAZEGA	6.0	24.4	26.8	35.4	52.2	100.0	120263
GANZOURGOU	6.1	25.7	27.2	34.8	50.9	100.0	144478
KADIOGO	5.6	22.5	23.4	34.4	55.3	100.0	457277
KOURWEOGO	5.9	24.0	26.0	34.7	53.1	100.0	67174
NAHOURI	5.9	23.9	26.9	36.4	53.1	100.0	62916
OUBRITENGA	6.5	25.3	25.8	33.9	51.3	100.0	110353
ZOUNDWEOGO	6.1	25.2	26.8	34.8	51.5	100.0	110343
<b>REGION CENTRE</b>	<b>5.9</b>	<b>23.9</b>	<b>25.2</b>	<b>34.7</b>	<b>53.3</b>	<b>100.0</b>	<b>1072804</b>
BALE	6.1	25.0	26.3	34.7	52.3	100.0	93143
BANWA	6.8	26.1	27.5	32.7	49.6	100.0	122729
KOSSI	7.0	25.3	27.6	33.4	50.4	100.0	127248
MOUHOUN	6.3	25.6	26.7	33.7	50.9	100.0	130723
NAYALA	6.1	25.0	25.5	34.0	52.5	100.0	76753
SOUROU	6.5	25.0	25.9	34.0	51.8	100.0	104395
<b>REG. BCLE MOUH.</b>	<b>6.5</b>	<b>25.4</b>	<b>26.7</b>	<b>33.7</b>	<b>51.1</b>	<b>100.0</b>	<b>654991</b>
BOULGOU	5.7	26.2	28.1	34.4	50.5	100.0	230385
KOULPELOGO	6.5	27.5	29.3	34.0	48.3	100.0	103743
KOURITENGA	5.8	24.6	26.0	35.0	52.5	100.0	139885
<b>REG.CENTRE-EST</b>	<b>5.9</b>	<b>26.0</b>	<b>27.7</b>	<b>34.5</b>	<b>50.6</b>	<b>100.0</b>	<b>474013</b>
BAM	6.1	25.3	26.1	33.2	51.3	100.0	119157
NAMENTENGA	6.3	27.7	28.2	32.8	48.4	100.0	143804
SANMATENGA	6.1	26.8	27.3	33.3	49.5	100.0	257567
<b>REG.CENT.-NORD</b>	<b>6.2</b>	<b>26.7</b>	<b>27.3</b>	<b>33.1</b>	<b>49.6</b>	<b>100.0</b>	<b>520528</b>
BOULKIEMDE	5.4	23.1	25.4	35.5	54.6	100.0	237012
SANGUIE	6.0	24.0	25.1	34.4	53.4	100.0	140901
SISSILI	6.2	25.6	27.0	34.2	51.0	100.0	87583
ZIRO	5.9	25.1	26.7	34.1	51.5	100.0	69338
<b>REG.CENT.-OUEST</b>	<b>5.8</b>	<b>24.0</b>	<b>25.8</b>	<b>34.8</b>	<b>53.3</b>	<b>100.0</b>	<b>534834</b>
GNAGNA	6.5	28.7	28.9	31.9	46.1	100.0	172728
GOURMA	5.9	26.3	28.3	33.5	49.8	100.0	123933
KOMANDJOARI	5.9	28.5	29.8	31.3	46.9	100.0	28493
KOMPIENGA	8.0	28.3	29.8	31.7	46.1	100.0	22879
TAPOA	6.6	26.1	29.9	33.3	49.2	100.0	135443
<b>REGION EST</b>	<b>6.4</b>	<b>27.3</b>	<b>29.1</b>	<b>32.6</b>	<b>48.0</b>	<b>100.0</b>	<b>483476</b>
LOROU	6.9	25.2	27.9	33.0	49.8	100.0	63288
PASSORE	5.9	23.9	25.6	34.6	53.3	100.0	155854
YATENGA	6.5	24.3	26.2	34.5	51.8	100.0	247529
ZONDOMA	6.2	24.0	26.5	35.3	52.4	100.0	74019
<b>REGION NORD</b>	<b>6.3</b>	<b>24.2</b>	<b>26.3</b>	<b>34.5</b>	<b>52.1</b>	<b>100.0</b>	<b>540690</b>
COMOE	6.2	23.9	26.4	34.8	52.9	100.0	132712
HOUET	6.1	23.5	25.3	34.3	53.4	100.0	352542
KENEDOUGOU	7.2	25.2	26.7	33.6	50.6	100.0	111495
LERABA	6.3	24.8	26.5	34.4	52.2	100.0	53450
TUY	6.8	26.5	27.2	33.3	49.9	100.0	88866
<b>REG.OUEST</b>	<b>6.4</b>	<b>24.3</b>	<b>26.0</b>	<b>34.1</b>	<b>52.4</b>	<b>100.0</b>	<b>739065</b>
LOUDALAN	6.7	26.9	28.7	30.5	48.0	100.0	68770
SENO	5.6	27.0	27.5	31.0	49.2	100.0	102226
SOU	5.8	27.8	27.8	31.9	48.5	100.0	137528
YAGHA	5.0	27.5	28.3	32.3	49.3	100.0	64431
<b>REGION SAHEL</b>	<b>5.8</b>	<b>27.3</b>	<b>28.0</b>	<b>31.5</b>	<b>48.7</b>	<b>100.0</b>	<b>372955</b>
BOUGOURIBA	5.8	23.5	25.6	35.1	54.4	100.0	41773
IOBA	6.3	25.0	27.2	33.5	51.8	100.0	87595
NOUMBIEL	7.1	26.3	28.8	33.4	49.2	100.0	27848
PONI	5.4	23.3	27.0	37.1	54.4	100.0	107493
<b>REG.SUD-OUEST</b>	<b>5.9</b>	<b>24.2</b>	<b>27.0</b>	<b>35.2</b>	<b>53.0</b>	<b>100.0</b>	<b>264709</b>
Burkina Faso	6.1	25.1	26.6	34.0	51.5	100.0	5658065

Tableau A14 : Filles résidentes des ménages ordinaires (en %) par province, région de résidence et tranche d'âges

Province, région de résidence	Tranche d'âges spécifiques des enfants					Total	Effectif
	<1	1-4	3-6	7-12	7-16		
BAZEGA	6.1	24.6	27.0	35.1	51.6	100.0	59090
GANZOURGOU	6.2	26.3	27.7	34.5	50.2	100.0	70874
KADIOGO	5.5	22.1	22.9	34.3	55.8	100.0	231540
KOURWEOGO	5.9	23.2	25.7	34.0	53.3	100.0	33593
NAHOURI	6.1	24.0	27.2	35.9	52.2	100.0	30511
OUBRITENGA	6.6	25.5	26.1	33.8	50.8	100.0	54225
ZOUNDWEOGO	6.2	25.7	27.1	34.3	50.6	100.0	53691
<b>REGION CENTRE</b>	5.9	23.8	25.1	34.4	53.2	100.0	<b>533524</b>
BALE	6.3	25.6	27.2	34.6	51.2	100.0	45127
BANWA	7.0	26.9	28.1	32.6	48.3	100.0	59176
KOSSI	7.2	25.8	28.1	33.2	49.7	100.0	62184
MOUHOUN	6.5	26.4	27.6	33.4	49.6	100.0	63222
NAYALA	6.2	26.0	26.4	34.2	51.4	100.0	36569
SOUROU	6.6	25.5	26.5	34.0	51.0	100.0	50660
<b>REG. BCLE MOUH.</b>	6.7	26.1	27.4	33.6	50.1	100.0	<b>316938</b>
BOULGOU	5.9	26.8	28.6	33.9	49.3	100.0	110883
KOULPELOGO	6.5	28.0	30.0	33.7	47.1	100.0	49761
KOURITENGA	5.9	24.6	26.0	34.5	52.2	100.0	69587
<b>REG.CENTRE-EST</b>	6.0	26.4	28.1	34.1	49.7	100.0	<b>230231</b>
BAM	6.1	25.3	26.0	33.2	51.3	100.0	60006
NAMENTENGA	6.6	28.1	28.7	32.4	47.4	100.0	70453
SANMATENGA	6.1	26.9	27.4	33.2	49.3	100.0	127000
<b>REG.CENT.-NORD</b>	6.2	26.9	27.4	33.0	49.2	100.0	<b>257459</b>
BOULKIEMDE	5.4	22.9	25.3	34.4	54.3	100.0	118814
SANGUIE	6.2	24.5	25.6	33.9	52.4	100.0	68241
SISSILI	6.3	26.5	27.6	33.5	49.8	100.0	42181
ZIRO	6.0	25.9	27.2	33.6	50.2	100.0	33500
<b>REG.CENT.-OUEST</b>	5.8	24.3	26.0	34.0	52.5	100.0	<b>262736</b>
GNAGNA	6.6	29.1	29.4	31.6	44.9	100.0	84976
GOURMA	6.1	26.6	28.6	33.1	49.0	100.0	60510
KOMANDJOARI	6.2	29.1	30.2	30.5	45.6	100.0	13819
KOMPIENGA	8.1	28.8	30.1	31.5	45.4	100.0	11205
TAPOA	6.6	26.2	30.1	32.9	48.9	100.0	67587
<b>REGION EST</b>	6.5	27.6	29.5	32.3	47.2	100.0	<b>238097</b>
LOROU	6.9	25.1	28.1	32.7	49.5	100.0	31858
PASSORE	6.0	23.9	25.7	34.2	52.9	100.0	77278
YATENGA	6.4	24.1	26.3	34.9	52.0	100.0	124484
ZONDOMA	6.1	23.5	26.4	35.9	52.9	100.0	37804
<b>REGION NORD</b>	6.3	24.1	26.3	34.5	52.1	100.0	<b>271424</b>
COMOE	6.2	24.1	26.3	34.2	52.7	100.0	65638
HOUET	6.3	23.6	25.4	33.9	53.0	100.0	173705
KENEDOUGOU	7.2	25.7	27.1	33.0	49.9	100.0	54745
LERABA	6.3	25.2	27.0	33.8	51.2	100.0	26666
TUY	7.0	26.9	27.6	32.9	49.0	100.0	43272
<b>REG.HAUTS BAS.</b>	6.5	24.5	26.2	33.7	51.9	100.0	<b>364026</b>
OULDALAN	7.0	27.4	28.8	29.4	47.3	100.0	33800
SENO	5.7	27.1	27.5	30.1	48.7	100.0	50036
SOUM	5.8	27.9	27.7	31.7	48.3	100.0	67626
YAGHA	5.1	27.6	28.0	31.9	49.1	100.0	31911
<b>REGION SAHEL</b>	5.9	27.6	27.9	30.9	48.3	100.0	<b>183373</b>
BOUGOURIBA	6.2	24.7	26.2	34.6	53.0	100.0	20007
IOBA	6.6	25.7	27.7	33.1	50.7	100.0	41828
NOUMBIEL	7.6	27.0	29.4	32.7	47.8	100.0	13108
PONI	5.8	24.2	27.8	36.4	53.0	100.0	51121
<b>REG.SUD-OUEST</b>	6.3	25.1	27.7	34.7	51.7	100.0	<b>126064</b>
<b>Burkina Faso</b>	6.2	25.4	26.9	33.6	50.9	100.0	<b>2783872</b>

Tableau A15 : Garçons résidents des ménages ordinaires (en %) par province, région de résidence et tranche d'âges

Province, région de résidence	Tranche d'âges spécifiques des enfants					Total	Effectif
	<1	1-4	3-6	7-12	7-16		
BAZEGA	5.9	24.1	26.6	35.7	52.8	100.0	61173
GANZOURGOU	6.0	25.1	26.6	35.0	51.6	100.0	73604
KADIOGO	5.7	23.0	23.9	34.5	54.7	100.0	225737
KOURWEOGO	5.9	24.7	26.4	35.4	52.8	100.0	33581
NAHOURI	5.7	23.7	26.7	36.9	54.0	100.0	32405
OUBRITENGA	6.5	25.2	25.6	34.1	51.8	100.0	56128
ZOUNDWEOGO	6.0	24.7	26.6	35.2	52.4	100.0	56652
<b>REGION CENTRE</b>	5.9	24.0	25.4	34.9	53.4	100.0	<b>539280</b>
BALE	5.9	24.4	25.4	34.8	53.2	100.0	48016
BANWA	6.5	25.3	26.9	32.9	50.9	100.0	63553
KOSSI	6.8	24.9	27.1	33.5	51.1	100.0	65064
MOUHOUN	6.1	25.0	25.9	34.0	52.1	100.0	67501
NAYALA	6.1	24.2	24.7	33.9	53.6	100.0	40184
SOUROU	6.4	24.4	25.3	34.0	52.4	100.0	53735
<b>REG. BCLE MOUH.</b>	6.3	24.7	26.0	33.8	52.1	100.0	<b>338053</b>
BOULGOU	5.5	25.6	27.6	34.8	51.5	100.0	119502
KOULPELOGO	6.4	26.9	28.6	34.2	49.4	100.0	53982
KOURITENGA	5.7	24.6	26.1	35.4	52.8	100.0	70298
<b>REG.CENTRE-EST</b>	5.7	25.6	27.4	34.9	51.4	100.0	<b>243782</b>
BAM	6.1	25.3	26.1	33.2	51.3	100.0	59151
NAMENTENGA	6.1	27.2	27.8	33.1	49.5	100.0	73351
SANMATENGA	6.1	26.6	27.2	33.3	49.8	100.0	130567
<b>REG.CENT.-NORD</b>	6.1	26.5	27.1	33.2	50.0	100.0	<b>263069</b>
BOULKIEMDE	5.4	23.2	25.5	36.6	54.9	100.0	118198
SANGUIE	5.9	23.5	24.6	34.8	54.4	100.0	72660
SISSILI	6.1	24.8	26.4	34.9	52.3	100.0	45402
ZIRO	5.8	24.3	26.2	34.5	52.6	100.0	35838
<b>REG.CENT.-OUEST</b>	5.7	23.7	25.5	35.6	54.0	100.0	<b>272098</b>
GNAGNA	6.4	28.4	28.4	32.1	47.3	100.0	87752
GOURMA	5.7	26.1	28.0	33.9	50.6	100.0	63423
KOMANDJOARI	5.5	27.9	29.5	32.1	48.1	100.0	14674
KOMPIENGA	8.0	28.0	29.5	31.9	46.7	100.0	11674
TAPOA	6.6	26.0	29.8	33.6	49.4	100.0	67856
<b>REGION EST</b>	6.3	27.1	28.8	33.0	48.8	100.0	<b>245379</b>
LOROUM	7.0	25.2	27.7	33.3	50.2	100.0	31430
PASSORE	5.8	23.8	25.6	35.1	53.8	100.0	78576
YATENGA	6.5	24.5	26.2	34.2	51.7	100.0	123045
ZONDOMA	6.4	24.5	26.5	34.8	51.9	100.0	36215
<b>REGION NORD</b>	6.4	24.4	26.2	34.4	52.1	100.0	<b>269266</b>
COMOE	6.2	23.7	26.4	35.4	53.1	100.0	67074
HOUET	6.0	23.5	25.1	34.6	53.7	100.0	178837
KENEDOUGOU	7.3	24.7	26.4	34.2	51.3	100.0	56750
LERABA	6.2	24.5	26.0	34.9	53.2	100.0	26784
TUY	6.6	26.0	26.8	33.6	50.7	100.0	45594
<b>REG.HAUTS BAS.</b>	6.3	24.1	25.8	34.6	52.8	100.0	<b>375039</b>
OULDALAN	6.4	26.4	28.7	31.5	48.6	100.0	34970
SENO	5.5	26.8	27.6	31.9	49.7	100.0	52190
SOUM	5.8	27.7	27.8	32.2	48.6	100.0	69902
YAGHA	4.9	27.4	28.5	32.7	49.6	100.0	32520
<b>REGION SAHEL</b>	5.7	27.1	28.1	32.0	49.1	100.0	<b>189582</b>
BOUGOURIBA	5.4	22.5	25.0	35.7	55.7	100.0	21766
IOBA	6.0	24.4	26.8	33.8	52.9	100.0	45767
NOUMBIEL	6.7	25.7	28.2	34.0	50.5	100.0	14740
PONI	5.1	22.5	26.3	37.8	55.7	100.0	56372
<b>REG.SUD-OUEST</b>	5.6	23.5	26.5	35.7	54.2	100.0	<b>138645</b>
<b>Burkina Faso</b>	6.0	24.9	26.4	34.3	52.0	100.0	<b>2874193</b>

Tableau A16 : Rapports de masculinité (Rm) des enfants résidents des ménages ordinaires par province et par tranche d'âges

	<1 en %	1-4 en %	3-6 en %	7-12 en %	7-16 en %	0-17 en %
BAM	98	99	99	99	99	99
BAZEGA	100	102	102	105	106	104
BOUGOURIBA	94	99	104	112	114	109
BOULGO	101	103	104	111	113	108
U						
BOULKIEMDE	101	101	100	106	101	99
COMOE	101	101	103	106	103	102
GANZOURGOU	101	99	100	105	107	104
GNAGNA	100	101	100	105	109	103
GOURMA	99	103	103	107	108	105
HOUET	99	103	102	105	104	103
KADIOGO	100	101	102	98	95	97
KENEDOUGOU	105	100	101	107	107	104
KOSSI	99	101	101	105	108	105
KOURITENGA	97	101	101	104	102	101
MOUHOUN	101	101	100	109	112	107
NAHOURI	99	105	104	109	110	106
NAMENTENGA	97	101	101	106	109	104
OUBRITENGA	102	102	101	105	106	104
OULDALA	95	100	103	111	106	103
N						
PASSOR	99	101	101	104	103	102
E						
PONI	98	102	104	114	116	110
SANGUIE	102	102	102	109	111	106
SANMATENGA	102	102	102	103	104	103
SENO	102	103	105	110	106	104
SISSILI	105	100	103	112	113	108
SOUM	103	102	104	105	104	103
SOUROU	102	101	101	106	109	106
TAPOA	100	100	99	103	101	100
YATENGA	101	101	98	97	98	99
ZOUNDWEOGO	102	101	103	108	109	106
BALE	100	101	99	107	111	106
BANWA	99	101	103	108	113	107
IOBA	98	104	106	112	114	109
KOMANDJOARI	95	102	104	112	112	106
KOMPIENGA	103	101	102	106	107	104
KOULPELOGO	105	104	103	110	114	108
KOURWEOGO	101	106	103	104	99	100
LERABA	99	98	97	104	104	100
LOROUM	100	99	97	100	100	99
NAYALA	108	102	103	109	115	110
NOUMBIEL	100	107	108	117	119	112
TUY	101	102	103	108	109	105
YAGHA	98	101	104	104	103	102
ZIRO	103	100	103	110	112	107
ZONDOMA	102	100	96	93	94	96
Burkina Faso	100	101	102	105	105	103

Tableau A17 : Enfants travailleurs (en %) par province et par tranche d'âges

Province de Résidence	Sexe Masculin			Sexe Féminin			Ensemble		
	6-14	15-17	6-17	6-14	15-17	6-17	6-14	15-17	6-17
BAM	2,2	2,2	2,2	2,8	2,8	2,8	2,4	2,5	2,5
BAZEGA	2,6	2,2	2,5	2,9	2,7	2,9	2,7	2,5	2,7
BOUGOURIBA	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
BOULGOU	3,8	4,1	3,9	3,5	3,6	3,5	3,7	3,9	3,7
BOULKIEMDE	4,2	3,5	4	5,4	5,7	5,5	4,8	4,5	4,7
COMOE	2,4	2,2	2,3	2,5	2,6	2,5	2,4	2,4	2,4
GANZOURGOU	3	2,9	3	3,3	3	3,2	3,2	2,9	3,1
GNAGNA	4	3,4	3,8	4,1	3,6	4	4	3,5	3,9
GOURMA	2,7	2,3	2,6	2,6	2,3	2,5	2,6	2,3	2,5
HOUET	4,3	4,9	4,5	3,9	4,3	4	4,1	4,6	4,3
KADIOGO	2,4	4,5	3	2,5	4	2,9	2,5	4,3	3
KENEDOUGOU	2,2	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	2,2
KOSSI	2,7	2,6	2,6	2,1	1,8	2,1	2,4	2,2	2,4
KOURITENGA	2,6	2,6	2,6	3	3,2	3,1	2,8	2,9	2,8
MOUHOUN	2,5	2,6	2,5	2,2	2,1	2,2	2,3	2,4	2,3
NAHOURI	1,1	1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1
NAMENTENGA	3,2	2,8	3,1	3,1	2,2	2,9	3,2	2,5	3
OUBRITENGA	2,1	2	2,1	2,5	2,5	2,5	2,3	2,2	2,3
ODALAN	1,1	1,4	1,2	0,5	0,7	0,5	0,8	1,1	0,9
PASSORE	2,9	2,9	2,9	3,6	3,8	3,6	3,2	3,3	3,2
PONI	2,2	2	2,2	2	1,7	1,9	2,1	1,9	2,1
SANGUIE	2,4	2,7	2,5	2,4	3	2,6	2,4	2,8	2,5
SANMATENGA	5	5	5	5,6	5,6	5,6	5,3	5,3	5,3
SENO	1,9	2,2	1,9	0,4	0,5	0,4	1,2	1,4	1,2
SISSILI	1,6	1,7	1,6	1	1,2	1,1	1,3	1,5	1,4
SOUM	2,1	2,5	2,2	1,3	1,4	1,3	1,7	2	1,8
SOUROU	1,6	2,1	1,7	1,5	1,8	1,6	1,5	2	1,6
TAPOA	3	2,4	2,8	2,9	2,8	2,9	3	2,6	2,9
YATENGA	3,8	4,3	4	5,3	5,4	5,3	4,5	4,8	4,6
ZOUNDWEOGO	2,3	2,2	2,3	2,5	2,4	2,5	2,4	2,3	2,4
BALE	1,7	1,7	1,7	1,6	1,5	1,5	1,6	1,7	1,6
BANWA	2,6	2,6	2,6	2,2	2	2,1	2,4	2,3	2,4
IOBA	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
KOMANDJOARI	0,8	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7
KOMPIENGA	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
KOULPELOGO	2,5	1,8	2,3	2,5	1,8	2,4	2,5	1,8	2,3
KOURWEOGO	1,4	1,2	1,4	1,8	1,9	1,8	1,6	1,5	1,6
LERABA	1,2	0,9	1,1	1,4	1,3	1,4	1,3	1,1	1,2
LOROUM	1,3	1,2	1,3	1,6	1,3	1,5	1,4	1,2	1,4
NAYALA	1,3	1,6	1,3	1	1	1	1,1	1,3	1,2
NOUMBIEL	0,7	0,5	0,7	0,7	0,5	0,6	0,7	0,5	0,7
TUY	1,8	1,7	1,8	2	1,8	1,9	1,9	1,7	1,9
YAGHA	1,4	1,4	1,4	0,5	0,5	0,5	1	1	1
ZIRO	1,3	1,4	1,3	0,9	1	0,9	1,1	1,2	1,1
ZONDOMA	1,2	1,3	1,2	1,7	1,8	1,7	1,4	1,5	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	734990	280112	1015102	660862	234271	895133	1395852	514383	1910235

Tableau A18 : Rapport de masculinité (Rm) des enfants travailleurs par région et par tranche d'âges

Province de Résidence	Tranche d'âges		Ensemble
	6-14	15-17	
BAM	87	95	89
BAZEGA	97	100	98
BOUGOURIBA	137	158	142
BOULGOU	122	136	125
BOULKIEMDE	87	74	84
COMOE	107	99	105
GANZOURGOU	101	116	105
GNAGNA	109	113	110
GOURMA	117	120	117
HOUET	123	135	127
KADIOGO	107	134	117
KENEDOUGOU	107	111	108
KOSSI	139	167	146
KOURITENGA	94	97	95
MOUHOUN	124	147	130
NAHOURI	109	108	109
NAMENTENGA	113	149	120
OUBRITENGA	94	99	95
UDALAN	262	243	255
PASSORE	89	91	90
PONI	125	136	127
SANGUIE	112	109	111
SANMATENGA	99	106	101
SENO	494	475	488
SISSILI	179	165	175
SOUM	177	209	185
SOUROU	120	140	126
TAPOA	114	104	111
YATENGA	81	96	85
ZOUNDWEOGO	103	109	105
BALE	120	136	124
BANWA	132	158	139
IOBA	109	116	111
KOMANDJOARI	132	127	131
KOMPIENGA	144	130	140
KOULPELOGO	108	120	110
KOURWEOGO	88	75	84
LERABA	96	88	94
LOROUM	90	103	93
NAYALA	144	182	155
NOUMBIEL	122	122	122
TUY	104	110	106
YAGHA	345	296	330
ZIRO	155	179	161
ZONDOMA	78	92	82
Ensemble	111	120	113

### 3<sup>ème</sup> PARTIE :

## DONNEES COLLECTIVES

## CHAPITRE 8 :

### MENAGES ET HABITATION

Célestin L. SAGNON  
Basilisa SANOU

#### INTRODUCTION

*Le ménage constitue l'unité socio-économique de base. De ce fait, la connaissance des caractéristiques démographique, économique, social et culturel des membres qui composent ces ménages et de ceux qui les dirigent (les chefs de ménage), constitue un atout majeur dans la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.*

*A chaque ménage ou groupe de ménages est associé une habitation, qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. Aussi, l'étude des paramètres liés à l'habitation constitue non seulement un élément supplémentaire de connaissance des ménages, mais également une nécessité pour la formulation de politiques idoines en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.*

*En effet, offrir à chaque ménage un logement décent est une aujourd'hui une préoccupation tant nationale qu'internationale. C'est ainsi qu'en 1976, la communauté mondiale - lors de la première conférence des Nations Unies à Vancouver au Canada sur les Etablissements Humains - constatait que le principal problème des populations était le manque d'habitations convenables et accessibles pour la majorité des ménages urbains vivant dans des conditions de pauvreté inacceptable. La gravité des problèmes auxquels sont confrontés certains pays interpellait la communauté internationale et demandait un engagement universel.*

*Au Burkina Faso, la crise du logement s'ouvre dès les années 70 en milieu urbain pour atteindre des niveaux explosifs dans les années 80 avec la prise d'assaut des zones non loties des grandes villes par les ménages confrontés non seulement au problème d'habitation mais aussi à une pauvreté extrême.*

*Une politique urbaine volontariste du gouvernement de l'époque se traduira à partir de 1983 - 1984 par une réforme foncière, des lotissements de grande ampleur, des constructions de logements subventionnés, une rénovation radicale du centre ville de Ouagadougou, la capitale et l'adoption de textes réglementant le domaine foncier national. Cette politique bien que volontariste intervenue dans un contexte de rareté de données chiffrées sur les indicateurs de logement a vite révélé ses limites objectives.*

*L'enquête démographique de 1991 et celle prioritaire de 1994, toutes deux réalisées par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ont fourni d'importantes données de base, mais seulement à l'échelon national et régional. C'est alors que, considérant la nécessité de prendre en compte le volet de l'habitation, la collecte de données démographiques de 1996 a introduit*

*un certain nombre de questions dans le cahier de recensement, afin de fournir quelques indicateurs dans ce domaine. Ainsi, cette opération a été nommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 - RGPH'96 ».*

*L'objectif global est de fournir des informations sur les ménages et leurs habitations, pour l'ensemble du territoire national et à l'échelon de la province, du département et même du village et de permettre, par la suite, la formulation des politiques sectorielles y relatives. Pour atteindre un tel objectif global, les objectifs spécifiques suivants ont été définis au RGPH'96 :*

- € donner une vue d'ensemble des ménages, leur typologie, leur taille, leur composition et leur évolution, surtout pour les ménages ordinaires ;*
- € fournir des éléments d'appréciation sur les caractéristiques de ces ménages, à travers celles des chefs de ménages ; étant entendu que l'étude des ménages occupe une place prépondérante dans l'analyse des phénomènes de la population (cf. PNP I et II du Burkina Faso), il s'agit notamment de présenter pour ces derniers, des analyses relatives à l'âge, au sexe, à l'état matrimonial, au niveau d'instruction et au statut d'occupation ;*
- € donner une vue d'ensemble des habitations à travers les effectifs des concessions, la taille des ménages vivant dans ces concessions ;*
- € fournir des éléments d'appréciation des conditions de logement, dont le statut d'occupation des ménages et les commodités qui y sont offertes ;*
- € et enfin apprécier la gestion de l'environnement immédiat de ces ménages à travers la gestion des ordures.*

#### **Ø Importance et intérêt du thème**

**Depuis 1993, le Burkina Faso est entré dans un programme de collecte d'indicateurs pour un suivi des performances des établissements humains. Ces indicateurs constituent un outil de suivi du développement des différents secteurs d'activités, car l'habitation joue un grand rôle dans le développement de toute société et présente une importance cruciale pour le progrès social, économique et culturel des ménages et par conséquent de toute la société. En guise d'illustration, le taux de croissance du nombre de ménages est un indicateur déterminant pour définir la demande en habitation et donc le nombre de nouveaux logements requis par an ; et fournissent des points de repère pour l'élaboration des stratégies et des politiques communales et nationales en faveur des ménages.**

**Ainsi, le thème " Ménages et Habitations " contribuera à améliorer les connaissances des utilisateurs et des décideurs sur les caractéristiques des ménages et l'état des habitations qu'ils occupent. De même, le nombre de "ménages dirigés par les femmes" est un indicateur qui fournit les informations importantes pour un grand nombre de questions relatives à la promotion de la femme. Au Burkina Faso, les enquêtes prioritaires I et II réalisées par l'INSD en 1994 et 1998 sur les conditions de vie des ménages indiquent que les ménages dirigés par les femmes étaient plus pauvres que ceux dirigés par les hommes. Quant à la taille moyenne des ménages, elle est une mesure couramment utilisée dans l'élaboration des différentes politiques sectorielles. Cet indicateur associé à la croissance de la population détermine le taux de formation des ménages et donc de demande en habitation.**

## Ø Exposé des problèmes

La justice sociale exige que chaque ménage ait une habitation qui réponde à des normes de qualités minimales et un cadre de vie convenable. De façon générale, si l'offre d'habitation semble satisfaisante en quantité au Burkina Faso, il n'en demeure pas moins que la répartition spatiale de ces habitations constitue un problème. Ainsi, dans les centres urbains et surtout à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, l'offre d'habitation fait grandement défaut. Aussi, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité laisse à désirer.

De telles situations révèlent la nécessité de disposer de données fiables sur les habitations et les commodités dont elles disposent, pour une réelle politique de détermination et de prévision des besoins et de la demande en habitations, de la planification et de l'utilisation des sols, c'est-à-dire, une réelle politique de logement prenant en compte l'aménagement foncier, la planification, la construction et le financement des infrastructures (éléments indissociable d'une habitation décente).

On sait par ailleurs que la part de la population urbaine dans la population totale bien que faible, concentre tous les problèmes. Ainsi, le système de gestion des eaux usées domestiques et des excréta est basé sur la «latrinsation» et les puits. La collecte, le transport et le traitement des déchets toxiques d'origine ménagère, industrielle ou hospitalière demeurent problématiques ; il n'existe dans aucune ville du Burkina Faso une décharge contrôlée pour les déchets solides dangereux. Cet état de fait constitue une préoccupation majeure : les analyses qui seront ici conduites donneront la mesure des situations et indiqueront les voies d'actions prioritaires.

## Ø Plan de travail

L'analyse du thème sur les ménages et les habitations comprend deux volets :

Le premier volet compte deux parties principales. La première présente une vue d'ensemble des effectifs, de la taille et de la composition des ménages. La deuxième porte sur les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage (typologie du ménage, la situation économique du CM, les actifs et inactifs du ménage, etc.)

Le second volet traite des habitations à travers les effectifs et la taille des habitations, leurs caractéristiques et les commodités qui y sont utilisées.

Les niveaux retenus pour l'analyse des données sur les ménages sont le niveau national désagrégé en urbain / rural, la zone de résidence (lotie / non lotie). Outre les niveaux d'analyse retenus pour les ménages, l'étude s'est étendue aux niveaux provincial et régional en ce qui concerne l'habitation.

## Ø Considérations méthodologiques

### Î Définition des concepts de base

Cette partie fait le rappel des définitions de concepts, telles que retenues dans le questionnaire du RGPH'96.

**Le ménage** : le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de décembre

1996 a différencié deux types de ménages : les ménages ordinaires et les ménages collectifs.

**Le ménage ordinaire** est défini comme étant l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres (apparentés ou non), vivent ensemble dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins vitaux. Ils reconnaissent en général l'autorité d'un des membres du ménage en tant que **chef de ménage**, indépendamment du sexe de celui-ci.

Cette définition fait appel aux observations suivantes :

- J tout homme marié, constitue avec sa (ou ses ) femme(s) et ses enfants non mariés, un ménage.
- J chacun des enfants d'un homme constitue avec sa (ou ses) femme(s) et leurs enfants non mariés un ménage, même s'ils vivent ensemble dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont ensemble à l'essentiel de leurs besoins fondamentaux ;
- J toute personne qui vit seul et pourvoit seul à ses besoins constitue un ménage.

**Le ménage collectif** est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins). C'est par exemple le cas des militaires internés dans une caserne, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires, etc.

**La concession** : au Burkina Faso, le concept de concession désigne «l'unité d'habitation formée par un ensemble de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. En milieu rural, la concession peut comporter un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé ». A la lueur de cette définition, un immeuble habité par un ou plusieurs ménages est une concession.

**Le milieu** : c'est la variable qui permet de faire la distinction entre l'urbain et le rural.

**La zone d'habitation** : c'est l'emplacement de l'habitation. Cette variable permet de faire la distinction entre la zone lotie et celle non lotie :

- ∉ **la zone lotie** : est un espace habité ou non, ayant fait l'objet d'un morcellement répertorié par les services compétents.
- ∉ **la zone non lotie** : est un espace habité ou non, n'ayant pas connu cette opération de morcellement par les services compétents (Bureau d'urbanisme agréé, géomètre agréé, etc.).

**Le type d'habitation** : c'est le type de bâtiment occupé par le ménage. On distingue les types d'habitation suivants au Burkina Faso :

- ∉ **Immeuble à appartements** : c'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.
- ∉ **Villa** : c'est une maison individuelle comportant un séjour, des chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes : cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, genre duplex, sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement

destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

- ∄ **Maison individuelle simple** : c'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.
- ∄ **Bâtiment à plusieurs logements** (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés et pouvant abriter plusieurs ménages (par exemple un « célibatorium »).
- ∄ **Case** : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire, en banco ou en paille, avec un toit de forme conique, fait de branchages recouvertes de paille.
- ∄ **Autres** : tout autre type d'habitation non cité.

**Le statut d'occupation de l'habitation** : c'est la position par rapport à la propriété de l'habitation ; deux statuts se présentent :

- ∄ **Propriétaire** : est propriétaire d'une habitation, la personne qui l'a construite et en détient le titre foncier.
- ∄ **Locataire** : est locataire d'une habitation, la personne qui l'occupe sur la base d'une obligation de compensation au propriétaire, généralement sous la forme de paiement de loyer.

**La nature des constructions** : c'est la nature des différents matériaux ayant servi à la réalisation des différentes parties d'une habitation. On distingue :

**La nature des murs** : Les murs des habitations peuvent être construits en :

- ∄ **Dur** : murs construits en béton, en briques de ciment, en terre cuite ou en pierre taillée, avec un chaînage.
- ∄ **Semi- dur** : murs construits avec des matériaux utilisés pour la construction en dur, mais sans chaînage.
- ∄ **Banco amélioré** : murs construits en terre battue avec un revêtement en ciment.
- ∄ **Banco** : murs construits en mottes ou en briques de terre battue, sans revêtement en ciment.
- ∄ **Paille** : murs construits en matériaux de nature végétale.

**La nature du toit ou toiture** : le toit ou la toiture d'une habitation peut être en tôle, en dalle de béton, en tuiles, en paille ou en chaume.

**La nature du sol** : le sol d'une habitation peut être soit carrelée, soit en chape de ciment, soit damée ou terre battue, etc.

**Le type d'aisance** : Les différents types d'aisance rencontrés sont :

- ∄ **Chasse d'eau avec fosse septique** : installation moderne située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage.
- ∄ **Latrines à fosse ventilée** : trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour

l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie.

- ∄ **Latrines ordinaires** : il s'agit de latrines couvertes par une dalle sans cheminée d'aération.
- ∄ **Nature** : les besoins sont faits en plein air, dans la brousse ou dans les espaces vides des zones habitées, etc.

Ces informations ont été collectées au niveau du ménage. Pour cela, lorsqu'un ménage occupe plusieurs bâtiments indépendants, l'option choisie a été de relever les caractéristiques du logement du Chef de ménage. Cela a permis de contourner la difficulté de l'unicité de l'information imposée par la procédure de collecte.

## Î Définition des autres concepts utilisés dans l'analyse

**Lotissement** : en matière d'urbanisation, constitue un lotissement, tout morcellement d'une propriété ou d'un espace (non encore approprié ou déjà occupé mais sans reconnaissance légale officielle), en deux ou plusieurs parcelles foncières, en vue d'implantation de bâtiments. Il y a réellement lotissement si l'acte de partage porte à plus de quatre le nombre de terrains issus de la propriété ou de l'espace concerné. Au Burkina Faso, constitue un lotissement, l'opération ayant pour objet le morcellement, par les services compétents, d'un terrain nu en plusieurs lots (ou parcelles) destinés à l'habitation et prévoyant des espaces destinés aux activités annexes.

**Logement** : Tout local à usage d'habitation et plus spécialement, partie d'une maison où l'on réside habituellement.

**Pièces d'une habitation** : les différents compartiments de l'habitation, réservés aux divers usages attendus : dormir, manger, se laver, etc. La variable la plus utilisée y afférente est le **nombre de pièces**, qui permet d'apprécier les problèmes d'exiguïté et de promiscuité.

## Î Limites de l'analyse

Les variables, telles qu'appréhendées par le RGPH'96, ont comporté beaucoup d'omissions. Certaines variables ne peuvent être appréhendées que par des enquêtes spécifiques complémentaires ; ce qui limite non seulement les analystes, mais aussi et surtout les utilisateurs et les décideurs.

Les types d'habitation tels que retenus dans le questionnaire ont dû faire l'objet de beaucoup de confusions surtout en ce qui concerne les villas et les maisons individuelles simples : car l'agent recenseur, pour saisir la nuance du standing de l'habitation, devait être à mesure de visiter les installations intérieures ; ce qui n'était pas du tout évident.

En raison du manque de certaines précisions de données collectées sur la finition des murs, le plafonnage, les ouvertures (portes et fenêtres) et certains équipements tels que la plomberie sanitaire, il s'est avéré impossible, pendant l'exploitation et les analyses, de faire la différenciation des habitations en villas de grand et moyen standing et en villas de type modeste, ce qui aurait mieux rencontré les préoccupations du Ministère chargé de l'habitation.

# I. - LES MENAGES

## 1.1 DONNEES GENERALES

Lors du recensement, deux types de ménages ont été distingués : les ménages collectifs et les ménages ordinaires.

### *Ménages collectifs*

Cent quatre vingt seize (196) ménages collectifs regroupant 18 392 habitants ont été recensés en 1996. Ce sont principalement des établissements hospitaliers, des établissements pénitentiaires, des campus universitaires, des établissements touristiques (hôtels et auberges), des internats privés ou publics scolaires, des couvents et monastères, des regroupements de travailleurs logés dans des baraquements sur leur chantier de travail et tout autre type d'établissement similaire. La majorité de ces ménages collectifs (79,6%) sont localisés en milieu rural (cf. tableau 1).

### *Ménages ordinaires*

Les ménages ordinaires au nombre de 1 635 173, comptent une population résidente de 10 312 609 habitants, soit une taille moyenne de 6,3 personnes par ménage. En milieu urbain, cette taille n'est plus que de 5,6 personnes en moyenne, soit environ une personne en moins par rapport au milieu rural où la taille des ménages est de 6,5 personnes. La majorité des ménages (82,1%) réside en zone rurale (cf. tableau 1).

Le taux d'accroissement moyen annuel du nombre de ménages a été de 2,3% sur la période 1985-1996, passant de 1 274 546 de ménages ordinaires en 1985 à 1 635 173 en 1996.

*Tableau 1 : Répartition des ménages selon le type et le milieu de résidence*

TYPE DE MENAGE	URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	Nombre de ménages	Effectif de la population	Nombre de ménages	Effectif population	Nombre de ménages	Effectif population
Ordinaires	291 954	1 636 894	1 343 219	8 675 715	1 635 173	10 312 609
Collectifs	40	7 363	156	11 029	196	18 392
Non déclaré	7	23	39	296	45	319
Total	292 001	1 644 280	1 343 414	8 687 040	1 635 414	10 331 320

## 1.2. POPULATION DES CHEFS DE MENAGE

### *1.2.1. Chefs de ménage, groupe d'âges, sexe et milieu de résidence*

De l'examen du tableau 2, il ressort que les chefs de ménage sont en majorité des hommes. Pour l'ensemble du pays, la proportion des femmes chefs de ménage n'est que de 11,0%, avec une proportion plus élevée en milieu urbain (17,3%) qu'en milieu rural (10,1%).

### 1.2.2. Structure par âge

Très peu de chefs de ménage ont moins de 15 ans (0,1% chez les hommes et 0,9% chez les femmes). Le groupe d'âge 30-34 ans enregistre la plus forte proportion de chefs de ménage chez les hommes. Chez les femmes, les chefs de ménages sont relativement en plus grand nombre dans les tranches d'âge 20-24 ; 25-29 et 30-34, laissant présager un âge moyen inférieur à celui des hommes (cf. tableau 2).

#### Age moyen des chefs de ménages et sexe

L'âge moyen des chefs de ménage est de 43,2 ans au niveau national. En milieu rural, il est de 43,5 ans et compte deux points de plus que celui enregistré en milieu urbain (41,3 ans).

Les femmes chefs de ménage sont relativement moins âgées que leurs homologues hommes. De plus, l'âge moyen de celles habitant la zone urbaine est supérieur à celui de leurs homologues de la zone rurale (44,2 ans contre 42,6 ans). A contrario, chez les hommes chefs de ménage, on observe la situation inverse : 40,8 ans en milieu urbain contre 43,6 ans en milieu rural (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des chefs de ménage selon le groupe d'âge quinquennal, le milieu de résidence et le sexe (en %).

GROUPE D'ÂGE	ENSEMBLE DU PAYS			URBAIN			RURAL		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
12-14	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
15-19	1,6	1,2	0,5	1,5	1,2	0,3	1,7	1,2	0,5
20-24	7,0	5,9	1,2	6,0	5,1	1,1	7,1	6,1	1,2
25-29	12,3	11,2	1,2	13,0	11,5	1,8	12,2	11,2	1,2
30-34	13,8	12,8	1,2	16,5	14,7	2,1	13,4	12,5	1,1
35-39	12,4	11,4	1,1	14,9	13,2	2,1	12,1	11,2	1,0
40-44	10,9	9,9	1,1	12,3	10,6	2,0	10,7	9,8	0,9
45-49	9,3	8,5	0,9	9,3	7,9	1,7	9,3	8,5	0,8
50-54	8,3	7,4	0,9	7,7	6,3	1,6	8,3	7,6	0,8
55-59	6,7	6,0	0,7	5,8	4,7	1,2	6,8	6,2	0,6
60-64	6,1	5,4	0,7	4,9	3,9	1,2	6,3	5,7	0,7
65-69	4,3	3,8	0,5	3,0	2,4	0,7	4,5	4,1	0,4
70-74	3,4	3,0	0,4	2,3	1,7	0,6	3,6	3,2	0,4
75-79	1,9	1,7	0,2	1,2	0,9	0,3	2,0	1,8	0,2
80 et +	1,8	1,5	0,3	1,2	0,8	0,5	1,9	1,6	0,3
ND	0,2	0,2	0,0	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,0
Total	100,0	90,1	11,0	100,0	85,3	17,3	100,0	90,8	10,1
Age moyen (en années)	43,2	43,2	42,8	41,3	40,8	44,2	43,5	43,6	42,6

Sous l'angle de l'évolution de l'âge moyen entre 1960 et 1996, on note que celui des chefs de ménage de sexe masculin est passé de 43 ans en 1960 à 45 ans en 1975, soit 2 ans de plus et est resté relativement stable jusqu'en 1985, avant de perdre quasiment ces 2 ans en 1996. Chez les femmes chefs de ménage, l'âge moyen a évolué à la baisse à partir de 1975 et se situe depuis 1985 en deçà de l'âge moyen des hommes chefs de ménage (cf. tableau 3).

*Tableau 3 : Evolution de l'âge moyen des chefs de ménage selon le sexe de 1960 à 1996.*

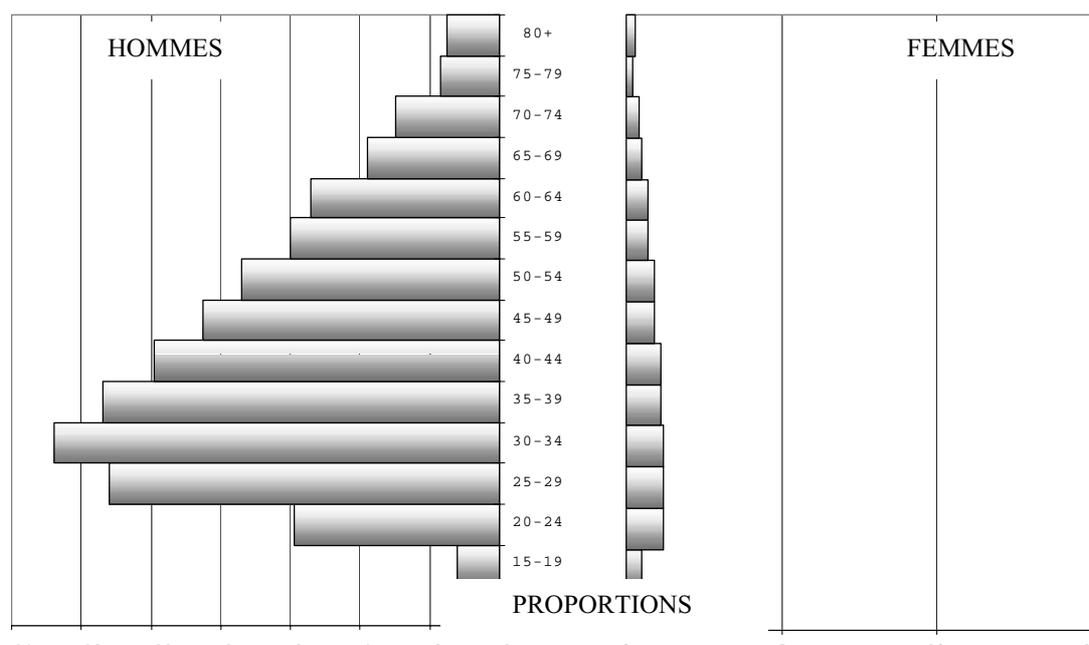
SEXE DU CHEF DE MENAGE	ANNEES			
	1 960	1 975	1 985	1 996
Homme	43,00	45,00	45,05	43,24
Femme	44,00	53,00	44,73	42,82

### Pyramide des âges

Quel que soit le groupe d'âge considéré, il y a plus d'hommes chefs de ménages que de femmes assurant la même fonction, reflétant ainsi l'organisation de la société burkinabé à l'instar des autres sociétés.

Chez les hommes, c'est entre 30 et 34 ans que les chefs de ménage sont en plus grand nombre, traduisant la jeunesse des chefs de ménage hommes, même s'ils sont plus âgés que les femmes. Du côté des femmes, les chefs de ménage sont plus nombreux dans les tranches d'âge qui s'échelonnent entre 20 et 45 ans et sont très peu représentés au delà de 75 ans (cf. graphique 1).

*Graphique 1 : Pyramide des âges des chefs de ménage*



### 1.2.2.3. Rapport de masculinité

La majorité des chefs de ménage sont de sexe masculin. En effet, pour 100 chefs de ménage de sexe féminin, on en compte 908 de sexe masculin. Le déséquilibre est plus prononcé pour le groupe d'âge 30 – 34 ans. Le rapport de masculinité y est de 1 195,9 hommes CM pour 100 femmes CM. Pour les CM adolescents (12–19 ans), le rapport de masculinité est de 184 CM de sexe masculin pour 100 CM de sexe féminin. Enfin, selon le milieu de résidence du CM, les rapports de masculinité sont plus faibles en zone urbaine qu'en zone rurale (cf. tableau 4).

Tableau 4 : Rapports de masculinité selon le groupe d'âge et le milieu de résidence

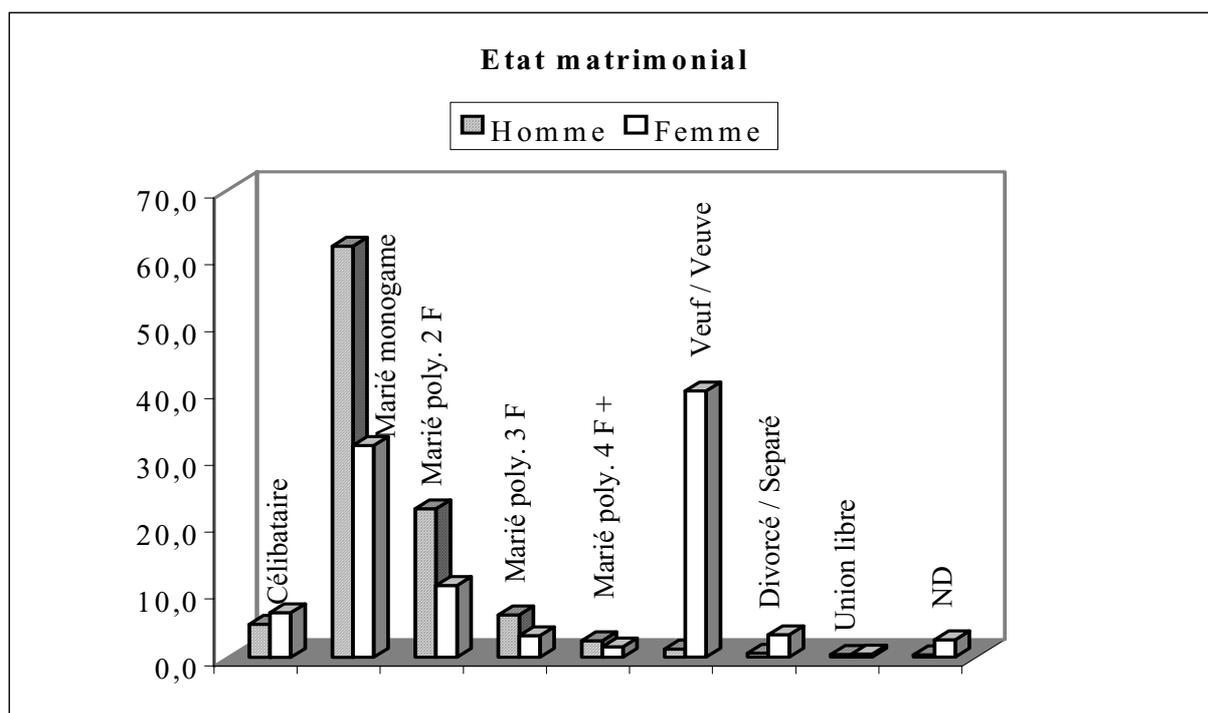
Groupe d'âge	Ensemble	Urbain	Rural
12-15	183,9	280,0	169,5
15-19	253,5	427,7	233,4
20-24	570,9	619,9	562,6
25-29	1 005,9	857,1	1 047,8
30-34	1 195,9	890,1	1 318,6
35-39	1 133,8	792,3	1 285,2
40-44	1 030,4	680,5	1 181,9
45-49	1 018,8	596,4	1 194,6
50-54	883,0	479,4	1 037,3
55-59	972,2	468,7	1 162,9
60-64	831,0	397,9	971,1
65-69	931,8	406,0	1 085,1
70-74	764,0	302,1	895,8
75-79	917,1	356,5	1 070,8
80 et +	560,7	197,3	674,1
ND	516,3	660,9	419,7
Total	907,7	626,6	1000,2

### 1.3. ETAT MATRIMONIAL

Est considérée comme mariée au sens du recensement, toute personne ayant contracté un mariage coutumier, civil ou religieux et qui s'est déclarée comme telle.

Dans l'ensemble, on constate que 88,0% des chefs de ménage sont mariés et plus d'un sur deux d'entre eux (58,6%) ont opté pour le régime monogamique, tandis qu'environ 1 sur 7 (29,4%) est sous celui de la polygamie. Chez les hommes, la monogamie est la modalité dominante (61,6%) avec une proportion relativement élevée de polygames (30,9%). Chez les femmes, elles accèdent généralement au statut de chef de ménage lorsque le mari est décédé (39,8% des cas) ou absent pour une longue période pour celles mariées monogames (31,7%) ou lorsqu'il s'agit d'un ménage polygame où chaque femme vit séparément avec ses enfants (15,4%).

*Graphique 2 : Situation matrimoniale des chefs de ménage*



A l'examen du tableau 5, on note qu'il y a plus de chefs de ménage de sexe féminin célibataires en milieu urbain (16,4%) qu'en milieu rural (3,5%). La proportion des chefs de ménage célibataires de sexe masculin est aussi plus forte en zone urbaine (15,4%) qu'en zone rurale (2,8%). Cette situation s'explique essentiellement par l'exode des jeunes ruraux hommes, qui s'installent dans les centres urbains où ils exercent des activités dans le secteur informel essentiellement.

*Tableau 5 : Répartition (en %) des chefs de ménage selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe*

ETAT MATRIMONIAL	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Célibataire	15,4	16,4	15,5	2,8	3,5	2,9	5,0	6,7	5,1
Marié monogame	64,7	24,8	59,2	60,9	34,0	58,4	61,6	31,7	58,6
Marié poly. 2 F	12,1	6,4	11,3	24,3	12,1	23,2	22,2	10,7	21,1
Marié poly. 3 F	2,8	2,1	2,7	7,0	3,6	6,7	6,3	3,2	6,0
Marié poly. 4 F +	1,0	1,1	1,0	2,7	1,7	2,6	2,4	1,5	2,3
Veuf / Veuve	0,9	41,5	6,1	1,3	40,1	4,8	1,2	39,8	5,0
Divorcé / Separé	0,7	5,2	1,3	0,5	2,7	0,7	0,5	3,3	0,9
Union libre	1,7	1,0	1,6	0,1	0,3	0,2	0,4	0,4	0,4
ND	0,6	4,2	1,1	0,3	2,0	0,4	0,3	2,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans l'ensemble, on observe que quelle que soit la situation du CM vis-à-vis du mariage, les proportions des CM de sexe masculin sont plus importantes que celles des CM femmes, sauf pour les veuves où, sur 100 CM, 79 sont de sexe féminin. On constate la même tendance en



## 1.5. TYPOLOGIE, TAILLE, EVOLUTION ET SITUATION ECONOMIQUE DES MENAGES ORDINAIRES

### 1.5.1. Typologie, taille et évolution des ménages ordinaires

#### 1.5.1.1. Typologie des ménages ordinaires

La majorité des ménages ordinaires du Burkina Faso sont constitués de «couples avec leurs enfants » (68,8 %), contre seulement 18,5% de ménages d'une personne avec ou sans enfants. Les « ménages d'une personne avec ses enfants et collatéraux » ne représentent que 0,4 % de l'ensemble des ménages. Cela signifie que les ménages dirigés par les célibataires avec enfants d'une part et par les veufs d'autre part, sont moins sollicités pour héberger les collatéraux.

Les ménages d'une personne avec ou sans enfants ne représentent que 9,4 % des ménages dirigés par un homme. Chez les CM de sexe féminin, les ménages d'une personne avec ou sans enfants représentent 92,4 %, avec 65,6 % constitués d'une personne avec ses enfants. Les principaux éléments d'explication de cette situation seraient probablement liés au décès du conjoint, à la polygamie (dans les cas où les épouses du CM ne vivent pas sous le même toit), à l'émigration. Ici, les ménages d'un couple avec ses enfants ne représentent que 3,0 % des ménages dont le CM est une femme. Les autres ménages ont une configuration de famille élargie (cf. tableau 8).

*Tableau 8 : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon le type et le sexe du chef de ménage*

Typologie du ménage	Homme	Femme	Total
Ménage d'une personne	7,3	26,8	9,4
Ménage d'une personne avec ses enfants	2,1	65,6	9,1
Ménage d'un couple avec ses enfants	76,9	3,0	68,8
Ménage d'un couple avec ses enfants et ascendants	5,1	0,1	4,5
Ménage d'une personne avec ses collatéraux	1,2	2,0	1,3
Ménage d'une personne avec ses enfants et collatéraux	0,1	2,4	0,4
Ménage d'un couple avec ses enfants et collatéraux	5,0	0,1	4,5
Ménage d'1 couple avec ses enfants ascendants et collatéraux	2,3	0,0	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

#### 1.5.1.2. Taille des ménages ordinaires

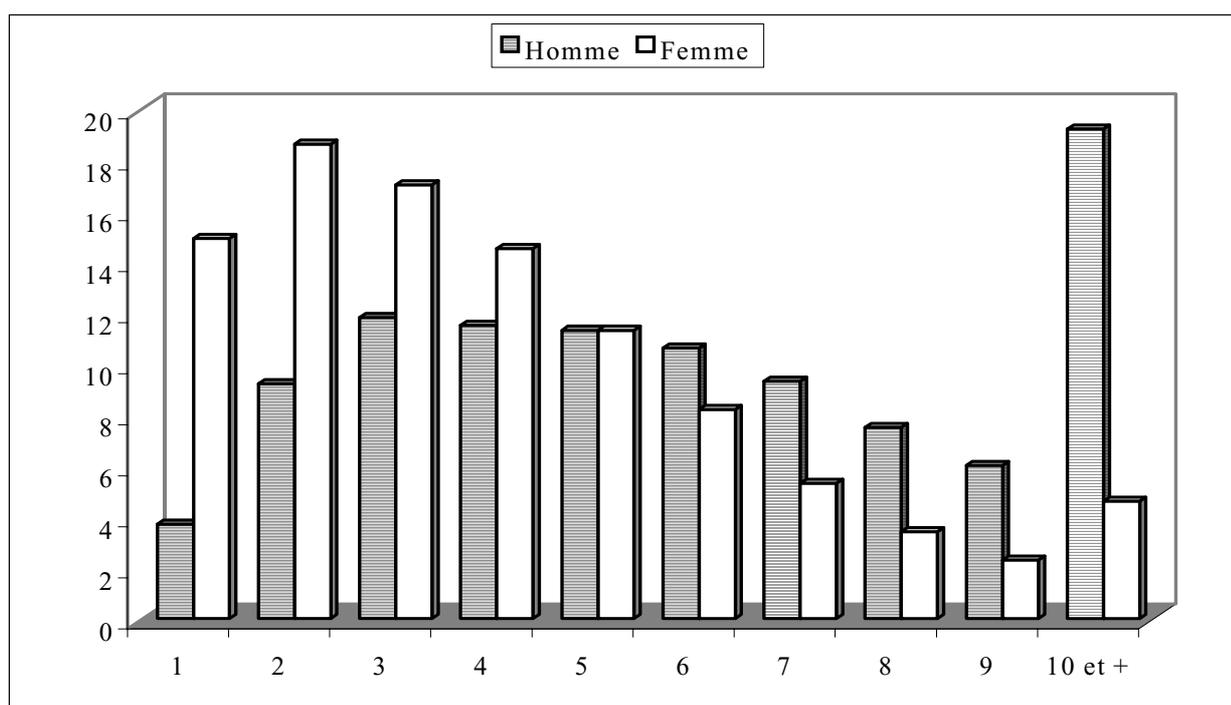
La taille moyenne des ménages ou nombre moyen de personnes par ménage est de 6,3 personnes au niveau national. Les ménages d'une personne sont peu nombreux : 4,8%. A l'inverse, les ménages de 10 personnes et plus sont les plus fréquents : 17,8%. Ceux de 2 à 6 personnes représentent chacun 10 à 11% et forment plus de la moitié des ménages (cf. graphique 3 et tableau 9).

En milieu urbain, La taille moyenne des ménages est relativement plus faible (5,6 personnes) qu'en zone rurale (6,5 personnes). Les ménages dirigés par des personnes de sexe féminin ont une taille légèrement moins élevée en milieu rural (4,0 personnes) qu'en milieu urbain (4,6 personnes).

*Tableau 9 : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon la taille du ménage, le milieu de résidence et le sexe du CM*

TAILLE	ENSEMBLE			URBAIN			RURAL		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
1	4,8	3,7	14,9	11,4	10,7	15,4	3,8	2,7	14,8
2	10,1	9,2	18,6	10,4	9,6	14,9	10,1	9,1	19,5
3	12,3	11,8	17,0	12,5	12,2	14,1	12,3	11,7	17,7
4	11,8	11,5	14,5	11,9	11,7	13,1	11,8	11,5	14,8
5	11,3	11,3	11,3	10,9	10,8	11,1	11,3	11,3	11,4
6	10,3	10,6	8,2	9,8	9,9	9,0	10,4	10,7	8,0
7	8,9	9,3	5,3	8,2	8,4	6,7	9,0	9,4	5,0
8	7,1	7,5	3,4	6,4	6,7	4,7	7,2	7,7	3,1
9	5,6	6,0	2,3	4,9	5,2	3,4	5,8	6,1	2,0
10 et +	17,8	19,2	4,6	13,7	14,8	7,5	18,4	19,8	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyen.	6,3	6,5	4,1	5,6	5,8	4,6	6,5	6,6	4,0

*Graphique 3 : Répartition des ménages selon leur taille*



### **1.5.1.3. Evolution du nombre de ménages ordinaires entre 1975 et 1996**

Entre 1975 et 1985, le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de ménages ordinaires a été de 2,5% environ. Entre 1985 et 1996, ce taux a évolué légèrement à la baisse (2,3%), avoisinant celui de la population (2,4%) durant la même période.

*Tableau 10 : Evolution du nombre de ménages ordinaires de 1975 à 1996*

ANNEES	EFFECTIF DES MENAGES	EVOLUTION EN %	TAILLE MOYENNE
1975	993 221	-	6,2
1985	1 274 546	2,5	6,2
1996	1 635 173	2,3	6,3

La taille moyenne des ménages n'a quasiment pas varié au cours de la période 1975 - 1996 (cf. tableau 10). De même, la structure des ménages selon la taille a très peu évolué au cours cette période sous-revue, même si l'on constate que les ménages de dix personnes et plus sont légèrement plus nombreux en 1996 qu'en 1985 et 1975 au détriment des ménages de taille "2 " essentiellement (cf. tableau 11).

*Tableau 11 : Evolution de la structure par taille des ménages ordinaires de 1975 à 1996*

TAILLE	RECENSEMENT 1975	RECENSEMENT 1985	RECENSEMENT 1996
1	4,8	4,8	4,8
2	10,5	10,5	10,1
3	12,3	12,2	12,3
4	11,9	11,9	11,8
5	11,4	11,4	11,3
6	10,4	10,4	10,3
7	8,8	8,8	8,9
8	7,1	7,1	7,1
9	5,5	5,5	5,6
10 et +	17,2	17,3	17,8
Taille moyenne	6,2	6,2	6,3
Total	100,0	100,0	100,0

### *1.5.2. Situation économique des ménages*

La situation économique des ménages est étudiée ici à travers le nombre d'actifs par sexe dans le ménage, et la charge démographique des personnes inactives par rapport aux personnes actives occupées dans le ménage.

#### **1.5.2.1. Données d'ensemble**

Au niveau national, on compte en moyenne 3,5 actifs par ménage, avec 3,8 pour le milieu rural et 2,0 pour le milieu urbain. Ces moyennes sont très voisines de celles des actifs occupés par ménage, synonyme d'un taux d'activité élevé quel que soit le milieu de résidence. En effet, le nombre moyen d'actifs occupés est de 3,4 au niveau national et respectivement de 1,8 et 3,8 en milieu urbain et en milieu rural. Les inactifs sont en moyenne 1,5 personne par ménage pour 3,5 actifs, soit une charge de 0,4 inactif pour chaque actif.

Ces moyennes cachent quelques éléments mis en exergue par l'analyse. En milieu rural, les ménages n'ayant aucun actif occupé en leur sein sont résiduels (1,0%) alors qu'ils atteignent 8,8% en milieu urbain (cf. tableau 12).

*Tableau 12. : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon le nombre d'actifs et d'actifs occupés et le milieu de résidence*

Effectif	Actifs par ménage			Actifs occupés par ménage		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
0	5,8	1,3	2,0	8,8	1,0	2,1
1	63,5	45,2	47,8	65,1	45,1	47,9
2	18,1	23,5	22,8	16,0	23,6	22,5
3	7,1	14,0	13,0	5,9	14,2	13,0
4	3,1	7,7	7,0	2,4	7,8	7,0
5	1,3	4,0	3,6	1,0	4,0	3,6
6	0,6	2,0	1,8	0,4	2,1	1,8
7	0,3	1,0	0,9	0,2	1,1	0,9
8	0,1	0,5	0,5	0,1	0,6	0,5
9	0,1	0,3	0,3	0,1	0,3	0,3
10 et +	0,1	0,4	0,3	0,1	0,4	0,3
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Eff.	393 712	2 392 253	2 785 965	382 608	2 340 963

A l'examen de la répartition des inactifs par ménage, on constate que le milieu rural se particularise également par rapport au milieu urbain. En effet, si en milieu urbain, ils sont seulement 15,1% à ne pas avoir d'inactifs en leur sein, en milieu rural la proportion des ménages n'ayant pas d'inactifs en leur sein atteint 39,6% (cf. tableau 13). La scolarisation différenciée dans ces deux milieux pourrait expliquer en partie ce hiatus.

*Tableau 13. : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon le nombre d'actifs inoccupés et d'inactifs et le milieu de résidence*

Effectif	Inactifs par ménage			Actifs inoccupés par ménage		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
0	15,1	39,6	34,5	84,1	99,1	96,4
1	39,2	36,7	37,2	12,6	0,8	2,9
2	22,3	13,9	15,6	2,4	0,1	0,5
3	12,0	5,6	6,9	0,6	0,0	0,1
4	5,9	2,3	3,1	0,2	0,0	0,0
5	2,8	1,0	1,4	0,1	0,0	0,0
6	1,3	0,5	0,6	0,0	0,0	0,0
7	0,7	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0
8	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0
9	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
10 et +	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Eff.	408 141	1 571 483	1 979 624	297 020	1 344 207

### 1.5.2.2. Activité selon le sexe du chef de ménage

#### 1.5.2.2.1. Nombre d'actifs et sexe du chef de ménage

La plupart des ménages, dont le chef est de sexe masculin (48,1%), ont en leur sein un seul actif et environ un cinquième d'entre eux (22,9%) en compte deux. Très peu de ménages ont plus de trois actifs et ceux de 10 actifs et plus ne représentent que 0,3%.

Certains ménages dont le chef est un homme ne comptent aucun actif en leur sein ; le chef de ménages et les éventuels membres de son ménage étant tous inactifs. Ce cas de figure est plus fréquent en milieu urbain qu'en milieu rural (cf. tableau 14).

La majeure partie des ménages dont le chef est une femme ont en général un seul actif. Ceux ayant plus de trois actifs n'atteignent guère 6%, contre environ 15% dans les ménages dont le chef est un homme. De plus, les ménages qui n'ont en leur sein aucun actif atteignent ici 9,5% (contre 1,0 % chez les hommes), proportion qui double en milieu urbain. Cette situation explique en partie le poids économique plus grand des ménages dirigés par les hommes par rapport à ceux dirigés par les femmes.

Tableau 14 : Répartition (en %) des ménages ordinaires selon le nombre d'actifs, le sexe du CM et le milieu de résidence

Nombre d'actifs par ménage	Chef de ménage homme			Chef de ménage femme		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
0	3,8	0,5	1,0	20,0	6,4	9,5
1	68,9	44,8	48,1	73,1	60,8	63,7
2	18,2	23,6	22,9	17,5	23,6	22,2
3	7,3	14,5	13,6	6,0	9,6	8,7
4	3,1	8,1	7,5	2,1	3,5	3,2
5	1,3	4,2	3,8	0,7	1,4	1,2
6	0,6	2,2	2,0	0,3	0,5	0,5
7	0,3	1,1	1,0	0,2	0,3	0,2
8	0,1	0,6	0,5	0,1	0,1	0,1
9	0,1	0,3	0,3	0,0	0,1	0,1
10 et +	0,1	0,4	0,3	0,0	0,1	0,1
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Eff.	344 108	2 178 395	2 522 503	49 604	213 858

#### 1.5.2.2.2. Nombre d'actifs occupés et sexe du chef de ménage

Très peu de ménages dirigés par un homme ont plus de trois actifs occupés (15,2%) en leur sein et ceux ayant plus de 5 actifs occupés représentent seulement 5%. En milieu rural, les ménages dont le chef est homme et qui hébergent plus de 4 actifs occupés est d'environ 8,8% contre seulement 2,1% en milieu urbain.

Si dans les ménages dirigés par des hommes, ils sont 98,6% à posséder en leur sein un actif occupé au moins, chez les femmes cette proportion n'est plus que de 88,2%, soit 10,8% de

ménages n'ayant aucun actif occupé. De plus, au delà de 5 occupés, très peu de ménages ayant à leur tête une femme sont représentées en relation avec leur taille relativement plus réduit (cf. tableau 15).

*Tableau 15 : Répartition (en %) des ménages ordinaires, selon le nombre d'actifs occupés, le sexe du CM et le milieu de résidence*

Actifs occupés par ménage	Chef de ménage homme			Chef de ménage femme		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
0	6,5	0,6	1,4	25,5	6,6	10,8
1	66,8	44,4	47,4	52,6	54,4	54,0
2	16,2	23,6	22,6	14,9	23,6	21,6
3	6,1	14,5	13,4	4,6	9,5	8,4
4	2,5	8,1	7,4	1,5	3,5	3,1
5	1,1	4,2	3,8	0,5	1,4	1,2
6	0,5	2,2	1,9	0,2	0,5	0,5
7	0,2	1,1	1,0	0,1	0,3	0,2
8	0,1	0,6	0,5	0,1	0,1	0,1
9	0,1	0,3	0,3	0,0	0,1	0,0
10 et +	0,1	0,4	0,3	0,0	0,1	0,1
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Eff.	335 296	2 176 713	2 512 009	47 312	164 250

### *1.5.3. Charge démographique du ménage*

La charge démographique est définie comme étant le poids des personnes inactives supportées par les différents ménages. Elle diffère selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.

#### **1.5.3.1. Personnes inactives et sexe du chef de ménage**

Plus d'un tiers des ménages dirigés par les hommes (34,1%) ne possèdent aucun inactif, tendance imprimée par le milieu rural, où cette proportion est de 38,7% contre 15,2% en milieu urbain. Cependant, à partir d'un inactif et plus, on retrouve en milieu urbain, dans les ménages dirigés par les hommes, plus d'inactifs qu'en milieu rural. Ainsi, s'ils sont 14,1% en milieu rural à avoir un seul inactif en leur sein, cette proportion atteint 22,1% en milieu urbain.

Pour les ménages dirigés par les femmes, le schéma est le même que celui de leurs homologues hommes. Toutefois, dans ces ménages, le nombre moyen d'inactifs est inférieur à celui des ménages dirigés par un homme. En milieu rural, 48,1% n'ont aucun inactif en leur sein, contre 38,7% chez les hommes (cf. tableau 16).

*Tableau 16 : Répartition (en %) des ménages ordinaires, selon le nombre d'inactifs, le sexe du CM et le milieu de résidence*

Nombre d'inactifs par ménage	Chef de ménage homme			Chef de ménage femme		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
0	15,2	38,7	34,1	14,2	48,1	38,3
1	39,0	36,8	37,3	40,3	35,4	36,8
2	22,1	14,1	15,7	23,6	11,0	14,6
3	12,0	5,8	7,0	11,8	3,6	5,9
4	6,0	2,4	3,1	5,5	1,2	2,5
5	2,8	1,1	1,4	2,4	0,4	1,0
6	1,3	0,5	0,7	1,1	0,2	0,4
7	0,7	0,2	0,3	0,5	0,1	0,2
8	0,4	0,1	0,2	0,2	0,0	0,1
9	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
10 et +	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Eff.	352 793	1 435 181	1 787 974	55 348	136 302

### 1.5.3.2. Personnes actives inoccupées et sexe du chef de ménage

Chez les chefs de ménage de sexe masculin, très peu d'actifs sont inoccupés (3,5%). Cette proportion est encore très faible en milieu rural, où elle n'atteint guère 1%. Dans le milieu urbain par contre, 15,7% des ménages ont entre 1 et 5 actifs inoccupés.

Dans les ménages dont le chef est de sexe féminin, la situation est identique à celle des ménages dirigés par les hommes (cf. tableau 17).

*Tableau 17. : Répartition en % des ménages ordinaires, selon le nombre d'actifs inoccupés, le sexe du CM et le milieu de résidence*

Actifs inoccupés par ménage	Chef de ménage homme			Chef de ménage femme		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
0	84,3	99,1	96,5	82,4	99,1	94,9
1	12,4	0,8	2,8	13,7	0,8	4,0
2	2,3	0,1	0,5	2,9	0,1	0,8
3	0,6	0,0	0,1	0,7	0,0	0,2
4	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1
5	0,1	0,0	0,0	0,1	-	0,0
6	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0
7	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0
8	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0
9	0,0	0,0	0,0	-	-	-
10 et +	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Eff.	255 976	1 222 057	1 478 033	41 044	122 150



Enfin, quel que soit le statut d'occupation, les effectifs des CM de sexe féminin sont inférieurs à ceux de leurs homologues hommes. En effet, sur 100 chefs de ménages occupés, il y a seulement 8,3% de femmes. Selon le milieu de résidence, le même schéma est observé. Les faibles proportions de CM de sexe féminin s'explique par le fait que la majorité des CM sont des hommes. Toutefois, cette tendance se modifie chez les "autres inactifs", où le pourcentage de CM féminins est plus élevé (63%) que celui des CM masculins (cf. tableau 19).

*Tableau 19 : Répartition (en %) des chefs de ménages ordinaires selon le statut d'occupation, le milieu de résidence et le sexe*

Statut D'occupation du CM	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Occupé	91,0	9,0	100,0	91,9	8,1	100,0	91,7	8,3	100,0
Chômeur	93,9	6,1	100,0	91,5	8,5	100,0	93,4	6,6	100,0
Quête 1 <sup>er</sup> emploi	92,5	7,5	100,0	91,2	8,8	100,0	92,4	7,6	100,0
Retraité	97,3	2,7	100,0	97,9	2,1	100,0	97,4	2,6	100,0
Elève / Etudiant	85,8	14,2	100,0	89,0	11,0	100,0	86,6	13,4	100,0
Rentier	74,6	25,4	100,0	89,1	10,9	100,0	79,8	20,2	100,0
Autres inactifs	37,0	63,0	100,0	66,3	33,7	100,0	56,3	43,7	100,0
Total	86,2	13,8	100,0	90,9	9,1	100,0	90,1	9,9	100,0

### *1.6.2. Grands groupes d'occupation principale*

Le Burkina Faso est un pays agricole : environ 80% des CM travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie. Chez les femmes, cette proportion tombe à 62,3%.

Près d'un quart des CM de sexe féminin (23,8%) sont sans profession ou n'ont pas pu la préciser, contre 6,3% chez les CM de sexe masculin. La présence des femmes chefs de ménage dans les "autres métiers et professions", les activités de l'Administration – cadres moyens et supérieurs (0,3%) – professions libérales (0,1%), les services domestiques – services divers (0,2%), demeure faible. Par contre, le commerce et plus précisément le petit commerce occupe plus de CM femmes que d'hommes (8,5% contre 3,1%).

En zone urbaine, la proportion des CM de sexe masculin qui travaillent dans les « autres métiers et professions » est faible (1,2%). Chez les CM femmes, près de la moitié (49,4%) est sans profession (ou profession non précisée). Un quart (1/4) des CM femmes mènent leurs activités dans le commerce (cf. tableau 20).



#### 1.6.4. Grands groupes de branches d'activités

Près de 4 chefs de ménage sur 5 (79,9%) évoluent dans le groupe A « Agriculture, chasse et sylviculture » avec une plus forte proportion d'hommes (81,8%) que de femmes (62,3%). Le groupe Q (Organisation extra - territoriale) mobilise une proportion relativement importante de CM femmes (23,2%).

En milieu urbain, les Chefs de ménage qui travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt sont assez nombreux (26,0%). La présence de chefs de ménage femmes est plus marquée dans le groupe Q (48,4%).

Le milieu rural se caractérise d'une part, par une forte proportion de CM dans les activités de l'agriculture, élevage, pêche et forêt, quel que soit le sexe et d'autre part, par une absence de chefs de ménage de sexe féminin dans certains grands groupes de branche d'activité tels que la pêche, la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau et dans la construction (groupe F).

*Tableau 22 : Répartition des chefs de ménages ordinaires selon le groupe de branche d'activités, le milieu de résidence et le sexe*

Groupe de Branches d'activité du CM	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Groupe A	26,0	11,5	24,0	93,3	79,0	92,0	81,8	62,3	79,9
Groupe B	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Groupe C	0,2	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Groupe D	8,5	2,6	7,7	0,5	0,9	0,5	1,9	1,3	1,8
Groupe E	0,7	0,2	0,6	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Groupe F	4,9	0,1	4,2	0,1	0,0	0,1	0,9	0,0	0,8
Groupe G	17,0	25,2	18,2	0,6	3,1	0,8	3,4	8,6	3,9
Groupe H	0,5	0,9	0,6	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1
Groupe I	5,2	0,3	4,5	0,1	0,0	0,1	1,0	0,1	0,9
Groupe J	0,5	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Groupe K	2,5	1,0	2,3	0,1	0,0	0,1	0,5	0,3	0,4
Groupe L	11,1	5,5	10,3	1,3	1,4	1,3	2,9	2,4	2,9
Groupe M	1,5	1,1	1,5	0,2	0,1	0,2	0,4	0,4	0,4
Groupe N	1,0	0,9	1,0	0,1	0,2	0,1	0,3	0,4	0,3
Groupe O	3,2	1,7	3,0	0,1	0,2	0,1	0,6	0,5	0,6
Groupe P	0,8	0,3	0,8	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
Groupe Q	16,4	48,4	20,8	3,5	14,9	4,5	5,7	23,2	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

€ confère nomenclature des groupes de branche d'activité en annexe.

## 1.7. TAILLE DES MENAGES ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE

L'analyse de la taille des ménages se fera par rapport aux caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage entre autres l'état matrimonial et la situation dans l'occupation.

### 1.7.1. Taille de ménage et état matrimonial des chefs de ménage

Dans les ménages dont le chef est célibataire, il y a relativement moins de personnes. La moyenne est de 2,5 chez les hommes et 2,7 chez les femmes. Par contre, dans les ménages où le chef est polygame, la taille moyenne varie entre 9,1 et 12,4 chez les chefs de ménages hommes et de 5,3 à 5,6 chez les chefs de ménage femmes. Pour les mariés monogames, on compte en moyenne 5,2 personnes, avec 5,3 pour les hommes et 3,9 pour les femmes.

Les mariés polygames dirigent des ménages de taille comprise entre 9 et 12 personnes chez les hommes et 6 personnes en moyenne chez les femmes (cf. tableau 24). En milieu urbain, les tailles sont moins fortes qu'en milieu rural. Les CM mariés polygames ruraux de sexe masculin ont les ménages de plus grande taille, surtout les quadrugames (12,5 personnes). Chez les CM femmes, les tailles sont moins importantes.

*Tableau 24 : Taille moyenne des ménages selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage*

Etat matrimonial	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Célibataire	2,0	2,6	2,1	3,1	2,9	3,1	2,5	2,7	2,5
Marié monogame	5,6	4,9	5,5	5,2	3,6	5,1	5,3	3,9	5,2
Marié polyg. 2 F	9,4	6,1	9,1	9,1	5,2	8,9	9,1	5,3	8,9
Marié polyg. 3 F	11,2	6,2	10,7	11,6	5,5	11,3	11,6	5,6	11,2
Marié polyg. 4 F	11,8	6,1	10,9	12,5	5,3	12,1	12,4	5,5	12,0
Veuf / Veuve	3,8	5,0	4,9	3,4	3,8	3,7	3,5	4,1	4,0
Divorcé / Séparé	3,1	3,6	3,4	3,1	3,2	3,1	3,1	3,3	3,2
Union libre	3,9	3,5	3,8	5,0	3,8	4,8	4,2	3,7	4,2
N.D.	3,2	4,5	3,9	3,5	3,8	3,6	3,4	4,1	3,7
Taille moyenne	5,6	3,5	5,5	6,7	4,0	6,5	6,5	4,1	6,3

### 1.7.2. Taille de ménage et occupation des chefs de ménage

#### 1.7.2.1. Statut d'occupation

Dans l'ensemble, les tailles moyennes des ménages dont les chefs sont retraités (8,2 personnes), rentiers (6,3 personnes), ou occupés (6,4 personnes) sont plus élevées. Chez les hommes, les retraités dirigent des ménages dont la taille est de 8,3 personnes en moyenne tandis que chez leurs homologues femmes, la taille moyenne est 5,8 personnes. C'est chez les ménages dont le chef est élève ou étudiant que l'on enregistre les plus faibles tailles : 2,5 chez ceux de sexe masculin et 2,9 chez les femmes. Cette observation est valable aussi bien pour le milieu rural que pour le milieu urbain, et cela quel que soit le sexe du chef de ménage (cf. tableau 25).

*Tableau 25 : Taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage*

Statut d'occupation du CM	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Occupé	5,7	4,4	5,6	6,7	4,0	6,5	6,6	4,1	6,4
Chômeur	5,5	3,4	5,4	5,9	3,7	5,7	5,6	3,5	5,4
Quête 1er emploi	3,5	3,2	3,5	3,6	3,0	3,6	3,6	3,1	3,5
Retraité	8,4	6,0	8,4	7,7	4,1	7,6	8,3	5,8	8,2
Elève / Etudiant	2,3	2,8	2,4	3,1	3,2	3,1	2,5	2,9	2,6
Rentier	7,2	5,0	6,7	5,9	4,0	5,7	6,7	4,8	6,3
Autres inactifs	5,3	4,9	5,1	5,6	3,6	4,9	5,5	4,3	5,0
Total	5,6	4,6	5,5	6,7	4,0	6,5	6,5	4,1	6,3

### 1.7.2.2. Grands groupes d'occupation principale

Les ménages de plus grande taille sont ceux dirigés par les chefs de ménages exerçant dans le groupe 0, activité agricole, quel que soit le milieu de résidence. Les ménages des hommes du milieu rural exerçant dans le groupe 8, et ceux des hommes du milieu urbain exerçant dans le groupe 3 «manœuvres, employés, ouvriers et cadres subalternes », sont également de grande taille.

A contrario, les ménages de petite taille sont ceux dirigés par les femmes et essentiellement celles du milieu urbain exerçant dans le groupe 6, «services domestiques, services divers » et celles des femmes du milieu rural évoluant dans le groupe 7 (Forces armées et sécurité) et dans le groupe 2 (administration – cadres moyens), deux groupes de professions non agricoles (cf. tableau 26).

*Tableau 26 : Taille moyenne des ménages selon le groupe de profession, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage*

Sexe et groupe de Profession du CM	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Groupe 0	6,5	4,7	6,4	6,8	4,0	6,6	6,7	4,1	6,6
Groupe 1	5,2	3,6	5,1	3,8	3,0	3,8	5,0	3,5	4,9
Groupe 2	5,3	3,9	5,2	3,6	2,9	3,5	4,6	3,5	4,5
Groupe 3	5,9	4,5	5,7	5,5	3,8	5,3	5,8	4,2	5,6
Groupe 4	5,2	4,6	5,1	5,7	4,0	5,1	5,3	4,5	5,1
Groupe 5	5,0	4,7	5,0	5,7	3,9	5,4	5,1	4,3	5,1
Groupe 6	5,5	2,7	5,3	5,8	3,4	5,7	5,5	2,7	5,4
Groupe 7	5,7	3,7	5,7	4,8	2,5	4,8	5,6	3,6	5,5
Groupe 8	5,4	2,9	5,2	6,5	4,0	6,4	5,8	3,1	5,7
Groupe 9	5,5	4,8	5,3	5,3	3,6	4,8	5,4	4,2	5,0
Taille moyenne	5,6	4,6	5,5	6,7	4,0	6,5	6,5	4,1	6,3

### 1.7.2.3. Situation dans l'occupation principale

Au Burkina Faso, les ménages de plus grande taille sont ceux dont le chef est un travailleur indépendant (6,6 personnes en moyenne), tendance imprimée par les chefs de ménages indépendants hommes plutôt que femmes (6,8 contre 4,0). Chez les employeurs / patrons, la taille de ménage est également élevée et avoisine la moyenne nationale. Les ménages de petite taille sont ceux des apprentis et dans une moindre mesure, ceux des aides-familiaux.

La zone rurale est caractérisée par des ménages dont la taille moyenne est de 6,7 personnes chez les indépendants et 6,5 chez les patrons et employeurs. Pour ces deux groupes, la taille moyenne de ménage dirigé par un homme est supérieure à celle dont le chef est une femme.

En zone urbaine, la situation est identique à celle du milieu rural, toutefois, la taille des ménages est moins forte pour les indépendants et les employeurs / patrons (cf. tableau 27).

*Tableau 27 : Taille moyenne des ménages selon la situation dans l'occupation principale, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.*

Sexe et situation dans l'occupation principale	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Employeur, patron	5,9	4,2	5,8	6,7	4,2	6,5	6,4	4,0	6,2
Indépendant	5,9	4,6	5,7	6,9	4,0	6,7	6,8	4,0	6,6
Salarié, employé	5,5	3,9	5,4	4,6	3,3	4,5	5,2	3,5	5,0
Apprenti	3,1	3,8	3,1	3,6	4,3	3,6	2,8	3,6	2,8
Aide familial	4,3	5,0	4,4	5,1	4,2	4,9	5,1	4,1	4,9
Autres	5,4	4,8	5,2	5,6	3,6	5,0	5,4	4,0	5,0
Taille moyenne	5,6	4,6	5,5	6,7	4,0	6,5	6,5	4,0	6,3

#### 1.7.2.3.1. Grands groupes de branches d'activités

Au niveau national, les ménages dont le chef exerce dans la branche A «Agriculture, élevage, chasse et sylviculture» ont les plus grandes tailles (6,6 en moyenne). Il en est de même de ceux des ménages de ceux exerçant dans les «Transports et télécommunications». Les ménages de petite taille ont à leur tête un chef exerçant soit dans les «Hôtels et restaurants », groupe H, soit dans les « Services collectifs, sociaux et personnels », groupe O.

En milieu urbain, les ménages de ceux exerçant dans la branche «Agriculture, élevage, chasse et sylviculture» et ceux des travailleurs de la branche J, «Activités financières» sont ceux qui ont les plus grandes tailles moyennes.

En milieu rural, outre la branche «Agriculture, élevage, chasse et sylviculture», c'est dans les branches D et P, «Industries manufacturières » et «services domestiques», qu'exercent les CM ayant des ménages de grande taille.

Les ménages ayant à leur tête une femme ont une taille plus petite que ceux des hommes quelle que soit la branche d'activité (cf. tableau 28).

*Tableau 28 : Taille moyenne des ménages selon le groupe de branche d'activité, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage*

Groupe de branche d'activité du CM	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Groupe A	6,5	4,7	6,4	6,8	4,0	6,6	6,8	4,1	6,6
Groupe B	5,0	0,0	5,0	5,0	2,6	5,0	5,0	2,6	5,0
Groupe C	5,8	3,5	5,8	4,8	3,3	4,7	5,2	3,4	5,0
Groupe D	5,4	4,6	5,4	6,0	3,8	5,7	5,6	4,2	5,5
Groupe E	5,3	4,1	5,3	5,4	4,0	5,2	5,4	4,1	5,3
Groupe F	4,9	3,3	4,9	5,2	4,0	5,2	4,9	3,5	4,9
Groupe G	5,1	4,5	4,9	5,6	4,0	5,0	5,1	4,4	5,0
Groupe H	5,2	2,9	4,7	4,8	3,9	4,4	5,1	3,1	4,6
Groupe I	5,8	4,6	5,8	5,5	3,6	5,5	5,8	4,6	5,7
Groupe J	6,4	4,7	6,3	4,6	3,7	4,4	6,3	4,5	6,1
Groupe K	5,1	3,9	5,0	5,0	3,5	4,9	5,1	3,9	5,0
Groupe L	5,7	4,4	5,6	4,2	3,3	4,1	5,2	3,9	5,1
Groupe M	5,5	4,5	5,4	4,9	2,8	4,7	5,3	4,0	5,2
Groupe N	5,5	4,4	5,4	5,5	3,5	5,2	5,5	4,1	5,3
Groupe O	4,7	3,1	4,6	5,7	3,3	5,4	4,8	3,2	4,7
Groupe P	5,1	4,0	5,0	5,8	4,0	5,7	5,2	4,0	5,1
Groupe Q	5,4	4,8	5,2	5,5	3,6	5,0	5,5	4,2	5,1
Taille moyenne	5,6	4,6	5,5	6,7	4,0	6,5	6,5	4,1	6,3

## II HABITATIONS

L'étude de l'habitation donne de précieux renseignements sur les conditions de vie des ménages et donne un éclairage pour la mise en place d'une politique ciblée de l'habitat.

Le présent chapitre se propose d'analyser les caractéristiques de l'habitation en mettant l'accent sur la taille des concessions et des habitations, le nombre de pièces occupées, le statut d'occupation des logements, la typologie des habitations, le type de matériau utilisé pour construire les logements, les commodités des logements.

Eu égard aux diversités constatées au sein des ménages collectifs et aux difficultés qui peuvent surgir dans l'étude des caractéristiques et des commodités des habitations de ces ménages, l'étude des habitations concerne uniquement les ménages ordinaires.

### 2.1. EFFECTIF ET TAILLE DES HABITATIONS

Cette partie traite des effectifs des concessions, de la taille des ménages dans la concession, du nombre de pièces occupées et du statut d'occupation de l'habitation.

#### 2.1.1. Concessions

En décembre 1996, le recensement a dénombré au total 926 135 concessions au Burkina Faso, dont 77,8% en zone rurale dans lesquelles vivent 85% de la population résidente. Entre 1985 et 1996, le nombre de concessions a progressé au rythme de 3,5% l'an, soit environ un point de plus que celui de la population (2,38%). En milieu urbain, le taux moyen d'accroissement annuel des concessions a été plus rapide qu'en milieu rural (5,5% contre 1,7%) traduisant une urbanisation croissante.

La province du Kadiogo, dont le chef lieu est Ouagadougou, la capitale, abrite 14,6% des concessions du Burkina. Elle compte la moitié des concessions (49,6 %) construites en zone lotie (cf. tableau 1A en annexe) ; le poids du milieu urbain y joue un grand rôle. En effet, 58,6% des concessions urbaines du Kadiogo sont localisées en zone lotie. En dehors du Kadiogo, les autres provinces sont caractérisées par une forte proportion de concessions en zone non lotie (cf. tableau A3 en annexe).

L'analyse régionale de la répartition des concessions et des ménages ordinaires fait ressortir la relation directe entre l'effectif de la population et celui des habitations ; l'accroissement de la population allant de pair avec le besoin en logement et la présence d'agglomérations urbaines se traduit par un usage plus important d'habitations. Ainsi, avec 20,7% des ménages, le Centre compte 26,1% des concessions. De même, avec 13,5 % des ménages, l'Ouest regroupe 13,8% des concessions (cf. tableau 29).

*Tableau 29 : Effectifs des concessions et de la population en 1985 et 1996 selon le milieu*

Milieu de résidence	Effectifs concessions en 1996	Proportions (en %) en 1996	Effectifs populations en 1996	Proportions (en %) en 1996	Effectifs concessions en 1985	Taux d'accroissement des concessions entre 1985 et 1996
Urbain	205 705	22,2	1 601 533	15,5	108.411	5,5
Rural	720 430	77,8	8 711 076	84,5	590.949	1,7
Ensemble	926 135	100,0	10 312 609	100,0	619.360	3,5

### 2.1.2. Taille des concessions et des ménages

La taille de la concession est appréhendée par le nombre de ménages qui la composent et par l'effectif des personnes qui y résident. Quant à la taille du ménage, elle est saisie par le nombre de ses membres.

Au Burkina Faso, les 1.635.173 ménages ordinaires recensés sont répartis dans 926.135 concessions, soit une moyenne de 1,8 ménages par concession. En milieu urbain, cette moyenne est de 1,4 contre 1,9 en milieu rural (cf. tableau 30).

Au niveau provincial, on enregistre également quelques disparités. Les provinces de la région nord (Yatenga, Lorum, Zoundma), celui du Bam (frontalier de la région nord), et la province du Yagha, abritent des concessions de plus grande taille par rapport aux autres (2,6 à 3,1 ménages par concession). A contrario, les provinces du plateau central (Kadiogo, Bazèga, Boulkiemdé, Ganzourgou et Kouritenga) auxquelles on peut adjoindre le Poni au sud, sont des provinces dont les tailles des concessions sont les plus petites et oscillent entre 1,3 et 1,5 ménages par concession (cf. tableau A3 en annexe).

Tableau 30 : Taille moyenne des ménages et des concessions selon le milieu de résidence

	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE BURKINA		
	Person./ conces.	Mén./ conces.	Person./ ménage	Person./ conces.	Mén./ conces.	Person./ ménage	Person./ conces.	Mén./ conces.	Person./ ménage
Taille moyenne	7,8	1,4	5,5	12,1	1,9	6,5	11,1	1,8	6,3

### 2.1.3. Habitations et nombre de pièces occupées par les ménages

Sont pris en compte dans le dénombrement des pièces, les chambres à coucher, les salles à manger et les salons. Les autres types de pièces en sont exclus.

De l'examen du tableau 29, il ressort qu'une habitation a en moyenne 3 pièces au Burkina Faso. Les habitations à 2 ou à 3 pièces sont les plus fréquentes (50,4%). Les habitations ayant plus de trois pièces (28,7%) abritent en moyenne 5,8 à 7,6 personnes. En zone urbaine, le nombre moyen de pièces par habitation est de 3,0 contre 2,9 en milieu rural.

Le nombre moyen de pièces utilisées par les ménages est d'environ 3,0 au Burkina Faso. Ce nombre moyen varie entre 1,5 pièce au Yagha à 3,9 dans la Sissili. Dans l'Oudalan, 60 % des habitations ont une pièce, alors que dans la Bougouriba, c'est seulement 7,1 % d'entre elles qui ont une seule pièce.

Les provinces du Kadiogo et du Séno se caractérisent par les plus fortes proportions d'habitations à une pièce (respectivement 8,0 % et 7,7 %). Par contre, la Bougouriba (0,3 %), la Sissili (0,4%), la Kompienga (0,4%), le Nounbiel (0,4%) ont une faible proportion d'habitations à une pièce.

La majorité des habitations du Kadiogo et du Houët ont 2 pièces, contre 0,5% dans le Nounbiel, la Kompienga et la Komandjoari . Les habitations à 3 pièces et plus sont rares dans le Yagha, la Komandjoari, l'Oudalan et le Séno (cf. tableaux A4 en annexe).

*Tableau 31 : Répartition (en %) des habitations selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence*

NOMBRE DE PIECES OCCUPEES	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
1	12,9	20,2	18,9
2	34,9	29,2	30,3
3	19,1	20,3	20,1
4	14,2	12,5	12,8
5	6,5	6,4	6,4
6 et +	10,4	9,3	9,5
ND	1,9	2,1	2,1
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de pièces occupées par habitation	3,0	2,9	3,0

#### a) Analyse inter - régionale

Le nombre moyen de pièces par habitation varie de 1,7 au Sahel à 3,6 au Centre-ouest. Les habitations à 1 pièce sont situées en majorité dans le Sahel (24,5%) et dans une moindre mesure dans le Centre (15,3%). Celles à deux pièces sont localisées en grande partie dans le Centre (21,5%) et dans l'Ouest (15,2%). Le même schéma est observé pour les habitations à 3 pièces et plus (cf. tableau 32).

*Tableau 32 : Répartition en % des habitations selon la région et le nombre de pièces occupées*

REGIONS	Nombre de pièces occupées						Moyenne
	1	2	3	4	5	6 et +	
Sahel	24,5	7,9	3,3	2,6	1,6	1,5	1,7
Centre Nord	7,2	8,5	8,9	8,5	9,3	8,6	3,0
Bcle du Mouhoun	12,0	11,9	11,9	11,4	10,7	11,8	2,9
Centre-Ouest	4,2	5,8	8,1	9,1	10,5	14,7	3,6
Centre	15,3	21,5	21,3	23,6	24,0	21,6	3,1
Sud-Ouest	2,3	3,9	5,8	6,2	6,6	6,3	3,4
Ouest	9,1	15,2	14,3	14,6	13,6	14,3	3,1
Est	12,0	8,5	7,9	6,4	5,7	4,7	2,5
Centre-Est	7,0	8,3	9,3	8,4	7,8	6,8	2,9
Nord	6,5	8,6	9,2	9,2	10,1	9,6	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	3,0
Effectif total	307 612	493 613	328 002	208 828	105 273	155 230	

## b) Analyse intra - régionale

Parmi les dix régions, cinq présentent des similitudes du point de vue de la répartition des habitations selon le nombre de pièces occupées. Il s'agit du Centre-nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre, de l'Ouest et du Nord. Dans ces régions, les habitations à deux pièces sont la modalité dominante, tandis que celles à 5 pièces et plus atteignent 17 à 18%. Les cinq autres régions ont chacune leur particularité. Le Sahel est la région où le type d'habitation dominant est celui à une seule pièce (56,0%) ; et près 85% des habitations ont au plus 2 pièces. Les habitations à 5 pièces et plus sont rares et ne dépassent guère 3,0%. Le Centre-ouest se singularise par la forte proportion d'habitations à 6 pièces et plus (18,9%). Le Sud-ouest est la région où la proportion des habitations à une pièce est la plus faible. L'essentiel des habitations se répartissent entre les 2 et 3 pièces. L'Est et le Centre-est présentent des similitudes. La plupart des habitations y ont entre 2 et 3 pièces et très peu d'entre-elles ont 6 pièces et plus (cf. tableau 33).

*Tableau 33 : Répartition (en %) des habitations selon la région et le nombre de pièces occupées*

REGIONS	NOMBRE DE PIECES OCCUPEES							TOTAL	EFFECTIF
	1	2	3	4	5	6 et +			
Sahel	56,0	29,0	8,1	4,0	1,3	1,7	100,0	134 311	
Centre Nord	16,6	31,2	21,7	13,3	7,3	10,0	100,0	134 163	
Boucle Mouhoun	19,6	31,3	20,7	12,7	6,0	9,8	100,0	188 295	
Centre-Ouest	10,7	23,5	22,0	15,7	9,2	18,9	100,0	120 762	
Centre	14,2	32,1	21,1	14,9	7,6	10,1	100,0	331 347	
Sud-Ouest	9,3	25,7	25,4	17,3	9,3	13,1	100,0	74 671	
Ouest	12,9	34,6	21,6	14,1	6,6	10,3	100,0	216 650	
Est	28,1	31,8	19,7	10,2	4,5	5,6	100,0	131 638	
Centre-Est	16,6	31,7	23,6	13,6	6,4	8,2	100,0	129 577	
Nord	14,6	30,8	21,9	14,0	7,8	10,9	100,0	137 144	
<b>Total</b>	<b>19,2</b>	<b>30,9</b>	<b>20,5</b>	<b>13,1</b>	<b>6,6</b>	<b>9,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 598 558</b>	

Le nombre de personnes par pièce est aussi un indicateur intéressant dans la mise en œuvre des différentes politiques de l'habitat.

D'une manière générale, c'est dans les habitations à 5 pièces qu'on trouve le plus de personnes (7,6 personnes). Les habitations à une pièce n'accueillent que 1,1 personne. Ainsi, le nombre de pièces augmente proportionnellement avec le nombre de personnes. Selon le milieu de résidence, le constat est identique à celui de l'ensemble. Toutefois, le milieu urbain se caractérise plus que le milieu rural par un nombre élevé de personnes par pièce (cf. tableau 34).

*Tableau 34 : Nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le milieu de résidence*

NOMBRE DE PIÈCES DE L'HABITATION	NOMBRE DE PERSONNES PAR PIÈCE		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
1	1,2	1,1	1,1
2	2,3	2,1	2,3
3	4,0	3,4	3,9
4	5,8	4,8	5,8
5	7,7	6,4	7,6
6 et +	7,0	7,0	7,0

Le tableau 35 montre que dans l'ensemble, le nombre moyen de pièces par habitation se situe autour de 3 pièces. Pour l'ensemble des habitations concernées, le nombre de pièces est plus élevé chez les propriétaires et ceux en location-vente (2,6 en moyenne) que chez ceux vivant en location simple ou autre. En milieu urbain comme en milieu rural, les propriétaires, plus que les autres, ont des habitations avec beaucoup plus de pièces (3,1 et 2,6 pièces en moyenne respectivement).

*Tableau 35 : Nombre moyen de pièces selon le statut d'occupation, et le milieu de résidence*

STATUT D'OCCUPATION	MILIEU DE RESIDENCE		
	TOTAL	URBAIN	RURAL
Propriétaire	2,6	3,1	2,6
Location vente	2,6	2,8	2,5
Location simple	2,3	2,3	2,3
Hébergé gratuitement	2,2	2,3	2,2
Autres	1,1	1,5	1,4
Nombre moyen de pièces	2,9	3,0	2,9

#### **2.1.4. Statut d'occupation des habitations**

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages selon le statut d'occupation de l'habitation et le milieu de résidence. Il en ressort que la majorité des chefs de ménages sont propriétaires de leur habitation (88,2%). La proportion des ménages vivant en location-vente est faible (0,4).

Selon le milieu de résidence, c'est la même tendance qui est observée, sauf qu'en milieu urbain, environ 1/4 des ménages vivent en location simple. A Ouagadougou, 60,0% des chefs de ménages sont propriétaires de leurs habitations (40,9% à Bobo-Dioulasso) malgré la rareté de cette richesse qu'est le sol en milieu urbain.

En milieu rural, presque tous les chefs de ménages sont propriétaires de leurs habitations (93,4%). Au Burkina, il est de règle que le jeune garçon se construise d'abord une habitation avant de fonder un foyer. Ce sont les mêmes tendances qui se dessinent au niveau provincial et régional (cf. tableau A5 en annexe).

Au niveau provincial, la répartition des CM selon le statut d'occupation de l'habitation fait ressortir que les CM sont en majorité propriétaires de leur habitation dans toutes les provinces. Les provinces du Yagha (98,9%), de la Gnagna (96,7%), de la Komandjoari (96,5%) Tapoa (94,4%) se caractérisent par les plus fortes proportions, alors que le Houet (67,4%) et le Kadiogo (69,3%) ont les plus faibles proportions.

La proportion des ménages qui vivent en location-vente est élevée dans le Kadiogo (1,9%) et le Houët (0,8%), provinces où sont surtout implantées les sociétés immobilières.

*Tableau 36 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation de l'habitation et le milieu de résidence*

STATUT D'OCCUPATION	MILIEU DE RÉSIDENCE					BURKINA FASO
	OUAGA	BOBO	AUTRES VILLES	TOTAL URBAIN	RURAL	
Propriétaire	60,0	40,9	66,4	59,7	93,4	88,2
Location vente	2,6	1,7	0,7	1,7	0,1	0,4
Location simple	21,6	38,0	19,7	23,9	1,2	4,7
Hébergé gratuit	11,8	16,1	11,1	12,3	3,3	4,7
Autre	0,7	0,8	0,6	0,7	0,5	0,6
Non déclaré	1,6	2,6	1,5	1,8	1,4	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### **b) Analyse inter – régionale**

L'analyse inter-régionale montre que les ménages qui sont propriétaires de leur habitation résident majoritairement au Centre (18,4%), dans la Boucle du Mouhoun (12,4%) et à l'Ouest (11,7%), les autres régions ne contenant que de faibles proportions (moins de 10%). Plus de 1 ménage sur 2 (56,1%) en location-vente est au Centre et environ 1 ménage sur 4 a ce statut à l'Ouest. Cette situation est imputable à la construction massive des cités dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Dans les autres régions, les proportions sont plus faibles : moins de 5% des ménages sont en location-vente. Le même schéma est observé aussi bien pour les ménages en location simple que pour ceux qui sont hébergés gratuitement (cf. tableau 37).

Tableau 37 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le statut d'occupation de l'habitation

REGIONS	Statut d'occupation					
	Propriétaire	Location Vente	Location simple	Hébergé gratuitement	Autre	Non déclaré
SAHEL	8,9	2,0	2,9	4,4	10,7	2,7
CENTRE NORD	9,2	2,0	3,4	5,9	12,0	7,5
BCLE MOUHOUN	12,4	4,6	5,9	10,2	9,2	8,5
CENTRE OUEST	7,9	3,0	5,4	5,0	9,4	22,7
CENTRE	18,4	56,1	36,5	26,5	18,2	15,6
SUD OUEST	4,9	2,2	2,4	5,4	2,7	6,0
OUEST	11,7	21,1	32,3	23,8	12,1	12,6
EST	9,2	2,3	2,9	3,5	7,5	8,0
CENTRE EST	8,6	3,1	3,6	6,7	7,7	8,5
NORD	9,0	3,6	4,8	8,7	10,5	8,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	1 342 941	5 336	71 825	71 906	8 439	22 697

**a) Analyse intra - régionale**

L'analyse intra-régionale montre que plus de 3 ménages sur 4 sont propriétaires de leur habitation quelle que soit la région considérée. La plus faible proportion se retrouve dans la région de l'Ouest où 77,5% des CM sont propriétaires du fait de la relative importance de la location-vente (11,5%) et des hébergés gratuitement (8,5). Ailleurs, les proportions sont plus fortes et dépassent 80 %. Pour les autres statuts d'occupation, les proportions significatives se situent dans les régions du Centre et de l'Ouest (cf. tableau 38).

Tableau 38 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le statut d'occupation de l'habitation

REGIONS	Statut d'occupation						Total	Effectif total
	Propriétaire	Location vente	Location Simple	Hébergé gratuit	Autre	Non déclaré		
SAHEL	94,6	0,1	1,6	2,5	0,7	0,5	100,0	126 149
CENTRE NORD	92,9	0,1	1,8	3,2	0,8	1,3	100,0	133 382
BCLE MOUHOUN	91,9	0,1	2,4	4,1	0,4	1,1	100,0	180 392
CENTRE OUEST	88,6	0,1	3,2	3,0	0,7	4,3	100,0	119 551
CENTRE	82,2	1,0	8,7	6,3	0,5	1,2	100,0	299 861
SUD OUEST	89,9	0,2	2,4	5,4	0,3	1,9	100,0	72 677
OUEST	77,5	0,6	11,5	8,5	0,5	1,4	100,0	201 752
EST	94,5	0,1	1,6	1,9	0,5	1,4	100,0	130 132
CENTRE EST	92,0	0,1	2,0	3,8	0,5	1,5	100,0	126 063
NORD	90,6	0,1	2,6	4,7	0,7	1,4	100,0	133 185

## 2.2. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS DES MENAGES

Caractérisée principalement par les matériaux utilisés pour son édification, l'habitation doit être perçue comme un facteur de développement et intégrée dans le processus du relèvement du niveau économique et social de la population. Les caractéristiques des habitations des ménages seront étudiées à travers la zone d'installation, le type d'habitation et les matériaux de construction utilisés.

### *2.2.1. Zones et types d'habitations des ménages*

Le type d'habitation correspond au type de bâtiment occupé par le ménage. Pour l'ensemble du pays, 1 635 173 ménages ordinaires du Burkina vivent dans 1 635 255 habitations, dont 82,1% d'entre-elles sont localisées en milieu rural, tandis que 17,9% se situent en milieu urbain. La majorité des habitations de ces ménages sont constituées de maisons individuelles simples (49,8%) et de cases (37,9%), tandis que les bâtiments à plusieurs logements (6,7%), les villas (1,1%) et les immeubles à appartements (0,1%) sont en faible proportion.

En zone lotie, les ménages résidents occupent les maisons individuelles simples en majorité (69,2%) tandis que les bâtiments à plusieurs logements sont habités par 20,1% des ménages. En zone non lotie, les ménages habitent surtout des maisons individuelles simples (44,3%) et des cases (44,2%).

En milieu urbain, la majorité des ménages vivent dans des maisons individuelles simples (70,6%) ; 17,9% des bâtiments à plusieurs logements abritent les ménages. Les cases ne représentent que 4,1 % des habitations et les villas 5,4 % d'entre-elles. Dans la zone lotie de ce milieu, les habitations recensées sont constituées respectivement de 68,0% de maisons individuelles simples et de 22,2 % des bâtiments à plusieurs logements. En zone non lotie, plus de 3 habitations sur 4 sont des maisons individuelles simples (cf. tableau 39).

En milieu rural, on retrouve à peu près les mêmes tendances (que celles constatées sur l'ensemble du pays), avec presque les mêmes proportions pour les maisons individuelles simples (45,2 %) et les cases (45,2 %). Les bâtiments à plusieurs logements constituent 4,3% des habitations, les villas 0,2% ; les immeubles à appartements sont en nombre infime en milieu rural (21 immeubles en zone lotie et 277 en zone non lotie).

Tableau 39 : Répartition (en %) des habitations selon le type et la zone d'habitation

Milieu/ Type d'habitation	Effectifs des habitations			Proportions des habitations		
	Zone lotie	Zone non lotie	Total	Zone lotie	Zone non lotie	Total
<b>BURKINA FASO</b>						
Immeuble à appartements	1 250	331	1 581	0,5	0,0	0,1
Villa	16 056	1 719	17 775	6,4	0,1	1,1
Maison individuelle simple	172 839	640 873	813 712	69,2	46,3	49,8
Bâtiments à plusieurs logements	50 150	59 378	109 528	20,1	4,3	6,7
Cases	6 474	612 898	619 372	2,6	44,2	37,9
Autres	2 977	70 310	73 287	1,2	5,1	4,5
<b>Total</b>	<b>249 746</b>	<b>1 385 509</b>	<b>1 635 255</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>BURKINA FASO - URBAIN</b>						
Immeuble à appartements	1 229	54	1 283	0,6	0,1	0,4
Villa	15 454	297	15 751	7,3	0,4	5,4
Maison individuelle simple	142 995	63 026	206 021	68,0	77,3	70,6
Bâtiments à plusieurs logements	46 720	5 470	52 190	22,2	6,7	17,9
Cases	1 718	10 224	11 942	0,8	12,5	4,1
Autres	2 308	2 503	4 811	1,1	3,1	1,6
<b>Total</b>	<b>210 424</b>	<b>81 574</b>	<b>291 998</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>BURKINA FASO - RURAL</b>						
Immeuble à appartements	21	277	298	0,1	0,0	0,0
Villa	602	1 422	2 024	1,5	0,1	0,2
Maison individuelle simple	29 844	577 847	607 691	75,9	44,3	45,2
Bâtiments à plusieurs logements	3 430	53 908	57 338	8,7	4,1	4,3
Cases	4 756	602 674	607 430	12,1	46,2	45,2
Autres	669	67 807	68 476	1,7	5,2	5,1
<b>Total</b>	<b>39 322</b>	<b>130 3935</b>	<b>1 343 257</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Dans l'ensemble, les immeubles à appartements (79,1%) et les villas (90,3%) sont localisés en zone lotie. Les maisons individuelles simples (78,8%), les cases (99,0%) et les bâtiments à plusieurs logements (54,2%) prédominent en zone rurale. En zone lotie du milieu urbain, on constate de fortes proportions des immeubles à appartements (95,8%), de villas (98,1%), de maisons individuelles simples (69,4%) et de bâtiments à plusieurs logements (89,5%). En zone non lotie, ce sont les cases qui prédominent (85,6%).

En milieu rural, la zone non lotie prédomine quel que soit le type d'habitation considéré : plus de 70% des habitations y sont édifiées. Cette situation s'explique par le fait que certains chefs-lieux de province considérés comme milieu rural ont été lotis (cf. tableau 40).

*Tableau 40 : Répartition (en %) des habitations selon le type et la zone d'habitation ligne*

Milieu / Type d'habitation	Effectifs des habitations			Proportions des habitations		
	Zone lotie	Zone non lotie	Total	Zone lotie	Zone non lotie	Total
<b>BURKINA FASO</b>						
Immeuble à appartements	1 250	331	1 581	79,1	20,9	100,0
Villa	16 056	1 719	17 775	90,3	9,7	100,0
Maison individuelle simple	172 839	640 873	813 712	21,2	78,8	100,0
Bâtiments à plusieurs logements	50 150	59 378	109 528	45,8	54,2	100,0
Cases	6 474	612 898	619 372	1,0	99,0	100,0
Autres	2 977	70 310	73 287	4,1	95,9	100,0
<b>Total</b>	<b>249 746</b>	<b>1 385 509</b>	<b>1 635 255</b>	<b>15,3</b>	<b>84,7</b>	<b>100,0</b>
<b>BURKINA FASO - URBAIN</b>						
Immeuble à appartements	1 229	54	1 283	95,8	4,2	100,0
Villa	15 454	297	15 751	98,1	1,9	100,0
Maison individuelle simple	142 995	63 026	206 021	69,4	30,6	100,0
Bâtiments à plusieurs logements	46 720	5 470	52 190	89,5	10,5	100,0
Cases	1 718	10 224	11 942	14,4	85,6	100,0
Autres	2 308	2 503	4 811	48,0	52,0	100,0
<b>Total</b>	<b>210 424</b>	<b>81 574</b>	<b>291 998</b>	<b>72,1</b>	<b>27,9</b>	<b>100,0</b>
<b>BURKINA FASO - RURAL</b>						
Immeuble à appartements	21	277	298	7,0	93,0	100,0
Villa	602	1 422	2 024	29,7	70,3	100,0
Maison individuelle simple	29 844	577 847	607 691	4,9	95,1	100,0
Bâtiments à plusieurs logements	3 430	53 908	57 338	6,0	94,0	100,0
Cases	4 756	602 674	607 430	0,8	99,2	100,0
Autres	669	67 807	68 476	1,0	99,0	100,0
<b>Total</b>	<b>39 322</b>	<b>1 303 935</b>	<b>1 343 257</b>	<b>2,9</b>	<b>97,1</b>	<b>100,0</b>

#### **a) Analyse inter - régionale**

Au Burkina Faso, plus de la moitié des immeubles à appartements et des villas se retrouvent dans la région du Centre (48,8 % pour les immeubles et 63,6 % pour les villas). Ceci s'explique par l'influence de Ouagadougou, la capitale.

Les bâtiments à plusieurs logements sont surtout la spécificité des régions de l'Ouest, du Centre et du Sud-ouest avec des proportions respectives de 26,7%, 25,5% et 19,1% pour une moyenne nationale de 6,7 % (cf. tableau 41).

*Tableau 41 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la région et le type*

REGIONS	Type de bâtiment					
	Immeuble à appartement	Villa	Maison individuelle	Bâtiment à plusieurs log.	Cases	Autres
Sahel	1,3	0,9	7,2	2,4	10,0	17,8
Centre Nord	5,3	1,9	6,7	3,2	11,3	12,9
Boucle du Mouhoun	3,8	3,1	19,3	7,4	3,6	4,2
Centre Ouest	4,2	3,3	10,0	6,2	5,4	7,6
Centre	48,8	63,6	21,7	25,5	18,2	11,7
Sud Ouest	2,0	1,2	2,9	19,1	3,9	11,0
Ouest	18,6	19,6	16,5	26,7	7,0	15,0
Est	2,0	1,4	1,9	1,0	18,3	6,2
Centre Est	5,7	2,2	3,5	4,1	15,5	3,5
Nord	8,2	2,7	10,3	4,5	6,9	10,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### **b) analyse intra-régionale**

L'analyse intra-régionale permet de constater que les cases (37,9%) et les maisons individuelles simples (49,8%) sont prédominantes dans toutes les régions du Burkina, à l'exception du Sud-ouest où les maisons individuelles simples, les bâtiments à plusieurs logements et les cases sont quasiment dans les mêmes proportions (environ 30% dans chaque cas). Les immeubles à appartements et les villas occupées par des ménages sont en effectif très réduit dans toutes les régions (environ 1%).

*Tableau 42 : Répartition des habitations des ménages selon la région et le type (% ligne)*

REGIONS	Type de bâtiment						Total
	Immeuble à appartement	Villa	Maison Indiv.	Bâtiment à plus. log.	Cases	Autres	
Sahel	0,0	0,1	43,2	2,0	45,3	9,6	100,0
Centre Nord	0,1	0,2	39,5	2,6	50,8	6,8	100,0
Boucle du Mouhoun	0,0	0,3	82,3	4,2	11,6	1,6	100,0
Centre Ouest	0,1	0,5	63,7	5,3	26,1	4,3	100,0
Centre	0,2	3,3	52,2	8,3	33,4	2,5	100,0
Sud Ouest	0,0	0,3	30,3	27,2	31,6	10,5	100,0
Hauts Bassins	0,1	1,6	60,6	13,2	19,5	4,9	100,0
Est	0,0	0,2	11,4	0,8	84,3	3,4	100,0
Centre Est	0,1	0,3	21,5	3,4	72,5	1,9	100,0
Nord	0,1	0,3	60,3	3,5	30,4	5,3	100,0
TOTAL	0,1	1,1	49,8	6,7	37,9	4,5	100,0

## 2.2.2. Matériaux de construction des habitations

La qualité d'une unité d'habitation dépend en grande partie des matériaux utilisés pour sa construction, mais aussi de la nature du toit et celle du revêtement du sol intérieur.

### 2.2.2.1. Nature des murs des habitations des ménages

Au Burkina Faso, les murs des habitations sont à base de matériaux locaux non définitifs. En effet, 72,6 % des habitations du Burkina sont en banco et 8,1 % en paille. Celles en semi-dur ou en dur ne représentent que respectivement 3,6% et 4,6 % des habitations. Le milieu urbain, et principalement Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, les deux plus grandes villes, ont les plus fortes proportions d'habitations en dur en en semi-dur. Le milieu rural n'en compte quasiment pas ; il fait plus recours au banco (81,1%).

Au niveau provincial, la majorité des habitations des ménages sont en banco dans toutes les provinces du Burkina Faso. C'est surtout dans le Houet et dans le Kadiogo que l'on rencontre plus d'habitations construites en dur. Les habitations en paille sont dominantes dans le Soum (36,0%), le Komandjori (34,1%), l'Oudalan (29,0%), le Yagha (23,2 ), le Namentenga (21,2 %) et le Gourma (20,6 %) (cf. tableau 3A en annexe). Le Soum à lui seul représente 12,1% de l'ensemble des habitations du Burkina en paille (voir tableau A6 en annexe).

*Tableau 43 : Répartition des habitations selon la nature des murs et le milieu de résidence*

Nature des murs	Milieu de résidence					Ensemble
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total Urbain	Rural	
Dur	21,5	31,2	13,9	20,7	1,0	4,6
Semi – dur	18,1	24,0	8,0	15,8	0,9	3,6
Banco amélioré	32,6	22,2	24,2	27,8	5,1	9,1
Banco	25,2	20,8	51,3	33,2	81,1	72,6
Paille	0,2	0,1	1,6	0,7	9,7	8,1
Autres	0,9	0,6	0,4	0,7	1,5	1,4
N.D	1,5	1,1	0,7	1,1	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### a) Analyse inter-régionale

Malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics, la réalisation de logements est actuellement assurée à environ 90 % par les ménages eux-mêmes. Ces logements sont souvent précaires et sous-équipés, reflet de la modicité de leurs moyens.

Dans le cadre de la politique nationale de l'habitat, des recherches ont été menées sur l'utilisation des matériaux locaux de construction en vue de réduire les coûts. Il s'agit par exemple de la pierre taillée, de la terre stabilisée. Le coût souvent élevé de la recherche et la réticence des populations constituent des facteurs limitatifs de l'emploi de ces matériaux.

Sur l'ensemble des habitations du Burkina Faso qui ont les murs en dur, 44,6% sont localisées au Centre, 30,3% à l'Ouest et seulement 1% au Sahel . Pour les habitations en semi-dur et en banco amélioré, c'est le même schéma qui est observé. Les habitations qui ont des murs

en paille sont localisées en majorité au Sahel (28,5%) contre seulement 0,8% à l'Ouest.

*Tableau 44 : Répartition (en %) des habitations selon la région et la nature des murs*

REGIONS	Nature des murs						
	Dur	Semi-dur	Banco am.	Banco	Paille	Autres	ND
Sahel	1,0	0,5	1,8	7,4	28,5	37,4	0,0
Centre Nord	2,3	1,7	5,7	8,6	17,6	10,4	6,1
Bcle du Mouhoun	3,7	3,8	7,5	14,1	4,7	4,3	9,5
Centre Ouest	4,7	3,5	9,8	8,5	4,7	3,7	7,1
Centre	44,6	46,4	39,4	16,7	10,7	15,4	33,8
Sud Ouest	1,7	1,7	3,5	5,7	0,8	0,6	4,5
Ouest	30,3	32,1	17,7	12,3	3,9	6,0	13,0
Est	1,5	1,3	4,3	8,1	14,2	10,8	6,8
Centre Est	5,3	7,1	5,0	8,6	10,0	6,8	10,8
Nord	4,9	1,7	5,2	10,0	5,0	4,7	8,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### **b) Analyse intra - régionale**

Dans ce domaine, il existe très peu de spécificités régionales. Le banco reste le matériau de construction le plus utilisé dans toutes les régions (72,6%). Après le banco, la paille est le second matériau de construction le plus utilisé dans la région du Sahel (25,7 %).

L'analyse de la nature des murs des habitations des ménages suivant la région fait ressortir l'importance du banco. En effet, plus de 60% des habitations de chaque région sont concernées. Par contre, au Sahel, plus d'une habitation sur 4 (25,7%) a des murs en paille.

*Tableau 45 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la région et la nature murs*

REGIONS	Nature des murs							Total
	Dur	Semi-dur	Banco am.	Banco	Paille	Autres	ND	
Sahel	0,6	0,2	2,0	64,8	25,7	6,2	0,4	100,0
Centre Nord	1,2	0,7	6,2	73,9	15,7	1,7	0,5	100,0
Boucle du Mouhoun	1,4	1,2	5,9	87,5	3,0	0,5	0,5	100,0
Centre Ouest	2,7	1,6	11,4	78,4	4,5	0,7	0,6	100,0
Centre	9,8	8,0	17,4	58,8	3,9	1,0	1,1	100,0
Sud Ouest	1,6	1,3	6,8	88,2	1,2	0,2	0,6	100,0
Ouest	10,2	8,5	11,9	66,0	2,1	0,6	0,6	100,0
Est	0,9	0,6	5,2	76,7	13,9	2,0	0,6	100,0
Centre Est	3,0	3,1	5,6	76,9	9,2	1,2	0,9	100,0
Nord	2,6	0,7	5,6	85,3	4,4	0,8	0,7	100,0
TOTAL	4,6	3,6	9,1	72,6	8,1	1,4	0,7	100,0

### 2.2.2.2. Nature du toit des habitations des ménages

Les matériaux traditionnels que sont la terre battue et le chaume sont les plus répandus pour la toiture des logements. En effet, 66,5% des logements sont couverts par ces deux matériaux. Le tableau ci-dessous indique que la tôle est également assez bien utilisée malgré son coût relativement élevé par rapport au niveau de vie des ménages. C'est ainsi que 29,6% des habitations ont le toit en tôles. Le béton et la tuile sont très peu utilisés comme matériaux de toiture à cause de leur coût plus élevé et le type de bâtiment auquel ils sont destinés (villas et immeubles).

Le milieu urbain se particularise avec 87,9% de logements couverts de tôles ; Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se distinguant très nettement avec respectivement 96,5 et 96,4% de l'ensemble de leurs habitations couvertes de tôles. Ce matériau bien que cher et inadapté aux conditions climatiques du Burkina (dégagement excessif de chaleur dans un pays de fortes températures), semble être le matériau le plus prisé des citadins. A Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, l'utilisation des tuiles et du béton reste l'apanage de quelques privilégiés.

En milieu rural, c'est la terre battue et le toit de chaume qui constituent l'essentiel de la toiture de la majorité des habitations des ménages (78,8%).

L'étude par province montre que les ménages utilisent beaucoup plus la tôle pour la toiture de leurs habitations dans les principaux centres urbains que sont le Kadiogo (88,3%), le Houët (62,0 %) et le Boulkiemdé (55,7 %). La Gnagna, la Tapoa, la Komandjoari et le Boulgou se distinguent par des toitures en chaume (voir tableau A7 en annexe).

*Tableau 46 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la nature du toit et le milieu de résidence*

Nature du toit	Milieu de résidence					Ensemble
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total Urbain	RURAL	
Béton	1,0	0,8	0,3	0,7	0,0	0,1
Tôle	96,5	96,4	71,2	87,9	17,0	29,6
Tuiles	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
Terre battue	0,2	1,2	16,8	6,0	37,0	31,5
Chaume	0,4	0,1	10,0	3,6	41,8	35,0
Autres	0,2	0,1	0,8	0,4	3,1	2,6
N.D	1,5	1,1	0,7	1,1	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### a) Analyse inter - régionale

Au Burkina Faso, la toiture des habitations est généralement constituée de terre battue, de chaume, et accessoirement de dalle de béton et de tuile. L'examen du tableau 47 permet de constater que 57,3% des habitations dont le toit est en béton sont localisées dans le Centre. Le Centre-Est est caractérisé par peu d'habitations couvertes en dalle de béton (1,1%). Les tuiles sont beaucoup plus utilisées dans la région de l'Ouest (16,7%) que dans les autres régions, alors que la Boucle du Mouhoun se spécialise dans la construction de toits en terre battue (27,1%). La chaume, utilisé pour couvrir les cases, se rencontre dans toutes les régions du pays, sauf dans le Sud-ouest où il ne représente que 0,7% des toits des habitations.

*Tableau 47 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la région et la nature du toit*

Régions	Nature du toit					
	Béton	Tôles	Tuiles	Terre battue	Chaume	Autre
Sahel	2,6	0,7	15,4	11,3	9,9	36,6
Centre Nord	2,4	5,6	10,5	7,1	12,0	9,5
Boucle du Mouhoun	4,1	6,5	7,9	27,1	2,8	6,3
Centre-Ouest	3,8	8,9	8,1	10,3	4,9	5,2
Centre	57,3	40,1	16,0	4,3	19,6	7,5
Sud-Ouest	1,7	2,0	3,5	12,0	0,7	1,0
Ouest	21,1	21,7	16,7	11,7	8,5	9,8
Est	1,2	2,7	10,8	0,8	19,3	11,9
Centre-Est	1,1	6,4	3,7	0,6	16,6	4,9
Nord	4,8	5,4	7,4	14,8	5,6	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	2 373	483 952	6 082	513 845	570 534	42 947

### **b) Analyse intra - régionale**

Dans le Sahel, plus de 2 habitations sur 5 ont la toiture en terre battue (43%) et presque autant en chaume (42%). Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que ces matériaux sont peut-être mieux adaptés au climat de la région. Les habitations dont le toit est recouvert de dalle de béton sont très peu nombreux (cf. tableau 48).

Dans la région du Centre-nord, 1 habitation sur 2 a le toit en chaume et 1 habitation sur 4 a son toit en terre battue. Tout comme dans le Sahel, moins de 1% des habitations ont le toit en béton.

La Boucle du Mouhoun est traditionnellement connue pour ses habitations dont la toiture est en terre battue. En effet, on constate que les toits de près de 3 habitations sur 4 sont en terre battue. Néanmoins, 17% des habitations sont couvertes de tôles.

Le Centre-ouest se caractérise par une forte proportion d'habitations dont le toit est constitué de terre battue. Cette situation pourrait être liée à la présence des Gourounsi dans les provinces du Sanguié, de la Sissili et du Ziro, qui construisent traditionnellement des habitations dont le toit est en terre battue. Le toit de chaume qu'on pourrait donc rencontrer dans cette région proviendrait plus des ménages de la province du Boulkiemdé (22%). Les habitations dont le toit est en tôle représentent 40% de l'ensemble de la région.

Dans la région du Centre, environ 3 habitations sur 5 (58%) ont un toit de tôle et 1 habitation sur 3 est en chaume (34%). Dans le Sud-ouest du Burkina Faso, la majorité des habitations sont couvertes en terre battue (81%) et 1 habitation sur 8 est couverte de tôle (13%). Dans cette région, les autres types de matériaux sont peu utilisés.

A l'Ouest, environ 1 habitation sur 2 (48%) est couverte de tôles, 27% en terre battue et 22% en toit de chaume. Par contre à l'Est, la majorité des habitations sont en toit de chaume (83%) et seulement 10% en tôles. Il en est de même pour le Centre-est où 72% des habitations sont en toit de chaume contre 24% en tôles. Au Nord, c'est la terre battue qui prédomine, puisque 1 habitation sur 2 en est couverte.

Dans l'ensemble, au Burkina Faso, la terre battue, le toit de chaume et les tôles constituent les principaux matériaux de toiture des habitations. Le béton et les tuiles sont très peu utilisés ; on les rencontre essentiellement dans les centres urbains.

*Tableau 48 : Répartition des habitations des ménages selon la région et la nature du toit*

Régions	Nature du toit						Total	Effectif total
	Béton	Tôles	Tuiles	Terre battue	Chaume	Autre		
Sahel	0,0	2,7	0,7	43,1	41,8	11,6	100,0	135 046
Centre Nord	0,0	19,8	0,5	26,7	50,0	3,0	100,0	136 544
Boucle Mouhoun	0,1	16,5	0,3	73,4	8,4	1,4	100,0	189 785
Centre-Ouest	0,1	33,9	0,4	41,7	22,2	1,7	100,0	126 743
Centre	0,4	58,1	0,3	6,7	33,5	1,0	100,0	334 057
Sud-Ouest	0,1	12,7	0,3	81,0	5,4	0,6	100,0	76 085
Ouest	0,2	47,9	0,5	27,4	22,1	1,9	100,0	218 971
Est	0,0	9,9	0,5	3,1	82,7	3,8	100,0	133 311
Centre-Est	0,0	23,6	0,2	2,2	72,4	1,6	100,0	130 796
Nord	0,1	18,9	0,3	55,1	23,2	2,3	100,0	138 395
Total	0,1	29,9	0,4	31,7	35,2	2,7	100,0	1 619 733

### **2.2.2.3. Nature du sol des habitations des ménages**

Le logement décent est défini par les Nations Unies comme un local à usage d'habitation ayant des normes minimales de modernité où on retrouve les conditions d'hygiène, de sécurité et de confort, et qui prend en compte la qualité de l'aménagement intérieur, donc de la nature du sol qui doit être soit en chape de ciment, soit en carreaux.

Au Burkina Faso, la terre battue (65,5%) et la chape de ciment (24,3%) sont plus utilisés pour le revêtement des sols. En milieu urbain, les habitations dont le sol est en chape de ciment prédominent avec 78,0%. Ce matériau est principalement utilisé pour revêtir les sols des maisons individuelles simples ; surtout dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso où l'on compte respectivement 84,3 et 87,6 % d'habitations dont le sol est revêtu de chape de ciment. Le carreau, matériau "de luxe" et excessivement coûteux se retrouve seulement sur le sol de 3,2% des habitations en milieu urbain et principalement dans les villas des zones loties de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les sols des habitations des zones non loties sont en terre battue ou revêtue de chape de ciment. En milieu rural, le carrelage du sol est très peu pratiqué. Les sols sont revêtus de terre battue dans 76,3% d'habitations et principalement dans les maisons individuelles simples et dans les cases.



## b) Analyse intra - régionale

En dehors du Sahel où l'essentiel des sols des habitations est en sable (53%), les autres régions sont caractérisées par l'emploi massif de la terre battue. Les proportions varient de 46% au Centre à 89% au Sud-ouest. Le sol en chape de ciment se rencontre dans 49% des habitations du Centre, 39% des habitations de l'Ouest et seulement dans 3% des habitations du Nord.

Tableau 51 : Répartition (en %) des habitations des ménages selon la région et la nature du sol

REGIONS	Nature du sol						Total
	Carrelage	Ciment	Terre battue	Sable	Autre	ND	
Sahel	0,0	2,6	39,2	52,8	4,0	1,4	100,0
Centre Nord	0,0	11,0	78,4	6,3	3,4	0,9	100,0
Boucle du Mouhoun	0,1	11,6	85,4	1,2	0,9	0,8	100,0
Centre Ouest	0,2	22,5	73,3	1,7	1,5	0,8	100,0
Centre	1,9	48,8	45,5	1,5	1,2	1,2	100,0
Sud Ouest	0,1	9,3	88,6	0,5	0,5	0,9	100,0
Ouest	1,0	38,6	57,9	1,2	0,4	0,9	100,0
Est	0,1	8,6	79,6	7,6	2,8	1,4	100,0
Centre Est	0,1	29,2	63,5	4,1	1,7	1,4	100,0
Nord	0,1	14,6	79,9	2,7	1,8	0,9	100,0
<b>National</b>	<b>0,6</b>	<b>24,3</b>	<b>65,5</b>	<b>6,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>

## 2.3. COMMODITES UTILISEES

*Un logement n'est pas simplement un abri contre les intempéries. Il comprend une série de commodités auxquelles aspirent tous les ménages ; ces commodités seront analysées à travers le mode d'éclairage des ménages ordinaires, le mode d'approvisionnement en eau, le type d'aisance, le mode d'évacuation des eaux usées et la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine.*

### 2.3.1. Ménages et modes principaux d'éclairage

Le mode d'éclairage influe sur la qualité de la vie des ménages. Au Burkina Faso, plus de 2/3 des ménages utilisent la lampe à pétrole comme principal mode d'éclairage. Environ 1 ménage sur 7 (14%) utilise le bois ou la paille pour s'éclairer.

L'électrification a déjà touché plusieurs localités du pays. Cependant, elle reste encore inaccessible à la majorité des ménages à cause de son coût élevé par rapport aux revenus modestes de ses ménages. Dans la majorité des cas, le réseau national reste limité à certaines zones. L'électricité est utilisée comme mode principal d'éclairage surtout dans les zones loties qui ne regroupent que 15,3% des ménages ordinaires du Burkina Faso. L'électricité comme mode principal d'éclairage est surtout le fait du milieu urbain où, pourtant, seulement 27,5 % des

habitations en sont dotées, contre 0,2 % en milieu rural et 5,0 % au plan national. Ainsi, bien qu'encore insuffisamment couvert, c'est surtout le milieu urbain qui bénéficie de ce service, du fait d'une concentration importante des consommateurs. Le coût d'investissement pour l'électrification est moins cher en milieu urbain qu'en milieu rural où l'habitat est dispersé.

Sur l'ensemble des ménages recensés en milieu urbain, plus d'un tiers (69,0%) d'entre-eux utilisent la lampe à pétrole comme moyen principal d'éclairage. Plus de deux tiers (67,4%) des ménages résidant à Ouagadougou et 62,7 % de ceux de Bobo-Dioulasso s'éclairent toujours à la lampe à pétrole principalement. Elle est le mode principal d'éclairage tant en milieu urbain (69,0%) qu'en milieu rural (66,7 %) donnant ainsi une moyenne nationale de 67,1 %. En zone rurale, la proportion des ménages qui s'éclaire à l'aide du bois ou de la paille est relativement importante (16,5%).

Dans toutes les provinces du Burkina Faso, le mode principal d'éclairage est la lampe à pétrole ou lampe tempête. En plus de la lampe à pétrole, beaucoup de ménages utilisent le bois et / ou la paille dans le Nord pour s'éclairer (cf. tableau A9 en annexe). Plus spécifiquement, on note que :

- ∓ la lampe à pétrole est le principal mode d'éclairage des ménages dans les différentes provinces du pays à l'exception de celles du Yagha et de l'Oudalan où c'est le feu de bois ou de paille qui prédomine dans respectivement 56,3 et 51,4 % des ménages; suivent dans l'ordre, le Soum (33,2 %), le Ganzourgou (31,1 %), le Passoré (30,9 %), le Ziro (24,7 %), le Kouwéogo (24,6 %), le Gourma (22,2 %) et le Séno (20,6 %).
- ∓ la lampe torche occupe une place importante dans l'éclairage des ménages des provinces de la Komandjoari (39,9 %), du Namentenga (39,1 %), du Koulpéogo (30,9 %) et de la Tapoa.
- ∓ l'éclairage à partir de la lampe à huile est toujours en vigueur dans le Ioba (20,5 %) et le Namentenga (19,1 %).

*Tableau 52 : Répartition (en %) des ménages selon le mode principal d'éclairage et le milieu de résidence.*

Mode principal d'éclairage	Milieu de résidence (désagrégé)					Ensemble
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total Urbain	RURAL	
Electricité	29,7	35,2	20,3	27,5	0,2	5,0
Lampe à gaz	0,5	0,4	0,3	0,4	0,1	0,1
Lampe à pétrole	67,4	62,7	74,7	69,0	66,7	67,1
Lampe à huile	0,1	0,2	0,5	0,3	3,4	2,8
Lampe torche	0,3	0,2	1,2	0,6	11,0	9,1
Bois / paille	0,1	0,0	1,5	0,5	16,5	13,6
Autre	0,2	0,1	0,6	0,3	1,4	1,2
N.D.	1,8	1,3	1,0	1,4	0,9	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### **a) Analyse inter - régionale**

La majorité des ménages qui utilisent l'électricité comme principal mode d'éclairage sont localisés dans le Centre (51,2%) et l'Ouest (27,7%). Par contre, le Sud-ouest (1,1%), le Sahel

(1,3%) et l'Est (1,4%) sont peu dotés d'électricité. La source de substitution devient : le bois / paille au Sahel (22,4%) et à l'Est (18,0%), la lampe à huile dans le Sud-ouest (20,0%) et la lampe torche à l'Est (22,8%).

Tout comme l'électricité, la lampe à gaz, la lampe à pétrole et la bougie sont plus utilisées au Centre et à l'Ouest que dans les autres régions. Par contre, la région de la Boucle du Mouhoun se distingue par l'utilisation massive de la lampe à huile (30,2%) suivie de l'Ouest (20,4%) et du Sud-ouest (20,0%).

*Tableau 53 : Répartition des ménages selon la région et le mode principal d'éclairage (%)*

Régions	Mode principal d'éclairage							
	Electri cité	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Lampe torche	Bougie	Bois paille	Autre
Sahel	1,3	5,6	5,7	1,7	13,0	11,7	22,4	5,2
Centre Nord	2,0	4,1	7,6	1,2	12,5	4,4	14,1	6,5
Boucle du Mouhoun	3,7	6,4	14,1	30,2	3,4	4,9	3,9	22,2
Centre-Ouest	4,2	7,9	8,0	13,9	8,6	4,5	6,0	12,3
Centre	51,2	37,9	21,4	7,0	15,5	36,6	12,1	16,0
Sud-Ouest	1,1	3,6	5,0	20,0	0,8	4,5	3,8	7,0
Ouest	27,7	18,1	16,4	20,4	1,8	14,6	1,1	6,8
Est	1,4	5,1	5,1	1,8	22,8	7,7	18,0	7,6
Centre-Est	2,6	6,8	8,5	2,7	11,6	5,7	6,9	9,2
Nord	4,8	4,5	8,3	1,1	10,0	5,4	11,7	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	82243	2409	1095248	46514	148603	1381	222496	19166

### **b) Analyse intra - régionale**

La lampe à pétrole est le mode principal d'éclairage utilisé au Burkina Faso. En effet, sur les dix régions, huit se caractérisent par une utilisation massive de la lampe à pétrole (3 ménages sur 5 environ). Pour les deux autres régions, le Sahel et l'Est, c'est respectivement 45,6% et 41,6% des ménages qui emploient la lampe à pétrole pour leur éclairage. L'électricité vient après la lampe à pétrole dans les régions du Centre et de l'Ouest (qui abritent les deux grandes villes du pays) dans lesquelles 13% et 10% respectivement des ménages utilisent ce mode d'éclairage. Dans les autres régions par contre, c'est le bois qui est le mode d'éclairage le plus demandé par les ménages après la lampe à pétrole. La lampe à gaz et la bougie sont très peu utilisés dans les régions : moins de 1%. En raison des stratégies de la lutte contre la désertification qui passe par la lutte contre la coupe abusive du bois, il serait souhaitable de promouvoir l'utilisation des énergies moins préjudiciables à l'environnement (cf. tableau 54).

Tableau 54 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le mode principal d'éclairage

Régions	Mode principal d'éclairage								Total	Total
	Elec- tricité	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Lampe torche	Bougie	Bois paille	Autre		
Sahel	0,8	0,1	46,5	0,6	14,3	0,1	36,9	0,7	100,0	135 043
Centre Nord	1,2	0,1	60,8	0,4	13,6	0,0	22,9	0,9	100,0	136 412
Boucle Mouhoun	1,6	0,1	81,3	7,4	2,7	0,0	4,6	2,2	100,0	189 458
Centre-Ouest	2,7	0,1	69,4	5,1	10,1	0,0	10,6	1,9	100,0	126 687
Centre	12,6	0,3	70,1	1,0	6,9	0,2	8,1	0,9	100,0	333 635
Sud-Ouest	1,2	0,1	71,8	12,3	1,6	0,1	11,2	1,8	100,0	75 886
Ouest	10,4	0,2	82,0	4,3	1,2	0,1	1,2	0,6	100,0	218 869
Est	0,9	0,1	41,6	0,6	25,5	0,1	30,1	1,1	100,0	132 948
Centre-Est	1,6	0,1	71,1	0,9	13,1	0,1	11,7	1,3	100,0	130 868
Nord	2,9	0,1	66,1	0,4	10,7	0,1	18,9	1,0	100,0	138 254
<b>Total</b>	<b>5,1</b>	<b>0,1</b>	<b>67,7</b>	<b>2,9</b>	<b>9,2</b>	<b>0,1</b>	<b>13,8</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 618 060</b>

### 2.3.2. Ménages et approvisionnement en eau

Bien que reconnu comme prioritaire aussi bien en ville qu'en campagne, le problème d'approvisionnement des populations en eau potable reste posé. Au plan national, seuls 38,8 % des ménages ont accès à l'eau potable, c'est-à-dire l'eau provenant des robinets (3,7%), des bornes fontaines (9,3%) et des pompes / forages (25,8%). Environ 2 ménages sur 3 (61,1%) boivent toujours de l'eau dont la qualité est douteuse. Il s'agit de l'eau des puits busés (10,5%), des puits ordinaires (40,1%), des rivières / marigots / barrages (9,4%) et d'autres sources (1,1%).

En milieu urbain, 3 ménages sur 4 (75%) ont accès à l'eau potable. Cette eau provient des robinets installés par l'Office National des Eaux et de l'Assainissement (ONEA) dans les concessions et dans les services publics et privés (20,4%), des bornes fontaines (46,2%) et des pompes / forages (8,3%). Seulement 25% des ménages citadins s'approvisionnent en eau dans les puits busés et ordinaires (22,2%), les rivières / marigots / barrages (0,9%) et auprès des autres sources (2%).

La majorité des ménages résidant dans la ville de Ouagadougou (89,7%) ont accès à l'eau potable, c'est - à - dire de l'eau courante (23,3%), de l'eau des bornes fontaines (55,3%) et de l'eau des pompes / forages (11,1%). Seulement 10,3% des ménages de la ville de Ouagadougou n'ont pas accès à ces sources d'approvisionnement en eau. Dans la ville de Bobo-Dioulasso, 3 ménages sur 4 (75%) ont accès aux sources d'eau potable : robinets (28,3%), borne fontaine (46,2%) et pompes / forages (0,6%). Les autres ménages ont accès à l'eau des puits busés (0,8%), des puits ordinaires (46,2%), des rivières / marigots / barrages et autres (1,5%). Dans les autres villes, on constate qu'au moins 1 ménage sur 2 (54%) a accès à l'eau potable.

On constate une amélioration des services en milieu urbain, surtout dans les zones loties : 82,4% des ménages ont accès à des sources d'eau potable dont 27,5 % bénéficient d'un raccordement au réseau de l'ONEA. Malgré la concentration des efforts sur ce milieu, la situation reste préoccupante surtout dans les zones non loties ; en effet, 44,4% de ménages vivant dans ces

zones n'ont toujours pas accès aux sources d'eau potable.

En milieu rural, 31% des ménages ont accès à l'eau potable : eau courante (0,1%), bornes fontaines (1,3%) et pompes / forages (29,6%) ; 69 % d'entre eux s'approvisionnent en eau dans les puits busés (12,3%), dans les puits ordinaires (44,5%) dans les rivières / marigots / barrages et autres (12,1%). Ainsi, la répartition des ménages suivant le mode principal d'approvisionnement en eau montre que, dans certaines provinces, les ménages continuent de s'approvisionner principalement dans les rivières / marigots / barrages : Nounbiel (69,0%), Poni (57,6%), Koulpélogo (44,0%), Ioba (31,9 %), Bougouriba (26,4%), Oudalan (22,9%), Comoé (19,5 %), Boulgou (19,1%), (cf. tableau A10 en annexe).

*Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence*

Approvisionnement en eau	URBAIN				RURAL	Ensemble Burkina
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total		
Eau courante	23,3	28,3	12,1	20,4	0,1	3,7
Borne fontaine	55,3	46,2	33,4	46,2	1,3	9,3
Pompe (forage)	11,1	0,6	8,6	8,3	29,6	25,8
Puits busés	0,9	0,8	5,6	2,5	12,3	10,5
Puits ordinaires	6,6	22,8	36,4	19,7	44,5	40,1
Rivière, marigot, barrage	0,0	0,1	2,6	0,9	11,2	9,4
Autres	1,3	0,4	0,7	0,9	0,3	0,4
ND	1,4	1,0	0,7	1,1	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Selon le mode d'approvisionnement en eau, on constate que 97,4% des ménages burkinabé ayant accès à l'eau courante résident en milieu urbain contre seulement 2,6% qui résident en milieu rural. Sur l'ensemble des ménages ayant accès à l'eau courante, la moitié réside à Ouagadougou, le quart à Bobo-Dioulasso et environ 1/5 dans les autres villes. On trouve sensiblement la même tendance pour les ménages s'approvisionnant à la borne fontaine avec cependant une réduction considérable pour les ménages résidents à Bobo-Dioulasso. Si pour l'eau courante et la borne fontaine, l'utilisation est surtout localisée en milieu urbain (9 ménages sur 10), la tendance est inversée pour les autres types (cf. tableau 56).

*Tableau 56 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence*

Approvisionnement en eau	URBAIN				RURAL	Ensemble Burkina
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total urbain		
Eau courante	52,7	25,1	19,5	97,4	2,6	100,0
Borne fontaine	50,1	16,5	21,6	88,2	11,8	100,0
Pompe (forage)	3,6	0,1	2,0	5,7	94,3	100,0
Puits busés	0,7	0,2	3,2	4,2	95,8	100,0
Puits ordinaires	1,4	1,9	5,5	8,8	91,2	100,0
Rivière, marigot, barrage	0,0	0,0	1,7	1,8	98,2	100,0
Autres	27,2	3,1	9,6	39,9	60,1	100,0
ND	17,5	5,1	6,4	29,0	71,0	100,0
Total	8,5	3,3	6,1	17,9	82,1	100,0

**a) Analyse inter - régionale**

Les ménages qui s'approvisionnent en eau courante sont localisés en majorité dans les régions du Centre (53,6%) et de l'Ouest (29,8%). Moins de 1% de ces ménages se retrouve au Sud-ouest et à l'Est. Les forages sont plus concentrés au Centre, au Sahel et au Centre-nord. Les ménages qui s'approvisionnent en eau de rivière ou de marigot résident essentiellement au Sud-ouest et au Centre-est (cf. tableau 57).

*Tableau 57 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le mode d'approvisionnement en eau*

Région	Mode d'approvisionnement en eau						
	Eau courante	Borne fontaine	Pompe (forage)	Puits busé	Puits ordinaire	Rivière Marigot	Autre source
Sahel	1,5	3,8	14,8	5,1	6,5	9,6	5,1
Centre Nord	1,6	2,0	14,4	12,1	5,4	9,7	9,4
Boucle du Mouhoun	1,8	2,5	4,0	17,4	20,6	1,6	8,0
Centre-Ouest	5,1	3,7	7,2	8,7	10,5	2,5	3,5
Centre	53,6	53,5	28,2	11,1	9,4	11,9	33,8
Sud-Ouest	0,7	1,4	2,5	6,8	2,6	22,4	1,7
Ouest	29,8	19,9	5,5	6,7	17,4	13,9	14,9
Est	0,6	2,3	11,5	8,4	8,2	8,1	11,9
Centre-Est	1,5	6,4	5,5	12,4	7,2	18,6	8,4
Nord	3,7	4,4	6,4	11,3	12,3	1,7	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	61 134	152 623	421 105	171 703	654 757	153 545	6 846

## b) Analyse intra - régionale

Bien qu'ayant une disponibilité théorique en eau de 1 750 m<sup>3</sup> par an et par habitant (le seuil de pénurie étant fixé au niveau international à 1 000 m<sup>3</sup> par an et par habitant), le Burkina Faso se trouve souvent confronté au problème de mobilisation de cette ressource. De fortes disparités existent entre les régions en ce qui concerne l'accès des ménages aux sources d'eau potable : dans 8 régions du Burkina, plus de la moitié des ménages n'ont toujours pas accès à des sources d'eau potable ; il s'agit des régions suivantes : le Centre-nord (52,7%), la Boucle du Mouhoun (88,4 %), le Centre-ouest (69,2%), le Sud-ouest (83,0%), l'Ouest (67,4%), l'Est (60,8%), le Centre-est (74,2%) et le Nord (74%). Au Sahel, c'est 48,9% des ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable, tandis qu'au Centre, cette proportion est de 30,2%. La majorité des ménages vivant dans le Sahel et dans le Centre-nord s'approvisionnent en eau à partir des forages, avec respectivement 46,1% et 44,4%.

*Tableau 58 : répartition (en %) des ménages selon la région et le mode d'approvisionnement en eau*

Région	Mode d'approvisionnement en eau							Total	Effectif Total
	Eau courante	Borne fontaine	Pompe (forage)	Puits Busé	Puits Ordinaire	Rivière Marigot barrage	Autre		
Sahel	0,7	4,3	46,1	6,4	31,3	10,9	0,3	100,0	135 357
Centre Nord	0,7	2,2	44,4	15,2	26,1	10,8	0,5	100,0	136 628
Boucle Mouhoun	0,6	2,0	9,0	15,7	71,1	1,3	0,3	100,0	189 860
Centre-Ouest	2,5	4,5	23,8	11,8	54,2	3,1	0,2	100,0	126 992
Centre	9,8	24,4	35,6	5,7	18,4	5,5	0,7	100,0	334 388
Sud-Ouest	0,6	2,8	13,6	15,4	22,3	45,3	0,1	100,0	76 132
Ouest	8,3	13,8	10,5	5,2	51,9	9,7	0,5	100,0	219 218
Est	0,3	2,6	36,3	10,8	40,0	9,3	0,6	100,0	133 381
Centre-Est	0,7	7,5	17,6	16,3	35,8	21,8	0,4	100,0	131 211
Nord	1,6	4,9	19,5	14,0	58,0	1,8	0,2	100,0	138 546
Ensemble	3,8	9,4	26,0	10,6	40,4	9,5	0,4	100,0	1 621 713

### 2.3.3. Ménages et types d'aisance

Les programmes d'assainissement sont destinés en général aux centres urbains qui sont les lieux de grande concentration humaine. Les risques de maladies et de pollution y sont élevés. En effet, les matières fécales non convenablement évacuées sont des nids de microbes qui contaminent les aliments et l'eau et provoquent des maladies. Cette section se propose de faire le point de la situation par province.

La plupart des ménages du Burkina ne disposent pas d'infrastructures d'aisance. Ils utilisent en grand nombre la nature comme lieu d'aisance. Ainsi, 75,6 % font leurs besoins dans la nature et 21,3% utilisent les latrines ordinaires. Moins de 1% des ménages disposent dans leur habitation de chasses d'eau avec fosse septique et de latrines ventilées.

En milieu urbain, 75,6% des ménages utilisent les latrines ordinaires pour la satisfaction de leurs besoins naturels. C'est surtout dans les grandes villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso que l'on rencontre ce type d'aisance. En effet, 82,3% des ménages vivant à Ouagadougou et 89,6% à Bobo-Dioulasso utilisent les latrines ordinaires. Dans les autres villes, les latrines ordinaires (58,6%) et la nature (35%) sont le plus utilisées. En milieu rural, la nature est beaucoup plus utilisée que les autres types d'aisance (88,8%). Les latrines ordinaires y sont utilisées par 9,4% des ménages.

Les coûts excessifs de la chasse d'eau et des latrines conduisent les ménages à opter pour les solutions les plus à portée de leur bourse, mais qui sont les moins hygiéniques .

La répartition des ménages selon la zone d'habitation et le type d'aisance et suivant la province permet de constater que les latrines ordinaires sont utilisées par une forte proportion des ménages dans seulement 2 provinces : le Kadiogo (68,9 %) et le Houët (58,6 %). La nature est le moyen le plus sollicité dans les autres provinces, surtout dans le Koulpélogo (avec 97,6 % des ménages), la Gnagna (95,8 %), la Komandjoari (95,2 %) et le Zoundwéogo (95,0 %) (cf. tableau A11 en annexe).

*Tableau 59 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'aisance et le milieu de résidence*

Type d'aisance	URBAIN				RURAL	Ensemble Burkina
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total		
Chasse d'eau avec fosse septique	5,5	4,2	1,9	4,1	0,1	0,8
Latrine à fosse ventilée	2,2	1,4	0,9	1,6	0,2	0,5
Latrine ordinaire	82,3	89,6	58,6	75,6	9,4	21,3
Nature	6,0	2,7	35,0	15,2	88,8	75,6
Autres	2,6	1,1	2,8	2,4	0,9	1,2
ND	1,4	1,0	0,8	1,1	0,5	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	138438	54461	99099	291998	1343257	1635255

Ainsi, l'analyse suivant le type d'aisance montre que les ménages qui utilisent la chasse d'eau avec fosse septique sont localisés en majorité dans le milieu urbain : 93,4% avec 60,1% à Ouagadougou, 18,1% à Bobo – Dioulasso et 15,2% dans les autres villes. Cette commodité n'est utilisée que par 6,6% de ménages résidant en zone rurale. Les ménages qui utilisent les latrines à fosse ventilée se répartissent comme suit : 59,1% en milieu urbain avec 38,3% à Ouagadougou, 9,6% à Bobo, 11,2% dans les autres villes et 40,9% en milieu rural. Pour ce qui concerne les latrines ordinaires, 63,5% des ménages qui utilisent ce type d'aisance sont localisés en zone urbaine et 36,5% en zone rurale. La nature est beaucoup plus sollicitée en milieu rural (96,4%) qu'en milieu urbain (3,6%) (cf. tableau 60).

Tableau 60 : Répartition (en %) des ménages selon type d'aisance et le milieu de résidence

Type d'aisance	URBAIN				RURAL	Total	Effectif Total
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total			
Chasse d'eau avec fosse septique	60,1	18,1	15,2	93,4	6,6	100,0	12635
Latrine à fosse ventilée	38,3	9,6	11,2	59,1	40,9	100,0	7869
Latrine ordinaire	32,8	14,0	16,7	63,5	36,5	100,0	347601
Nature	0,7	0,1	2,8	3,6	96,4	100,0	1236883
Autres	18,6	3,1	14,0	35,7	64,3	100,0	19637
ND	18,5	5,3	7,4	31,1	68,9	100,0	10630

### a) Analyse inter - régionale

Les ménages qui utilisent la chasse d'eau avec fosse septique sont localisés en majorité dans la région du Centre (61,3%) et dans la région de l'Ouest (22,1%). Les autres régions sont caractérisées par des proportions variant entre 1,2% au Centre-est et 3,4% au Nord. Pour les autres types d'aisance modernes (latrines à fosse et latrines ordinaires), ils sont aussi utilisés en grande partie dans les régions de Centre et de l'Ouest qui abritent les deux grandes villes, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso respectivement (cf. tableau 61).

Tableau 61: Répartition (en %) des ménages selon la région et le type d'aisance

Région	Type d'aisance				
	W.C. avec chasse	Latrines à fosse	Latrines ordinaires	Nature	Autre
Sahel	1,6	5,8	4,0	9,7	7,5
Centre Nord	1,4	3,2	4,8	9,6	5,9
Boucle du Mouhoun	2,5	6,1	10,3	12,2	15,0
Centre -Ouest	3,2	5,1	4,6	8,8	9,4
Centre	61,3	45,6	36,9	15,3	27,6
Sud-Ouest	1,3	3,2	1,9	5,6	3,7
Ouest	22,1	15,2	25,7	10,0	12,6
Est	1,8	5,7	2,1	10,1	6,0
Centre -Est	1,2	6,2	3,2	9,6	6,5
Nord	3,4	4,0	6,6	9,2	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	12 630	7 855	347 019	1 234 659	19 610

### b) Analyse intra - régionale

L'analyse intra-régionale montre que dans toutes les régions, une grande partie des ménages utilise la nature comme lieu d'aisance : plus de 1 ménage sur 2 dans les régions du Centre et de l'Ouest et plus de 3 ménages sur 4 (75%) dans les autres régions (cf. tableau 62).

Tableau 62 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le type d'aisance

Région	Type d'aisance					Total	Effectif Total
	W.C. avec chasse	Latrine à fosse	Latrine ordinaire	Nature	Autre		
Sahel	0,2	0,3	10,3	88,1	1,1	100,0	135 378
Centre Nord	0,1	0,2	12,1	86,7	0,8	100,0	136 627
Boucle du Mouhoun	0,2	0,3	18,8	79,3	1,5	100,0	189 794
Centre-Ouest	0,3	0,3	12,6	85,3	1,4	100,0	127 041
Centre	2,3	1,1	38,3	56,7	1,6	100,0	334 346
Sud-Ouest	0,2	0,3	8,5	89,9	1,0	100,0	76 201
Ouest	1,3	0,5	40,6	56,5	1,1	100,0	219 234
Est	0,2	0,3	5,4	93,2	0,9	100,0	133 347
Centre-Est	0,1	0,4	8,5	90,0	1,0	100,0	131 218
Nord	0,3	0,2	16,5	82,2	0,8	100,0	138 587
<b>Total</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>21,4</b>	<b>76,1</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 621 773</b>

#### 2.3.4. Ménages et modes d'évacuation des ordures

Au Burkina Faso, la mauvaise gestion des déchets pose d'énormes problèmes, surtout dans les villes. Il s'agit des problèmes de salubrité, de sauvegarde de l'environnement, de sécurité et surtout de santé. En effet, les odeurs, la stagnation des eaux usées, les objets tranchants, les poussières et les fumées qui se dégagent sont causes de plusieurs maladies. Les déchets plastiques de tous genres, qui ne sont pas biodégradables, et les eaux usées, constituent des risques potentiels pour la santé et l'environnement si des politiques efficaces d'assainissement et de gestion ne sont pas mises en œuvre.

Les ordures ménagères composées de matières organiques (restes d'aliments), de papiers, de cartons, de textile, de plastiques, de verres, des métaux, de cendres, de gravillons, de sables, de poussière, de vidanges de WC, etc., sont dans la plupart des cas jetées pêle-mêle sur des tas d'immondices (décharges sauvages) ou dans les rues. Ainsi, 65,6% des ménages utilisent les tas d'immondice pour évacuer leurs ordures, 6,7% la rue, 5,2% les poubelles, 3,8% les fosses et 2,6% les bacs.

C'est en milieu urbain que le problème de gestion des ordures se pose avec plus d'acuité, vu l'importance de la concentration humaine et l'intensité de la production des déchets. Seulement 32,9% des ménages urbains utilisent des poubelles ou des bacs à ordures. Malgré les actions de sensibilisation et surtout l'existence des structures de collecte des ordures ménagères (essentiellement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), 59,7 % ménages déclarent jeter leurs ordures sur des tas d'immondices, dans les rues ou encore dans des fosses (non appropriées dans les centres urbains). Dans les autres villes du Burkina Faso, 7,6 % des ménages utilisent d'autres procédés désignés par la modalité « autres ».

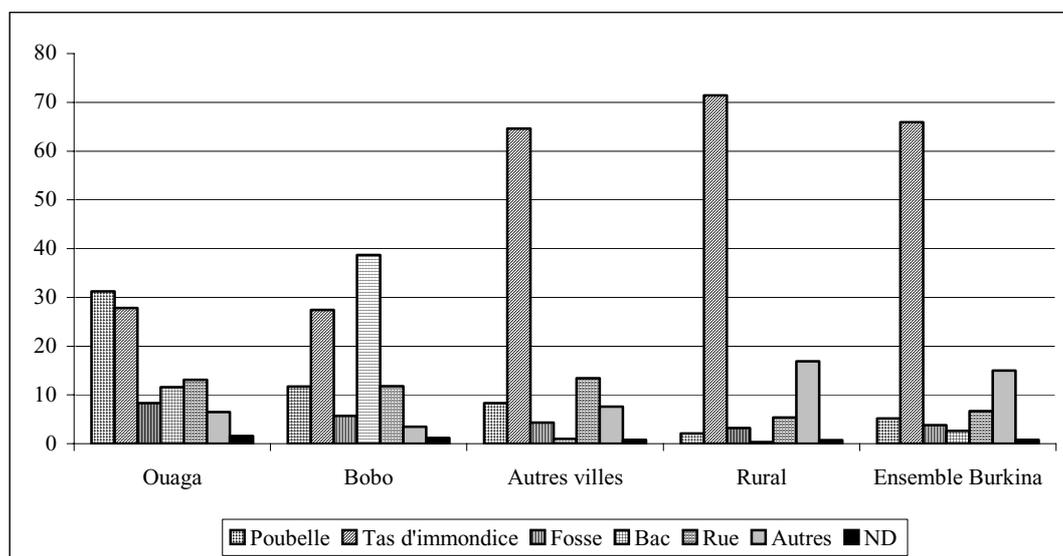
Le problème d'évacuation des ordures est préoccupant si l'on sait qu'à Ouagadougou, localité où l'on produit le plus de déchets, seulement 31,2 % de ménages utilisent la poubelle pour l'évacuation des ordures.

En milieu rural, les ordures ménagères sont plutôt utilisées comme fertilisant des sols. En effet, l'épandage des ordures ménagères dans les champs autour des cases est un moyen de valorisation de ces déchets ; les agriculteurs y trouvent des éléments organiques. Les bacs à ordures et poubelles sont presque inexistants : seulement 2,4% des ménages les utilisent.

*Tableau 63 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et le milieu de résidence*

Mode d'évacuation des ordures	URBAIN				RURAL	Ensemble Burkina
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total		
Poubelle	31,2	11,7	8,3	19,8	2,1	5,2
Tas d'immondice	27,8	27,4	64,6	40,2	71,4	65,9
Fosse	8,3	5,7	4,3	6,4	3,2	3,8
Bac	11,6	38,7	1,0	13,1	0,3	2,6
Rue	13,1	11,8	13,4	12,9	5,4	6,7
Autre	6,5	3,5	7,6	6,3	16,9	15,0
ND	1,6	1,2	0,8	1,2	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif total</b>	<b>138 438</b>	<b>54 461</b>	<b>99 099</b>	<b>291 998</b>	<b>1 343 257</b>	<b>1 635 255</b>

*Graphique 4: Ménages et mode d'évacuation des ordures par milieu*



Selon le mode d'évacuation des ordures, 67,3% des évacuations par poubelle se font en milieu urbain. A Ouagadougou, résident 50,3% des ménages utilisant ce mode d'évacuation des ordures. La part de Bobo et dans les autres villes est de 16,9%; 1 ménage sur 10 utilisant le tas d'immondice est en milieu urbain. Cette proportion est de 3 sur 10 aussi bien pour la fosse que pour la rue. Pour les ménages utilisant le bac, 1 ménage sur 10 est en milieu rural.

*Tableau 64 : Répartition (en %)des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et le milieu de résidence*

Mode d'évacuation des ordures	URBAIN				RURAL	TOTAL	Effectif total
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total			
Poubelle	50,3	7,4	9,5	67,3	32,7	100,0	85 828
Tas d'immondice	3,6	1,4	5,9	10,9	89,1	100,0	1 077 074
Fosse	18,7	5,0	6,9	30,7	69,3	100,0	61 417
Bac	37,7	49,3	2,3	89,2	10,8	100,0	42 797
Rue	16,4	5,8	12,1	34,3	65,7	100,0	110 229
Autre	3,7	0,8	3,1	7,5	92,5	100,0	245 315
ND	17,1	5,2	6,1	28,5	71,5	100,0	12 595

### a) Analyse inter - régionale

L'analyse des données par province et par région fait ressortir l'influence des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sur les provinces du Kadiogo et du Houët et par conséquent sur les régions du Centre et de l'Ouest (cf. tableau A12 en annexe).

Le tableau ci-dessous montre que plus d'un ménage sur deux qui utilise la poubelle pour évacuer les ordures sont au Centre (54,5%) contre seulement 1,7% dans le Sud-Ouest. Pour ceux qui utilisent le fossé, 36,5% sont au Centre et 17,6% au Nord (proportions les plus élevées). Des utilisateurs du bac à ordures, 1 ménage sur 2 est à l'Ouest et 2 sur 5 au Centre. On peut en conclure que l'utilisation du bac est l'apanage du Centre et de l'Ouest.

*Tableau 65 : Répartition (en %)des ménages selon la région et le mode d'évacuation des ordures*

Mode d'évacuation des ordures	Mode d'évacuation des ordures					
	Poubelle	Tas d'imm.	Fossé	Bac	Rue	Autre
Sahel	5,5	6,3	2,0	1,1	17,1	17,3
Centre Nord	3,9	8,7	5,4	1,4	7,8	11,0
Boucle du Mouhoun	3,6	14,1	5,4	1,5	9,9	8,2
Centre- Ouest	3,4	9,0	11,3	1,0	5,6	5,6
Centre	54,5	16,6	36,5	39,6	21,9	18,6
Sud-Ouest	1,7	6,1	2,6	0,5	2,1	2,2
Ouest	11,0	12,5	10,9	50,2	17,0	11,4
Est	3,0	8,4	2,4	1,0	7,1	12,6
Centre- Est	2,8	9,3	5,7	1,6	7,0	7,0
Nord	10,8	9,1	17,6	1,9	4,6	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	85 678	1 075 150	61 314	42 691	110 036	244 939

## b) Analyse intra - régionale

Le tableau ci – dessous fait ressortir le mode d'évacuation des ordures au niveau régional. Ainsi, le tas d'immondices se révèle être le mode d'évacuation des ordures le plus utilisé quelle que soit la région. En effet, les proportions des ménages qui utilisent ce mode varient entre 49,9% au Sahel et 85,8% au Sud-ouest. Au Centre, 1 ménage sur 7 utilise la poubelle pour évacuer les ordures.

Tableau 66 : Répartition (en %)des ménages selon la région et le mode d'évacuation des ordures

Mode d'évacuation des ordures	Mode d'évacuation des ordures						Total	Effectif total
	Poubelle	Tas d'imm.	Fossé	Bac	Rue	Autre		
Sahel	3,5	49,9	0,9	0,4	13,9	31,4	100,0	134 882
Centre Nord	2,4	68,7	2,4	0,5	6,3	19,7	100,0	136 485
Boucle du Mouhoun	1,6	79,9	1,8	0,3	5,7	10,6	100,0	189 739
Centre-Ouest	2,3	76,2	5,5	0,4	4,9	10,8	100,0	126 898
Centre	14,0	53,4	6,7	5,1	7,2	13,6	100,0	333 985
Sud-Ouest	1,9	85,8	2,1	0,3	3,0	7,0	100,0	76 084
Ouest	4,3	61,6	3,1	9,8	8,6	12,7	100,0	218 980
Est	1,9	67,6	1,1	0,3	5,9	23,2	100,0	133 219
Centre-Est	1,8	76,0	2,7	0,5	5,8	13,1	100,0	131 062
Nord	6,7	70,3	7,8	0,6	3,6	11,0	100,0	138 474
<b>Total</b>	<b>5,3</b>	<b>66,4</b>	<b>3,8</b>	<b>2,6</b>	<b>6,8</b>	<b>15,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1 619 808</b>

### 2.3.5. Ménages et mode d'évacuation des eaux usées

Le système d'assainissement constitue un élément essentiel de l'infrastructure des établissements humains. L'environnement est naturellement à même d'assimiler les matériaux usés mais au fur et à mesure que la densité de la population s'accroît, les déchets ne peuvent être jetés sans constituer un risque pour la santé et la qualité du cadre de vie.

Au Burkina Faso, la plupart des ménages ont des habitations qui ne disposent d'aucun système d'assainissement ; les eaux sales sont généralement jetées dans la rue ou dans la cour. Dans le meilleur des cas, ils font recours aux caniveaux, aux puits désaffectés ou autres infrastructures à leur portée.

Seulement, 2,4% des ménages ont recours à des fosses septiques et 1,2% à des puits (évacuation des eaux de douches) pour l'évacuation des eaux usées. De dimensions généralement de 0,8 m de diamètre et de 5 à 7 m de profondeur, les puisards sont construits et remplis de blocs de latérite à l'extérieur de la parcelle. En milieu urbain, ce sont les cours (31,8%) et les rues (44,0%) qui sont les plus utilisées.

Malgré les différents programmes et les activités de sensibilisation dans les grandes villes, 81,9 % des ménages à Ouagadougou et 89,7 % à Bobo-Dioulasso continuent de déverser les eaux sales dans les caniveaux, puits, rue et surtout dans les cours.

La plupart des ménages des provinces ne disposant d'aucun système d'assainissement individuel, jettent les eaux usées dans la cour. Les proportions varient de 78,5% dans le Poni à 30,7% dans le Kadiogo. Le Houët est la province qui compte le plus de ménages qui jettent leurs eaux sales dans les caniveaux (51,1%) ; cf. tableau A13 en annexe.

L'évacuation des eaux usées se fait par les fosses septiques essentiellement dans le Kadiogo (46,2% des ménages).

*Tableau 67 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence*

Mode d'évacuation des eaux usées	Urbain				Rural	Ensemble Burkina
	Ouaga	Bobo	autres villes	Total		
Cour	29,4	27,6	37,4	31,8	49,7	46,5
Rue	46,1	45,2	40,4	44,0	17,9	22,5
Puits	4,4	5,4	2,1	3,8	0,7	1,2
Caniveaux	2,0	11,5	1,2	3,5	0,2	0,8
Fosse septique	12,7	6,3	4,3	8,7	1,0	2,4
Autre	3,9	2,8	13,8	7,1	29,9	25,9
ND	1,5	1,1	0,8	1,2	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	138 438	54 461	99 099	291 998	1 343 257	1 635 255

Le tableau ci-dessous montre que 87,8% des ménages utilisant la cour comme mode d'évacuation des eaux usées sont localisées en milieu rural contre seulement 12,2% en zone urbaine, avec 5,4% à Ouagadougou, 2,0% à Bobo-Dioulasso et 4,9% dans les autres villes. Les ménages qui utilisent la rue comme moyen d'évacuation des eaux usées sont en majorité situés en zone rurale (65,1%). Par contre 17,3% sont localisés à Ouagadougou, 6,7% à Bobo-Dioulasso et 10,9% dans les autres villes. La majorité des ménages utilisant les puits, les caniveaux et les fosses septiques vivent en milieu urbain.

*Tableau 68 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence*

Mode d'évacuation des eaux usées	Urbain				Rural	Ensemble Burkina	Effectif total
	Ouaga	Bobo	autres villes	Total			
Cour	5,4	2,0	4,9	12,2	87,8	100,0	759 721
Rue	17,3	6,7	10,9	34,9	65,1	100,0	368 459
Puits	30,1	14,7	10,5	55,2	44,8	100,0	20 207
Caniveaux	21,3	49,3	9,7	80,4	19,6	100,0	12 688
Fosse septique	45,0	8,7	10,9	64,5	35,5	100,0	39 225
Autre	1,3	0,4	3,2	4,9	95,1	100,0	422 805
ND	16,6	5,1	6,5	28,2	71,8	100,0	12 150

## b) Analyse inter - régionale

Les principaux modes d'évacuation des eaux usées sont la cour, la rue, le puits, les caniveaux et la fosse sceptique. Parmi les ménages qui se servent de la cour pour évacuer leurs eaux usées, 15,9% sont situés dans le Centre et 14,4% dans la région de la Boucle du Mouhoun. Les ménages qui utilisent la rue pour évacuer les eaux usées sont concentrés au Centre (25,1%) et à l'Ouest (15,2%). Dans les autres régions, la proportion des ménages utilisant ce moyen d'évacuation des eaux est moins de 10%. Parmi les ménages qui jettent leurs eaux usées dans un puits, 56,8% sont situés dans la région du Centre et de l'Ouest. Plus de la moitié des ménages qui évacuent leurs eaux usées dans les caniveaux sont dans l'Ouest (54,8%), alors que dans le Centre, à peu près cette même proportion utilise les fosses sceptiques (53,4%).

*Tableau 69 : Répartition (en % colonne) des ménages selon la région et le mode d'évacuation des eaux usées*

Région	Mode d'évacuation des eaux usées					
	Cour	Rue	Puits	Caniveaux	Fosse septique	Autre
Sahel	9,6	7,6	7,0	1,0	1,6	7,7
Centre Nord	7,6	9,1	4,2	4,1	4,0	10,1
Boucle du Mouhoun	14,4	9,9	7,2	1,7	3,4	9,8
Centre -Ouest	7,8	7,5	5,1	3,2	4,9	8,7
Centre	15,9	25,1	36,2	24,4	53,4	21,2
Sud-Ouest	7,0	3,8	1,0	1,5	0,8	2,0
Ouest	13,7	15,2	20,6	54,8	12,6	10,2
Est	10,6	5,0	5,2	2,1	1,3	7,7
Centre -Est	7,9	7,1	4,3	1,6	3,3	10,1
Nord	5,5	9,7	9,2	5,6	14,7	12,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	758 379	367 784	20 176	12 664	39 154	422 095

## b) Analyse intra - régionale

Les données intra-régionales indiquent que les cours et les rues sont les lieux privilégiés pour l'évacuation des eaux usées par les ménages quelle que soit la région considérée. En effet, hormis l'Ouest où 3,2% des ménages utilisent les caniveaux, les autres régions sont caractérisées par de faibles proportions : moins de 1% (cf. tableau 70).

*Tableau 70 : Répartition (en %) des ménages selon la région et le mode d'évacuation des eaux usées*

Région	Mode d'évacuation des eaux usées						Total	Effectif total
	Cour	Rue	Puits	Caniveaux	Fosse septique	Autre		
Sahel	53,6	20,8	1,0	0,1	0,5	24,0	100,0	135 283
Centre Nord	42,1	24,6	0,6	0,4	1,2	31,1	100,0	136 471
Boucle du Mouhoun	57,5	19,1	0,8	0,1	0,7	21,9	100,0	189 829
Centre-Ouest	46,9	21,6	0,8	0,3	1,5	28,9	100,0	126 903
Centre	36,2	27,6	2,2	0,9	6,3	26,8	100,0	333 965
Sud-Ouest	69,6	18,3	0,3	0,3	0,4	11,2	100,0	76 083
Ouest	47,4	25,6	1,9	3,2	2,2	19,7	100,0	219 077
Est	60,4	13,9	0,8	0,2	0,4	24,4	100,0	133 273
Centre-Est	45,7	19,9	0,7	0,2	1,0	32,6	100,0	131 028
Nord	30,2	25,9	1,3	0,5	4,2	37,9	100,0	138 340
<b>Total</b>	<b>46,8</b>	<b>22,7</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>2,4</b>	<b>26,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1 620 252</b>

### *2.3.6. Ménages et sources principales d'énergie pour la cuisine*

Le type d'énergie utilisé constitue un indicateur des conditions de vie des ménages. De plus, il existe des liens étroits entre la consommation d'énergie et le développement durable.

Au Burkina Faso, les sources d'énergie utilisées pour la cuisine diffèrent selon le milieu de résidence. Le bois de chauffe et / ou son produit dérivé le charbon, occupent une place importante dans la consommation de l'énergie domestique. Ainsi, 95% des ménages du Burkina Faso les utilisent pour faire la cuisine et ils se répartissent comme suit : le bois foyer simple 89,4%, le charbon de bois 1,3% et le bois foyer amélioré 4,6%.

En milieu urbain où résident 17,9% des ménages du pays, 84,4% d'entre-eux utilisent le bois ou le charbon comme principale source d'énergie pour la cuisine. Les autres sources d'énergie (électricité, gaz et pétrole) ne sont utilisées que par 8,1 % des ménages urbains. Le coût élevé de l'électricité au Burkina freine l'utilisation de matériel électrique et freine ainsi l'utilisation de l'électricité pour la cuisine. Seuls les appareils électroménagers sont ponctuellement utilisés par quelques ménages. Néanmoins, le gaz, le pétrole et l'électricité sont des sources d'énergie qui sont utilisées surtout dans les grands centres urbains principalement à Ouagadougou (cf. tableau 71).

En milieu rural, c'est le bois utilisé dans le foyer simple qui constitue la principale source d'énergie pour la cuisine (94,1% des ménages). On note également que quelques ménages (3,0%) utilisent le bois avec le foyer amélioré pour la cuisson de leur repas. Ainsi, 97,6% des ménages utilisent du bois et du charbon. Cela montre que des efforts restent à faire en matière de conservation de l'environnement et de la lutte contre la désertification. Les autres sources d'énergie sont à peine utilisées : 0,4% pour le gaz et 0,2% pour le pétrole. Le nombre de ménages qui utilisent l'électricité comme principale source d'énergie est très faible. A Ouagadougou, seulement 12,2% des ménages utilisent l'électricité, le gaz ou le pétrole comme principale source d'énergie pour la cuisine contre 5,5% à Bobo-Dioulasso.

*Tableau 71: Répartition (en %) des ménages selon la source principale d'énergie utilisée pour la cuisine et le milieu de résidence*

Source principale d'énergie pour la cuisine	Urbain				Rural	Burkina Faso
	Ouaga	Bobo	Autres villes	Total		
Electricité	0,3	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0
Gaz	10,7	4,1	3,5	7,0	0,4	1,6
Pétrole	1,2	1,1	0,7	1,0	0,2	0,3
Charbon de bois	6,1	4,5	3,7	5,0	0,5	1,3
Bois, foyer amélioré	9,6	25,6	7,8	11,9	3,0	4,6
Bois, foyer simple	62,4	58,4	79,4	67,5	94,1	89,4
Autre	1,3	1,2	1,2	1,3	1,5	1,5
Non Concerné	8,4	4,9	3,5	6,1	0,3	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### **a) Analyse inter - régionale**

La consommation d'énergie pour la cuisine est beaucoup plus importante dans les régions du Centre et de l'Ouest que dans les autres régions. En effet, les ménages qui utilisent l'électricité pour la cuisine sont situés en grande partie au Centre (54,6%) et à l'Ouest (26,5%). Pour les autres régions, les proportions n'atteignent pas 5%. Pour les autres sources d'énergie pour la cuisine, on observe pratiquement le même schéma.

*Tableau 72 : Répartition (en %) des ménages selon la région source principale d'énergie pour la cuisine et le milieu de résidence*

Région	Source principale d'énergie pour la cuisine							
	Electri cité	Gaz	Pétrole	Charb. De bois	Bois/F amélioré	Bois/F simple	Autre	Non concerné
Sahel	1,1	2,8	3,3	3,5	2,4	8,8	19,8	3,0
Centre Nord	2,6	3,3	7,2	3,1	3,0	9,0	5,3	2,0
Bcle du Mouhoun	2,7	3,6	4,9	5,9	11,3	12,2	2,9	5,4
Centre-Ouest	3,5	4,7	10,6	7,0	10,6	7,8	6,6	4,3
Centre	54,6	60,7	40,4	45,4	25,4	18,6	28,9	56,9
Sud-Ouest	0,4	1,6	2,8	3,2	2,7	5,0	0,6	1,1
Ouest	26,5	12,3	18,7	17,9	29,1	12,6	7,2	18,7
Est	1,8	2,5	4,1	4,0	1,4	8,8	6,3	2,7
Centre-Est	2,6	3,3	4,0	5,8	1,8	8,5	16,6	3,2
Nord	4,2	5,2	4,0	4,3	12,2	8,6	5,8	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	736	25740	5238	20567	74522	1455723	14297	21452

#### **b) Analyse intra - régionale**

Que ce soit au niveau national, régional ou provincial, le bois demeure la principale source d'énergie pour la cuisine dans les différents ménages. A l'exception du centre (81,2%), 90% des ménages de toutes les régions y ont principalement recours. Les ménages qui utilisent l'électricité pour faire la cuisine sont très peu nombreux : moins de 1% dans toutes les régions (cf. tableaux 73 ). Ce schéma reste inchangé au niveau des provinces (A14 annexe).

*Tableau 73 : Répartition (en %) des ménages selon la région et la source principale d'énergie pour la cuisine*

Région	Source d'énergie pour la cuisine								Total	Effectif total
	Electricité	Gaz	Pétrole	Charb. de bois	Bois / foyer amélioré	Bois / foyer simple	Autre	Non concerné		
Sahel	0,0	0,5	0,1	0,5	1,3	94,9	2,1	0,5	100,0	135 079
Centre Nord	0,0	0,6	0,3	0,5	1,6	96,1	0,6	0,3	100,0	136 442
Bcle Mouhoun	0,0	0,5	0,1	0,6	4,4	93,5	0,2	0,6	100,0	189 650
Centre-Ouest	0,0	1,0	0,4	1,1	6,3	89,7	0,7	0,7	100,0	126 799
Centre	0,1	4,7	0,6	2,8	5,7	81,2	1,2	3,7	100,0	333 539
Sud-Ouest	0,0	0,5	0,2	0,9	2,7	95,3	0,1	0,3	100,0	75 874
Ouest	0,1	1,4	0,4	1,7	9,9	84,1	0,5	1,8	100,0	218 667
Est	0,0	0,5	0,2	0,6	0,8	96,8	0,7	0,4	100,0	132 914
Centre-Est	0,0	0,6	0,2	0,9	1,0	94,9	1,8	0,5	100,0	130 951
Nord	0,0	1,0	0,2	0,6	6,6	90,6	0,6	0,4	100,0	138 360
Total	0,0	1,6	0,3	1,3	4,6	90,0	0,9	1,3	100,0	1 618 275

## **CONCLUSION**

Le Burkina Faso se caractérise par des ménages de taille relativement élevée (6,3 personnes par ménage) regroupés dans des concessions à raison de 1,8 ménages en moyenne par concession. La majorité de ces ménages ordinaires du Burkina Faso sont constitués de « couples avec leurs enfants ». Ces ménages progressent à un rythme annuel moyen de 2,3%. En supposant que ce taux d'accroissement annuel reste constant dans les années à venir, les projections des ménages entre 2000 et 2016, donnent respectivement 1.790.879 ménages en 2000, 2.006.524 en 2005, 2.248.136 en 2010 et 2.518.841 en 2016.

Au vue de ces quelques grandes tendances au niveau des ménages, une jonction avec quelques points saillants au niveau de l'habitation peut être faite.

La tendance actuelle étant de « un ménage = une parcelle d'habitation », les politiques en matière d'habitat et d'urbanisme devront mieux penser le problème en terme non seulement d'espace mais aussi et surtout d'infrastructures indispensables, afin de promouvoir de nouvelles politiques et stratégies de gestions des établissements humains et du logement ; ceci, pour que en l'an 2016, (date du prochain Sommet Mondiale des Nations Unies sur les Etablissements Humains), de véritables progrès soient réalisés par rapport aux engagements et aux stratégies du programme pour l'habitat pris par l'ensemble des pays, y compris le Burkina Faso, en 1996 lors de la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) à Istanbul en Turquie

D'une manière générale, les données issues du recensement général de la population et de l'habitation et particulièrement celles issues du thème « ménages et habitations » permettent d'engager une réflexion plus profonde en vue de rechercher les solutions aux problèmes précaires du logement des burkinabé dont 45,3% vivent en-dessous du seuil de pauvreté (selon les résultats de l'enquête prioritaire II – INSD 1998).

En 1996, on dénombrait 831.484 villas et maisons individuelles - rez de chaussée, soit 50,8 % des habitations du Burkina Faso et 76 % des habitations en milieu urbain. Pour une amélioration du cadre de vie des populations, les types d'habitations en milieu urbains devront-ils être toujours à dominante « maisons individuelles - rez de chaussée et villas » consommatrices d'espace et difficilement gérables ?

## **ANNEXES**

### **ANNEXE 1 : NOMENCLATURES**

#### **GROUPES DE PROFESSIONS**

- Groupe 0 : Agriculture, élevage, pêche et forêt
- Groupe 1 : Administrateur, cadres supérieurs et professions libérales
- Groupe 2 : Administration, cadres moyens
- Groupe 3 : Manœuvres, employés, ouvriers et cadres subalternes
- Groupe 4 : Commerce
- Groupe 5 : Artisanat
- Groupe 6 : Services domestiques, services divers
- Groupe 7 : Forces Armées et sécurité
- Groupe 8 : Autres métiers et professions
- Groupe 9 : Sans profession et profession non précisée

#### **GROUPES DE BRANCHES D'ACTIVITES**

- Groupe A : Agriculture, élevage, chasse et sylviculture
- Groupe B : Pêche, aquaculture
- Groupe C : Industries extractives
- Groupe D : Industries manufacturières
- Groupe E : Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
- Groupe F : Construction
- Groupe G : Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques
- Groupe H : Hôtels et restaurants
- Groupe I : Transports et télécommunications
- Groupe J : Activités financières
- Groupe K : Immobilier, locations et services aux entreprises
- Groupe L : Administration Publique
- Groupe M : Education
- Groupe N : Santé et action sociale
- Groupe O : Services collectifs, sociaux et personnels
- Groupe P : Services domestiques
- Groupe Q : Activités extra - territoriales

## ANNEXE 2 : Tableaux annexes

*Tableau A1 : Répartition des CM selon la province et le sexe*

PROVINCES	Total	Masculin	Féminin	PROVINCES	Total	Masculin	Féminin
BAM	30833	28318	2515	SENO	42450	38330	4120
BAZEGA	31109	28145	2964	SISSILI	20994	20142	852
BOUGOURIBA	11838	10246	1592	SOUM	44552	42298	2254
BOULGOU	62895	53410	9485	SOUROU	29535	27178	2357
BOULKIEMDE	56891	49655	7236	TAPOA	34376	32630	1746
COMOE	38272	34214	4058	YATENGA	66081	58924	7157
GANZOURGOU	36964	34521	2443	ZOUNDWEOGO	30655	27381	3274
GNAGNA	50666	49158	1508	BALE	27398	24346	3052
GOURMA	34145	30820	3325	BANWA	33788	31429	2359
HOUET	111856	100551	11305	IOBA	26986	22658	4328
KADIOGO	172938	152139	20799	KOMANDJOARI	8352	8158	195
KENEDOUGOU	31058	29307	1751	KOMPIENGA	6918	6534	384
KOSSI	41816	38165	3651	KOULPELOGO	30104	28230	1874
KOURITENGA	39502	33578	5924	KOURWEOGO	16358	13875	2483
MOUHOUN	37910	34740	3170	LERABA	13494	12351	1143
NAHOURI	20639	18012	2627	LOROUM	16938	15523	1415
NAMENTENGA	38020	35711	2309	NAYALA	20814	19200	1614
OUBRITENGA	29276	26473	2803	NOUMBIEL	8047	7255	792
OULDALAN	27323	23812	3511	TUY	26183	23641	2542
PASSORE	38383	33019	5364	YAGHA	21831	20828	1003
PONI	29868	25443	4425	ZIRO	16178	15581	597
SANGUIE	33842	29034	4808	ZONDOMA	18241	16068	2173
SANMATENGA	68855	61867	6988	<b>TOTAL</b>	<b>1635173</b>	<b>1472898</b>	<b>162275</b>

*Tableau A2 : Répartition des ménages selon la province et le type de l'habitation*

PROVINCES	Total	Immeuble à Appartement	Villa	Maison Individuelle	Bâtiment +sieurs log.	Cases	Autres
BAM	30819	2	35	17793	271	11424	1294
BAZEGA	31101	3	40	8630	211	21494	723
BOUGOURIBA	11853	3	54	8885	1679	926	306
BOULGOU	62894	5	236	14533	1529	44504	2087
BOULKIEMDE	56894	22	408	35756	3250	16449	1009
COMOE	38283	25	368	21277	2821	12727	1065
GANZOURGOU	36969	6	97	8015	712	27044	1095
GNAGNA	50673	5	56	4083	260	44422	1847
GOURMA	34137	12	137	6444	351	26118	1075
HOUET	111867	261	2886	71331	20442	13957	2990
KADIOGO	172957	757	11015	119386	24946	13525	3328
KENEDOUGOU	31060	6	124	20788	2394	7185	563
KOSSI	41817	3	54	33837	1346	6076	501
KOURITENGA	39509	83	126	9862	1312	27740	386
MOUHOUN	37920	40	130	31909	1795	3598	448
NAHOURI	20634	2	53	15114	1036	3351	1078
NAMENTENGA	37998	7	48	9555	428	26193	1767
OUBRITENGA	29286	0	29	14221	286	13718	1032
OULDALAN	27319	1	33	8651	652	11498	6578
PASSORE	38396	5	92	12531	793	21997	2978
PONI	29871	23	87	8102	18126	2872	661
SANGUIE	33826	36	63	29199	918	2768	842
SANMATENGA	68853	75	255	27043	2851	32295	6334
SENO	42430	2	80	23660	831	16337	1520
SISSILI	20994	6	109	11134	1708	6073	1964
SOUM	44549	15	38	21099	957	18504	3966
SOUROU	29522	6	169	26387	797	1551	612
TAPOA	34386	14	31	3167	327	29862	985
YATENGA	66080	101	341	51066	3366	7884	3322
ZOUNDWEOGO	30658	1	41	5006	497	24179	934
BALE	27427	2	137	19121	1627	6202	338
BANWA	33793	4	22	28582	1604	2734	847
IOBA	26989	6	54	5762	955	19977	235
KOMANDJORI	8354	1	5	694	12	7372	270
KOMPIENGA	6920	0	16	890	98	5572	344
KOULPELOGO	30097	2	34	4156	1600	23755	55
KOURWEOGO	16364	3	32	6095	212	9701	321
LERABA	13497	0	62	5664	549	4449	2773
LOROUM	16939	12	30	12450	513	3142	792
NAYALA	20816	5	46	17573	954	1937	301
NOUMBIEL	8049	0	12	544	153	513	6827
TUY	26190	2	48	14796	3001	4831	3512
YAGHA	21831	2	10	5348	219	15305	947
ZIRO	16191	3	13	5436	905	8119	1715
ZONDOMA	18240	12	19	8134	234	9492	349
<b>TOTAL</b>	<b>1635252</b>	<b>1581</b>	<b>17775</b>	<b>813709</b>	<b>109528</b>	<b>619372</b>	<b>73287</b>

*Tableau A3 : Répartition des concessions et des ménages ordinaires par province*

POVINCES	Nbre de concessions			Nombre de ménages			Population		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
BAM	1573	9375	10948	2847	27972	30819	18110	193423	211533
BAZEGA	0	22965	22965	0	31101	31101	0	213824	213824
BOUGOURIBA	0	7634	7634	0	11853	11853	0	76515	76515
BOULGOU	3955	29465	33420	5501	57393	62894	31480	384099	415579
BOULKIEMDE	8912	28156	37068	12170	44724	56894	72490	348787	421277
COMOE	6454	14318	20772	11215	27068	38283	62560	178836	241396
GANZOURGOU	0	25237	25237	0	36969	36969	0	256926	256926
GNAGNA	760	20791	21551	1504	49169	50673	8932	298409	307341
GOURMA	3244	15852	19096	4881	29256	34137	29257	190892	220149
HOUET	32167	36148	68315	54461	57406	111867	309769	362344	672113
KADIOGO	110661	24841	135502	138438	34522	172960	709801	232093	941894
KENEDOUGOU	1336	16702	18038	2527	28533	32060	16604	181923	198527
KOSSI	2404	26122	28526	3321	38496	41817	19096	211602	230698
KOURITENGA	7293	18440	25733	9688	29821	39509	53450	196674	250124
MOUHOUN	4296	19617	23913	5823	32097	37920	33802	201581	235383
NAHOURI	2057	9240	11297	3071	17563	20634	17149	102588	119737
NAMENTENGA	0	18516	18516	0	37998	37998	0	252748	252748
OUBRITENGA	0	17057	17057	0	29286	29286	0	197229	197229
UDALAN	0	11800	11800	0	27319	27319	0	137038	137038
PASSORE	1719	18264	19983	2910	35486	38396	18464	253532	271996
PONI	1895	18913	20808	2742	27129	29871	16421	179476	195897
SANGUIE	1580	13134	14714	3464	30362	33826	22563	227017	249580
SANMATENGA	3633	28619	32252	5755	63098	68853	33972	430066	464038
SENO	2328	14401	16729	4947	37483	42430	23755	178001	201756
SISSILI	0	14396	14396	0	20994	20994	0	153438	153438
SOUM	0	19190	19190	0	44549	44549	0	252979	252979
SOUROU	1791	14463	16254	2473	27049	29522	15263	173261	188524
TAPOA	0	19908	19908	0	34386	34386	0	234965	234965
YATENGA	4166	17328	21494	8514	57566	66080	52197	392368	444565
ZOUNDWEOGO	0	19404	19404	0	30658	30658	0	197132	197132
BALE	1685	15106	16791	2428	24999	27427	15475	152702	168177
BANWA	0	20624	20624	0	33793	33793	0	215293	215293
IOBA	0	12539	12539	0	26989	26989	0	161453	161453
KOMANDJORI	0	3856	3856	0	8354	8354	0	50506	50506
KOMPIENGA	738	3825	4563	916	6004	6920	4708	36066	40774
KOULPELOGO	0	17843	17843	0	30097	30097	0	187386	187386
KOURWEOGO	0	9956	9956	0	16364	16364	0	117929	117929
LERABA	0	5653	5653	0	13497	13497	0	93003	93003
LOROUM	0	5499	5499	0	16939	16939	0	111345	111345
NAYALA	0	11627	11627	0	20816	20816	0	136391	136391
NOUMBIEL	0	5048	5048	0	8049	8049	0	51436	51436
TUY	0	15209	15209	0	26190	26190	0	160702	160702
YAGHA	0	7222	7222	0	21831	21831	0	116427	116427
ZIRO	0	10106	10106	0	16191	16191	0	119230	119230
ZONDOMA	1058	6021	7079	2402	15838	18240	16215	111441	127656
<b>TOTAL</b>	<b>205705</b>	<b>720430</b>	<b>926135</b>	<b>291998</b>	<b>1343257</b>	<b>1636255</b>	<b>1601533</b>	<b>8711076</b>	<b>10312609</b>

*Tableau A4 : Répartition des ménages selon la province et le nombre de pièces*

<b>PROVINCES</b>	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6 et +</b>
BAM	30476	4331	9929	6784	4312	2254	2866
BAZEGA	30664	3064	7835	7032	5083	2957	4693
BOUGOURIBA	11410	807	3092	3084	2104	1005	1318
BOULGOU	61471	10166	19296	14452	8326	3811	5420
BOULKIEMDE	55393	5673	13062	11351	9201	5694	10412
COMOE	37702	4454	11949	9326	5819	2707	3447
GANZOURGOU	36061	4438	10293	8383	5472	3188	4287
GNAGNA	49381	17414	17077	8417	3604	1349	1520
GOURMA	33450	6806	9993	7475	4382	2017	2777
HOUET	109441	13686	40300	22524	14404	6836	11691
KADIOGO	169318	24509	59124	32651	25038	11909	16087
KENEDOUGOU	30644	4320	10291	6236	4659	2028	3110
KOSSI	41123	12309	13961	7881	3614	1486	1872
KOURITENGA	38637	6687	11542	8742	5448	2853	3365
MOUHOUN	37441	5949	11496	8305	5558	2351	3782
NAHOURI	20355	4119	6975	4712	2393	1017	1139
NAMENTENGA	36907	7050	11780	7719	4493	2315	3550
OUBRITENGA	28834	4203	8637	6433	4377	2387	2797
UDALAN	26941	16276	7266	1808	973	228	390
PASSORE	37319	4142	10309	8212	5737	3399	5520
PONI	28895	2865	6455	6935	5168	2902	4570
SANGUIE	32659	2236	7424	8728	4808	2623	6840
SANMATENGA	66780	10867	20186	14601	8973	5195	6958
SENO	42014	23685	13438	2742	1309	366	474
SISSILI	16807	1299	3654	3497	2892	1696	3769
SOUM	43747	21152	12575	5188	2510	1001	1321
SOUROU	28975	6119	8912	5575	3593	1781	2995
TAPOA	33752	7635	9983	7322	4156	2088	2568
YATENGA	65027	9558	20900	14048	9009	4826	6686
ZOUNDWEOGO	30033	4536	9325	7017	4283	2266	2606
BALE	26974	4476	8523	5489	3587	1821	3078
BANWA	33193	5751	11021	7239	4147	2016	3019
IOBA	26592	2164	7174	6919	4558	2509	3268
KOMANDJOARI	8235	3781	2480	1133	509	186	146
KOMPIENGA	6820	1362	2364	1637	812	346	299
KOULPELOGO	29469	4659	10216	7434	3801	1583	1776
KOURWEOGO	16082	2109	4034	3763	2661	1574	1941
LERABA	13326	1633	3920	3124	2023	1101	1525
LOROUM	16689	4125	5376	3545	1807	896	940
NAYALA	20589	2212	5060	4442	3378	1855	3642
NOUMBIEL	7774	1096	2438	2039	1072	522	607
TUY	25537	3840	8403	5649	3599	1596	2450
YAGHA	21609	14102	5628	1109	543	116	111
ZIRO	15903	3721	4298	3018	2020	1056	1790
ZONDOMA	18109	2226	5619	4282	2613	1561	1808
<b>Total</b>	<b>1598558</b>	<b>307612</b>	<b>493613</b>	<b>328002</b>	<b>208828</b>	<b>105273</b>	<b>155230</b>

*Tableau A5 : Répartition des CM selon la province et le statut d'occupation de l'habitation*

PROVINCES	Total	Propriétaire	Location Vente	Location Simple	Hébergé Gratuit	Autre
BAM	30591	29191	17	709	571	103
BAZEGA	30848	28853	42	487	1309	157
BOUGOURIBA	11562	10447	6	447	605	57
BOULGOU	61839	58346	66	1456	1636	335
BOULKIEMDE	55657	48890	125	3556	2738	348
COMOE	37746	29761	284	4811	2805	85
GANZOURGOU	36433	34774	35	388	997	239
GNAGNA	49465	47855	51	467	874	218
GOURMA	33737	31580	40	1124	820	173
HOUET	109711	74057	919	20251	13732	752
KADIOGO	169913	117715	3235	30018	17848	1097
KENEDOUGOU	30794	28412	24	917	1261	180
KOSSI	41293	38391	77	609	1988	228
KOURITENGA	38696	35476	88	1217	1738	177
MOUHOUN	37615	34182	51	1822	1416	144
NAHOURI	20507	19130	19	755	561	42
NAMENTENGA	37481	35178	36	378	1563	326
OUBRITENGA	28929	27201	11	591	1079	47
OULDALAN	27127	25667	35	542	801	82
PASSORE	37356	34660	68	1115	1291	222
PONI	28961	25674	24	1056	2081	126
SANGUIE	33407	31747	44	564	782	270
SANMATENGA	67417	62888	59	1557	2315	598
SENO	42152	39018	33	1028	1488	585
SISSILI	17212	15967	17	597	462	169
SOUM	44188	41923	30	712	1261	262
SOUROU	29132	26907	79	667	1348	131
TAPOA	33934	32715	32	586	493	108
YATENGA	65260	58007	138	2595	3944	576
ZOUNDWEOGO	30360	28658	32	515	1103	52
BALE	27167	24938	35	886	1139	169
BANWA	33107	31086	18	515	1366	122
IOBA	26717	24742	83	414	1418	60
KOMANDJOARI	8275	7983	1	6	166	119
KOMPIENGA	6882	6293	18	202	336	33
KOULPELOGO	29712	27489	49	211	1788	175
KOURWEOGO	16208	15516	28	226	326	112
LERABA	13375	12516	19	283	505	52
LOROU	16720	15580	14	91	990	45
NAYALA	20613	19600	22	224	730	37
NOUMBIEL	7926	7564	35	121	183	23
TUY	25679	23769	27	647	1195	41
YAGHA	21692	21463	13	38	123	55
ZIRO	16031	15338	11	227	409	46
ZONDOMA	18127	17318	10	153	578	68
Total	1607554	1424465	6100	85781	82162	9046

*Tableau A6 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et la nature des murs*

PROVINCES	Total	Dur	Semi-dur	Banco am.	Banco	Paille	Autres	ND
BAM	30819	335	229	1728	25756	2515	196	60
BAZEGA	31101	447	195	1334	26362	2015	585	163
BOUGOURIBA	11853	227	185	1221	9917	181	36	86
BOULGOU	62894	1887	1989	4005	48989	4358	926	740
BOULKIEMDE	56894	2653	1497	9696	41735	815	130	368
COMOE	38283	3101	2914	6054	24250	1385	397	182
GANZOURGOU	36969	684	448	2543	28687	3588	433	586
GNAGNA	40673	255	146	2803	34632	1300	1196	341
GOURMA	34137	565	450	2156	23279	7024	452	211
HOUET	111867	17694	14073	15887	61371	1260	713	869
KADIOGO	172957	30250	25498	48877	62250	1965	1754	2363
KENEDOUGOU	31060	816	612	1590	27088	640	126	188
KOSSI	41817	296	447	1109	38168	1159	318	320
KOURITENGA	39509	1870	2060	2381	28978	3721	279	220
MOUHOUN	37920	775	1032	3853	30818	1088	181	173
NAHOURI	20634	400	204	1814	17525	539	72	80
NAMENTENGA	37998	252	150	1309	27137	8053	828	269
OUBRITENGA	29286	652	231	2156	23874	1841	324	208
OULDALAN	27319	195	65	355	15213	7922	3387	182
PASSORE	38396	782	239	1428	33788	1537	329	293
PONI	29871	573	258	2349	26151	341	23	176
SANGUIE	33826	370	225	3426	28909	541	176	179
SANMATENGA	68853	1127	622	5450	48898	11080	1340	336
SENO	42430	349	93	593	34293	5997	944	161
SISSILI	20994	426	267	999	17144	1771	285	102
SOUM	44549	174	109	1178	23431	16025	3453	179
SOUROU	29522	564	143	1452	25720	1252	242	149
TAPOA	34386	181	111	1213	27059	5252	458	112
YATENGA	66080	2593	563	5300	54984	1785	342	513
ZOUNDWEOGO	30658	668	400	1297	25361	2488	282	162
BALE	27427	685	324	2035	23406	832	39	106
BANWA	33793	257	205	1718	30605	653	147	208
IOBA	26989	389	538	1260	24432	166	65	139
KOMANDJORI	8354	11	11	30	5174	2848	218	62
KOMPIENGA	6920	116	59	281	5383	936	132	13
KOULPELOGO	30097	174	109	1093	23990	4176	340	215
KOURWEOGO	16364	153	79	736	14589	645	56	106
LERABA	13497	473	405	1530	10536	450	57	46
LOROUM	16939	78	47	334	13642	2460	323	55
NAYALA	20816	185	85	1060	18632	726	51	77
NOUMBIEL	8049	73	33	393	7191	269	6	84
TUY	26190	479	709	1279	22539	990	66	128
YAGHA	21831	35	37	601	15322	5075	714	47
ZIRO	16191	61	49	514	12504	2690	256	117
ZONDOMA	18240	185	126	717	16747	331	75	59
<b>TOTAL</b>	<b>1635252</b>	<b>74515</b>	<b>58271</b>	<b>149137</b>	<b>1186459</b>	<b>132685</b>	<b>22752</b>	<b>11433</b>

*Tableau A7 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et la nature du toit*

PROVINCES	TOTAL	Béton	Tôles	Tuiles	Terre battue	Chaume	Autres	ND
BAM	30819	4	5856	25	13220	10675	934	105
BAZEGA	31101	3	7452	64	1944	20934	571	133
BOUGOURIBA	11853	8	2180	36	9056	296	179	98
BOULGOU	62894	11	14672	103	1395	44545	1280	888
BOULKIEMDE	56894	81	31671	231	11621	12216	603	471
COMOE	38283	39	17561	317	1825	17318	1058	165
GANZOURGOU	36969	4	8215	46	1214	26710	399	381
GNAGNA	50673	11	3497	311	1788	41762	2912	392
GOURMA	34137	15	6249	170	752	25881	807	263
HOUET	111867	449	69335	394	29834	9737	1216	902
KADIOGO	172957	1337	152640	473	1796	13180	1131	2400
KENEDOUGOU	31060	6	10867	134	10635	8182	1009	227
KOSSI	41817	17	3617	35	32700	4717	404	327
KOURITENGA	39509	13	10713	100	825	27202	399	257
MOUHOUN	37920	13	9123	191	24543	3114	724	212
NAHOURI	20634	6	4199	46	12109	3846	314	114
NAMENTENGA	37998	4	4622	70	5405	26736	885	276
OUBRITENGA	29286	5	11833	202	3144	13441	475	186
UDALAN	27318	22	580	21	8319	13933	4341	102
PASSORE	38396	9	7754	268	9453	19834	767	311
PONI	29871	21	3854	86	22458	3175	79	198
SANGUIE	33826	6	7348	61	23554	2124	499	234
SANMATENGA	68852	48	16603	547	17944	31115	2254	341
SENO	42430	16	1264	216	23324	14988	2324	298
SISSILI	20994	3	3105	102	11046	6089	518	131
SOUM	44549	22	1477	445	21058	16552	4720	275
SOUROU	29522	11	4267	37	22900	1540	577	190
TAPOA	34386	1	2446	89	960	30097	672	121
YATENGA	66080	93	14521	137	42872	6443	1463	551
ZOUNDWEOGO	30658	3	5331	110	453	24428	162	171
BALE	27427	51	6425	30	17682	2804	314	121
BANWA	33793	2	4839	147	25922	2221	410	252
IOBA	26989	11	3162	74	23080	354	136	172
KOMANDJORI	8354	-	148	88	468	7144	428	78
KOMPIENGA	6920	1	830	1	109	5664	297	18
KOULPELOGO	30097	1	5542	19	622	23142	410	361
KOURWEOGO	16364	2	4812	36	1708	9541	165	100
LERABA	13497	2	3697	15	346	9185	154	98
LOROOM	16939	2	679	17	12645	2931	606	59
NAYALA	20816	5	3117	42	15759	1515	266	112
NOUMBIEL	8049	1	453	15	7152	289	45	94
TUY	26190	4	3658	158	17363	4062	767	178
YAGHA	21831	2	282	260	5657	11161	4374	95
ZIRO	16191	1	869	101	6686	7792	593	149
ZONDOMA	18240	9	3294	31	11469	2983	390	64
<b>Total</b>	<b>1635250</b>	<b>2375</b>	<b>484659</b>	<b>6101</b>	<b>514815</b>	<b>571598</b>	<b>43031</b>	<b>12671</b>

*Tableau A8 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et la nature du sol*

PROVINCES	TOTAL	Carrelage	Ciment	Terre battue	Sable	Autre	ND
BAM	30819	7	2880	25797	1184	795	156
BAZEGA	31101	7	6435	23306	514	576	263
BOUGOURIBA	11853	26	1533	10082	62	27	123
BOULGOU	62894	79	16222	41188	2788	1563	1054
BOULKIEMDE	56894	226	20724	34296	664	520	464
COMOE	38283	159	16243	20567	851	194	269
GANZOURGOU	36969	23	5531	28715	1145	1005	550
GNAGNA	50673	12	3412	39704	4854	1846	845
GOURMA	34137	72	5155	25912	1667	844	487
HOUET	111867	2005	57556	50115	880	255	1056
KADIOGO	172957	6415	127960	33391	1450	1256	2485
KENEDOUGOU	31060	12	5127	25112	241	253	315
KOSSI	41817	8	3043	36910	1151	298	407
KOURITENGA	39509	36	10242	27465	931	447	388
MOUHOUN	37920	64	6670	30261	294	362	269
NAHOURI	20634	19	5357	14673	292	176	117
NAMENTENGA	37998	7	3295	29504	3508	1252	432
OUBRITENGA	29286	5	6234	21879	535	383	250
OUDALAN	27319	7	592	2163	23105	973	479
PASSORE	38396	11	5133	31439	335	1013	465
PONI	29871	40	3052	26085	178	187	329
SANGUIE	33826	8	3378	29449	243	483	265
SANMATENGA	68853	49	8928	52575	4020	2629	652
SENO	42430	17	1163	9451	31209	232	358
SISSILI	20994	13	3611	16332	562	329	147
SOUM	44549	8	1595	23730	15687	2696	833
SOUROU	29522	26	3003	25174	499	599	221
TAPOA	34386	6	1673	29365	2556	456	330
YATENGA	66080	123	12506	50377	1393	1074	607
ZOUNDWEOGO	30658	10	11203	17938	892	387	228
BALE	27427	57	4367	22699	39	116	149
BANWA	33793	2	2905	30079	292	200	315
IOBA	26989	2	2202	24334	123	127	201
KOMANDJORI	8354	-	116	6865	728	456	189
KOMPIENGA	6920	11	1161	5147	404	170	27
KOULPELOGO	30097	-	12185	15470	1735	306	401
KOURWEOGO	16364	4	2074	13835	121	175	155
LERABA	13497	5	3618	9413	306	45	110
LOROUM	16939	-	595	14068	1825	326	125
NAYALA	20816	4	2144	18294	107	126	141
NOUMBIEL	8049	6	356	7541	35	36	75
TUY	26190	7	2780	22657	334	232	180
YAGHA	21831	6	192	17981	1911	1525	216
ZIRO	16191	1	1077	13650	670	588	205
ZONDOMA	18240	5	2172	15712	180	102	69
<b>TOTAL</b>	<b>1635252</b>	<b>9610</b>	<b>397400</b>	<b>1070700</b>	<b>112500</b>	<b>27640</b>	<b>17402</b>

*Tableau A9 : Répartition des ménages selon la province et la principale source d'éclairage*

PROVINCES	Total	Electri- cité	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Lampe torche	Bougie	Bois Paille	Autre
BAM	30629	16	15	20766	76	3850	11	5619	276
BAZEGA	30871	8	30	20940	671	1690	43	6856	633
BOUGOURIBA	11700	35	17	9317	1252	193	4	818	64
BOULGOU	61944	1010	73	49113	269	4871	35	5712	861
BOULKIEMDE	56353	3214	99	37291	660	7068	49	6909	1063
COMOE	38019	2929	56	33458	676	498	54	189	159
GANZOURGOU	36482	140	26	24161	474	7007	21	4151	502
GNAGNA	50083	18	39	18869	317	15216	30	15413	181
GOURMA	33680	1024	57	17281	231	7158	32	7576	321
HOUET	110652	19384	302	86312	2349	813	115	970	407
KADIOGO	170257	41095	735	120294	664	2594	391	3554	930
KENEDOUGOU	30797	448	33	26959	2045	481	19	381	431
KOSSI	41329	17	17	33148	3125	525	10	2019	2468
KOURITENGA	39145	1118	69	28778	676	3013	26	4806	659
MOUHOUN	37555	1815	62	29229	3463	1163	20	1210	593
NAHOURI	20483	486	37	17721	669	708	12	638	212
NAMENTENGA	37531	72	15	14922	186	7227	11	14803	295
OUBRITENGA	28970	330	26	21530	289	3222	17	3181	375
ODALAN	27122	90	15	10195	116	2331	21	14027	327
PASSORE	37922	521	25	21971	159	2913	11	11848	474
PONI	29556	809	28	21706	1840	455	38	3719	961
SANGUIE	33519	224	21	27645	2343	1632	7	666	981
SANMATENGA	68252	1531	68	47240	311	7533	39	10857	673
SENO	42114	936	56	24953	367	6796	44	8741	221
SISSILI	20816	40	41	14072	2222	2468	2	1857	114
SOUM	44160	31	53	22731	251	5884	76	14775	359
SOUROU	29217	677	23	24021	183	1180	10	2892	231
TAPOA	34039	39	17	12665	204	7631	33	12610	840
YATENGA	65390	3412	67	47477	240	7541	53	6062	538
ZOUNDWEOGO	30394	7	29	19306	391	5914	9	4476	262
BALE	27215	546	16	21657	3155	697	22	860	262
BANWA	33443	11	27	27484	3519	846	3	971	582
IOBA	26684	32	37	17793	5526	313	15	2694	274
KOMANDJOARI	8257	1	7	1359	29	3327	9	3466	59
KOMPIENGA	6889	100	3	5187	48	556	3	927	65
KOULPELOGO	29779	9	23	15102	293	9297	18	4798	239
KOURWEOGO	16178	4	30	9961	91	1898	12	4028	154
LERABA	13409	19	7	13073	69	119	1	85	36
LOROUM	16810	2	4	10569	53	736	8	5380	58
NAYALA	20699	13	10	18480	619	707	3	749	118
NOUMBIEL	7946	3	4	5675	689	257	5	1275	38
TUY	25992	17	39	19613	4341	780	13	912	277
YAGHA	21647	1	10	4942	45	4300	20	12240	89
ZIRO	15999	3	29	8936	1254	1571	4	3993	209
ZONDOMA	18132	6	12	11346	64	3624	2	2783	295
<b>Total</b>	<b>1618060</b>	<b>82243</b>	<b>2409</b>	<b>1095248</b>	<b>46514</b>	<b>148603</b>	<b>1381</b>	<b>222496</b>	<b>19166</b>

Tableau A10 : Répartition des ménages selon la province et la source d'approvisionnement en eau

PROVINCES	Total	Eau courante	Borne fontaine	Pompe (forage)	Puits	Puits ordinaire	Rivière Marigot	Autre
					busé			
BAM	30658	98	630	11126	4443	10841	3435	85
BAZEGA	30942	106	812	14127	4588	9621	1637	51
BOUGOURIBA	11741	30	44	1561	2293	4664	3125	24
BOULGOU	62090	381	4228	2608	12463	30173	11968	269
BOULKIEMDE	56457	2855	3144	13016	6736	29790	730	186
COMOE	38065	2467	4660	10576	3696	8855	7445	366
GANZOURGOU	36604	2	403	20694	2562	9477	3240	226
GNAGNA	50258	98	639	23224	4929	17681	3499	188
GOURMA	33792	217	2150	13824	3425	10442	3371	363
HOUET	110840	15518	25230	4159	3668	55181	6634	450
KADIOGO	170603	32307	77803	32160	3725	19786	2948	1874
KENEDOUGOU	30885	240	412	1018	634	26156	2344	81
KOSSI	41410	118	232	1454	10117	29173	243	73
KOURITENGA	39247	536	5556	15848	4484	9260	3353	210
MOUHOUN	37664	466	326	4076	2194	30281	155	166
NAHOURI	20533	179	1613	8550	2511	5994	1653	33
NAMENTENGA	37601	13	150	13820	8064	12028	3449	77
OUBRITENGA	29045	77	158	18991	1168	3960	4610	81
UDALAN	27191	98	1005	11196	1215	7313	6254	110
PASSORE	38034	213	1274	12417	4884	18131	1062	53
PONI	29655	393	1701	4358	2533	3422	17194	54
SANGUIE	33604	114	128	3532	3149	26235	429	17
SANMATENGA	68369	892	2242	35743	8268	12801	7940	483
SENO	42192	679	2127	25624	3000	8430	2295	37
SISSILI	20886	142	1853	7637	3005	6571	1657	21
SOUM	44253	98	2703	15811	3000	17795	4675	171
SOUROU	29304	246	1913	3206	7935	14979	998	27
TAPOA	34172	10	140	7034	5487	18266	3135	100
YATENGA	65524	1943	4888	8740	7766	41421	691	75
ZOUNDWEOGO	30443	73	660	17801	2936	6378	2588	7
BALE	27267	296	1258	5328	2931	16717	698	39
BANWA	33488	2	28	1555	3130	28331	248	194
IOBA	26761	6	363	3715	6265	7784	8595	33
KOMANDJOARI	8274	0	7	2461	234	4754	802	16
KOMPIENGA	6885	43	597	1920	327	2236	1612	150
KOULPELOGO	29874	8	22	4603	4429	7475	13241	96
KOURWEOGO	16218	2	201	6605	1488	6298	1585	39
LERABA	13407	0	5	2823	1652	6408	2440	79
LOROUM	16827	1	78	2618	4054	9270	743	63
NAYALA	20727	1	65	1422	3528	15574	88	49
NOUMBIEL	7975	0	4	728	615	1074	5551	3
TUY	26021	7	52	4391	1853	17203	2471	44
YAGHA	21721	54	19	9779	1471	8800	1565	33
ZIRO	16045	1	579	6037	2121	6191	1097	19
ZONDOMA	18161	104	521	3189	2727	11537	52	31
<b>Total</b>	<b>1621713</b>	<b>61134</b>	<b>152623</b>	<b>421105</b>	<b>171703</b>	<b>654757</b>	<b>153545</b>	<b>6846</b>

*Tableau A11 : Répartition des CM selon la province et le type d'aisance*

PROVINCES	Total	W.C. avec chasse	Latrine à fosse	Latrine ordinaire	Nature	Autre
BAM	30663	11	63	4412	25941	236
BAZEGA	30947	11	59	3364	26962	551
BOUGOURIBA	11752	28	29	1631	9994	70
BOULGOU	62100	120	216	4290	56933	541
BOULKIEMDE	56470	376	262	10880	43929	1023
COMOE	38064	360	193	12214	24786	511
GANZOURGOU	36626	14	99	1488	34746	279
GNAGNA	50219	33	97	1702	48103	284
GOURMA	33749	132	223	3236	29835	323
HOUET	110823	2359	864	64915	41463	1222
KADIOGO	170503	7636	3125	117474	38385	3883
KENEDOUGOU	30902	45	55	6850	23563	389
KOSSI	41398	37	42	9271	31501	547
KOURITENGA	39241	27	215	6322	32057	620
MOUHOUN	37663	115	246	6487	29468	1347
NAHOURI	20533	46	40	1480	18711	256
NAMENTENGA	37608	12	41	3820	33560	175
OUBRITENGA	29048	13	140	2245	26437	213
ODALAN	27197	28	64	2649	24328	128
PASSORE	38044	44	46	3056	34749	149
PONI	29682	118	76	2648	26519	321
SANGUIE	33621	21	51	1933	31248	368
SANMATENGA	68356	158	149	8324	58979	746
SENO	42181	70	88	5376	36204	443
SISSILI	20892	9	75	2632	18051	125
SOUM	44274	95	273	4641	38445	820
SOUROU	29306	60	81	4863	23944	358
TAPOA	34206	23	100	1669	32065	349
YATENGA	65549	384	182	14891	49323	769
ZOUNDWEOGO	30455	22	22	1354	28932	125
BALE	27277	94	35	3815	23186	147
BANWA	33415	7	51	8826	24096	435
IOBA	26793	20	137	1819	24506	311
KOMANDJOARI	8279	9	12	166	7885	207
KOMPIENGA	6894	32	12	426	6403	21
KOULPELOGO	29877	8	53	538	29164	114
KOURWEOGO	16234	6	97	773	15249	109
LERABA	13416	3	21	1928	11337	127
LOROUM	16832	0	75	2461	14209	87
NAYALA	20735	3	21	2366	18240	105
NOUMBIEL	7974	1	9	417	7518	29
TUY	26029	20	60	3118	22615	216
YAGHA	21726	13	28	1283	20321	81
ZIRO	16058	1	13	566	15156	322
ZONDOMA	18162	6	15	2400	15613	128
<b>Total</b>	<b>1621773</b>	<b>12630</b>	<b>7855</b>	<b>347019</b>	<b>1234659</b>	<b>19610</b>

*Tableau A12 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et le mode d'évacuation des ordures*

Provinces	Total	Poubelle	Tas D'imm.	Fossé	Bac	Rue	Autre
BAM	30633	429	25114	556	38	1161	3335
BAZEGA	30939	510	18773	2418	116	925	8197
BOUGOURIBA	11725	194	9644	975	54	263	595
BOULGOU	62011	1083	49206	909	295	3574	6944
BOULKIEMDE	56426	1816	41935	3890	306	2443	6036
COMOE	38036	1054	25668	831	92	3884	6507
GANZOURGOU	36581	188	23779	749	192	1167	10506
GNAGNA	50153	525	32500	189	134	3333	13472
GOURMA	33763	576	25871	467	190	1201	5458
HOUET	110672	7191	55657	4255	21143	9241	13185
KADIOGO	170284	44681	63603	12696	16272	19602	13430
KENEDOUGOU	30845	672	24105	784	52	2437	2795
KOSSI	41391	440	35828	517	43	3423	1140
KOURITENGA	39217	984	25820	2459	344	2687	6923
MOUHOUN	37625	913	29234	458	298	2499	4223
NAHOURI	20522	326	16311	500	50	1100	2235
NAMENTENGA	37572	337	26589	205	104	1909	8428
OUBRITENGA	29030	371	22726	550	99	217	5067
UDALAN	27145	204	12890	425	142	2792	10692
PASSORE	38024	1634	28975	2832	266	1580	2737
PONI	29614	760	24259	279	70	972	3274
SANGUIE	33566	321	29205	1794	78	1123	1045
SANMATENGA	68280	2545	42119	2569	474	5482	15091
SENO	41898	1654	22858	325	97	5120	11844
SISSILI	20874	324	17226	664	35	500	2125
SOUM	44155	2551	21571	447	222	6639	12725
SOUROU	29276	457	22566	699	94	665	4795
TAPOA	34151	1301	22298	718	63	2187	7584
YATENGA	65489	6494	43904	5654	296	2166	6975
ZOUNDWEOGO	30424	340	20128	5145	21	419	4371
BALE	27251	704	22422	521	91	2130	1383
BANWA	33486	400	24127	529	111	1567	6752
IOBA	26772	289	24701	337	93	760	592
KOMANDJOARI	8262	66	4045	73	25	960	3093
KOMPIENGA	6890	73	5305	53	6	184	1269
KOULPELOGO	29834	293	24645	128	40	1391	3337
KOURWEOGO	16205	241	13190	330	142	636	1666
LERABA	13404	69	11473	285	39	922	616
LOROUM	16812	417	12555	519	143	972	2206
NAYALA	20710	194	17452	615	24	616	1809
NOUMBIEL	7973	185	6649	18	2	270	849
TUY	26023	405	17919	544	123	2270	4762
YAGHA	21684	316	9994	26	24	4247	7077
ZIRO	16032	423	8360	579	26	2100	4544
ZONDOMA	18149	728	11951	1798	122	300	3250
<b>Total</b>	<b>1619808</b>	<b>85678</b>	<b>1075150</b>	<b>61314</b>	<b>42691</b>	<b>110036</b>	<b>244939</b>

*Tableau A13 : Répartition des ménages ordinaires selon la province et le mode d'évacuation des eaux usées*

PROVINCES	Total	Cour	Rue	Puits	Cani- veaux	Fosse septique	Autre
BAM	30645	13314	8762	110	140	472	7847
BAZEGA	30916	11291	3172	353	38	1255	14807
BOUGOURIBA	11748	8151	1511	54	31	86	1915
BOULGOU	62007	24532	14872	255	112	520	21716
BOULKIEMDE	56407	19121	13716	565	313	1395	21297
COMOE	38044	19770	6974	265	257	392	10386
GANZOURGOU	36564	13070	3481	69	73	342	19529
GNAGNA	50165	27769	7259	609	56	111	14361
GOURMA	33757	19097	5998	339	99	207	8017
HOUET	110758	45296	32923	3532	6467	3884	18656
KADIOGO	170405	52387	76106	6244	2739	18089	14840
KENEDOUGOU	30849	17700	5872	159	141	396	6581
KOSSI	41413	31425	7316	330	24	343	1975
KOURITENGA	39194	15485	7904	560	55	718	14472
MOUHOUN	37655	24092	5847	225	31	209	7251
NAHOURI	20472	9908	2724	66	23	101	7650
NAMENTENGA	37589	20501	7166	126	75	129	9592
OUBRITENGA	29014	13665	2763	68	42	301	12175
ODALAN	27178	18028	3405	272	31	81	5361
PASSORE	38014	12235	12997	333	239	765	11445
PONI	29627	23261	2728	100	110	111	3317
SANGUIE	33587	22924	5393	335	46	217	4672
SANMATENGA	68237	23682	17653	612	310	978	25002
SENO	42151	21946	9255	400	52	376	10122
SISSILI	20866	12352	3536	88	21	204	4665
SOUM	44239	23872	8698	259	43	144	11223
SOUROU	29259	9409	6561	287	56	244	12702
TAPOA	34188	24703	3266	83	75	102	5959
YATENGA	65380	15477	17101	937	343	3978	27544
ZOUNDWEGO	30388	15347	1586	427	29	640	12359
BALE	27264	15714	7746	191	52	240	3321
BANWA	33532	18700	4564	209	36	220	9803
IOBA	26761	15939	8793	29	49	84	1867
KOMANDJOARI	8274	5267	603	20	36	44	2304
KOMPIENGA	6889	3603	1372	7	1	44	1862
KOULPELOGO	29827	19895	3242	57	41	54	6538
KOURWEGO	16206	5249	2303	68	141	180	8265
LERABA	13409	6777	3931	109	3	57	2532
LOROUM	16794	7386	3611	48	68	278	5403
NAYALA	20706	9723	4214	203	14	88	6464
NOUMBIEL	7947	5572	896	14	1	49	1415
TUY	26017	14357	6353	99	67	190	4951
YAGHA	21715	8628	6764	479	6	17	5821
ZIRO	16043	5100	4782	40	19	97	6005
ZONDOMA	18152	6659	2065	541	59	722	8106
<b>Total</b>	<b>1620252</b>	<b>758379</b>	<b>367784</b>	<b>20176</b>	<b>12664</b>	<b>39154</b>	<b>422095</b>

*Tableau A14 : Répartition des ménages selon la région et la principale source d'énergie pour la cuisine*

Région	Source d'énergie pour la cuisine								
	Total	Electri cité	Gaz	Pétrole	Charb. de bois	Bois/foyer amélioré	Bois/foyer simple	Autre	Non concerné
Sahel	135079	8	723	174	715	1759	128223	2834	643
Centre Nord	136442	19	840	375	645	2231	131141	755	436
Boucle du Mouhoun	189650	20	935	255	1215	8422	177232	412	1159
Centre-Ouest	126799	26	1218	554	1444	7933	113744	949	931
Centre	333539	402	15620	2115	9339	18958	270763	4131	12211
Sud-Ouest	75874	3	413	147	650	2032	72312	84	233
Ouest	218667	195	3156	982	3681	21655	183960	1028	4010
Est	132914	13	649	214	817	1060	128672	901	588
Centre-Est	130951	19	841	212	1186	1373	124272	2368	680
Nord	138360	31	1345	210	875	9099	125404	835	561
Total	1618275	736	25740	5238	20567	74522	1455723	14297	21452